HAL
open science

De la chasse aux bandits à la guerre contre les “ terroristes ”: un marché de la protection internationalisé au Sahel (Burkina Faso et Mali)

Tanguy Quidelleur

To cite this version:

Tanguy Quidelleur. De la chasse aux bandits à la guerre contre les “ terroristes ”: un marché de la protection internationalisé au Sahel (Burkina Faso et Mali). Science politique. Université de Nanterre - Paris X, 2023. Français. NNT : 2023PA100039 . tel-04267972

HAL Id: tel-04267972

https://theses.hal.science/tel-04267972

Submitted on 2 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Nanterre

200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

École doctorale 141 : Droit et science politique
ISP – Institut des Sciences sociales du Politique

Membre de l'université Paris Lumières

Tanguy QUIDELLEUR

De la chasse aux bandits à la guerre contre les « terroristes »

Un marché de la protection internationalisé au Sahel (Burkina Faso et Mali)

Thèse présentée et soutenue publiquement le 08/06/2023
en vue de l'obtention du doctorat de Science politique
de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Pascale LABORIER (Université Paris Nanterre)
et de Marielle DEBOS (Université Paris Nanterre)

Jury * :

Rapporteur :	M. Koen VLASSENROOT	Professor, Université de Gand
Rapporteure :	Mme Sandrine LEFRANC	Directrice de recherche au CNRS, Sciences Po-CEE
Membre du jury :	Mme Pascale LABORIER	Professeure des universités, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Mme Marielle DEBOS	Maîtresse de conférences - HDR, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	M. Gilles DORRONSORO	Professeur des universités Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Membre du jury	M. Lamine SAVANÉ	Maître de conférences, Université de Ségou

Résumé :
Depuis le début de la guerre au Nord du Mali en 2012, les violences n'ont eu de cesse de se diffuser dans le pays et de gagner de nouveaux territoires, notamment au Burkina Faso voisin. L'apparition d'un conflit armé devenu régional a été favorisée par l'éparpillement géographique des combattants djihadistes, les opérations militaires, la mise en armes des conflits socio-politiques et les interventions internationales. Dans ces configurations violentes, les populations ont organisé la mise en place de groupes d'autodéfense qui forment « un marché de la protection ». Comment ces mobilisations armées en zone rurale, trop souvent perçues comme des phénomènes périphériques, ont-elles pu s'implanter dans les arènes politiques locales et nationales, mais aussi, avoir accès aux prébendes de l'international ? À partir d'une enquête de terrain de douze mois, menée entre 2017 et 2022 dans les deux pays, la présente thèse propose une ethnographie des groupes d'autodéfense et vise à expliquer leur diffusion. À rebours des approches en termes de « faillite » des États, la recherche analyse leur rôle dans le passage du vigilantisme à des dispositifs miliciens et, plus largement, dans la guerre. L'étude des transformations de ces mobilisations accorde une attention particulière aux trajectoires biographiques, aux circulations des pratiques et à la (re)production des hiérarchies sociales. Enfin, la thèse met en lumière un aspect peu regardé des groupes d'autodéfense, à savoir, leurs interactions avec les différentes interventions internationales. Les incitations à profiter des dividendes de la « guerre contre le terrorisme » favorisent la formation de nouveaux espaces politiques d'intermédiation et accompagnent le processus de milicianisation des sociétés sahéliennes.

Burkina Faso ; Conflits armés ; Mali ; Milices ; Mobilisations armées ; Interventions internationales ; Vigilantisme ; Violence.

Summary:
Since the start of the war in northern Mali in 2012, the violence has been spreading throughout the country and to new territories, particularly in Burkina Faso. The emergence of a regional conflict has been helped by the geographic spreading of jihadist fighters, military operations, the weaponization of socio-political conflicts and international interventions. In this context, local populations have mobilized self-defense groups who form a "protection market". How have these armed mobilizations in rural areas, too often perceived as a peripheral phenomenon, been able to establish themselves in local, national, and international political arenas? Based on a twelve-month field study conducted between 2017 and 2022 in both countries, this dissertation proposes an ethnography of the armed groups and aims to explain their diffusion. Unlike approaches that frame the discussion in terms of the "failed" states, this research analyzes their function in the transition of such groups from vigilantism to a militia system and, more broadly, their role in the current war. The study of the transformations of these mobilizations pays particular attention to biographical trajectories, the circulation of practices between groups and the (re)production of social hierarchies. Finally, this dissertation highlights the interactions of such self-defense groups with various international interventions in the region. The incentives to profit from the dividends of the "war on terror" favor the formation of new political spaces of intermediation and accompany the process of *militianization* of Sahelian societies.

Burkina Faso; Armed conflicts; Mali; Militias; Armed mobilizations; International interventions; Vigilantism; Violence.

À ma famille,
À mes amis,
Aux gens de mer.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier les six membres de mon jury d'avoir accepté de discuter ce travail qui, je l'espère, sera à la hauteur du temps qu'ils y ont consacré.

Si la thèse peut apparaître comme un voyage solitaire, j'ai pu découvrir et mesurer, au cours de ces années, à quel point il s'agissait surtout d'une aventure collective.

Je veux tout particulièrement remercier mes deux directrices qui m'ont accordé leur confiance durant ces années. Leur soutien aura été fondamental dans l'aboutissement de ce projet. Pascale Laborier m'a encouragé à poursuivre mon parcours en thèse en me guidant dans un monde académique parfois curieux, tout en gardant un regard attentif sur mon travail. Marielle Debos, depuis mes premiers travaux de Master, m'aura appris les ficelles du métier avec bienveillance et patience. Sa rigueur intellectuelle, son enthousiasme, sa confiance ainsi que sa disponibilité auront grandement forgé ma vision de ce que doit être la recherche.

Un grand merci ensuite aux membres de mon comité de suivi de thèse, Dominique Connan et Jacobo Grajales, pour leur intérêt pour mon travail et leurs remarques toujours pertinentes.

J'ai eu la chance de vivre et de mener mes recherches au Burkina Faso et au Mali, deux pays dans lesquels j'ai beaucoup appris et envers lesquels j'ai une grande dette. Dans un climat de violence croissante, ma gratitude va à toutes celles et ceux, dont je ne peux révéler le nom pour la plupart, qui m'ont ouvert leur porte et dont j'ai pu recueillir le récit. Un geste qui aurait parfois pu leur être couteux. J'ai essayé d'écouter et de regarder aussi bien que j'ai pu le faire et au travers de cette thèse, j'espère faire honneur à la confiance qu'ils m'ont accordée. En ayant parcouru un peu ces deux pays, je n'oublie pas ceux qui m'ont offert leur amitié, un logement, un coup de main, des contacts. Ceux qui m'ont présenté à leur famille, invité à leur table, avec qui j'ai partagé du thé ou de la bière. À Aly, Abdoulaye, Agnès, Amadou, Amaury, Assinamar, Belko, Cissé, Diallo, Hélène et Paul, Kathy, Mahamoudou, Marie et Mathieu, Morgane, Nicolas, Paul, Pascaline, Salif, Sadou, Sandrine, Samir, Sidibé, Boureima, Youssouf et beaucoup d'autres : merci pour tous ces moments partagés. Ils ont su contrebalancer au centuple les instants de doute ou de solitude que l'on peut rencontrer sur un terrain de recherche.

Mes remerciements vont ensuite au département de Science Politique de l'Université Paris Nanterre, où j'ai eu la chance d'étudier puis d'enseigner. J'ai pu enrichir mon travail grâce à une belle équipe de recherche et je remercie particulièrement parmi eux Laurent Bonelli, Anna Colin Lebedev, Milena Jaksic et Simon Sarlin pour toutes nos discussions stimulantes. L'Institut des Sciences Sociales du Politique m'aura fourni un bel espace de travail et une aide financière précieuse pour laquelle j'ai pu compter sur le soutien de son directeur, Olivier Le Noé ainsi que de l'appui d'Aleksandra Mikanovic et de Magali Vautelin. Je remercie également toute l'équipe des doctorants de l'ISP pour leur aide, leur prédisposition collective à collectionner, leurs précieuses relectures et leur camaraderie. Parmi eux, un grand merci plus particulièrement à Mathilde Beaufils, Victor Delaporte, Heloise Grard, Hadrien Holstein, Adélaïde Martin et Florent Parruitte.

Une immense reconnaissance ensuite, au « club ouvert » de l'ERC Social Dynamics of Civil Wars de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne qui, dès le Master, m'a offert un lieu de réflexion inestimable et amicale ayant transformé ma manière d'appréhender la recherche. Merci donc à Adam Bazcko, Gilles Dorronsoro, Denia Chebli, Anastasia Fomitchova, Lola Guyot, Tanya Karagyozova, Cléa Pineau, Camille Popineau, Arthur Quesnay, Mathilde Tarif et Emmanuelle Veuillet pour leur apport conscient ou non à ce travail.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien financier de l'IRSEM dont la bourse de trois ans m'a permis d'être salarié et de pouvoir financer une partie de mes terrains de recherche. Je réalise à quel point j'ai pu être chanceux d'accomplir ma thèse dans des conditions matérielles d'exceptions au regard de la situation actuelle des doctorants français. Au sein de cette institution, je remercie l'équipe des petits déjeuners de l'Afrique, Anne-Laure Mahé, Maxime Ricard et Denis Tull pour nos discussions et leurs invitations répétées à venir présenter mon travail. Pour réaliser ces terrains de recherche couteux, j'ai aussi eu la chance de bénéficier d'une bourse de la part de l'IHEDN et de la Fondation de France. Une bourse de l'Université de Laval, au Canada, m'aura également permis de participer à l'école d'été du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA).

Le stress des premières publications et communications a aussi été atténué grâce à la bande de Noria, notamment Mathilde Allain, Yohanan Benhaim, Robin Beaumont, Clément Deshayes, Xavier Guignard, Xavier Houdoy, Romain Le Cour Grandmaison, Claude Mbowou, Charlotte Thomas et d'autres précédemment cités, qui ont su former un accompagnement précieux lors de mes premiers pas dans le monde de la recherche.

De nombreux chercheurs ont pris le temps d'échanger sur mes recherches. Leurs remarques et conseils ont beaucoup compté pour moi. Je remercie donc Benoît Beucher, Florence Brisset-Foucault, Francesco Correale, Camille Evrard, Laurent Gayer, Charles Grémont, Yvan Guichaoua, Jean Hervé Jezequel, Ophélie Rillon, Boris Samuel et Olivier Vallée. Merci à l'équipe de Point Sud et de l'atelier ouagalais, surtout à Ibrahima Poudiougou, Lamine Savané, Zakaria Soré et Boureima Zongo pour leur accueil et les discussions qui ont enrichi mes travaux. De même, un grand merci à l'équipe du *Conflict Research Group* de Gand, notamment Marte Belde, Koen Vlassenroots et Christoph Vogel, pour leur invitation à présenter mes recherches et pour les nombreux échanges scientifiques. Pour les discussions sur mon travail et avoir eu la gentillesse de le relire au cordeau, un grand merci à Julien Antouly, Paul Grassin, Juliette Dupont, Manuel Rolland et Marianne Saddier (et d'autres cités plus haut que je n'oublie pas non plus !).

Ma gratitude va enfin à mes parents, Françoise et Serge, pour leur confiance et la liberté qu'ils m'ont toujours laissé malgré un parcours loin d'être linéaire. Un cheminement magnifié par les amitiés de la bande des Bretons, de la team Istanbul et plus largement de tout.es les copines et copains qui auront été un support essentiel pour ma vie et pour cette thèse. Parmi eux, un grand merci à Félix et Youna, dont le duo a traqué consciencieusement les imperfections de ce manuscrit durant les derniers mètres. Merci aussi à Gérard, Jean-Miguel et Vincent pour leurs premiers encouragements. Enfin et surtout, *Grazie mille* à Viola pour son énergie, son amour et pour avoir été la première relectrice de ces pages.

« La vie se passera sereinement de nous, nous ne sommes pas indispensables, individus ou espèce tout entière, à cette merveilleuse machine du monde. »

Erri De Luca. Noyau d'olive.

Cartes administratives du Burkina Faso et du Mali

Table des matières

Remerciements *7*

Cartes administratives du Burkina Faso et du Mali *11*

Table des matières *13*

Acronymes *17*

Introduction générale *19*

L'espace de la guerre au Burkina Faso et au Mali **27**

Une sociologie de l'autodéfense au Sahel **32**

Autodéfenses, vigilants et miliciens 34

La régulation d'un marché de la protection dans la guerre 39

L'internationalisation d'un marché 43

Faire du terrain au Sahel **51**

L'organisation de la thèse **62**

PARTIE I – LA FORMATION D'UN MARCHÉ DE LA PROTECTION *67*

Chapitre 1 – Une pratique historiquement située *69*

Introduction **71**

1. L'armement des populations avant les indépendances **72**

2. La militarisation de l'espace politique : une alternance par le Coup d'État **78**

3. La main des États : institutionnaliser la mise en armes **85**

Les CDR du Burkina Faso 85

Les milices pro-étatiques du Nord Mali 88

4. Production de l'autorité et activités cynégétiques : le cas des chasseurs traditionnels **89**

Le chasseur, défenseur de la communauté 91

Un allié de l'État 92

Un modèle transnational 94

5. Karim, une histoire intermittente de l'autodéfense **96**

Chapitre 2 - Se mobiliser « pour la sécurité » *103*

Introduction **105**

1. Dénoncer l'État et exprimer un besoin de sécurité **107**

La perception d'un banditisme devenu insupportable 107

La vision d'un État dysfonctionnel et prédateur 111

La dénonciation d'une régulation absente ou partiale : « se battre contre la loi du plus forts » 113

2. Les « patriotes » contre les « bandits » : la construction d'un vigilantisme moral **115**

Le récit d'une mobilisation altruiste et collective 116

Un renforcement de la militarisation de l'espace public 125

3. Les ressources de la tradition **128**

La revendication d'une autodéfense néo-traditionnelle 129

Django : la revanche d'un aristocrate par l'autodéfense 133

Chapitre 3 - Une extension négociée du domaine étatique *139*

Introduction **141**

1. Travailler avec l'État **143**
Construire sa légitimité institutionnelle 143
Des relations de « bonne entente » fluctuantes 145

2. Administrer les populations **148**
Rationaliser la structure et les pratiques 149
Une autonomisation progressive 154
Se rendre visible par la justice et produire de l'ordre moral 158

3. Le début de la fragmentation de la société **167**
Sur le marché de la protection, des tensions politiques précoces 168
L'encadrement d'un conflit de légitimités 172

PARTIE II – LES TRANSFORMATIONS DE L'AUTODÉFENSE DANS LA GUERRE ***177***

Chapitre 4 – L'arrivée d'un conflit armé dans l'espace de l'autodéfense ***179***

Cartes de la hausse des violences au Burkina Faso et au Mali (2015-2022) **181**

Introduction **183**

1. Un monde rural progressivement confronté à un conflit armé **185**
L'arrivée des djihadistes : un reflux de l'État et de ses collaborateurs 185
Des groupes d'autodéfense rapidement ciblés 188
Le recours aux groupes d'autodéfense, accélérateur d'un cadrage communautaire du conflit 192

2. La tentative de retour de l'État : une co-production de la violence contre les civils **198**
La contre-offensive de « la terre brûlée » 199
La normalisation des violences de masse : les massacres de Yirgou et d'Ogosagou 203

3. La généralisation et la dérégulation des violences **206**
L'impunité judicaire 206
L'absence de régulation étatique 211

Chapitre 5 - La milicianisation de la guerre contre le terrorisme ***217***

Introduction **219**

1. La tentative de recentralisation du conflit par les États **221**
La militarisation progressive : de « l'invisible » au visible 221
Un recrutement qui redéfinit les logiques d'engagement et d'action 229

2. Un projet contre-insurrectionnel qui restructure les ordres sociaux **232**
Un manque de moyens qui institutionnalise les prédations 232
Un chevauchement entre les mobilisations armées et les réseaux politico-militaires 239
Les « patriotes » changent de paradigme : du combat contre les « bandits » aux « terroristes » 244

Chapitre 6 : Des autodéfenses illégitimes ? L'échec des mobilisations peules ***251***

Introduction **253**

1. La construction de mobilisations armées communautaires **255**
Les Peuls « entre le marteau et l'enclume » : marginalisation et stigmatisation 256
Se distinguer des djihadistes et faire face aux violences communautaires 263
Conflits générationnels et sociaux : « ramener nos enfants partis en brousse » 267

2. L'impossibilité de pérenniser une autodéfense légitime **271**
Un rappel des hiérarchie identitaires 271
Démobilisations et reconversions 275

PARTIE III - LES RAMIFICATIONS INTERNATIONALES DU CONFLIT ***283***

Chapitre 7 - Interventions internationales et marché de la protection 285

Introduction 287

1. Quand le marché de la stabilisation rencontre celui de la protection 290
La co-production de la violence : internationalisation et circulation des dispositifs sécuritaires 290
La réactualisation des pratiques de contre-insurrection 294
Un accompagnement des concurrences communautaires 298

2. Les contradictions des pratiques de stabilisation : une stimulation des milices 304
Une « police communautaire » formée par les États-Unis au Burkina Faso 305
Un DDR qui diffuse le métier des armes 311

Chapitre 8 - Les courtiers de l'autodéfense 319

Introduction 321

1. Un espace d'intermédiation 323
Incarner l'autochtonie et combattre les terroristes : être du côté du « bien » 323
Les groupes d'autodéfense, partenaires du retour de l'État 329

2. Un renforcement des acteurs installés 333
Un espace de différenciation et de reproduction sociale 333
La validation des capitaux préexistants : le cas du Général Ibrahim 336
Une mobilité sociale relative : le cas de Gabriel 345

Chapitre 9 – Une société civile internationalisée dans la guerre 355

Introduction 357

1. Une diversification des activités liées à l'autodéfense 359
Une croissance exponentielle des intermédiaires : le cas des pratiques de médiation 360
« Tout le monde veut son groupe d'autodéfense » 365

2. Mobiliser loin des zones de combats : la guerre par d'autres moyens 372
Manifester pour invisibiliser les armes : le « militant-milicien » internationalisé 373
Une « société civile » prise dans la guerre : le cas d'une association de ressortissants 378

Conclusion générale : un marché internationalisé des hommes en armes 387

ANNEXES 399

Cartes 400

Glossaire 402

Photographies de terrain 403

Documents 414

Tableau récapitulatif des entretiens 443

Bibliographie 453

Acronymes

AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
ASS	Alliance pour le Salut du Sahel (Mali)
ATT	Amadou Toumani Touré
BVDP	Brigade de veille et de défense patriotique (Burkina Faso)
CDP	Congrès pour la démocratie et le progrès
CDR	Comité pour la défense de la révolution
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICB	Centre International de Conférence de Bamako (Mali)
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad (Mali)
CNDDR	Commission nationale du DDR (Mali)
CNRDRE	Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (Mali)
CPI	Cour pénale internationale
DDR	Désarmement, démobilisation, réinsertion
DGSE	Direction générale de la sécurité d'État (Mali)
EIGS	État Islamique au Grand Sahara
EUTM	European Union Training Mission (Mali)
FAMA	Forces armées maliennes
FCFA	Franc de la communauté financière en Afrique
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GATIA	Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés
IBK	Ibrahim Boubacar Keïta
IHEDN	Institut des hautes études de défense nationale
MACO	Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (Ouagadougou)
MDP	Mouvement pour la Défense de la Patrie (Mali)
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MNA	Mouvement national de l'Azawad
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MPP	Mouvement du peuple pour le progrès (Burkina Faso)
MPSR	Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (Burkina Faso)
MRP	Mouvement de la résistance populaire (Burkina Faso)
MSA	Mouvement pour le salut de l'Azawad (1 et 2)
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
NAFA	Nouvelle alliance du Faso (Burkina Faso)
ONU	Organisation des Nations unies
PARSIB	Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité Intérieure au Burkina (Burkina Faso)
RSP	Régiment de sécurité présidentiel » (Burkina Faso)
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SCS	Structures communautaires de sécurité (Burkina Faso)
VDP	Volontaires pour la défense de la patrie (Burkina Faso)

Introduction générale

Carnet de terrain

Novembre 2018, dans la ville de Fada N'Gourma, à l'Est du Burkina Faso.

Pour arriver dans la principale agglomération de cette région, il faut rouler de longues heures sur la route défoncée qui la relie à la capitale, Ouagadougou. « Fada ça se mérite » me lance le chauffeur, alors que nos corps sautent régulièrement sur la banquette arrière de la voiture à cause des trous qui parsèment le bitume, derniers témoignages de la saison des pluies. Il faut parfois descendre de la route tant celle-ci est mauvaise et continuer sur la piste, dans la poussière que soulèvent les camions et les bus qui filent au Niger voisin. La ville apparaît alors que nous passons le checkpoint gardé par de jeunes soldats amusés de nous croiser. Je rencontre Django, l'un des chefs Koglweogos les plus connus du pays dans un restaurant où il a ses habitudes. Ce dernier a déjà entamé son plat et m'invite à le rejoindre. Les Koglweogos, ce sont ces groupes d'autodéfense qui avaient réussi à réduire la criminalité dans la région ces dernières années. Mais depuis quelques mois, des groupes djihadistes se sont installés et les attaques contre les forces de sécurité, les représentants de l'État ou même de simples citoyens sont devenues presque quotidiennes. Django évoque son impuissance et celle de ses hommes à faire face à cette nouvelle menace. Il pointe l'absence de l'État, l'abandon de la communauté internationale, l'inaction des militaires français et leur manque de moyens avant de me glisser ensuite : « nous, on est les mieux placés pour lutter contre le terrorisme, on connait le terrain, on connait les gens. Il nous faut juste des moyens et nous appuyer, pour l'instant, on ne peut pas lutter efficacement contre eux comme on n'a pas d'équipement. Il nous faut des armes contre les djihadistes. »

Décembre 2019, dans la périphérie de la ville de Kati, située à quelques kilomètres de Bamako, au Mali.

Mon taxi s'extirpe des embouteillages et grimpe sur les collines qui surplombent Bamako. Les habitations se font plus rares et la route sinueuse nous conduit dans la périphérie de Kati, surnommée la ville garnison du Mali. Celle-ci accueille en effet l'une des plus grandes bases militaires du pays. Le point de rendez-vous est donné sur une route à flanc de colline, dans une zone encore boisée et agricole. Alors que je descends au bord de la route, un homme vient me chercher pour m'amener jusqu'à mon contact, que je retrouve au rez-de-chaussée d'une maison en construction. Dans la pénombre, assis sur une chaise tressée, je rencontre un homme souriant et avenant, qui a l'habitude de parler à des étrangers. Il me tend une poignée de main énergique. Amadou[1] est un ancien capitaine de l'armée malienne d'une soixantaine d'années. Surtout, le retraité est désormais le représentant d'un des groupes d'autodéfense les plus connus au Mali : celui des chasseurs traditionnels de Dan Na Ambassagou, associé à la communauté Dogon. Tout en s'excusant de m'avoir demandé de me déplacer « pour des raisons de sécurité », il engage la conversation en me présentant ses condoléances pour la mort de Jacques Chirac, qui était « un grand ami des Dogons ». Nous échangeons ensuite sur nos parcours respectifs puis à propos de la situation sécuritaire au Mali. Ce sont alors les mêmes mots que ceux entendus au Burkina Faso qui reviennent. Il me décrit les villages incendiés, les braquages quotidiens sur les routes, ses hommes morts au front, la culpabilité de l'État, les djihadistes qui sillonnent le pays et la menace qu'ils représentent pour le pays. À la question de savoir si son groupe pense un jour arrêter les combats, celui-ci répond fermement « Les Dogons se battent quasiment seuls au front. Donc tant que l'État ne sécurisera pas nos gens, on ne déposera pas les armes ». Lui aussi finit par me dire à quel point ses miliciens ont besoin du soutien matériel de la communauté internationale dans la lutte contre les groupes djihadistes et que si c'était le cas, le problème du terrorisme serait « fini depuis longtemps ».

[1] Le prénom a été modifié.

Ces deux instantanés de terrain condensent les questions de recherche centrales qui ont guidé ce travail de thèse. Ces mêmes propos ont en effet été entendus, de manière régulière, dans nos nombreux entretiens avec des représentants de groupes d'autodéfense dans les deux pays. Que nous disent ces deux cas ? Surtout, qui sont ces hommes qui réclament de l'aide et revendiquent de participer à la guerre contre ces « terroristes » ?

Tout d'abord, leurs discours témoignent de la violence à laquelle font face les populations burkinabè et malienne, notamment rurales. Cette montée de l'insécurité donne lieu à la mobilisation de groupes armés se réclamant de l'autodéfense qui assurent des missions de protection, par la réactivation d'anciennes pratiques. Ces derniers s'institutionnalisent, se professionnalisent et finalement, diffusent des pratiques liées au métier des armes dans tout l'espace géographique que nous étudierons : le Burkina Faso et le Mali, dans sa partie centrale. Ces acteurs se réclamant de « l'autodéfense », loin de participer à une pacification des zones où ils opèrent, alimentent au contraire les dynamiques violentes en cours. Ils collaborent à leur façon à la « guerre contre le terrorisme », en tentant d'intégrer les dispositifs de sécurité nationaux et internationaux. Ils créent enfin des espaces d'intermédiation, afin de s'inscrire comme des acteurs incontournables des arènes politiques locales comme nationales, tout en accédant aux prébendes de l'international. Ces configurations questionnent *in fine*, comment ces interdépendances foisonnantes et les jeux de co-constructions permanents tissent les conflits violents au Sahel. Il s'agit alors de penser les dynamiques sociales des conflits armés et de montrer pourquoi la situation du Burkina Faso et du Mali éclaire la guerre en cours au Sahel, mais surtout les formes des co-productions de la violence. Notre terrain se veut donc une contribution à l'étude des formes contemporaines de l'autodéfense en explorant leur ancrage social, leur militarisation ainsi que l'aspect peu étudié de leur internationalisation.

Pour comprendre comment les groupes d'autodéfense se sont construits un rôle politique central au Sahel, il apparaît nécessaire d'opérer un retour sur la matrice structurelle des conflits en cours, ayant alimenté les différentes formes de violences. Nous reviendrons ensuite sur les enjeux théoriques liés aux dynamiques du conflit, puis sur notre approche sociologique des mobilisations armées. Enfin, nous détaillerons notre méthodologie dans un retour réflexif sur notre terrain, avant de présenter l'organisation de la thèse.

Cadrage historique des conflits en cours

Les évènements qui ont confronté une grande partie des Sahéliens à des cycles de violences armées ces dix dernières années ont plongé la région dans une « crise[2] » qui a reconfiguré le gouvernement des populations et les pratiques sécuritaires.

En 2010, dans le Nord du Mali, une poignée de jeunes Touaregs fonde le Mouvement national de l'Azawad (MNA) et s'organise pour que ce territoire - correspondant aux régions administratives de Tombouctou, Gao et Kidal – obtienne plus de reconnaissance et de liberté[3]. En 2011, une intervention militaire internationale menée par les Français et les Britanniques provoque la chute du colonel Kadhafi et de son régime, au pouvoir depuis 1969[4]. La mort du « guide » libyen modifie de nombreux rapports de pouvoir au Sahel, où il menait une politique active d'influence[5] diplomatique, militaire et économique. De nombreux combattants Touaregs qui servaient son armée reviennent alors au Mali[6]. Ces derniers, avec leur expérience, leur capacité de combat et leurs armes deviennent des acteurs déterminants dans l'engrenage guerrier dans le Nord du pays[7].

En 2012, le MNA devient le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) et prend les armes contre l'État malien, pour réclamer l'indépendance du Nord du pays. Il est rapidement rejoint par des groupes se réclamant du Djihad, incarnés principalement par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), né d'une scission avec le premier. Cette force insurrectionnelle fait fuir les forces armées maliennes (FAMA) et administre un large territoire, en occupant les trois plus grandes villes de sa partie Nord : Kidal, Gao et Tombouctou. Au même moment, le pouvoir central bamakois est balayé par un coup d'État mené par une partie des militaires, qui

[2] Bonnecase, Vincent. « Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 5-22.
[3] Chebli, Denia. « La révolte en héritage. Militantisme en famille et fragmentation au Nord-Mali (MNLA) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 234, no. 2, 2019, pp. 453-481.
[4] Chena, Salim et Tisseron, Antonin. « Ruptures d'équilibre au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, no. 245, 2013, pp. 71-84.
[5] Pellerin, Mathieu. « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, no. 4, 2012, pp. 835-847.
[6] Idem.
[7] Poupart, Pauline. « Quand la puissance se disperse : les relations entre le Sahara-Sahel et le Maghreb depuis la chute du colonel Kadhafi (2011-2018) », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 101-121.

fait fuir le Président Amadou Toumani Touré, dit « ATT »[8]. Le capitaine Sanogo prend les commandes du putsch et s'impose comme l'interlocuteur principal de la communauté internationale. Néanmoins, l'incapacité des militaires, conjuguée à la pression de la communauté internationale, amène au passage à une présidence intérimaire. Chez les rebelles, des dissensions apparaissent rapidement et les Touaregs du MNLA sont progressivement chassés par les groupes djihadistes durant l'année 2012[9]. Ces derniers administrent alors les populations pendant plusieurs mois[10]. Leur prise de contrôle des grandes villes du Nord est largement relayée par les médias internationaux, notamment par la mise en place d'actions spectaculaires inspirées d'une application de la charia, comme les punitions corporelles ou la destruction des mausolées de Tombouctou.

Face à cette progression, le gouvernement de transition malien sollicite l'intervention de la France, qui déclenche l'opération militaire Serval le 11 janvier 2013[11]. Elle s'avère être un succès tactique rapide : les combats dispersent les djihadistes et permettent de reconquérir les territoires du Nord, alors que des premiers accords de paix sont signés à Ouagadougou[12]. Quelques mois après, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) voit le jour, avec pour objectif de sécuriser les populations et d'accompagner le processus politique de réconciliation nationale. Aussi, en 2014, l'opération Serval se transforme en opération Barkhane[13], ce qui entérine la présence militaire française de manière durable, dans cette lutte contre les groupes djihadistes[14]. L'opération Serval s'érige aujourd'hui comme un modèle sur le plan militaire afin de démontrer que l'intervention d'une force réduite peut avoir des effets politiques et

[8] Siméant, Johanna, et Traoré, Laure. « Mali : le putsch et le Nord vus de Bamako », *SciencesPo CERI - CNRS, (coll. « Les dossiers du CERI »)*, 2012.

[9] Bencherif, Adib, et Campana, Aurélie, « Alliances of Convenience: Assessing the Dynamics of the Malian Insurgency », *Mediterranean Politics*, 2017, vol. 22, no. 1, pp. 115-134.

[10] Bouhlel, Ferdaous et Guichaoua, Yvan. Norms, non-combatants'agency and restraint in Jihadi violence in Northern Mali. *International Interactions*, 2021.

[11]Daho, Grégory et al. *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Rue d'Ulm, série « Sciences Sociales », 2022.

[12] Bencherif, Adib. « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations », *Politique africaine*, vol. 150, no. 2, 2018, pp. 179-201.

[13] Elle intègre aussi l'opération Épervier, au Tchad. Debos, Marielle, et Powell, Nathaniel. « L'autre pays des « guerres sans fin ». Une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 221-266.

[14] Bergamaschi, Isaline. « French Military Intervention in Mali: Inevitable, Consensual yet Insufficient », *Stability : International Journal of Security & Development*, 2013, vol. 2, no. 2, pp. 1-11.

stratégiques plus larges[15]. Barkhane reçoit ensuite, à partir de 2020, le soutien d'autres États (estonien, tchèque et suédois) à travers la force Takuba, composée de forces spéciales. Enfin, le G5 Sahel est créé à l'occasion d'un Sommet des Chefs d'État de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad, en février 2014[16], avec l'ambition d'aider les armées nationales en mutualisant leurs forces, notamment dans les zones frontières. Il devait permettre un désengagement progressif de la France[17].

Sur le plan de la politique interne malienne, les négociations politiques aboutissent, en 2015, à de nouveaux accords de paix, négociés cette fois à Alger. Ces derniers suscitent quelques espoirs de voir la situation s'apaiser, qui sont vite déçus. Les groupes armés n'ont jamais abandonné les armes et les djihadistes s'implantent de manière permanente dans le tissu social. Ils gagnent le centre du Mali – devenu depuis le théâtre d'affrontements armés d'une extrême violence - ainsi que les pays frontaliers. La dégradation de la situation sécuritaire conduira à un coup d'État et l'arrivée au pouvoir du colonel Assimi Goïta, en 2021. Alors que l'ensemble du territoire malien est désormais confronté à des violences armées, son voisin burkinabè connaît lui aussi une période troublée.

L'année 2014 voit une insurrection populaire mettre fin aux vingt-sept ans de pouvoir du Président burkinabè Blaise Compaoré[18]. Pourtant contesté depuis longtemps[19], le « Beau Blaise » doit sa longévité au pouvoir au caractère « semi-autoritaire » de son régime, à savoir la capacité de l'ex-président à laisser une certaine liberté dans l'espace public tout en limitant la subversion[20]. La chute du régime et son héritage laisse alors apparaître la matrice structurelle de la crise actuelle : à partir des années 1990, on observe un affaiblissement de l'administration promu par les conditions de l'aide au développement reçue par le pays. Simultanément, l'appareil d'État - pour se maintenir au pouvoir - entretient des réseaux

[15] Charbonneau, Bruno. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 322-340.
[16] Desgrais, Nicolas. « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective propre au Sahel », *Les Champs de Mars*, vol. 30+s, no. 1, 2018, pp. 211-220.
[17] Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 137-152.
[18] Beucher, Benoît. « « À comportement du berger, réponse du mouton » ? Éléments pour une économie morale du soulèvement d'octobre 2014 au Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, vol. 265, no. 1, 2018, pp. 39-58.
[19] Bonnecase, Vincent. « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, vol. 137, no. 1, 2015, pp. 151-168.
[20] Hilgers, Mathieu, et Augustin, Loada. « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, vol. 131, no. 3, 2013, pp. 187-208.

clientélistes d'accès au pouvoir et une bureaucratie centralisée, dans une démocratie à « double-façade[21] » qui s'appuie sur l'essor des milieux financiers et l'aide internationale[22]. Dans la région, Blaise Compaoré maintenait une grande influence, notamment grâce à une diplomatie informelle, qui lui donnait un rôle d'arbitre dans de nombreux conflits : Côte d'Ivoire, Mali, Sierra Leone… Ce dernier possédait de solides réseaux construits autour de relations interpersonnelles, avec des groupes rebelles touaregs ou djihadistes. La période Compaoré laisse un système de sécurité articulé autour d'une garde prétorienne, le redouté « Régiment de sécurité présidentiel » (RSP), une troupe d'élite bien équipée et entraînée, contrairement au reste de l'armée[23]. Dirigé par Gilbert Diendéré, officier ayant lui aussi de nombreux réseaux d'influence au Sahel, le RSP tente de profiter de cette période de recompositions pour s'imposer par les armes, mais rate son coup d'État en 2015. Il est alors dissout et sa disparition aggrave la désorganisation de l'appareil sécuritaire. Ce coup d'État s'inscrit dans une continuité dans le pays, où l'institution militaire et la violence ont été, pendant la période républicaine, des ressources politiques majeures : Thomas Sankara en 1983 et son successeur, Blaise Compaoré en 1987, avaient eux aussi pris les commandes du pays par la force. La transition politique, si elle essaye de s'autonomiser de l'influence des militaires, peine à les exclure du paysage politique Burkinabè[24].

Cette période de transformations politiques coïncide avec une augmentation sensible du banditisme. Sans réponse sécuritaire adaptée, des groupes d'autodéfense prolifèrent et se structurent, notamment ceux qui se définissent comme « Koglweogos », que l'on peut traduire comme « gardiens de la brousse », en Mooré, la langue principale du pays[25]. Ils se développent rapidement en luttant contre le banditisme, dans les zones rurales et péri-urbaines du pays. L'émergence de cette nouvelle force politico-sécuritaire provoque aussi de nombreuses tensions et des violences entre différentes communautés. Cette situation se conjugue à une implantation constante de groupes se réclamant du djihad, depuis 2015, qui profitent de cette situation sécuritaire dégradée pour s'implanter dans les zones

[21] Voir : Hilgers, Mathieu, et Jacinthe, Mazzocchetti. *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. Karthala, 2010.
[22] Samuel, Boris. Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les trajectoires de la planification au Burkina Faso », *Sociétés politiques comparées*, n°16, juin 2009.
[23] Sampana, Léon. « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », Les Champs de Mars, vol. 28, no. 3, 2015, pp. 34-49.
[24]Idem.
[25] Da Cunha Dupuy, Romane. Quidelleur, Tanguy: « Mouvement d'autodéfense au Burkina Faso. Diffusion et structuration des groupes Koglweogo », Noria, 15 novembre 2018.

périphériques du territoire, notamment au Nord et à l'Est, en capitalisant sur des conflits préexistants[26].

Ainsi, une galaxie[27] de groupes djihadistes s'enracine et se renforce dans les deux pays[28]. Ces derniers réussissent même à monter des attaques spectaculaires et symboliques comme, en 2018, celle contre l'état-major général des armées burkinabè, en plein centre de la capitale, ou encore au QG de la Force conjointe du G5 Sahel, au Mali. Les conflits armés se diffusent, épousant les tensions socio-politiques préexistantes et mobilisant de manière croissante un répertoire identitaire[29]. Dans cette guerre, les années 2018 et 2019 marquent un tournant dans l'histoire des deux pays qui deviennent les théâtres de massacres inédits sur les populations civiles, où sont impliqués des groupes d'autodéfense[30]. Ces évènements s'inscrivent notamment dans des cycles de représailles entre les communautés peules accusées de collusion avec les djihadistes[31].

Ces deux pays du Sahel connaissent donc une multiplication des groupes armés nourrissant une diffusion continue des violences, particulièrement contre les civils. Ces violences ont provoqué de nombreux déplacements de populations, des crises alimentaires ainsi que des milliers de morts et de blessés. Surtout, elles se sont diffusées vers le centre du Mali et le Burkina Faso - au départ épargnés par le conflit - qui constituent notre terrain de recherche. Plus largement, la guerre a provoqué des ruptures politiques et sociales profondes et mis en arme les conflits et les tensions préexistantes.

---

[26] International Crisis Group. « Nord du Burkina Faso : ce que cache le Jihad », rapport no. 254, 12 octobre 2017.

[27] Les groupes armés se réclamant du Djihad au Sahel sont majoritairement affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Voir par exemple : Antil, Alain. « Violence sans fin au Sahel », *Études*, no. 9, 2020, pp. 19-30.

[28] Sandor, Adam, et Campana, Aurélie. « Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 2019, vol. 53, no 3, p. 415-430.

[29] Poudiougou, Ibrahima, et Giovanni, Zanoletti. « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache. Violence et question foncière au Mali », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 37-65.

[30] Deux marquent particulièrement les esprits, à Yirgou (plus de 200 morts), au Burkina Faso, où sont impliqué des membres du groupe d'autodéfense Koglweogo, et à Ogossagou (plus de 160 morts), au Mali, menés par les chasseurs-miliciens.

[31] Human Rights Watch. « "Avant, nous étions des frères" : Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali », rapport, décembre 2018.

L'espace de la guerre au Burkina Faso et au Mali

Les deux pays où nous avons mené nos recherches sont unanimement considérés comme étant « en crise », depuis de nombreuses années. La « région sahélienne » est tout d'abord une construction discursive qui forme certes un ensemble relativement cohérent, mais dont les frontières n'ont cessé d'être modifiées selon les perceptions et les caractéristiques qui lui ont été attribuées[32]. Le Sahel n'est pas seulement une zone géo-climatique. D'abord perçu au tournant des années 1970 comme un symbole de la pauvreté, des sècheresses et des famines[33], il est désormais aussi vu au prisme de « la menace ». C'est ce que soulignait déjà, en 1991, Didier Bigo, parlant de « l'idéologie de la menace du Sud[34] », que ce soit au travers des sujets migratoires, démographiques ou « terroristes ». L'espace sahélien, au travers des représentations internationales, est désormais considéré comme une zone propice à la « radicalisation religieuse » et associé à une vision politique profondément militarisée[35].

Comment penser des dynamiques sociales violentes dans des théâtres nationaux distincts ? Pourquoi le Burkina Faso et le Mali apportent-ils de nouveaux éléments sur la guerre en cours au Sahel et ses impacts sur les comportements des individus qui y prennent part ? Nous partons de l'observation d'une modification du socle des sociétés[36] malienne et burkinabè dans un contexte de violence généralisée. L'espace sahélien est marqué de modes de gouvernement multiples, dans lequel les États restent pourtant centraux[37] et où les dynamiques conflictuelles transnationales nourrissent les antagonismes pour la conquête du pouvoir[38]. L'approche que nous proposons réside alors dans la construction d'un objet de recherche au travers d'une vision des conflits armés qui, selon nous, se comprennent comme des phénomènes transnationaux. Comment rendre-compte finement des changements

[32] Bonnecase, Vincent. « Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », art. cit.
[33] Bourgeot, André. « Sécheresses et famines du Sahel », *L'Homme*, tome 16, n°4, 1976, pp. 146-148.
[34] Didier, Bigo. « L'idéologie de la menace du Sud », *Cultures et conflits*, n° 2, 1991, pp. 3-15
[35] Ibid.
[36] Elias, Norbert. *Moyen Âge et procès de civilisation*, EHESS, 2021.
[37] Chena, Salim. « L'État dans les relations transnationales. Le cas de l'espace saharo-sahélien », *NAQD*, vol. 31, no. 1, 2014, pp. 113-132.
[38] Didier, Bigo. « Guerres, conflits, transnational et territoire (Partie 1) », *Cultures & Conflits*, n 21-22, printemps-été 1996, pp. 397-418.

d'échelles, et de la co-production de la violence par des dispositifs[39] sécuritaires locaux, nationaux et internationaux ?

Notre difficulté initiale était de décrire les dynamiques en cours sur le vaste territoire où nous avions récolté des matériaux disparates, afin de travailler à une « mise en intrigue[40] » du monde social. Il s'agissait, tout en mettant l'accent sur les particularismes locaux des conflits, de donner une portée plus générale à nos travaux. Cette collecte de données a réservé beaucoup de surprises, tout en venant conforter nos premières intuitions de recherche : la résonnance des discours de nos enquêtés, autant au Burkina Faso qu'au Mali, a progressivement validé l'approche transnationale. Le principal obstacle théorique était de trouver un cadre rendant compte de ces dynamiques tout en restituant les éléments nationaux et locaux propres aux pays étudiés, et ce, particulièrement à un moment où les configurations locales font écho à des processus qui les dépassent et s'inscrivent dans des questions à portée universelle[41].

Il s'agit alors de sortir d'une compréhension des conflits dans le seul cadre étatique. Nous plaçons pour ce motif nos recherches dans une « aire géographique[42] », en choisissant de parler des changements de « configuration[43] » sur ce territoire, selon la terminologie de Norbert Elias, qui rend très bien compte de la dimension d'interdépendance et d'interactions entre les acteurs, faisant fi des frontières[44]. Aussi, notre travail choisit d'étudier de nombreux aspects des dynamiques sociales violentes en cours : les interventions militaires

---

[39] À la suite des travaux de Michel Foucault, le « dispositif » est selon nous, un ensemble fonctionnel et intégré d'éléments organisationnels et d'instruments d'ingénierie sociale indispensable au fonctionnement du mécanisme d'une politique publique. Voir : Foucault, Michel. *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975 ; Pour les groupes armés, nous utilisons le terme de « dispositif » qui fait référence au programme collectif de recherches intitulé « Transformations des guerres : dispositifs privés et publics de gestion de la violence ». Il rend compte de « bandes armées, milices villageoises, groupes vigilantistes, écuries politico-militaires, groupements segmentaires, etc., mais aussi "communautés de paix", organisations "humanitaires" de prise en charge des conséquences des conflits, […] capables de structurer des réseaux, des savoirs, des normes, des institutions autour de différents registres (guerriers, militaires, sécuritaires et humanitaires) et à différentes échelles du local (du terrain d'affrontement guerrier au terrain de la production des normes dans les officines gouvernementales ou internationales) », Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le « dispositif milicien » », *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, édité par Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Makki, Sami, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012. (pp. 23-55).

[40] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia-Bruylant, 2008.

[41] Geertz, Clifford. « La description dense », *Enquête*, n°6, 1998, pp. 73-105.

[42] En opposition aux « aires culturelles », peu utiles dans notre cas, car trop culturalistes. Voir : Kienle, Eberhard. « « Aires culturelles » : travers et potentiels », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 21, no. 2, 2014, pp. 49-59.

[43] Elias, Norbert. *La société des individus*, Fayart, 1991.

[44] Elias, Norbert. *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975.

internationales, les recompositions de l'État, les conflits communautaires, les mobilisations armées, la circulation des pratiques, ou encore les trajectoires politiques individuelles liées au métiers des armes.

Observer les recompositions politiques et sociales simultanées sur ce même territoire permet de retracer finement les évolutions d'un conflit devenu régional. Dans un espace qui ignorait/se jouait déjà les frontières politiques avant ces violences massives[45], il nous apparaît en effet important d'éviter de « nous enfermer dans le piège de l'histoire nationale[46] » pour reprendre les mots de Jean-François Bayart. Notre démarche ambitionne de contourner l'écueil d'une analyse des dynamiques de violences dans des carcans nationaux, ou seulement au prisme du « local ». Les échanges commerciaux, les mobilisations armées, les pratiques diplomatiques, et surtout la guerre, doivent se comprendre en analysant l'aspect structurant des dimensions transnationales. Les conflits armés contemporains, d'une manière plus générale, tendent à s'affranchir du cadre que les États leur ont par le passé imposé[47]. Notre cadrage théorique[48], dans une configuration de violences armées qui recouvrent une multitude de cas particuliers, permet alors de penser les conflits en cours en créant un modèle « abstrait[49] » englobant ces territoires plongés dans la violence.

Autre point important, nous avons fait le choix d'écarter un modèle de comparaison contrôlée qui selon nous, ne s'adapte pas à ces deux cadres nationaux qui s'influencent, interagissent et dans lesquels les violences armées se diffusent. Notre modèle poursuit ainsi les travaux de Roland Marchal et de Christine Messiant sur d'autres conflits transnationaux, considérant que ces deux pays sont désormais dans un « système de conflit[50] » compris comme : « des conflits armés produits de conjonctures nationales distinctes et relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents (qui) s'articulent les uns aux autres et brouillent

---

[45] Bennafla, Karine. « Mise en place et dépassement des frontières entre Maghreb et Afrique noire : approche géo-historique », *Cultures Sud*, no 169, 2008, pp. 15- 21.

[46] Jean-François Leguil-Bayart. Comparing from below - Comparer par le bas. Sociétés politiques comparées, 2008, pp.1-25. ffhal-01022064f

[47] Berdal, Mats. « How "New" Are "New Wars" ? Global Economic Change and the Study of Civil War », *Global Governance*, 9 (4), 2003, pp. 477-502 ; Kalyvas, Stathis. « "New" and "Old" Civil Wars : A Valid Distinction ? », *World Politics*, 54 (1), 2001, pp. 99–118.

[48] Lund, Christian. « Of What Is This a Case?: Analytical Movements in Qualitative Social Science Research." *Human Organization*, 73, no. 3, 2014, pp. 224–34.

[49]Idem.

[50] Marchal, Roland. « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique africaine*, vol. 102, no. 2, 2006, pp. 135-154. Voir aussi, à propos du Libéria et de l'Afrique de l'Ouest : Marchal, Roland, et al. « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? », *Politique africaine*, vol. 88, no. 4, 2002, pp. 5-12.

les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement. Ces conflits entrent en résonance et s'imbriquent les uns dans les autres, transformant leurs conditions de reproduction et, surtout, les parties qui s'affrontent, les enjeux de la lutte et les objectifs poursuivis. Une telle intrication de violences armées civiles et internationales fait ainsi système[51]». Cette définition nous apparaît comme éclairante pour notre cas d'étude. Pour notre modèle, il ne s'agit donc pas ici de faire une comparaison[52] mais de comprendre ce qui se joue sur un territoire, certes traversé par une frontière administrative, mais dans lequel des acteurs et des pratiques multiples circulent et où des phénomènes sociaux similaires apparaissent. La régionalisation des violences, les interventions militaires transnationales et la mobilité des acteurs s'intègrent donc bien *in fine* dans un système de conflits, induisant des observations et la mise en parallèle de deux trajectoires nationales différentes, tout en restituant leurs particularismes. Parler de système permet d'osciller entre une perspective macro et micro-sociale : on ne peut comprendre les violences en cours au Burkina Faso sans faire un détour par le Mali, et inversement. Cette thèse a donc pour objectif, grâce à une étude par le bas, de démontrer que l'enchevêtrement des conflits obéît à des logiques propres et représente un parti pris dans la somme d'écrits surplombants sur la guerre au Sahel.

Ce cadrage nous paraît opportun puisque malgré la reconnaissance à l'international de leur monopole de la représentation des populations[53], les gouvernements du Burkina Faso et le Mali se voient dans l'incapacité de réguler la violence sur le territoire qu'ils partagent. Cette impuissance se traduit notamment par une hausse des violences dans les zones périphériques et près de leurs frontières communes. Les territoires restent en effet plus stables que les États et les guerres civiles provoquent finalement assez rarement une modification des frontières. Il apparaît alors qu'au niveau local, pour des groupes d'autodéfense par exemple, la mise en place d'un contrôle des taxes, d'une justice alternative ou la recherche de la reconnaissance internationale sont particulièrement structurantes et s'observent de manière constante.

Ensuite, les formes de l'intervention internationale renforcent, selon nous, la pertinence de notre démarche. Les deux pays sont le théâtre d'une multitude d'interventions extérieures et sont des exemples éclairants de territoires plongés dans la « guerre contre le

[51] Idem.
[52] Schultheiss, Franz. « Comme par raison – comparaison n'est pas toujours raison. Pour une critique sociologique de l'usage social de la comparaison interculturelle », *Droit et société*, vol. 11-12, n° 1, 1989, p. 219-244.
[53] Baczko, Adam, et Dorronsoro, Gilles. « Thinking about civil wars with and beyond Bourdieu: State, capital and habitus in critical contexts », *Journal of Classical Sociology*, Mars 2021.

terrorisme ». Depuis les années 2000, on observe en effet une circulation des discours sur le djihadisme et terrorisme visant aussi à favoriser de nouveaux partenariats extérieurs ou de nouvelles alliances[54]. Ils révèlent un processus d'importation et d'exportation de ce concept, tant au Sahel, qu'au Moyen-Orient, ou encore en Asie[55], dans un phénomène de « mondialisation de l'insécurité », décrit par Didier Bigo, qui rend obsolètes les frontières nationales[56] pour les politiques de sécurité. Sur ces différents continents, en effet, des politiques visant à lutter contre les djihadistes ont multiplié les interventions militaires et les dispositifs transnationaux, afin de combattre l'influence d'insurrections utilisant un répertoire islamiste. Ces politiques ont été le produit d'acteurs opérant à différentes échelles qui ont fait converger leurs agendas. Ces interventions internationales ont aussi des effets déstructurants sur les États et les sociétés et favorisent le gouvernement transnational des populations[57]. Notre ambition est d'éclairer les dynamiques sociales qui déterminent la transformation des positions dans les espaces nationaux du pouvoir[58]. Ces concurrences se forment autour de l'État et nous nous servirons de l'analyse des groupes d'autodéfense, comme d'une clé d'accès et un révélateur de ces structures nationales et internationales.

Enfin, les mobilisations armées que nous observons combattent un phénomène djihadiste transnational. La propagation de cette idéologie et de ses mobilisations armées a facilité le recrutement local au sein des populations et la conquête de nouveaux territoires[59]. En effet, des travaux ont montré que les rebellions contre les États étaient rarement le fruit de dynamiques purement nationales, notamment car elles nécessitent la constitution de sanctuaires[60], ou la captation de ressources extérieures. La stratégie d'une guérilla s'implantant de manière transnationale a également structuré les réponses sécuritaires qui ont été apportées. L'étude de la co-production de la violence dans ces espaces nous apparaît alors être un cadre théorique adéquat à la compréhension des conflits contemporains.

---

[54] Antil, Alain. « L'Afrique et la « guerre contre la terreur » », *Politique étrangère*, no. 3, 2006, pp. 583-591.
[55] Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », *Cultures & Conflits*, vol. 123-124, no. 3-4, 2021, pp. 67-82.
[56] Bigo, Didier. « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, no. 58, 2005, pp. 53-101.
[57] Dorronsoro, Gilles. *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*. Karthala, 2021.
[58] Dezalay, Yves, et Garth, Bryant G. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago Boys"*, Seuil, 2002.
[59] Ibrahim, Ibrahim Yahaya. « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 87-100.
[60] Salehyan, Idean. *Rebels Without Borders: Transnational Insurgencies in World Politics*, Cornell University Press, 2009.

Une sociologie de l'autodéfense au Sahel

Comme le soulignait Gilles Bataillon, il faut montrer que les conflits armés ne sont pas le fruit d'une désorganisation du social ou d'un « chaos », mais bien au contraire, des « modes spécifiques de surgissement et de mise en forme du social[61] ». L'émergence de l'autodéfense, dans un moment de hausse générale de la violence, s'inscrit en effet à un moment particulier et s'incarne comme le moteur « de compositions non désirées qui résultent de la juxtaposition d'actions individuelles ou collectives[62] ». Nous nous éloignons tout d'abord des analyses qui établissent une distinction entre les groupes armés qui se mobilisent pour des raisons économiques (*greed*) et d'autres pour des projets politiques (*grievance*)[63], largement critiquées[64]. Il s'agit pour nous de comprendre comment les conflits qui s'installent dans le monde rural, poussent de nombreuses personnes à se réfugier dans le métier des armes[65] et à s'engager dans une multitude de formations armées.

Lorsque notre enquête commence en 2017, on parlait encore peu du Burkina Faso et du centre du Mali, que ce soit dans les médias ou dans la recherche, comme des zones risquant d'être touchées par les conflits armées. La région s'installe alors pourtant dans ce que nous pourrions décrire comme une situation de « ni guerre ni paix[66] ». La définition qu'en donnent Dominique Linhardt et Cédric Moreau de Bellaing nous apparait utile afin d'expliquer la perpétuation des violences et l'apparition d'un conflit armé. Il s'agit pour eux d'une situation où l'on observe « un accroissement d'antagonismes armés caractérisés par la superposition et l'enchevêtrement, souvent complexe, de différentes dimensions, qui renvoient tantôt à la guerre intérieure, avec des gouvernements confrontés à des insurrections, des rébellions ou des sécessions, voire même à certaines formes particulièrement meurtrières de criminalité organisée, tantôt à la lutte entre des groupes ou des factions à l'intérieur de ces contextes de violence, tantôt encore à l'intervention, directe ou indirecte, ouverte ou dissimulée,

---

[61] Bataillon, Gilles. « Analyser le chaos », *Cultures & Conflits*, hiver 1996-printemps 1997. http://journals.openedition.org/conflits/151.

[62] Idem.

[63] Collier, Paul, et Hoeffler, Anke. « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, no. 4, 2004, pp. 563-595.

[64] Marchal, Rolland et Messiant, Christine. « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, vol. 16, no 3, 2002, pp. 58-69.

[65] Grajales, Jacobo. « Privatisation et fragmentation de la violence en Colombie. L'État au centre du jeu », *Revue française de science politique*, vol. 67, no. 2, 2017, pp. 329-348.

[66] Linhardt, Dominique, et Cédric Moreau de Bellaing. « Ni guerre, ni paix. Dislocations de l'ordre politique et décantonnements de la guerre », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 7-23.

ponctuelle ou continue, de puissances extérieures[67]. » Surtout, nous observons alors un moment d'indétermination entre la guerre et la paix, durant lequel la violence armée s'immisce progressivement dans la vie des sociétés, devenant presque « ordinaire », tout en modifiant les rapports politiques et sociaux[68].

Cette situation perdure jusqu'au tournant des années 2018 et 2019 qui constitue un moment de rupture. Il correspond à l'apparition des violences de masses contre les civils, d'armement croissant des populations et d'affrontements meurtriers entre les armées nationales et internationales avec les groupes djihadistes. Cette conflictualité large s'étend spatialement et provoque la fuite de millions de déplacés dans les deux pays. Nous considérons, à la suite des travaux d'Adam Baczko et Gilles Dorronsoro, que ces nouvelles configurations répondent désormais aux critères d'une forme de guerre civile : « définie comme la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente. Un ordre social suppose, avec un degré d'institutionnalisation variable, trois choses : une économie de la violence, une économie des différentes espèces de capitaux et un état des relations inter-champs. Le territoire national voit donc la coexistence de hiérarchies identitaires, de systèmes juridiques et de régimes de propriété économique concurrents. Les ordres sociaux rivaux sont immédiatement visibles quand les mouvements armés sont territorialisés, mais d'autres modalités – comme une division jour/nuit du contrôle de la population – peuvent également exister[69] ». Nous envisageons cette situation comme une période d'intense renégociation des hiérarchies sociales ainsi que des conversions de capitaux.

Pour montrer les transformations de ce conflit, notre travail se concentre sur les trajectoires des mobilisations armées se réclamant de l'autodéfense qui contribuent à diffuser les violences au sein des sociétés. Durant ces différentes phases de la formation d'une guerre civile, elles ont elles-mêmes connu des configurations variées selon les régions et l'intensité

---

[67]Idem.

[68] Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Sami, Makki. *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012 ; Koloma Beck, Teresa. *The Normality of Civil War : Armed Groups and Everyday Life in Angola*, Campus-Verlag, 2012 ; Mac Ginty, Roger. *No War, No Peace : The Rejuvenation of Stalled Peace Processes and Peace Accords*, Palgrave Macmillan, 2008 ; Richards, Paul. *No Peace, No War : An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Ohio University Press-J. Currey, 2005.

[69] Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, vol. 67, no. 2, 2017, pp. 309-327.

des affrontements armés. Nous utiliserons donc la prolifération d'organisations d'autodéfense variées, dans leurs différents aspects combattants, politiques et sociaux, pour étudier les aspects locaux, nationaux et transnationaux de la guerre.

Autodéfenses, vigilants et miliciens

Le label de « l'autodéfense » désigne généralement des groupes organisés exerçant la violence et recouvre une pluralité de formes d'actions et d'objectifs. On retrouve cette terminologie de manière globale : au Mexique, des mobilisations se réclamant de l'autodéfense se battent contre les Narcos[70] et au Congo, elles protègent les intérêts d'hommes d'affaires[71] ; dans les années 1980, en Colombie, des groupes d'autodéfense luttaient contre le parti communiste ; en Pologne, pendant la seconde guerre mondiale, ils étaient constitués de juifs persécutés par les Nazis[72] ; aux Etats-Unis, de nombreux membres du parti des Black Panthers s'en sont aussi réclamés[73]. Surtout, l'autodéfense renvoie à la notion juridique de « légitime défense », qui permet de défendre les personnes et les biens en cas d'attaque injustifiée. La réponse apportée doit alors être proportionnelle à l'agression[74].

Dans cette situation de violence au Sahel, des groupes armés, pour refuser le terme de « milice » associé à une définition péjorative, mobilisent un discours « d'autodéfense » intrinsèquement lié à la protection des populations, montrant la circulation transnationale de ce terme[75]. Ces mobilisations peuvent être lues comme appartenant à un mouvement social, dont la dimension collective est un enjeu de la mobilisation, produit dans un espace de coopérations, de concurrences ou de conflits[76]. L'autodéfense s'envisage comme faisant

[70] Le Cour Grandmaison, Romain. « « Vigilar y Limpiar ». Identification et auto-justice dans le Michoacán, Mexique », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 103-125.
[71] Vlassenroot, Koen. « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, vol. 111, no. 3, 2008, pp. 44-68.
[72] Rykała, Andrzej. « En réaction aux « cas de brimades et même de meurtres ». L'autodéfense juive en Pologne. Le cas de Łódź. Contexte politique et géographique », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 216, no. 2, 2022, pp. 137-163.
[73] Dorlin, Elsa. *Se défendre. Une philosophie de la violence*, Éditions Zones/La Découverte, 2017.
[74] Calvez, Jean-Yves. « Du droit de renverser des gouvernements, des régimes », *Études*, vol. 399, no. 7-8, 2003, pp. 49-57.
[75] Siméant-Germanos, Johanna. « 6. La transnationalisation de l'action collective », *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines,* édité par Éric Agrikoliansky, La Découverte, 2010, pp. 121-144.
[76] Mathieu, Lilian. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Éditions Textuel, 2004.

partie d'un répertoire d'action collective[77], que les populations utilisent pour interpeller les autorités et se protéger des attaques. C'est ce que proposait d'ailleurs Les Johnson, dans ses travaux sur le vigilantisme aux États-Unis[78]. Ces mobilisations en armes utilisent différents cadrages qui correspondent à des « schèmes d'interprétation » permettant aux individus de « localiser, percevoir, identifier et étiqueter » des situations au cours de leur vie et dans le monde en général[79].

Désormais, le terme est largement utilisé par les groupes armés tant au Burkina Faso qu'au Mali et permet d'invisibiliser le caractère souvent tout aussi offensif que défensif des mobilisations. Par ailleurs, il est plutôt mis en avant par les représentants des groupes, mieux dotés en capitaux, qui savent mobiliser différents discours en fonction des auditoires[80]. Les membres de la base des groupes utilisent davantage des termes vernaculaires qui se traduisent par exemple comme « gardien », « protecteur » ou « chasseur », avec une forte connotation liée à la protection de la communauté. En Afrique, ces termes font généralement référence à des modes locaux de contrôle social ayant perduré malgré la colonisation et le développement des institutions policières ou militaires[81].

L'autodéfense se trouve à la jonction de la littérature sur le vigilantisme, compris comme une activité policière, et de celle sur les milices, associées à la guerre, qu'il nous est nécessaire de faire dialoguer. Au-delà des discours produits par nos enquêtés, comment catégoriser les activités que recouvrent ces mobilisations armées ? Dans notre cas et comme observé pendant le conflit en Côte d'Ivoire[82], les dispositifs d'autodéfense sont principalement structurés autour de la tension entre les registres vigilants et miliciens :

---

[77] Idem.

[78] Johnston, Les. « What Is Vigilantism? » *British Journal of Criminology,* 36, no. 2, 1996, pp. 220-36.

[79] Goffman, Erving. Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience, New York, Harper Colophon, 1974. Pour une synthèse, voir : Benford, Robert D, et Snow, David A. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, no. 3, 2012, pp. 217-255.

[80] Pour une adaptation des discours militants en fonctions des échelles, voir par exemple : Allain, Mathilde. « Les jeux d'échelles de l'action collective : militantisme local et solidarité internationale dans les campagnes de Colombie », *Critique internationale*, vol. 82, no 1, 2019, pp. 51- 73.

[81] Blanchard, Emmanuel. « Ordre colonial », *Genèses,* vol. 86, no. 1, 2012, pp. 2-7.

[82] Chauveau, Jean-Pierre, et al. « "Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le « dispositif milicien » », *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, *op. cit.*

Le registre vigilant :

Les mobilisations que nous observons ont tout d'abord attrait à des activités liées au « vigilantisme ». Terme issu d'un contexte nord-américain, Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer établissent que « le vigilantisme recouvre une gamme d'actions collectives, souvent violentes et illégales, mises en œuvre par des acteurs non étatiques dont la vocation proclamée est de maintenir l'ordre et/ou d'exercer la justice, au nom de normes juridiques ou morales[83]». Ces phénomènes se retrouvent de manière globale[84] et décrivent les différents répertoires d'action qui mettent en place des pratiques sécuritaire[85], qu'il s'agisse d'activités de police, de justice populaire, ou de contrôle des comportements sociaux[86]. L'irruption des vigilants est généralement justifiée par une configuration politico-sécuritaire marquée par la criminalité et pose surtout la question de leur rapport à l'État[87], compris comme « entité » mais aussi comme processus social complexe[88]. Dans les zones périphériques, peu dotées en fonctionnaires de polices ou en militaires, des citoyens se rassemblent afin de défendre la sécurité « des personnes et des biens ». Cette mobilisation répond à ce que les membres des groupes identifient comme des défaillances de l'État[89], qui en retour, les considère souvent comme un maintien de l'ordre bon marché[90]. L'installation d'une justice rapide, visible et réparatrice, est ainsi souvent au cœur de la production de leur légitimité[91]. En Afrique de l'Ouest, ces modalités de contrôle vernaculaire sont aussi le résultat de processus sociaux mêlant périodes précoloniale, coloniale puis républicaine. L'orientation de la violence afin que celle-ci ne remette pas en cause le gouvernement central, s'est institutionnalisée pendant la

---

[83] Favarel-Garrigues, Gilles, et Gayer, Laurent. « Violer la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 7-33.
[84] Abrahams, Ray. « Sungusungu: Village Vigilante Groups in Tanzania », *African Affairs*, vol. 86, no. 343, 1987, pp. 176-196.
[85] Pratten, David, et Sen, Atryee. *Global Vigilantes: Perspectives on Justice and Violence,* Hurst Publishers, 2007.
[86] Fourchard, Laurent. « Engagements sécuritaires et féminisation du vigilantisme en Afrique du Sud », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 57-78.
[87] Fourchard, Laurent. « État de littérature. Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », *Critique internationale*, vol. 78, no. 1, 2018, pp. 169-186.
[88] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, vol. 96, no. 4, 2004, pp. 139-162.
[89] Favarel-Garrigues, Gilles, et Laurent, Gayer. « Violer la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », art. cit.
[90] Head, Susette. « State, Law, and Vigilantism in Northern Tanzania », *African Affairs*, 105 (419), 2006, pp. 265-283.
[91] Rush Smith, Nicholas. « Rejecting Rights: Vigilantism and Violence in Post-Apartheid South Africa », *African Affairs*, 114 (456), 2015, pp. 341-360.

colonisation[92] et perpétuée ensuite, construisant une importante porosité entre les forces régulières, polices indigènes ou groupes de vigilants. Le peu de moyens matériels des services publics et un personnel policier trop restreint rendaient indispensable la présence d'alliés locaux. Ces mobilisations sont généralement peu mobiles, intermittentes et enchâssée dans des réseaux sociaux locaux.

Le registre milicien :

Nous nous éloignons d'une littérature normative qui présente les milices comme de simples supplétifs, ou des typologies sur leurs manières de faire la guerre : conventionnelle, irrégulière, symétrique non conventionnelle, urbaine[93]… Concernant un essai de définition des milices pendant les périodes de guerre, Jean-Pierre Chauveau, Samuel Bobo, Noël Kouassi et Koné Moussa, dans leur travail sur le conflit ivoirien, donnent une piste de réflexion éclairante qui nous apparaît comme fonctionnelle pour notre terrain. Le registre milicien est, selon eux, caractérisé par des formations où « la composante guerrière, généralement mobile, voire itinérante, est prédominante, et dont l'organisation interne et relationnelle est nettement distanciée de réseaux sociaux communautaires localisés. La figure milicienne correspondante est celle qui est la plus proche de l'idée courante de milice et de ses représentations populaires : une structure militarisée et durable, à la frontière relativement bien définie, insérée dans une organisation en réseau hiérarchisée et englobante dont l'objectif est la conquête (ou la défense) du pouvoir d'État, faiblement ancrée au sein des communautés locales[94] ». C'est ce qu'observait Danny Hoffman à propos des chasseurs Kamajors au Libéria et au Sierra Léone, recrutés d'abord localement. Ceux-ci s'étaient progressivement transformés en groupes paramilitaires progouvernementaux et combattaient à l'extérieur de leur territoire d'origine[95]. Dans la continuité de ces travaux, nous nous attachons à décrire les processus de milicianisation, compris comme la privatisation des dispositifs de coercition, formant un

[92] Blanchard, Emmanuel, et Glasman, Joël. « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », *Maintenir l'ordre colonial*, dirigé par Jean-Pierre, Bat, et Nicolas, Courtin, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 13.
[93] Voir par exemple : Kalyvas, Stathis. *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge University Press, 2006.
[94] Idem.
[95] Hoffman, Danny. *The War Machines : Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, Durham, Duke University Press, 2011.

conglomérat de bandes armées qui travaillent à la fois pour l'État et pour eux même[96]. Nous analysons les trajectoires des groupes d'autodéfense à l'aune du rôle que jouent les États, des transformations sociales qu'ils produisent dans les guerres, tout en restant attentifs aux effets de l'internationalisation de la guerre[97].

Une autodéfense qui emprunte aux deux registres :

Certes, les recherches ont souvent fait une distinction entre la figure des groupes vigilants et celle des milices[98]. Nos données empiriques montrent que, dans notre cas, les deux registres cohabitent plus qu'ils ne s'opposent, dans une grande perméabilité et une continuité des pratiques. Les ressorts de ce phénomène d'autodéfense fluctuent suivant les régions, le niveau de violence, la géographie, les ressources mobilisables et les objectifs poursuivis. Dans le conflit en cours au Sahel, ces catégories idéales-typiques ne sont pas exclusives et leur combinaison permet, au contraire, de rendre compte d'une large pluralité de structures et d'actions. Les histoires de vie, nos entretiens et nos observations ethnographiques montrent que l'émergence des groupes d'autodéfense et leurs activités miliciennes comme vigilantes s'inscrivent dans trois grandes dynamiques : une historicité particulière de politisation - notamment liée au registre « patriotique[99] », une culture violente dans les périphéries urbaines et rurales, mais surtout, dans l'apparition d'un conflit touchant massivement les civils. On observe donc généralement la coexistence d'activités vigilantes - liées à un travail policier - à une composante milicienne plus offensive, qui prend une importance croissante avec l'avancée du conflit.

Afin d'appréhender la complexité des formes de mobilisations armées au Sahel, nous nous attacherons donc à garder le terme « d'autodéfense », mobilisé de manière systémique

[96] Marchal Roland, « Terminer une guerre », *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, édité par Marchal, Roland, et Messiant Christine, Karthala, 1997, p. 34. Voir aussi : Banégas, Richard, et Marshall-Fratani, Ruth. « Côte d'Ivoire : Negotiating identity and citizenship », *African Guerrillas. Raging against the Machine*, édité par Böås, Morten, et Dunn Kevin C., Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2007, pp. 81-111.

[97] Quesnay, Arthur. « Régimes miliciens et gouvernement transnational dans les guerres civiles. Introduction », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 7-20.

[98] Akinyele, Rufus T. « Ethnic Militancy and National Stability in Nigeria : A Case Study of the Oodua People's Congress », *African Affairs*, 100 (401), 2001, pp. 623-640.

[99] Banégas, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*, vol. 81, no. 4, 2010, pp. 25-44.

par nos enquêtés. Le répertoire d'actions collectives de l'autodéfense apparaît comme l'objectivation d'une pluralité d'activités menées par ces groupes, qui affichent leur soutien à l'État central. Surtout, notre approche interroge la manière dont ces mobilisations modifient le gouvernement des populations et la régulation locale[100]. Il faut comprendre les politiques que produisent les hommes en armes et leurs conceptions pluralistes de l'État et de la sécurité. Il s'agira alors pour nous de considérer l'autodéfense comme un ensemble de pratiques sociales multiples d'activités de protection aux frontières floues et une manière de négocier et de contester certains ordres sociaux[101]. Malgré l'hétérogénéité des acteurs, par une composante guerrière de plus en plus importante, les groupes d'autodéfense renforcent leurs dynamiques de milicianisation et la violence qu'ils exercent. Ces situations correspondent à ce qu'avait pu décrire Richard Banégas dans le cas de la Côte d'Ivoire où la « milicianisation de la société » s'inscrivait dans un continuum de privatisation de la violence et de paramilitarisation du pouvoir[102]. Dans ces configurations, l'autodéfense s'affiche comme une pratique sociale ordinaire[103] qui se conjugue à un spectre large de conflits, où les mobilisations armées apparaissent comme de plus en plus « routinisées ».

Il apparaît qu'au-delà de l'image du chaos que peuvent renvoyer les violences exercées par une multitude de groupes, des formes de régulations peuvent être observées, notamment par la place centrale que conservent les États au sein de cette galaxie de mobilisations armées.

La régulation d'un marché de la protection dans la guerre

Le Burkina Faso et le Mali, avec l'avancée des djihadistes, seraient devenus les archétypes d'un effondrement institutionnel ainsi que de la faillite de l'État[104]. Pourtant, l'émergence des groupes d'autodéfense s'inscrit dans un enchevêtrement de processus

[100] Vlassenroot, Koen. « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, art. cit.
[101] Idem.
[102] Banégas, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire », *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, édité par Nathalie Duclos, Karthala, 2010, pp. 359-397.
[103] Belaid, Mehdi « Les mobilisations armées à l'est de la République démocratique du Congo : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire », *Critique internationale*, vol. 82, no. 1, 2019, pp. 31-49.
[104] Pour le Burkina, voir par exemple : D'Herbès, Pierre. Burkina-Faso : un verrou stratégique qui pourrait sauter, *Le Temps* (en ligne). Consulté le 4 janvier 2023. https://blogs.letemps.ch/pierre-d-herbes/tag/burkina-faso/ et pour le Mali : Michaïlof, Serge. « Mali, une guerre sans fin ? », *Revue Défense Nationale*, vol. 807, no. 2, 2018, pp. 51-55.

mêlant mutation de l'État et mobilisations armées. Ces dynamiques ont été analysées dans les travaux de Joseph Hellweg, qui explique notamment que les chasseurs-miliciens de l'association Benkadi en Côte d'Ivoire sont à la fois un produit de l'État et les rivaux de celui-ci[105]. Nos travaux et notre démarche de recherche *in situ* poursuivent les travaux critiquant les discours de « faillite » de l'État[106] en cas de conflit et le replacent au contraire comme un acteur majeur : la violence dans les périphéries burkinabè et maliennes est aussi en partie constitutive de l'ordre politique existant à Bamako et Ouagadougou[107]. Le conflit actuel a consacré la position de l'État comme un enjeu central des concurrences politiques et de la gestion de la violence et comme dans le cas de l'Est du Congo, les systèmes politiques se maintiennent malgré un « effondrement apparent[108] ». Cette évolution s'explique principalement par la mise en place d'un « gouvernement dans la violence[109] » par lequel l'État va remodeler son périmètre d'action, en organisant la violence et en l'inscrivant dans des rapports de forces politiques, notamment par la mobilisation de répertoires identitaires[110].

Nous abordons l'État par une sociologie des pratiques. Cet angle nous apparaît comme pertinent dans ces deux pays où les configurations locales sont marquées par une grande variété d'acteurs privés qui tiennent lieu d'État, que Christian Lund décrivait par la formule de « *twilight institutions*[111] ». Notre démarche s'attache donc à envisager l'État de manière large en y incluant toutes ses ramifications informelles, y compris les groupes armés qui s'en réclament[112]. Si les conflits ont pu provoquer un reflux des administrations, des policiers ou

---

[105] Joseph Hellweg, « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'État et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*, 144 (6), 2012, pp. 163-182.

[106] Gayer, Laurent. *Karachi : Ordered Disorder and the Struggle for the City*, Hurst, 2014 ; Debos, Marielle. *Living by the Gun in Chad : Combatants, Impunity and State Formation*, Zed Books, 2016 ; Lombard, Louisa. *State of Rebellion : Violence and Intervention in the Central African Republic*, Zed Books, 2016. Vlassenroot, Koen. « State and non-state regulation in African protracted crises : governance without government », *Afrika Focus*, 21 (2), 2008, pp. 7-22.

[107] Quidelleur, Tanguy. « Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali », *Critique internationale*, vol. 94, no. 1, 2022, pp. 53-75.

[108] Raeymaekers, Timothy. « Sharing the spoils. The reinvigoration of Congo's political system », *Politorbis*, n° 42, 2007, pp. 27-33.

[109] Grajales, Jacobo. *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Karthala, 2016.

[110] Poudiougou, Ibrahima, et Giovanni Zanoletti. « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache. Violence et question foncière au Mali », art. cit.

[111] Qui se traduit par « institution claire-obscure » : Lund, Christian. *Twilight Institutions. Public Authority and Local Politics in Africa*. Malden MA: Blackwell, 2007.

[112] Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006.

des militaires - déjà préalablement peu présents - les groupes d'autodéfense assurent la réalisation d'objectifs publics ou participent à l'autorité publique.

Comme le relèvent Timothy Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan : « l'absence d'État ne signifie pas que le vide existe à sa place. La vie locale peut souffrir d'une sous-administration tout en restant caractérisée par une cupidité souvent latente et déguisée, des conflits, et la négociation entre les différentes autorités, clans et factions. Cela signifie que l'étude de la politique et des pouvoirs locaux ne peut être réduite aux institutions « formelles » mais qu'il faut aussi prendre en considération tous les « espaces publics » et « les positions d'autorité[113] ». Dans cette relation construite dans les conflits, le marchandage ou encore la collusion entre les groupes armés et l'État, la notion de « dissidence relative[114] » est particulièrement éclairante : ces acteurs s'inscrivent dans un répertoire qui ne vise pas à s'opposer au système étatique mais à obtenir une mobilité sociale ascendante à l'intérieur de celui-ci. Les groupes d'autodéfense se présentent comme des partenaires légitimes de l'État. Ces phénomènes de « lutte pour la reconnaissance[115] » et les discours ambigus des mobilisations armées envers l'État ont été aussi largement décrits[116]. La volonté des porteurs d'armes d'intégrer l'État central a aussi été analysée par Karen Barkey dans ses travaux à propos de l'empire Ottoman[117]. Elle y décrit les interactions entre les bandits et les institutions et notamment, la manière dont ceux-ci vont alterner entre conflits et négociations, participant *de facto* à l'établissement d'administrations.

Le Burkina Faso et le Mali connaissent une configuration où se retrouvent une multitude d'acteurs armés. Sur ce territoire, se côtoient en effet des djihadistes, des groupes d'autodéfense, des bandits ou encore, des militaires, avec une grande fluidité des identités entre ces catégories. L'espace des violences semble ainsi se réguler dans une « économie de la violence[118] », comprise comme l'organisation relativement stable des interactions de compétition, de coopération ou de délégation, entre acteurs pouvant user de la violence ou

---

[113] Bierschenk, Timothy, et Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « Local powers and a distant state in rural central African republic », *Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 3, 1997, pp. 441-448.
[114] Grajales, Jacobo. *Gouverner dans la violence*. Le paramilitarisme en Colombie, *op. cit*.
[115] Honneth, Axel. *The struggle for recognition: The moral grammar of social conflicts*, Mit Press, 1996.
[116] Hagberg, Sten. *La chasse aux voleurs. Une association de chasseurs et l'administration de l'État dans l'ouest du Burkina Faso*, La Découverte, 2004 ; Basset, Thomas J. « The political ecology of Peasant-Herder conflicts in the northern ivory coast », *Annals of the association of American geographers*, vol. 78, no. 3, 1988, p. 453-472.
[117] Barkey, Karen. *Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization*. Cornell University Press, 1994.
[118] Baczko Adam, Dorronsoro Gilles, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, Vol. 67, no. 2, 2017, pp. 309-327.

de sa menace. Cette économie de la violence consacre alors la formation de ce que nous avons défini comme « un marché[119] de la protection » dans lequel évoluent les groupes d'autodéfense[120]. Dans cet espace d'échanges et de concurrences, l'État reste un régulateur central pour les groupes d'autodéfense qui se mettent en place sur son territoire, notamment en tant que « banque centrale de capital symbolique[121] ». Pour être légitime sur ce marché, les mobilisations armées se livrent donc une lutte incessante pour faire reconnaître leurs avantages acquis comme des distinctions afin de construire des relations d'autorité ou de pouvoir[122]. Nos travaux montrent que ce marché organise autour des institutions étatiques ce que nous définissons comme la concurrence pour « le monopole de la collaboration » avec l'État, où les mobilisations armées font valoir leurs différents avantages comparatifs : autochtonie[123], capital militaire, économique, politique...

Si la guerre et les crises peuvent conduire au renversement de certaines hiérarchies sociales, les marges de la violence sont souvent des espaces de reproduction sociale où prévalent les capitaux préexistants[124]. Alors que les deux pays optent avant tout pour une réponse militaire, les institutions doivent se choisir des alliés locaux et donc s'adonner à une production de plus en plus rigide de grilles de lecture identitaires. Cette question de l'identité peut être envisagée comme celle d'un capital bourdieusien et donc, une manière de revendiquer un accès à des ressources, généralement contrôlées par l'État[125]. Pour les agents qui vont investir dans ce capital, l'identité permet de se placer et de négocier les règles du classement entre les groupes sociaux. Si la plupart des mobilisations possèdent une dimension identitaire qui se construit aussi dans l'action[126], l'autodéfense met en lumière les hiérarchies identitaires implicites des sociétés burkinabè et malienne.

---

[119] Nous empruntons ce concept à la sociologie économique weberienne, qui considère le marché comme un espace où des candidats à l'échange entrent en concurrence. Voir par exemple : François, Pierre. *Sociologie des marchés*. Armand Colin, 2008.

[120] Quidelleur, Tanguy. « Les dividendes de « la guerre contre le terrorisme » : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 115-138.

[121] Bourdieu, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Raison d'agir / Seuil, 2012, p. 196.

[122] Idem.

[123] Bayart, Jean-François, et Peter Geschiere. « « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, vol. no 10, no. 1, 2001, pp. 126-128.

[124] Debos, Marielle. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, vol. 109, no. 1, 2008, pp. 167-181.

[125] Dorronsoro, Gilles, et Grojean, Olivier. *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Presses de Sciences Po, 2014.

[126]McAdam Doug, et al. « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, vol. 11, no. 41, 1998, pp. 7-32.

Dans celles-ci, certaines communautés seraient donc plus disposées à être des « patriotes » alliées de l'État. Si toutes ont subi des violences, la production et le renforcement de régimes identitaires se fait alors au détriment des populations qui sont assimilées à des alliés des djihadistes. C'est par exemple le cas des communautés peules, dont les initiatives d'autodéfense n'obtiendront jamais le soutien escompté de l'État. Cette suspicion est héritée des mémoires institutionnelles des deux pays. Historiquement, l'administration coloniale s'est toujours méfiée de populations comme les Peuls, assimilées à des nomades peu fongibles dans l'État moderne et prompts aux insurrections. Ces hiérarchies ont perduré pendant la période républicaine et Pierre Boilley, dans le cas du Mali, parlait de « marginalisation héritée » concernant les Touaregs[127].

Le classement implicite des groupes sociaux est particulièrement important sur le marché de la protection, au moment où l'État organise une contre-insurrection « patriotique » qui consacre une place centrale aux groupes d'autodéfense. L'intensification du conflit va aussi impliquer de manières croissantes les acteurs internationaux dont les pratiques de « stabilisation » vont rencontrer le marché de la protection.

L'internationalisation d'un marché

Très éloignés des clichés sur les combattants des milices africaines, présentés comme des « broussards » affublés de vieilles Kalachnikovs et de fétiches, les membres des groupes d'autodéfense sont au contraire très connectés. Ils échangent quotidiennement sur des messageries instantanées comme WhatsApp et tiennent des pages Facebook ou des comptes Twitter, afin de s'informer ou de diffuser leurs actions. Comment sortir ce cette vision des groupes d'autodéfense figés dans des configurations locales, afin de comprendre comment ceux-ci s'inscrivent dans des dynamiques transnationales ? Nos recherches montrent la manière dont ces mobilisations, perçues au départ comme des phénomènes vernaculaires et marginaux, sont progressivement devenus des acteurs majeurs des arènes[128] politiques locales et nationales, pour enfin accéder aux prébendes de l'international.

[127] Boilley, Pierre. « Nord-Mali: les frontières coloniales de l'Azawad », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 53 (3), 2019, pp. 469-484.

[128] Nous reprenons la notion d'arènes politiques comme « les lieux de l'interaction entre les acteurs impliqués dans les négociations et les décisions (ou les non-décisions) qui ponctuent la conduite des politiques publiques,

Dans cette lutte contre les djihadistes, la violence est co-produite par les acteurs locaux et internationaux[129], ce qui induit des effets sur les groupes d'autodéfense, dans ce que nous définissons comme la « milicianisation de la guerre contre le terrorisme ». Pour ce qui est de l'étude de l'internationalisation de la guerre au Sahel, des travaux se sont intéressés à l'aspect transnational du djihad[130], à la construction de la paix par la médiation et les négociations de paix[131], ou encore le processus de prise de décision en France[132]. Au Sahel, l'internationalisation a été surtout analysée à partir des États[133], et notamment des armées[134] ou de la société civile[135]. Partir des groupes d'autodéfense nous apparaît donc comme pertinent et original, tant la place qu'ils ont pris ces dernières années leur donne un rôle d'intermédiaire central entre les acteurs politiques locaux, nationaux et internationaux. Ils sont en effet progressivement devenus des composantes à part entière des interventions internationales et de la « guerre contre le terrorisme ». S'il existe une vaste littérature critique à propos des pratiques militaires[136] contre le « terrorisme », nos travaux prennent un angle qui analyse la guerre contre le terrorisme comme une composante des interventions

---

de la mise sur agenda à la mise en œuvre. » Notamment la définition des « arènes ouvertes », utiles dans une configuration internationale, où « les interactions entre acteurs sont beaucoup plus fluides et incertaines. La réduction des incertitudes provient non plus d'un centre hiérarchique mais des stratégies d'influence des acteurs dominants, qui peuvent, par la menace ou la récompense, chercher à obtenir des autres acteurs des comportements conformes à leurs attentes. » Voir : Fouilleux, Ève, et Jobert, Bruno. « Le cheminement des controverses dans la globalisation néo-libérale. Pour une approche agonistique des politiques publiques », *Gouvernement et action publique*, vol. ol6, no. 3, 2017, pp. 9-36.

[129] Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », *Cultures & Conflits*, vol. 123-124, no. 3-4, 2021, pp. 67-82.

[130] Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Ba, Boubacar. « Jihadist Ideological Conflict and Local Governance in Mali », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2022.

[131] Bouhlel, Ferdaous. « Les rencontres intercommunautaires comme outil de « pacification par le bas » au Mali. Croyances, usages et limites d'une politique de substitution (1990-2019) », *Afrique contemporaine*, vol. 267-268, no. 3-4, 2018, pp. 67-88. Chebli, Denia. « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », *Critique internationale*, no. 88, 2020, pp. 9-30.

[132] Daho, Grégory et al. *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Rue d'Ulm, 2022.

[133] Bergamaschi, Isaline. « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, vol. 205, no. 1, 2011, pp. 135-150.

[134] Boisvert, Marc-André. « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », *Afrique contemporaine*, vol. 260, no. 4, 2016, pp. 87-90.

[135] Siméant-Germanos, Johanna. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*. Karthala, 2014.

[136] Voir par exemple : Delori, Mathias. *Ce que vaut une vie, Théorie de la violence libérale*, Éditions Amsterdam, 2021 ; Fassin, Didier et Pandolfi, Mariella. *Contemporary States of Emergency: The Politics of Humanitarian Intervention*, Zone, 2010 ; Owens Patricia. *Economy of Force: Counterinsurgency and the Historical Rise of the Social*, Cambridge University Press, 2015.

internationales et des pratiques de stabilisations, dans un contexte de militarisation des sociétés africaines[137].

Notre travail observe alors les discours, les répertoires d'actions et les modalités de captation des ressources des groupes d'autodéfense, dans la lignée des travaux sur les mouvements sociaux[138] et les circulations transnationales[139]. On observe une circulation discursive globale, depuis les années 2000, du *verbatim* de « la guerre contre le terrorisme[140] » et nous prenons le parti de considérer la guerre et les interventions internationales comme une politique publique[141]. Dans ce cadre, le transnational n'apparaît pas comme une strate supplémentaire qui viendrait surplomber le local, le régional ou le national : ces niveaux sont en interactions permanentes[142]. L'internationalisation de la guerre par la circulation d'acteurs multiples et de leurs discours et pratiques - dans une configuration « d'embouteillage sécuritaire[143] » - favorise des arènes politiques intégrant les groupes d'autodéfense dans la lutte contre les djihadistes. D'autres travaux ont montré l'importance des dynamiques transnationales dans la mise en place de dispositifs sécuritaires à l'échelle régionale. Sami Makki, dans le cas des pays membres de l'OTAN, décrit comment « le chevauchement des positions institutionnelles, des itinéraires individuels et des stratégies de réseaux de praticiens, à travers la pénétration du marché des armes et des techniciens de la guerre, explique le développement des réseaux informels transnationaux[144] ».

---

[137] Scheele, Judith. « L'Afrique militarisée : perspectives historiques », *Politique africaine*, 2021, vol. 161- 162, no. 1-2, p. 165-188 ; Vircoulon, Thierry . Écosystème des groupes armés en Centrafrique, IFRI, 2020 ; Abrahamsen, Rita. « Return of The Generals? Global Militarism in Africa from the Cold War to the Present », *Security Dialogue*, vol. 49, no. 1-2, 2018, pp. 19-31.

[138] Della Porta, Donatella, et Tarrow, Sidney. *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2005.

[139] Siméant, Johanna. « Transnationalisation/internationalisation », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, édité par Olivier Fillieule et al., Presses de Sciences Po, 2009, pp. 554-564.

[140] Bigo, Didier, et al. « La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ? », *Cultures & Conflits*, vol. 123-124, no. 3-4, 2021, pp. 21-35.

[141] Delon, Francis. « Témoignage. Le livre blanc de 2006 et l'émergence d'une politique publique de lutte contre le terrorisme », *Revue française d'administration publique*, vol. 170, no. 2, 2019, pp. 463-473.

[142] Hassenteufel, Patrick. « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue Française de Gestion, Lavoisier*, 55, 2005, pp. 113-132.

[143] Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Katja, Lindskov Jacobsen. « Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism », *International Affairs*, vol. 96, no. 4, 2020, pp. 855–874.

[144] Makki, Sami. « Le marché transatlantique de la sécurité globale. Un continuum hors limites ? », *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, édité par Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Sami Makki, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012.

De manière générale, la participation des populations à la sécurité se retrouvait déjà largement dans les périodes coloniales[145] et dans la continuité, celle-ci a été théorisée plus récemment en stratégie de contre-insurrection, dans un contexte de guerre froide. L'utilisation de supplétifs armés s'inscrit alors dans un encadrement des populations visant à « développer[146] » et à « moderniser » les sociétés, afin de contrer les guérillas. Les groupes armés – et leur supposée intégration future – sont perçus comme une manière de renforcer ou de créer de nouvelles légitimités[147]. Ce paradigme est le fruit d'un tournant idéologique, opéré dans les années 1980 au cours de la révolution néo-libérale, aujourd'hui toujours très présent. Les interventions militaires occidentales passent alors d'un modèle stato-centré à une vision visant à déléguer certaines missions de sécurité[148].

Ces nouveaux cadres d'action se conjuguent à une multiplication des acteurs internationaux qui s'engagent dans les conflits armés (institutions internationales, ONG, compagnies de sécurité privées, etc.), dont les pratiques peuvent profiter aux groupes d'autodéfense et qui rendent d'autant plus illisibles les configurations. Ces configurations affaiblissent les États centraux, qui se retrouvent souvent contournés dans les prises de décision, et fractionnent les parties au conflit[149]. Surtout, les différentes interventions internationales s'appuient sur des forces locales, en mobilisant des formes « d'anthropologies imaginaires[150] » essentialisant les identités. Le Sahel devient le théâtre de pratiques politiques, sécuritaires et technologiques considérées comme pouvant être duplicables[151]. Il apparaît aussi que ces politiques publiques militaires, couplées à des programmes de développement, ont largement échoué par la méconnaissance des tissus sociaux dans lesquels ils intervenaient, éprouvant la « revanche » de ces contextes[152].

---

[145] Garan, Frédérique et Klein, Jean-François. « Le « soldat indigène » : un auxiliaire indispensable aux empires, XIXe-XXe siècles », *Revue Historique des Armées*, vol. 306, no. 3, 2022, pp. 3-8.
[146] Colombo, Pamela. « La vie au sein des villages stratégiques construits en Argentine (1976-1978) », *Cultures & Conflits*, vol. 103-104, no. 3-4, 2016, pp. 91-110.

[148] Quesnay, Arthur. « Régimes miliciens et gouvernement transnational dans les guerres civiles. Introduction », art. cit.
[149] Chebli, Denia. « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », art. cit.
[150] Dorronsoro, Gilles. *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*. *op. cit.*
[151] Tullis, Tracy. *A Vietnam at Home : Policing the Ghettos in an Era of Counter-Insurgency*, New York University, 1999.
[152] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Karthala, 2021.

Le marché de la stabilisation rencontre alors celui de la protection. Si la zone sahélienne a été depuis les années 1970[153], un terrain de prédilection pour les humanitaires et les organisations internationales, l'intervention militaire française et la dégradation de la situation sécuritaire ont intensifié les multiples interventions dans de nombreux secteurs. Particulièrement à partir de 2015, plusieurs processus de restructuration de l'appareil sécuritaire sont engagés autour du concept de « Réforme du secteur de la sécurité[154] » (RSS) ou de « Désarmement, Démobilisation, Réinsersion » (DDR)[155]. Ces politiques visent à inciter les porteurs d'armes à se réinsérer, par des programmes leur fournissant des emplois publics, une incorporation dans l'armée ou la police, ou encore une aide pour commencer une activité économique. Mais, alors que les violences augmentent, prévoir le désarmement semble ubuesque pour les acteurs de l'autodéfense. Comme l'écrivait Louisa Lombard pour le cas de la RCA « les groupes d'autodéfense aussi bien que rebelles sont le principal espoir de protection pour les communautés. Les amener à se débarrasser de leurs armes, comme le DDR le prévoit en théorie, va à contre-courant de ce besoin de sécurité[156]». Ces incitations amènent alors des effets contre-productifs, en incitant les populations à s'armer pour profiter de ces programmes, tout en écartant ceux qui devraient en bénéficier.

Ces programmes de stabilisation créent de multiples opportunités pour les acteurs locaux et des espaces d'intermédiation, qui ne sont pas propres à l'autodéfense. Bruce Berman et John Lonsdale ont montré que la conquête coloniale et les processus de formation de l'État ont été caractérisés par une appropriation progressive de ces formes de pouvoir par les populations autochtones, notamment en s'appuyant sur des « auxiliaires indigènes »[157]. Mahmood Mamdani expliquait quant à lui que le mode de gouvernement post-colonial des populations africaines - dans un système de sous administration des zones rurales - reposait

[153] Bonnecase, Vincent. *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala, 2012.
[154] Larzillière, Pénélope. « La « réforme du secteur de la sécurité ». Généalogie critique du discours sécurité et développement », *Revue Tiers Monde*, vol. 226-227, no. 3-4, 2016, pp. 147-170.
[155] Les programmes de DDR n'ont concerné pour l'instant que le Mali. Sur le sujet, voir : Chelpi-den Hamer, Magali. « Le mythe du jeune désœuvré. Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, vol. 232, no. 4, 2009, pp. 39- 55 ; Duclos, Nathalie. *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, Karthala, 2010 ; Lombard, Louisa. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », *Politique africaine*, vol. 125, no. 1, 2012, pp. 189-208. Koen Vlassenroot, et Timothy, Raeymaekers, Kivu's Intractable Security Conundrum, *African Affairs*, Volume 108, Issue 432, 2009, pp. 475–484.
[156] Lombard, Louisa. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », art. cit.
[157] Bruce, Berman, et John, Lonsdale. *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, James Currey, 1992.

sur des dispositifs que l'on pourrait qualifier de despotisme décentralisé[158]. Ce dernier fonctionnait grâce à l'existence de couches sociales d'intermédiaires entre le pouvoir central et ses périphéries, formant un espace de luttes politiques pour différents acteurs. Ces intermédiaires se retrouvent dans le cadre des politiques de développement, que Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan ont définis comme des « courtiers[159] ». Ils décrivaient alors la manière dont certains acteurs profitent de leur implantation dans des arènes locales pour se positionner comme des représentants légitimes des populations et capter des ressources extérieures. Leur rôle d'interface venant apporter un cadrage aux besoins des populations, qu'ils traduisent ensuite dans le langage des bailleurs internationaux impliqués dans les politiques de développement. Ces mécanismes se retrouvent en cas de conflit. Nathalie Duclos, dans son travail sur les « courtiers de la paix[160] » montre comment d'anciens combattants au Kosovo ont profité des différentes médiations internationales à la suite des conflits dans les Balkans pour renforcer leurs positions. Dans la continuité de ces contributions, notre travail montre la répétition de ces phénomènes avec les acteurs qui structurent l'autodéfense, tant au Mali qu'au Burkina Faso – pays ayant aussi une longue histoire d'intervention de multiples bailleurs internationaux[161].

Ces espaces, dans des périodes de reconfigurations intenses, permettent l'accumulation de capitaux, mais aussi leur reconversion[162] pour différents entrepreneurs politiques liés à l'autodéfense. Ce que Marielle Debos avançait à propos des élites miliciennes tchadiennes en disant « qu'on peut en effet vivre des armes pendant des années sans tirer un coup de feu[163] ». Ces « courtiers de l'autodéfense » comme nous les définissons, se présentent comme les garants de leur communauté et tissent des liens entre le centre et la périphérie, tout en structurant les mobilisations armées. Ils construisent des interactions entre le local, le national et le transnational afin de mettre en place des stratégies

[158] Mamdani, Mahmood. *Citizen and subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, 1996.
[159] Bierschenk, Thomas, et al. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Karthala, 2000.
[160] Nathalie Duclos. *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du statebuilding international au Kosovo*, CNRS Éditions, 2018.
[161] Calandri, Elena. « L'aide au développement. Entre économie, culture et relations internationales », *Relations internationales*, vol. 157, no. 1, 2014, pp. 71-95.
[162] Adam Baczko, et Gilles, Dorronsoro, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », art. cit.
[163] Debos, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Karthala, 2013, p.30.

d'extraversion[164]. Ces stratégies visant des mannes internationales par les groupes armés en cas de conflit ne sont pas propres au cas sahélien et se retrouvent aussi par exemple durant la guerre au Congo, comme le démontre Alex Veit[165].

Ce marché de la stabilisation laisse donc un espace d'opportunités pour des acteurs qui vont se spécialiser dans l'intermédiation et dans la production de grilles de lectures à destination des internationaux. Ils optent pour des présentations de soi[166] les construisant comme des représentants légitimes des populations locales. Face à l'anthropologie imaginaire mobilisée par les acteurs internationaux, ils vont jouer de leur autochtonie[167] et mettre en scène l'espace local[168], en jouant de leurs « identités stratégiques[169] » : une personne peut tout à fait, dans différents contextes, alterner les présentations de soi et se dire maire, président d'une association, musulman, ou chef traditionnel. Certains acteurs peuvent même mettre en place « l'illusion[170] » d'un capital politique lié à l'autochtonie auprès des internationaux, qui permet ensuite d'en accumuler d'autres : économique et social notamment. Par exemple, des personnes originaires d'un village rural peuvent laisser entendre qu'ils ont une forte assise locale, pour participer à des programmes internationaux et profiter des ressources qui en découlent.

Sur le plan de la circulation des discours, on retrouve pour les groupes d'autodéfense les mêmes dynamiques que celles observées par exemple en Sierra Leone, avec une réappropriation des principes des droits de l'Homme de certaines milices[171]. Dans le cas sahélien, l'espace de la médiation internationale rend possible la conversion de différents capitaux au contact des groupes d'autodéfense. Notamment parce que le « retour au local » a été une politique mise en place par les internationaux, ce qui a favorisé les critères basés sur

---

[164] Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol. 5, no. 4, 1999, pp. 97-120.

[165] Veit, Alex. « International Intervention and the Congolese Army. The Paradox of Intermediary Rule », *Statebuilding and Stateformation: The Political Sociology of Intervention*, édité par Bliesemann de Guevara, Berit, Routledge, 2012, pp. 40-56.

[166] Goffman, Erving. *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*, Les éditions de minuit, 1973.

[167] Bayart, Jean-François, et al. « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, n° 10, 2001, p. 177-194.

[168] Briquet, Jean-Louis. *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Belin, 1997.

[169] Collovald Annie. « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 73, juin 1988, pp. 29-40.

[170] Je fais référence aux travaux sur les capitaux en période de conflits armés que nous menons dans le cadre du groupe de recherche de l'AFSP : « Conflits, crises et ruptures sociales ».

[171] Ferme, Mariane et al. « Combattants irréguliers et discours international des droits de l'homme dans les guerres civiles africaines : Le cas des « chasseurs » sierra-léonais », *Politique africaine*, vol. 88, no. 4, 2002, pp. 27-48.

l'identité[172], créant un espace politique pour de nombreux intermédiaires. Ces acteurs inscrivent durablement l'autodéfense comme une manière de gouverner les populations au Sahel, notamment en utilisant les ressources du local dans des configurations transnationales. Dans cette régionalisation du conflit, l'entrecroisement du marché de la protection et du marché de la stabilisation, promu par les occidentaux est une nouvelle arène politique pour une multitude d'acteurs. La promesse d'une représentation et d'une rente renforce d'autant plus les processus de militarisation et de violence. L'internationalisation du conflit a donc participé au renforcement de la polarisation des sociétés sahéliennes.

Ces processus affectent des formes de milicianisation plus insidieuses de la société. Celles-ci se développent grâce aux économies liées aux programmes de médiation ou de mobilisations militantes autour des groupes d'autodéfense. La multiplication des processus de médiation et de « pacification par le bas[173] » agrègent de nombreux acteurs qui se convertissent dans des activités visant à la régulation de la violence dans les périphéries rurales. C'est ce qu'avait démontré Sara Dezalay pour la reconversion de personnes impliquées pour la défense des droits de l'Homme dans des économies liées aux conflits armés[174]. L'espace des activités d'intermédiation continue de s'étendre et les discours des groupes, notamment par un cadrage communautaire, empruntent aussi pour beaucoup à l'anthropologie imaginaire projetée sur eux. Ces dynamiques sont facilitées par le fait que les médiations donnent une large place aux critères identitaires[175]. Ces effets de standardisation transnationaux ont été bien documentés[176]. Il s'agit de coller aux critères internationaux d'une

---

[172] Geschiere, Peter et Nyamnjoh, Peter Francis B. «Capitalism and Autochthony: The Seesaw of Mobility and Belonging », *Public Culture*, vol. 12, no 2, 2000, pp. 423-452 ; Hagberg, Sten. « "Bobo buveurs, Yarse colporteurs" : Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè », *Cahiers d'études africaines*, vol. 46, no. 184, 2006, pp. 861-881 ; Hagberg, Sten. « Decentralisation and Citizen Participation in West Africa », *Bulletin de l'APAD*, no. 31-32, 2010, pp. 3-34.

[173] Lefranc, Sandrine. « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », *Politix*, vol. 80, no. 4, 2007, pp. 7-29 ; Lefranc, Sandrine. « Du droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008, vol. 174, no. 4, p. 48-67.

[174] Dezalay, Sara. « Des droits de l'homme au marché du développement. Note de recherche sur le champ faible de la gestion des conflits armés », *ARSS*, 174, 2008, pp. 70-79.

[175] Lefranc, Sandrine. « Pacifier, scientifiquement. Les ONG spécialisées dans la résolution des conflits », *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, édité par Le Pape Marc, et al., Paris, La Découverte, 2006, p. 246.

[176] Siméant, Johanna. *La transnationalisation de l'action collective*, *op. cit.* ; Dufour, Pascal. « Pour une analyse comparée de la transnationalisation des solidarités », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 23, no. 2, 2016, pp. 145-173.

autochtonie et d'un localisme à protéger[177] dans des discours faisant référence à la « la guerre contre le terrorisme. Ces groupes d'autodéfense se présentent alors comme un rempart face à une menace djihadiste qui serait extérieure à des sociétés africaines présentées comme « traditionnelles »[178].

Il est aussi important pour ces militants de mettre en place un répertoire d'action spécifique, comme des manifestations publiques ou des réunions publiques, pour « faire réagir[179] » la communauté internationale et rendre les groupes d'autodéfense légitimes. De nombreux individus et structures communautaires convertissent leurs capitaux, au moins en partie, dans l'économie liée à la violence et au marché de la protection. En renforçant les répertoires identitaires, les différentes formes d'interventions internationales ont finalement accompagné les dynamiques de polarisations de la société liées au métier des armes.

Faire du terrain au Sahel

Cette thèse est le résultat d'un travail mené de 2017 à 2022 au Burkina Faso et au Mali, pour des séjours totalisant environ douze mois. Mon objet de recherche est le fruit de questionnements épistémologiques et politiques, mais aussi de mon parcours personnel. J'ai commencé à m'intéresser à la question des mobilisations armées lors de ma troisième année de Licence de Science politique, que j'ai passée à l'Université Marmara, à Istanbul, entre 2012 et 2013. Le pays était alors traversé par de multiples tensions autour du conflit avec les Kurdes, les mobilisations pour la sauvegarde de Gezi Park, ainsi que la guerre en Syrie. Cette première expérience de vie à l'étranger, dans une période d'effervescence politique, m'a profondément marqué. Elle représente une acclimatation au monde de la recherche et de l'enquête, par des travaux portant sur le conflit kurde qui m'ont initié à la littérature scientifique sur la violence.

[177] Voir par exemple : Bellier, Irène. « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, n° 54, no 1, 2012, pp. 61-80 ; Amselle, Jean-Loup. « Le retour de l'indigène », *L'Homme*, 2010, no 194, p. 131-138.

[178] Hobsbawm, Eric et Ranger, Terence. *The Invention of Tradition, Cambridge University Press*, 1983. Je fais référence ici à la réutilisation de la tradition et de l'anthropologie par les sociétés étudiées. Voir par exemple : Jolly, Éric. « Dogon virtuels et contre-cultures », *L'Homme*, vol. 211, no. 3, 2014, pp. 41-74.

[179] Hoffman, Danny. « The Civilian Target in Sierra Leone and Liberia: Political Power, Military Strategy, and Humanitarian Intervention », *African Affairs*, vol. 103, no. 411, 2004, pp. 211-226.

Il s'agit d'une période d'apprentissage des premières « ficelles du métier[180] » et des techniques de « débrouille » à mettre en place lors d'un terrain d'enquête, au travers de premiers travaux universitaires. Surtout, ces expériences, confrontées à la lecture de recherches qualitatives, m'ont persuadé de l'apport crucial de la sociologie et de la science politique dans l'étude des conflits violents.

Mon intérêt pour les dynamiques sociales des guerres s'est poursuivi au contact de chercheurs qui travaillaient sur les conflits et j'ai continué à lire sur ces sujets, à rencontrer des universitaires, des journalistes ou des humanitaires travaillant sur ces questions. J'ai continué mes études à l'université et mes voyages avec l'intention de les articuler à un travail de terrain qui me passionnait. Dans cette continuité, l'intervention grandissante de la France au Sahel et la multiplication des mouvements armés m'ont ensuite poussé à aller enquêter sur place, encouragé par des amis qui y travaillaient. Le contexte m'apparaissait alors déjà comme paradoxal : une intervention militaire contre les groupes djihadistes était présentée comme une réussite en France par les médias et le monde politique, alors même que ces groupes opéraient désormais dans des territoires de plus en plus vastes et que la sécurité des populations continuait de se dégrader, poussant les gens à s'armer.

J'ai donc pris la décision de me rendre au Burkina Faso en 2017 dans le cadre de mon Master pour y réaliser un terrain de recherche de deux mois. Mon mémoire - dirigé par Marielle Debos - portait déjà sur le développement des groupes d'autodéfense. Durant l'année qui a suivi le commencement de cette thèse et dans l'attente d'un financement, j'ai pu retourner au Burkina Faso trois fois. Deux séjours ont été réalisés dans le cadre de consultances durant lesquelles j'ai profité de mon temps libre pour faire du terrain de manière indépendante. Le troisième voyage a été financé grâce à des emplois alimentaires. Ces terrains préparatoires m'ont permis de rencontrer une multitude d'acteurs, de visiter plusieurs régions, d'approfondir ma connaissance du pays et de construire des liens d'amitié qui se sont révélés précieux lors de ma thèse. Il m'est alors apparu que la militarisation de la région ainsi que la mise en arme de la population n'avaient pas conduit au « retour de la sécurité » promis aux populations. C'est sur ces premières intuitions que j'ai basé cette recherche de plusieurs années.

[180] Becker, Howard S. « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *Sociétés contemporaines*, No. 40, 2000. pp. 151-164.

Enfin, l'octroi d'une bourse de trois ans, obtenue auprès de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) m'a permis d'être salarié et de pouvoir financer mes terrains (de 2018 à 2021). Au-delà de la chance que cela représentait alors pour un jeune chercheur au regard de la situation actuelle des doctorants français, ce contrat aura été également un moment d'observation et d'apprentissage des dynamiques au sein du champ de la recherche française sur les conflits armés. Celui-ci était, à cette période, animé par des débats sur les financements par le ministère des Armées et les industries d'armement, dans un contexte de baisse générale des budgets de la recherche universitaire[181].

Une enquête *in situ*

Partant du principe que « le terrain doit être analysé en tout temps comme un phénomène social[182] », comme évoqué plus haut, j'ai voyagé et travaillé au Sahel de différentes manières, en fonction de mes financements et des opportunités qui me permettaient de retourner sur le terrain : par le tourisme, en tant qu'étudiant / doctorant ou encore consultant. Ces expériences, fruit d'une « combinaison de possibilités[183] » m'ont permis d'accéder à différents espaces géographiques et à différents milieux sociaux, nationaux, comme internationaux. Ces espaces ont particulièrement enrichi mes recherches et mon rapport au terrain et à mes enquêtés. Surtout, il m'est apparu possible de réaliser une recherche sur des phénomènes violents par une remise en cause régulière de ma méthodologie, une adaptation en conséquence, un encastrement fort avec les acteurs locaux et les sociétés étudiées, ainsi qu'une relation de proximité avec des habitants[184].

Depuis mes premières enquêtes et tout au long de ces terrains, je me suis attaché à privilégier une démarche ethnographique. Le travail de terrain que j'ai mené s'est donc incarné dans des entretiens et des moments d'observation participante[185] : assister aux

[181] Voir par exemple : Boncourt, Thibaud, et al. « Que faire des interventions militaires dans le champ académique ? Réflexions sur la nécessaire distinction entre expertise et savoir scientifique », 20 & 21. Revue d'histoire, vol. 145, no. 1, 2020, pp. 135-150 ; Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. « La relève stratégique : une première histoire du soutien aux jeunes chercheurs sur les questions de défense et de sécurité », *Les Champs de Mars*, vol. 30+s, no. 1, 2018, pp. 9-43.
[182] Wax, Rosalie. *Doing Fieldwork, Warnings and Advice*, Chicago University Press, 1986.
[183] Siméant, Johanna. « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, no. 100, 2012, pp. 129-147.
[184] Vlassenroot, Koen. « War and Social Research. The limits of empirical methodologies in war-torn environments », *Civilisations*, vol. 54-1, no. 1, 2006, pp. 191-198.
[185] Beaud, Stéphane. « L'usage de l'entretien en sciences sociales : plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, no. 35, p. 226-257.

pratiques bureaucratiques d'un groupe armé, partager le repas d'un enquêté, l'accompagner dans des démarches administratives, des rendez-vous, des cérémonies, ou encore, des moments conviviaux autour d'un thé… Cette proximité m'a permis l'observation de leurs interactions sociales. Je crois en effet au caractère irremplaçable des études *in situ*, qui s'incarne dans le « privilège épistémologique de l'observation[186] » et qui apparaît comme particulièrement important dans les situations de guerre et de violence. Cette démarche donne à la recherche une profondeur empirique nécessaire et a grandement nourri, il me semble, mes réflexions dans l'optique d'une meilleure inventivité théorique. Cette thèse entend expliquer les moments paroxysmiques que représentent les conflits armés en ce que ceux-ci aident à révéler les rapports sociaux banalisés et donc invisibilisés au quotidien[187]. L'enquête par immersion a permis d'accéder aux façons d'être, de penser et d'agir de ceux qui construisent les mobilisations armées contemporaines au Sahel en essayant de « se mêler[188] » à leurs situations sociales et leurs préoccupations.

Cette conviction s'est renforcée devant une production massive de travaux surplombants les conflits sahéliens (notes de think tank, rapports d'expertises en tous genres, articles de presse, documentaires…). J'ai donc su très tôt qu'une méthode immersive, dans la vie quotidienne du groupe ou de la localité étudiée était nécessaire, afin de, pour reprendre les mots d'Erving Goffman, cerner « ce qui se passe ici[189] ». Alors qu'un nombre important de recherches se basent sur des batteries d'entretiens (menés par des assistants de recherche, à l'aide de questionnaires, dans des conditions parfois éthiquement problématiques[190] : mise en danger, salaire inférieurs, invisibilisation…), il m'a au contraire semblé important de mener une recherche qui insiste sur le temps long et la répétition d'entrevues qualitatives réalisées personnellement.

Il s'agissait aussi de m'éloigner des méthodes quantitatives dans le champ de la littérature académique sur les conflits armés. Dans une superposition complexe des violences et des enjeux politiques et sociaux, étudier les sociétés sahéliennes en effectuant un changement d'échelle permet d'avoir une analyse plus fine des pratiques des acteurs et de ce

---

[186] Bizeul, Daniel. Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, édité par Paillé Pierre, Armand Colin, 2006, p. 71.
[187] Durkheim, Émile. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses universitaires de France, 1912.
[188] Maget, Marcel. *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Éditions du CNRS, 1962.
[189] Goffman, Erving. *Les Cadres de l'expérience*, Éditions de Minuit, 1991.
[190] Voir les travaux du panel organisé par au congrès de l'AFSP de 2019 : « *Paths to Civil War* ». Responsables scientifiques : Gilles Dorronsoro et Anastasia Shesterinina.

qui les anime, avec le défi de donner une représentation de la réalité sans l'exotiser. Mes travaux nourrissent donc un processus de théorisation où l'empirie fine permet une montée en généralité et la confrontation aux concepts.

Concernant la temporalité du terrain, ma méthodologie s'est construite autour de séjours allant de plusieurs semaines à plusieurs mois. J'ai été majoritairement hébergé chez des amis, en assurant une insertion locale par le partage d'expériences et le temps passé auprès de mes enquêtés[191]. J'ai ainsi pu réaliser 181 entretiens semi-directifs durant ce travail de thèse[192]. Ce corpus a ensuite été complété par des discussions informelles et des observations longues, notamment au travers de moments clés et lieux d'observations stratégiques : période électorale, procès, manifestations politiques, camps de réfugiés, bases militaires, « QG » de groupes d'autodéfense, etc… Cette ethnographie, dans une configuration violente, a beaucoup apporté à cette thèse. Les entretiens récoltaient régulièrement un discours de « langue de bois », de la part d'enquêtés rôdés aux prises de paroles publiques, méfiants, ou craignant les conséquences de leurs propos, voire les trois à la fois. Des discussions à la volée dans un couloir, lors d'un trajet à moto ou en écoutant mes enquêtés ont alors souvent éclairé des zones d'ombres de cette recherche.

Les lieux de l'enquête se sont incarnés dans les bureaux climatisés des ministères, tout comme dans les modestes maisons des villages ruraux ou des périphéries urbaines. Le recueil de ces expériences de vie s'est enfin couplé à l'analyse de "matériaux" officiels venant de l'administration, de la littérature grise, mais aussi de documents transmis par mes enquêtés : documents internes aux groupes armés, coupures de presse, déclarations postées sur les réseaux sociaux ou encore, photos et vidéos personnelles que l'on m'a transmises, souvent sur des messageries instantanées[193].

---

[191] Fassin, Didier, et Bensa, Alban. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, La Découverte, 2008, p. 16.
[192] Voir le tableau des entretiens en annexes.
[193] Voir les documents en annexes.

Qu'est-ce qu'être un chercheur français aujourd'hui au Sahel ?

Mon premier terrain au Burkina Faso, en 2017, avait été un choc tout d'abord visuel et contextuel de la trace de mon pays de naissance sur le continent. Je me souviens très bien le deuxième jour de mon arrivée, après avoir loué ma moto, me diriger sur l'avenue Charles de Gaulle, acheter de l'essence à la station Total en payant avec mes Francs CFA préalablement retirés à la Société Générale. Une omniprésence matérielle, donc, de mon pays d'origine sur mon terrain, ainsi que dans l'imaginaire de mes enquêtés. Mon identité est inséparable de mes origines et je reste, en toute circonstance, le « *toubabou* » ou le « *nassara*[194] » : impossible de passer inaperçu ou d'être anonyme. De même, il était difficile pendant les entretiens, de passer outre ou d'éviter certains sujets à propos de la colonisation ou de la « françafrique ». Ma personne et mon statut rappellent l'ancien colonisateur et l'acteur militaire le plus puissant de la région.

Il faut ainsi passer un certain temps à expliquer à des enquêtés parfois suspicieux ou montrant une certaine incompréhension, les raisons de mon travail dans le pays. Ma présence suscite parfois un enthousiasme enjoué, parfois de l'indifférence, quelquefois une certaine inimitié. Ces réactions donnent à voir des grilles de lecture et sont importantes pour comprendre les différentes recompositions en cours : par exemple, à Bamako, un groupe Peul en manque de visibilité fera des efforts pour m'intégrer et m'ouvrir ses portes, alors que d'autres groupes sociaux en position de force, auront moins de temps à me consacrer ou ne verront pas d'intérêt à le faire. Être un homme, blanc, de nationalité française et en doctorat permet aussi d'avoir plus facilement des rendez-vous avec des représentants d'institutions internationales ou des officiels maliens et burkinabè. Cet aspect pose la question de l'adaptation des présentations de soi sur le terrain. Comme mes enquêtés, j'ai choisi de mobiliser différentes « identités stratégiques[195] » : un « chercheur en géopolitique » devant un colonel de l'armée peut devenir un « jeune étudiant » face à un membre d'un groupe d'autodéfense. Je retiens aussi que la position du « jeune » ou du « cadet » est une ressource importante, puisqu'elle est assimilée à un statut inoffensif, même s'il faut la conjuguer adroitement avec une compréhension des enjeux.

[194] Mots utilisés pour les personnes blanches.
[195] Collovald, Annie. Identité(s) stratégique(s), art. cit.

Apparaissent aussi des stratégies d'instrumentalisations, avec des enquêtés qui peuvent penser que vous travaillez pour les services secrets, ou qui essayent de vous faire passer un message pensant que vous pourriez le transmettre à des militaires ou des diplomates extérieurs. L'espoir de médiatiser une cause, ou de la rendre visible par des militants, fait aussi partie des motivations qui les poussent à rencontrer et à passer du temps avec un chercheur étranger. Cette possible instrumentalisation aide dans certain cas à l'obtention des entretiens, voire à passer outre les propos préconçus de la part d'acteurs habitués à produire des discours à destination des étrangers. Des *habitus* qui sont aussi à étudier et servent de données.

Enquêter dans ces conditions sécuritaires avec un environnement qui se militarise nécessite aussi l'apprentissage de nouveaux vocabulaires pour se faire accepter dans les groupes étudiés. Il m'a fallu me familiariser aux discours mobilisés par les militaires, les diplomates, les humanitaires, les fonctionnaires locaux… Cela va des acronymes relatifs aux institutions diplomatiques et aux modèles d'armes, jusqu'au jargon utilisé dans la rue. De cette manière, l'enquête s'impose à soi, en ce qu'elle demande une gymnastique intellectuelle permanente.

Ensuite, peut-on parler de terrain « difficile » ? Il faut certes, tout d'abord, gérer soi-même la « certitude de l'incertitude[196] ». Objet atypique, l'entrée dans le terrain concernant les groupes d'autodéfense peut parfois s'avérer complexe. Il faut en effet donner le change, montrer patte blanche face à des enquêtés qui peuvent parfois jouer leur vie sur une mauvaise rencontre. Il faut donc respecter leur anonymat, ce que j'ai fait pour tous mes entretiens[197], connaître les sujets à éviter en fonction de chacun, ou encore, cloisonner les informations lorsque l'on rencontre des groupes belligérants. Viennent aussi des difficultés à pouvoir enregistrer ou prendre des notes, lorsque les conversations deviennent informelles. Il m'est par exemple arrivé de nombreuses fois de partager un thé avec un enquêté sans prendre de notes et en retranscrivant ses propos ensuite dans un carnet après son départ, induisant inévitablement des pertes de matériaux. De même, certaines informations qui m'ont été confiées n'ont pas pu être restituées à leur demande. Tous mes entretiens ont ainsi été pris

[196] Hoffman, Daniel, et Lubkemann, Stephen. « Warscape Ethnography in West Africa and the Anthropology of Events », *Anthropological Quarterly*, 78, 2, printemps 2005, pp. 315-328.

[197] Pour certaines trajectoires biographiques longues pour lesquelles j'ai utilisé des prénoms d'emprunts, ceux-ci ont été choisis au hasard, selon la religion (musulmane ou chrétienne) de mes interlocuteurs. Par exemple, Jean devenait Marc et Ali, Mohamed.

en notes dans des carnets, ainsi que les discussions informelles que je pouvais avoir avec des interlocuteurs, rejoignant les règles éthiques que d'autres chercheurs ont pu mettre en place dans des zones de conflits[198].

La question de la « difficulté » de mon terrain s'est rarement posée, l'objet étant aussi façonné par le contexte, particulièrement lorsque l'on est dans des situations de conflits larvés et de violence diffuse comme c'est le cas au Sahel[199]. Il faut donc sortir d'un ethos construit à propos des « chercheurs des terrains de guerre », souvent rapproché à celui des reporters ou des photographes. Celui-ci peut être un piège, particulièrement dans un univers militarisé et viriliste. Travailler sur un terrain traversé par des phénomènes de violences requiert donc une certaine flexibilité mais apporte aussi son lot d'émotions et de réactions : il m'est arrivé de ressentir du dégoût devant certains témoignages et parfois, une admiration ou de la camaraderie pour certains enquêtés. Dans le premier cas, que faire face à un « objet détestable[200] » ? La pratique de la violence n'était pas le sujet central de mes entretiens mais ceux-ci m'ont tout de même amené à parler de massacres, de tortures, d'assassinats, d'écouter des vanités ou encore, des calculs politiques susceptibles d'engendrer des violences. La plupart de ces actes et de ces manières de faire s'inscrivent comme une composante majeure de la vie quotidienne des enquêtés. L'enjeu est de comprendre les mécanismes que sous-tendent les répertoires d'action comprenant des pratiques violentes en gardant une capacité à les analyser. Par exemple, il est en effet pour moi difficile, comme cela m'est arrivé, d'écouter un enquêté justifiant sa pratique de la torture et la satisfaction qu'il en tire, sans ressentir de sentiments négatifs à son égard. Comment faire avec le malaise induit par la tentative de compréhension de situations et de récits violents ? Il me semble que ce travail de thèse y répond en partie, en tentant de replacer ces violences dans un contexte social et politique, sans l'exotiser ou utiliser son aspect spectaculaire comme argument.

Enfin, durant les longues périodes de terrain, les interrelations nouées au cours de mon enquête ont permis de construire plusieurs cercles amicaux et de connaissances m'ayant ouvert la porte de nombreux enquêtés. Ces différents réseaux m'ont permis de sortir des

---

[198] Goodhand, Jonathan. « Research in Conflict Zones: Ethics and Accountability », *Forced Migration Review*, vol. 8, 2000, pp. 12-15.
[199] Agier, Michel. *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*, Jean-Michel Place, 1997.
[200] Zawadzki, Paul. « Travailler sur des objets détestables : quelques enjeux épistémologiques et moraux », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 174, no. 4, 2002, pp. 571-580.

phénomènes « d'encliquage » décris par Jean-Pierre Olivier de Sardan[201], afin de ne pas me laisser enfermer dans des réseaux d'enquêtés et donc faire partie d'une clique.

Recherche de terrain et injonctions sécuritaires

« Ce n'est pas dangereux ? » est sûrement la question qui m'a été le plus posée durant la conduite de mes recherches. Certes, il ne faut pas minimiser les violences en cours au Burkina Faso et au Mali, mais de nombreuses stratégies peuvent être mises en place pour continuer d'étudier ces sociétés tout en préservant sa sécurité et celle des autres. J'ai voulu montrer dans mon travail, qu'il était aussi intéressant d'étudier les marges de la violence et ce qu'elle produit dans la société. De démontrer comment celle-ci devient une partie de la vie quotidienne et comment elle peut être une ressource politique pour certains acteurs, en travaillant aux marges des conflits.

Décrire le monde social quand tout bascule et que l'on n'a pas soi-même anticipé de bouleversements si brusques est un défi. Bien sûr, enquêter dans des pays connaissant des situations de violence, implique la construction de « bricolages méthodologiques »[202]. Ces conditions ont influé sur la manière d'aborder mon objet, de le construire ou même de le remettre en question par rapport au projet initial. Le travail de terrain s'est fait dans un bricolage permanent nécessitant une certaine flexibilité - qui influe aussi inévitablement sur la mise en place d'une problématique. Il m'a fallu prendre des décisions sur des éléments souvent subjectifs, pour conjuguer une réalité du terrain parfois dangereuse et des impératifs méthodologiques. Néanmoins, faire du terrain et l'observation de « première main » ont toujours représenté la partie centrale de ma méthodologie.

Comme évoqué, mon objet a été plusieurs fois redéfini tout d'abord en raison de la situation sécuritaire. Lorsque j'ai commencé à travailler au Burkina Faso en 2017, il était très facile de se déplacer partout dans le pays. L'espace urbain comme rural était accessible et je pouvais facilement prendre un bus ou une moto pour aller « en brousse » afin de réaliser des

[201] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, no. 1, 1995, pp. 71-109.
[202] Boumaza, Magali, et Campana, Aurélie. « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 1, 2007, pp. 5-25.

entretiens dans les villages. Au fil des années, les attaques armées, les rackets ou encore les enlèvements d'occidentaux, ont progressivement réduit l'espace géographique disponible pour l'enquête. Un glissement s'est opéré à partir des années 2018 et 2019, où l'enquête ne devenait possible que dans des espaces urbanisés et sécurisés, principalement les capitales - Bamako et Ouagadougou - ainsi que les villes moyennes[203]. Une « fermeture » du terrain qui, finalement, dit aussi beaucoup de l'évolution de la situation. J'ai ainsi mis en place des stratégies de contournement afin d'enquêter en sécurité, dans des zones dites « de repli », où circulent de nombreux acteurs des conflits.

Mon rapport à l'enquête a aussi grandement changé à ce moment-là, venant amorcer une forme de désenchantement. Les multiples injonctions et conseils de « prudence », une mise en exergue du facteur « dangereux » du terrain par de nombreux acteurs et interlocuteurs rencontrés finit par instaurer, consciemment ou non, un climat de méfiance, parfois mutuelle, entre moi et certains de mes enquêtés. Cela a été par exemple le cas lorsqu'un représentant d'une milice à Bamako, me demande si je pense que le système de sécurité incendie de la pièce où nous nous trouvons dissimule en fait un micro, en me regardant d'un air suspicieux et en disant d'un air menaçant : « Avec vous les Français, on ne sait jamais ».

Utiliser le terme terrain est d'ailleurs loin d'être neutre dans ce contexte, puisqu'il est lui-même issu du champ lexical militaire[204]. Lieu de conflit donc, qui prend une dimension particulière quand votre pays prend part aux affrontements armés qui touchent vos enquêtés : elles font de vous une cible potentielle, vos interlocuteurs peuvent vous le reprocher ou vous en féliciter et dans toute situation, vous n'êtes donc jamais perçu dans une position de neutralité. Cette situation a ainsi pu provoquer des conflits avec d'autres personnes, me demandant un travail sur moi-même récurrent.

Si les premières victimes de cette situation sont avant tout les populations locales, le danger a empiré tout au long de cette enquête, surtout pour une personne blanche, française de surcroît, dans un contexte où les prises d'otages sont fréquentes. J'ai alors eu l'obligation de *« faire avec les déconvenues[205] »,* lorsqu'il a fallu renoncer à me déplacer dans certaines

[203] Voir la carte des terrains en annexes.
[204] Pulman, Bertrand. « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva*, 5, 1988, pp. 21-30.
[205] Bizeul, Daniel. « Faire avec les déconvenus : une enquête en milieu nomade », *Sociétés Contemporaines*, vol. 33, no. 1, 1999, pp. 111-137.

zones, à rencontrer certains acteurs, ou à séjourner longtemps sur mes lieux d'enquête. Le monde rural, « de la brousse », s'est progressivement fermé et en quelques années, mes terrains d'enquêtes se sont concentrés - sauf rares escapades - dans des espaces urbains. Les différentes recompositions sécuritaires du terrain, ses ouvertures et ses fermetures successives forcent donc à bricoler son terrain « par le haut » et « par le bas », à interroger les discours officiels des diplomates, des responsables politiques ou d'ONG, tout en accordant une grande importance à la « politique de la rue[206] ». Ces conditions sécuritaires ont aussi renforcé ma conviction de m'appliquer à interroger les discours informels, dans les rues des villes et des villages tout autant que dans les salles de réunions des institutions[207].

Enfin, les difficultés de la recherche ne se trouvent pas que sur le terrain. La pandémie du COVID-19 a aussi montré les limites et les contraintes toujours plus nombreuses qui pèsent sur les chercheurs pour mener leurs travaux. Comme le rappellent Irène Bono et Béatrice Hibou[208], cette épidémie a aussi permis la multiplication des protocoles visant à « protéger » les chercheurs. L'importance des cartes du ministère des affaires étrangères s'est renforcée, avec une répartition des aires de mon terrain en zones rouges, oranges, jaunes et vertes en fonction de leur évaluation par les fonctionnaires. Aussi, la quasi-impossibilité de me déplacer pendant des périodes entrecoupées de restrictions et de confinement (l'ensemble des mesures prises par les autorités française comme par l'Université) a beaucoup affecté mes recherches. J'ai perdu de nombreux contacts d'enquêtés, mon terrain s'étant retrouvé dans une zone d'exclusion des espaces possibles de la recherche à un moment clé du conflit. J'ai donc renoncé à réaliser plusieurs terrains de recherches sur cette période, qui correspond malheureusement à un moment charnière du conflit en cours.

Pour finir, ce travail de recherche comporte, bien entendu, certaines limites. Tout d'abord, il m'a bien sûr été impossible de mener des entretiens avec des membres des groupes djihadistes. Ensuite, j'ai plusieurs fois renoncé à me rendre dans des régions trop dangereuses, où j'aurais rencontré des enquêtés qui auraient pu enrichir considérablement cette recherche. De même, comme évoqué plus haut il m'a été impossible de revoir certains

---

[206] Banégas, Richard, et al. « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, vol. 127, no. 3, 2012, pp. 5-20.

[207] Bonnecase, Vincent. « Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », art. cit.

[208] Bono, Irene, et Hibou, Béatrice. « Peut-on rester libre à l'heure du risque ? La liberté scientifique sur les terrains dits difficiles », *Sociétés politiques comparées*, 52, septembre/décembre, 2020.

enquêtés, pour des raisons de sécurité citées précédemment, ou alors parce que ces derniers avaient disparu. Enfin, mon travail ne comporte pas ou peu d'entretiens avec des femmes. L'exercice de la violence étant avant tout, au Burkina Faso comme au Mali, une activité principalement masculine. Néanmoins, des observations et des conversations informelles et l'observation de l'intimité des enquêtés permettent de saisir la place que prennent les femmes dans les mobilisations violentes[209].

L'organisation de la thèse

Comment s'est déroulée l'internationalisation d'un marché de la protection au Sahel ? Notre travail sur les groupes d'autodéfense interroge plus spécifiquement la transnationalisation des violences, ainsi que les dynamiques sociales qui produisent les guerres civiles contemporaines. Cette diffusion est aussi à remettre dans une configuration plus large des différents épisodes violents ayant marqué la région : les rébellions du Nord du Mali, la guerre civile en Côte d'Ivoire, au Sierra-Leone… L'autodéfense agit de ce fait comme un révélateur des trajectoires complexes qui structurent le métier des armes dans la région. Sans négliger les violences guerrières en cours dans l'espace que se partagent le Burkina Faso et le Mali, nous voulons montrer la spécificité de ce modèle d'autodéfense et son inscription dans les arènes politiques locales, nationales et internationales.

Cette thèse apporte donc des éclairages sur les processus sociaux en cours au Burkina Faso et au Mali et peut être lue sous différents prismes. Elle intègre la sociologie des mobilisations armées tout d'abord, notamment par une analyse empirique des pratiques vigilantes et miliciennes. Elle étudie ensuite les dynamiques sociales d'encadrement de la violence par les États, au travers des relations que ses agents entretiennent avec les groupes d'autodéfense. Enfin, ce travail explore un angle de la recherche encore peu investi au Sahel, à savoir, les effets des interventions internationales sur la formation de groupes armés locaux et sur les trajectoires des acteurs qui s'y associent. La thèse se découpe en trois axes, qui permettent une analyse centrée sur la chronologie du conflit en cours.

[209] Guidi, Pierre, et Rillon, Ophélie. « Penser les violences politiques au prisme de l'intime », 20 & 21. *Revue d'histoire*, vol. 151, no. 3, 2021, pp. 3-19.

La première partie et les trois chapitres qui la composent explorent la genèse d'un marché de la protection avant l'apparition d'un conflit armé. Le chapitre 1 rend compte de l'ancrage historique du métier des armes dans les deux pays, en retraçant ses différentes formes sous les périodes pré-coloniale, coloniale puis républicaine. Il s'attache aussi à éclairer le rôle central que jouent les militaires dans la construction étatique et les pratiques politiques, notamment liées à la violence. Le chapitre 2 décrit le processus de mobilisation armée, lié à un sentiment d'abandon et à une insécurité devenue insupportable aux yeux des populations. Il revient sur la construction d'un vigilantisme moral, ainsi que sur les différentes ressources politiques qui l'alimentent. Le chapitre 3 décrit de manière empirique, comment les groupes d'autodéfense participent à la régulation des territoires ruraux et péri-urbains. Ce chapitre finit sur une ouverture évoquant la polarisation croissante de la société, ainsi qu'une hausse des conflits communautaires, qui introduit le début d'une fragmentation de l'espace social.

L'apparition d'un conflit armé, compris comme l'implantation des groupes djihadistes, et la hausse des violences sur le marché de la protection, fait l'objet de la deuxième partie. Le chapitre 4 décrit comment les groupes d'autodéfense se retrouvent progressivement confrontés à la guerre dans les territoires où ils opèrent. La violence qui s'exerce provoque alors un reflux de l'État et de ses collaborateurs, tandis que les exactions des différents acteurs armés ciblent de plus en plus les civils. En effet, contre-intuitivement, la tentative de retour de l'État, qui s'appuie de plus en plus sur les citoyens en armes, signifie une augmentation des conflits et l'avènement de violences de masse. Ces reconfigurations dans la guerre changent profondément la nature des groupes d'autodéfense, ce qui sera abordé dans le chapitre 5. Il traite de ce que nous avons défini comme la « milicianisation de la guerre contre le terrorisme », qui s'explique par un processus croissant de militarisation des groupes d'autodéfense. La mobilité des combattants liée à un recrutement moins local, l'institutionnalisation des pratiques prédatrices et l'avènement d'un système politico-milicien, restructurent fortement les ordres sociaux. La multiplication de mobilisations armées soutenues de manières fluctuantes par les États révèle ensuite les hiérarchies identitaires implicites des sociétés prises dans la guerre. Le chapitre 6 explique comment, tant au Burkina Faso qu'au Mali, les communautés peules ont échoué à construire des groupes d'autodéfense reconnus par les États et ce, malgré les mobilisations des élites urbaines communautaires.

Enfin, la troisième partie montre les impacts des interventions internationales sur les mobilisations armées locales. Le chapitre 7 se consacre à décrire comment le marché de la stabilisation rencontre celui de la protection, en mettant en lumière l'instauration d'une co-production de la violence entre les différents acteurs. Les politiques publiques mises en place ont finalement stimulé la production de milices et participé à la diffusion du métier des armes. La chapitre 8 explique comment ces interventions internationales produisent un espace d'intermédiation autour de ces groupes d'autodéfense. Celui-ci entraîne un renforcement des acteurs les mieux dotés en capitaux, qui peuvent ensuite avoir accès aux prébendes de l'international. Finalement, le chapitre 9 montre comment les rétributions liées aux groupes d'autodéfense sont renforcées par l'international. Les activités de médiation et les politiques de régulation de la violence, permettent une reconversion d'acteurs de « la société civile » dans la guerre. Soutenir un groupe d'autodéfense est ainsi une manière de participer aux conflits par d'autres moyens, notamment par des activités militantes ou associatives. Les dynamiques transnationales renforcent alors la polarisation de la société et les mobilisations basées sur l'identité.

La conclusion reprend les apports de ce travail de thèse. Elle propose surtout d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherches dans une réflexions plus large sur les dynamiques contemporaines de privatisation de la violence en Afrique de l'Ouest, à la jonction de différentes formes d'interventions internationales (économiques, diplomatiques ou militaires).

PARTIE I – LA FORMATION D'UN MARCHÉ DE LA PROTECTION

Quelles étaient les violences ordinaires et les mobilisations armées préexistantes au conflit ? Cette première partie revient sur l'histoire de l'autodéfense dans l'espace sahélien et décrit la genèse du marché de la protection. Le chapitre 1, dans une perspective historique, montre l'importance des institutions étatiques dans l'encadrement et l'armement des populations périphériques. Les différentes formes des mobilisations armées contemporaines sont en effet le produit des périodes précoloniales, coloniales, puis républicaines. Nous nous pencherons sur les différents modèles ayant été expérimentés et comment l'autodéfense se réinvente selon les époques, tout en dialoguant avec un espace politique dominé par les militaires. Surtout, en se concentrant sur le cas du Burkina Faso pour les chapitres 2 et 3, cette partie s'intéresse à la diffusion régionale du métier des armes qui s'observe depuis une dizaine d'années, en étudiant les groupes d'autodéfense Koglweogos. Il s'agit de retracer la mobilisation de ces « gardiens de la brousse » dans les zones rurales et péri-urbaines du pays, afin d'éclairer comment ce marché de la protection se développait déjà avant le conflit. Comment ces groupes sont-ils devenus des acteurs centraux du gouvernement des populations ? Nous verrons que par leurs pratiques judiciaires et policières, ils se sont placés comme une extension du périmètre étatique, tout en travaillant à leur autonomisation progressive. Néanmoins, les conflits nés de cette nouvelle régulation locale ont progressivement amorcé la polarisation croissante de la société, avant l'avènement d'un conflit armé.

Chapitre 1 – Une pratique historiquement située

Introduction

Avril 2017, sur l'Avenue de l'Indépendance de Ouagadougou, au Burkina Faso, je rentre dans le grand bâtiment recouvert de carrelage blanc, qui abrite le ministère de la Sécurité. J'ai rendez-vous dans un bureau spacieux, relativement protégé de la chaleur du soleil par de lourds rideaux pourpres qui plongent la pièce dans la pénombre. Je suis reçu par l'un des haut-fonctionnaires qui y travaillent, se plaignant tout d'abord de la climatisation défaillante. Ce dernier, âgé d'une cinquantaine d'années, est chargé de mettre en place la collaboration entre les citoyens et les policiers dans le cadre de ce qu'il me définit comme la « police de proximité ». Alors que nous échangeons à propos de l'armement des populations pour faire face à l'insécurité croissante dans les zones rurales du pays, celui-ci m'exprime sa confiance dans ces formes de mobilisations qui seraient le produit de l'historicité des sociétés africaines : *« Ce que vous devez comprendre, tout d'abord, c'est que nos sociétés fonctionnent en castes, on a les forgerons, les agriculteurs, les éleveurs et que les chasseurs ou les Koglweogos sont les gardiens des villages. Ce sont des choses qui ont toujours existé, il n'y a pas besoin de questionner ou de s'inquiéter, car ce sont nos parents, on les contrôle*[210]*. »* Il apparaît que pour lui, ces pratiques sont issues d'une histoire particulière et d'une société africaine immuable, qui serait désormais chapeautée par l'État. Comment comprendre alors le discours politique mobilisé autour de ces groupes ?

Les activités liées à la sécurité au Burkina Faso comme au Mali, sont le produit d'une formation étatique et de processus sociaux couvrant les périodes précoloniale, coloniale puis républicaine. Les États sahéliens sont le résultat de trajectoires historiques plurielles et les politiques sécuritaires ne font pas exception. Celles-ci s'inscrivent dans des modes de gouvernement anciens comme récents, alimentés par des dynamiques internes comme externes[211]. L'armement des populations, notamment celles considérées comme périphériques, est une pratique politique historiquement située et routinisée, particulièrement depuis l'époque coloniale[212]. Dans une perspective historique, nous reviendrons dans ce chapitre sur les principaux modèles expérimentés, dont certains ont été

[210] Entretien avec un haut-fonctionnaire du ministère de la Sécurité, Ouagadougou, Burkina Faso, avril 2017.
[211] Bayart, Jean-François, et Romain Bertrand. « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, vol. décembre, no. 12, 2006, pp. 134-160.
[212] Boilley, Pierre. *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, *op. cit.*

retrouvés dans les parcours ou les discours de nos enquêtés. Ces expériences autour de l'autodéfense consacrent les États – aux prises avec des dynamiques transnationales violentes - comme les acteurs centraux d'un processus socio-historique de diffusion de ces pratiques au Sahel. Elles éclairent ainsi les fonctionnements internes, l'institutionnalisation des groupes et les discours produits sur « l'autodéfense » au Burkina Faso et au Mali. La place centrale des hommes en armes dans la politique burkinabé et malienne s'articule enfin fortement avec la pratique récurrente des coups d'État par les militaires. Cette « alternance par le putsch[213] » au sommet de l'État consacre le rôle de la violence armée ou de sa menace comme une ressource politique majeure dans les deux pays.

Ce chapitre explore donc les pratiques du métier des armes selon les époques, tant au Burkina Faso et au Mali. L'étude de ces dernières permet une meilleure compréhension des mobilisations contemporaines se réclamant de l'autodéfense. Nous observerons le poids des périodes coloniales et les formes de vigilantismes ou de milices qui ont ensuite perduré sous les républiques. Enfin, nous verrons comment l'autodéfense dialogue avec des phénomènes de militarisation de la société, notamment dans un espace politique où l'armée joue un rôle central.

1. L'armement des populations avant les indépendances

Afin de saisir les dynamiques qui poussent aujourd'hui des personnes au Sahel à s'armer pour « se défendre », il est tout d'abord nécessaire de dépasser la seule généalogie des conflits contemporains. Depuis les empires et les royaumes précoloniaux, les hommes armés jouent un rôle central dans la société, notamment de régulation de nombreuses interactions sociales. Porter les armes participe ainsi à la construction d'un ethos guerrier, associé à la mission du protecteur de la communauté. Les légendes populaires sont pleines de ces guerriers légendaires et se retrouvent aujourd'hui dans les représentations mobilisées par les groupes armés. On peut par exemple évoquer, au Burkina Faso, la figure du cavalier Mossi allant conquérir de nouvelles terres pour que sa population puisse y vivre[214].

---

[213] Sampana, Léon. « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », art cit.

[214] Sur l'idée de vacuum politique mettent en perspective le rôle des marges dans le développement des sociétés précoloniales et des États, voir par exemple : Kopytoff, Igor. *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Indiana University Press 1989.

Aussi, porter les armes a été pour beaucoup de personnes, une condition de survie dans un espace géographique très fragmenté, avec des modes de vie nomades. Il s'agit alors d'analyser comment ces hommes en armes ont été cooptés par les institutions, particulièrement depuis l'époque coloniale. Ces processus ont été largement utilisés dans des mécanismes de centralisation de l'État, comme l'a montré Karen Barkey à propos de l'Empire Ottoman[215]. Cette dernière détaille la manière dont les institutions impériales, pour contrôler de vastes territoires sous-administrés, intégraient des groupes perçus comme des « bandits » afin de contrôler les frontières et de mener à bien des opérations de répression. Elle observe que ces rapports s'inscrivent dans des relations entre l'État et ses périphéries, notamment avec la paysannerie. De même, les corsaires français du 17ème siècle, étaient des marins civils et souvent des pirates, mandatés pour s'attaquer aux ennemis de l'État et notamment à leur marine marchande[216].

Au-delà de ces exemples historiques, l'autodéfense contemporaine trouve une certaine continuité dans les pratiques coloniales, notamment dans l'essentialisation des identités[217]. L'un des usages historiques des groupes d'autodéfense est en effet de défendre le territoire contre des forces armées étrangères qui pourraient l'envahir[218]. Au Sahel, ces dispositifs se retrouvent par exemple dans la mise en place de la « pacification » du Sahara par les forces coloniales françaises. Celles-ci voulaient repousser les « théocraties musulmanes hostiles à toute civilisation », mais aussi mettre en place une police permanente pouvant sécuriser « la liaison de la Méditerranée et de l'Afrique tropicale[219] ». Elles mirent sur pieds des « brigades méharistes » issues de tribus arabes et encadrées par des officiers français, pour lutter contre les « pillards » du désert. Le rapport à l'État apparaît déjà comme central pour définir la légitimité d'un port d'arme ou non[220] et la sélection de catégories de populations autorisées à le faire.

---

[215] Barkey, Karen. Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization, *op. cit.*

[216] Berbouche, Alain. « L'âge d'or des corsaires », *La guerre. Des origines à nos jours*, édité par Jean-Vincent Holeindre, Éditions Sciences Humaines, 2014, pp. 129-134.

[217] Olsson, Christian. « Guerre totale et/ou force minimale ? Histoire et paradoxes des « cœurs et des esprits » », *Cultures & Conflits*, vol. 67, no. 3, 2007, pp. 35-62.

[218] Favarel-Garrigues, Gilles, et Gayer, Laurent. « Violer la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », art.cit.

[219] Garnier, Emmanuel. « Deuxième partie - La mission originelle du Saharien : lutter contre les pillards », *L'empire des sables. La France au Sahel 1860-1960*, édité par Garnier Emmanuel, Perrin, 2018, pp. 81-197.

[220] Johnston, Les. « What Is Vigilantism? », art. cit.

En effet, quand les colonnes françaises se lancent dans la conquête de l'Afrique de l'Ouest à la fin du 19ème siècle, elles trouvent des sociétés structurées et organisées qui leur opposent souvent une farouche résistance. Ces incursions sont relatées par les militaires, comme le capitaine Louis-Gustave Binger[221] qui traverse entre 1887 et 1889 l'espace que nous étudions. Celui-ci parcourt plusieurs colonies, dont le Soudan Français (Mali) et la Haute Volta (Burkina Faso). Ses écrits, tout comme ceux d'autres militaires coloniaux, calquent durablement des visions occidentales sur les sociétés où l'empire français s'installe. Des critères essentialistes, construits à partir de modèles occidentaux, décrivent alors des sociétés relativement figées. Ces visions tribalistes ne permettent d'ailleurs pas de rendre compte de la complexité des sociétés, alors que de multiples réseaux d'appartenance perdurent[222]. Elles sont le produit d'une entreprise de classification qui n'est « jamais définitivement close[223] » et qui varie en fonction du rapport entre le colonisateur et le colonisé. Ces lectures biaisées sur leur environnement sont exploitées par les populations autochtones, qui mettent également en place des stratégies politiques pour servir leurs intérêts. Sur le territoire de l'actuel Burkina Faso, l'un des exemples les plus frappants aura été la rencontre entre les forces colonisatrices et la conception portée par la cour royale de Ouagadougou afin de « produire » politiquement les royaumes mossis comme un système impérial[224]. La confluence de ces agendas politiques a servi à cette occasion la domination des communautés Mossis sur le territoire de la Haute-Volta, en adaptant le territoire à leur réseau de chefferies coutumières.

La conquête coloniale ne se fait pas sans difficultés et entraîne de grands mouvements de résistances et de rébellions. Par exemple, les Touaregs inscrivent durablement leurs mobilisations insurrectionnelles face à l'État central, qui perdurent depuis lors[225]. D'autres

---

[221] Van den Avenne, Cécile. « L'exploration coloniale en ses langues. Une philologie des carnets africains du capitaine Binger », *Genèses*, vol. 106, no. 1, 2017, pp. 131-153.

[222] Voir la critique de Frederik Cooper : Cooper, Frederick. « Autour d'un livre. Mamdani (Mahmood), Citizen and subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism, Princeton, Princeton University Press, 1996, 253 pages », *Politique africaine*, vol. 73, no. 1, 1999, pp. 193-211.

[223] Hautefaye, Jean-Loup. « Historiciser la Force noire ? De la fabrique de la « race guerrière » bambara à l'émergence d'une « race de tirailleur » durant la conquête du Soudan français (années 1880-1890) », *Revue Historique des Armées*, vol. 306, no. 3, 2022, pp. 33-44.

[224] Beucher, Benoît. « 1. Le mythe de l' « Empire mossi ». L'affirmation des royautés comme force d'accompagnement ou de rejet des nouveaux pouvoirs centraux, 1897-1991 », *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire*, *op. cit.*

[225] Voir notamment : Pierre Boilley, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, *op. cit.*

oppositions ont été d'une ampleur inédite et ont posé les bases d'un anticolonialisme politique durable, comme la guerre coloniale du Volta-Bani (zone couvrant l'ouest du Burkina Faso et l'est du Mali) en 1915[226]. À cette époque, à la suite d'un recrutement forcé pour alimenter les troupes de la Première Guerre Mondiale, la coercition imposée par l'administration coloniale pousse une coalition régionale à prendre les armes. Les rebelles infligent de sérieux revers aux forces françaises, avant d'être sévèrement réprimés dans le sang. Ces luttes sont directement liées aux pratiques militaires coloniales, par le tribut injuste que devaient payer les populations locales au conflit mondial. Ces soulèvements sont courants et intimement liés à la formation des institutions coloniales, face à leur volonté d'établir un monopole fiscal et militaire[227].

Une fois la conquête achevée, les forces coloniales opèrent une sélection parmi les populations, entre celles potentiellement loyales, afin de les enrôler dans les activités liées à la violence, et celles jugées indisciplinées, à écarter. La différenciation des recrues se fait par exemple sur des critères construits entre catégories « nomades » et « sédentaires », qui vont être adossés à des visions binaires des sociétés sahéliennes[228]. Ces « politiques de la différence[229] » s'inscrivent de manière générale dans les pratiques impérialistes. Elles se mettent en place sur des critères « civilisateurs[230] », afin que les colonisés se dirigent vers un modèle occidental. Dans cette optique, les administrateurs coloniaux considèrent alors comme facilement intégrables les sociétés indigènes dont les structures sociales se rapprochent de celles observées en Occident, comme par exemple, les royaumes européens à l'époque féodale. De même, les indigènes se rapprochant des critères civilisateurs peuvent prétendre à d'autres formes de citoyenneté, comme les élites lettrées[231]. Les qualités supposées des populations permettent alors de les trier et de les intégrer, d'une manière ou d'une autre, au dispositif sécuritaire.

---

[226] Mahir, Şaul. « « La jarre révolutionnaire bouillait ». 1915-1916 : guerre anticoloniale dans l'Ouest-Volta », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 59-86.
[227] Elias, Norbert. *La dynamique de l'occident,* Calmann-Lévy, 1985.
[228] Charles Grémont, « Ancrage au sol et (nouvelles) mobilités dans l'espace saharo-sahélien », *L'Année du Maghreb*, 7, 2011, pp. 177-189.
[229] Burbank, Jane, et Cooper, Frederick. *Empires in World History : Power and the Politics of Difference,* Princeton University Press, 2010.
[230] Pitts, Jennifer. *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2008.
[231] Jézéquel, Jean-Hervé. « Grammaire de la distinction coloniale. L'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903-fin des années 1930) », *Genèses*, vol. 69, no. 4, 2007, pp. 4-25.

En effet, la conquête par les armes est faite de négociations avec les structures sociales existantes, notamment en utilisant des formes de notabilités locales, comme les chefs coutumiers, afin de jouer des rôles d'intermédiaires. Des officiers français avancent alors par exemple que presque la totalité des sociétés africaines peuvent être mobilisées dans la guerre - et notamment dans cet espace, les Mossis et les Bambaras - exceptées les tribus nomades (Touaregs, Maures…) à employer seulement dans des milieux désertiques[232]. Les hiérarchies identitaires au combat[233] sont théorisées, débattues et adaptées à des stratégies militaires, à l'instar de « la force noire[234] » des tirailleurs africains, qui aurait été un avantage pendant les guerres mondiales.

Cette constitution de corps parapoliciers ou militaires bouscule les hiérarchies sociales précoloniales. Elle a ainsi permis à des captifs ou à certaines communautés de renégocier leur place face aux groupes dominants. L'État central institutionnalise donc des pratiques produisant des grilles de lecture des communautés sur lesquelles s'appuyer. Les hommes en armes « indigènes » sont utilisés autant pour la guerre que pour le maintien de l'ordre, ou encore la perception de l'impôt. Ces auxiliaires se construisent une position d'intermédiaire, leur donnant prestige et pouvoir tout en leur permettant de s'enrichir[235].

Ces supplétifs sont d'autant plus importants que l'investissement du territoire ne se fait pas de façon arbitraire, en s'appuyant sur les formes de pouvoir qui vont aussi pouvoir négocier et utiliser les ressources du colonisateur[236]. Charles Grémont décrit très bien comment certaines tribus ont fait alliance avec le colon, afin de renégocier l'ordre social en place[237]. On observe ainsi que de nouveaux groupes politiques et militaires sont déterminés par la colonisation. La nouvelle administration s'attelle à essentialiser les identités en niant la complexité des sociétés sahéliennes où les individus appartiennent à différents espaces qui se superposent, qu'ils soient commerciaux, communautaires, confessionnels ou politiques. Les

---

[232] Charles Mangin (lieutenant-colonel), *La Force Noire*, Hachette, 1910, p. 270.

[233] Marly, Mathieu, et Stéphanie Soubrier. « Lire les corps au combat. Race, classe et grade sous la plume des officiers français (Maroc, 1912-1913) », *Genèses*, vol. 123, no. 2, 2021, pp. 28-48.

[234] Fargettas, Julien. « Chapitre 1. La « Force noire » : mythes, imaginaires et réalités », *Des soldats noirs face au Reich. Les massacres racistes de 1940*, édité par Chapoutot, Johann, Presses Universitaires de France, 2015, pp. 15-34.

[235] Claude, Arditi. « Du « prix de la kola » au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900-1998) », *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, édité par Blundo, Girogio, PUF, IUED, 2000.

[236] Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, *op. cit.*

[237] Grémont, Charles, « Le Maghreb dans son environnement régional et international. Touaregs et Arabes dans les forces armées coloniales et malienne. Une histoire en trompe- l'œil » Note de l'IFRI, 2010.

dispositifs sécuritaires apparus dans les États coloniaux tardifs, et notamment les rentes liées au métier des armes, ont ensuite eu des effets sur les pratiques étatiques suite aux indépendances en 1960[238].

Ces configurations perdurent à ce moment clé et les États africains héritent de pratiques de gouvernement des populations d'inspiration jacobine et centralisée. Après la colonisation, une domination prend la place d'une autre, particulièrement dans la formation des élites postcoloniales issues du système colonial. Devant la faiblesse des ressources matérielles et humaines d'une administration qui peine à couvrir tout le territoire, le pouvoir met en place un « gouvernement par décharge » selon la notion mobilisée par Béatrice Hibou[239]. Cette « décharge » selon un concept de Max Weber permet - dans des sociétés peu bureaucratisées - l'économie d'une administration onéreuse, en s'appuyant sur des supplétifs privés. Comment alors adapter ce concept au développement contemporain de l'autodéfense ?

L'histoire des pratiques de l'autodéfense dans cet espace montre qu'elle est le produit de négociations permanentes entre les populations et l'administration. Le métier des armes se lit à l'aune des pratiques prédatrices et des trajectoires historiques des États, notamment dans leur utilisation de la violence. Dans le monde rural, le concept d'État et d'administration reste flou pour beaucoup de citoyens. Stan Hagberg relève dans ses travaux menés dans les campagnes au Burkina Faso, que ces perceptions laissent un espace politique important pour les groupes de vigilants, ou encore, les aristocraties coutumières. Cet espace est d'autant perméable à de nouveaux acteurs que l'État reste souvent associé, notamment dans l'imaginaire du monde rural, à des pratiques arbitraires ou prédatrices[240]. Analyser les mobilisations armées se réclamant de l'autodéfense revient donc à analyser en grande partie leurs rapports avec l'État, compris comme « entité » mais aussi comme processus social complexe[241]. Dans ses travaux, Laurent Fourchard explique que les groupes d'autodéfense

---

[238] Evrard, Camille. « Policer le désert. Ordre colonial, « guerriers nomades » et État postcolonial (Niger et Mauritanie, 1946-1963) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 140, no. 4, 2018, pp. 15-28.

[239] Hibou, Béatrice. « La « décharge », nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, vol. 73, no. 1, 1999, pp. 6 15.

[240] Tilly, Charles. « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé » Politix, vol. 13, n°49, 2000, pp. 97-117.

[241] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », art. cit.

nigérians et sud-africains incarnent des formes contemporaines d'anciennes pratiques[242]. Ces mobilisations seraient la réactivation de savoir-faire liés aux activités de surveillance et de chasse, datant de la période coloniale. Il faut ainsi remettre dans une perspective historique et locale les pratiques observées. Celles-ci s'inscrivent dans un répertoire politique plus ancien, comme au Burkina Faso, l'histoire des gardes coutumiers qui assuraient la sécurité des membres de la royauté Mossi[243].

Enfin, en période de guerre, l'armement des populations périphériques par l'État s'est aussi construit comme un « savoir-faire » occidental, notamment en l'inscrivant dans les mémoires institutionnelles des armées. L'empire colonial mobilise de manière systémique un répertoire identitaire afin d'établir sa domination. C'est ce qu'explique l'officier français Joseph Gallieni au 19ème siècle, lorsqu'il écrit qu'il faut exploiter « les haines et les rivalités » en « s'appuyant sur les unes pour mieux vaincre les autres[244] ». Ces mécanismes se sont transmis dans les mémoires institutionnelles militaires à la suite des indépendances. En effet, de nombreux militaires africains ont accompagné les Français au cours des guerres contre-insurrectionnelles en Indochine et en Algérie[245]. Ces pratiques ont été par exemple réutilisées au Mali, au cours des premières rébellions touareg des années 1960, mais aussi plus largement reprises par les États burkinabè et malien.

Fort de ce leg historique, l'armement des populations après les indépendances est en effet très lié à l'histoire des institutions des deux pays, marquée par une domination des militaires dans l'espace politique.

2. La militarisation de l'espace politique : une alternance par le Coup d'État

L'histoire de ces deux Républiques sahéliennes reste imprégnée par l'influence des hommes en armes portant l'uniforme, tout d'abord parce que ces derniers font partie

[242] Fourchard, Laurent. « A new name for an old practice: Vigilantes in south-western Nigeria », *Africa*, vol. 78, no 01, 2008, p. 16-40.
[243] Beucher, *Benoit. Manger le pouvoir au Burkina Faso, la noblesse Mossi à l'épreuve de l'histoire*, Karthala, 2017.
[244] Pandolfi, Paul. « Les Touaregs et nous : une relation triangulaire ? », *Ethnologies comparées*, n° 2, 2001, (En ligne). Consulté le 4 mai 2021. https://lersem.www.univ-montp3.fr/fr/revue-num%C3%A9ro-2/les-touaregs-et-nous-une-relation-triangulaire-paul-pandolfi
[245] Boilley, Pierre. *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, *op.cit.*

intégrante du champ politique où le capital militaire s'impose comme l'une des ressources politiques centrales[246]. Les deux pays ont été majoritairement présidés par des militaires et l'armée s'est construite en tant qu'institution menant au pouvoir. Ces pratiques ont particulièrement influencé les modes de gouvernement et la mise en parallèle des deux pays permet d'observer des trajectoires étatiques différentes, mais surtout de nombreuses similitudes. Cette circulation des pratiques politiques liées au métier des armes interroge sur cette militarisation des sociétés, à la fois par le haut et par le bas : le pouvoir local est historiquement investi par des hommes en armes dans un État, lui-même dominé par les militaires.

Comme dans de nombreux autres États, une grande connivence existe entre les élites civiles maliennes et burkinabè et leurs homologues militaires. Ces derniers ont d'ailleurs souvent pris le pas sur les premières depuis les indépendances. Il existe une forte relation de patronage entre les élites politico-économiques et les officiers et sur ce dernier point, les travaux de Jean-Loup Amselle donnent quelques pistes de réflexion sur les pratiques du pouvoir[247]. Celui-ci, dans le cas du Mali, apporte des éclairages historiques pour cerner les tensions qui apparaissent entre des modèles qu'il décrit comme « hiérarchiques » ou « égalitaires », mobilisés par les militaires dans leur accession au pouvoir.

Le modèle hiérarchique utilise les références aux histoires impériales et aux royaumes. Il mobilise une vision guerrière et verticale du pouvoir, proche de celui des castes, avec un souverain exerçant un pouvoir absolu[248] et qui s'est diffusée dans la culture populaire grâce aux griots. Ceux-ci chantaient par exemple que les présidents de la nouvelle république malienne étaient les descendants de Sunjata Keita, fondateur de l'empire du Mali.

Son pendant, le modèle égalitaire, établit quant à lui le refus d'une hiérarchie sociale, qui rentre en résonnance avec la construction d'un ethos national. Ces valeurs se retrouvent dans les premiers mouvements politiques anti-esclavagistes[249] ou encore, dans les

---

[246] Le capital militaire est défini par l'ensemble des ressources accumulées, notamment les compétences bureaucratiques et le financement, qui permettent d'exercer une violence organisée. Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », art. cit.

[247] Amselle, Jean-Loup « Rhétoriques du pouvoir au Mali », *Condition humaine / Conditions politiques*, 3, 2022, (en ligne). Mis en ligne le 25 janvier 2022, consulté le 06 avril 2022. URL : http://revues.mshparisnord.fr/chcp/index.php?id=627

[248] Voir par exemple : Sow, Moussa. *L'État de Ségou et ses chefferies aux XVIIIème et XIXème siècles. Côté cour, côté jardin*, Presses universitaires de Bordeaux, 2021.

[249] Cissé, Youssouf Tata, et Kamissoko, Wâ. *La grande geste du Mali. Tome 2, Soundjata, la gloire du Mali,* Karthala, 2009.

associations de chasseurs. Les valeurs de résistance contre un ennemi extérieur sont alors mobilisées, dans la construction d'un nouvel ethos pour les citoyens africains. Ces deux modèles se conjuguent et ces différentes références sont mobilisées dans les discours militaires lors de leur prise du pouvoir depuis les indépendances.

Au-delà des discours mobilisés, faire une belle carrière dans l'armée permet d'obtenir différents avantages pécuniers ou en nature. Cette causalité peut être renversée et un avancement de carrière est aussi conditionné par des connexions sociales puissantes et une capacité à payer pour obtenir de nouveaux grades[250]. Ainsi, comme on le retrouve dans d'autres cas de prise de pouvoir par les armes, ces officiers ne forment pas un corps homogène, n'ont pas de codes professionnels ni de neutralité politique[251] et participent à la désorganisation des structures politiques et administratives. Certains chercheurs ont par exemple pu décrire le système politique burkinabè comme régit par une « alternance au pouvoir par le putsch[252] », où la violence armée apparaît comme une ressource centrale de l'échiquier politique. Ce système prétorien – où l'armée va protéger un pouvoir très personnalisé - se retrouve aussi au Mali, et ce dès les années 1960 et la fin de la colonisation.

Le Burkina Faso :

Au Burkina Faso, dès 1966, seulement quelques années après l'indépendance, un soulèvement populaire finit par porter les militaires au pouvoir. Le pays connaît uniquement des putschs à l'exception du mandat du Président Kaboré de 2015 à 2022, lui aussi déposé par les militaires. Le même schéma se reproduit en 1983 avec la prise du pouvoir par le Capitaine Thomas Sankara, à la tête du Comité National de la Révolution (CNR). Lui aussi assume de mettre l'institution militaire au cœur de la société, en affirmant notamment que les civils sont des militaires en permission, et inversement, afin d'instituer la figure du « citoyen en arme ».

Thomas Sankara assure sa protection grâce à une unité d'élite, le Premier Bataillon du Centre National d'Entraînement Commando de Pô, qui se retourne finalement contre lui. Cette unité participera au Coup d'État contre le jeune capitaine Sankara et constituera le gros

[250] Galy, Michel. *La guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre,* La Découverte, 2013.
[251] Dwyer, Maggie, et Olivier Marcel. « Anatomie d'une unité mutine : le coup d'État de 1992 en Sierra Leone », *Politique africaine*, vol. 128, no. 4, 2012, pp. 77-99.
[252] Sampana, Léon. « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », art. cit.

des troupes qui protégeront son successeur. Il est déposé en 1987 par son frère d'armes, Blaise Compaoré, lors d'une prise de pouvoir par les armes sanglante. Le « Beau Blaise » met alors en place un régime semi-autoritaire[253] - certes civil et basé sur des élections - mais dont le socle repose sur le soutien des militaires et le verrouillage de l'opposition. Son assise s'articule autour de la construction d'une unité d'élite, le Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Ce dernier est placé sous l'autorité du chef d'État-major des armées pour les activités militaires classiques, mais surtout sous celle de la Présidence pour des missions touchant à la sûreté des institutions ou encore, la lutte contre des groupes terroristes. Le RSP est régulièrement mis en cause pour des exactions, comme lors de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, en 1998, qui déclenchera une forte mobilisation contre le régime.

Le RSP devient peu à peu la garantie du régime et grâce à de meilleurs équipements et formations, protège le Président d'une potentielle mutinerie du reste de l'armée. Cette loyauté, construite durant de nombreuses années, s'observe dans la répression des mouvements populaires qui chassent Blaise Compaoré du pouvoir, en 2014. En effet, contrairement au reste des forces armées, le RSP exerce une violence féroce sur les manifestants, notamment en ouvrant le feu sur ceux qui approchent du palais présidentiel. Blaise Compaoré choisit finalement la fuite et la transition politique est elle aussi, marquée par la tentative de putsch militaire en 2015, menée par son ancien chef d'état-major particulier, le Général Gilbert Diendéré.

L'institution militaire a ainsi dominé le pays pendant plus de 40 ans depuis l'indépendance et a largement participé à la construction de l'État et à ses pratiques[254]. L'immixtion des militaires sur la scène politique est une composante importante des stratégies gouvernementales burkinabè. Le début de l'année 2022 voit finalement le Président Kaboré être déposé par un coup d'État mené par de jeunes officiers. Regroupés autour du « Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) » les putschistes passent à l'action après plusieurs semaines de tensions avec l'exécutif. Menée par le Lieutenant-Colonel Damiba, cette nouvelle irruption des militaires sur la scène politique est symbolique de la fracture générationnelle qui traverse l'armée burkinabè. En effet, de jeunes

[253]Hilgers, Mathieu, et Augustin, Loada. « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », art.cit.

[254] Il faut rappeler que les bases de l'État colonial en Haute-Volta ont été posées par des administrations militaires jusque vers 1904, laissant une forte matrice militaire aux institutions du pays.

officiers bien formés, ayant une grande expérience du terrain et le respect des troupes, s'opposaient de plus en plus souvent à une vieille garde de gradés, accusés d'être corrompus et d'avoir passé leur carrière dans les salles climatisées de la capitale. Avant leur coup, cette génération bénéficiait déjà d'un certain prestige et était surnommée les « Boys », après qu'elle se soit interposée lors du coup d'État de 2015 mené par les éléments de l'ex-RSP. Prophétie auto réalisatrice, il se disait que si ces derniers avaient arrêté le dernier coup d'État, ils seraient ceux qui feraient le prochain.

Il est aussi intéressant d'évoquer les références politiques mobilisées par ces putschistes. Leur registre s'inspire en effet beaucoup du Sankarisme et mobilise des notions comme « la Patrie », « l'intégrité » ou « la souveraineté ». La réappropriation d'un ethos national autour des valeurs sankaristes est en effet devenue une ressource politique majeure depuis la chute de Blaise Compaoré[255]. La mémoire du capitaine Thomas Sankara et de sa révolution, notamment son programme de moralisation de la vie publique, sont particulièrement mobilisés dans le champ politique depuis l'insurrection populaire de 2014. Ces promesses sont en effet particulièrement valorisées, à l'heure d'une corruption endémique qui touche singulièrement l'armée, pourtant confrontée à de graves défis sécuritaires. Malgré une politique volontariste, le Président Damiba sera finalement destitué par un nouveau putsch en septembre 2022, par le capitaine Ibrahim Traoré, qui justifie cette intervention par le manque de résultats obtenus par son prédécesseur.

Le Mali :

L'irruption des militaires sur la scène politique est aussi un marqueur central au Mali. À la suite de l'indépendance du pays, le socialiste Modibo Keita, symbole de la résistance au colonialisme, se rapproche de l'URSS pour amorcer une rupture avec la France. L'armée nationale est considérablement renforcée par la coopération avec les pays de l'Est, autant par les formations que par le don de matériel[256]. Le 19 novembre 1968, le Président est évincé par le lieutenant Moussa Traoré, formé en France et accompagné d'une junte militaire qui

[255] Beucher, Benoît. « « À comportement du berger, réponse du mouton » ? Éléments pour une économie morale du soulèvement d'octobre 2014 au Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, vol. 265, no. 1, 2018, pp. 39-58.
[256] Touron, Manon. « Le Mali, 1960-1968. Exporter la Guerre froide dans le pré carré français », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 45, no. 1, 2017, pp. 83-95.

met un terme au régime socialiste. Le Président Traoré forme son unité d'élite appelée les « bérets rouges », pour sécuriser le pouvoir du reste de l'armée. Ces derniers répondent exclusivement du Président de la République et sont mieux équipés que le reste de la troupe. Ils s'installent à proximité du palais présidentiel et tirent profit de leur position privilégiée en devenant les défenseurs de ce que certains ont pu décrire comme « la bourgeoisie naissante[257] ». Le règne de Moussa Traoré est marqué par l'institutionnalisation de la corruption et des modes de redistribution par réseaux clientélistes. Surtout, il inscrit sa pratique présidentielle du pouvoir dans une hiérarchie guerrière et n'hésite pas à éliminer ses opposants.

La fin de son pouvoir autoritaire arrive en 1991, après de nombreuses manifestations étudiantes et syndicales réprimées dans le sang. Moussa Traoré est renversé par le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, dit « ATT », ancien de sa garde rapprochée des bérets rouges. Se présentant comme un « soldat de la démocratie », il organise des élections qui porteront au pouvoir Alpha Oumar Konaré. En 2002, ATT revient au pouvoir par les urnes mais est aussi renversé par le capitaine Amadou Sanogo à la faveur de la rébellion touareg au nord du pays, en 2012. En effet, la défaite militaire cuisante conduit à de nombreuses manifestations de rue à Bamako, qui déstabilisent le pouvoir en place. Dans ce contexte, ce sont les bérets verts, c'est-à-dire essentiellement le gros des troupes, encadrés par des sous-officiers et des capitaines, qui prennent le pouvoir. Le capitaine Sanogo, formé à l'étranger et notamment aux États-Unis, prend la tête du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE), chargé de diriger le pays. Si une partie de l'opinion publique malienne soutient le coup, il n'en est pas moins condamné par la communauté internationale. Des tensions apparaissent aussi au sein de l'armée et des affrontements avec les bérets rouges éclatent. Ces derniers sont ensuite dissous par le ministre de la Défense, avant d'être en partie réintégrés. Le pouvoir du capitaine Sanogo prendra fin avec l'investiture à la présidence par intérim de Dioncounda Traoré, le 12 avril 2012. Cette période, loin d'avoir reconstruit l'armée malienne, laisse une désorganisation

[257] Sana, Eros. « 5. L'armée malienne, entre instabilité, inégalités sociales et lutte de places », *La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*, édité par Michel Galy, La Découverte, 2013, pp. 106-124.

profonde, une corruption qui se retrouve à tous les niveaux, conjuguées à un manque d'entraînement et de matériel[258].

En 2013, c'est Ibrahim Boubacar Keita (IBK), qui est élu Président de la République du Mali. Après les élections législatives, celui-ci obtient la majorité parlementaire, et son accession au pouvoir rétablit l'ordre constitutionnel au Mali, tout en satisfaisant la communauté internationale. Lui aussi joue de l'histoire pour instaurer son pouvoir, et est régulièrement comparé au roi du Mandé[259] dans des références religieuses[260]. Ses deux mandats voient pourtant la situation sécuritaire se dégrader fortement, provoquant de nombreuses tensions sociales, sur fond de corruption généralisée de l'appareil d'État. L'avancée continue des djihadistes et des défaites sanglantes de l'armée malienne, érodent peu à peu sa légitimité. En 2020, après plusieurs semaines de contestation populaire, un groupe d'officiers décide de lancer un Coup d'État et de l'écarter du pouvoir. Le Président Keïta est accusé d'être incapable d'améliorer la situation, notamment sécuritaire. Les putschistes sont menés par le colonel Assimi Goïta, membre des forces spéciales maliennes, une unité d'élite des Forces armées maliennes (FAMA). Sous la pression internationale, celui-ci renonce tout d'abord à prendre la tête du pays avant de réaliser un deuxième putsch, en 2021, afin de devenir Président de la transition. Les premiers pas de la junte sont d'ailleurs marqués par une mise en avant du capital militaire, en s'affichant en treillis ou en rendant visite à Moussa Traoré, avant de lui organiser des funérailles nationales lors de son décès.

Depuis les indépendances, on observe donc l'apparition continue d'acteurs « politico-militaires » dans le champ politique, qui ont profondément marqué les processus de construction de l'État. Le caractère prétorien de ces régimes militarisés favorise l'accession au pouvoir de militaires issus des troupes d'élites par les connexions que ceux-ci entretiennent avec les classes supérieures civiles. Ces logiques se retrouvent aussi dans d'autres pays sahéliens, comme l'a montré Marielle Debos dans le cas du Tchad[261] où les pratiques politiques sont constamment influencées et réinventées par les militaires et les combattants.

---

[258] Boisvert, Marc-André. « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », art.cit.
[259] Région d'Afrique de l'Ouest couvrant en partie le Mali et ayant connu de nombreux royaumes et empires.
[260] Traoré, N'gna, et Sylla, Almamy. « Les connexions entre le politique et le religieux : du "soft" politique à la formulation des consignes de vote », *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel*, édité par Hagberg Sten, et al., Uppsala Universitet, 2019, pp. 195-209.
[261] Debos, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, *op.cit.*

Il apparaît alors, au Burkina Faso comme au Mali, que ces derniers sont de véritables professionnels de la politique[262]. Ils utilisent leur capital acquis dans les armes pour le convertir dans le champ politique. Ces modes de conversion sont une ouverture pour de nombreux individus voulant « couper la file » et se construire des trajectoires politiques ascendantes. Enfin, l'investissement de l'État par les militaires durant la période républicaine a fortement influencé les mobilisations armées dites « patriotiques » dans les deux pays.

3. La main des États : institutionnaliser la mise en armes

La mise en armes des populations a pour vocation de créer ou de renforcer la loyauté des populations concernées pour les États centraux. Plusieurs expériences ont été menées au Mali comme au Burkina Faso, qui aujourd'hui influe les mouvements d'autodéfense contemporains de part et d'autre de la frontière. Les premières institutionnalisations trouvent leurs sources dans les expériences socialistes qu'ont connu les deux pays. Au Mali, des expérimentations partisanes au moment de l'indépendance ont vu fleurir, pendant le mandat de Modibo Keïta, des formes décentralisées de maintien de l'ordre. Milices et brigades de vigilances animées par des militants du parti au pouvoir avaient pour mission la surveillance des populations supposées séditieuses, comme les Touaregs[263], mais aussi les opposants politiques. Ces expériences où se mêlent parti, État et sécurité ont été plus approfondies chez son voisin burkinabè.

Les CDR du Burkina Faso

L'expérience stato-partisane la plus poussée et institutionnalisée de participation des citoyens à des activités liées à la sécurité se retrouve donc en 1983, au Burkina Faso, avec l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara. Militaire se définissant comme un révolutionnaire, ce dernier entreprend de refonder profondément les institutions du pays. Il met alors en place les Comités de défense de la Révolution (CDR), s'inspirant de modèles socialistes étrangers, dont notamment les CDR cubains. Ceux-ci ont pour vocation première d'encadrer la population - tout d'abord idéologiquement - mais aussi en organisant des évènements

[262] Weber, Max. *Le savant et le politique,* La Découverte, (1919) 2003.
[263] Boilley, Pierre. *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, *op.cit.*

collectifs visant à fournir un service public : entretien de la brousse et des routes, missions de surveillance villageoise, éducation populaire, etc. Ces structures visent à offrir aux populations « un vécu politique concret et direct[264] », de manière décentralisée. Elles germent sur tout le territoire, que ce soit dans les universités, les entreprises, les administrations ou encore dans les villages.

Composées principalement de jeunes, elles sont décentralisées, non-professionnelles et s'attachent à recruter dans tous les milieux sociaux. Si au départ, ils s'impliquent plutôt dans la vie sociale et économique, les CDR prennent rapidement en charge des missions de sécurité. Période idéalisée, la révolution sankariste reste toujours une source de fierté dans l'imaginaire patriotique burkinabè ainsi qu'une ressource politique centrale. Mais en creux du roman de cette épopée, il apparaît que les CDR ont surtout été un moyen pour des « cadets sociaux » de prendre des revanches localement en s'accaparant des pouvoirs liés à la sécurité. Des abus et des violences sont commis au nom de la révolution Sankariste et les CDR sont finalement devenus des « instances de règlements de comptes personnels[265] ». Une violence qui a aussi profondément marqué ceux qui y ont participé, notamment par l'apprentissage de techniques paramilitaires, qui se retrouvent réinvesties aujourd'hui dans le monde de l'autodéfense. C'est ce que m'explique un ancien membre des CDR, aujourd'hui engagé auprès des Koglweogos :

« Moi c'est là-bas que j'ai appris à défiler au pas, à marcher, à tirer avec des fusils. C'était vraiment une bonne formation. On faisait des patrouilles et on a aussi bien chicoté les délinquants[266]. »

Au-delà de la chasse aux bandits, les CDR sont aussi une institution produisant des grilles de lecture du monde social et donc de l'ordre moral. Ils organisent la chasse aux contre-révolutionnaires, associés à des délinquants, dans une idéologie présentée comme luttant contre l'impérialisme. Peu à peu, l'amateurisme des volontaires, des formes de justice trop expéditives et les pratiques prédatrices ternissent leur image, tandis que la corruption leur

[264] Beucher, Benoît. « La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre » », *Politique africaine*, vol. 118, no. 2, 2010, pp. 165-186.
[265] Idem.
[266] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

permet une autonomisation relative par rapport au pouvoir central. Mais cette expérience d'un pouvoir décentralisé et participatif marque profondément les esprits de ceux qui vivent cette période d'intense politisation. Cette persistance apparaît aujourd'hui comme structurante dans le discours produits par certains Koglweogos ayant été formés aux CDR, qui y voient une certaine forme d'héritage. C'est ce que m'explique un Koglweogo d'une soixantaine d'années que je rencontre près de Fada N'Gourma, une ville à l'Est du Burkina Faso :

« Oui c'est ça aussi la révolution, c'est dire que tu ne peux pas être un patriote si tu voles ton voisin (…). Là c'est le peuple qui se lève pour être Koglweogo, sans attendre que l'État fasse tout. Les pauvres qui s'organisent pour sauver leurs proches et leurs biens, c'était ça aussi le CDR[267]. »

Des membres de l'État ayant eu une expérience dans les CDR, comme l'ancien ministre de la Sécurité, Simon Compaoré (au gouvernement de 2016 à 2019), voient alors de manière positive le développement de groupes d'autodéfense sur le territoire national.

Ces initiatives locales font écho à des tentatives par l'administration, dans les années 2000, de mettre en place des politiques publiques de sécurité décentralisées et axées sur une participation des citoyens. Une « police de proximité » supposée être composée d'habitants, voit le jour à la suite d'une loi de 2003. Cette dernière stipule que : « la police de proximité consiste à intégrer au mandat opérationnel des forces de sécurité intérieure la participation des communautés dans la gestion de la sécurité par la prévention de l'insécurité et de la criminalité à travers l'identification concertée des problématiques locales de sécurité, la recherche de solution et leur application[268]. » Il s'agit alors de trouver parmi la population des interlocuteurs fiables, capables de collaborer avec les autorités, en échange d'un dédommagement pécunier. Ces expériences sont vite abandonnées, devant les comportements arbitraires de certains membres et l'absence de résultats. Enfin, le Sankarisme s'inscrit aussi comme un mouvement politique régional et trouve un écho au Mali, qui a connu des expériences socialistes à son indépendance.

[267] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[268] Loi n°32-2003/AN du 13 mai 2003.

Les milices pro-étatiques du Nord Mali

L'incitation de l'État à faire participer des civils aux activités liées à la sécurité ne concerne pas seulement la criminalité ou la dissidence politique. L'utilisation de supplétifs se retrouve largement dans les stratégies militaires. De ce point de vue, le Mali a été un laboratoire des pratiques de contre-insurrection, notamment lors des conflits qui ont éclaté au nord du pays avec les indépendantistes touaregs. L'instrumentalisation des identités, déjà théorisée et pratiquée sous la domination coloniale, fait alors l'objet d'une stratégie de la part de l'État malien. Elle est pour beaucoup le résultat des échanges entre les militaires français et maliens pendant les guerres coloniales, notamment en Indochine et en Algérie[269].

En 1990, le nord du pays et notamment la région de Gao, connaissent le début d'une grande rébellion touareg. Des combattants venus de Libye revendiquent l'indépendance et veulent libérer les populations de la domination de Bamako. Malgré des accords de paix signés en 1991, le banditisme et des violences entraînent des vindictes entre communautés. Les identités vont être alors instrumentalisées entre « nomades » et « sédentaires », ou encore populations « noires » ou « blanches[270] ». Les communautés Peul et Songhay, en conflit avec les Touaregs, sont alors encadrées par l'État malien, dans l'optique de les utiliser dans une pratique contre-insurrectionnelle.

Des groupes d'autodéfense se forment en milieu rural pour lutter contre le banditisme et s'agrègent sous le nom de « Ganda Koy », qui se traduit en langue Songhay par les « maîtres de la terre ». Ils sont structurés par un ancien capitaine de l'armée malienne, qui met à profit ses savoir-faire et ses réseaux au service des hommes en armes. Ces mouvements d'autodéfense, se définissant comme « patriotiques », provoquent de nombreux conflits qui connaîtront un pic de violence en 1994. La plupart des officiers du Ganda Koy sont issus de l'armée malienne et ces derniers vont même bénéficier d'une amnistie pour être réintégrés dans les rangs[271]. Le Ganda Koy a aussi été réactivé en 2012 pour soutenir l'armée malienne, notamment dans la région de Gao, qui voit alors naître des mouvements satellites, comme le Ganda Iso (littéralement « les enfants du pays »). Ces mouvements se revendiquent comme

[269] Pierre Boilley, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, *op.cit.*
[270] Grémont, Charles, et al. *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes: récits et témoignages*, Karthala, 2004.
[271] Boisvert, Marc-André. « Failing at Violence: The Longer-lasting Impact of Pro-government Militias in Northern Mali since 2012 », *African Security*, vol. 8, no. 4, 2015, pp. 272-298.

patriotiques, mais sont surtout structurés autour de dynamiques d'oppositions communautaires. C'est ce que m'explique un de ses membres de la communauté peule, engagé dans le groupe d'autodéfense Ganda Iso, alors que je le rencontre à Bamako :

« En 2008, on a décidé de créer un mouvement d'autodéfense pour les communautés Peul et Songhaï (..). Au début c'était un mouvement qui combattait les injustices. (…) Oui nous, on s'est mobilisés pour l'État, pour nos gens, pour nous défendre contre les Touaregs, les vols, les pillages qu'ils nous faisaient. Oui, c'était surtout composé de Peuls au départ, qui s'organisaient contre les razzias Touaregs[272]. »

La présence de groupes touaregs armés dans les années 1990, puis 2000 et enfin, le conflit de 2012 diffusent des pratiques se réclamant de l'autodéfense, notamment dans la zone de Gao, au Nord. En ayant le soutien de l'armée et en disposant de représentations à Bamako, elles ont aussi inscrit durablement l'autodéfense comme une pratique politique routinière. Enfin, avec le cantonnement des combattants plus au Sud du pays, elles ont aussi favorisé la diffusion de pratiques liées au métier des armes, et la dispersion des combattants. De nombreux anciens membres des milices Ganda Koy et Ganda Izo se retrouvent en effet aujourd'hui dans les groupes djihadistes, les groupes armés pro-étatiques, ou dans le banditisme.

Si l'État a été un moteur de nombreuses mobilisations armées depuis le début de la période républicaine, d'autres initiatives ont su se placer durablement dans son giron, tout en gardant une certaine autonomie. C'est le cas des « chasseurs traditionnels » que nous allons décrire.

4. Production de l'autorité et activités cynégétiques : le cas des chasseurs traditionnels

Une autre forme de mobilisation armée liée aux activités cynégétiques et aujourd'hui réactivée dans l'autodéfense, se retrouve de manière transnationale au Sahel. Dans ce conflit contemporain, les chasseurs, par leur expérience dans le maniement des armes et par leurs connaissances du terrain - utiles dans des actions de guérilla rurale - ont émergé comme des

[272] Entretien membre Ganda Iso, Bamako, Mali, mars 2019.

acteurs centraux. Ils ont rapidement pris en charge la sécurité de certains villages et ont participé récemment à la lutte contre les djihadistes - notamment par des actions de reconnaissance - pendant les opérations des forces armées burkinabè comme maliennes.

Les chasseurs sont en effet historiquement liés au métier des armes en Afrique de l'Ouest. À partir du 17ème siècle, les armes à feu font leur apparition dans la région, tout d'abord apportées par les Arabes et les Européens. Les forgerons locaux arrivent ensuite progressivement à copier les modèles existants pour équiper les chasseurs. À ces avancées techniques s'ajoute un nombre croissant d'Africains de l'Ouest ayant participé aux guerres coloniales, puis mondiales et qui reviennent avec des compétences dans le maniement et l'entretien des armes à feu. Il faut noter que les chasseurs entretiennent souvent des rapports très intimes et mystiques avec leur arme, aussi rudimentaire ou imparfaite soit-elle[273]. L'aspect « patriotique » et nationaliste des chasseurs, face à un ennemi extérieur, est ainsi régulièrement ravivé par les autorités, dans une optique de construction d'une image de défenseur de l'identité nationale et même africaine.

L'autodéfense chez les chasseurs s'inscrit dans une histoire particulière, celle de la défense du village. Ces pratiques sont définies par la notion de « *Donso ton »,* qui signifie « faire partie de l'association des chasseurs[274] », et dont découle la notion de chasseur « Dozo ». Il s'agit alors d'obéir à de nombreuses règles collectives, visant notamment à la protection des populations face aux menaces extérieures. On retrouve ces organisations dans toute l'aire mandingue en Afrique de l'Ouest, que ce soit en Guinée, au Mali, au Burkina Faso, en Sierra Leone, ou encore en Côte d'Ivoire. Cette mission de protection s'inscrit dans plusieurs registres identitaires : celui du chasseur-guerrier, du défenseur de la communauté et de l'État et enfin, dans un système de castes persistant dans les zones rurales. Ce dernier, revendiqué aussi comme une perpétuation d'une « tradition[275] » africaine – largement réinventée - se retrouve dans les activités connexes au métier des armes, comme par exemple celle des forgerons, évoqués plus en amont. Leurs activités respectives lient les deux castes dans la fabrication des armes : les forgerons étant aussi souvent des chasseurs[276]. Enfin, le rapport

[273] Arseniev, Vladimir. « Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps », *Afrique contemporaine*, vol. 223-224, no. 3-4, 2007, pp. 341-361.
[274] Cissé, Youssouf. « Notes sur les sociétés des chasseurs malinké », *Journal de la société des africanistes*, XXXIV (11), 1964, pp. 175-226.
[275]Hobsbawm, Eric, et Ranger, Terence (dir.). *The Invention of Tradition, Cambridge, op.cit.*
[276] McNaughton, Patrick. *The Mande Blacksmiths : Knowledge, Power, and Art in West Africa*, University of Indiana Press, 1988.

aux armes est aussi très important et porter un fusil, même rudimentaire, reste prestigieux dans les campagnes.

Le chasseur, défenseur de la communauté

Toutes les personnes qui pratiquent la chasse ne sont pas des Dozos. Il faut en effet avoir suivi un parcours initiatique, souvent de plusieurs années, pour en revendiquer le statut. Joseph Hellweg, dans ses travaux, définit les Dozos comme une « catégorie culturelle », en expliquant qu'il ne faut pas les réduire à leurs activités cynégétiques, puisqu'ils s'inscrivent dans des projets multiples[277]. La protection de la communauté s'articule en effet à d'autres pratiques visant à fournir des services à la population, comme me l'explique un Dozo de Bobo Dioulasso, à l'Ouest du Burkina Faso. Instituteur d'une cinquantaine d'années, il décrit les engagements multiples qui incombent au chasseur :

« Être chasseur, c'est aussi connaître les plantes qui soignent, aller dans la forêt pour les trouver, puis les ramener au village. On fait un long apprentissage de tradipraticiens, pour pouvoir soigner les gens malades. Pareil, quand on repère un animal dangereux, qui pourrait attaquer les gens à proximité d'un village, on va le chasser, pareil, pour protéger notre communauté[278]. »

La figure du chasseur fait alors écho à une conception de la défense - et même d'une autodéfense - large de la communauté à laquelle il appartient. De même, les récits mythifiés des chasses dangereuses, souvent faites de nuit, sont mobilisés dans les contes des griots et viennent construire le mythe autour de la confrérie. L'initiation, présentée comme longue et rigoureuse auprès d'un maître, se couple aussi à des compétences magiques. C'est ce que m'explique ce même Dozo burkinabè :

« Je peux disparaître tu sais. Si par exemple, là je pars en forêt, je me transforme. Et ensuite je reviens et je m'assois à côté de toi comme ça, tu ne me verras pas. Peut-être que tu penseras

[277] Hellweg, Joseph. « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*, vol. 144, no. 6, 2012, pp. 163-182.
[278] Entretien avec un chasseur Dozo, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mars 2017.

que je suis un arbre, ou autre. Mais je serai à côté de toi sans que tu puisses me voir. Et ça, ce sont des pouvoirs que j'ai acquis après des années d'apprentissage[279]. »

Les compétences liées à ces forces surnaturelles sont cachées et réservées aux initiés, autant qu'elles sont mises en scène. Pour obtenir un tel statut, il faut tout d'abord passer une première cérémonie, qui consiste en un sacrifice d'un poulet et de noix de colas, qui semble assez accessible : *« on peut te faire ton initiation demain si tu veux »* m'avait lancé, amusé, ce Dozo au cours de l'entretien.

Néanmoins, ce statut de Dozo peut s'acquérir de manière floue, en fonction des besoins. C'est ce qui a été observé pendant le conflit ivoirien, où le besoin de recruter des nouveaux combattants a simplifié les modes d'intégration. Joseph Hellweg, et Nicolas Médevielle[280] ont parlé de « dozofication » du pays, pour décrire la manière dont de nombreux combattants accaparaient cette identité. Cette multiplication des Dozos, liée aux ressources qu'apporte cette identité dans les conflits, a participé à une perte de leur légitimité sociale, avec la mise en avant des fonctions guerrières de plus en plus affirmée. Des dynamiques qui se retrouvent dans les conflits contemporains au Burkina Faso et au Mali.

Un allié de l'État

L'entrée dans la « confrérie » comme certains l'appellent, n'est pas exclusive d'autres formes de loyautés. Dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, les chasseurs traditionnels et les États entretiennent des relations d'interdépendances fortes dans les activités liées à la sécurité. Dans son travail à propos de la Côte d'Ivoire, Joseph Hellweg relève que les Dozos sont « presque inséparables » de l'État[281]. Ces derniers, déjà dans les années 1990, montaient des barrages la nuit sur les routes pour lutter contre le banditisme. Autre exemple, il est admis que les chasseurs dozos défilent parfois lors de cérémonies officielles, en compagnie des Forces de Défense et de Sécurité. On peut ainsi observer des hommes portant des armes à feu rudimentaires, parés de nombreux fétiches et de trophées de chasse, marcher au pas à la

[279] Entretien avec un chasseur Dozo, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mars 2017.
[280] Hellweg, Joseph, et Médevielle, Nicolas. « Zakaria Koné et les transformations des chasseurs dozos en Côte d'Ivoire. De la société civile comme stratégie politique », *Afrique contemporaine*, vol. 263-264, no. 3-4, 2017, pp. 41-58.
[281] Hellweg, Joseph. « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », art.cit.

suite des corps habillés. Tout en mimant une partie du cérémonial martial, ils entretiennent aussi leurs particularismes en adoptant des attitudes liées à leurs compétences cynégétiques (en tirant en l'air pour montrer leur adresse ou en effectuant des incantations magiques par exemple). Ce type de rituels a aussi été observé lors du défilé pour la fête de l'indépendance du Mali.

Les liens entre les Dozos et l'État sont donc étroits et les deux institutions sont intimement liées, notamment car beaucoup des cadres des associations de chasseurs sont bien intégrés dans les élites locales comme nationales. J'ai par exemple pu rencontrer un chef de cabinet ministériel burkinabè se définissant lui-même comme Dozo. Autre anecdote, le responsable des Dozos de Bobo-Dioulasso - riche entrepreneur dans le bâtiment - m'a reçu dans son bureau où trône une photo de lui en compagnie du Président de la République Burkinabè lors d'une cérémonie, montrant son intégration dans le champ politique. De même, un chasseur Dozo, travaillant dans un Ministère à Ouagadougou m'expliquait sa conception du rôle que devaient avoir les chasseurs dans la sécurisation du territoire :

« Nous on a toujours dit que l'on voulait travailler avec la gendarmerie, avec la police, parce qu'on est des Républicains. Dès qu'il y avait un problème, ils pouvaient compter sur nous. On a toujours vécu dans les armes aussi bien sûr, c'est ça aussi être chasseur[282]. »

Ce « respect mutuel[283] » entre l'État et les chasseurs, couplé à une identité guerrière, est le résultat de processus historiques remontant à la période précoloniale. La chasse se vit comme une institution. Au Mali comme au Burkina Faso, elle est réglementée par l'État et encadrée par les agents des Eaux et Forêts, qui délivrent des permis de chasse. Les chasseurs sont aussi généralement regroupés dans des associations qui disposent de récépissés auprès des autorités.

Ces associations forment un important maillage et leurs réseaux offrent des opportunités pour les forces politiques et étatiques de disposer de porte-voix et d'influenceurs d'opinion, notamment dans les campagnes. L'institutionnalisation des Dozos dans les activités liées à la sécurité s'est accélérée depuis les années 1990 à l'Ouest du Burkina

[282] Entretien avec un responsable Dozo, Ouagadougou, Burkina Faso, Juillet 2017.
[283] Arseniev, Vladimir. « Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps », art.cit.

Faso[284] tout comme au Mali, où dans ses travaux, Vladimir Arseniev observe qu'une cohabitation respectueuse s'est installée entre les chasseurs et les autorités républicaines depuis l'indépendance[285]. De nombreux militaires ou policiers n'hésitent pas, dans les entretiens que nous avons menés, à se montrer dithyrambiques à leur égard en louant leur connaissance du terrain et leur dévouement. En Côte d'Ivoire, ces derniers sont utilisés en 2005 comme des agents de sécurité, notamment dans le cadre des élections pour sécuriser les bureaux de vote[286]. Ces différentes expériences ont progressivement alimenté une utilisation transnationale de ces dispositifs de sécurité.

Un modèle transnational

Dans un moment historique troublé, avec de graves problèmes sécuritaires et la perception d'une poussée de l'Islam, ces formes d'institutions traditionnelles ont pu se constituer comme une valeur refuge, pouvant nourrir les identités maliennes ou burkinabè contemporaines. Les chasseurs complètent de manière transnationale les dispositifs sécuritaires, qu'ils soient policiers ou militaires, particulièrement depuis les années 1990. Plus largement, ils ont d'ailleurs été amplement intégrés aux différents romans nationaux, comme le chasseur-héros Soundiata Kéïta, qui au prix de nombreuses aventures, fonda le royaume du Mali et qui reste une figure encore largement mobilisée dans le pays.

Les différentes associations de Dozos profitent de leurs connexions transnationales et des réseaux qui en résultent. Le passage à des activités liées à l'autodéfense, montre bien là aussi la circulation des pratiques et les mutations entraînées par les conflits. En effet, les liens entre les différentes associations, particulièrement entre la Nord de la Côte d'Ivoire, l'Ouest du Burkina Faso et le Sud et le centre du Mali, favorisent une circulation des pratiques, mais aussi des chasseurs :

[284] Hagberg, Sten. « 10. La chasse aux voleurs. Une association de chasseurs et l'administration de l'État dans l'ouest du Burkina Faso », *Les raisons de la ruse. Une perspective anthropologique et psychanalytique*, édité par Latouche, Serge, et al., La Découverte, 2004, pp. 199-220.
[285] Arseniev, Vladimir. « Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps », art.cit.
[286] Bassett, Thomas. « Containing the donzow : the politics of scale in Côte d'Ivoire », *Africa Today*, vol. 50, no. 4, 2004, pp. 31-49.

« J'ai toute ma famille à Ségou[287], bien sûr je vis à Bobo, mais j'ai fait l'université là-bas, j'ai beaucoup d'amis. On échange beaucoup sur la sécurité et on fait aussi des cérémonies où on les invite. Les Dozos c'est comme une grande famille, tu ne peux pas mettre une frontière entre nous[288]. »

Outre les liens interpersonnels qui les unissent au-delà des frontières administratives, on observe aussi des dynamiques similaires d'interconnexions entre les groupes dans la sous-région. Dans son travail sur les chasseurs Dozos burkinabè, Stan Hagberg[289] relève que ces derniers se sont recomposés structurellement, en fonction d'un contexte territorial de plus en plus restreint, mais aussi face à un gibier de moins en en moins abondant. Des rapprochements ont été entretenus entre les Dozos du Mali, du Burkina et de Côte d'Ivoire. En outre, les Dozos ont mobilisé un discours plus identitaire[290]. Ils ont par exemple progressivement défini les communautés peules - souvent éleveurs transhumants - comme des « voleurs », associant leur mode de vie à du vagabondage ou de la prédation. Ils ont ainsi inscrit durablement et de manière régionale, des perceptions stigmatisantes pour cette communauté. Les valeurs transnationales véhiculées par les Dozos unifient les chasseurs dans un espace culturel à défendre et les États sahéliens ont largement participé à ce processus transfrontalier. Par exemple, les autorités maliennes ont convié à Bamako plusieurs fois les « Rencontres des chasseurs de l'Afrique de l'Ouest » en invitant les Dozos de la région, afin de consolider et d'influencer ces réseaux régionaux[291]. Ces pratiques préalables au conflit éclairent les reconfigurations qui ont lieu dans les violences contemporaines.

De même, on retrouve aujourd'hui, dans les mobilisations contemporaines de chasseurs, de nombreux membres de la diaspora. Ce sont généralement d'anciens chasseurs-miliciens ayant participé à des conflits au Sierra Leone dans les années 1990[292] ou plus récemment en Côte d'Ivoire. Le cas ivoirien est sur ce point particulièrement important pour illustrer les dynamiques qui ont poussé certains Dozos à se militariser. Ces derniers ont été

[287] Ville du Mali.
[288] Entretien avec un responsable Dozo, Bobo Dioulasso, mars 2017.
[289] Hagberg, Sten. « Political decentralization and traditional leadership in the Benkadi hunters' association in western Burkina Faso », *Africa Today*, vol. 50, no 4, 2004, p. 51-70.
[290] Idem.
[291] Arseniev, Vladimir. « Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps », art.cit.
[292] Ferme, Mariane, et Warnier, Jean-Pierre. « La figure du chasseur et les chasseurs-miliciens dans le conflit sierra-léonais », *Politique africaine*, vol. 82, no. 2, 2001, pp. 119-132.

partie prenante du conflit qui a secoué le pays entre les années 2002 et 2007, où ils se sont professionnalisés et militarisés auprès de la rébellion. Ce fut encore le cas en 2010, lorsqu'ils ont rejoint les Forces républicaines de Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattarra pour le soutenir pendant les troubles électoraux. Il faut enfin souligner qu'à la suite de ces conflits, ils ont été accusés de crime contre l'humanité et de crimes de guerre[293]. Ces expériences violentes ont donc marqué durablement la région, notamment par les logiques de circulations évoquées en amont.

Les dynamiques autour du pouvoir des hommes en armes se retrouvent donc de manière transnationale et dialoguent avec l'historicité des différentes mobilisations se réclamant de l'autodéfense. La militarisation de l'espace public va alors se conjuguer aux premières « mobilisations pour la sécurité », qui émergent dans les marges de l'État, comme le montrent certaines trajectoires biographiques de nos enquêtés.

5. Karim, une histoire intermittente de l'autodéfense

La sociologie des parcours de vie et l'approche biographique apportent selon nous beaucoup à la compréhension des individus et des sociétés plongées dans la violence. Un de nos enquêtés, Karim[294], incarne une porte d'entrée intéressante dans l'histoire de l'autodéfense burkinabè et son récit représente une forme de prélude aux deux chapitres suivants.

Karim a été, dès le début de mon terrain de recherche au Burkina Faso, l'un des membres d'un groupe d'autodéfense avec qui j'ai pu réaliser plusieurs longs entretiens, effectuer des observations et avoir des discussions informelles. Ces rencontres ont eu lieu entre 2017 et 2021, principalement à Ouagadougou et sa région. Il sera un personnage récurrent de notre développement dans cette première partie, afin de décrire la mobilisation des groupes Koglweogos. Son parcours agit comme un révélateur de l'histoire de l'autodéfense au Burkina Faso et, plus largement, éclaire les périodes de violences politiques

[293] Hellweg, Joseph. « La chasse à l'instabilité : Les dozos, l'état et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », art.cit.
[294] Le prénom a été modifié.

qui ont marqué le pays depuis les années 1980. En périphérie de Ouagadougou, il me reçoit dans sa modeste maison de célibataire près d'un petit marché de bétail. Elle est composée d'une chambre et d'un salon, où il vit avec son fils. Les seules décorations au mur se résument à un vieux poster de Thomas Sankara et un autre affichant une fresque des différents présidents burkinabè. Il m'accueille généralement dans son salon, où nous nous asseyons dans de vieux fauteuils marrons. Originaire d'une famille modeste, sa socialisation primaire lui donne néanmoins un petit capital scolaire, comme il me l'explique :

« Je suis né à Kaya. Mon papa était maître coranique. Et moi aussi je suis de cette profession, même si j'ai d'autres activités. Je suis marchand pour vivre. J'ai fait une collection de disques musicaux que je revends (rire). Ma maman était juste ménagère.

Moi : Et le français tu l'as appris où ?

À Ouaga. Mais je ne suis jamais allé à l'université. Je suis venu faire le lycée arabique à Ouaga. C'était en 1988. Moi je suis de 1973[295]. »

Sa socialisation auprès de son père, personnage religieux et connu localement, l'inscrit très tôt dans le monde politique. Cette jeunesse ouagalaise lui permet aussi de s'engager rapidement dans des mouvements sankaristes. Une période qui marque profondément sa politisation, en ancrant notamment des valeurs qu'il associe au « patriotisme ». Ces engagements lui permettent surtout d'apprendre différentes pratiques de vigilantisme au sein des CDR, dans lesquels il côtoie des militaires et des paramilitaires :

« On a fait la formation et on faisait la sécurité. Et j'ai appris et j'ai amélioré depuis, c'était une formation militaire. Moi j'ai fait pendant un an. On se formait sur le terrain, à Kaya. On patrouillait, on attrapait les voleurs, il y avait déjà des vols. On faisait la « manœuvre », le pilori, on faisait souffrir les voleurs, et on les frappait bien. C'est là que j'ai appris. Maintenant je lis plus que ce que j'ai appris, je cherche partout où je peux trouver des choses qui parlent de la sécurité. Surtout depuis internet[296]. »

[295] Entretien avec Karim, représentant Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.
[296] Idem.

Cette expérience d'apprentissage du métier des armes, au travers des Comités de Défense de la Révolution où il se familiarise à des savoirs et des pratiques militaires, apparaît comme déterminante. De ces années, il garde une fascination pour le Sankarisme, ainsi que des contacts politiques qui lui assurent un petit capital social. Il reste proche d'une autre figure de la Révolution, le capitaine Boukary Kabore, dit « le Lion ». Ce dernier, militaire ayant résisté au Coup d'État de Blaise Compaoré, emporte chez Samir une grande admiration, tout comme les autres personnages de la révolution :

« Je rencontre Boukary, quand il visite Kaya, en 86 ou en 87, ils étaient venus là pour l'ouverture de la salle de cinéma, avec Thomas Sankara. On est devenus proches après puisque moi je suis parti faire la formation militaire avec le CDR, en 1987. Après on avait les militaires, les CDR, tout le monde voulait être comme Boukary (rire). Soit comme Sankara, soit comme Blaise … C'était le rêve de tous les enfants pendant la révolution. Moi mon rêve c'était d'être un bon commandant comme Boukary, qui défend et qui réussit (rire)[297]. »

Il garde donc de cette époque une grande admiration pour l'armée. Alors qu'il s'épanouit dans les CDR, la chute de Thomas Sankara et la fin des institutions révolutionnaires met un coup d'arrêt à ses activités de vigilant. Cette période plus pacifiée au Burkina Faso, est pour lui l'occasion de travailler dans le monde de la musique. La présidence de Blaise Compaoré, très axée sur le tourisme et les évènements culturels, favorise le milieu artistique dans lequel il tente de s'installer :

Moi je fais mon bac en 1994, et après j'ai travaillé dans l'art. Je fabriquais des instruments, j'étais percussionniste, chanteur, danseur. Jusqu'en 2002 je fais ça, après à la mort de mon papa j'arrête puisque dans ma famille, il y a une spécialité en astrologie et en marabout, et en plus mon papa était imam du quartier. Et moi je suis l'héritier, ça fait qu'après sa mort, moi je devais me mettre à l'initiation du maraboutage pendant 4 ans, ce qui nous amène en 2007. Je vivais entre Kaya et Ouagadougou, c'est à peu près deux heures de route. À partir de 2007,

[297] Idem.

j'avais perdu la clientèle du côté artistique, alors j'ai commencé à faire de la vente de voitures. Tout a changé, c'était compliqué. (…)[298]*.*

Ces années d'apprentissage lui font perdre sa clientèle musicale, qui amorce pour lui une période « compliquée », qui l'oblige à vivre dans la « débrouille ». Il jongle entre les activités de guérisseur, d'astrologie, de maraboutage, ou encore, de vente de voitures. En parallèle, il continue ses activités politiques, en restant proche de Boukary Kaboré et participe notamment à la campagne présidentielle de 2010, où l'ancien militaire se porte candidat, en capitalisant sur son passé de révolutionnaire :

« Nous avons fait notre campagne présidentielle, avec pour but, la prise de conscience. La campagne était consacrée à ça. J'étais l'aide de camp de Boukary. (…) Donc Boukary était candidat à la présidentielle, on a fait la campagne ensemble. On a fait une campagne de proximité, c'est-à-dire qu'on a fait tout le tour du Burkina Faso en voiture, en commençant par l'Est. C'était plus facile. On connaît des gens partout. Boukary est connu même par un bébé qui vient de naître, par son patriotisme. La campagne a duré 21 jours. On a été classé 4ème. Mais on n'a pas eu de députés…[299] *»*

L'échec de la campagne acte progressivement la fin de son militantisme politique. Les réseaux du « Lion » dont il fait partie, n'arrivent pas non plus à profiter de la transition politique qui suit l'insurrection de 2014. Son engagement dans les Koglweogos à partir de 2015, à la suite de ce qu'il définit comme une hausse de l'insécurité, ravive alors son militantisme :

« Tu vois, en France, en 1792, il y a eu la garde nationale. Spontanément, les gens se sont mobilisés pour leur propre sécurité et ça, ce n'est pas prévu, ce n'est pas organisé ! C'est venu comme ça, ça arrive et c'est naturel, c'est une situation où l'homme essaye de libérer son génie créateur. Et c'est automatique, on n'a pas besoin que ce soit organisé. (…) Au début j'étais contre, mais je suis resté à l'écoute. J'ai écouté à la radio pour savoir comment les Koglweogos marchaient, ce que les gens racontaient… Il y a eu un sondage et 84% de la population était en faveur des Koglweogos. Je me suis dit que ce n'était pas un hasard. J'ai commencé à trouver

[298] Idem.
[299] Entretien avec Karim, représentant Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

que les gens avaient raison et on a éradiqué le banditisme. Là où les forces de l'ordre ne pouvaient rien faire, où c'était vraiment compliqué. Alors là je me suis dit le Koglweogo est vraiment important[300]. »

La « popularité » des mobilisations retient donc son attention. L'intérêt que suscitent les Koglweogo pour Karim fait ressortir son analyse politique « révolutionnaire » de la situation. Sa connaissance et sa proximité avec des milieux militaires, lui permettent alors de s'investir pleinement dans la mobilisation. D'autant plus que Boukary Kaboré, son mentor, décide lui aussi, de se mobiliser et se proclame « chef d'État-major des Koglweogos ». Alors que les groupes se forment et commencent à traquer et corriger les bandits, sa disponibilité biographique lui permet d'intégrer cette mobilisation et de réinvestir des savoir-faire et des compétences dont il était préalablement doté : le vigilantisme et le militantisme politique. Son activité auprès des Koglweogos et de l'autodéfense s'inscrit dans un *continuum*. Ses engagements passés sont réinventés à travers les différentes utilisations du métier des armes et en fonction des époques. Ses compétences sont en effet réévaluées avec la diffusion d'un vigilantisme moral, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, durant ce moment de « la mobilisation pour la sécurité ».

Conclusion

Pour conclure, nous aurons donc décrit comment les mobilisations autour de l'autodéfense contemporaines puisent dans différentes pratiques et expériences passées. L'apparition d'un marché de la protection au Sahel trouve ses racines dans l'histoire coloniale et l'encadrement des populations périphériques par les armes, notamment via l'instrumentalisation des identités. Dans ces territoires, les mobilisations armées des populations restent marquées, depuis les années 1980, par les différentes expériences étatiques de répressions politiques ou de contre-insurrections. Parmi ces acteurs multiples, les chasseurs traditionnels ont joué un rôle particulier, notamment par l'aspect transnational de leurs réseaux, connectés à des zones de conflits en Sierra Leone ou en Côte d'Ivoire. Ils ont

[300] Idem.

ainsi joué un rôle déterminant dans la diffusion de pratiques miliciennes à l'échelle régionale. L'autodéfense s'inscrit comme une ressource centrale à l'intérieur d'un espace politique très militarisé. Elle permet de nombreuses conversions de capitaux, comme nous l'avons vu pour le cas de Karim dont la trajectoire suit les variations des pratiques sécuritaires burkinabè. Ces configurations ont permis de poser les bases de la construction d'un marché de la protection, comme nous le verrons pour le cas des Koglweogos du Burkina Faso dans les deux chapitres suivants.

Chapitre 2 - Se mobiliser « pour la sécurité »

Introduction

« Ici, on ne sortait pas la nuit, on avait trop peur, c'était la zone rouge (…) les gens ne dormaient même plus chez eux, par peur de se faire braquer. Ils allaient se cacher dans la forêt avec leur argent ou leurs biens de valeur[301] *»,* m'explique un élu local, lors de ma première visite à l'Est du Burkina Faso, en 2017. Lors de mon séjour, j'interroge ensuite un membre des groupes d'autodéfense koglweogos qui se mobilisent pour lutter contre les « bandits ». Celui-ci m'indique que la région - selon lui enclavée et délaissée - est confrontée à une criminalité devenue endémique. Cette thématique nous amène ensuite à évoquer les manquements de l'État, et pourquoi ce dernier n'arrive pas à remédier à ce problème. Il m'exprime alors la méfiance qu'il entretient envers des forces de sécurité qu'il juge peu fiables : *« Le problème des forces de sécurité, c'est qu'on ne peut pas forcément non plus leur faire confiance. Tu vois, il y a quelques semaines, on a arrêté un voleur… Attends, je te le montre*[302]*. »* Il sort alors son téléphone portable et affiche la photo d'un homme torse nu, assis sur le sol et les mains attachées dans le dos. Entre ses jambes se trouvent une vieille kalachnikov, un chargeur et quelques balles. Il poursuit : *« Donc nous l'avons arrêté et interrogé, bien durement. Et il a fini par avouer qu'il avait loué cette arme à un policier de la ville. Il a fini par nous dire qui c'était. Nous on le connaissait parce que c'était un policier qu'on voyait souvent se pavaner avec un pistolet chromé dans sa ceinture. On a donc saisi le commissariat en se rassemblant tous devant, avec les Koglweogos et la population. Et on a fait mettre le policier en prison. Tu vois, c'est comme ça que ça marche les Koglweogos, c'est pour mettre de l'ordre, partout où il faut*[303]*. »* Cette vignette ethnographique nous permet donc d'introduire comment et pourquoi les citoyens burkinabè se sont mobilisés pour « la sécurité » afin d'influer sur les modes de régulation locaux.

Selon nos interlocuteurs, la pratique de l'autodéfense leur apparaît comme la principale ressource de communautés faisant face à une criminalité dont elles estiment qu'elle est devenue insupportable. Surtout, ils critiquent les insuffisances de l'État sur ces enjeux et considèrent que certains de ses agents entretiennent une complicité avec les milieux criminels. Pour décrire les dynamiques régionales de l'autodéfense contemporaine au Sahel,

[301] Entretien avec un élu local de la région Est, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[302] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[303] Idem.

nous nous concentrerons tout d'abord sur le cas du Burkina Faso où les groupes koglweogos - dont le nom signifie « Gardiens de la brousse » en Mooré[304] - se mobilisent depuis 2016. Ils se sont constitués comme une réponse à ces problématiques de petite délinquance et de banditisme, notamment les vols, les braquages, et les phénomènes de coupeurs de routes[305]. L'aspect patriotique et de défense de la communauté nationale face à ce qu'ils ciblent comme étant des « bandits » a profondément marqué le paysage sécuritaire burkinabè et se retrouve aussi dans les mouvements d'autodéfense au Mali.

Ces mobilisations vigilantistes se construisent donc comme une force affirmant changer les équilibres politiques régissant cette « régulation locale[306] » qui prévalait et qui ne leur convient plus. Dans ces configurations, l'autodéfense s'inscrit comme un mouvement social, dont la dimension collective est un enjeu de la mobilisation, produit dans un espace de coopérations, de concurrences ou de conflits[307]. C'est ce que proposait d'ailleurs Les Johnson, dans ses travaux sur le vigilantisme aux États-Unis[308]. Ces travaux, dans le cadre des mobilisations des Koglweogos, font écho à ceux de Charles Tilly[309] qui décrit les différents éléments d'une mobilisation sociale, notamment ceux associés aux notions de dignité, d'engagement ou encore de respect, qui illustrent bien la manière dont les Koglweogos se représentent leur action pour la sécurité. L'autodéfense peut alors se lire comme faisant partie d'un répertoire d'actions collectives[310], que les populations utilisent pour solliciter les autorités, tout comme la manifestation de rue ou le blocage des routes, auxquels les Koglweogos participent parfois. Avec le fait d'assurer des activités de protection, leur action vise en effet à interpeler et contraindre l'État. De nombreux entretiens révèlent que les membres des groupes, tout en se décrivant comme « des patriotes », critiquent vivement cet « État » qui les aurait « abandonné ». Les discours et les formes de la mobilisation incarnent alors une citoyenneté réinventée, installant l'autodéfense au cœur d'un nouvel ethos citoyen. Les membres des groupes expliquent se révolter contre les violences qui les touchent, mais aussi en tant que sujets politiques, contre un centre politique jugé incompétent et brutal.

---

[304] La langue Mossi, la principale communauté du pays.
[305] Quidelleur, Tanguy, *Sécurité, État et recompositions sociopolitiques en Afrique de l'Ouest - L'exemple des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso,* mémoire de Master 2, Paris Nanterre, 2017. Non publié.
[306] Vlassenroot, Koen, et Nathalie, Delaleeuwe. « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », art. cit.
[307] Mathieu, Lilian. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux, op. cit*.
[308] Johnston, Les. « What Is Vigilantism? », art.cit.
[309] Tilly, Charles. *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986.
[310] Idem.

Comment expliquer la concomitance de deux mobilisations sécuritaires similaires dans les marges des deux États ? En prenant le cas des Koglweogos, ce chapitre montre comment la mobilisation des groupes d'autodéfense peut être conçue comme un mouvement social sur des territoires qui ont vu se succéder différentes formes de violences sociales, politiques, communautaires ou criminelles. Il revient sur la genèse de ce « marché de la protection », nourri par un fort sentiment d'abandon de l'État face au « banditisme » dans lequel s'ancre un vigilantisme moral.

1. Dénoncer l'État et exprimer un besoin de sécurité

Les périphéries de l'État apparaissent tout d'abord comme des espaces ruraux historiquement marqués par la violence. Il convient alors d'interroger quelles étaient les pratiques des États avant l'avènement d'un conflit armé. La perception que se faisaient nos enquêtés de l'administration à l'époque nous apprend beaucoup sur les pratiques et les recompositions politiques dans la guerre. Il faut ainsi envisager la dimension politique de la répression des porteurs d'armes comme les bandits, les militaires ou les forces de police, mais aussi celle des bureaucrates. Le sentiment d'abandon et de marginalisation exprimé par les personnes s'engageant dans des groupes d'autodéfense, apparaît comme central au début de la structuration du mouvement.

La perception d'un banditisme devenu insupportable

Dans les zones rurales, le développement de l'autodéfense a été alimenté par les évolutions d'un banditisme armé, que mes interlocuteurs expliquent être en pleine expansion depuis le début des années 2000. Ces dynamiques nous apparaissent comme éclairantes dans notre cas, tant les territoires périphériques maliens comme burkinabè ont connu des phénomènes similaires avant l'apparition du conflit actuel. La multiplication des violences et l'effondrement conjoint de l'État malien, sous les effets du conflit de 2012, puis de son voisin burkinabè, à partir de la chute de Blaise Compaoré en 2014, ont laissé un espace pour de nombreux acteurs armés, qu'ils soient djihadistes, bandits, ou membres de groupes

d'autodéfense. Il apparaît que le recours aux armes s'inscrit surtout dans une économie de « la débrouille[311] » visant aussi à recomposer des segments sociaux.

Ces dynamiques se retrouvent dans la région Est du Burkina Faso qui, comme évoqué en amont, a été surnommée à partir des années 2000, la « zone rouge » en raison de sa forte criminalité. Pourtant riche en ressources naturelles, elle est néanmoins particulièrement délaissée par les infrastructures publiques et ses habitants expliquent souffrir de cette marginalisation politique. Elle se trouve pourtant à l'interface du Sahel et des zones côtières du Bénin, du Togo et du Ghana, qui en font un lieu d'échanges commerciaux très vigoureux. À cette activité commerciale s'adosse une forte économie informelle, faisant vivre de nombreuses personnes de la région : carburant, bétail, nourriture, cigarettes mais aussi des armes, circulent hors des contrôles étatiques. Ces activités se diffusent en profitant de l'absence de forces de sécurité, des sanctuaires forestiers et de la porosité des frontières. Des bandes se sont spécialisées notamment dans les activités de « coupeurs de routes ». Il s'agit pour elles, généralement à l'aide d'armes et en montant des barrages, de braquer les voyageurs et les commerçants ou de prélever des taxes. Certaines se montrent très violentes, et de nombreuses personnes ont subi des sévices ou ont trouvé la mort lors de leurs actions. Un responsable des Koglweogos de la ville de Fada N'Gourma, un commerçant âgé d'une quarantaine d'années, m'explique ainsi :

« On était confrontés à une violence incroyable. Des femmes qui se faisaient violer devant leur mari la nuit, parce que des gens, en bande, débarquaient, volaient tout, violentaient. Il y avait des gens du coin bien sûr, mais aussi des étrangers qui après leur forfait, repassaient la frontière. Les commerçants, les forains avaient peur de prendre la route, parce qu'avec les bandits, tu pouvais tout perdre et si tu résistes, on te coupe les mains ou on te tue[312]. »

Cette violence s'observait aussi en retour, par la répression du banditisme par les autorités, lors de campagne ponctuelle à vocation symbolique. C'est ce que m'explique un Maire de la région, dont le petit village enclavé, a connu ces différents épisodes violents :

[311] Debos, Marielle. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », art. cit.
[312] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

« On avait plein de jeunes qui braquaient qui étaient vraiment violents. Parfois l'État envoyait des gendarmes, les compagnies républicaines là. Ils attrapaient n'importe qui en brousse, qui leur paraissait un peu suspect et ils les tuaient, en les laissant pourrir les cadavres au bord de la route pour faire peur aux gens. Ils disaient après ''c'étaient des coupeurs de routes, laissez-les pourrir. Si vous venez chercher le cadavre, c'est que vous êtes complices''. Donc c'était aussi très très violent[313]*. »*

La mise en scène de ces châtiments implacables et spectaculaires a profondément marqué les populations rurales. Ces cycles de violence entre le banditisme et sa répression ont touché de manière transnationale la région. Le centre du Mali, à partir de 2012, a été sujet à des phénomènes similaires. Le point saillant aura été l'organisation de circuits transnationaux de recel de bétail volé, notamment vers la Côte d'Ivoire ou la Mauritanie. Ces bandits, appelés « Terere », ont poussé progressivement différentes communautés, notamment celles pratiquant l'élevage, à prendre les armes et à se constituer en groupes d'autodéfense. Ces Terere étaient, pour les premiers, généralement des personnes ayant participé au conflit dans le Nord du pays, que ce soit dans les rangs djihadistes ou des milices légitimistes. La guerre au Nord du Mali favorise aussi la circulation des armes automatiques légères de types Kalachnikovs, que tous les acteurs finissent par chercher à acquérir, dans un mouvement de mimétisme. Les bandits tout d'abord, mais aussi les éleveurs transhumants se sont progressivement équipés pour faire face aux attaques. C'est ce que raconte le maire d'une localité dogon du centre du Mali, afin d'expliquer pourquoi les chasseurs de son village ont décidé de s'armer plus lourdement :

« D'un seul coup on a commencé à avoir peur. Parce que nos éleveurs peuls, les bergers, qu'on voyait avant se promener avec des bâtons, des coupe-coupe ou alors parfois des petits fusils de chasse pour protéger leurs troupeaux, là on a commencé à les voir avec des Kalachnikovs, donc les gens ont commencé à avoir peur.[314] *»*

La peur d'une multitude d'acteurs face à cette militarisation du banditisme et d'autres activités vulnérables comme celles liées au pastoralisme, ont profondément marqué les

[313] Entretien avec un Maire de l'Est, Fada N'Gourma, Burkina Faso, novembre 2018.
[314] Entretien avec un Maire de la région du centre, Bamako, Mali, décembre 2021.

rapports sociaux dans le monde rural. Pour comprendre cette militarisation rapide contre les « bandits », il convient de mesurer la violence sociale que représente le vol dans ces territoires particulièrement pauvres.

En effet, pourquoi le vol et la prédation sont-ils perçus comme des activités si nuisibles ? Le Burkina Faso, comme d'autres pays de la région, est parmi les plus pauvres du monde. Plus de 40 % de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté[315]. En 2022, l'indice de développement humain des Nations Unies classait le pays 184ème sur 191[316], tandis que le Mali arrivait en 186ème position. Dans ces conditions, subir le vol de quelques vaches, de poules, ou d'une bouteille de gaz, est vécu par la plupart des gens comme un malheur et une grande violence. Sécuriser ses biens - notamment dans la monde rural – reste en effet une question de survie. En 2018, je discute avec un habitant d'un non-loti[317] de Ouagadougou, venu se plaindre auprès des Koglweogos d'un cambriolage. La fin de la journée approchant et vivant alors à proximité, je lui propose qu'il me raconte son histoire dans un maquis[318]. En buvant sa bière, celui-ci m'explique, en regardant le sol et d'une voix tremblante :

« Je n'ai même plus un sac de charbon pour faire à manger à ma famille, je n'ai plus rien, ils ont tout pris pendant qu'on était parti en visite dans ma belle-famille au village. Donc moi, je suis redevenu un animal, je n'ai qu'à ramper pour vivre. Aller demander de l'argent aux gens pour bouffer. Mais si je les attrape je peux t'assurer que je vais leur faire un truc, tu ne peux pas imaginer. Je vais prendre un bâton grand comme ça. Non tu ne peux pas imaginer ce que je vais leur faire (il me mime avec ses mains un bâton rentrant dans un trou)[319]*.*

L'humiliation ressentie par ce père de famille, son désespoir et son désir de vengeance, souligne la violence sociale que représente le vol dans les couches populaires. Il est souvent le synonyme d'un déclassement durable, voire de la mise en danger d'individus ne pouvant plus subvenir à leurs besoins. Dans les zones urbaines, où l'habitat dense oblige à une grande promiscuité, les vols touchent le plus souvent les catégories les plus pauvres de la population.

---

[315]Banque mondiale, « Burkina vue d'ensemble », 2022 (en ligne). Consulté le 6 février 2023. https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview#:~:text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20sa,class%C3%A9%20184e%20sur%20191%20pays.
[316] Idem.
[317] Bidonville.
[318] Terme désignant un débit de boisson.
[319] Entretien avec un habitant de la périphérie de Ouagadougou, victime de vol, novembre 2018.

Celles-ci n'ont pas les moyens de se payer les services d'un gardien ou de construire des enceintes barbelées pour se protéger, comme dans les quartiers plus huppés ou certains entrepôts de grands commerçants. Les campagnes sont aussi largement touchées par les vols. Les maisons, parfois isolées et aux ouvertures sommaires, résistent mal aux effractions. Les villages se situent souvent loin d'un poste de police ou de gendarmerie, qui n'intervient que rarement en cas d'urgence.

La montée du banditisme transnational et la mobilisation de ceux qui le combattent, ont donc alimenté la socialisation à la violence et la diffusion du métier des armes dans les zones rurales périphériques. Elles vont progressivement donner lieu aux premières mobilisations pour la « sécurité des biens et des personnes », se réclamant de « l'autodéfense ».

La vision d'un État dysfonctionnel et prédateur

Discuter avec de simples éleveurs, des routiers ou encore des commerçants engagés dans les groupes d'autodéfense, met en lumière la violence que ces derniers disent subir de la part des fonctionnaires et de ceux qui jouissent de leur clientélisme auprès de l'administration. Il apparaît alors nécessaire de remettre en question le présupposé selon lequel l'apparition de violence organisée s'inscrirait dans des objectifs politiques clairement énoncés[320].

La violence doit aussi être envisagée comme un acte politique. La massification des activités illicites et criminelles, la facilité de les exercer et les différentes formes de violences, permettent en effet de réorganiser certains espaces périphériques[321]. Un sentiment de marginalité s'est développé et se verbalise autour d'une précarité que l'État, aux dires des groupes d'autodéfense, ne prendrait pas en compte. Lors d'une rencontre avec un des membres du groupe des Koglweogos de Fada N'Gourma, âgé d'une soixantaine d'années et pourtant ancien fonctionnaire, celui-ci m'explique :

« Alors regarde un peu autour de toi. Tu vois quelque chose de neuf ici ? Les bâtiments administratifs, c'est du temps de la colonisation. À l'époque, on était rattaché au Niger, peut-être que ça serait bien que ce soit de nouveau le cas ? Donc tu as même des gens ici qui sont

[320] Van Acker, Franck, et Koen Vlassenroot. « Les «maï-maï» et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 103-116.
[321] Ibid.

nostalgiques de ça. (…) Regarde les routes, comment le goudron est gâté, on a fait plusieurs manifestations de blocage pour réclamer que ça soit fait. Rien, bien sûr. Les politiciens de Ouagadougou, on les voit qu'avant les élections. Ah oui là ils viennent, grand meeting et consorts. C'est pareil pour l'eau hein, les puits, ce sont les ONG ce n'est pas l'État. Même s'ils te disent que oui, l'État est là parce qu'il donne les autorisations, ben non, pour moi ce n'est pas ça un État. Alors comme là depuis longtemps la sécurité ça n'allait plus, ben j'étais chaud pour que ça bouge[322]*. »*

Les Koglweogos des périphéries rurales comme urbaines, expriment donc souffrir d'un manque chronique d'infrastructures, perçu par les populations comme une marque de mépris de la part de capitales mieux dotées. En effet, le discours mobilisé par les groupes d'autodéfense, s'il comporte une dimension sécuritaire centrale, renvoie aussi à des revendications beaucoup plus larges. Ils pointent l'incapacité de l'État à fournir des services publics ou des infrastructures de qualité, participant à la construction d'un sentiment d'abandon et de marginalisation. Cette rhétorique, à propos de l'absence des services publics, se retrouve aussi au sujet des policiers, gendarmes et militaires. Au Burkina Faso, la police ou la gendarmerie sont absentes de nombreuses communes. Ce même enquêté poursuit :

« Ici, quand tu pars en brousse, tu peux faire une centaine de kilomètres parfois sans croiser un commissariat ou une gendarmerie. Et quand tu as un problème, si jamais tu arrives à les appeler, ils te disent que tu dois les payer, ou donner un petit cadeau… Parfois même, ils te demandent de payer l'essence pour mettre dans leur voiture, parce que c'est vrai qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens non plus.[323] *»*

De même, comme évoqué en amont, les policiers ou les gendarmes sont régulièrement accusés d'être trop proches des milieux criminels et d'être aussi trop facilement corruptibles pour les affaires de vols. À Ouagadougou, un membre des Koglweogos m'exprime la lassitude qu'il ressent, en parlant du traitement que recevraient les bandits de la part des autorités :

[322] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, mars 2017.
[323] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, mars 2017.

« En fait nous, on n'en pouvait plus de voir les voleurs sortir après quelques heures au commissariat. C'est trop facile, le gars il vole, il a des complices, de l'argent de côté et quand il se fait attraper, il paye les policiers. Ensuite il revient te narguer, se pavaner. Et si tu lui fais des problèmes, c'est toi qui vas prendre[324]*. »*

Ces phénomènes ont été largement étudiés et les « illégalismes d'État[325] » sont généralement courants dans les deux pays. Des auteurs comme Georgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan, ont montré le rôle des fonctionnaires, même peu nombreux et peu actifs, dans « la petite corruption quotidienne[326] » qui provoque généralement beaucoup de frustration chez les administrés, dont les Koglweogos expliquent être la réaction. Historiquement donc, dans ces régions périphériques sous-administrées, les représentants de l'État jouent un rôle politique central par cette impunité dont ils jouissent[327]. Ces illégalismes sont aussi une porte d'entrée pour comprendre le rôle central que joue l'État et observer son « fonctionnement réel[328] ». Le « laisser faire » apparaît alors comme une politique publique et un mode de gouvernement situé qui serait, selon les Koglweogos, à l'origine de la production des violences dans la régulation des relations interpersonnelles.

La perception d'un système corrompu et injuste se retrouve enfin particulièrement sur la question de la justice. La frustration des groupes d'autodéfense s'exprime envers l'absence de verdict juste rendu par les magistrats ou par leur caractère partial, dans cette gestion de la petite criminalité et des conflits interpersonnels.

La dénonciation d'une régulation absente ou partiale : « se battre contre la loi du plus forts »

Dans les périphéries, la perception d'une absence d'arbitrages fiables est perçue de façon extrêmement violente et frustrante pour les catégories populaires. Cette situation amène notamment l'apparition de systèmes juridiques concurrents. Car si la justice étatique

[324] Entretien avec un membre des Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, Mars 2017.
[325] Fischer, Nicolas, et Spire, Alexis. « L'État face aux illégalismes », *Politix*, vol. 87, no. 3, 2009, pp. 7-20.
[326] Blundo, Giorgio, et Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Benin, Niger, Sénégal)*. Karthala, 2007.
[327] Debos, Marielle. « La guerre des préfets. Répression, clientélisme et illégalismes d'État dans l'entre-guerres tchadien », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 47-65.
[328] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », art. cit.

est généralement absente, elle s'illustre aussi par son népotisme lorsque les plus faibles la saisissent. Comme dans d'autres contextes[329], elle est largement considérée comme une chambre d'enregistrement des rapports de force où la croyance populaire veut que « celui qui paye le plus » remporte le procès. La manière dont les délinquants jouiraient d'une impunité totale, apparaît là aussi comme insupportable et comme une ressource centrale du discours mobilisé par les groupes d'autodéfense. Dans la périphérie de Ouagadougou, un Koglweogo tenant une petite boutique alimentaire m'explique ainsi :

« Moi j'ai porté plainte plusieurs fois pour un problème que j'avais eu, je savais qui me volait régulièrement des marchandises. Bon j'ai bien vu que ça ne marchait pas, parce que même quand je suis allé au tribunal, je n'ai rien compris. Je n'ai rien gagné alors que j'étais la victime. Et c'est ça la justice des blancs en fait[330]. »

La « justice des blancs[331] » selon leur *verbatim*, à savoir celle de l'État, est présentée comme lente, incompréhensible et corrompue. Les groupes d'autodéfense expliquent aussi que les administrations locales protègent leurs partisans locaux quand ces derniers sont mis en difficulté : notables, grands commerçants, propriétaires terriens… Des figures contre lesquelles ils expliquent se dresser. La violence d'État et des bureaucrates locaux « intouchables » qu'ils décrivent, s'infiltre selon eux dans la vie quotidienne des habitants et des pratiques judiciaires et nourrit un profond sentiment de déclassement social. C'est ce qu'explique Karim dont nous avons fait le portrait en amont :

« Le truc avec les Koglweogos tu vois, c'est qu'on a vu que les gens voulaient de la justice à tous les niveaux, que c'était un truc pour que les gens se rassemblent, pour se battre contre la loi du plus fort. Qu'on pouvait se rassembler pour contrer ces bandes de bandits qui terrorisaient les gens. Pour se débarrasser des policiers qui braquent la nuit et te font la morale le jour, tout ça c'était plus possible en fait. (…) C'est pour ça les premières fois où ça a dérapé dans le coin, c'est quand les policiers ont arrêté un voleur et que les Koglweogos ont encerclé le commissariat. Parce que les gens n'avaient pas confiance, qu'ils se disaient que les bandits

[329] Baczko, Adam. *La guerre par le droit. Les tribunaux Taliban en Afghanistan*, CNRS, 2021.
[330] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2018.
[331] Expression désignant la justice étatique, perçue comme un héritage de la colonisation.

allaient payer et qu'ils allaient sortir. Donc il a fallu des heures de discussions, que les autorités coutumières interviennent, c'était chaud (rire) ! Mais au final, on a réussi à être certains qu'ils allaient en prison. De toute façon, s'ils avaient été libérés, ça allait chauffer et je pense qu'il n'y aurait plus de commissariat à l'heure où je te parle (rire)[332].

Outre la chasse aux voleurs, les Koglweogos expliquent donc que leur action s'inscrit aussi dans une nécessité de contrôle des institutions policières et judiciaires, comme évoqué dans la note ethnographique introductive. Sans remettre en cause le système étatique, mais plutôt son absence de fonctionnement quand il se manifeste enfin, les personnes interrogées au cours de notre enquête expriment que selon eux, la justice étatique n'existe pas dans les régions rurales ou péri-urbaines, et que quand cette dernière se manifeste, c'est pour protéger les puissants. L'apathie et l'arbitraire institutionnel sont d'autant plus mal vécus que les modes de règlement des conflits dit « traditionnels », à savoir, reposant sur la légitimité des autorités coutumières, se montrent de plus en plus inefficaces à régler les contentieux. La mobilisation autour de l'autodéfense propose donc, *in fine*, de prendre la place de ces institutions jugées inefficaces. La perception d'une chaîne pénale incompétente et corrompue est notamment accentuée par des phénomènes de banditisme qui se retrouvent de manière transnationale.

2. Les « patriotes » contre les « bandits » : la construction d'un vigilantisme moral

Si certains témoignages relatent la présence de ce qui auraient été les premiers Koglweogos dès les années 1990 et 2000, dans la région de Ouahigouya, où ces derniers se seraient impliqués notamment contre les feux de brousses, cette galaxie de groupes hétéroclites commence réellement à s'installer et à prendre de l'ampleur à partir de 2016, alors que le pays vit une période troublée. Une insurrection populaire chasse le Président Blaise Compaoré et un coup d'État militaire, opéré en 2015, finit de déstabiliser profondément l'appareil sécuritaire du pays. Les Koglweogos apparaissent dans un contexte de bouillonnement politique, dans lequel chaque Burkinabè est appelé par différents acteurs politiques à participer à la vie de la nation et à s'impliquer dans la vie publique.

[332] Entretien avec Karim, périphérie de Ouagadougou, avril 2018.

Ces différentes mobilisations sécuritaires construisent très vite des revendications qui s'articulent autour de ce que beaucoup de Koglweogos appellent la « mobilisation populaire pour la sécurité » : défendre le droit de « préserver ses biens et sa personne » dans des zones rurales et périphériques marquées par une longue trajectoire de violence. Ces initiatives puisent donc dans un discours « patriotiques » face à un ennemi incarné par les « bandits » et doit aussi se comprendre comme l'expression d'une citoyenneté[333]. Mais elles se réclament de « l'autodéfense », qui reste encore une notion floue. Celle-ci est généralement présentée comme associée à la notion juridique de « légitime défense », comprise comme une réponse « proportionnée » à une attaque « injuste ». Néanmoins, elle s'apparente surtout à des activités de vigilantisme, majoritairement liées à un travail policier[334], et donc, à une production d'ordre moral et de « nettoyage social ».

Le récit d'une mobilisation altruiste et collective

Les membres des groupes d'autodéfense se racontent avant tout par leur engagement, décrit comme motivé par leur altruisme et par la protection de leur communauté persécutée. Les membres de la « base » des groupes sont souvent des agriculteurs, pratiquant parfois aussi l'élevage, ou encore, de petits commerçants. Ils insistent d'ailleurs sur leur profession lors de nos entretiens, afin de marquer leur condition modeste et leur respectabilité. En liant de manière quasi-systématique leur engagement à leur incapacité de l'exercer sereinement, ils mettent en avant leur origine sociale et se construisent une identité visant à justifier leurs pratiques.

La mobilisation des Koglweogos se lit aussi comme un mouvement social, tant ses structures ont aussi été des arènes d'expression d'une « citoyenneté » burkinabè, notamment dans une optique de prendre en main sa sécurité et celle de sa communauté, sans, au départ, attendre l'aide de l'État. Comme l'a montré Richard Banégas pour les milices patriotiques ivoiriennes[335], le développement d'une autodéfense se présentant comme patriote s'analyse

[333] Revilla, Lucie. « Hiérarchies sociales, réforme morale et précarité économique au sein de l'Oodua People's Congress : de l'expérience vigilante radicale au travail de sécurité à Lagos (Nigéria) », *Participations*, vol. 29, no. 1, 2021, pp. 189-213.
[334] Fourchard Laurent. « Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », *Critique internationale*, no 78, 2018, pp. 169-186.
[335] Banégas, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », art.cit.

au croisement de la sociologie des mobilisations et l'engagement armé. Pourquoi de telles références patriotiques ? Comme le rappelle Charles Tilly[336], un mouvement social reste avant tout une négociation continue entre participants, rivaux, autorités et agents de l'ordre qui vont déterminer les différentes manières d'agir formant leur répertoire d'action. Lilian Mathieu ajoute à cette définition que ces phénomènes collectifs présentent une dimension conflictuelle et orientée vers le changement social[337].

Les Koglweogos et leurs soutiens promeuvent et légitiment des modes d'action non-conventionnels, par un recours à la violence et à sa mise en scène. La violence des Koglweogos - qui peut paraître comme irréfléchie - s'inscrit au contraire dans un rapport historique des classes populaires avec la contestation sociale, comme le montrait Julian Mischi, dans son travail sur les mobilisations des chasseurs d'une région rurale et industrielle en France[338]. Les actions violentes des milieux populaires comme les Koglweogos se nourrissent en effet d'expériences quotidiennes qui marquent notamment une perte de contrôle des individus sur leur espace social[339] : dans notre cas, le sentiment d'un délitement de la société à travers le banditisme et l'apathie étatique.

Deux dynamiques vont alors se rejoindre, rappelant les travaux de Doug McAdam et son concept de « libération cognitive[340] ». Celui-ci établit que le processus d'engagement dépend tout d'abord de la disqualification des autorités à pouvoir régler le problème à l'origine de la mobilisation. Ensuite, il apparaît que la prise de conscience et la légitimation de l'engagement des citoyens est déterminante. De même, on observe de nombreuses expressions appelant à la « résistance populaire », ou à la « mobilisation générale » pour venir politiser les mobilisations, notamment dans les zones rurales périphériques, avec des discours construits en opposition aux centres décisionnaires.

L'établissement des Koglweogos mobilise de larges pans de la société burkinabè. Ces espaces de rencontres, où les citoyens viennent parler de leurs souffrances et de leurs difficultés sont de nouvelles arènes politiques. Pour y rentrer, les membres des autodéfenses

---

[336] Tilly, Charles. *Social Movements 1768-2004*, Paradigm Press, 2004.
[337] Mathieu, Lilian. *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant, 2012.
[338] Mischi, Julian. « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 105-131.
[339] Mischi, Julian. « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. vol. 3, no. 2, 2012, pp. 145-162.
[340] Macadam, Doug. *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, University of Chicago Press, 1982.

justifient généralement leur engagement par un traumatisme subi, qui les aurait poussés à passer à l'action : c'est ce que certains travaux ont décrit comme « un choc moral[341] » et la mobilisation armée est justifiée comme une réaction légitime face à une violence subie. C'est ce que m'explique un petit commerçant tenant une boutique dans une ville en périphérie de Ouagadougou, pionnier dans l'organisation de l'autodéfense de son quartier. Alors que nous sommes assis sur le banc devant son échoppe, il m'explique à grand renfort de gestes :

« Moi plusieurs fois on m'a volé un peu de bétail, des poules et une fois un voleur est rentré dans ma cour, avec une machette. On s'est battu, j'ai réussi à le faire fuir mais il m'a blessé, regarde, j'ai encore la cicatrice sur le bras (il me montre une cicatrice sur son avant-bras, en le mettant au-dessus de sa tête, pour me montrer comment il s'est protégé). Et ça arrivait souvent dans le village. Donc quand j'ai vu que les gens se levaient pour la sécurité, je n'ai pas hésité (…) J'ai rassemblé des amis, des gens que je connaissais, dont je savais qu'ils avaient une bonne vie, une vie honnête, des gens de bonne morale, qui en avaient marre aussi.[342]. »

Ce témoignage fait écho à beaucoup d'autres que nous avons recueillis. L'autodéfense doit aussi être comprise comme une *« différenciation, voire de la transcendance sociale[343] »* pour beaucoup de jeunes hommes. Elle est l'espace d'une « Sinnenkultur[344] », un cosmos social et moral dans lequel ces derniers pensent reprendre en main leur destin et mettre en valeur les seuls avantages qu'ils possèdent, à savoir une combinaison de masculinité, de ressources martiales et de courage. Alors que nous poursuivons notre entretien et que nous évoquons les dangers de la chasse aux voleurs, un autre membre du groupe Koglweogo arrive. L'air amusé par ma présence, il s'assoit à côté de nous, avant de m'interrompre en se levant de manière théâtrale :

« Moi j'ai connu la rue (il soulève son t-shirt et me montre une petite cicatrice sur son ventre) donc tu vois on a déjà essayé de me tuer avec un couteau là. Ça c'est quand j'étais plus jeune.

---

[341] Jasper, James M., et Poulsen, Jane. « Recruiting Strangers and Friends : Moral Shocks and Social Networks in Animal Rights and Anti-Nuclear Protests », *Social Problems*, 42, 1995, pp. 493-512.
[342] Entretien avec un Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.
[343]Wacquant, Loïc. « Les trois corps du pugiliste », Sciences sociales et sport, vol. 8, no. 1, 2015, pp. 21-50.
[344] Weber, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Librairie Plon, 1964.

C'est comme ça ici. Donc moi quand j'attrape un voleur je n'ai pas peur, j'ai mon bâton, je tape, je l'attache, comme je suis bien costaud comme ça (il rit en contractant ses biceps)[345]*. »*

Comme le montrent les cicatrices qu'exhibent nos deux enquêtés, la majorité des membres des Koglweogos - issus de milieux populaires - ont déjà été exposés à différentes formes de violences. Leur aptitude à se battre et à encaisser les coups est revendiquée comme un capital, constitué de différentes techniques de corps[346] apprises pour exercer la violence ou s'en protéger. Les situations vécues et l'engagement des membres sont ensuite mis en récit dans l'optique de produire un nouvel ethos citoyen, se dressant contre la criminalité.

Cette construction individuelle et collective se retrouve dans les assemblées et les évènements populaires qui sont aussi des moments de construction du « eux » face au « nous », et du sentiment d'appartenance à une communauté en affirmant, notamment, une dialectique unanimité-exclusion[347] pour renforcer les liens sociaux. Durant ces moments, les petites élites présentent le soulèvement des groupes d'autodéfense comme une initiative citoyenne visant à éradiquer la criminalité. C'est ce que nous avons pu observer au cours de notre enquête lors d'une cérémonie Koglweogo, où un chef traditionnel, au micro devant une foule, faisait l'éloge de plusieurs individus ayant fait preuve d'actes de bravoure dans leur traque des criminels. Ce dernier décrivait leurs actions, en les appelant « soldat », « guerrier » et utilisant des adjectifs comme « braves » ou « courageux », devant les acclamations et les applaudissements. Ces valeurs sont exacerbées autour de références patriotiques, qui servent elles aussi à interpeller l'État. C'est ce que m'explique Karim. Tandis que nous nous entretenons chez lui, celui-ci me montre le poster de Thomas Sankara trônant dans son salon. Il m'explique alors :

« Mon inspiration c'est Thomas (Sankara). Le seul vrai patriote que le Burkina ait connu. Lui il aurait soutenu les Koglweogos c'est sûr. C'est le peuple qui se lève, il n'y a que les méchants qui peuvent être contre ça. (…) Tous ceux qui critiquent les Koglweogos ne sont pas des patriotes. Tout le monde doit être Koglweogo dans la population pour éradiquer des bandits, les voleurs sur la terre des ancêtres. On ne peut pas être Burkinabè et être pour le vol, ce n'est

[345] Entretien avec un Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.
[346] Mauss, Marcel. *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 367.
[347] Fillieule, Olivier. *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

juste pas possible. (…) Moi je pense qu'il y a deux catégories de gens dans ce pays. Les gens bien et les voleurs. Et un voleur ce n'est pas un citoyen. Il n'a pas de droit pour moi. Comment tu peux vivre dans un pays et voler tes frères de terre. Ben non, pas de droits de l'Homme pour ces gens-là, ils ont choisi de ne pas être citoyens[348]*. »*

Les grilles de lecture du monde social proposées par Karim et certains Koglweogos vont donc jusqu'à l'exclusion de la communauté nationale des burkinabè se rendant coupables de vol. Cet ethos national patriote est mis en avant, afin de multiplier les ressources de l'engagement Tout d'abord construite comme une manière d'éradiquer les menaces extérieures, l'engagement dans la communauté morale de l'autodéfense peut en effet permettre de redéfinir les identités. Joseph Hellweg à propos des Dozos, avait remarqué la manière dont la confrérie construisait une communauté à la fois proche de l'État, mais surtout en dehors, permettant donc des processus d'individualisation pour certains membres[349]. L'Ethos de l'autodéfense s'imprègne dans l'idée de reprendre son destin en main, avec ou sans l'État et d'agir pour le bien de sa communauté.

Contre un centre politique incompétent, les groupes d'autodéfense affichent le « retour au local » comme une solution idoine aux problèmes de sécurité. Ce discours trouve principalement sa source dans une opposition aux élites urbaines, désignées comme corrompues, déconnectées et incompétentes. À ce propos, Karim renchérit même :

« Les Koglweogos c'est des gens qui ont du courage, tu ne vas devant que si tu es courageux en fait. Donc nous, l'idée c'est qu'on s'en fout, tu peux être président du Faso, si tu ne sais pas faire, tu restes derrière[350]*. »*

Outre une forme d'égalitarisme, la mobilisation pour l'autodéfense permet aussi une forme de renaissance sociale pour certains individus qui évoluaient dans des milieux criminels. Nous avons pu observer ces processus, notamment à l'Est du Burkina Faso, région réputée, comme nous l'avons vu, pour ses phénomènes de banditisme. Paradoxalement, si les groupes

[348] Ibid
[349] Hellweg, Joseph. « Manimory and the aesthetics of mimesis: forest, Islam and state in Ivoirian dozoya », *Africa*, vol. 76, no 04, 2006, p. 461-484.
[350] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

d'autodéfense veulent exclure de la communauté nationale les individus déviants, ils proposent aussi des voies de réinsertion pour ces derniers. C'est ce que montre Dennis Rodgers dans ses travaux qui soulignent les frontières poreuses entre vigilantisme et monde criminel[351]. Dans cette même dynamique, un responsable Koglweogo de Fada N'Gourma nous explique alors sa conception de la réinsertion, qu'il tente de mettre en place dans son groupe :

« J'ai décidé de pardonner à nos fils qui étaient partis en brousse pour voler et braquer. Je leur ai dit, on vous laisse une chance de revenir avec nous, de passer de voleur à Koglweogo. Et beaucoup ont fait. On a fait une cérémonie, pour chasser tous les mauvais esprits qu'ils avaient en eux et maintenant ils sont devenus bons. (…) Moi j'estime toujours que nos fils ont le droit à une deuxième chance. Mais attention (en levant son index vers le haut), une chance pas deux, là après c'est une autre histoire[352]. »

Ces processus de réinsertion autour d'une nouvelle communauté morale, permettent alors de réintégrer des individus qui s'étaient « excommuniés » d'eux même, par leur vie de délinquant. Il est d'ailleurs contre-intuitif d'observer la confiance que peut afficher la population à des groupes de Koglweogos dont tout le monde savait qu'ils comportent d'anciens criminels chevronnés. Ces derniers sont d'ailleurs mis en avant, notamment lors d'évènements publics, pour montrer leur nouvelle identité. Lors de notre enquête, nous avons assisté lors d'une cérémonie organisée sur un terrain vague, au discours d'un chef Koglweogo, tenant par la main un ancien voleur, aujourd'hui investi dans le groupe :

« Pour le voleur, on fait en sorte qu'il ne vole plus. Lui qui est là, il est venu chez nous, il va rester trois ans, et on va le former. Le travail des Koglweogos c'est ça, on va le faire changer. Il ne va plus jamais voler. Et maintenant, quand il voit un voleur, il le déteste. (…) Il va jurer de ne plus voler. (…) Maintenant, lorsqu'on attrape le voleur, on le laisse choisir sa religion, musulman, chrétien, ou animiste. Il va passer trois ans chez nous on va le surveiller et le former, puis si on voit qu'il est bon pour les fonctions. Si t'es animiste, on t'amène en brousse devant

[351] Rodgers, Dennis. « Living in the Shadow of Death : Gangs, Violence and Social Order in Urban Nicaragua, 1996-2002 », *Journal of Latin American Studies*, 38 (2), 2006, pp. 267-292.
[352] Entretien avec un responsable Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

le fétiche. Si tu es chrétien, tu promets devant le pasteur. Et musulman, un cheik ou un imam[353]*. »*

La renaissance sociale d'un individu à travers le groupe est alors très ritualisée. Cette fluidité entre les groupes d'autodéfense et les anciens délinquants dessine les contours sociaux du mouvement, dans la définition qu'il donne d'un bon citoyen. La reconversion d'anciens bandits par le changement d'identité se fait sous le contrôle d'autorités ayant une forte légitimité locale. Entrer dans la mobilisation pour la sécurité constitue *in fine* une manière d'appartenir à une communauté morale où l'on va faire carrière et se professionnaliser[354]. De même, la réinsertion d'anciens bandits est vue et présentée comme un avantage opérationnel :

« Si tu as un ancien voleur avec toi et que lui il a quitté cette vie-là, ça te donne beaucoup d'avantages, parce lui il connait les réseaux, il sait où les autres voleurs se cachent, où ils vont vendre les choses qu'ils volent. Donc oui, ça nous a beaucoup aidé qu'ils reviennent vers nous[355]*. »*

L'autodéfense est une manière de réinvestir des savoir-faire, des techniques de corps, pour devenir des « spécialistes de la sécurité » ou des agents chevronnés de « la protection de la communauté ». Ces techniques sont plurielles et donc, le produit d'une société et des trajectoires biographiques des individus qui s'engagent. Nous l'avons vu en amont, des compétences cynégétiques, policières, militaires, ou encore dans des activités de gardiennage, vont être réinvesties dans la communauté morale et en produire d'autres, constitutives de l'autodéfense.

Enfin, l'autodéfense peut aussi être perçue comme un travail intermittent, voire saisonnier, comme le montre Lucie Revilla sur les vigilants de Lagos[356]. Toujours à Fada N'Gourma, j'interroge un des membres du groupe des Koglweogos sur son investissement

---

[353] Retranscription d'un discours, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.
[354] Goffman, Erving. *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* », Les Éditions de Minuit, 1968, p. 224.
[355] Entretien avec un chef Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[356] Revilla, Lucie. « Des hommes forts mais dociles ? La salarisation du secteur de la sécurité locale comme révélateur de la hiérarchisation des masculinités à Lagos (Nigéria) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 245-246, no. 1-2, 2022, pp. 93-122.

personnel dans les activités de surveillance. Ce dernier, âgé d'une vingtaine d'années, explique comment il doit combiner ses activités de mécanicien avec son nouvel engagement :

« Bon, il y a aussi le fait qu'on est là, on n'a pas de salaire, donc vraiment tu vois c'est difficile. Il n'y a pas de motos, des problèmes de carburant. Moi je suis mécano, j'ai laissé cette activité. Malgré tout ça, les difficultés, moi je viens là à 7h du matin, je vais rester ici, m'assoir, remplir les papiers, faire les commissions. Quand je m'installe, ici c'est quelquefois jusqu'à 22h c'est des grosses journées.

Moi : Et tu as les difficultés quand tu pars en patrouille ? Pour organiser ta vie avec ton travail ?

Ben oui, je faisais des patrouilles du coup je ne faisais plus de mécanique, je n'avais plus de salaire. Quand les bandits ont diminué j'ai pu recommencer la mécanique[357]*. »*

Les groupes de Koglweogos apparaissent comme des lieux de socialisation où certains espèrent des rétributions matérielles. L'engagement, vécu comme un militantisme pour la sécurité, laisse entrevoir pour certains des espoirs de professionnalisation et de salariat. Être Koglweogo, c'est donc aussi s'assurer un travail saisonnier ou intermittent, avec un contexte socio-économique difficile dans lequel il faut « chercher l'argent ». Par exemple, l'achat d'un fusil (entre 200.000 et 300.000 francs CFA – 350€/450€) est un véritable investissement, représentant presque une année de salaire pour certaines personnes. Des aspirants Koglweogos n'hésitent pas à vendre tout ou une partie de leur bétail pour en faire l'acquisition, avec la promesse d'obtenir quelques rétributions financières ensuite. Autre exemple, certains Koglweogos s'adonnent à des activités commerciales et peuvent assurer la sécurité d'évènements. Des activités qui leur permettent là aussi d'obtenir un petit salaire, comme me le raconte l'un d'eux, en périphérie de Ouagadougou :

« On nous appelle parfois pour sécuriser des fêtes, comme les gens sont au courant qu'on travaille bien. Donc par exemple si tu as un mariage, ou un baptême, ça peut rassembler des centaines de personnes. Et c'est quand même mieux de savoir que personne ne va rien voler à

[357] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

tes invités (rires) ! (…) Sur la question de la paye, oui moi je vais prendre, je ne sais pas, 3.000 francs (4,5€) pour la journée, et ils te donnent à manger et des boissons aussi généralement[358]*. »*

L'engagement dans l'autodéfense s'apparente alors plus à une activité économique liée à la sécurité. Il est justifié par les membres des groupes d'autodéfense, comme une manière de subsister entre deux « missions » où ces derniers s'attaquent alors aux « vrais bandits », présentés comme bien plus dangereux. Un nombre croissant de personnes, généralement pauvres et jeunes, essayent ainsi de routiniser les formes de salariat qu'ils obtiennent en s'engageant dans les Koglweogos, afin d'en faire leur activité principale.

Illustration 1 : un Koglweogo monte la garde en compagnie d'un agent d'une compagnie de sécurité privée. Les deux hommes ont été engagés pour surveiller une cérémonie religieuse dans une mosquée d'un quartier périphérique de Ouagadougou. Photo prise en mars 2017.

[358] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.

Un renforcement de la militarisation de l'espace public

Pour être reconnus à l'échelle d'un territoire comme dépositaires d'une force légitime, les Koglweogos doivent emprunter à différents registres. Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, les espaces politiques burkinabè et malien son marqués par une « alternance par le Coup d'État ». Devant une telle présence des militaires dans la politique et l'espace public, il convient alors de nous interroger sur le mimétisme lié aux « corps habillés ». Il nous apparaît éclairant de voir comment ces derniers influent les mobilisations se réclament de l'autodéfense et comment ces différents acteurs interagissent et s'entremêlent.

Les mobilisations armées, pour se donner une certaine légitimité, essayent en effet de ressembler aux forces régulières et de les reproduire[359]. Ce rapprochement entre les corps habillés et les groupes d'autodéfense s'observe dans les pratiques de collaborations ou de concurrences qu'ils entretiennent. La participation des groupes d'autodéfense dans une gestion des affaires publiques où le capital militaire joue un rôle central permet alors d'interroger comment ces mobilisations tentent d'en capter une partie. Le recours à l'autodéfense, en s'inscrivant dans le métier des armes, modèle aussi le champ politique, en introduisant des logiques de circulations des représentations. Nous interrogeons ici les discours des membres des groupes d'autodéfense que nous avons rencontrés, afin de déterminer comment ceux-ci ont été influencés par ce contexte politique martial. La reproduction des pratiques de gouvernement se retrouve en effet au niveau local, comme l'illustrent les propos d'un membre d'un groupe Burkinabè :

« Moi je veux que mon fils aille à l'école militaire. Parce que c'est l'institution la plus importante d'un pays. C'est eux qui doivent intervenir quand ça déconne trop (…) Et tu vois, Koglweogo, c'est pareil, c'est de mettre de la discipline quand ça déconne aussi trop avec les gens. C'est le peuple qui prend les armes et qui prend ses responsabilités. (…) C'est ce que disait Sankara, pour être citoyen, il faut être soldat [360]*. »*

[359] Voir les travaux de Meddi Belaid, et notamment son article : Belaid, Mehdi. « Les mobilisations armées à l'est de la République démocratique du Congo : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire », *Critique internationale*, vol. 82, no. 1, 2019, pp. 31-49.
[360] Entretien avec un responsable Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2018.

On observe donc de nombreux mimétismes et une circulation des représentations[361] dans la manière avec laquelle les groupes mobilisent rapidement des références militaires. J'ai pu rencontrer de nombreux membres de groupes d'autodéfense se définissant comme « soldats », « chef d'État-Major », ou encore « Chef des opérations » … L'ingérence d'hommes « en tenue » dans les affaires publiques apparaît comme routinisée et s'inscrit, comme dans d'autres contextes[362], parmi les multiples mobilisations qui valorisent la violence et les armes comme une modalité d'accès au pouvoir. Elle se diffuse par le haut et se retrouve dans de nombreux discours justificatifs de nos enquêtés, qui affirment faire « comme les militaires » lorsque la situation politique ou sociale leur apparaît comme insupportable. Les pratiques sécuritaires découlent alors pour beaucoup des visions de la société qui vont être portées par les politiques publiques, où l'État va jouer un rôle central.

Au-delà des discours, la mobilisation des Koglweogos doit aussi suivre un processus de sacralisation qui lui permet de se séparer du monde ordinaire et de se construire un capital symbolique propre. L'ordre moral revendiqué par les groupes d'autodéfense s'approprie de manière ambigüe les codes des corps habillés qu'ils critiquent. Lors de l'enquête, il était courant de croiser des membres de groupes d'autodéfense en tenues paramilitaires, patrouillant sur leurs motos ou surveillant un carrefour fréquenté. Des tenues qui s'inspirent de celles portées par les gendarmes ou les soldats burkinabè qui questionnent aussi la militarisation et la milicianisation de l'espace public au Burkina Faso, tout comme au Mali. Tout en s'appropriant ces codes vestimentaires, l'autodéfense ne se présente pas comme une remise en cause de l'existence de ces corps habillés, mais plutôt de la manière dont ceux-ci devraient travailler idéalement.

[361] Debos, Marielle, et Glasman, Joël. « Politique des corps habillés. État, pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique », *Politique africaine*, vol. 128, no. 4, 2012, pp. 5-23.
[362] Martinez, Luis. *La guerre civile en Algerie*, Karthala, 1998.

Illustration 2 : un Koglweogo portant la tenue de son groupe et tenant un fusil de chasse, lors d'une cérémonie en périphérie de Ouagadougou. Photo prise en mars 2017.

L'uniforme prend une dimension particulière pour se présenter comme un professionnel de la sécurité, et se construire une légitimité symbolique. Il leur sert à se démarquer du reste de la population[363], tout comme de leurs ennemis, djihadistes ou bandits. C'est d'ailleurs l'une des premières mesures que mettent en place les Koglweogos, au Burkina Faso, au moment de leur création, comme me l'explique Karim. Alors que nous nous retrouvons chez lui durant l'après-midi, celui-ci se lève d'un air mystérieux, pour aller chercher quelque chose dans son placard :

« Moi ce que je voulais faire dès le départ, c'est mettre de la discipline, de l'organisation, parce que sinon je savais que ça n'irait pas. (…) On a mis en place rapidement des tenues, (il sort une veste couleur marron d'un sac plastique, avec des inscriptions en blanc) *tu vois là on met le nom de la localité, et ensuite, là on a marqué Force de Mobilisation populaire pour la sécurité. Ça c'est moi qui ai eu l'idée. Et il faut que les autres localités fassent ça aussi, bon après ils*

[363] Glasman, Joël. *Les corps habillés au Togo. Genèse coloniale des métiers de police*, Karthala, 2014.

peuvent faire des couleurs différentes en fonction de ce qu'ils aiment, ça je m'en fiche (rire)[364]*. »*

L'uniforme vient marquer la professionnalisation et donc le sérieux des hommes qui les portent à mettre en place des politiques publiques de sécurité. Enfin, ces tenues sont particulièrement utiles lors de cérémonies, auxquelles participent les groupes d'autodéfense, afin que ces derniers paradent avec les militaires, en les inscrivant dans l'iconographie d'un roman national militarisé. Ces références militaires réinscrivent l'autodéfense comme une réévaluation du capital martial, face à une administration décrite comme une bureaucratie incompétente, lente et corrompue. Tout comme les militaires prenant le pouvoir, l'engagement dans l'autodéfense est alors justifié par l'incompétence des autorités civiles.

Outre les ressources liées au prestige militaire, le capital symbolique des Koglweogos va aussi se nourrir du répertoire de la tradition, très important dans la politique rurale burkinabè.

3. Les ressources de la tradition

Si le capital symbolique des Koglweogos se nourrit beaucoup des militaires, celui de la « tradition » occupe aussi une place centrale. Ceux-ci agissent grâce à différentes figures politiques qui assurent des activités de patronage et ces mécanismes ont été largement étudiés pour ce qui concerne le vigilantisme[365]. La formation des vigilants attire en effet les *big men*[366] locaux. Parmi eux, avec un État de plus en plus remis en cause et une classe politique dépréciée, les mobilisations koglweogos se construisent surtout autour de l'aristocratie coutumière. Les groupes d'autodéfense puisent en effet dans les ressources politiques de la tradition et de la coutume, éléments centraux de la politique rurale[367]. Nous analysons cette « tradition », à la suite des travaux d'Éric Hobsbawm et de Terence Ranger,

[364] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.
[365] Barnes, Sandra. *Patrons and Power : Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*, Manchester University Press, 1986 ; Peel, John D. *Ijeshas and Nigerians : The Incorporation of a Yoruba Kingdom, 1890-1970s*, Cambridge University Press, 1983 ; Gutkind, Peter. « The View from Below : Political Consciousness of the Urban Poor in Ibadan », *Cahier d'études africaines*, 57 (15), 1975, pp. 5-35.
[366] Médard, Jean-François. « Charles Njonjo : portrait d'un "big man" au Kenya », *L'État contemporain en Afrique*, édité par Emmanuel Terray, L'Harmattan, 1987.
[367] Pratten, David, et Sen, Atryee. *Global Vigilantes: Perspectives on Justice and Violence*, *op.cit.*

comme une pratique réinventée, fruit de l'histoire longue et de configurations contemporaines, notamment coloniales[368]. Elle devient alors centrale dans le répertoire d'actions mobilisé par les groupes armés, notamment en leur donnant des avantages comparatifs.

La revendication d'une autodéfense néo-traditionnelle

Les Koglweogos, tout en se réclamant de la tradition, ont pourtant tous les apparats de ce que l'on pourrait définir comme la modernité, sans que cela ne les oppose : téléphones portables, motos issues du commerce international, armes automatiques, lunettes de soleil… La tradition et sa mise en scène sont, selon les mots de Jean-Loup Amselle, « largement le produit d'une construction ou d'une localisation au sein d'un répertoire[369] ». La mobilisation de la tradition comme une source de légitimité, selon une approche wébérienne[370], apparaît alors comme une manière de s'inscrire dans l'histoire et dans la culture, et d'utiliser le caractère flou et adaptable des ressources de « la coutume ».

Au Burkina Faso, différentes formes de patronages vont jouer dans la formation des groupes d'autodéfense, notamment à travers l'influence des chefferies coutumières. Selon le récit mobilisé en général par les groupes, l'initiative aurait commencé, près de la ville de Kombissiri dans le sud de Ouagadougou. Un chef coutumier nommé Rassam Kande Nabaa (littéralement « le roi de Rassam Kande », du nom de cette localité), confronté à des problèmes de criminalité, décide d'organiser la population pour lutter contre ce phénomène. Lors de notre enquête, nous avons pu nous entretenir avec lui. Grâce à l'entremise de son porte-parole, nous nous sommes rendus dans sa cour royale, où ce dernier nous a reçu. Il s'agit d'un petit espace aménagé dans sa ferme, au milieu de la campagne, où sont installés quelques sièges, devant une peinture murale à son effigie. Rassam Kande, propriétaire terrien et paysan, a profité de son expérience préalable dans la police de proximité, couplée à son statut de notable local, pour « installer » les Koglweogos comme il le dit lui-même :

---

[368]Hobsbawm, Eric, et Ranger, Terence. *The Invention of Tradition, Cambridge University, op.cit.*
[369] Amselle, Jean-Loup. « Retour sur " l'invention de la tradition" », *L'Homme*, 185-186, 2008, 187-194.
[370] Weber, Max. « Les trois types purs de la domination légitime », *Sociologie*, no. 3, vol. 5, 2014, (En ligne). Mis en ligne le 30 novembre 2014, consulté le 22 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/sociologie/2387

« Oui, c'est ici que tout a commencé. On a décidé d'installer les Koglweogos pour protéger les populations et leurs biens. Quand les gens ont vu que ça marchait, ils sont venus nous voir, pour demander l'autorisation de faire pareil. Et c'est comme ça que partout au Burkina, des gens sont venus me voir pour qu'on organise l'installation des Koglweogos, avec l'accord des chefs coutumiers. Moi j'ai donné les règles que nous avions établies ici et ils sont partis avec. Je leur dis surtout de bien lutter contre les délinquants, de le faire pour leur pays[371]*. »*

Une légitimité présentée comme traditionnelle, le respect de l'aristocratie et le patriotisme sont mobilisés et institutionnalisés très vite, constituant des vecteurs de diffusion et de légitimation du mouvement, dans un contexte où le pouvoir politique burkinabè a pour habitude de s'appuyer sur les réseaux de chefs coutumiers pour renforcer sa domination. Au Burkina Faso par exemple, lors de son règne, Blaise Compaoré s'était fortement appuyé sur cette dernière pour assoir son influence dans les campagnes[372]. S'il est difficile d'avoir des chiffres précis, Raogo-Antoine Sawadogo relève qu'en 2001 au Burkina Faso, 56 députés sur 111 étaient liés à la chefferie coutumière[373]. Le poids de la chefferie est ainsi une ressource pour de multiples acteurs : les aristocrates eux-mêmes, mais aussi les élus locaux voire les opposants au pouvoir central[374].

Cette aristocratie, qui s'entremêle à l'histoire républicaine, serait par ailleurs la garante de la bonne conduite et de la respectabilité des Koglweogos. Elle assure alors une fonction d'intermédiaire avec les acteurs politiques et l'État. La personnalité de Rassam Kande Nabaa, devenu « Chef suprême des Koglweogos » apparaît comme une caution morale. Elle inscrit les Koglweogos sous l'autorité des chefs coutumiers mossis et donc dans la lignée des anciens royaumes éponymes, symboles burkinabè[375]. Ces transactions collusives[376], fruits d'interactions sociales complexes, renforcent autant la légitimité des chefs traditionnels que celle des hommes en arme.

---

[371] Entretien avec Rassam Kande Nabaa, chef traditionnel et représentant des Koglweogo, Kombissiri, Burkina Faso, juillet 2018.
[372] Beucher, Benoit. *Manger le pouvoir au Burkina Faso, la noblesse Mossi à l'épreuve de l'histoire, op.cit.*
[373] Sawadogo, Raogo-Antoine. *L'État africain face à la décentralisation*, Karthala, 2001, p. 56.
[374] Vaast, Marion. « 2. Le recours à la chefferie moaga dans la commune de Kaya. Stratégies personnelles ou opposition populaire ?, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. », édité par Mathieu Hilgers, Karthala, 2010, pp. 51-65.
[375] Beucher, Benoit. *Manger le pouvoir au Burkina Faso, la noblesse Mossi à l'épreuve de l'histoire, op.cit.*
[376] Dobry, Michel. « 6. Valeurs, croyances et transactions collusives. Notes pour une réorientation de l'analyse de la légitimation des systèmes démocratiques », *À la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet*, édité par Javier Santiso, Karthala, 2009, pp. 103-120.

Le caractère « traditionnel » dialogue en effet avec une mobilisation politique des chefs coutumiers, qui permettent aux groupes d'établir leurs propres règles et de construire la croyance chez les habitants de son caractère naturel et intemporel. Dans un autre cas, Medhi Belaid, dans ses travaux portant sur les milices Maï-Maï du Congo, remarquait que les représentants de ces groupes armés affichaient des liens parfois faux, avec des lignages coutumiers[377]. Ces dynamiques se retrouvent ici, où les Koglweogos essayent de renforcer leur légitimité grâce à cette ressource.

La résistance à une menace extérieure est mobilisée autour d'une défense des valeurs traditionnelles de la communauté. Les Koglweogos revendiquent leur implication dans « une chasse » aux délinquants, rappelant le lexique cynégétique mobilisé aussi par les Dozos. Ils s'en inspirent, d'ailleurs, pour mobiliser des pouvoirs magico-religieux[378], qui leur donnent selon eux un avantage comparatif :

« Tu vois si la police arrive un jour dans un village, la nuit, le voleur est déjà parti, parce que généralement ils arrivent trop tard. Ils vont poser quelques questions et repartir, sans l'attraper. Alors qu'un bon Koglweogo il peut voir où est le voleur. Il va faire son enquête, grâce au sol, à l'esprit des ancêtres qui vont le guider et le voleur ne pourra pas se cacher, même dans la forêt la nuit[379]. »

Les groupes se placent en conséquence comme des utilisateurs des « ressources de l'invisible », comprises comme des pouvoirs surnaturels que les membres maîtriseraient. La domestication de ces forces occultes leur assurerait une efficacité sans commune mesure. Ce « wak[380] », comme ils l'appellent en Morée, se retrouvait déjà souvent en politique. Cette « magie noire » pouvait en effet représenter une ressource pour des citoyens dans une opposition et une insoumission symbolique au pouvoir d'État[381].

---

[377] Belaid, Medhi. « La reproduction de la domination étatique : Violence milicienne et imaginaires de l'État à l'est de la République démocratique du Congo », *L'État malgré tout*, dirigé par Le Cour Grandmaison, Romain, et Jacobo, Grajales, Karthala, 2019.

[378] Pratten, David. « The Thief Eats His Shame: Practice and Power in Nigerian Vigilantism ». *Africa,* 78, no 1, 2008, pp. 64-83.

[379] Entretien avec un Koglweogo, Kombissiri, juillet 2018.

[380] Désigne de manière générale les forces occultes.

[381] Bieri, Arnaud, et Sylvain Froidevaux. « 3. Dieu, le président et le wak. À propos de certains phénomènes « magico-religieux » au Burkina Faso », *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, édité par Mathieu Hilgers, Karthala, 2010, pp. 67-83.

Ces forces occultes apparaissent alors comme un avantage comparatif décisif pour les groupes d'autodéfense, par rapport aux gendarmes et aux policiers, qui ne seraient pas capables de le déceler ou de le combattre. De nombreux témoignages illustrent la satisfaction ressentie par certains habitants de voir l'intervention des Koglweogos contre des voleurs qui utiliseraient la magie pour se rendre « invisibles » ou se « transformer en animaux » pour commettre leur forfait. Leur capacité à contrer ces pouvoirs permet ainsi aux populations de s'identifier au dispositif de sécurité plus facilement. C'est ce que m'explique un membre des Koglweogos :

« Les grands voleurs, avec un bon wak, bon vous allez rire et pas me croire (rire). Mais tu ne peux pas l'attraper en fait, il peut être invisible, ou se transformer en animal une fois qu'il a commis sa mauvaise chose. Certains, si tu tires dessus la balle rebondie. Donc tu dois avoir quelqu'un de fort en wak avec toi pour le contrer. Et c'est pour ça qu'on arrive là où un policier ne peut pas en fait [382]*. »*

L'immoralité « waké » ou « magique » des délinquants et la capacité affichée par les Koglweogos pour la contrer renforce leur légitimité[383]. Les individus surveillés sont alors les propres porteurs du système de contrôle. La surveillance diffuse des populations, même en leur absence, est progressivement intégrée par les populations. Celle-ci tient son efficacité à l'état conscient et permanent de visibilité des surveillés, qui rend automatique l'exercice du pouvoir comme le soulignait Michel Foucault[384]. C'est ce que raconte un Koglweogo :

« J'étais très content l'autre jour parce qu'on m'a raconté une histoire. C'est une petite fille qui avait trouvé de l'argent par terre et elle l'a donné à sa maîtresse. Et elle a eu peur parce qu'elle s'est dit que les Koglweogos allaient venir la trouver comme elle possédait de l'argent qui n'était pas à elle. (…) Parce que les gens savent qu'avec leurs pouvoirs, les Koglweogos peuvent tout voir (…) Donc voilà, Koglweogo, ça force les gens à bien se comporter tu vois[385]*. »*

---

[382] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.
[383] Poppe, Julie. « The Power of the Uniform: Paramilitary Foresters and Rangers at the W Park, Burkina Faso ». *Sociologus,* 63, no 1-2, 2013, pp. 11-36.
[384] Foucault, Michel. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p.234.
[385] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017

Cette économie de la violence spécifique, mobilisée par les groupes d'autodéfense, aboutit donc à des formes d'autocontrôle, notamment grâce à la publicité faite à leurs actions de mobilisation pour la sécurité, et donc, l'établissement de nouveaux ordres sociaux.

Néanmoins, malgré ce besoin de légitimité par la tradition, les groupes d'autodéfense, tout en s'appuyant sur ces structures, s'autonomisent aussi de leurs différents patronages, notamment une fois que ces derniers sont en position de force dans l'arène politique locale. Le Maire d'une localité, ainsi que certains chefs coutumiers au Burkina Faso, m'ont raconté avoir dû fuir leur lieu d'habitation quand des conflits qui les opposaient aux Koglweogos devenaient trop sérieux. En s'appropriant la coutume et son caractère ambivalent, les groupes d'autodéfense ont réussi à se construire leur propre espace politique aux marges de l'État.

Ces dynamiques entre les autorités coutumières et les groupes d'autodéfense qui se renforcent mutuellement dans l'optique de renégocier les pratiques de gouvernement des populations, s'observent aussi au travers de trajectoires biographiques individuelles. Nous prendrons ici l'exemple de Django, un chef coutumier de la région Est du Burkina Faso.

Django : la revanche d'un aristocrate par l'autodéfense

Quels sont les effets concrets du rapprochement entre groupes d'autodéfense et les chefs coutumiers ? Si leur relation peut paraître verticale, l'autodéfense reconfigure aussi les hiérarchies nobiliaires locales et certains acteurs, autrefois subordonnés, ont ainsi pu renégocier leur place dans l'arène politique.

C'est ce que montre le cas de Moussa Thiombiano, dit « Django », le chef des Koglweogos de l'Est du Burkina Faso. J'ai pu le rencontrer deux fois chez lui, à Fada N'Gourma, au moment où ce dernier réclamait un contrôle quasi-total de tous les groupes d'autodéfense de la région. Originaire de la ville et fils d'un ancien combattant de le guerre 14-18 reconverti en garde forestier, il raconte s'être politisé très tôt, grâce au Comité de Défense de la Révolution, mis en place par Thomas Sankara. Il apprend ensuite le théâtre, et monte une troupe qui lui permettra de voyager dans toute l'Europe. Alors qu'il est désormais à la retraite, ce dernier aurait espéré consolider sa célébrité locale en devenant le roi coutumier de sa ville. En effet, ce dernier est issu d'une lignée de princes, mais ses espoirs ont été déçus et il n'a pas été choisi pour occuper le trône. Il se présente pourtant comme la figure d'un leader ayant

parcouru le monde pour faire rayonner son pays. Il se plait d'ailleurs à égrener auprès de moi les villes françaises où il a voyagé : Paris, Montpellier, Rennes, …

Dès l'apparition des mobilisations koglweogos, celui-ci s'y implique fortement. Je le rencontre d'ailleurs pour la première fois dans un grand terrain vague dont il est propriétaire et qu'il a gracieusement prêté aux Koglweogos avant de devenir le président du groupe. Son engagement auprès d'eux et son statut de chef lui valent alors à l'époque d'être emprisonné par les autorités pendant plus d'un mois. Après des blocages de routes et des manifestations des populations lui apportant leur soutien, il est finalement libéré et porté en héros. Son sens de la mise en scène acquis lors de ses années d'artistes et les valeurs sankaristes de défense du peuple qu'il affiche, lui construisent alors rapidement un capital politique. Il devient un symbole de l'autodéfense de la région, et acquiert même une certaine visibilité au niveau national. Il s'investit matériellement dans les Koglweogos, en mettant à disposition ses ressources foncières, mais aussi du matériel et de la nourriture. Sa maison devient un lieu incontournable pour tous les membres de l'autodéfense de la région, mais aussi pour ceux qui veulent dialoguer avec les groupes : chercheurs, journalistes, ONG internationales, fonctionnaires, acteurs politiques… Un nouveau statut dont il est conscient et dont il ne cache pas sa satisfaction, comme il aime à le rappeler :

« Je pense que je suis devenu le premier personnage de la région oui, je n'ai pas à rougir en le disant. Qui d'autre que moi peut rassembler 5 ou 6000 personnes en quelques heures ? Si je dis à tous les Koglweogos des villages alentours de venir, en quelques heures, cette place serait noire de monde (il me montre le grand terrain vague qui nous entoure avec son bras). Il y a beaucoup de familles qui ont des portraits de moi chez eux, parce qu'on a fait de bonnes choses pour elles. On les a mis en sécurité, ou on a ramené un frère, un fils, qui s'était égaré dans la brousse pour voler[386]*. »*

S'il assume sa figure de bienfaiteur de la région, il n'hésite pas non plus à utiliser sa nouvelle stature et les hommes armés qui l'accompagnent, pour peser dans les arènes politiques locales. Il fait par exemple pression sur son ancien concurrent, le roi élu de la ville, qui était en désaccord avec lui et n'hésite pas à se montrer menaçant. Des portraits de lui s'achètent en

[386] Entretien avec Django, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

ville et l'organisation des cérémonies koglweogos sont autant d'occasion de faire le tribun et de prendre des selfies avec la foule. Il peut alors afficher sa satisfaction de recevoir des honneurs et d'avoir le soutien de la population pour son action en faveur de la sécurité. Celui-ci se pose d'ailleurs en garant de la bonne gestion du groupe et comme un intermédiaire fiable, amenant des résultats efficaces. Alors que nous nous sommes attablés sous l'arbre faisant office de « QG » des Koglweogos, au milieu de son terrain vague, celui-ci m'explique :

« Donc dans nos rapports avec les Forces de sécurité… Nos rapports avec eux, parce que je sais que vous allez me poser la question. Nous nous sommes formés une ligne de conduite, qui a amené le groupe de Django et tout le bureau régional et même communal, à travailler étroitement avec les responsables de la police et la gendarmerie à Fada ici. Bien sûr on ne peut pas avoir tout le monde qui nous aime. Parce que dans ces temps-là (avant les Koglweogos), les braqueurs, utilisaient des armes de guerre. Les armes ont disparu, nous en avons pris chez les délinquants, tu vois ici (me montrant plusieurs fusils au sol) ce sont quelques armes que nous avons prises, c'est toujours des calibre 12[387] *ou des pistolets artisanaux, on n'a jamais rencontré un G3 ou une kalachnikov, où sont parties ces armes ? Parce que ceux qui leur donnaient, ils ont récupéré, ils ont vu que c'était chaud*[388]*. »*

Django se construit ainsi une position présentée comme indispensable dans la gestion de la sécurité par l'arène politique locale. En jouant de ses différents capitaux (traditionnels, économiques, politiques) son travail de mobilisation lui apporte *in fine* de nombreuses rétributions, tout en fournissant des avantages matériels et symboliques à son groupe. Se décrivant comme un « féodal » pour justifier son appartenance à l'aristocratie, ce dernier a consolidé dans la mise en place des Koglweogos, une position politique locale forte, empruntant aux ressources politiques de la tradition, dont il avait été écarté. Il est alors considéré comme « l'homme du peuple » ayant pacifié la région.

[387] Fusil de chasse rudimentaire.
[388] Entretien avec Django, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

Illustration 3 : une photo de Django et d'un portrait à sa gloire, encadré aux couleurs du Burkina Faso. Photo transmise par WhatsApp, mars 2019.

Conclusion

Afin de conclure, nous avons donc considéré dans notre analyse, que les groupes d'autodéfense s'érigeaient comme un mouvement social, où la prise en charge de la sécurité faisait partie d'un répertoire d'actions collectives, visant à interpeller d'État. Protecteur de l'environnement, chasseur de voleurs, en lien avec les esprits, serviteur de la chefferie coutumière, patriote, les multiples identités du Koglweogo, « gardien » de sa communauté, viennent alors faire la synthèse de ces multiples influences. Les groupes ont réussi à mobiliser leurs membres en fustigeant l'abandon par l'État des zones périphériques, qui aurait favorisé la montée d'un banditisme violent. Plus qu'une critique des dysfonctionnements de l'État, les groupes d'autodéfense s'inscrivent aussi comme un contre-modèle, afin de dénoncer les pratiques prédatrices et une justice qui ne leur donne pas satisfaction. Les Koglweogos se racontent comme une mobilisation « patriotique » et altruiste, venue restaurer un ordre moral face à une criminalité devenue insupportable. Ce faisant, par leurs actions armées violentes et le capital symbolique qu'ils utilisent, ils participent à une militarisation croissante de l'espace public. Enfin, les Koglweogos ont fait de la tradition une ressource politique centrale. Elle leur a tout d'abord permis de faire alliance avec l'aristocratie coutumière afin de légitimer leur participation aux modes de gouvernement locaux. Ensuite, cette tradition réinventée, associée à l'affichage d'une maîtrise des forces occultes, leur assure de nombreux avantages comparatifs auprès des populations, par rapport aux corps habillés républicains.

Comme pour les autres groupes d'autodéfense burkinabè ou maliens, ces mobilisations dessinent les contours d'une communauté produisant aussi son propre espace social. Les Koglweogos vont progressivement participer à l'administration du territoire et au gouvernement des populations, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Chapitre 3 - Une extension négociée du domaine étatique

Introduction

Avril 2017, à l'Est du Burkina Faso, dans la ville de Fada N'Gourma. Je discute avec Yacouba[389], responsable des Koglweogos de la région. Celui-ci, en tant que fonctionnaire à la retraite, m'explique sa perception du rapport que doit entretenir l'État avec les groupes d'autodéfense : *« Au début de notre mobilisation, l'État, on va le dire franchement, nous voyait d'un mauvais œil. Il parlait de nous désarmer, disait qu'on allait mettre le feu au pays, etc. Mais il a quand même vu qu'on travaillait bien. Donc moi ce que j'ai dit, c'est qu'on doit trouver un moyen de s'entendre pour le bien commun, pour qu'on travaille ensemble[390]. »* Cet extrait d'entretien montre bien que la mobilisation des Koglweogos, comprise comme la mise en place d'une politique de sécurité « par le bas[391] », est une manière de forcer l'État à reconnaître l'utilité d'une action collective, mais aussi, de se placer dans son périmètre.

Il apparait alors que la fragmentation de l'usage de la violence à travers une multitude de groupes, s'accompagne de différents processus d'étatisation. La collusion entre les autorités et les groupes d'autodéfense, faite de compétition, de coopération et de marchandage, s'inscrit dans ce que l'on pourrait définir comme une « dissidence relative[392] ». Ces formations armées ne cherchent en effet pas à renverser les États, mais à obtenir des ressources et une mobilité ascendante à l'intérieur de ces derniers. La formation de ce marché de la protection inscrit donc l'État dans une position centrale de gestion de la violence et de la concurrence politique.

À ce moment préalable à l'apparition d'un conflit armé, l'État tente de réguler la violence dans ses périphéries et sur le marché de la protection en s'appuyant sur différents types d'acteurs et surtout, en s'efforçant de garder son statut de « banque centrale de capital symbolique[393] ». Au contraire d'approches considérant l'émergence de groupes armés comme une « faillite » de l'État, nous inscrivons nos recherches dans une littérature qui place ce dernier comme un acteur central de la gestion de la violence[394]. Sans prétendre incarner

---

[389] Le prénom a été modifié.
[390] Entretien avec Yacouba, responsable Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[391] Compaoré, Ismaël, et Bojsen, Heidi. « Sécurité d'en bas au Burkina Faso. Koglweogo, gardiens de la brousse, gardiens de la société ? », *Cahiers d'études africaines*, vol. 239, no. 3, 2020, pp. 671-697.
[392] Jacobo Grajales, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, *op.cit.*
[393] Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, *op.cit.*
[394] Voir par exemple : Debos, Marielle. *Living by the Gun in Chad : Combatants, Impunity and State Formation*, *op.cit*. ; Grajales, Jacobo et Le Cour Grandmaison, Romain. *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence*

l'État, mais plutôt en assurant le travail que celui-ci « ne fait pas » - ou alors mal – les Koglweogos s'érigent comme des partenaires légitimes de l'exercice de son pouvoir et cherchent à être cooptés. Ces groupes participent aussi à différents processus de formation de l'État, comme l'analysait Louisa Lombard à propos de la Centrafrique et de ses périphéries qui ont vu prospérer une multitude de groupes armés[395].

Ces dynamiques ont leur importance et en conséquent, notre démarche aborde l'État par une sociologie des pratiques, essentielle dans ce pays où les configurations locales sont marquées par une grande variété d'acteurs privés qui tiennent lieu d'État. C'est ce que Christian Lund décrivait par la formule de « Twilight institutions[396] », qui sied bien au marché de la protection en formation. Dans cette renégociation des modes de gouvernement, ce marché apparaît comme l'un des « sites actifs de négociation et de médiations politiques pour la réalisation d'objectifs publics ou la distribution de l'autorité publique dans lesquels les identités locales et régionales et les relations de pouvoir se redessinent et se redistribuent[397]. » Les Koglweogos sont donc un bon exemple de toute cette indétermination dans la production locale de l'autorité, et de son caractère mouvant dans les modalités d'échanges et de compétitions.

Ce chapitre décrira ainsi la manière dont les groupes d'autodéfense vont se construire à l'intérieur du périmètre étatique, tout en participant de plus en plus à l'administration des populations et en amorçant un processus de fragmentation de la société, en alimentant les conflits préexistants.

Karthala, 2019 ; Vlassenroot, Koen. « State and non-state regulation in African protracted crises: governance without government », art.cit.

[395] Lombard, Louisa. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », art.cit. Son analyse emprunte pour beaucoup à Bruce Berman et John Lonsdale, qui effectuent une distinction entre deux processus. Tout d'abord, celui de la « construction étatique » qui est selon eux, un processus actif « d'effort conscient pour créer un appareil de contrôle ». Ensuite, celui de la « formation étatique » qu'ils définissent comme « un processus historique dont l'issue est un processus largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre divers groupes dont les actions égoïstes et les transactions représentent une vulgarisation du pouvoir ». Le processus de construction des groupes d'autodéfense n'est donc pas unilatéral, ni du « haut » vers le « bas » mais reste le fruit d'interactions multiples et complexes et doit s'analyser comme une collaboration fluctuante, notamment dans la régulation locale. Voir : Berman, Bruce, et Lonsdale, John. *Unhappy Valley: Conflict in Kenya and Africa*, *op.cit*.

[396]Lund, Christian. *Twilight Institutions. Public Authority and Local Politics in Africa*, *op. cit*.

[397] Idem.

1. Travailler avec l'État

À la suite de la mobilisation, les différents groupes Koglweogos se renforcent en se présentant comme des partenaires de l'État. Les politiques mises en place au Sahel de la part de différents groupes d'autodéfense visent à administrer les territoires sur lesquels ils opèrent, en collaborant de manières variables avec les autorités. Ils se présentent comme les seuls partenaires de l'État dans le monde rural et assurent une protection à la fois « rassurante » et « inquiétante », au nom d'une « défense fiable et à bas prix »[398]. Néanmoins, ces relations sont fluctuantes et se construisent dans des négociations permanentes.

Construire sa légitimité institutionnelle

L'émergence des groupes Koglweogos provoque un moment d'indétermination dans les accords locaux et mouvants qui régissent l'autorité locale. Néanmoins, l'État reste un horizon indépassable pour ces mobilisations armées. Celui-ci se maintient en effet comme instance différenciée de la société[399], que les acteurs du marché de la protection essayent de courtiser. C'est le cas de Yacouba, le responsable du groupe Koglweogo de Fada N'Gourma évoqué en introduction, qui reste, en tant que retraité de la fonction publique, très attaché à un encadrement par l'État :

« Nous on a toujours dit qu'on était là si l'État voulait nous donner des moyens. On veut collaborer avec les policiers, les gendarmes. Parce qu'un policier qui fait bien son travail, nous on n'a pas de problème avec lui. (…). Donc nous avons réglé la situation, en faisant en sorte que nous soyons des amis et nous travaillons ensemble. Il y a des moments où nos éléments partent accompagnés de la police, pour aller appréhender des bandits. Mais c'est difficile, avec nos moyens, parce qu'avec un calibre 12[400], tu ne peux pas. Il faut que les FDS nous montrent comment il faut faire. Donc nos rapports sont très bons, surtout avec les responsables. Bien sûr, il y a toujours quelques brebis galeuses qui sont en brousse, des petits agents qui ne veulent pas voir des Koglweogos. Mais c'est de l'incompréhension, et je peux même dire que

[398] Tilly, Charles. « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », art.cit.
[399] Mitchell, Timothy. « The Limits of the State : Beyond Statist Approaches and their Critics », *The American Political Science Review*, 85 (1), 1991, pp. 77-96.
[400] Fusil de chasse rudimentaire.

c'est des ignorants, ils n'ont pas été chercher plus loin, pas étudié. Sinon aujourd'hui, le Koglweogo est le collaborateur du gendarme, du policier, du douanier, du forestier[401]*. »*

Les Koglweogos se considèrent donc comme une composante à part entière des politiques de sécurité locales. Comme l'explique Yacouba, s'afficher avec les autorités ou les corps habillés lors du travail de police, comme par exemple, pendant des patrouilles, permet progressivement de renforcer leur légitimité. Ayant néanmoins conscience qu'ils agissent hors du cadre légal et de la précarité de leur statut, ils doivent montrer aux autorités qu'ils sont des partenaires fiables. Comme nous l'avons vu pour les chefs coutumiers, cette quête de respectabilité se fait en courtisant différentes formes de patronages, qui assurent des rôles d'intermédiaires entre les groupes et l'État. Ces patronages sont d'autant plus importants qu'ils conditionnent l'accès aux ressources et aux capitaux[402].

Les Koglweogos sont obligés de faire des compromis et trouver un consensus pour s'intégrer aux modes de gouvernement des populations et exercer la violence physique et symbolique. Hormis l'État, il leur appartient de faire alliance avec d'autres composantes de la société, les registres du pouvoir local au Burkina Faso se construisant avec une multitude de réseaux d'acteurs politiques[403] avec lesquels ils doivent composer. Pour se faire symboliquement reconnaître, les Koglweogos organisent rapidement des cérémonies où ces derniers invitent les acteurs des arènes politiques locales. C'est ce que m'explique Karim, le responsable Koglweogo dont nous avons parlé dans nos chapitres précédents. Celui-ci s'était rendu dans une commune en périphérie de Ouagadougou, afin d'organiser une cérémonie d'installation d'un groupe Koglweogo :

« Alors, pour l'installation, on a invité la Préfecture, la Gendarmerie, et j'ai écrit un discours d'installation et les règles à suivre. (…) On a écrit et on a lu ça à l'installation devant tout le monde. Ceux de Fada N'Gourma étaient là aussi pour nous appuyer. (…) La cérémonie s'est bien passée, tout le monde était content, il y avait aussi des politiques, des grands

[401] Entretien avec Yacouba, responsable Koglweogo, Fada N'Gourma, avril 2017.
[402] Lindell, Ilda. « The Multiple Sites of Urban Governance : Insights from an African City », *Urban Studies*, 45 (9), 2008, pp. 1879-1901 ; AbdouMaliq, Simone. « Reaching Larger Worlds : Negotiating the Complexities of Social Connectedness in Douala », *Politique Africaine*, 100, 2006, pp. 38-53.
[403] Hilgers, Mathieu. *Une ethnographie à l'échelle de la ville. Urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso)*. Karthala, 2009.

commerçants… (…) Chez les Koglweogos, il y avait le bureau et les soldats. Il faut aussi la présence du chef coutumier. Et on prononce l'installation. On fait une lecture du Coran avec l'Imam, parce que ça avait commencé avec ça. (…) S'il y a des catholiques, on demande la bénédiction, pareil s'il y a des protestants. On fait une grande cérémonie où tout le monde peut se retrouver. Et puis garde à vous et Ciao (rire). [404] *»*

Les liens entre les différentes formes d'autorité et les groupes d'autodéfense se tissent donc très rapidement et leur mise en scène renforce les capitaux politique, symbolique et social des groupes. La présence de ces acteurs n'est pas non plus désintéressée. Ce faisant, les Koglweogos participent au maintien symbolique des institutions préexistantes dans les arènes politiques de la sécurité locale. Les entretiens avec les Koglweogos font ressortir que ces derniers ont l'impression de participer à des missions de « service public » et de contribuer au « bon fonctionnement » de la société. Ils ne cachent pas leur satisfaction d'être désormais aux côtés des acteurs politiques installés, qui eux, sont soulagés de ne pas avoir été évincés par ce nouvel acteur.

Comme pour le cas de cette cérémonie, l'invitation des différentes formes d'autorités locales répond à un agenda qui vise à s'intégrer et à faire jeu égal avec les formes d'autorités préexistantes. Ces modes de cohabitation sont néanmoins le fruit de négociations permanentes et donnent lieu à des moments de tension.

Des relations de « bonne entente » fluctuantes

Les reconfigurations sécuritaires entre l'État et ces mobilisations armées sont certes faites de collaborations et de négociations, mais également de concurrences et de conflits. En mars 2017, dans une ville près de Ouagadougou, je me rends à une cérémonie organisée par le groupe local Koglweogo, afin de fêter leur installation récente dans un grand terrain vague. Ces moments sont des rituels qui permettent d'observer les hiérarchies de pouvoir implicites et les pratiques politiques informelles des groupes d'autodéfense. Dans la chaleur de l'après-midi et la musique d'un système son poussé au maximum, des centaines de personnes se

[404] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.

rassemblent sur un terrain vague, dans une ambiance festive. D'autres Koglweogos de la région sont venus montrer leur respect et se font acclamer lorsqu'ils arrivent. Plusieurs tentes ont été montées et des chaises sont alors installées. Au premier rang s'installent les chefs coutumiers locaux, les responsables du groupe, ainsi qu'un conseiller municipal dans un costume noir couvert de poussière, qui semble très mal à l'aise.

La cérémonie s'apprête à commencer quand soudain, plusieurs voitures noires s'arrêtent à l'entrée du terrain, provoquant une grande agitation. On m'explique qu'il s'agit d'une délégation du ministère de la sécurité, venue pour participer à la cérémonie, mais qu'il y aurait un problème quant à leur présence. Des cris retentissent peu à peu. Les représentants du ministère ont en effet demandé - selon eux pour des raisons de sécurité - qu'aucun des Koglweogos ne porte d'arme pendant la cérémonie, comme ces derniers ne disposent pas de permis. Des dizaines de Koglweogos sautent alors sur leurs motos. Ils commencent à tourner autour des voitures de manière menaçante, dans un nuage de poussière et de fumée, certains tirant en l'air avec leurs fusils de chasse. Devant cette scène et le bruit des détonations, les voitures finissent par opérer un demi-tour et partir. Cette retraite provoque une explosion de joie chez les Koglweogos, que la foule imite mécaniquement par une grande clameur. Un des responsables du groupe, ravi, m'explique plus tard dans l'après-midi :

« Tu ne peux pas venir nous dire de nous désarmer en fait. Déjà que tu ne fais rien pour nous, tu viens avec ta voiture de ministère faire la loi chez les gens qui se lèvent pour la sécurité ? L'État n'a qu'à donner des permis. Déjà qu'il donne le permis de voler. Ça ce n'est pas acceptable. Donc tu ne viens pas à notre cérémonie si tu veux nous voir désarmés face aux voleurs. Et comment ils sont partis là, ça c'est propre (rire) ![405] *»*

Ce Koglweogo, boutiquier dans la vie quotidienne, ne cache pas son bonheur d'avoir mis en échec une délégation ministérielle. Le bras de fer symbolique entamé entre les autorités et les membres de l'autodéfense lors de cette cérémonie montre les relations ambiguës qu'entretiennent les groupes d'autodéfense avec l'État et les autorités politiques. Leur résistance face à une élite qui leur demandait de se désarmer met en lumière les rapports de force qui se jouent au travers de ce rituel.

[405] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

Cette défiance n'est pas réservée qu'aux représentants de l'État. Le discours de rupture lancé par le mouvement se revendique rapidement comme « apolitique ». Ce terme doit être compris comme le fait de n'appartenir ou de n'être affilié à aucun parti et de rester hermétique aux logiques partisanes. Ce rejet s'explique par la perception qu'ont les Koglweogos du personnel politique, qu'ils assimilent à un État qui les abandonne. Yacouba m'explique comment il voit les rapports entre les Koglweogos et ce qu'il perçoit comme le champ politique :

« Par exemple, un conseiller communal ne peut pas y rentrer chez nous. Parce que si nous les laissons rentrer, s'ils mettent la main sur nos activités, ça va dénaturer le travail du Koglweogo. Nous on lutte contre le délinquant, le bandit, le coupeur de route, mais si jamais, on laisse intégrer ces conseillers, ces gens qui sont pétris dans la politique politicienne, ce sont des gens qui vont venir mettre en place des logiques de partis. Et ça va gâter tout[406] ».

Ce rejet de façade des politiciens s'inscrit comme une ressource politique pour les Koglweogos. Dans le monde rural, le champ politique institutionnel est souvent mal perçu. Le terme français « politique » est d'ailleurs rentré depuis longtemps dans les langues vernaculaires et est souvent associé au « mensonge[407] ». Cette volonté d'autonomisation se construit, comme notre interlocuteur l'explique, sur la peur d'être dépossédé du mouvement par des acteurs politiques installés. Malgré ces discours, on observe au fil du temps, une interpénétration progressive entre ces deux catégories d'acteurs, avec de plus en plus de personnes multi-positionnées. Par exemple, il devient rapidement courant de rencontrer des Maires, des conseillers municipaux, voire régionaux dans les instances des Koglweogos.

Comme pour ce qu'ils identifient comme le champ politique, la « bonne entente » avec les administrations, régulièrement réclamée par les Koglweogos, se couple néanmoins à un discours très critique envers celles-ci. Tout d'abord, de nombreux enquêtés se plaignent d'une collaboration insuffisante avec les Forces de sécurité, ou d'un manque de moyens auquel l'État pourrait pallier. Leur implantation, même si elle se construit dans des rapports de proximité avec les instances républicaines, ne se fait pas sans turbulences et les relations

[406] Entretien avec Yacouba, responsable Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[407] Compaoré, Ismaël, et Bojsen, Heidi. « Sécurité d'en bas au Burkina Faso. Koglweogo, gardiens de la brousse, gardiens de la société ? », art. cit.

peuvent parfois se tendre. C'est ce que m'explique Karim, à propos d'une altercation entre des Gendarmes et un groupe de Koglweogos :

« L'autre jour j'ai dû régler un problème. Donc on avait deux de nos éléments qui sont sortis en patrouille et ils ont croisé les gendarmes. Et les gens du coin, ils s'étaient plaints du travail des Koglweogos, parce que là-bas, ils ne sont pas clairs avec les voleurs, du coup ça les embête, notre travail. En tout cas, la gendarmerie les a arrêtés, désarmés, emprisonnés et consorts. Les autres n'ont pas accepté. Donc tous les Koglweogos sont sortis ça a failli finir en bagarre, ils voulaient frapper les Gendarmes. Mais on ne peut pas faire ça ! (Rire). Y'en avait même qui voulaient foutre le feu. Ce qu'on a fait c'est qu'on a appelé, des gens se sont déplacés et on a arrangé les choses. Parce qu'il ne faut pas que les gens de la sécurité s'entretuent en fait, sinon ça arrange les voleurs[408]. »

Il n'est en effet pas rare que des altercations éclatent entre les groupes d'autodéfense et des policiers ou des gendarmes. Les Koglweogos présentent le partenariat avec les autorités comme une relation égalitaire et peuvent aussi leur imposer un registre d'actions visant à les forcer à négocier, coopter ou combattre. De même, certains Koglweogos sont emprisonnés à la suite de violences qu'ils commettent sur des citoyens. Cette collaboration fluctuante dans la régulation locale, s'impose de plus en plus avec une implication croissante des Koglweogos dans l'administration des populations.

2. Administrer les populations

Les Koglweogos, dans leur quête de respectabilité, mobilisent un capital symbolique lié à l'État dans l'optique d'afficher leur professionnalisme, tout en mettant en scène ce que « lui ne fait pas ». Le quadrillage du territoire par l'autodéfense et les modes de gouvernement qu'elle produit sont centraux afin de comprendre sa diffusion. Outre les fonctions liées à la sécurité, les groupes armés assurent progressivement un panel de plus en plus large de services, répondant aux attentes de la mobilisation. Ils s'affichent tout d'abord comme les garants du droit, tout en recréant une administration parallèle et des pratiques

[408] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, mars 2017.

bureaucratiques. L'autodéfense, notamment au travers de la construction d'une légitimité de type légale rationnelle[409] met progressivement en place des pratiques bureaucratiques qui recomposent les pratiques politiques locales.

Rationaliser la structure et les pratiques

Pour comprendre les processus de bureaucratisation mis en place sur le marché de la protection, il faut tout d'abord décrire les moments d'interactions avec les groupes. Il faut revenir au moment évoqué dans l'introduction de ce chapitre, où j'arrive en ce mois d'avril 2017 au petit matin pour la première fois à Fada N'Gourma, principale ville de l'Est du Burkina Faso, par le bus venant de Ouagadougou. Mon contact, une connaissance originaire de la région, m'attend près de la route. Nous partons à moto vers le siège des Koglweogos, bien connu de tous les habitants de la ville et situé dans un grand terrain vague. Sous un arbre, une table a été installée. Je retrouve le Président de l'association des Koglweogos, « Django », dont nous avons fait le portrait dans le chapitre précédent, ainsi que son « secrétaire général ». Ils sont accompagnés de plusieurs membres. À leurs pieds, des fusils de chasse sont posés sur leur long. Notre entrevue commence par l'inspection de mon passeport. Je dois décliner mon identité, mon numéro de téléphone, la raison de ma venue et ma profession. Toutes ces informations sont soigneusement consignées au Bic bleu dans un cahier d'écolier servant de registre des visites. Notre entretien commence et au fil de notre discussion, le secrétaire général me tend plusieurs documents, dont un dossier relié contenant le règlement intérieur[410] des Koglweogos. Il m'explique que leur organisation tient un registre de tous les membres, avec leurs contacts. Il ne rate pas non plus l'occasion de m'expliquer que les Koglweogos de Fada disposent du « statut d'association Loi 1901 ». Tous leurs membres ont aussi des cartes où l'on trouve leur photo d'identité, leur nom et date de naissance. À la fin de notre entretien, le Président me fera d'ailleurs devenir membre et je recevrai moi-même une carte, moyennant bien sûr, comme tout adhérent, le paiement de ma cotisation annuelle.

[409] Weber, Max. *La domination,* La Découverte, 2013.
[410] Voir documents en annexes.

Région de l'Est
BURKINA FASO
Unité Progrès Justice
Association :Tin Kubi U Dogu (Kolg Weogo)
Carte de Membre
Nom:.....
Prénom:.....
N°CNIB :.....Délivrée le.....
Secteur:.....
Personne à prévenir en cas de bésoin.....
.....
Délivrée à Fada le :.....
Photo
Signature et Cachet du Président

Illustration 4 : ma carte pré-tamponnée de membre des Koglweogos de la région Est. Obtenue en avril 2017.

Comme plusieurs chercheurs l'ont souligné ailleurs sur le continent, notre postulat est que les groupes d'autodéfense, tant au Burkina Faso qu'au Mali, tendent à reproduire des pratiques étatiques et donc de l'autorité, pour être reconnus comme des acteurs incontournables de la sécurité locale et même, nationale[411]. Nos recherches nous ont ainsi confrontées à de nombreuses pratiques bureaucratiques mises en place par les groupes d'autodéfense, qui ont pour but de rassurer les éventuels partenaires institutionnels. Il faut tout d'abord observer la structure de ces groupes. Dans une immense majorité des cas, ceux-ci disposent d'une hiérarchie empruntée à des structures institutionnelles ou associatives : un Président, un Président-adjoint, un Secrétaire Général, un trésorier, un responsable de la communication, etc… Ces appellations ne sont pas anodines et participent à la mise en place des modalités de reconnaissance auprès des populations, mais aussi dans leurs relations avec les autorités.

Le Koglweogos se placent dans la continuité de ce qu'avait observé Béatrice Hibou, dans ses travaux sur la « bureaucratisation du monde[412] » dans laquelle l'Afrique a vu se développer des pratiques liées à la bureaucratisation. Les groupes d'autodéfense ne font pas exception et ceux que nous avons rencontrés disposaient généralement d'un « bureau »,

[411] Bayart, Jean-François. « 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », *La bureaucratisation néolibérale*, édité par Béatrice Hibou La Découverte, 2013, pp. 291-313.
[412] Hibou, Béatrice. *La bureaucratisation néolibérale*. La Découverte, 2013.

parfois symbolisé par une simple table à l'ombre d'un arbre. Les règles qu'ils s'imposent leur permettent de se faire reconnaitre par l'État et les populations. Laurent Fourchard avait montré, dans le cas de groupes vigilants au Nigéria, l'importance prise par la bureaucratie dans leurs pratiques quotidiennes et dans leurs relations avec les autorités[413].

Dans la continuité des recherches de Romane Da Cunha sur la bureaucratisation des pratiques vigilantes au Burkina Faso[414], nos travaux, menés à la même période, démontrent les mêmes processus. Ils s'expliquent pour beaucoup par le profil des gens qui endossent ces titres honorifiques, différents des Koglweogos de « la base ». Ces derniers bénéficient généralement d'un capital social et scolaire plus important que le reste des membres du groupe, qu'ils réinvestissent dans ces activités d'organisation. Cette structure d'organisateurs met en place une économie symbolique à l'intérieur des groupes, fondée sur la distribution sociale des tâches en fonction des capitaux, comme le décrit Yacouba :

« Nous on voulait surtout organiser les choses, comme on avait quand même, disons, un savoir-faire organisationnel. Parce qu'on voyait bien que quelque chose allait mal se passer si les gens prenaient les armes comme ça. Parce qu'ils n'ont pas fait l'école, ils ne savent pas que le Burkina a signé des conventions internationales sur les droits de l'Homme. Qu'il faut respecter. Donc notre tâche ça a été de faire en sorte de rendre cette mobilisation légale, dans le respect des lois[415]. »

Outre des stratégies de différenciation, la bureaucratisation leur permet aussi de nouer des relations avec les « corps habillés[416] » en s'accaparant leurs pratiques. Elle est une manière de légitimer leurs actions, en l'inscrivant dans un cadre légal fictif. C'est par exemple le cas d'auto-habilitations sous de nombreuses formes, comme des « ordres de mission », qui sont supposés être des passe-droits lorsque les membres des groupes rencontrent les gendarmes ou les policiers. C'est ce que me raconte un membre des Koglweogos de Fada N'Gourma, qui assure des activités de secrétariat :

---

[413] Fourchard, Laurent. *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Presses de Sciences Po, 2018.
[414] Da Cunha Dupuy, Romane. « Bureaucratizing Self-Defence and Reframing Identities The Case of Koglweogo in Burkina Faso », *Identification and Citizenship in Africa. Biometrics, the Documentary State and Bureaucratic Writings of the Self*, edité par Awenego Dalberto, Séverine, et Banégas, Richard, Routledge, 2021, pp. 279–92.
[415] Entretien avec Yacouba, responsable Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[416] Glasman, Joël. *Les corps habillés au Togo. Genèse coloniale des métiers de police*, *op. cit.*

« Oui c'est sûr on n'a pas de certificat de port d'armes pour tout le monde. Mais moi mon travail de secrétaire, c'est de rédiger des ordres de mission, comme ça, si un Koglweogo rencontre un gendarme ou un militaire en brousse pendant une mission et qu'il a un fusil, il peut prouver que ce n'est pas un bandit ou autre. Je marque l'identité, l'heure de sortie, tout ça. Comme ça le militaire en face il voit que ce n'est pas un menteur[417] ».

Ces pratiques et les échanges de papiers permettent de venir légitimer l'institutionnalisation des groupes comme collaborateurs des forces de sécurité. Cette production de documents dotés de pouvoirs fluctuants et imitant les classifications officielles pour obtenir des droits, s'observe depuis longtemps en Afrique[418].

Ces règles internes permettent également de venir délimiter les contours du groupe. Les responsables établissent rapidement des listes des membres. Celles-ci comportent des informations simples, comme le nom, la date de naissance, la photo du détenteur, ou encore la localisation du groupe d'autodéfense. Elles portent parfois, selon la sophistication et les moyens, des symboles nationaux. Ces cartes permettent la reconnaissance mutuelle avec des forces de sécurité, auxquelles il faut régulièrement rendre des comptes. Un responsable Koglweogo m'explique son travail d'intermédiaire, afin de construire des liens avec les autorités :

« Moi toutes les semaines, je vais à l'État-Major, et je fais un compte-rendu de ce qu'on a fait. J'essaye d'écrire toutes les informations que j'ai sur les activités et ensuite je pars là-bas remettre le papier[419]. »

Les interactions autour des procédures bureaucratiques permettent de voir comment certains individus, afin de suivre des procédures administratives inventées, peuvent passer dans différents espaces sociaux comme la papeterie de leur quartier où ils vont imprimer le document, jusqu'aux bureaux climatisés des fonctionnaires ministériels. Cette mobilité

[417] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.
[418] Voir par exemple : Lund, Christian. « Propriété et citoyenneté. Dynamiques de reconnaissance dans l'Afrique des villes », *Politique africaine*, vol. 132, no. 4, 2013, pp. 5-25.
[419] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, juillet 2018.

participe à ce qui leur permet d'accroitre leur capital social et de sécuriser leur position dans leur groupe et dans le marché de la sécurité. Les règles qu'édictent les groupes permettent de donner le change aux forces de sécurité, notamment en négociant des règles communes qui permettent de donner aux pratiques de l'autodéfense l'apparat du légalisme[420] mais aussi, de discipliner les Koglweogos. C'est ce que m'explique Karim, concernant une localité où un groupe était en conflit avec la gendarmerie :

« La première fois que les règles des Koglweogos étaient écrites sur papier ça a été à ce moment-là. On avait ça dans la tête et on travaillait, parce que là-bas il y avait trop de problèmes. Trop de Koglweogos exagéraient, empêchaient la gendarmerie de faire son travail, et ça on ne peut pas l'accepter. Il fallait écrire des règles, et donner une copie à la fois aux Koglweogos et à la Gendarmerie. Comme ça si quelqu'un transgresse les règles, la Gendarmerie peut l'arrêter, avec l'appui des autres Koglweogos. D'ailleurs, c'est arrivé tout juste après l'installation (rire)[421]. »

Cette relation avec les forces de sécurité doit aussi être régulée par les responsables des groupes, qui mettent en scène les processus d'institutionnalisation en cours. Lors de ma première visite chez Karim, celui-ci avant que nous débutions l'entretien, met un point d'honneur à ne pas commencer notre discussion sans me lire en préambule, la « charte des Koglweogos » dont il est l'un des rédacteurs[422]. Il se justifie en disant qu'il veut que je « comprenne bien » l'origine du mouvement :

« Tout le monde a trouvé important et tout le monde est venu prendre le système pour le ramener chez lui, et ça a pris l'envergure nationale. Je te lis. Article 3 : raison d'initiation pour les Koglweogos : montée en puissance de l'insécurité, braquages, vol etc. Voilà la raison de l'initiation. Article 5 : Le Koglweogo est apolitique. Article 6 : le Koglweogo est né autonome, indépendant, et il tient à son autonomie et à son indépendance. Article 7 : Le Koglweogo est composé de volontaires. Article 8 : le Koglweogo est une mobilisation populaire. Article 9 : les soldats des Koglweogos s'appellent Wibsé. Pluriel de Wibra, exemple, un Wibra des Wibsé, qui

[420] Voir annexes « document ».
[421] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2018.
[422] Voir annexes « document ».

veut dire en langue française, aigle ou épervier, c'est du Mooré. Article 10 : Le Koglweogo garde impérativement son nom et son statut Koglweogo. Article 11, le Koglweogo est rattaché à la Présidence de la République. Le Président est le maitre, il est le président de toute la population du Burkina Faso. Article 12, le Koglweogo travaille en collaboration étroite avec les forces de l'ordre. Voilà, c'est un peu la présentation des Koglweogos sur le plan scientifique et organisationnel[423]. »

Le formalisme mis en avant par charisme et sa volonté du respect des institutions par les autodéfenses visent à obtenir une reconnaissance ayant une portée politique. Ces collaborateurs intermittents des autorités étatiques ont connu un processus de légalisation de la part de l'État, en obtenant un récépissé du statut d'association[424]. Il s'inscrit comme une volonté de produire de l'ordre moral en se plaçant comme un intermédiaire fiable dans la gestion du marché de la protection. En donnant un cadre réglementaire et donc en régulant la violence, ils s'affichent comme des partenaires respectables.

Dans un contexte de violence croissante, cette ressource va alors permettre une plus grande autonomie, permettant de se greffer aux économies locales et d'intégrer les différentes arènes politiques.

Une autonomisation progressive

Les efforts des Koglweogos concernant toutes ces productions écrites sont loin d'être dépolitisés et sont permis par les forces politiques qui dominent l'État et ses institutions. Ces dernières, si elles aspirent à régir la vie concrète des populations, laissent progressivement une marge de manœuvre de plus en plus importante aux groupes d'autodéfense. Tout d'abord, la mise en scène du contrôle du territoire sert à « rendre visible » le groupe pour renforcer son capital symbolique. Une fois investis d'une croyance collective en leur légitimité à participer aux activités de sécurité, les Koglweogos, surtout en zone rurale, s'attèlent à installer des postes de contrôle sur les axes routiers ou les pistes. Ces dispositifs reposent sur des liens d'interconnaissance très forts et par exemple, en cas de doute sur l'identité d'une personne, les membres des groupes d'autodéfense appellent leurs amis ou leurs parents, afin

[423] Entretien avec Karim, responsable Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2018.
[424] Voir annexes partie « documents ».

de vérifier son exactitude. Surtout, comme le cas des groupes d'autodéfense au Mexique, les postes de contrôle permettent de verrouiller le territoire et d'entretenir une surveillance des individus et des comportements[425]. Les communautés s'organisent alors afin d'établir de nouvelles régulations sociales et pour contrôler les liens avec l'extérieur.

Surtout, l'exercice concret de leur pouvoir sur ce territoire s'exerce dans la collecte et Koglweogos s'intéressent rapidement à la circulation des hommes, des biens et des animaux sur les territoires où ils opèrent. Ceux-ci tentent de mettre en place des monopoles - de tailles variables - au travers de processus de bureaucratisations et de réglementations qui s'avèrent particulièrement importants pour l'accumulation de ressources économiques, nécessaires à leur autonomisation. Les Koglweogos se greffent aux économies locales par des prélèvements fiscaux et rationalisent les pratiques de taxations en leur donnant un caractère réglementaire.

Les voyageurs, les marchands et même les ONG internationales, doivent s'acquitter de droits de passage qui participent au fonctionnement des groupes. Cette forme de racket assure les repas quotidiens, l'achat de munitions, de carburant ou de petits salaires. Les groupes d'autodéfense mettent aussi en place des systèmes de taxation plus sophistiqués. Les Koglweogos de la région de Fada N'Gourma ont ainsi pu lever des sommes d'argent importantes en taxant le commerce sur le marché au bétail de la ville. Ce dernier est en effet l'un des plus grands de la région et alimente des flux commerciaux vers le Bénin, le Niger, le Togo, le Ghana ou encore le Nigéria. Des centaines d'éleveurs s'y rendent régulièrement - généralement de manière hebdomadaire - pour acheter et vendre des bêtes. Autour de cette grande infrastructure, le contrôle des flux par des pratiques bureaucratiques est assuré en grande partie par les Koglweogos, comme me l'explique l'un de leurs membres :

« Alors pour les pâturages, si vous allez à 50km d'ici, il faut avoir un papier. Parce que si on t'arrête sans le papier des Koglweogos, tu ne peux pas continuer. Et si tu as le papier, tu peux aller trois mois aux pâturages et après il faut revenir. Parce que nous, on ne te donne pas le papier sans contrôle, sans faire une enquête pour savoir quel est ton troupeau. Le papier c'est 1000 francs. (…) Si par exemple, on voit une chèvre dans un marché et que l'éleveur n'a pas payé le récépissé, il y a un risque que cette chèvre ait été volée[426]. »

[425] Le Cour Grandmaison, Romain. « « Vigilar y Limpiar ». Identification et auto-justice dans le Michoacán, Mexique », art. cit.
[426] Entretien avec un Koglweogo, Fada N'Gourma, Burkina Faso, avril 2017.

Tout éleveur ne voulant pas être accusé de vol et donc, de se voir retirer sa marchandise et punir, doit s'acquitter de cette nouvelle taxe afin de pouvoir commercer en toute tranquillité. Un système de taxation qui ne pourrait fonctionner sans le maillage territorial assuré par les postes de contrôle décrits plus en amont. Ces formes d'extorsion-protection que les groupes d'autodéfense organisent de manière capillaire sur les activités économiques locales rappellent certains travaux consacrés aux Mafias[427]. Un autre trait commun est leur capacité à s'approprier du « capital social » pour opérer ces taxations grâce à leurs relations avec les acteurs politico-administratifs et entrepreneuriaux. Cette faculté à lever l'impôt à ciel ouvert et à leur profit, combinée au laisser-faire octroyé, illustrent leur reconnaissance par l'État et leur intégration dans la gestion locale.

Région du centre-Nord
Province du Sanmatenga
Commune de Pissila
Village de Ouanobian
Sécurité Communautaire de Développement Local Koglweogo de Ouanobian
SE.CO.DE.L.koglweogo de Ouanobian
BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice
Date 04/03/2016
Délai 05/03/2016
Taxe 100 F
Pelage bouc blanc
Vendeur : Nom et Prénom(s) Sawadogo Issaka
Vendeur N° Tel 76 38 76 63
Président SE.CO.DE.L. N°Tel 61 71 17 98
Signature
Client Vendeur
Signature
Président SE.CO.DE.L

Illustration 5 : récépissé autorisant la vente d'un « bouc blanc », contre le prélèvement d'une taxe de 100 francs (0,15 euros). Il est délivré par le Président de la « Sécurité Communautaire de Développement Local Koglweogo de Ouanobian. Photo récupérée via WhatsApp par un ami burkinabè, mars 2017.

Cette question du bétail, dans de nombreuses zones, est particulièrement importante. Le contrôle des flux d'animaux - pilier de l'économie régionale - permet une relative, mais

[427] Sciarrone, Rocco. « 7. Mafia et société civile. Contrôle du territoire et collusions économico-criminelles en Calabre », *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État*, édité par Jean-Louis Briquet, Karthala, 2008, pp. 219-249.

rapide autonomisation des groupes. Des centaines d'animaux sont en effet vendus les jours de marché, pour des sommes pouvant atteindre plusieurs millions de francs CFA. La sécurisation de ce commerce apparaît comme une rente permettant de professionnaliser de nombreux membres. Cette nouvelle régulation des flux d'animaux est parfois vécue comme une grande violence par certains éleveurs. Des éleveurs peuls estiment sur ce point être particulièrement visés, comme me le raconte un de leur représentants :

« Mais leur système de récépissé là, c'est juste du racket en fait. Parce que toi si tu arrives avec du bétail et que disons, tu viens du Niger ou d'une autre région, et bien forcément tu n'as pas le document. Donc comment tu vas faire pour t'expliquer ? Ou même, des gens qui sont analphabètes, qui ne lisent pas, ça ne veut rien dire pour eux. Lui, il sait que sa vache lui appartient. Donc s'ils t'attrapent et que tu ne peux pas payer le récépissé par exemple, ils te prennent tout. Ils vont trouver un moyen de te forcer à payer, volent le bétail ou des choses qui ont un peu de valeur. Et c'est pareil, on sait qu'il y a d'anciens bandits avec eux. Donc comme ils ne volent plus, ils ont trouvé ces taxes pour pouvoir continuer à vivre sans travailler[428]. »

Le pouvoir réglementaire des Koglweogos est donc perçu par certains groupes sociaux comme une manière d'institutionnaliser des comportements prédateurs préexistants. Il faut aussi mentionner que les groupes d'autodéfense entretiennent généralement une certaine méfiance avec des communautés aux modes de vie itinérants, liés au pastoralisme. Ces dernières sont accusées de profiter de leurs voyages pour voler des biens ou piller les ressources naturelles.

Ces formes de prélèvements fiscaux sont également étendues à des « dons » en provenance de la population, qui est fortement encouragée, voir obligée à participer à l'effort financier. Notre enquête en 2017 et 2018 à l'Ouest du Burkina Faso, met en lumière la manière dont les Koglweogos de la commune de Karangasso-Vigué ont réuni toute la population avant de lancer, « d'installer » officiellement le groupe. Toutes les familles ont finalement participé à la collecte. Il apparaît alors difficile pour ces individus de se soustraire à l'effort collectif. D'autant plus que les Koglweogos précisent dans nos échanges qu'une famille qui se ferait voler sans avoir participé, ne pourrait pas venir se plaindre auprès d'eux pour retrouver le

[428] Entretien avec un notable Peul, représentant des éleveurs, Ouagadougou, mars 2018.

malfaiteur. Le groupe assure ainsi une protection rassurante et à la fois inquiétante, en rendant obligatoire de manière implicite la participation pécuniaire.

Cette autonomisation économique s'articule ensuite avec la mise en place de nouvelles normes juridiques et de nouvelles règles morales pour les populations où les Koglweogos opèrent. Ces nouvelles mesures sont d'autant plus importantes qu'elles étaient à la base des revendications ayant conduit à la mobilisation pour l'autodéfense.

Se rendre visible par la justice et produire de l'ordre moral

Au-delà des activités liées à la sécurité, il apparaît dans de nombreux cas que des groupes armés, une fois constitués, s'attèlent rapidement à produire des normes juridiques et de l'ordre moral, afin de se construire comme une autorité politique[429]. L'exercice de la justice permet de démontrer aux populations la capacité des Koglweogos à participer au gouvernement des populations et de leur fournir des services qui répondent à leurs attentes. La justice des Koglweogos se construit en opposition à une justice étatique considérée comme corrompue, lente et incompréhensible souvent appelée « la justice des voleurs ». L'expression prend ici un double sens. Elle doit être comprise comme une justice trop laxiste envers les délinquants, mais aussi une justice qui leur permet d'être acquittés grâce à d'autres voleurs, à savoir des juges perçus comme corrompus.

Les procès des Koglweogos sont alors une manière de recréer une société idéalisée, où la « sagesse » tirée de la communauté est mise en scène. Cette justice populaire n'a pas que pour objectif la punition, mais a également vocation à restaurer un ordre communautaire. Elle a vocation à élargir la communauté de l'autodéfense. Comme le notent Gilles Favarel et Laurent Gayer, produire de l'ordre social et des normes juridiques pour les groupes d'autodéfense implique de faire intervenir des acteurs extérieurs qui, tout en s'abstenant de participer directement aux activités de ces groupes, valident leurs décisions et activités[430].

---

[429] Baczko, Adam. « Juger en situation de guerre civile. Les cours de justice Taleban en Afghanistan (2001-2013) », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 25-46. ; Hamill, Heather. *The Hoods: Crime and Punishment in Belfast*, Princeton University Press, 2011.

[430] Favarel-Garrigues, Gilles, et Gayer, Laurent. « Violer la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », art.cit.

Dans le cas de la justice populaire, différents patronages participent donc au processus de décision. La question d'un procès équitable et d'une sentence juste est en effet au cœur du discours des Koglweogos et doit donc trouver des formes de contrôle présentées comme indépendantes du groupe. Le traitement des délinquants doit être le fruit d'un consensus et d'une co-production entre les groupes d'autodéfense et différentes autorités. Alors que je m'entretiens avec un Koglweogo d'une vingtaine d'années, récemment engagé dans la commune de Karrangasso Vigué, à l'Ouest du Burkina Faso, celui-ci m'explique comment sont menés les procès :

« Pour les sanctions, ce sont les conseillers techniques qui s'en occupent, comme on n'a pas fini la formation. Ce sont des juristes, qui décident quand il y a un procès. Ils sont choisis sur leur niveau, il faut avoir fait l'école, par exemple coranique. (…) Eux ce sont les sages, ils vont conseiller. Comme nous, nous sommes des enfants… Ils sont chargés de vérifier si ce qu'on fait est normal. Ce sont plutôt les chefs traditionnels. On a un Imam qui participe ici, il collabore avec les sages[431]. »

Le statut social, notamment lié à l'âge biologique des « juristes » est ainsi la caution d'une punition jugée équitable. La technique et le savoir que ces autorités locales détiendraient, renforcent la légitimité de l'action des Koglweogos. La réparation est, sur ce point, un élément central des dispositifs de cette justice qui prononce tout d'abord des sanctions pécuniaires mais surtout, le dédommagement des victimes. Alors que je me trouve au siège des Koglweogos d'une ville proche de Ouagadougou, l'un des membres m'explique l'importance de cet objectif :

« Imagine tu es le propriétaire d'un bœuf, le voleur vient, puis le vend à des bouchers et donc ton argent à disparu. Donc même si la justice le condamne et qu'il va en prison, tu ne vas pas récupérer ton argent. Avec Koglweogo c'est différent. Si une victime de vol vient nous voir, il va y avoir une enquête et si on trouve que c'est toi, c'est simple. Donc nous, ce qu'on fait, c'est qu'on va te faire payer, on va venir chez toi, on va fouiller. On va aller chercher chez tes frères,

[431] Entretien avec un Koglweogo, Karrangasso Vigué, Burkina Faso, mars 2017.

tes oncles, pour que la victime récupère son argent. On va même aller chercher sous ton matelas là, où tu as bien caché tes économies et on va le trouver (rire). »

Moi : *Mais le temps qu'on organise tout ça, on fait quoi du détenu ?*

Généralement, l'enquête et le procès ne durent pas plus de trois jours. En attendant si l'enquête et l'interrogatoire sont finis, on les garde en prison. Dans le petit bâtiment là-bas. Là on a deux petits voleurs qui y sont[432]. »

Je remarque alors un petit hangar avec un toit de taule, que mon interlocuteur indique avec son doigt. Je lui demande si je peux aller jeter un œil et ce dernier accepte. Il m'accompagne et je découvre derrière une porte de fer, deux jeunes hommes assis par terre. Ils sont attachés par les pieds grâce à des chaînes fixées au mur. Il fait très chaud et une forte odeur d'urine imprègne la pièce. Quelques gamelles et des sacs plastiques contenant des restes de nourriture traînent au sol. Mon interlocuteur m'explique qu'ils sont très bien traités et qu'ils pourront sortir très vite, une fois que les Koglweogos auront récupéré les biens volés, pour les remettre au propriétaire.

Cette association de la sanction et de la réparation est grandement appréciée par des populations qui y voient un véritable avantage en comparaison à la justice étatique. Elle est aussi une rente pour les Koglweogos, puisque les amendes servent à assurer le fonctionnement des groupes, en permettant l'achat de carburant, de munitions, ou encore de vivres. Outre cet aspect financier, cette justice populaire se concrétise dans des punitions corporelles, souvent très ritualisées.

En effet, au-delà de l'aspect punitif, la pratique de la « chicotte » comme le disent les membres des groupes, vise à instituer la peur parmi la population. L'institution de la flagellation, ou « la politique de la chicotte » s'inscrit dans l'histoire des pratiques politiques, comme l'a montré Jean François Bayart dans ses travaux[433]. Intrinsèquement liée au moment colonial, elle s'est imposée comme une pratique sociale routinière dans la construction de l'hégémonie en Afrique. Le fouet a traversé les périodes précoloniale, coloniale, puis

[432] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.
[433] Bayart, Jean-François. « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La « politique de la chicotte » », *Politique africaine*, vol. 110, no. 2, 2008, pp. 123-152.

républicaine comme instrument de contrôle social. Il est utilisé par les corps habillés dans les opérations de répression ou pour les activités de maintien de l'ordre les plus anodines et se retrouve donc dans les pratiques des groupes d'autodéfense. C'est ce qu'explique ce même membre des Koglweogos près de Ouagadougou, très convaincu des punitions corporelles utilisées contre les voleurs :

« Le voleur il faut bien le chicoter pour qu'il ne recommence pas. Parce que s'il n'est pas assez chicoté, c'est facile, il sort, il recommence demain. Nous on fait en sorte de bien le faire comme ça, il ne recommence jamais. On va prendre des branches de Tamarinier et on va mettre le feu. Et on va attacher le voleur à l'arbre. Et on va taper son dos. Jusqu'à ce qu'il saigne bien ou alors il tombe évanoui. Ça, ça veut dire que les mauvais esprits sont partis de lui. S'il a vraiment commis une chose très grave, après on met du piment dessus les blessures après. Mais ça, ça dépend des juges[434]. »

Ce type de punition proche de la mutilation garantit en effet une longue période de convalescence pour le supplicié, voire des infirmités ou des séquelles psychologiques définitives. Comme l'explique notre enquêté, elle doit servir de purification au délinquant, qui doit se débarrasser du « mal » qu'il a en lui. Cette mobilisation des forces de « l'invisible » dans le traitement « juridique » des comportements déviants en Afrique n'est pas nouvelle et reste souvent une explication à de multiples relations de pouvoir et d'autorité[435]. La violence sur les corps est donc supposée en retirer les forces occultes qui provoquent de mauvais comportements et plus largement, nettoyer la communauté[436]. Ces punitions corporelles sont généralement infligées devant des spectateurs assurant la publicité de la sanction.

Ces supplices et humiliations publiques connaissent des variantes. Avant d'être torturées, les personnes jugées coupables par les Koglweogos peuvent par exemple être déshabillées et amenées jusqu'à la place du village un jour de marché, sous les yeux de toute la population. Ces pratiques rappellent notamment d'autres cas, comme celui des groupes d'autodéfense mexicains, qui obligent les trafiquants « Narcos » repentis à effectuer des

[434] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.
[435] White, Luise. « Histoire africaine, histoire orale et vampires. Procès et palabres à Kampala dans les années 50 », *Politique africaine*, vol. 79, no. 3, 2000, pp. 83-100.
[436] Voir par exemple : Ashforth, Adam. « When the Vampires Come for You: A True Story of Ordinary Horror », *Social Research*, vol. 81, n° 4, 2014, pp. 851-882.

travaux d'intérêt généraux en public, avec une pancarte expliquant qu'ils sont des criminels[437]. La torture et l'humiliation font partie d'un mode d'action visant à construire une relation de domination entre le bourreau et le reste de la population où les Koglweogos affichent leur pouvoir sur la souffrance ou la mort des individus.

Encadré 1 : assister à un procès expéditif

Pendant ma visite à Fada N'Gourma, j'ai pu assister à la manière dont les Koglweogos assurent une justice locale et rapide, pour les petits contentieux interpersonnels. Alors que nous bavardons à l'ombre d'un grand arbre, un jeune homme d'une vingtaine d'années arrive et plusieurs Koglweogos vont à sa rencontre. Le nouvel arrivant a l'air penaud et apeuré. Il est rapidement encerclé, questionné, puis invité à s'assoir. Mon interlocuteur m'explique alors :

« Bon là-bas c'est un petit problème, ils vont le résoudre facilement. Le jeune qui est assis, avec la femme. C'était sa copine, il a volé ses deux portables. La femme n'a rien, elle n'a plus son mari. Du coup il a profité et on gère le problème. »

Je comprends alors que la femme silencieuse, qui était assise à quelques mètres de nous depuis le début de notre rencontre était en fait venue « porter plainte ». Avant mon arrivée, les Koglweogos avaient donc réussi à contacter le présumé voleur et à le convoquer pour un rendez-vous. Les « juristes » et le chef Koglweogo écoutent tour à tour les deux témoignages séparément, puis ensemble. Les autres Koglweogos posent des questions, coupent la parole, débattent entre eux. Je me trouve à quelques mètres et on me traduit l'essentiel de la scène. Au bout de cette longue délibération, on m'explique que ce dernier s'est engagé à restituer les portables volés, mais qu'il doit tout de même recevoir une « leçon ». Le voleur se voit donc forcé d'enlever son t-shirt. Puis, on le fait courir un peu autour d'un arbre, en plein soleil. Il doit ensuite se tenir sur la tête, paumes des mains et pieds sur le sol, en gardant les jambes tendues, devant une assemblée hilare. Les Koglweogos montrent qu'ils apprécient le spectacle, font des blagues et me lancent des regards complices. La scène se poursuit jusqu'à ce que le chef y mette un terme. Le jeune homme repart, la tête basse, alors que les Koglweogos se félicitent de ce procès rondement mené.

[437]Le Cour Grandmaison, Romain. « « Vigilar y Limpiar ». Identification et auto-justice dans le Michoacán, Mexique », art.cit.

La justice incorruptible, rapide et spectaculaire des groupes d'autodéfense a vocation à être connue de tous. La transmission matérielle ou numérique de papiers, de vidéos ou encore de photos est un moyen de diffuser la réputation du groupe et de raconter ses histoires à des populations rurales. Je rencontre à Ouagadougou un Koglweogo venu de l'Ouest du Burkina Faso. Ce dernier est venu chercher des instructions et du matériel auprès d'un responsable, pour le ramener dans son village et importer les pratiques, notamment judiciaires, des groupes déjà en place. Agriculteur et âgé d'une quarantaine d'années, il me raconte :

« Déjà ce n'est pas facile de nourrir sa famille. Alors bon il y a des gens qui ne veulent pas se fatiguer, ils ne veulent rien faire et ils viennent ramasser tout chez vous, voler. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous organiser. Mais il y a des gens de mon village qui ne comprennent pas ce que ça veut dire. Donc quand je suis revenu j'ai rapporté ces images pour montrer aux gens ce que les Koglweogos ont pu faire ailleurs. »

(Fouille dans son sac et en sort des photos)

(Photo d'un homme en boubou, chapeau de chefferie, puis sort une autre photo)

Voilà le chef coutumier, le chef de l'association des Koglweogos, c'est Rassam Kandé.

(Autre photo, deux jeunes hommes dénudés et tenant des machettes)

Voilà des petits jeunes, même pas 16 ans, ils prennent des couteaux et ils font les coupeurs de route. Et là, l'association vient de les arrêter.

(Autre photo d'un jeune homme armé)

Voilà un jeune aussi, un coupeur de route. J'ai pris ces photos pour aller les montrer au village et communiquer des informations pour que les gens puissent comprendre (…).

(Autre photo montrant des bovins)

Ça ce sont 63 bœufs que les voleurs avaient ramassés. Ils ont même construit ces clôtures en fer pour cacher des bœufs dans la forêt en attendant de pouvoir les revendre. Mais grâce aux Koglweogos, le propriétaire a pu récupérer ses animaux.

(Autre photo d'un jeune homme avec une machette)

Bon lui avec la drogue une nuit, il a égorgé son propre papa. Avec le même couteau qu'il avait dans sa main. (…) Grâce aux Koglweogos, ils l'ont rattrapé à la frontière du Ghana.

(Autre photo, deux hommes désarmés et dénudés, puis la photo d'un cadavre d'une femme)

Eux ils ont tué deux femmes, ils ont fait des coups sur la tête et les seins. Les Koglweogos les ont attrapés dans leur fuite…

Moi : Et il est arrivé quoi à ceux-là ?

Hum, c'était en 2016… Bon maintenant, j'ai appris la nouvelle, ceux qui ont tué la femme, comme ils ont vraiment trop fait du mal, on les a tués. Même histoire avec celui qui a tué son père, celui qui l'a mis au monde… On ne pouvait pas le garder hein ce n'est pas la peine. On les a tués correctement. Mais tous ces coupeurs de route là ce n'est pas bon, ça gâte le nom de votre pays. Les gens ne sont pas en paix.

(Sort un autre papier)

Voilà ce que nous avons fait dans notre province. On a inscrit nous-même notre déclaration pour faire un communiqué. Donc ça commence par les 20 villages, en donnant les règles de l'association pour faire la justice[438]. »

[438] Entretien avec un Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

L'alliance du papier et de photos illustratives viennent ici servir l'harmonisation et la diffusion des pratiques justicières du groupe. La prise de clichés photographiques avec les délinquants mis en scène produit de l'ordre moral et assure un travail réputationnel. La publicité des sévices infligés aux délinquants et parfois leur mise à mort, comme l'indique notre enquêté, font la une des journaux et circulent beaucoup dans les messageries instantanées comme WhatsApp, très populaires au Sahel.

Ces punitions ont pour vocation de discipliner les comportements des membres de la société pour qu'elle retrouve sa pureté et sa souveraineté face aux agressions extérieures. La violence des groupes armés ne provoque pas d'effondrement des structures sociales mais vient au contraire recomposer les modes de domination. Alors que je me trouve dans la périphérie de Ouagadougou, au siège des Koglweogos, un couple s'approche du chef, accompagné d'un adolescent. Ces derniers lui remettent une petite somme d'argent et le remercient chaleureusement. J'interroge ensuite le Koglweogo ayant joué un rôle central dans cet épisode :

« Ce sont des gens de mon quartier, c'est des parents qu'on a aidés. Tu vois le fils qui était avec eux, il fumait de la drogue, il n'allait plus à l'école, il déconnait tu vois. Ses parents m'ont dit ça et donc moi comme je suis Koglweogo, j'ai proposé mon aide. Avec d'autres, on est allé le remettre dans le droit chemin. On lui a dit si tu continues tes bêtises, on va te chicoter. Et tu vois il a tout arrêté maintenant. C'est ça aussi Koglweogo[439]. »

Si une partie de la population semble ravie de l'action des Koglweogos, la pratique de l'autodéfense entraîne des abus et des frictions, inhérentes au développement d'un marché de la protection. La traque des comportements désignés comme « déviants », l'essentialisation des identités et une lecture binaire du monde social alimentent les dynamiques violentes. Malgré le succès affiché par les Koglweogos, leur expansion, leur autonomisation et les abus que les groupes commettent régulièrement, vont progressivement alimenter les tensions entre les communautés et la polarisation identitaire de la société.

[439] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2017.

Illustration 6 : lors d'une cérémonie à proximité de Ouagadougou, les Koglweogos exposent les objets décrits comme volés qu'ils ont récupérés. Les habitants, sur présentation d'un justificatif, sont invités à venir réclamer leurs biens. Photo prise en avril 2017.

Illustration 7 : toujours au même endroit, les Koglweogos installent un panneau de bois où ils collent des photos de délinquants, ainsi que des objets volés qu'ils ont saisis.
Photo prise en avril 2017.

3. Le début de la fragmentation de la société

Si le marché de la protection est un lieu d'échange, il est aussi et surtout un espace de concurrence. La mise en arme des différents groupes sociaux et la renégociation de la régulation politique locale exacerbent en effet la compétition entre les groupes d'autodéfense, dans ce que nous définissons comme la lutte pour le monopole de la collaboration avec l'État. Cette compétition s'institue autour de différentes ressources politiques, afin que l'État consacre la légitimité d'un groupe sur les autres à administrer un territoire donné. De fait, elle participe à une polarisation identitaire croissante, où l'État joue de plus en plus difficilement son rôle d'arbitre.

La dernière partie de ce chapitre se veut être le prélude de la Partie II de cette thèse. Elle explore les tensions préexistantes à l'apparition d'un conflit armé, dans des sociétés traversées par des tensions communautaires, une criminalité et des violences en hausse, qui

peuvent caractériser une période de « pré-conflit[440] ». Les formes ordinaires de la violence dessinent alors les conduites conflictuelles à venir, où l'État rencontre de plus en plus de difficultés à réguler les conflits.

Sur le marché de la protection, des tensions politiques précoces

Dès l'établissement des premiers groupes d'autodéfense et la formation du marché de la protection, de nombreuses tensions apparaissent lorsque l'autorité de ces derniers n'est pas reconnue par une partie des populations qu'ils veulent administrer. L'exemple le plus courant étant celui de frictions politiques locales préexistantes, concernant le partage des terres et des ressources, entre « autochtones » et « étrangers ». Les tensions se cristallisent généralement dans des reproches faits aux étrangers d'abuser de l'hospitalité de ceux qui les ont accueillis et peuvent déboucher sur des conflits violents. Tout comme l'accès aux ressources et à la terre, le marché de la protection se structure beaucoup grâce aux ressources politiques liées à « l'autochtonie », comprises comme un argument d'antériorité de peuplement, pour instituer et légitimer des droits politiques spécifiques[441].

La petite commune rurale de Karrangasso-Vigué, dans le sud-est du Burkina Faso, éclaire les dynamiques entre l'État, l'autodéfense et la politique locale, qui se retrouvent de manière transnationale. En partant de Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays, il faut plusieurs heures de route à moto sur des pistes difficiles en direction du Ghana pour rejoindre les petits villages qui composent la commune. Les habitants vivent principalement de l'agriculture ou du pastoralisme et depuis une vingtaine d'années, plusieurs sites d'orpaillages artisanaux se sont installés, drainant des travailleurs venus de toute la région. La commune ne dispose pas de gendarmerie et généralement, avant la mobilisation de plusieurs groupes d'autodéfense, les affaires de délinquance étaient traitées localement par les populations, ou parfois, par des chasseurs traditionnels dozos. Depuis 2016, les activités de polices locales sont désormais assurées par les Koglweogos. Face à ce nouvel acteur, les Dozos, soutenus par une partie de la population, réclament le monopole des activités sécuritaires de la commune.

[440] Galy, Michel. « Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre », *Afrique contemporaine*, vol. 209, no. 1, 2004, pp. 117-139.
[441] Bayart, Jean-François, et Peter, Geschiere. « « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, vol. no. 10, no. 1, 2001, pp. 126-128.

Pourquoi de telles tensions sont-elles apparues sur le marché de la protection à Karrangasso-Vigué ? Cette commune fait face à des changements démographiques brutaux, dont l'autodéfense a épousé les formes. Ils sont consécutifs de l'installation de communautés mossis venues du centre et du Nord du pays, depuis les années 1970[442]. Ces dernières ont été poussées à migrer à la suite de différentes périodes de sécheresses, vers des terres moins arides au sud. Ce front pionnier a progressivement bousculé les équilibres démographiques et les relations locales de pouvoir. À Karrangasso-Vigué, les Mossis ont graduellement construit des villages, jusqu'à devenir la population majoritaire dans la commune, autrefois habitée presque uniquement par des Bobo et des Bwa[443], dont sont généralement issus les Dozos. L'élection d'un maire mossi, malgré la désapprobation du reste de la population, a provoqué de vifs antagonismes en 2015 et déclenché une réponse violente de la part des communautés « autochtones ». Pour revenir brièvement sur cet épisode fondateur, le parti du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP, au pouvoir) associé aux « étrangers » mossis de la commune, avait remporté l'élection face à la coalition de Nouvelle alliance du Faso (NAFA, de l'ex-majorité) composée quant à elle « d'autochtones ». Ces derniers, n'acceptant pas leur défaite électorale, s'en étaient alors pris aux nouveaux arrivants, désormais majoritaires. Il leur était reproché de ne pas respecter leur devoir de reconnaissance envers les populations qui les avaient accueillis et d'avoir profité d'une consultation électorale pour prendre le pouvoir de manière sournoise.

Dans ce climat d'incertitude et de violence, nos entretiens font alors ressortir que les communautés mossies se sont alors constituées en groupes d'autodéfense Koglweogo, non pas uniquement comme ils l'affichaient, face à une criminalité croissante, mais surtout par la peur que leur inspirait les chasseurs dozos et les populations qui leur sont affiliées. C'est ce qu'explique en creux un des conseillers municipaux du MPP, dont l'élection n'a pas abouti :

« On avait des braquages, mais on a raté l'installation de notre mairie parce qu'il y a eu une mésentente, les autochtones disaient qu'ils voulaient un des leurs comme maire du village (…) Et comme la Mairie n'a pas marché, les braquages ont augmenté. Même en plein jour, on pouvait venir vous prendre vos choses. On a parlé en vain avec le ministère, ils n'ont pas pu

[442] Capron, Jean, et al. « Migrations et développement. Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque. » *Tiers Monde*, XVIII, no. 71, 1977, pp. 617-653.
[443] Communautés principalement présentes dans la partie Ouest du Burkina Faso.

sécuriser la région (…) j'ai entendu parler des Koglweogos, j'ai pris contact avec l'un d'eux, donc on a pu mettre en place la « Mobilisation populaire pour la sécurité ». C'est une mobilisation populaire d'autodéfense, c'est tout le monde qui doit participer[444]. »

Devant l'impossibilité d'exercer son mandat politique et de s'occuper de la sécurité de sa commune notre enquêté a donc trouvé, par la voie des Koglweogos, une solution alternative. Cette « installation » apparaît en revanche comme une provocation pour les populations « autochtones », qui y voient un symbole supplémentaire de leur perte d'hégémonie politique locale. Les Dozos s'opposent aux Koglweogos et les menacent rapidement. Face à cette nouvelle concurrence, il s'agit pour les Dozos de s'imposer comme l'acteur le plus légitime du marché de la protection dans la région. Un chef des chasseurs de la région m'explique :

« Quand nous avons vu qu'ils commencent à attacher les gens, à chicoter, ça nous a inquiété. De plus en plus, ça devenait très sévère, nous avons appris qu'ils tuaient des gens, ils s'agrandissaient chaque jour. On a fait une rencontre avec les maîtres dozos et les chefs coutumiers. (…) Nous avons fait une concertation. (…) La décision a été unanime : nous ne voulons pas de Koglweogos dans l'Ouest. Ça ne va pas avec nos coutumes, ni nos traditions. Car nos renseignements nous disent qu'ils arrêtent les voleurs. Mais ça c'est bien beau mais nous le faisons tous les jours depuis longtemps. Mais on ne fait pas de publicité, c'est simplement notre devoir. Chaque fois qu'on arrête un petit voleur de poules, de chèvres, nous avons notre manière de régler ces histoires. Sans la police ni la gendarmerie, et ça a été toujours comme ça depuis nos grands-parents[445]. »

Le refus de voir s'installer des Koglweogos est justifié ici par l'autochtonie, qui assurerait, selon lui, le monopole des chasseurs sur le marché de la protection dans la région. Cette antériorité de peuplement et leur expérience, leur donneraient en effet des avantages comparatifs décisifs face à ces nouveaux concurrents.

Malgré le refus des autorités de voir des Koglweogos s'installer dans la commune, ces derniers ont poursuivi leurs activités en dépit de la menace des Dozos et des tensions avec une partie de la population. Avec la mobilisation des groupes d'autodéfense, cette

[444] Entretien avec un responsable Koglweogo, Karrangasso-Vigué, Burkina Faso, mars 2017.
[445] Entretien avec un responsable Dozo, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mars 2017.

cohabitation tourne mal. En 2018, un affrontement violent entre les communautés accompagnées de Dozos et celles soutenues par des Koglweogos se solde par trois morts et de nombreux blessés, faisant écho aux précédentes violences électorales. Cet affrontement entre les deux factions a été stoppé par les gendarmes burkinabè, qui se sont interposés entre les belligérants.

Ainsi, nous observons que pour obtenir le monopole de la collaboration avec l'État, l'argument d'une autochtonie antérieure va s'institutionnaliser et devenir un référent commun de la légitimité de la mise en arme. Elle se construit comme une stratégie de distinction[446] sur le marché de la protection et donc, comme une ressource centrale et systémique pour produire des hiérarchies. Voici la métaphore que choisit un chef dozo afin d'illustrer son sentiment face à l'implantation des Koglweogos dans sa région :

« Je suis un chef de famille dans ma cour. Tu viens me proposer de me surveiller moi et ma famille pour qu'on ne nous vole pas. Le chef de famille te dit : ta proposition est bien mais j'ai déjà des gens qui assurent ma sécurité et cela, depuis des années, sans que je n'aie jamais eu de problèmes. Ce que tu me proposes est bien mais quand j'aurai besoin de toi, je demanderai ton soutien. Ça ne veut pas dire qu'on est contre. Et cinq jours après, tu reviens avec dix personnes, tu forces la porte et tu poses tes bagages. Tu ne connais pas comment est organisée ma famille, tu vois mes enfants qui prennent une poule et tu les chicotes. Et tu mets une amende. Ça nous n'en voulons pas[447]. »

L'autochtonie s'installe comme un référentiel majeur pour la construction d'un partenaire armé légitime. Au-delà de ce cas d'étude, la mise en armes d'antagonismes anciens apparaît donc de manière systémique là où le monde de l'autodéfense s'institutionnalise et absorbe des concurrences préexistantes. Les tensions identitaires liées à la diffusion des Koglweogos se retrouvent aussi à l'Est du Burkina, avec des communautés locales qui ne reconnaissent pas ces nouvelles formes de mobilisations pour la sécurité. À l'instar des tensions entre Dozos et Koglweogos, le modèle d'autodéfense de la communauté Gourmantché met en avant une culture distincte des Mossis, tout en utilisant le terme de « Koglweogos ». Ces communautés

[446] Bourdieu, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de minuit, 1979.
[447] Entretien avec un chef dozo, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, mars 2017.

marquent leur différence et se sont regroupées dans l'association « Tin Kubi u dogu », qui signifie en langue gourmantché « protégeons la cité ».

Avec cette polarisation de la société, l'État, pour maintenir sa position centrale sur le marché de la protection, doit alors intervenir et produire des normes afin d'encadrer les concurrences. Il lui faut réguler la violence des différents acteurs pour se maintenir comme le « centre de récompenses » par la distribution du capital symbolique.

L'encadrement d'un conflit de légitimités

Le développement de l'autodéfense et son imbrication au sein de l'État et des appareils sécuritaires éclairent la manière dont ces derniers vont appuyer ou tolérer certaines formes de violences et de mobilisations armées. La question centrale posée, *in fine,* par les groupes d'autodéfense est celle de la légitimité pour des groupes armés d'utiliser la violence contre les ennemis de la société et donc de l'État. Entre les groupes d'autodéfense, à la suite de l'affrontement physique, les logiques de concurrences se retrouvent ensuite sur le terrain légal, qui matérialisent ces techniques de gouvernement.

Pour revenir à notre exemple burkinabè, des groupes comme les Dozos, ont depuis longtemps milité pour la reconnaissance de l'État, notamment en recevant le statut juridique d'association[448]. La mise en place de groupes de Koglweogos ne disposant pas de ce statut est alors un argument qui revient régulièrement chez les chasseurs pour discréditer leur action et pointer du doigt leur illégalisme. Surtout, elle apparaît comme un élément central permettant de revendiquer le monopole de la collaboration avec l'État sur le marché de la protection.

[448]Hagberg, Sten. « Political decentralization and traditional leadership in the Benkadi hunters' association in western Burkina Faso », art. cit.

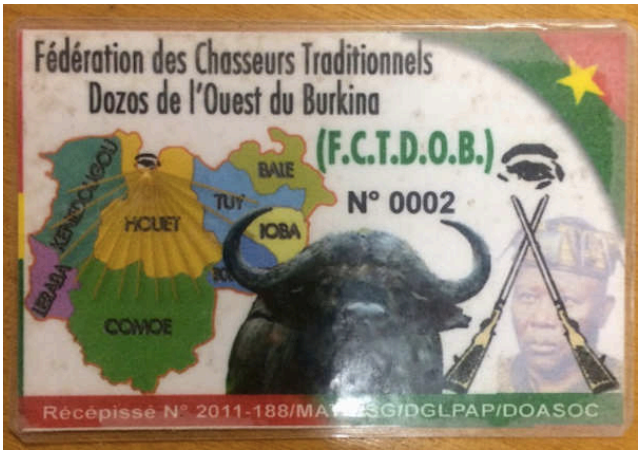

Illustration 8 : carte de membre de la Fédération des chasseurs traditionnels dozos de l'Ouest du Burkina Faso, indiquant le récépissé officiel. Elle m'a été montrée par un enquêté lors de notre entretien. Photo prise en novembre 2018.

Le légalisme de l'autodéfense est un moyen pour l'État d'organiser la concurrence et les modes de coopération, en fonction des territoires à administrer. L'enjeu pour les groupes est alors la reconnaissance en tant que seul défenseur de l'État ou relai local et légitime de sa domination. La qualification juridique d'association notamment (par l'obtention d'un récépissé) crée des formes de distinction[449] entre les groupes et donc, de hiérarchisation. La reconnaissance légale apparaît alors comme une ressource centrale dans les concurrences sur le marché de la protection.

Outre cet aspect légal, l'État doit mettre en place différentes qualifications pour la violence qu'exercent ses collaborateurs, généralement par une euphémisation de leur caractère offensif : « sécuriser les populations », « autodéfense », « partenaires » … Cette qualification est le résultat de négociations politiques. Afin d'institutionnaliser les groupes d'autodéfense sur le marché de la protection, les autorités burkinabè les rassemblent sous le label « d'Initiatives locales de sécurité » (ILS) et dans le concept de « Police de proximité[450] » par un décret de 2016[451]. L'appellation ILS permet en effet à l'État d'invisibiliser les clivages locaux et les dynamiques de communautarisation des violences qui s'amplifient.

[449] Bourdieu, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*, *op. cit.*
[450] La « police de proximité » est une doctrine issue du *community policing*, ayant fait l'objet de quelques expériences dans les années 1990 en France ainsi qu'en Europe. Son objectif est de rapprocher les citoyens des policiers ou des gendarmes, sans pour autant les armer ou les intégrer. Voir par exemple : Jobard, Fabien. « L'autorité de la police », *Vacarme*, vol. 43, no. 2, 2008, pp. 36-37.
[451] Décret n°2016-1052/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MEEVCC du 14 novembre 2016.

Chacun des groupes négocie alors localement sa place dans les nouveaux dispositifs sécuritaires, pilotés par les « structures communautaires de sécurité » (SCS). Présidées par les Maires, elles rassemblent différents acteurs : Eaux et Forêts, Gendarmerie, Police, conseillers municipaux, etc. Pour trancher les situations litigieuses ou conflictuelles, le décret prévoit un interlocuteur unique dans chaque localité : « Il ne peut être créé plus d'une structure locale de sécurité par village ou secteur ». Une décision qui fait enrager un Koglweogo de l'Ouest, à qui l'État refuse de donner un récépissé d'association, en raison de la présence des Dozos dans sa commune :

« Mais c'est du racisme ça en fait ! Et ça va contre toutes les lois ! Y'a une liberté d'association dans ce pays non ? Donc pourquoi nous ne pourrions pas avoir la nôtre alors que ceux qui nous menacent ont le récépissé. C'est faire une différence entre citoyens sur des bases racistes et moi, je n'accepte pas ça[452]. »

De manière contre-productive, le choix d'un interlocuteur unique exacerbe les concurrences entre les groupes, qui doivent se présenter comme les acteurs les plus légitimes à sécuriser leur territoire. Loin de provoquer une désescalade, cette stratégie exacerbe les tensions préexistantes entre les populations. Finalement, c'est bien l'État qui concentre un stock de biens symboliques sur le marché de la protection, où les groupes d'autodéfense doivent lutter pour leur reconnaissance, afin de se construire une situation de monopole de la collaboration.

Conclusion

Pour conclure, l'exemple des Koglweogos aura été dans ce troisième chapitre et dans toute cette première partie, une manière de mettre en lumière les dynamiques de formation du marché de la protection dans la région. Notamment parce que ces configurations se retrouvent au Mali, par exemple auprès des chasseurs Dozos ou de groupements villageois qui luttent à la même période contre des formes de banditisme armé et assurent des activités de justice de proximité. La construction de ces groupes dans le monde rural et périurbain s'est

[452] Entretien avec un Koglweogo, Karrangasso Vigué, Burkina Faso, mars 2017.

faite dans une collaboration fluctuante avec les autorités étatiques, qui ont réussi à se maintenir dans une position centrale pour encadrer les violences. La dissidence relative des Koglweogos s'est accompagnée de différents modes d'administration des populations notamment par l'instauration de taxes et d'une justice de proximité. Ces reconfigurations des modes de gouvernements locaux ont permis une certaine autonomisation des groupes d'autodéfense. Néanmoins, ces modes violents de régulations sociales ont progressivement fracturé la société et alimenté les compétitions communautaires, au moment où l'insurrection djihadiste gagne du territoire. Le renforcement de la polarisation identitaire de la société, alors que le conflit monte en intensité, alimente alors les violences, comme nous l'observerons dans la partie suivante.

PARTIE II – LES TRANSFORMATIONS DE L'AUTODÉFENSE DANS LA GUERRE

Comment l'apparition d'un système de conflit impacte-t-elle le marché de la protection ? Cette deuxième partie décrit l'apparition de la guerre dans les espaces où opèrent les groupes d'autodéfense. Le chapitre 4 revient sur le choc sécuritaire provoqué par l'implantation des djihadistes ayant conduit à un reflux de l'État et de ses collaborateurs. Le monde rural et le marché de la protection sont en effet progressivement confrontés à une violence nouvelle et le recours à l'armement des civils accélère d'autant plus le cadrage communautaire des conflits en cours. Surtout, la réponse avant tout militaire et qui s'appuie sur ce marché de la protection préexistant conduit à une co-production et une massification des violences. Cette situation est alimentée par une impunité judicaire systémique qui alimente les massacres de civils. Ces proccessus nourrissent les dynamiques conflictuelles, à un moment où les États jouent de plus en plus difficilement leur rôle d'arbitre concernant la régulation des activités des groupes d'autodéfense. Le chapitre 5 décrit ensuite comment les États accompagnent un processus de milicianisation de la guerre contre le terrorisme, en s'appuyant de manière croissante sur ce marché de la protection qui se militarise. Ces pratiques de contre-insurrection restructurent progressivement les différents segments sociaux, notamment en alimentant les violences et les pratiques prédatrices. On observe alors l'apparition d'un système politico-milicien dans lequel les ressources du « patriotisme » deviennent centrales. Ces dynamiques posent la question de la place prise par les registres identitaires dans le conflit. Si l'étude des groupes d'autodéfense qui arrivent à s'imposer sur le marché de la protection est au cœur de notre recherche, le chapitre 6 est consacré aux cas de ceux qui échouent à s'y intégrer. Malgré différentes mobilisations dans les deux pays, l'exemple des communautés peules ayant tenté de construire des groupes d'autodéfense légitimistes envers les États et leurs échecs, apparaît comme éclairant. Dans un contexte de violence généralisée, l'impossibilité de pérenniser ces mobilisations s'apparente à une mise en lumière des hiérarchies identitaires implicites, devenues une des ressources principales pour avoir le droit de porter les armes. La guerre s'inscrit alors comme un moment paroxystique de la polarisation de l'ordre communautaire et de sa transposition sur le marché de la protection.

Malgré les transformations induites par le conflit en cours et l'apparent désordre, ce sont bien les États qui restent les acteurs centraux dans la gestion des groupes d'autodéfense.

Chapitre 4 – L’arrivée d’un conflit armé dans l’espace de l’autodéfense

Cartes de la hausse des violences au Burkina Faso et au Mali (2015-2022)

Les cartes, statistiques et graphiques ci-dessous montrent la montée significative des violences au Burkina Faso et au Mali. Visuel réalisé par José Luengo-Cabrera, à partir des données d'Acled.

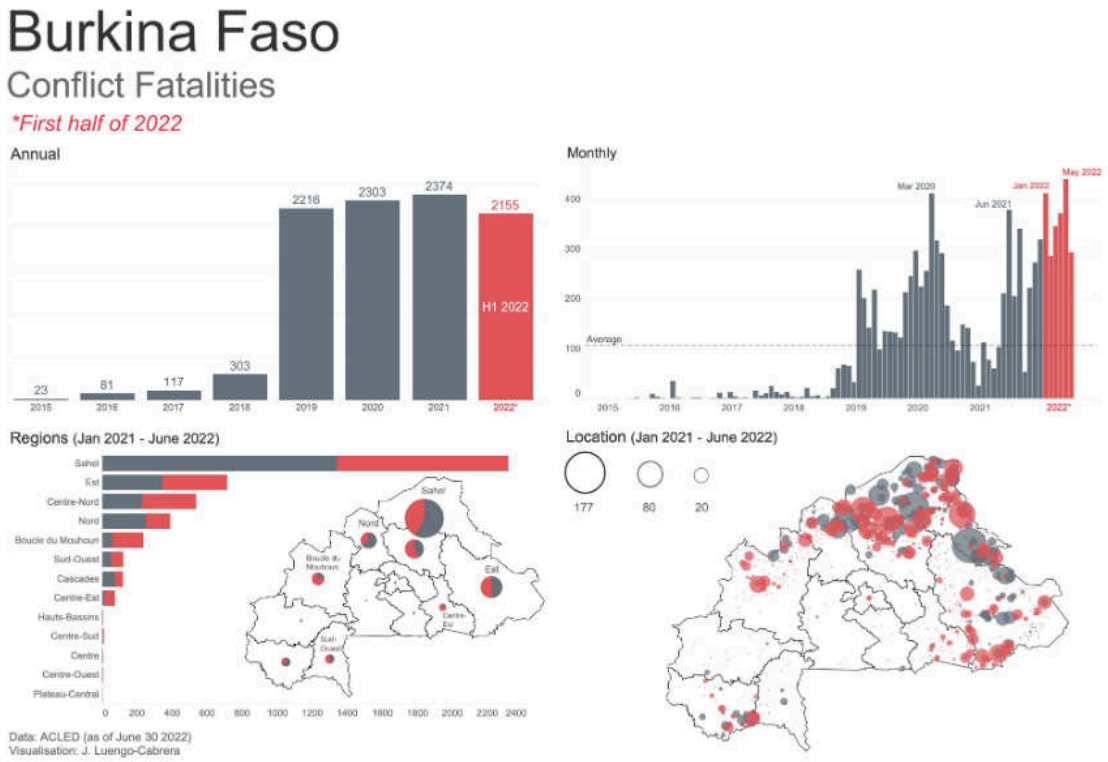

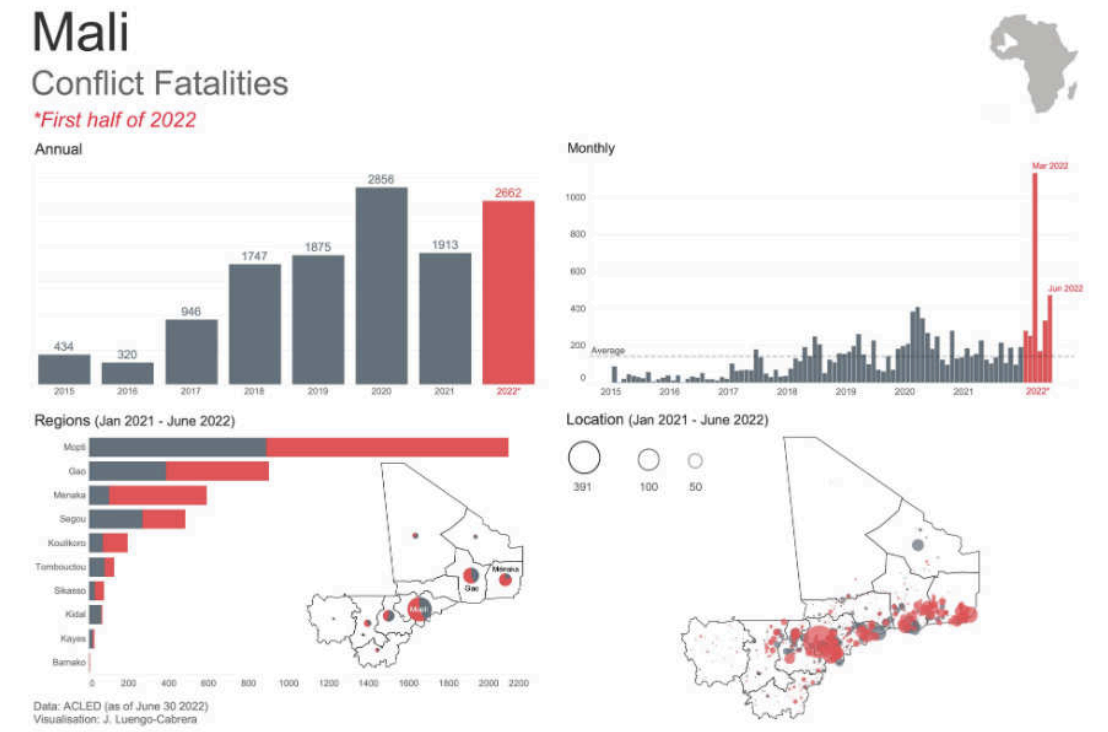

Introduction

Novembre 2018, je retourne à Fada N'Gourma un an et demi après ma première visite, en 2017. La situation sécuritaire a semble-t-il complètement basculé, selon mes contacts sur place. Comme une grande partie du pays, la région orientale du Burkina Faso connaît en effet, depuis la fin de l'année 2018, une augmentation spectaculaire du nombre d'actes violents commis par des groupes armés se réclamant du djihad. Les violences ont fait des centaines de morts et provoqué le déplacement de milliers de personnes. Une certaine psychose semble s'être installée depuis que l'utilisation « d'engins explosifs improvisés », les attaques contre l'armée régulière, les enlèvements et les assassinats ciblés sont devenus presque quotidiens[453]. Il m'est impossible, pour des raisons de sécurité, de dormir sur place et je dois loger dans un petit hôtel discret, à Koupéla, une ville située à 80 kilomètres et plus proche de la capitale. Chaque jour, il faut une heure et demie de voiture sur une route en piteux état pour parcourir cette distance et rejoindre Fada N'Gourma. Tôt le matin, je rejoins Django, toujours en charge d'un des plus gros mouvements de Koglweogos de la zone. Celui-ci est attablé dans son restaurant préféré, encore accompagné de son « secrétaire général ». Il semble bien moins optimiste que lors de notre première rencontre il y a plus d'un an, quant à la capacité de ses hommes à pouvoir sécuriser les populations de la région : *« On a dit que l'on pouvait être les yeux et les oreilles de l'armée. Mais personne ne nous aide. On a eu des gens qui se sont fait égorger, des gens menacés. Donc on ne peut plus vraiment sortir, faire des patrouilles, c'est fini… (…) Nous on a demandé des moyens à l'État, des armes. Mais pour l'instant rien, on est seul au front ici[454]. »* Django exprime ainsi son désarroi face à au contrôle croissant des groupes djihadistes et l'incapacité de l'État, selon lui, à faire face à ce nouvel acteur. Son principal grief étant surtout que celui-ci ne s'appuie pas assez sur les groupes d'autodéfense existants, ce qui provoquerait la démobilisation de ses hommes.

L'arrivée des djihadistes provoque un reflux de l'État dans ses espaces périphériques. Surtout, elle modifie les rapports de pouvoirs et les équilibres sociaux qui prévalaient. Des situations d'antagonismes qui avant se trouvaient « à l'ombre des conflits violents[455] » grâce à des modes de régulation sociopolitiques se terminent désormais dans le sang. Des travaux

[453] Voir notamment https://noria-research.com/les-racines-locales-de-la-violence-burkina-faso/
[454] Entretien avec Django, chef des Koglweogos, Fada N'Gourma, novembre 2018.
[455] Hagberg, Sten. « À l'ombre du conflit violent », *Cahiers d'études africaines*, 161, 2001, pp. 45-72.

ont montré comment les insurrections djihadistes transnationales ont, dans les deux pays, profité de l'enchevêtrement des conflits pour l'accès aux ressources agropastorales, et plus largement, de l'armement des antagonismes préexistants[456]. Ces transitions, notamment celles relatives aux questions agraires[457], s'inscrivent dans une sociohistoire complexe entre ces populations et les institutions - surtout étatiques - qui les administrent, généralement dans la violence.

Ces dynamiques modifient les pratiques de gouvernement du monde rural. Une guerre civile s'installe progressivement. Nous reprenons la définition donnée par Adam Baczko et Gilles Dorronsoro, à savoir « la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente » avec une « coexistence de hiérarchies identitaires, de systèmes juridiques et de régimes de propriété économique concurrents[458] ». Comment ces dynamiques se retrouvent-elles alors de manière régionale ? Nous plaçons notre analyse à la suite de ce que la littérature décrit comme « un système de conflits » à savoir lorsque : « des conflits armés produits de conjonctures nationales distinctes et relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents s'articulent les uns aux autres et brouillent les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement. Ces conflits entrent en résonance et s'imbriquent les uns dans les autres, transformant leurs conditions de reproduction et, surtout, les parties qui s'affrontent, les enjeux de la lutte et les objectifs poursuivis[459]. » Ces dynamiques amoindrissent le rôle des frontières administratives dans l'analyse des violences. Nous observons des phénomènes sociaux similaires dans cet espace transnational, où des emprises territoriales sont revendiquées par des groupes concurrents. La contre-insurrection des États mobilise alors des discours visant à mener une guerre contre « les terroristes ». En Afrique, la mobilisation discursive de la « guerre contre la terreur » s'observe depuis le tournant des années 2000[460] et se retrouve dans les États-majors sahéliens, mais aussi désormais, parmi les membres des groupes d'autodéfense.

---

[456] Voir par exemple : Bouju, Jacky. « La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 67-88. ; Zanoletti, Giovanni. « Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature », *Agence française de développement*, 2020, pp. 1-76.

[457] Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines. Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone », *Politique africaine*, vol. 111, no. 3, 2008, pp. 131-167.

[458] Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », art.cit.

[459] Marchal, Roland. « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », art.cit.

[460] Antil, Alain. « L'Afrique et la « guerre contre la terreur » », art.cit.

Comment se matérialisent l'entrée dans la guerre des sociétés et le reflux d'États provoqués par l'avancée des djihadistes ? Dans ce chapitre, il s'agira de rendre compte de la construction d'un conflit armé dans lequel de nouveaux ordres sociaux entretiennent des relations violentes. Nous verrons ensuite comment la réponse principalement militaire, a favorisé la montée des violences et la polarisation identitaire. Cette répression progressivement menée avec les groupes d'autodéfense, cible principalement les civils et provoque des violences de masse.

1. Un monde rural progressivement confronté à un conflit armé

Le déplacement des violences vers le Sud s'est nourri d'une période de recomposition des deux États et d'une violence préexistante, alimentée par de nombreux conflits agraires qui dirigent la violence vers des segments de la population, des autorités ou des institutions. Nos recherches décrivent les impacts de cette guerre sur le marché de la protection dans un conflit devenu régional. Les espaces où opèrent les groupes d'autodéfense sont en effet devenus les plus grands témoins des opérations militaires, de la multiplication des groupes armés, de massacres de civils et de déplacements massifs de populations. Cette rupture amène à interroger les dynamiques socio-historiques violentes et les transformations sociales en cours. Comme le montrent les statistiques, les années 2018 et 2019 marquent un tournant dans le conflit avec une augmentation spectaculaire des violences, résultat du travail progressif d'implantation des groupes djihadistes.

L'arrivée des djihadistes : un reflux de l'État et de ses collaborateurs

L'année 2015 voit l'implantation de groupes djihadistes dans le centre du Mali, puis l'année suivante dans le Nord du Burkina Faso. Ces derniers s'installent progressivement et de manière durable dans le monde rural. Ils en chassent progressivement les représentants de l'État dans un contexte de criminalité et de vendetta contre les civils, alimenté par la multiplication des groupes armés. La mise en armes des populations réactive en effet d'anciennes rivalités communautaires et de concurrence politique, pour des questions de représentation ou pour l'accès à différentes ressources (foncières, hydrauliques,

aurifères…)[461]. Le recrutement est d'autant plus facilité par les exactions de la part des militaires, dont certaines communautés sont la cible (par exemple, des populations peules marginalisées). Une conflictualité au spectre large se met en place, conjuguée à une routinisation des mobilisations armées, dans la mesure où le recours aux armes est de plus en plus perçu comme une pratique sociale ordinaire.

Dans les deux pays, les djihadistes investissent tout d'abord des espaces difficilement accessibles, à l'inverse de ce qui avait été observé au début du conflit dans le Nord du Mali, où ils s'étaient établis dans les villes, avant d'être chassés. Leur installation marque le début du conflit armé, en ce que ces derniers, en tant qu'acteurs politiques explicitement organisés, tentent d'instaurer une nouvelle économie de la violence[462]. S'ils se structurent autour d'une idéologie, ils construisent leur légitimité au sein de dynamiques sociales endogènes, notamment en contestant l'ordre social promu par les différentes autorités. Ils s'impliquent alors dans des secteurs stratégiques : justice, régulation des accès aux terres…

Dans ces régions où la présence de l'État était déjà faible, des groupes affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou à l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS)[463] s'attaquent aux différentes formes d'autorités qui peuvent contester leur volonté d'hégémonie. Leurs actions se dirigent surtout vers les militaires, les policiers et les gendarmes. En effet, les attaques de postes avancés, les embuscades lors de patrouilles ou la pose de mines artisanales particulièrement meurtrières forcent peu à peu ces derniers à rester cantonnés ou à abandonner leurs positions. D'autres figures locales jugées hostiles aux djihadistes sont ensuite ciblées. Des grands commerçants, des notables, des chefs coutumiers, des marabouts ou des élus sont menacés ou tués. C'est ce processus d'isolement dont me parle le maire d'une commune rurale de l'Est du Burkina Faso, en 2018, à Fada N'Gourma. Âgé d'une cinquantaine d'années et ayant exercé différents mandats, celui-ci a été obligé de fuir et de se réfugier en zone urbaine, à cause de l'arrivée des djihadistes :

« C'est simple, dans ma commune, les militaires ne viennent plus patrouiller. Parce que c'est trop dangereux pour eux. Si je les appelle, ils disent qu'ils ne viennent pas. Donc ça fait des

[461] Poudiougou, Ibrahima, et Zanoletti, Giovanni. « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache. Violence et question foncière au Mali », art.cit.
[462] Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », art.cit.
[463] Voir l'introduction de la thèse.

mois qu'on n'a pas vu une personne en tenue chez nous. (…) Et ils nous disent qu'il faut donner des renseignements, etc. Mais même s'ils viennent par chance, c'est un, deux, trois jours après. Et ils arrivent chez toi et tout le monde le sait, donc c'est dangereux pour les gens qui veulent les aider[464]*. »*

Tout comme ces exécutifs locaux qui se sentent délaissés, de nombreux témoignages recueillis font état du sentiment d'abandon ressenti par les populations – du moins la partie plutôt favorable aux institutions en place – confrontées aux djihadistes. Outre les hommes en armes associés à l'État, les agents des Eaux et Forêts, qui harcelaient les populations pastorales, sont eux aussi assassinés ou sommés de partir. Les menaces se dirigent ensuite vers les enseignants, les magistrats et plus largement tous les fonctionnaires. Cette fuite générale des administrations renforce progressivement le sentiment de capitulation. Le départ des militaires ou leur cantonnement, ainsi que le danger qui plane sur ceux qui collaborent avec eux, favorisent progressivement l'avancée des djihadistes. Le maire évoqué en amont décrit la psychose qui s'empare alors des villages et la peur qu'il ressent :

« Ils passent dans le village de temps en temps, avec leurs armes. Donc ils donnent des consignes sur ce qu'il faut faire ou non. Et ils nous disent que leurs Kalachnikovs, c'est pour les militaires, mais que leurs machettes c'est pour ceux qui donnent des informations. Donc oui on a très peur parce qu'on sait qu'ils ont des informateurs dans la population, des gens qui sont proches de nous, nos propres parents même. (…) Moi cela fait plusieurs mois que je ne suis pas retourné dans mon village, pareil pour les autres élus municipaux, donc la commune n'est plus administrée en fait[465]*. »*

La fuite des derniers administrateurs de ces zones déjà enclavées finit de les isoler et permet aux groupes insurgés de gouverner des pans entiers de territoire. Ces dynamiques se retrouvent de manière transnationale et se répètent au centre du Mali, où les différents groupes djihadistes se sont attelés à ce que l'État, ses représentants et ceux qu'ils estimaient être ses alliés soient chassés du monde rural. Ces menaces se dirigent après rapidement vers les groupes d'autodéfense qui sont perçus comme des alliés objectifs ou potentiels de l'État.

[464] Entretien avec le maire d'une commune de l'Est, Fada N'Gourma, Burkina Faso, novembre 2018,
[465] Entretien avec un conseiller municipal de l'Est, Fada N'Gourma, Burkina Faso, 2018.

Des groupes d'autodéfense rapidement ciblés

Si les groupes d'autodéfense pouvaient être considérés comme une extension du périmètre étatique, ces derniers ont été perçus très tôt comme des ennemis de ceux qui veulent renverser l'ordre social. Dans un premier temps, l'arrivée des djihadistes marque une désorganisation du marché de la protection et un affaiblissement de ses acteurs.

Alors que le recours aux armes devient une pratique sociale ordinaire[466], le djihad s'inscrit surtout dans un contexte de grande fluidité des identités : par exemple, un homme peut tenir un petit commerce la journée et s'adonner à des activités armées la nuit. Sur ce point, nos enquêtés expriment régulièrement les difficultés qu'ils rencontrent à lire leur environnement. Ils expliquent par exemple ne plus savoir de quoi est capable « celui qui mange à leur table », ou qu'ils soupçonnent une connaissance d'être venu les « braquer » la nuit, souvent à raison. Comme j'ai pu l'entendre, ce sont généralement « nos frères et nos fils » qui tuent et le désagrègement des liens sociaux joue un rôle important dans ces nouvelles configurations. Ces phénomènes affaiblissent progressivement la capacité des groupes d'autodéfense à lire leur monde social, qui était pourtant le principal avantage comparatif sur le marché de la protection.

Surtout, la violence des djihadistes se dirige progressivement vers eux, étant perçus comme des alliés des forces de l'État du fait d'une collaboration et d'une proximité ancienne. Surtout, ces derniers participent parfois aux premières opérations de contre-insurrection. Ils y jouent généralement un rôle dans le renseignement ou bien guident les patrouilles lors de ratissages, par exemple en forêt. Les trajectoires de deux groupes que nous avons étudiés – Dan Na Ambassagou, au Mali et les Koglweogos, au Burkina Faso – éclairent ces dynamiques.

Au Mali, les chasseurs de Dan Na Ambassagou

Au Mali, à partir de 2016, la dégradation de la sécurité a fait émerger une galaxie de groupes armés dans le centre du pays. Plusieurs associations de chasseurs se mobilisent et forment des mouvements « d'autodéfense » face à des menaces qu'elles identifiaient comme

[466] Debos, Marielle. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », art.cit.

venant des « djihadistes » ou des « bandits ». Géographiquement, Dan Na Ambassagou[467] revendique une présence dans la partie centrale et orientale de la région de Mopti et se définit comme protectrice de ce qu'elle désigne comme le « Pays Dogon[468] ». S'il est constitué de multiples communautés, il rassemble en effet une majorité de combattants dogons. Selon le récit que ses responsables mettent en avant, la milice serait le résultat d'une mobilisation armée « spontanée » ayant fédéré un ensemble de groupes de chasseurs hétérogènes à la suite de plusieurs assassinats ciblés attribués à des djihadistes en 2016. C'est ce que me raconte un représentant du groupe, en mars 2019 :

« Il y avait plusieurs grands chasseurs qui collaboraient avec les militaires, pour aller traquer les bandits et les terroristes en forêt ou en brousse. Donc ça a commencé à se savoir, et deux grands chasseurs très respectés, Théodore Somboro et Souleymane Guindo, ont été lâchement assassinés de manière ciblée (…) donc ça a été de plus en plus difficile et personne ne nous protégeait avant qu'on se mobilise[469]. »

La mort de ces chasseurs, qui avaient l'habitude de guider les militaires en brousse, inscrit donc très tôt le récit de la mobilisation autour de personnalités proches de l'État, en affichant une volonté de lutter contre les djihadistes. Ce même représentant déplore aussi une collaboration jugée encore trop faible avec les autorités :

« Le gouvernement et les chasseurs ne se comprennent pas, Dana avait des pertes et a demandé le soutien car ils n'avaient qu'une formation traditionnelle. Il voulait des formations militaires mais le gouvernement a dit non[470]. »

---

[467] Son nom peut se traduire par « les chasseurs qui s'en remettent à Dieu ». Selon les linguistes interrogés, il est le résultat de l'assemblage de trois mots : Danam (chasseurs) Amba (Dieu) Sagou (confiance). L'orthographe retenue par le groupe lui-même pour ses productions écrites est « Dan Na Ambassagou », que j'utilise ici. La prononciation connait des variantes selon les dialectes. Voir : Quidelleur, Tanguy. « Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali », art.cit.

[468] L'appellation « Pays Dogon » renvoie à une zone géographique située au sud-ouest de la boucle que forme le fleuve Niger et où l'on trouve des villages à majorité dogon. Elle est sujette à controverse, notamment parce qu'elle est en partie une construction culturelle occidentale et rend peu compte de la diversité des communautés qui se côtoient dans cette zone. De même, les références à l'identité dogon sont depuis longtemps, en milieu urbain, « une source d'identification et un outil de création pour les élites intellectuelles, artistiques ou politiques ». Jolly, Éric. « Dogon virtuels et contre-cultures », art.cit.

[469] Entretien avec un représentant de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.

[470] Entretien avec un membre de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.

Néanmoins, dépassé par l'implantation de groupes djihadistes dans le centre du pays, et n'ayant pas les moyens matériels ou humains de rétablir la situation, l'État tente de s'appuyer sur ce qu'il considère comme des supplétifs et accueille favorablement, dans un premier temps les différentes initiatives qui l'assuraient ouvertement de leur soutien. Pendant de longs mois (particulièrement les années 2018-2019), le groupe bénéficie du soutien actif ou passif de certains réseaux politiques et militaires, motivés par une solidarité communautaire ou une stratégie plus affirmée de l'utiliser dans la lutte contre les djihadistes. En se mobilisant sans moyens conséquents, les chasseurs-miliciens ont payé rapidement le prix de leur soutien à l'État et essuyé de nombreuses pertes.

Au Burkina Faso, les Koglweogos

Contrairement au Mali, où la mobilisation des chasseurs se fait surtout en réaction de la présence des groupes djihadistes, les Koglweogos du Burkina Faso doivent faire face à une nouvelle menace sérieuse, qui n'existait pas ou peu au moment de leur mobilisation. En effet, traquer des bandits ou arrêter des voleurs de bétails ne nécessite pas les mêmes techniques, le même matériel, ni le même courage que d'affronter un groupe armé expérimenté et mieux doté. Ce changement dans le coût que peut engendrer l'engagement se concrétise généralement par la menace ou l'élimination des groupes de Koglweogos par les djihadistes quand ils investissent un territoire. Alors que je m'entretiens avec Django à Fada N'Gourma, celui-ci m'explique que ces derniers, après avoir voulu collaborer avec les militaires, se sont retrouvés dépassés par un adversaire bien plus fort :

« On faisait depuis longtemps des missions en brousse ou en forêt avec les forces de défense et de sécurité, on faisait du repérage devant, comme on connaît les pistes (…) Mais lors d'une opération, deux de nos membres ont été pris en otage et égorgés, ça a choqué tout le monde. (…) Et il y a eu des assassinats ciblés, donc ça a beaucoup découragé nos éléments. (...) Oui on tenait le territoire, mais quand ils sont arrivés, ils ont menacé nos hommes, on a eu aussi des pertes. C'était plus les coupeurs de routes, là c'est des gens avec des armes de guerre. Donc ça

ne servait à rien de lutter. (…) Surtout qu'on voyait bien que les militaires ne sortaient plus, la gendarmerie non plus donc on allait faire quoi tout seul ?[471] *»*

À l'Est du pays comme dans les autres territoires où s'implantent les djihadistes, la montée de l'intensité du conflit marque donc un coup d'arrêt pour les mobilisations des Koglweogos. Cette période apparaît comme le moment de nombreuses démobilisations face à un ennemi plus fort et mieux équipé.

S'occupant encore parfois de petites affaires de vols ou de conflits interpersonnels, ces derniers se font beaucoup plus discrets face à cette nouvelle menace. Néanmoins, l'attitude de certains groupes koglweogos est plus nuancée comme par exemple, dans la région burkinabè du Centre-Nord. Des groupes plus belliqueux continuent de patrouiller de manière sporadique, et ce, malgré la multiplication des menaces qui pèsent sur eux. Ils esquissent les premières bases d'un futur dispositif de contre-insurrection intégrant des citoyens en armes. Je rencontre un Koglweogo de la région de Kaya, faisant des allers-retours entre son village et Ouagadougou. Alors qu'il est de passage dans la capitale, celui-ci me rend compte de la situation que lui et ses camarades vivent :

« Bon nous, ça a été débattu, mais on a dit qu'on devait au moins rester un peu mobilisés pour lutter contre les bandits, parce que sinon, ça allait revenir comme avant en pire… Malgré la pression qu'ils font sur nous, les djihadistes. (…) Donc on continue les patrouilles, on ne se décourage pas. On arrête parfois des bandits, même la nuit, c'est là le plus dangereux, parce qu'ils peuvent te tomber dessus. Même parfois des militaires peuvent se tromper et te tuer, comme on n'a pas tous l'uniforme[472]*. »*

La nouvelle menace d'un ennemi puissant conduit donc à une démobilisation forte des groupes d'autodéfense, mais qui s'avère relative dans certains cas, par la persistance d'activités vigilantes ou l'aide qu'ils apportent aux militaires. Les réseaux continuent en effet d'exister et de communiquer, notamment autour d'activités de surveillance villageoise ou de renseignement. Ceux-ci gardent également, de manière générale, un discours appelant l'État à l'aide et demandant des moyens plus conséquents.

---

[471] Entretien avec Django, chef Koglweogo, Fada N'Gourma, novembre 2018.
[472] Entretien avec un Koglweogo, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2018.

Dans le cas de ces deux groupes d'autodéfense, les périodes où les djihadistes s'implantent restent donc des moments de fortes recompositions de l'économie de la violence et d'affaiblissement du marché de la protection. Ces périodes s'inscrivent dans une renégociation des hiérarchies locales, où les djihadistes s'imposent généralement comme l'acteur hégémonique dans les zones reculées. Les États restent trop peu présents dans le monde rural pour remplir leurs objectifs politiques de reconquête du territoire face à une situation, notamment militaire, qu'ils n'arrivent pas à renverser. Ils vont donc progressivement s'appuyer sur des groupes d'autodéfense, généralement construits sur des critères majoritairement identitaires, donnant un cadrage communautaire d'autant plus fort au conflit. Il faut enfin noter que des individus ou des groupes se réclamant de Dan Na Ambassagou ou des Koglweogos opèrent au-delà des frontières burkinabè et maliennes, renforçant les dynamiques transnationales des violences.

Le recours aux groupes d'autodéfense, accélérateur d'un cadrage communautaire du conflit

L'absence d'une reconnaissance de l'autorité des djihadistes sur le territoire qu'ils revendiquent par l'État et les acteurs de l'autodéfense forment les premières bases du conflit. Les cadres sociaux du marché de la protection, malgré la hausse des violences, restent les mêmes et le capital identitaire mobilisé par les acteurs de l'autodéfense reste généralement celui reconnu par les institutions. Les proximités linguistiques et culturelles, et les réseaux politiques sont dans ce cas déterminants. Comme sur le marché de la protection préexistant au conflit[473], l'État marque une distinction entre ceux qui sont considérés comme légitimes à participer à la défense de la nation ou non. Les sociétés s'organisent autour d'un « principe quotidien d'organisation et de classement des individus[474] », où les déséquilibres dans l'accès aux ressources sont conditionnés par les hiérarchies identitaires.

Les débuts des mobilisations des Koglweogos sont par exemple étiquetés par une forte influence de la chefferie traditionnelle Mossi, dont les travaux de Benoit Beucher ont montré

[473] Voir chapitre 3.
[474] Dorronsoro, Gilles, et Olivier, Grojean. *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*. Presses de Sciences Po, 2014.

son imbrication avec les institutions républicaines[475]. L'identité guerrière Mossi, communauté majoritaire du pays, se fond dans l'autodéfense et les Koglweogos sont présentés comme des défenseurs nationaux « naturels ». Ces ressources, au travers des Koglweogos, permettent d'établir plus rapidement des liens avec les forces de sécurité ainsi qu'une large liberté d'action. De même, dans l'Ouest du Burkina Faso et au centre du Mali, la figure du chasseur Dozo apparaît comme un allié naturel pour l'État. Le roman national et les discours politiques maliens, par exemple, puisent largement dans les mythes des chasseurs Bambara du royaume de Ségou, notamment dans la mission civilisatrice de ces derniers et de protection de la communauté, ou dans la charte du Mandé[476], qui donnent un rôle central aux chasseurs. Cette rhétorique est largement mobilisée pour faire de la figure du chasseur un allié indiscutable des institutions étatiques. Les groupes se renforcent en lien avec des autorités établies – ces rapprochements vont venir renforcer les hiérarchies identitaires.

Les groupes d'autodéfense mobilisant beaucoup leurs ressources identitaires, on observe rapidement que ces derniers ciblent des populations avec qui ils étaient déjà en conflit. Au Mali, par exemple, les violences ont poussé Dan Na Ambassagou à produire un discours politique pour légitimer ses actions et sa mobilisation armée, conditions de sa reproduction et de sa diffusion. Les chasseurs ont rapidement choisi de revendiquer la défense d'un « territoire », d'une autochtonie et justifié leur répertoire d'action à partir de la tradition, face à ceux qu'ils définissent comme des « djihadistes » ou des « bandits ». Face à ces redéfinitions et assignations des identités, la défense de la communauté par les chasseurs-miliciens a été mise en avant. C'est ce que m'explique un porte-parole des chasseurs :

« Nous refusons le terme de milice, nous sommes un groupe pour la défense, la protection de nos populations et de leurs biens. Nous avons répondu à des attaques de gens que nous connaissions, des Peuls qui hébergent des djihadistes, qui ont violé nos femmes, tué des vieux. [477]*»*

---

[475] Beucher, Benoit. *Manger le pouvoir au Burkina Faso, la noblesse Mossi à l'épreuve de l'histoire*, *op.cit.*

[476] Récit oral ayant fondé le royaume mandingue (13ème siècle) qui recouvrait globalement la Guinée et le Mali actuels. Objet de débat, elle est finalement entérinée sous forme de texte, mais ses transformations restent généralement l'expression de nouvelles revendications politiques et identitaires. Voir : Jolly, Éric. « L'épopée en contexte Variantes et usages politiques de deux récits épiques (Mali/Guinée) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* vol. 65, no. 4, 2010, pp. 885-912.

[477] Entretien avec un membre de Dan Na Ambassagou, Bamako, avril 2019.

Cette euphémisation du caractère guerrier et offensif du groupe, via l'utilisation du lexique de l'autodéfense, apparaît comme une maîtrise des codes de la guerre moderne. Surtout lorsqu'il s'agit de refuser d'endosser la responsabilité des atrocités commises : les représentants parlent plus facilement de bavures ou de désinformation et mettent en avant la défense d'une cause noble contre un ennemi responsable du conflit, comme ici avec la communauté peule. Les représentants des groupes d'autodéfense doivent alors donner des représentations politiques manichéennes pour rendre compte des différentes tensions. Un conseiller de Dan Na Ambassagou réduit par exemple la conflictualité existante entre communautés peules et dogons du centre du pays à une opposition entre bons citoyens et djihadistes :

« Qui parmi les Peuls s'est levé pour dénoncer les djihadistes ? Personne ! Nous nous avons été très clairs, s'il y a des djihadistes parmi les Dogons, il est arrêté et remis aux autorités. Comme chaque citoyen devrait faire. Même s'ils mériteraient la mort. Et nous on voit bien que les Peuls sont complices. Parce que quand tu aides quelqu'un, que tu lui donnes de quoi manger ou dormir, et bien tu es complice. Donc tout ça fait partie d'un plan pour prendre des terres et des richesses, parce qu'ils nous en veulent[478]*. »*

Les termes utilisés viennent ici justifier l'usage de la violence et l'appartenance du groupe d'autodéfense au camp du « bien », face à des djihadistes avec lesquels on ne négocie pas. Ces discours se retrouvent aussi par exemple chez certains groupes Koglweogos à majorité mossie, qui stigmatisent certains groupes sociaux considérés comme des alliés des djihadistes, généralement des communautés peules marginalisées. Dans un contexte de plus en plus tendu, on observe donc une valorisation et une diffusion des compétences liées au métier des armes et à la capacité à fournir des grilles de lecture binaires.

Les violences contre certaines populations, intrinsèquement liées au départ à des conflits locaux, trouvent donc des justifications identitaires associées à des supposés liens avec les djihadistes. Si l'on observe un certain découragement et une démobilisation, les groupes d'autodéfense restent tout de même partiellement actifs lors d'opérations militaires sporadiques, mais également lors de conflits entre communautés, notamment lorsque les djihadistes sont impliqués. Ces modes d'actions sont des manières pour les groupes

[478] Idem.

d'autodéfense de participer au conflit en identifiant les menaces. Ils deviennent progressivement des principaux acteurs de la définition de ce que sont les djihadistes, mais aussi de ceux qui les soutiennent. Nous observons alors un glissement sémantique, inscrivant leurs discours identitaires dans « la guerre contre le terrorisme ».

Ces grilles de lecture s'avèrent être une ressource centrale, dans une séquence où les États choisissent peu à peu de mener une répression violente contre les groupes djihadistes et les populations accusées de les soutenir. Un membre de Dan Na Ambassagou tente de résumer les multiples conflits dans lesquels se retrouvent les communautés Peules et Dogons, en un affrontement binaire entre patriotes et djihadistes :

« Les gens parlent de querelles Peuls - Dogons, nous, nous pensons qu'il y a une querelle entre djihadistes et patriotes. Il faut faire le tri entre les patriotes. Les djihadistes ont approché ceux qui se rapprochaient de leurs critères. (…) Les chasseurs les traquaient et eux allaient se réfugier chez les terroristes. Ils deviennent complices. Ça a provoqué l'escalade[479]. »

Le discours identitaire et belliqueux gagne en intensité. C'est ce que nous observons dans un autre discours tenu par un membre de Dan Na Ambassagou, au cours d'un entretien mené en décembre 2021. Beaucoup moins modéré que lors de notre première rencontre deux ans auparavant, ce dernier commente une vidéo où des présumés djihadistes se mettent en scène autour de la carcasse d'un véhicule de la Minusma, ayant explosé sur une mine :

« Mais on sait que c'est les Peuls qui attaquent, tout le monde le sait. Ce sont eux qui posent des mines. Regarde cette vidéo, ils parlent peul près de la carcasse de la Minusma (il me montre la vidéo sur son téléphone, où l'on voit plusieurs hommes avec des kalachnikovs commenter les restes d'un véhicule blindé). C'est eux le malheur du Sahel, et ils ont fait de la merde partout. (…) Quand une ethnie n'est d'accord avec personne, c'est que c'est eux le problème. Depuis 2016, nous les Dogons, on lutte contre les djihadistes avec nos maigres moyens, quelle autre race a fait ça ? »

Alors que l'échange se poursuit, je décide de revenir sur le sujet de la vidéo :

[479] Entretien avec un notable dogon conseiller de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.

Moi : « Mais toi comment tu comprends les paroles dans la vidéo, tu parles Peul ?

Oui je le comprends et je parle. Mais ça c'est pas la question. J'ai appris parce que j'ai cultivé des champs avec eux près de Sévaré. Mais ça c'était avant qu'ils foutent la merde.

(…)

Moi : Du coup, comment toi tu vis la religion avec ces évènements ? Tu es croyant ?

Oui bon… Moi je suis musulman. Mais pas musulman comme eux hein. C'est autre chose, et nous on respecte aussi les traditions dogons. L'animisme. Ça ils ne comprennent pas[480]*. »*

L'identité musulmane est en conséquence éludée pour mettre en avant les pratiques animistes et l'identité dogon, en opposition à des Peuls qui seraient partisans du Djihad. De même, sa connaissance du Fulfuldé et sa socialisation dans une société multiculturelle sont invisibilisées.

Ce renforcement des discours identitaires n'est pas le seul changement que la guerre produit sur les membres des groupes d'autodéfense. L'engagement est vécu beaucoup plus brutalement avec la montée de l'intensité des combats. L'autodéfense apparaît alors de plus en plus comme un engagement subi et beaucoup moins comme une mobilisation choisie. C'est ce qu'explique un jeune du Ganda Izo, un mouvement armé qui s'est opposé aux groupes djihadistes dans la région de Gao, au Nord. Alors étudiant à Bamako, il est appelé par l'un de ses grands frères, engagé dans le groupe, à venir se battre :

« Je suis diplômé, j'étudiais à Bamako avant la crise. Quand ça a commencé, je suis monté dans un bus pour Gao, j'ai pris les armes, on m'a juste montré comment se servir d'une Kalachnikov et je suis allé. Et voilà, j'étais combattant. Moi avant, je n'avais connu que le Bic et le cahier[481]*. »*

[480] Entretien avec un membre de Dan Na Ambassagou, Bamako, décembre 2021.
[481] Entretien avec un membre du Ganda Iso, Bamako, Mali, octobre 2019.

Le déplacement de ces logiques d'engagement illustre bien le mouvement des violences et des modalités d'engagement dans l'autodéfense, et donc, dans la guerre. Ces dynamiques de vengeances s'institutionnalisent, puisque les djihadistes mettent en place des représailles qui ciblent les populations accusées de soutenir l'État. Cette nouvelle politisation entraîne un changement du récit de l'engagement et donne une place de plus en plus prépondérante aux émotions[482]. Déjà empreinte de sentiments dans le cadre d'actions relevant du vigilantisme avec les arguments liés aux nuisances du banditisme, les mobilisations utilisent de manière croissante le registre des sentiments moraux, qui font référence aux notions de bien commun[483]. Le discours sur la lutte contre les bandits se métamorphose en celui d'un combat contre les « terroristes » associés à un ennemi à repousser :

« Alors oui, on avait nos populations qui était tuées par les terroristes, les villages brulés, le bétail emporté. Pas le droit de cultiver les champs. Et en plus ils incendient les greniers à grains. Donc c'est pour pousser les gens à mourir de faim. Donc oui on n'allait pas se laisser faire, il fallait qu'on se lève, qu'on montre qu'on pouvait résister, qu'il fallait qu'on s'organise et qu'on prenne les armes (…) quand tu as même des djihadistes qui tuent des nourrissons, toi tu laisserais faire ça ?[484] »

Les récits d'atrocités de massacres composent ainsi de plus en plus un régime émotionnel. Les valeurs de virilité[485] et de martyre sont mobilisées et les entretiens font ressortir des expressions comme « être un homme » ou « préférer mourir au combat plutôt que de ne rien faire ». C'est ce qu'avait observé Erminia Chiara Calabrese dans ses travaux sur le Hezbollah libanais, où celle-ci décrivait la manière dont ces émotions fluctuent devant la montée en intensité du conflit[486]. La hausse des violences efface progressivement le caractère défensif du discours des différents groupes, qui affichent de plus en plus leur volontarisme guerrier.

[482] Larzillière, Pénélope, et al. « Engagements et désengagements combattants. Les émotions comme outil d'analyse », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 163-181.
[483] Idem.
[484] Entretiens avec un membre de Dan Na Ambassagou
[485] Chaib, Kinda. « Les mises en scène des martyrs dans les cimetières de village au Liban Sud », *Le Mouvement social*, 237 (4), 2011, pp. 55-71.
[486] Chiara Calabrese, Erminia. « Entre le front et la maison : émotions et affects de combattants du Hezbollah libanais engagés dans le conflit syrien », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 45-65.

Un autre membre des Koglweogos, cette fois autour de Ouagadougou, exprime sa volonté d'un passage vers un modèle plus offensif :

« Je suis pour le fait qu'on aille dans le Nord, chasser les terroristes avec l'armée. Si on y va à 3000, il n'y aura plus rien après. C'est mieux que d'attendre ici qu'ils viennent[487]. »

Ce discours martial et guerrier et ces nouveaux motifs d'engagement n'ont plus rien à voir avec la lutte contre la criminalité et s'inscrivent dans des sentiments moraux en lien avec des expériences de conflits armés[488]. Ces récits qui avant ne touchaient que la partie nord du Mali se retrouvent désormais dans les discours de nos enquêtés au centre du pays, mais également au Burkina. Ils accompagnent enfin une brutalisation croissante des États sahéliens dans le conflit naissant.

2. La tentative de retour de l'État : une co-production de la violence contre les civils

Une répression étatique toujours plus grande s'installe graduellement contre les populations civiles suspectées de collaborer avec les djihadistes[489]. Les régimes burkinabè et malien jouent d'abord la carte militaire contre une insurrection présentée comme un phénomène exogène[490], dans un contexte de « guerre contre le terrorisme ». Pendant la durée de notre enquête, à savoir à partir de l'année 2017, nous observons une forte hausse des exactions sur les civils de la part de tous les protagonistes du conflit et notamment du fait des armées nationales et des groupes d'autodéfense. Il apparaît *in fine* que, contre intuitivement, la tentative de retour de l'État dans ses périphéries est un accélérateur du

[487] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[488] Larzillière, Pénélope, et Jacobo, Grajales. « Les émotions politiques des (ex-)combattants. Pour une sociologie des sentiments moraux », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 9-22.
[489] Dès 2016, « Les opérations militaires menées par les forces armées du Mali et du Burkina Faso afin de contrer la présence croissante de groupes armés islamistes dans le centre du Mali ont occasionné de graves violations des droits humains. Depuis la fin de 2016, les forces maliennes se sont livrées à des meurtres extrajudiciaires, à des disparitions forcées, à des actes de torture et à des arrestations arbitraires à l'encontre d'hommes accusés de soutenir les groupes armés islamistes, tandis qu'une opération effectuée en juin 2017 à travers la frontière par les forces burkinabè s'est soldée par la mort de deux suspects. » Human Rights Watch, Mali : les opérations militaires donnent lieu à des abus, 8 septembre 2017, (en ligne). Consulté le 6 mai 2021. https://www.hrw.org/fr/news/2017/09/08/mali-les-operations-militaires-donnent-lieu-des-abus
[490] Le Mali considère tout d'abord les Djihadistes comme une menace venue de l'Afrique du Nord tandis que le Burkina Faso, où l'existence même d'un conflit a longtemps été niée, l'a ensuite attribué à des acteurs venus du Mali.

conflit. Par la militarisation de leur réponse et en s'appuyant sur la multiplication des groupes d'autodéfense, les États provoquent une massification des violences contre les civils.

La contre-offensive de « la terre brûlée »

Pour reprendre les mots de Jacques Derrida à la suite des attentats du 11 septembre 2001 : « La plus puissante et la plus destructrice appropriation opportuniste du terrorisme est précisément son emploi par toutes les parties impliquées dans la lutte, y compris les militaires, comme un concept évident en soi[491]. » Dans la continuité d'anciennes pratiques de répressions[492], les États sahéliens choisissent progressivement de répondre à cette insurrection par la menace et la violence. Tout d'abord ils augmentent les contingents militaires (plusieurs milliers de recrutements chaque année annoncés), qui se donnent pour mission de « démanteler » les « bases arrière » des « terroristes ».

Les armées mènent dès lors une offensive contre les groupes djihadistes, mais aussi contre les populations qui sont accusées de « soutenir les terroristes ». La reprise d'un discours martial construit des imaginaires sociaux qui se créent dans la violence et donnent un sens aux actions contre le terrorisme et le djihad[493]. Elles s'articulent avec un espace politique déjà très militarisé, où la violence est une ressource centrale. Les armées régulières et leurs collaborateurs du marché de la protection, pour répondre aux actions de guérilla dont ils sont victimes, décident généralement de se venger ou de terroriser les populations qu'ils perçoivent comme hostiles : assassinats, tortures, meurtres de masse, incendies de villages… C'est ce que m'explique un militant des droits de l'Homme burkinabè :

« Cela a été assez progressif. Mais de plus en plus, on a commencé à collecter les mêmes histoires de manières systématiques. Des victimes, parfois de la même famille, qu'on retrouve avec une balle dans la tête, les mains attachées dans le dos, alors qu'on sait qu'il y a eu des patrouilles de l'armée ce jour-là. Et ça a été de plus en plus, avec des fosses communes, etc.[494] »

---

[491] Derrida, Jacques, et Habermas, Jürgen. *Le concept du 11 septembre*, Galilée, 2003, p. 217.
[492] Voir chapitre 1.
[493] Bigo, Didier, et al. « La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ? », art.cit.
[494] Entretien avec un militant des droits de l'Homme, Fada N'Gourma, Burkina Faso, novembre 2018.

Face à la résistance de la guérilla, les États déploient des méthodes répressives de plus en plus violentes. Ces exactions se multiplient rapidement, comme le souligne en 2021 dans une tribune Drissa Traoré, militant des droits humains, dans le journal *Le Monde*. Faisant le bilan de la guerre en cours au Sahel, celui-ci expliquait que les forces de sécurité avaient tué en 2020 plus de civils que les groupes « extrémistes »[495].

Dans la genèse de cette « guerre contre le terrorisme », les zones que nous avons étudiées au début de l'insurrection djihadiste sont plutôt considérées comme les « chasses gardées » des États malien et Burkinabè. L'opération Barkhane, à la demande des autorités de Bamako, n'intervient pas ou peu dans le centre du pays, ou de manière marginale. Elle réalise tout de même quelques missions et opérations de ratissage dans le Nord du Burkina Faso, ainsi qu'à l'Est. Mais elle se concentre avant tout sur la zone du Liptako-Gourma, dite « des trois frontières » à l'intersection du Burkina Faso, du Mali et du Niger. De même, les forces spéciales de l'Opération Sabre, basée à Ouagadougou, sont discrètes quant à leur collaboration avec les armées burkinabè. C'est aussi le cas des autres acteurs internationaux armés, à l'instar de la Minusma, présente notamment dans le centre du Mali, qui n'a pas de mandat pour mener d'offensives contre les djihadistes et assure principalement des missions d'enquêtes, de protection des civils et de développement.

Ces territoires où opèrent les militaires se trouvent généralement à plusieurs heures de route des capitales et des villes moyennes et sont perçus par les élites urbaines, comme lointains, dangereux, étrangers et insurgés. Une anecdote issue d'une conversation informelle illustre mon propos. Un officier militaire malien m'avait confié au cours d'un échange que ses hommes avaient peur « de partir en opex dans le Nord ». « Opex » - pour « opération extérieure » - étant le terme utilisé par les militaires pour évoquer leurs missions à l'étranger. La projection de soldats dans ces espaces considérés comme périphériques a depuis longtemps provoqué des réactions insurrectionnelles et les violences exercées par les armées ont particulièrement marqué les mémoires collectives[496].

---

[495] Le Monde. « Plus de civils ou suspects non armés ont été tués au Sahel en 2020 par des forces de sécurité que par des groupes extrémistes », 14 février 2021, (en ligne). Consulté le 9 mai 2022. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/02/14/sahel-en-2020-plus-de-civils-ou-suspects-non-armes- ont-ete-tues-par-des-forces-de-securite-que-par-des-groupes-extremistes_6069932_3212.html.

[496] Chebli, Denia. « La révolte en héritage. Militantisme en famille et fragmentation au Nord-Mali (MNLA) », *Cahiers d'études africaines*, art. cit.

Au Mali comme au Burkina Faso, des militaires sous équipés, peu entraînés et ne connaissant pas le terrain se sont attaqués aux populations soupçonnées de collaborer avec les djihadistes. Les violences systématiques se retrouvent de manière transnationale et les schémas sont généralement très stéréotypés. Le plus classique étant que les forces de sécurité subissent une attaque provoquant des pertes et des blessés, suivie d'une opération de contre-attaque et de ratissage, qui débouche sur des disparitions ou des exécutions de civils[497]. Ce schéma peut être également une manière pour les militaires de justifier la violence contre les civils ne constituant pas une menace immédiate et s'explique par différentes raisons. Il s'agit tout d'abord pour les militaires de réaffirmer leur puissance face à un ennemi qu'ils traquent difficilement. C'est ce qu'explique un militant des droits humains de la région Nord du Burkina Faso, à propos d'une intervention des militaires, venu mener l'enquête après une attaque :

« Dans un village près du mien, dans le Nord, les militaires sont arrivés, ils ont rassemblé tout le monde, ils ont posé des questions. Parce qu'il y avait eu une attaque. Genre où sont les djihadistes, est-ce que vous les connaissez, est-ce que vous les voyez. Mais bien sûr que tout le monde les voit ! Donc à partir de là ils ont pris des gens, des hommes et des jeunes et ils les ont emmenés et tués. On a retrouvé leurs corps en brousse[498]. »

Ces pratiques, devenues routinières, s'inscrivent dans un imaginaire de conquêtes des militaires, dans des espaces qu'ils connaissent peu. Elles sont l'expression d'une stratégie de punition et d'exclusion des populations jugées complices des djihadistes, dans une logique de représailles. Le déchaînement de violence s'explique surtout par l'impuissance des militaires à faire face à un ennemi qui connaît bien le terrain et se fond dans la population. Les troupes régulières burkinabè et maliennes sont en effet peu nombreuses et ne peuvent supporter le poids des actions de guérilla qui les poussent à sortir de leurs retranchements et à s'exposer. Les soldats sont éprouvés psychologiquement, face à un ennemi difficile à saisir, et qui « revient tout le temps ». Ils sont généralement coupés des centres urbains, sont difficilement ravitaillés, et connaissent peu l'environnement dans lequel ils évoluent. Les défaites sont cuisantes, notamment en raison d'attaques massives par les djihadistes de camps militaires,

[497] Voir par exemple, : Amnesty international, « Péril pour les populations civiles dans le Sahel », 2020, (en ligne). Consulté le 9 mai 2022. https://www.amnesty.be/IMG/pdf/20200610_rapport_sahel.pdf
[498] Entretien avec un militant des droits de l'Homme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

qui font à chaque fois des dizaines de morts et dont les images, relayées par les réseaux sociaux et les messageries en ligne, provoquent l'effroi de la population et du reste des troupes[499]. Enfin, le manque d'ancrage social des soldats, recrutés généralement loin des zones de combat, favorise leur sentiment d'impunité face à des populations qui leur apparaissent comme étrangères.

Ces stratégies violentes s'avèrent particulièrement contreproductives. De nombreux proches de personnes assassinées ou maltraitées ont en effet cherché à se venger en rejoignant ceux qui s'attaquaient à l'État. C'est ce que me raconte ce même ressortissant du Nord du Burkina Faso évoqué en amont, appartenant à la communauté peule et très impliqué dans la défense des droits de l'Homme depuis le début des conflits :

« Au Nord du Burkina, ils ont choisi la politique de la terre brulée. Dans mon village, il y a beaucoup de petits (des jeunes) qui sont partis en brousse (cela signifie qu'ils ont rejoint les djihadistes) après avoir subi des opérations de l'armée. Oui, les hommes en tenue, ils arrivent dans un village, ils déshabillent les vieux, tes parents, devant tout le monde, un truc dans la culture peule qui est sûrement pire que la mort. Ensuite, ils sont battus, on les emmène pour être emprisonnés, torturés ou assassinés. Toi tu vas faire quoi ensuite, tu vas aller tuer du militaire[500]. »

La violence exercée a semble-t-il renforcé les groupes djihadistes, en poussant les populations victimes à chercher leur protection. Des précédents historiques, notamment pendant la période coloniale, montraient pourtant le caractère contre-productif de telles répressions. En Afrique de l'Ouest, la répression de prédicateurs islamiques par le colon, a ainsi provoqué de nombreuses insurrections[501]. L'action des forces de défense et de sécurité inscrit les exactions comme un rappel des hiérarchies identitaires, qui éclairent l'évolution des deux pays dans la guerre et notamment leur violence contre les populations marginalisées. Ces mécanismes sont en effet particulièrement visibles concernant les populations pastorales, notamment

[499] L'attaque du camp de Boulikessi, dans le centre du Mali, le 30 septembre 2019, avait conduit au massacre de plus de 40 militaires maliens. Les djihadistes avaient documenté l'attaque et notamment, en montrant des soldats tués alors qu'ils tentaient de fuir. L'attaque est considérée comme l'une des pires défaites de l'armée malienne durant le conflit.
[500] Entretien avec un militant des droits de l'Homme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[501] Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », art. cit.

peules, accusées de collusion avec les djihadistes[502]. Ils ont ensuite conduit à des violences de masse, exécutées par les groupes d'autodéfense qui collaborent avec les forces de défense et de sécurité.

La normalisation des violences de masse : les massacres de Yirgou et d'Ogosagou

La violence qui caractérise les guerres civiles produit une fragmentation de l'espace social. Pour répondre à ces dynamiques, une co-production des activités de coercition se met en place entre les militaires et les mobilisations armées qui s'appuie sur les cadres de collaboration préexistants du marché de la protection. Ils poussent donc les politiques publiques visant à exercer la violence et la coercition à recourir à des groupes d'autodéfense.

Une manière d'enquêter sur les hiérarchies identitaires en lien avec l'État et les groupes d'autodéfense est d'observer l'impunité judiciaire dans laquelle ces derniers opèrent, notamment lorsque ceux-ci collaborent avec les autorités. Ce « laisser-faire » concernant les violences de masse contre des populations accusées de collaboration avec les djihadistes se normalise progressivement à partir de 2018 dans les deux pays. Deux massacres de communautés peules, particulièrement médiatisés sur la scène internationale, nous permettent d'éclairer ces dynamiques. Jacques Semelin définit le massacre comme une forme d'action, le plus souvent collective, qui vise à détruire des non combattants, à savoir, des civils[503]. L'apparente irrationalité des massacres comporte pourtant des formes de calcul et de logique qui doivent se comprendre comme un acte qui s'insère dans des configurations sociales et politiques[504].

Les années 2018-2019 représentent un tournant concernant les violences sur les civils, et particulièrement ceux des communautés peules, avec le massacre de Yirgou, au Burkina Faso, et celui d'Ogossagou, au Mali. Les deux massacres apparaissent dans un contexte d'exactions sur les populations de la part des armées nationales burkinabè et malienne. Il

[502] Human Rights Watch, « Mali : La fragilité de l'État de droit et les abus mettent en péril la population », HRW Report, New York, avril 2015.
[503] Semelin, Jacques. « Analyser le massacre. Réflexions comparatives », *SciencesPo CERI*, coll. « Questions de Recherche », no 7, 2002.
[504] Allal, Amin, et al. *Politiques de la violence. Organiser la lutte de la Colombie au Pakistan*. Karthala, 2021 ; Audouin-Rouzeau Stéphane, et Becker, Annette. *14-18 : Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000 ; Browning, Christopher R., *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Les Belles Lettres, 1994 ; Martinez, Luis. « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 1, 2001, pp. 43-58.

apparaît que ces deux évènements – toujours impunis – auraient été réalisés avec le consentement implicite des militaires locaux. Dans les deux cas, ils auraient laissé les Koglweogos (accompagnés d'une partie de la population) et les chasseurs de Dan Na Ambassagou attaquer des populations peules accusées de collusion avec les djihadistes. Ces deux évènements s'érigent comme des moments paroxysmiques des dynamiques violentes en cours.

Tout d'abord, nous revenons sur l'enclenchement des évènements de janvier 2019 dans le nord du Burkina Faso ayant mené au massacre de Yirgou. Après l'assassinat d'un chef coutumier Mossi et de ses compagnons par des hommes en armes identifiés comme des djihadistes, des membres des Koglweogos de la zone, aidés par une partie des populations locales, décident de mener des représailles. Ils s'attaquent aux communautés peules des alentours, qu'ils accusent d'héberger les assassins. Le massacre dure plusieurs jours sans que les autorités n'interviennent. Il s'accompagne de pillages et de l'incendie de nombreuses habitations. Ce sont plus de 200 personnes qui trouvent la mort au cours de ces journées.

Quelques semaines plus tard, au mois de mars, au Mali, le village d'Ogossagou est encerclé au petit matin par des hommes en armes, portant des tenues de chasseurs traditionnels. Ce sont là aussi plus de 160 personnes de la communauté peule qui trouveront la mort dans le massacre. Les assaillants ont exécuté, torturé et brûlé vifs des villageois qui s'étaient réfugiés dans leurs maisons.

Surtout, il apparaît dans les deux cas que les enquêtes et les témoignages accablent des autorités étatiques qui se sont montrées passives, malgré les alertes répétées et les appels au secours des populations. Pourquoi avoir ciblé les populations peules ? Au Burkina Faso comme au Mali, cette communauté s'est rapidement retrouvée stigmatisée et considérée, à la suite des Touaregs, comme la population la plus encline à rejoindre l'insurrection djihadiste[505]. Amadoun Kouffa, le leader peul de la Katiba Macina, a participé à donner un tournant identitaire au conflit, notamment en appelant au djihad selon un cadrage historique lié à la communauté peule[506]. De même, au Burkina Faso, le premier groupe djihadiste actif dans le nord, Ansarul Islam, était dirigé par un Peul capitalisant sur les griefs d'une partie de

[505] Amselle, Jean-Loup. « Emballement ethnico-religieux au Mali », *Communications*, vol. 107, no. 2, 2020, pp. 147-161.
[506] Bouju, Jacky. « La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », art.cit.

sa communauté envers les élites[507]. Si toutes les communautés ont été touchées par les violences, ce discours identitaire a particulièrement fait des Peuls les victimes de ces contre-insurrections djihadistes[508].

Les polarisations identitaires se sont donc accentuées avec les violences contre les civils. Si cette violence touche majoritairement les hommes, on retrouve aussi des enfants et des femmes parmi les victimes. Certes, nous l'avons vu, les différents mauvais traitements, les tortures, les assassinats et les massacres affectent toutes les composantes de la population. Mais certaines communautés sont particulièrement visées. Ces violences doivent s'analyser comme des rappels aux hiérarchies identitaires et politiques. Pour ce qui concerne les massacres sur les populations civiles, Gilles Dorronsoro, pour le cas de l'Afghanistan, établit trois grandes catégories : « Il y a d'abord la raison stratégique : chasser la population d'un espace pour l'occuper, punir une communauté, piller une localité, etc. Cette violence instrumentale, value-free, est permise par l'extériorité croissante des groupes politico-militaires par rapport à la population. Le massacre peut ensuite s'inscrire dans une logique de réaffirmation de la hiérarchie identitaire, contre la revendication d'égalité politique d'une minorité ethnique ou religieuse. Enfin, certains massacres montrent le travail souterrain d'une logique biopolitique qui entraîne l'élimination d'une partie du corps social[509]. » Ces différentes catégories se retrouvent dans le cas du Burkina Faso comme du Mali, sans pour autant qu'elles soient excluantes les unes par rapport aux autres.

Ces deux affaires illustrent la complaisance avec laquelle les autorités respectives des deux pays organisent ce « laisser-faire » pour leurs collaborateurs sur le marché de la protection. Cette liberté d'action et l'organisation d'une impunité des groupes d'autodéfense se conjuguent à celle des militaires qui participent à ces violences, soit de leur côté, soit dans des opérations conjointes. Surtout, ces dynamiques débouchent sur une généralisation des violences, dans laquelle l'État peine de plus en plus à jouer son rôle de régulateur.

---

[507] International Crisis Group, « Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad », octobre 2017 (En ligne). Consulté le 20 mai 2020. https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-fasos-north

[508] Voir le chapitre 6 pour une études plus approfondie des dynamiques de l'autodéfense avec les communautés peules.

[509] Dorronsoro, Gilles. « Chapitre 5. Raison stratégique, hiérarchie ethnique et logique biopolitique. Notes sur la polysémie des massacres dans la guerre d'Afghanistan », *Politiques de la violence. Organiser la lutte de la Colombie au Pakistan*, édité par Allal Amin, et al., Karthala, 2021, pp. 109-125.

3. La généralisation et la dérégulation des violences

Les exactions des militaires et des groupes d'autodéfense ont donc marqué durablement les zones touchées par le conflit. Elles ont aussi alimenté des dynamiques de vendettas, où les groupes djihadistes ont à leur tour commis des massacres en représailles. Cette spirale de violence a été favorisée par une impunité judiciaire systémique qui rend de plus en plus difficile pour l'État la régulation des violences sur le marché de la protection.

L'impunité judicaire

L'élargissement des prérogatives des forces de défense et de sécurité s'est accompagné d'une impunité face aux exactions de ces derniers. Les autorités burkinabè et maliennes ont en effet refusé de mener des enquêtes, voire ont nié ces accusations[510]. Les groupes d'autodéfense, placés sous la coupe des militaires, bénéficient par association d'une impunité quasi-totale pour des exactions contre les civils. Autodéfense et militaires sont épargnés de manière systémique, alors des procédures judicaires expéditives punissent lourdement des personnes suspectées de terrorisme[511]. Cette institution du « laisser faire », par une paralysie de la chaîne pénale sur ces questions, alimente les conflits. L'impunité juridique, comme dans d'autres cas[512], apparaît comme l'un des moteurs principaux des dynamiques violentes en cours, notamment de la part des groupes armés. Ce sentiment d'impunité joue assurément un rôle central dans sa facilitation au passage à l'acte. Les exemples des massacres d'Ogossagou et Yirgou, sont là-aussi éclairants et apparaissent comme des moments paroxysmiques du conflit en cours.

L'instruction judiciaire sur le massacre commis par des Koglweogos à Yirgou dans la région Centre-Nord avait conduit à la convocation de témoins vivant dans le camp de déplacés de Barsalogho. Ces derniers ont été convoqués au tribunal de Kaya pour témoigner dans des

[510] En 2019, à la suite du massacre d'Ogossagou, les autorités maliennes annonce tout de même la « dissolution » de Dan Na Ambassagou, sans que cela ne produise d'effet sur le terrain.
[511] Voir par exemple : Antouly, Julien. « Au Mali, juger le terrorisme en temps de guerre », AOC Media, janvier 2023 (en ligne). Consulté le 8 mars 2023. https://aoc.media/analyse/2023/01/16/au-mali-juger-le-terrorisme-en-temps-de-guerre/
[512] Niland, Norah. « Impunity and insurgency: a deadly combination in Afghanistan », *International Review of the Red Cross*, No. 880, 2010.

conditions extrêmement précaires et sans protection. Les juges auraient payé personnellement le transport, l'hébergement et la nourriture durant leur séjour pour pouvoir mener l'enquête. C'est ce qu'explique le représentant d'une association burkinabè de défense des droits de l'Homme, impliqué dans le dossier :

« On a quand même des Koglweogos qui ont dit ''oui c'était nous, on a tué des gens'' et qui n'ont jamais été inquiétés. Cela fait des mois que les procédures n'avancent pas. On a des témoins qui n'ont jamais été protégés et qui ont été tués par des Koglweogos alors qu'ils s'étaient réfugiés dans des camps (…) et on nous a dit que les magistrats étaient sous une énorme pression des politiques et des militaires pour que l'affaire n'aboutisse pas[513]. »

L'État burkinabè n'a en effet pris aucune mesure afin de protéger les témoins de ce dossier, le procureur n'a pas pu non plus auditionner les miliciens impliqués, puisqu'une centaine de Koglweogos s'étaient rassemblés à sa porte le jour d'une audition afin de le menacer. C'est ce qu'explique un magistrat burkinabè, qui indique que lui et ses collègues subissent une forte pression populaire :

« On a aussi un vrai risque de saccage des tribunaux à la suite d'interpellations des personnes impliquées dans les massacres communautaires. C'est le cas dans le drame de Yirgou ou le procureur a convoqué une dizaine de Koglweogos et ils se sont présentés à plus de deux cents avec des armes à la main[514]. »

Ces dynamiques sont les mêmes du côté malien. Les hasards de mon terrain de recherche m'ont permis de rencontrer un des gendarmes ayant enquêté dans le village d'Ogossagou à la suite du massacre. Ce dernier, après avoir subi des pressions de la part de sa hiérarchie pendant l'écriture du rapport, a été rapidement menacé :

« J'ai été menacé car je voulais que l'enquête aille jusqu'au bout. On m'a forcé à ne pas dire la vérité, notamment sur le nombre de morts. Parce que moi, j'avais des informations sur le

[513] Entretien avec un représentant d'une association de défense des droits de l'Homme, Ouagadougou, Novembre 2021.
[514] Entretien avec un magistrat, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

nombre de morts exact, bien plus élevé que celui officiel. Et surtout, des documents qui montraient que quand ça a commencé, les autorités et les militaires étaient prévenus et qu'ils n'ont pas bougé. J'avais récupéré les lettres envoyées au gouverneur de la zone, tout ça. Donc ma hiérarchie m'a mis la pression, on m'a pris mon ordinateur, on m'a mis au placard[515]*. »*

Devant son refus de modifier les informations contenues dans le rapport, des personnes s'en prennent désormais à lui verbalement, puis physiquement :

« J'ai commencé à recevoir des appels anonymes et des menaces. Des gens qui m'appelaient, notamment des Dogons et qui me disaient que si je continuais, j'allais mourir. Et un soir, des gens sont venus même devant chez moi pour essayer de m'agresser, avec un couteau, ils ont blessé mon frère, qu'ils ont pris pour moi. Donc j'ai dû arrêter et m'enfuir[516]*. »*

Ce dernier devra finalement quitter le Mali et a désormais trouvé asile à l'étranger, où une partie de sa famille résidait déjà. Les États organisent largement l'impunité des groupes armés dans leur exercice de la violence et la paralysie de la chaîne pénale, en assurant différents blocages au niveau de l'enquête, de l'instruction ou du procès.

La volonté des autorités pour organiser l'impunité et leur passivité inscrit la réponse violente des militaires comme de leurs collaborateurs dans la mise en place d'un gouvernement par la violence. Cette impunité face à des massacres ayant eu lieu en plein jour, pendant de longues heures, sans que des militaires ou des gendarmes pourtant à proximité n'interviennent, s'inscrit dans une volonté de rendre visibles les violences. Elle symbolise la volonté d'une affirmation de la puissance de l'État, des milices et de ceux qui les soutiennent. Ainsi, très peu de plaintes contre des membres de groupes d'autodéfense ou de militaires sont instruites[517], grâce à une multitude de blocages[518]. Ces assassinats extra-judiciaires et les exactions contre les civils puisent leur justification dans l'idée d'un besoin de défense contre

[515] Entretien avec un gendarme malien, lieu tenu secret, octobre 2020.
[516] Idem.
[517] Entretien avec un magistrat burkinabè.
[518] Au Mali Sur un autre massacre (Koulougon-Peul), il y a eu jugement en l'absence des accusés, qui n'ont jamais été inquiétés. Voir le rapport : Amnesty International, « Mali : crimes without convictions », 2022, (en ligne). Consulté le 6 janvier 2023. https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2022/04/AFR3751922022ENGLISH.pdf.

une agression présentée comme extérieure, ou venant de traitre à l'intérieur de la communauté nationale.

Cette militarisation de l'ordre interne protège les actions coercitives. La pénalisation des crimes perpétrés par des groupes d'autodéfense, tout comme ceux des militaires, est donc très rare. Les rares judiciarisations de crimes commis dans le cadre de la lutte contre-insurrectionnelle répondent alors à plusieurs dynamiques. Elles sont le résultat d'un rapport de force entre les politiques, les militaires, de la pression d'organisations de défense des droits humains, les partenaires internationaux et un pouvoir judiciaire ayant peu de moyens. Les arrestations de membres de groupes d'autodéfense ou les actions contre les militaires, résultent en effet d'une co-construction pour la « défense des droits humains », entre des mobilisations d'acteurs nationaux et internationaux. Néanmoins, la judiciarisation des comportements violents des militaires, comme ceux des groupes d'autodéfense, reste faible, voire inexistante. C'est ce que ressent un avocat burkinabè, impliqué depuis longtemps dans la défense des droits humains au Burkina Faso, mais aussi au Mali. Celui-ci m'explique :

« Aujourd'hui il y a une catégorie d'agents de l'État qui sont désormais intouchables. Ce sont les Forces de Défense et de Sécurité. C'est notamment à cause des lois votées dans le cadre de l'institution de l'État d'urgence[519] ou encore les groupes d'autodéfense. Il faut dire que les tribunaux ordinaires ont été soustraits des procédures en matière de terrorisme dans une grande partie. Le citoyen lambda n'a vraiment aucune chance de nos jours pour que son affaire passe devant un juge si c'est une affaire liée à une question d'opération contre le terrorisme qui implique des militaires car il faut avant l'autorisation du ministre de la Défense. Sans ça, le procureur militaire ne peut pas lancer des poursuites. Donc autant te dire qu'il ne se passe pas grand-chose[520]. »

Cette situation est en grande partie le résultat de conditions matérielles difficiles. Les magistrats, les gendarmes et les policiers que nous avons pu interroger font tous état d'une impossibilité systématique de réaliser des enquêtes sur les violences contre les civils. Il est

[519] L'État d'urgence est instauré en mai 2019 au Burkina Faso. LOI N°023-2019/AN - PORTANT REGLEMENTATION DE L'ETAT DE SIEGE ET DE L'ETAT D'URGENCE AU BURKINA FASO.

[520] Entretien avec un avocat spécialisé dans la défense des droits de l'Homme, Ouagadougou, Burkina Faso novembre 2020.

tout d'abord difficile pour des enquêteurs d'aller recueillir des preuves, là où opèrent les militaires et les groupes d'autodéfense, en raison de la dangerosité des zones. En plus de la difficulté voire de l'impossibilité de récolter des preuves sur les lieux des crimes, les magistrats ont peu de moyens pour réaliser leurs investigations et le pouvoir politique freine les enquêtes ou, au mieux, reste passif. Le recours croissant à des milices est aussi une manière pour les États de s'affranchir des contraintes imposées par le droit international[521], en n'endossant pas la responsabilité des crimes et en évitant d'éventuelles sanctions de la part des bailleurs internationaux.

De plus, les militaires et les policiers ne s'en prennent généralement qu'à des catégories de populations marginalisées, dont ils savent qu'elles ne pourront influer ensuite sur les processus de judiciarisation, comme les populations pastorales, pauvres et faiblement alphabétisées. Le manque de sanction sociale de ces crimes se construit certes, sur une absence d'intervention de la puissance publique, mais également grâce à la faible mobilisation des populations. La violence produit en effet de l'ordre, et une grande partie de la population, notamment urbaine, peu au fait des réalités de la brousse, ou sensible à des discours stigmatisants, n'est pas mobilisée par les violences qui peuvent toucher certaines communautés. Enfin, il est contre-intuitif d'observer les discours que tiennent les gouvernements sahéliens sur le rétablissement de l'autorité de l'État ou encore le « retour de l'État », à un moment où les forces de sécurité et leurs supplétifs peuvent exercer la violence sans risquer quelconque poursuite. Cette impunité montre finalement que le capital social accumulé par les groupes leur permet d'agir sur la chaîne pénale.

On observe donc que ce laisser-faire concernant les violences de masse, autrefois réservé aux forces de défense et de sécurité, s'est étendu aux groupes considérés comme légitimes à porter les armes. L'imbrication des violences qui en résulte et les cycles de représailles rendent alors la régulation du marché de la protection de plus en plus difficile pour les États.

[521] Mitchell, Neil J., et al. « The Impact of Pro-Government Militias on Human Rights Violations », *International Interactions*, vol. 40, no 5, 2014, pp. 812-836.

L'absence de régulation étatique

L'autonomisation des groupes d'autodéfense, la montée en puissance des djihadistes, les pratiques de prédation et les discours identitaires mobilisés par le conflit ont donc alimenté les cycles de violences. Face à ces violences de masse, le laisser-faire des groupes d'autodéfense que nous avons décrit connaît quelques fluctuations. Comme lorsque les États avaient recours au marché de la protection avant le conflit, les relations obéissent toujours à des logiques de collaboration et de négociation, mais surtout de concurrence et de conflit. Devant la massification des exactions, les États tentent de réguler la violence et essayent de manière intermittente de tempérer les velléités offensives de leurs partenaires en armes.

Au Mali, si dans les premiers temps de sa création, Dan Na Ambassagou a bénéficié d'une certaine bienveillance de la part des autorités, à la suite du massacre d'Ogossagou, les réactions, autant maliennes qu'internationales, entraînent plusieurs tensions politiques et provoquent une large crise au sein du gouvernement. Les chasseurs de Dan Na Ambassagou, au vu des premiers éléments de l'enquête, sont rapidement suspectés et le gouvernement annonce même la « dissolution » de la milice, laissant entendre qu'il dispose de la capacité de la réguler. Cette affaire conduira à la démission du Premier Ministre Soumeylou Boubèye Maïga, en poste depuis 2017 à l'époque. Ancien chef des services de renseignements et ministre de la Défense dans les années 1990, ce dernier avait déjà participé à des politiques de contre-insurrection miliciennes dans le Nord du pays et avait encouragé des initiatives similaires à la suite des implantations de groupes djihadistes plus au Sud.

Par la suite, notamment après des exactions, l'État s'attèle par exemple à désarmer des combattants et mettre certains de ses membres en prison, sans pour autant organiser de procès. Des affrontements sporadiques éclatent parfois avec l'armée et des positions de Dan Na Ambassagou sont même bombardées par l'aviation en 2019 – étrangement sans faire de victimes – en guise d'avertissement. Un rapport de force s'est instauré peu à peu, dans lequel les représentants de la milice devaient faire entendre leurs voix lors de différentes négociations. C'est ce qu'explique un représentant des chasseurs-miliciens :

« Nous, on a été voir toutes les autorités, on leur a dit qu'on contrôlait la zone, ce n'est pas pour nous vanter... mais que maintenant, il n'y a rien qui se ferait sans nous au Pays Dogon.

On est pour une bonne entente et la collaboration, mais eux, ils ne comprennent pas ça... Ils nous ont même attaqués. On ne bombarde pas les djihadistes et on bombarde les villageois qui défendent leurs familles ? Le gouvernement... C'est des criminels. Donc oui, les relations avec les autorités, ce n'est pas toujours facile... (...) Et il faut aussi dire que l'État est hypocrite, le 6 juin, il nous a rencontrés alors que soi-disant on était dissous. Au lieu de nous dissoudre, il ferait mieux d'amener la paix car c'est le Mali qui a été faible. C'est l'État malien qui devrait partir à la Cour pénale internationale, parce que jusqu'en 2016 on n'avait même pas de gendarmerie à Koro et Bankass. Il n'y avait pas de sécurité et c'est Dan Na Ambassagou qui a tout fait, c'est elle désormais notre armée nationale[522] *»*

Le manque de soutien inconditionnel des autorités est vécu comme une trahison dans un contexte où le sentiment d'abandon des autorités face aux djihadistes est très fort. Ces moments de tensions témoignent de la fragmentation de l'État et montrent que l'utilisation de groupes armés répond aussi à des logiques de concurrence interne. La violence dans les périphéries maliennes est également constitutive de l'ordre politique existant à Bamako et des réseaux qui s'affrontent.

De même, au Burkina Faso, certaines exactions contre les populations ont conduit à l'arrestation de membres des Koglweogos. Le procureur avait par exemple demandé l'arrestation de plus de 180 personnes soupçonnées d'avoir participé au massacre de Yirgou. Seulement sept seront réellement interpellées, dont les deux chefs du groupe impliqué. Il faudra d'ailleurs une mobilisation de différents acteurs politiques et associatifs pour que le Président Kaboré fasse le déplacement pour saluer la mémoire des victimes. Un autre chef Koglweogo célèbre de la région, venant d'une localité proche, a quant à lui été arrêté pour son implication supposée dans le massacre. Boureima Nadbanka, vétéran du conflit ivoirien, a été appréhendé fin 2019 et transféré à la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO). Devant la pression mise en place par ses partisans, qui organisent des manifestations régulières, des blocages de routes et qui n'hésitent pas à menacer les autorités, celui-ci sera libéré sans aucune condamnation deux mois plus tard. Il est accueilli par la foule et fêté en héros lors de son retour à Boulsa. Alors que j'interroge un membre des Koglweogos en

[522] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, novembre 2019.

périphérie de Ouagadougou à propos de cette affaire, celui-ci explique pourquoi il lui apporte un soutien inconditionnel :

« Bon déjà dans cette histoire, on ne sait pas qui a fait quoi. Nous on a fait des enquêtes, si c'est la population qui a fait le massacre, c'est pas les Koglweogos, c'est deux choses différentes. Là c'est des gens qui en ont eu marre et… (Silence gêné). En tout cas ce n'est pas la bonne méthode d'aller enfermer le chef, parce que on sait que lui n'était pas là-bas. Et arrêter des Koglweogos, essayer de les désarmer, alors que ce sont des gens qui sont au front tous les jours, ce n'est pas acceptable[523]. »

Ce discours illustre pourquoi les autorités se sentent obligées d'adopter une attitude prudente dans les sanctions qu'elles prennent. Elles doivent en effet éviter de rentrer en conflit avec des populations qui se sentent abandonnées et voient ces groupes comme leurs seuls défenseurs.

Ces moments de tension entre les autorités et les groupes d'autodéfense trahissent une fragmentation de l'État concernant le recours aux civils dans son opposition aux groupes djihadistes. S'ils ont assuré plusieurs fonctions de service public, les groupes d'autodéfense n'ont pas non plus hésité à adresser des critiques virulentes à des États qu'ils affirment pourtant soutenir. En fait, l'organisation de la sécurité visait à mettre à jour les carences de l'État tout en cherchant à le ménager, pour qu'il intervienne en faveur de la communauté défendue. En effet, les attaques des groupes djihadistes contre les forces de sécurité et les différentes menaces qu'ils subissaient ont accéléré la fuite des représentants de l'État dans les zones rurales. La milice s'est alors retrouvée en position de force pour établir sa légitimité locale et développer différentes formes de gouvernement des populations.

[523] Entretien avec un Koglweogo, périphérie de Ouagadougou, novembre 2020.

Conclusion

Afin de conclure, il faut donc souligner que l'apparition d'un conflit dans les espaces où opère le marché de la protection s'accompagne tout d'abord d'un reflux de l'État et d'une démobilisation des groupes d'autodéfense. Ces derniers, en tant que collaborateurs des forces de sécurité, se sont retrouvés rapidement menacés ou ciblés par les djihadistes. Malgré cette période d'incertitude et de renégociations des modes de régulations locaux, les États malien et burkinabè se sont appuyés sur leurs partenaires en armes préalablement installés pour mener les premières opérations de contre-insurrection. La violence des militaires et cette stratégie d'utilisation du marché de la protection ont représenté un accélérateur du cadrage communautaire du conflit. Ces processus ont progressivement amené à la coproduction des violences de masse, encouragées par une impunité judiciaire systémique. Le conflit s'installe et monte en intensité alors que les États peinent de plus en plus à réguler la violence des groupes d'autodéfense. Mais, devant l'avancée constante des djihadistes, ils vont choisir de militariser de plus en plus le marché de la protection, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Chapitre 5 - La milicianisation de la guerre contre le terrorisme

Introduction

Novembre 2020 à Ouagadougou. J'attends devant un café dans le centre-ville. J'ai rendez-vous avec Cheik[524], la cinquantaine, juriste de formation et ancien leader estudiantin. Cheick est un homme pressé. Il choisit un endroit isolé pour s'assoir et regarde autour de lui avant de commencer à parler. Tout en se présentant, il commande un jus de fruit qu'il boit rapidement, comme pour me signifier que l'entretien sera court. Son débit de parole est rapide et son discours bien ficelé par l'habitude. Il fait partie du Mouvement de la résistance populaire (MRP), lancé officiellement à Kongoussi au Nord du Burkina Faso, qui a pour objectif de remobiliser les groupes d'autodéfense face aux attaques djihadistes. Il s'est surtout impliqué depuis plusieurs mois dans l'organisation des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) : des citoyens armés et encadrés par l'État depuis quelques mois à l'époque pour aider les militaires dans des opérations de contre-insurrection. Cheick, en tant que membre d'un groupe de VDP, mais aussi par son appartenance au MRP, se place comme intermédiaire pour organiser la mobilisation : « *Nous on va gérer le recrutement local, pour être sûr d'avoir des gens de bonne moralité. Donc notre mouvement installe des bureaux dans toutes les provinces. On va organiser des formations et aussi aider pour contrôler les armes. C'est en gros faire le lien avec les militaires et la politique, pour que tout se passe au mieux.*[525]» Cheik, par son rôle dans un groupe armé et son appartenance à un mouvement politique, fait partie des acteurs participant à la militarisation des groupes d'autodéfense burkinabè, tout en s'attelant à la construction d'un système politico-milicien. Un double processus qui s'est accéléré depuis l'implantation des djihadistes et l'utilisation, devenue progressivement systématique, des groupes d'autodéfense dans les pratiques de contre-insurrection.

Au Burkina Faso, comme au Mali, l'intensification des violences a poussé les États à utiliser de plus en plus les acteurs du marché de la protection et stimuler un processus de milicianisation[526]. Jean-Pierre Chauveau, Samuel Bobo, Noël Kouassi et Koné Moussa, dans leur travail sur le conflit ivoirien, définissent la milice comme une mobilisation armée où « la composante guerrière, généralement mobile, voire itinérante, est prédominante, et dont

524 Le prénom a été modifié

525 Entretien avec Cheick, représentant des VDP, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

526 Marchal, Rolland. « Terminer une guerre », *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, *op.cit.* ; Banégas, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire », *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants,* édité par Nathalie Duclos, Karthala, 2010, pp. 359-397.

l'organisation interne et relationnelle est nettement distanciée de réseaux sociaux communautaires localisés. La figure milicienne correspondante est celle qui est la plus proche de l'idée courante de milice et de ses représentations populaires : une structure militarisée et durable, à la frontière relativement bien définie, insérée dans une organisation en réseau hiérarchisée et englobante dont l'objectif est la conquête (ou la défense) du pouvoir d'État, faiblement ancrée au sein des communautés locales[527] ». Notre travail montre comment les pratiques évoluent en fonction des fluctuations du conflit, mais dans une militarisation constante, d'activités vigilantes - liées à un travail policier – à une composante plus offensive, qui peuvent tout à fait coexister. Dans notre cas, la fonction de vigilance évolue alors vers la fonction de milice armée dans la lutte pour le territoire.

Quelles sont alors les dynamiques de ce processus de milicianisation, compris comme un ensemble de pratiques sociales - discursives et matérielles – hétérogènes touchant des activités de protection[528] ? Celui-ci n'est pas le seul fait des gouvernements. Il est nourri par l'avancée des groupes djihadistes et la circulation croissante des armes de petits calibres dans la région. Néanmoins, nous observons un rôle central de l'État et de ses ramifications dans ce processus, qui inscrit ces mobilisations dans des politiques publiques de gouvernement par la violence. La « milicianisation de la guerre contre le terrorisme », correspond alors à la dynamique de mobilisations armées, assurant une coproduction des tâches militaires avec les forces étatiques dans la lutte contre les groupes djihadistes.

Nous verrons dans ce chapitre comment cette contre-insurrection, qui s'inscrit comme une tentative de recentralisation du marché de la protection de la part des États face à la multiplicité des acteurs, a favorisé l'autonomisation des groupes d'autodéfense. Ils progressent dans les différents stages d'apprentissage de la violence, notamment par de nouvelles normes qui vont bouleverser les modes d'engagement et d'action, tout comme les hiérarchies sociales. L'incitation à la mobilisation se fait néanmoins avec peu de ressources disponibles pour les États. Les mobilisations armées compensent alors progressivement ce manque de moyens par des pratiques clientélistes et criminelles qui alimentent les conflits. Ces processus favorisent l'apparition d'un système politico-milicien, mobilisant un répertoire

527 Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le « dispositif milicien » ». *op.cit.*
528 Idem.

politique « patriotique ». Ce glissement sémantique de la « lutte contre le terrorisme » donne enfin de nouvelles significations à la violence que les groupes d'autodéfense exercent.

1. La tentative de recentralisation du conflit par les États

Tout d'abord, la transformation du marché de la protection par la guerre est nourrie par les tentatives de recentralisation du conflit par les États face à la multiplication des groupes armés. Ces politiques de contre-insurrection s'incarnent dans un ensemble de pratiques qui visent surtout à fournir des cadres d'action avec l'armée. Les entreprises de violence[529] de l'autodéfense, avec l'arrivée des djihadistes et leur rapprochement croissant avec des militaires, se transforment donc rapidement.

La militarisation progressive : de « l'invisible » au visible

Les groupes armés bousculent les configurations sociales dans lesquelles ils se construisent, notamment au travers de logiques d'autonomisations politiques. Dans un processus de milicianisation transnational, les différentes factions mettent de plus en plus en avant leur capital militaire et tentent de le convertir en capital politique ou économique. Des populations qui autrefois se trouvaient dans des zones épargnées par le conflit, décident donc de s'armer et de s'impliquer dans le métier des armes.

Ces pratiques sont des savoir-faire historiquement situés et il faut rappeler la genèse des groupes d'autodéfense actuels pour comprendre les formes des mobilisations contemporaines. Comme expliqué dans le chapitre 1, les États burkinabè et malien ont, durant leur histoire, éprouvé plusieurs expériences de mises en armes des populations[530]. Au Mali, ces stratégies ont été utilisées face aux insurrections touarègues. Celles-ci ont été employées durant les années 1960, mais aussi à partir des 1990. L'armée malienne mobilise alors des communautés peules et songhays qui étaient en conflit avec des groupes touaregs, afin de créer les milices du Ganda Koy (qui signifie littéralement « maîtres/propriétaires de la terre »,

529 Briquet, Jean-Louis, et Gilles, Favarel-Garrigues. *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État*. *op.cit.*
530 Voir chapitre 1.

en langue songhay)[531]. La présence de militaires en activité ou à la retraite, apparait donc comme un élément central du processus de militarisation des groupes d'autodéfense.

Après des périodes d'accalmie, ces milices ont été remobilisées au moment de la guerre de 2012, et certains membres ont fondé un autre groupe armé, le Ganda Izo (qui veut dire pour sa part, « les enfants du pays »). Ces groupes se réclament d'un « patriotisme » malien, pour faire face à ce qu'ils désignent notamment comme des « terroristes ». De nombreux citoyens maliens s'engagent alors dans le métier des armes dans les forces irrégulières, et se retrouvent finalement dans des camps situés au centre du pays, à la suite de la défaite de l'armée. C'est ce qu'explique un membre du Ganda Izo :

« On s'est mobilisé à Gao et dans la région, mais avec la défaite, on a été obligé de redescendre vers le Sud. Donc pas mal de nos hommes s'étaient installés vers Mopti et Sévaré au centre du pays. On avait mis en place un cantonnement, pour qu'on puisse profiter d'un programme de démobilisation, ou alors remonter sur Gao et former un groupe plus solide. Ou alors qu'on intègre l'armée. Mais il ne s'est rien passé. (…) Donc nos gens ont attendu, puis pas mal sont repartis…[532] »

Les combattants se retrouvent donc plus au Sud, dans le centre du Mali où ils végètent en attendant une reprise des activités guerrières, une réinsertion ou de bénéficier des prébendes de la politique et des ressources du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)[533]. À partir de 2016, ces dispositifs miliciens sont ravivés afin de faire face à l'implantation des djihadistes dans le centre du Mali, qui s'attaquent aux représentants de l'État.

Ces savoir-faire et ces pratiques se retrouvent progressivement dans les groupes d'autodéfense qui forment le marché de la protection. Les chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou, qui se mobilisent dans des groupes d'autodéfense, en sont un bon exemple. Alors que le groupe se construit, un responsable est rapidement désigné pour diriger les opérations. Il s'agit de Youssouf Toloba, ancien militaire puis instructeur, qui avait déjà eu une expérience milicienne au sein du Ganda Koy et du Ganda Izo, au Nord, et qui s'était retrouvé

531 Grémont, Charles, et al. *Les liens sociaux au Nord-Mali. Entre fleuve et dunes. Récits et témoignages, op.cit.*
532 Entretien avec un membre du Ganda Izo, Bamako, octobre 2019.
533 Nous traiterons plus spécifiquement des programmes de DDR dans la troisième partie de cette thèse.

cantonné dans le centre du pays. Ce dernier est désigné « chef d'état-major de la branche armée ». Cet entrepreneur politico-milicien met alors son savoir-faire et ses réseaux acquis précédemment dans l'appareil sécuritaire malien, pour construire Dan Na Ambassagou comme un partenaire de l'État. Dans son sillage, beaucoup de récits recueillis lors de nos entretiens se rejoignent sur le fait que de nombreuses personnes ayant déjà combattu en Côte-d'Ivoire ou en Sierra Leone, se battraient pour Dan Na Ambassagou. L'arrivée de ce type d'acteurs témoigne de la militarisation rapide des groupes d'autodéfense et de la circulation des pratiques miliciennes. À l'échelle régionale, elle relativise aussi le « localisme » affiché par le marché de la protection.

Comme pour le Nord du Mali, le rôle des militaires prend une importance croissante dans la structuration des groupes d'autodéfense. En 2019, je m'entretiens à Bamako avec un officier en charge de la contre-insurrection dans le centre du pays. Ayant débuté sa carrière dans le Nord face aux groupes rebelles touarègs, il côtoie et travaille depuis plusieurs années avec différents acteurs miliciens. Celui-ci est, comme il me l'indique, régulièrement en contact avec les chasseurs de Dan Na Ambassagou :

« C'est facile tu sais, n'importe quel chef militaire a des contacts dans les villages, en quelques coups de fil tu trouves des parents éloignés, donc c'était probable que l'armée malienne mette en place une collaboration, ou au moins que les gens se parlent, tu vois (...) et puis on avait l'expérience de mettre en place des guérillas dans les années 1990, avec les milices du nord, et on avait aussi réfléchi à faire ça si les djihadistes étaient descendus plus bas en 2012.

Moi : Et tu n'as pas peur que ça dégénère ?

Si, ça, c'est quand même un problème... (Silence et regarde ailleurs). J'avais dit aux gens et à mes amis dans le Nord, si jamais vous prenez les armes, vous ne pourrez plus jamais les lâcher. Et regarde maintenant… C'est devenu pareil pour tout le pays.[534] *»*

Tout en ayant conscience du danger que cela induit, les savoir-faire et les pratiques miliciennes sont donc réutilisées dans le centre du pays.

534 Entretien avec un officier malien de la région de Gao, Bamako, Mali, mars 2019.

Outre ces contacts avec l'armée, la militarisation des chasseurs est alimentée par la présence de militaires ou d'anciens militaires dans ses rangs. Amadou, évoqué dans l'introduction de cette thèse, est l'un des chefs de la branche armée du groupe. C'est surtout un ancien capitaine de l'armée malienne. Je le rencontre dans une maison en construction, dans la banlieue de Kati, la ville-garnison près de Bamako, où celui-ci me reçoit. Il m'explique tout d'abord que son engagement auprès des chasseurs-miliciens s'inscrit comme une continuité biographique :

« Je viens d'une dynastie de militaires, mon grand-père était dans l'armée française, au Maroc. J'ai fait la guerre Mali-Burkina comme caporal, quand les burkinabè ont occupé les villages. C'était la grande armée malienne à l'époque, avant qu'elle ne connaisse l'argent. C'est que la politique a détruit l'armée depuis les années 1990, avec les rébellions. Aujourd'hui un jeune qui s'engage, il veut un salaire tout de suite. Et pourtant, il y a encore des gens comme nos braves chasseurs qui se battent presque à mains nues. (…) Donc moi quand j'ai vu les chasseurs qui s'engageaient, en tant que Dogon, j'ai su que je pouvais être utile et j'ai commencé à organiser les choses avec eux[535]. »

L'engagement est présenté comme la suite logique d'une histoire familiale et d'expériences professionnelles précédentes. Le métier des armes et l'engagement envers l'État sont en effet des ressources centrales pour structurer et militariser le groupe armé. Surtout, la présence d'anciens officiers ou soldats du rang actionnant leurs réseaux permet d'obtenir des moyens matériels ou une certaine liberté d'action.

Si, au départ, les liens entre les nouveaux groupes d'autodéfense et les États ont été plutôt discrets, le Burkina Faso a décidé quant à lui, de mettre en place une reconnaissance officielle pour ses collaborateurs. À la fin de l'année 2019, à la suite d'une embuscade contre les employés d'une mine d'or à l'Est du pays faisant des dizaines de morts, le Président Roch Marc Christian Kaboré appelle le « peuple à la mobilisation générale contre le terrorisme » et au « recrutement de volontaires pour la défense dans les zones sous menace[536] ». Si la collaboration des populations à la lutte contre les groupes djihadistes a souvent été évoquée,

[535] Entretien avec Amadou, responsable de Dan Na Ambassagou, Kati, Mali, octobre 2019.
[536] VOA, « Kaboré appelle à la mobilisation générale contre le terrorisme », 8 novembre 2019, (en ligne). Consulté le 7 mai 2021. https://www.voaafrique.com/a/kaboré-appelle-à-la-mobilisation-générale-contre-le-terrorisme/5157930.html

il s'agit néanmoins d'un véritable tournant dans le discours de l'exécutif burkinabè. Le Président prend en effet le parti d'assumer le recours à des civils armés dans la lutte contre les groupes armés djihadistes et de militariser le marché de la protection préexistant.

Conséquence de cette annonce, l'Assemblée nationale du Burkina Faso, le 21 janvier 2020, vote à l'unanimité une loi créant les « Volontaires pour la Défense de la Patrie », désormais appelés plus communément « VDP ». Le décret prévoit que leur encadrement soit assuré par les Force de Défense et de Sécurité (FDS). Les groupes doivent pouvoir bénéficier d'une aide financière mensuelle et les volontaires doivent pouvoir profiter d'un accompagnement matériel et médical en cas de blessure, d'invalidité ou de décès. Une formation de 14 jours est prévue pour les volontaires. Elle est assurée par les militaires et principalement axée sur le maniement des armes et la tactique. C'est de que m'explique un gendarme burkinabè, souvent en contact avec eux :

« Sur l'encadrement des volontaires pour la défense de la patrie ? Ils sont peu encadrés ils ont peu de formation mais ils connaissent les lieux. On leur fait une formation pour le maniement des armes, il faut qu'ils apprennent à utiliser une Kalachnikov, on apprend généralement en trois jours. Ensuite on la formation sur le plan tactique, là aussi c'est très court et certains décident eux-mêmes d'aller au front sans la faire. Donc c'est surtout une formation qui est axée sur les armes[537] »

Les VDP sont ainsi une force supposée pallier le faible maillage territorial des militaires burkinabè et leur méconnaissance du terrain. Il s'agit de construire un ethos militaire légitimiste et d'instaurer une forme de discipline à la multitude de groupes en formation. La loi répond à une demande de moyens des groupes d'autodéfense préexistants, qui réclamaient depuis longtemps des armes et des formations militaires. Alors que je rencontre le responsable d'un groupe de VDP de la région du Centre-Nord, celui-ci ne cache pas sa satisfaction de voir la collaboration avec les militaires s'institutionnaliser :

« Ça faisait longtemps que nous on disait aux autorités qu'il fallait nous faire confiance, qu'avec des moyens, on pourrait s'en sortir et arrêter le terrorisme. Donc maintenant enfin on

537 Entretien avec un Gendarme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

va avoir les moyens de nos ambitions. On a des gens qui sont formés, qui vont pouvoir utiliser des Kalash contre les djihadistes, alors qu'avant il n'avait qu'un petit calibre 12 ou des machettes. C'était du sacrifice total en fait. Parce que ce n'est pas un travail facile et on a besoin d'être aidés par l'armée. (…) Alors oui, il y a beaucoup de volontaires qui tombent mais on a aussi beaucoup de terroristes en face qui tombent aussi. C'est ça un champ de bataille…[538] *»*

Les VDP se retrouvent en effet en première ligne avec les militaires. Cette mobilisation à peu de frais permet de soulager des troupes durement éprouvées par de longues années de guerre, peu équipées, rarement relevées et mal formées, tout en minimisant les chiffres des pertes lors des opérations. C'est ce que m'explique le même gendarme évoqué en amont :

« On a une unité antiterroriste de la gendarmerie. Ils nous ont dit d'aller opérer dans le centre-nord. L'équipe a travaillé avec les volontaires pour la défense de la patrie et il semble que les deux parties étaient contents. (…) Bon le problème, c'est tout de même qu'ils servent beaucoup de chair à canon, on les envoie devant en éclaireurs, et si ça se passe mal, c'est eux qui prennent en premier[539]*. »*

En échange de leurs services, les unités de VDP placées directement sous l'autorité des militaires bénéficient par extension de leur quasi-impunité. Les témoignages recueillis font en effet état du sentiment d'impuissance de populations qui ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir justice à la suite de leurs exactions. Les VDP n'hésitent pas à utiliser le mandat de force antiterroriste pour violenter ou assassiner des personnes avec qui ils ont des conflits privés. Les dénonciations restent généralement vaines, tant l'impunité judiciaire que nous avons décrit reste la norme.

Enfin, la création des VDP entérine l'hégémonie des militaires burkinabè dans le champ sécuritaire national. En effet, les groupes d'autodéfense étaient autrefois plutôt encadrés par le Ministère de la sécurité (Intérieur) et mobilisés dans le cadre d'une politique de « police de proximité ». Désormais, les VDP répondent uniquement de la hiérarchie militaire pour mener

538 Entretien avec un VDP, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
539 Entretien avec un Gendarme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

des opérations sur le territoire national, sans forcément consulter au préalable les unités de police. Le commandement est assuré par la Brigade de veille et de défense patriotique (BVDP), composée de militaires, qui a accéléré la militarisation des groupes de volontaires. Fin 2022, le Burkina Faso a fait le choix d'annoncer le recrutement de 50.000 VDP et aurait donc sur son territoire plus de miliciens que d'hommes dans son armée[540], alors qu'au Mali, malgré les massacres et les condamnations publiques, la collaboration des chasseurs avec l'armée n'a jamais vraiment cessé.

540 L'armée burkinabè comprendrait entre 15 000 et 20 000 soldats, auxquels s'ajoutent 8 000 gendarmes. International Crisis Group, « Premier bilan pour le pouvoir de transition au Burkina Faso », 14 septembre 2022, (en ligne). Consulté le 4 février 2023.
https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso/initial-assessment-burkina-fasos-transitional-leadership#:~:text=Or%20l'arm%C3%A9e%20burkinab%C3%A8%2C%20outre,s'ajoutent%208%20000%20gendarmes.

BRIGADE DE VEILLE ET
DE DEFENSE PATRIOTIQUE
(BVDP)

COMMUNIQUE

Le Commandant de la Brigade de Veille et de Défense Patriotique (BVDP) porte à la connaissance de l'opinion nationale que l'opération de recrutement de Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) a effectivement pris fin le 18 novembre 2022.

Sur des besoins estimés à cinquante mille (50 000) VDP, on enregistre plus de quatre-vingt-dix mille (90 000) inscrits.

La BVDP se félicite de cette grande mobilisation des populations, et les remercie pour leur engagement au service de la mère patrie.

Conformément au statut du VDP, tous les inscrits ne peuvent pas pour le moment être retenus, et la BVDP invite tous ceux qui sont dans une situation d'irrégularité à se conformer, s'ils maintiennent leur décision de servir comme VDP.

Par ailleurs, les candidats qui seront retenus devront compléter leurs dossiers le cas échéant.

La prochaine étape est la formation initiale et un autre communiqué viendra donner toutes les informations y afférentes.

Pour la nation, engageons-nous.

Ouagadougou le 24 Novembre 2022

Brigade de Veille et de Défense Patriotique
Le Commandant
B.V.D.P

Pour le commandant de la BVDP et par ordre
Lieutenant-Colonel Thomas SAVADOGO

Illustration 9 : au Burkina Faso, un communiqué de la Brigade de Veille et de défense Patriotique - BVDP – qui organise le recrutement des VDP, se félicite de l'inscription de plus de 90.000 personnes sur les listes. Récupéré par WhatsApp en novembre 2022.

L'apparition d'un conflit armé avec les djihadistes dans les périphéries a poussé les États à organiser la contre-insurrection, notamment par une activité et une présence de plus en plus centrale de ses agents dans les mobilisations sur le marché de la protection. Loin d'être un phénomène local, la militarisation de l'autodéfense s'est construite dans une circulation

des individus, des pratiques et des savoir-faire à l'échelle régionale. Elle impose progressivement l'organisation milicienne comme la figure de référence des mobilisations armées burkinabè et malienne. Néanmoins, dans cette milicianisation de la guerre contre le terrorisme, on observe un conglomérat de groupes travaillant à la fois pour l'État, mais également pour leur propre autonomisation. Ces dynamiques vont changer la sociologie des groupes, en redéfinissant les logiques de la mobilisation.

Un recrutement qui redéfinit les logiques d'engagement et d'action

Les incitations faites par les États changent rapidement la nature des groupes. La promesse d'une opportunité de carrière dans le métier des armes ou l'espoir que des compétences et des savoir-faire miliciens soient valorisés attirent de nombreuses personnes de la région. Le passage de groupes de vigilants à des formations ayant de moins en moins de légitimité locale, acte la transformation vers un dispositif milicien. Un maire de la région Centre du Burkina Faso, explique que plusieurs membres des Koglweogos, mais aussi des « jeunes » de sa commune, sont partis s'enrôler dans les VDP, au Nord :

« Dans ma commune nous n'avons pas de VDP, juste des Koglweogos, parce qu'on a pas trop eu de problème de djihadistes ici… Par contre, il y a des jeunes de la commune qui se sont engagés comme VDP. Ils se sont inscrits au niveau central et ils sont partis dans les zones d'action. Pour ces gens, ça dépasse notre niveau de gestion des Koglweogos, car tous les volontaires sont envoyés dans les zones rouges après leur enrôlement, donc ils partent et on n'a plus vraiment de nouvelles d'eux[541]. »

Cette mobilité géographique agit d'autant plus fortement sur les trajectoires biographiques des membres des groupes. Un responsable VDP évoque ainsi l'abandon par ses hommes de leurs anciennes professions et de leur zone d'habitation, pour venir s'enrôler près des zones de combats :

541 Entretien avec un Maire, impliqué dans la mobilisation des Koglweogos, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

« Oui, beaucoup de nos hommes ont abandonné leur métier pour cette activité et sont venus au Nord pour nous rejoindre. Parce que ça prend trop de temps de patrouiller avec les Forces de défense et de sécurité, de monter la garde. Ils se lèvent tous les jours pour la sécurité, c'est comme une vie de militaire[542] »

Outre celle des cadres évoqués en amont, la circulation géographique importante des combattants de base influe sur leurs pratiques miliciennes. Les VDP font parfois plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres pour opérer dans des zones loin de leur lieu de vie. Beaucoup ont d'ailleurs quitté les villages où ils habitaient, pour s'installer dans des villes avec leurs familles, par peur des représailles. Des VDP des zones urbaines, ou du Sud du pays, vont régulièrement au Nord, pour y passer plusieurs semaines afin de se former et espérer quelques rémunérations.

Tout comme les activités vigilantes au village, l'engagement pour « la patrie », apparaît alors de plus en plus comme un travail saisonnier. De même, des chasseurs-miliciens dogons viennent se reposer à Bamako, loin des combats ou des menaces de représailles dont ils peuvent être victimes dans leur région[543]. Le prolongement du conflit et la montée en intensité des violences changent la nature des engagements tout comme le profil sociologique de ceux qui prennent les armes. C'est ce que me raconte le maire dogon d'une commune au Mali, désormais brouillé avec les chasseurs miliciens de Dan Na Ambassagou :

« Mais dans ma commune ce n'est plus de l'autodéfense ! Ce ne sont plus les vrais chasseurs qui défendent leur famille. Il y a plein de gens qui ne sont pas originaires des villages. Plus les combats étaient durs, plus il y a plein de gens qui sont morts ou qui ont quitté. Donc ils sont allés chercher des jeunes orpailleurs, des petits voyous, des gens de la diaspora qui venaient pour gagner de l'argent. Du coup ce n'était plus du tout la même chose[544]. »

L'essoufflement de l'aspect vernaculaire des mobilisations s'instaure donc peu à peu. Comme les Kamajors[545] pendant la guerre au Liberia et au Sierra Leone, qui étaient d'abord recrutés

542 Entretien avec un responsable des VDP, Région-Centre, Burkina Faso, novembre 2020.
543 Voir les travaux de thèse d'Ibrahima Poudiougou.
544 Entretien avec le maire d'une commune du centre du pays, Bamako, Mali, décembre 2021.
545 Hoffman, Danny. *The War Machines: Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, *op. cit.*

pour des activités vigilantes, les groupes d'autodéfense prennent la forme de groupes paramilitaires progouvernementaux. Ils agissent à l'extérieur de leur territoire d'origine et on observe que la composante milicienne devient prédominante voire exclusive.

De nombreux témoignages font par exemple état de la présence de combattants ayant participé aux conflits ivoiriens ou sierra-léonais. Ces dynamiques se retrouvent dans la multitude de groupes d'autodéfense qui se forment dans les marges de l'État et se professionnalisent au contact des forces de défense et de sécurité ou de gens ayant déjà eu une expérience dans le métier des armes. La diffusion de la violence permet alors des trajectoires miliciennes beaucoup plus rapides. Ces profils sont d'ailleurs particulièrement recherchés par les responsables de ces institutions naissantes, comme l'explique l'un des membres des VDP :

« Moi j'ai donné comme consigne de recruter en priorité des Koglweogos et des Dozos, mais aussi des anciens policiers ou gendarmes. On fait aussi une enquête de moralité, mais l'idée c'était d'avoir des gens qui avaient déjà de l'expérience dans la sécurité, parce que ça nous fait gagner beaucoup de temps[546]. »

Un engagement préalable des groupes se réclamant de l'autodéfense est ainsi survalorisé dans cette nouvelle économie morale. Le rapprochement avec des individus venant de l'armée, de la gendarmerie ou de la police, et pouvant encore faire partie de ces corps, s'opère donc rapidement. Ces réseaux se constituent généralement localement, par des relations communautaires ou familiales. Ils permettent d'obtenir plus facilement des armes, du matériel ou même des formations pour les engagés.

Si la diffusion de pratiques miliciennes affecte les mobilités de ceux qui s'engagent dans le métier des armes, elle transforme également l'espace. Par exemple, Dan Na Ambassagou décide de se doter de camps d'entrainement afin de recruter et former des personnes sans expérience préalable, mais aussi de montrer son sérieux aux autorités et de le mettre en scène. Les populations doivent savoir où trouver les groupes, qui investissent alors des lieux construisant le cadre symbolique de l'institution sécuritaire qu'ils veulent incarner. S'installer dans un lieu identifié permet tout d'abord aux groupes de se démarquer du reste

546 Entretien avec un responsable VDP, Région-Centre, Burkina Faso, novembre 2020.

de la population. Il suffit par exemple au Burkina Faso de poser la question dans n'importe quelle localité où sont implantés des groupes d'autodéfense, pour que l'on vous indique dans la seconde l'emplacement de leur « siège » ou « camp », aussi banalement que celui de la mairie.

Pour les camps, les groupes vont alors recréer ce qu'ils veulent faire passer pour une réplique de caserne militaire. Ils s'y rassemblent, mettent en place des codes et des règles de vie commune. Loin d'être un espace hermétique, ils reçoivent des visiteurs, des sympathisants ou des habitants venant dénoncer des suspects, leur apporter un soutien moral ou matériel. Des collectes sont organisées auprès de la population qui met en place des systèmes de rationnement. Rassembler ses hommes dans un lieu, devient enfin une manière d'afficher un nombre de combattants – avérés ou non – et de participer à la politique locale comme nationale[547]. Enfin, ce changement de sociologie des groupes modifie leurs pratiques et leurs modes de régulations de la société.

2. Un projet contre-insurrectionnel qui restructure les ordres sociaux

Comment les mutations du marché de la sécurité restructurent-elles les ordres sociaux ? Tout d'abord, la pluralité des formes de violence et la multiplication des groupes armés, dans des configurations où l'État ne leur fournit pas les ressources promises, intensifient les pratiques prédatrices et donc, les conflits. Alors que les groupes d'autodéfense participent de manière croissante à la régulation locale, nous observons progressivement la construction d'un système politico-milicien. Les groupes d'autodéfense interagissent avec le champ politique, économique et étatique, dans leur lutte contre les groupes djihadistes alors que les discours politiques se réclamant du « patriotisme » acquièrent une place centrale.

Un manque de moyens qui institutionnalise les prédations

Les différents groupes d'autodéfense revendiquent plusieurs milliers de membres, tant au Burkina Faso qu'au Mali. Bien sûr, ces chiffres sont gonflés, dans un contexte de concurrence accrue dans le marché de la protection en formation. Les listes de membres et

547 Partie tirée de Quidelleur, Tanguy. « Les dividendes de « la guerre contre le terrorisme » : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso », art. cit.

les encartements sont difficilement vérifiables et font partie des pratiques bureaucratiques visant à se légitimer auprès des institutions, étatiques notamment. Néanmoins, par leur investissement du champ politique, les groupes d'autodéfense peuvent désormais presque être considérés comme des phénomènes culturels de masse.

Si les guerres sont généralement menées par des entrepreneurs politiques ayant construit leur position au sein de ces économies de violence, le métier des armes draine aussi une main-d'œuvre bon marché, venant vivre de la « débrouille ». Comme l'avait remarqué Danny Hoffman[548] dans son travail sur les combattants du fleuve Mano, les personnes mobilisées dans la « guerre contre le terrorisme » deviennent rapidement de véritables sous-traitants, et leur déploiement dépend de plus en plus de la hiérarchie militaire. Dans les petites villes et les communes rurales, les premiers espoirs suscités par les promesses d'un encadrement étatique par des réseaux politico-militaires progouvernementaux qui sous-entendent un afflux de nouvelles ressources, sont rapidement déçus. Au Burkina Faso, c'est ce que m'explique un responsable des VDP, confronté aux difficultés matérielles d'une mobilisation armée :

« Nos gens ont été déçus. L'État a mobilisé, a fait beaucoup de promesses, et on se retrouve avec une Kalash pour 10 pour défendre un village ? Rien à manger… Alors que c'est un engagement complet d'être VDP, c'est pouvoir être attaqué à tout moment (…) Donc on se retrouve sans rien, parfois avec juste quelques chargeurs, sans essence, c'est un abandon et nos gens se sentent trahis[549]. »

Un appui financier de l'État burkinabè de 200.000 francs CFA (300 euros) par mois était pourtant prévu pour chaque groupe, sans que cela ne se retrouve sur le terrain. Les promesses non tenues, le manque de budget de l'État et la corruption laissent de nombreux groupes sans moyens. Ces dépenses devaient pourtant couvrir les frais de carburant, de nourriture et d'équipement, pour ne pas que les activités miliciennes ne pèsent financièrement sur les volontaires. L'amertume se retrouve également chez les chasseurs de Dan Na Ambassagou, confrontés à ces difficultés croissantes et leurs espoirs déçus :

[548]Hoffman, Danny. *The War Machines: Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, *op. cit.*
549 Entretien avec un représentant des VDP, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

« Cela fait des années qu'on lutte contre les terroristes, que la situation ne s'améliore pas. On a même des attaques en plein Bandiagara maintenant. Qui d'autres que les Dogons, partout dans le monde, a tenu aussi longtemps contre les djihadistes ? Avec aucun moyen, personne, alors que les terroristes occupent les deux tiers du pays[550]. »

La lassitude et la déception gagnent progressivement de nombreux combattants locaux et beaucoup choisissent finalement de se désengager. Ces processus augmentent d'autant plus les logiques de recrutement de personnes extérieures et donc, la milicianisation des groupes. Le caractère extérieur croissant des membres des groupes d'autodéfense modifie leur rapport à la population, notamment car ces derniers se sentent de moins en moins redevables. La protection au départ « rassurante », devient de plus en plus « inquiétante ». Le mécanisme de l'extorsion-protection déjà présent sur le marché de la protection devient de plus en plus important. C'est ce que me raconte un maire d'une commune dogon où les miliciens opèrent :

« Les rapports avec les chasseurs c'est dur. Bien sûr ils protègent, mais ils taxent aussi beaucoup les gens. Parfois ils prélèvent des bêtes s'ils ont faim, ou ils abusent aux checkpoints. Tu peux tomber sur des petits jeunes qui se prennent pour des grands guerriers et là on ne sait jamais comment ça peut finir. C'est pour ça que beaucoup de vieux chasseurs ont quitté le groupe, ils ne reconnaissaient plus dans tout ça. Ça pèse beaucoup sur les populations aussi…[551] »

La pratiques de prédation s'intensifient progressivement avec le conflit. Les entrepreneurs de violence[552] doivent en effet financer leurs activités, devant leur manque de moyens, contrairement à ce que les États avaient annoncé ou laissé entendre. D'autant que la capacité à accumuler des ressources conditionne généralement la survie d'une mobilisation. L'économie de débrouille produit alors des spécialisations miliciennes incomplètes pour de nombreux individus. C'est le cas par exemple au Mali, chez les chasseurs-miliciens, où des rotations sont instaurées parmi des familles d'agriculteurs, entre ceux qui continuent de

550 Entretien, représentant de Dan Na Ambassagou, Kati, Mali, décembre 2021.
551 Entretien avec le Maire d'une commune dogon Bamako, Mali décembre 2021.
552 Volkov, Vadim. *Violent Entrepreneurs. The Use of Force in the Making of Russian Capitalism*, Cornell University Press, 2002.

cultiver les champs et ceux qui prennent les armes[553]. De plus, dans un contexte où l'État offre peu de moyens, l'argent alloué aux supplétifs profite pour beaucoup aux hiérarchies militaires corrompues. Les miliciens sont donc autorisés, de manière officieuse, à extraire des ressources dans les zones d'opérations et même incités à « se payer sur la bête ». L'urgence de la lutte contre le terrorisme rend alors des pratiques prédatrices licites. Un travailleur humanitaire, dans le Nord du Burkina Faso m'explique les difficultés que celui-ci rencontre face aux VDP :

« On a des volontaires pour la défense de la patrie qui font ce qu'ils veulent, ils outrepassent n'importe quelle consigne de leur mandat ! Ils disent sécuriser aussi par exemple des camps de déplacés, ils vont taxer les gens qui viennent et qui sortent, prennent l'aide alimentaire, c'est n'importe quoi.[554] »

Les pratiques de racket et l'autonomisation progressive – mais relative – des groupes est rendue possible par la légitimité que leur donne leur collaboration avec l'État. Comme pour ce qui s'observait sur le marché de la protection avant le conflit, certaines populations, notamment pastorales, perçoivent alors ces mobilisations patronnées par l'État comme une manière de légaliser des pratiques criminelles qui existaient auparavant. C'est le discours d'un représentant des éleveurs, originaire du Nord du pays, qui m'explique la crainte ressentie par ceux qui vivent actuellement dans les zones où opèrent les VDP :

« La loi sur les volontaires est excluante car elle met des villages à part et transforme des Koglweogos en VDP. Les groupes d'autodéfense, ce sont beaucoup d'anciens voleurs reconvertis, et ils attrapent les éleveurs et donc on a donné une légitimité aux rackets et on va imposer des taxes sur le bétail, en disant : on fait ce qu'on veut, on a un papier de l'État. Les éleveurs perçoivent les VDP comme des voleurs de bétails, c'est tout[555]. »

Le mandat donné par l'État donne donc une large autonomie aux VDP dans les zones où ils opèrent. On observe que cette coproduction de la violence produit une circulation des

[553] Voir de nouveau les travaux de thèse en cours d'Ibrahima Poudiougou.
554 Entretien membre d'une ONG internationale, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
555 Entretien avec un représentant des éleveurs, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

pratiques prédatrices entre les corps dit « étatiques », et paramilitaires. Cette collaboration est en effet une opportunité pour des soldats mal équipés et mal payés, d'obtenir des rétributions matérielles et de pratiquer le racket sous couvert d'anonymat. Une coproduction des pratiques criminelles se construit alors progressivement avec les groupes d'autodéfense. L'alimentation d'une criminalité à grande échelle est observée par de nombreux acteurs, comme ce gendarme du Nord du Burkina Faso :

« Il y a une convergence entre les forces de sécurité et les volontaires pour la défense de la patrie qui ciblent les gens dans les zones où il y a de l'élevage c'est une pratique organisée et le pillage va même jusqu'aux plaques solaires. (…) Et il ne faut pas négliger leurs moyens, surtout qu'on a des officiers qui trempent là-dedans aussi. Ils volent du bétail qu'ils mettent dans des camions, même des motos et après, ça part en Côte d'Ivoire ou ailleurs, c'est impossible à tracer[556]. »

Ces circuits de recel sont importants et vont même jusque dans les pays côtiers. Ils s'appuient sur des opérateurs institutionnellement installés et constituent une manne d'argent considérable et facilement accessible. Le bétail volé est transporté et rapidement abattu, rendant presque impossible son traçage. L'argent récolté est ensuite réinvesti : par exemple, des soldats revenant des zones d'opération où ils s'arrangent avec des VDP, achètent des titres fonciers à Ouagadougou où beaucoup se font construire de petites maisons[557]. Toutes les économies sont touchées et cette situation affecte aussi les acteurs internationaux, qui subissent les pratiques prédatrices des miliciens. Cette criminalisation et la fluidité des identités des hommes en armes, s'opère donc dans les deux sens, de manière interactionniste. Ce même gendarme du Nord du Burkina Faso, m'explique :

« Parfois, certains militaires lâchent la tenue et se déguisent en VDP. Comme ça, ils n'ont de comptes à rendre à personne, ça te permet de tuer, de voler, sans que cela ne puisse affecter ton bataillon ou l'armée. C'est une pratique courante[558]. »

556 Entretien avec un gendarme de la région du Nord, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
557 Conversations informelles avec des acteurs du secteur du BTP ouagalais, novembre 2020.
558 Entretien avec un fonctionnaire du Nord, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2022.

De même au Mali, un notable peul du centre du pays m'expliquait que des militaires se « déguisaient » en chasseurs, pour pouvoir aller tuer des gens soupçonnés de collusion avec les djihadistes ou commettre des braquages. Vraies ou fausses, ces anecdotes disent beaucoup de la confusion créée par l'utilisation de civils en armes par les militaires, ainsi que de la perception qu'ont les populations des violences en cours. Les guerres contemporaines au Sahel, diffusées dans l'entièreté des sociétés, provoquent une indistinction croissante entre ceux qui font la guerre. Les frontières entre les différents porteurs d'armes sont brouillées et les individus passent facilement de l'un à l'autre. Posséder une arme permet alors de changer plus aisément d'identité, et d'accéder généralement à des ressources si on les conjugue à un bon réseau social.

L'institutionnalisation et la politisation des milices exacerbent les tensions intercommunautaires, particulièrement envers des catégories hétérogènes comme les communautés nomades ou pastorales, notamment Peules. Ces communautés sont désignées arbitrairement comme suspectes, comme me l'explique un représentant d'une association des droits de l'Homme du Nord du Burkina Faso, réfugié à Ouagadougou :

« Dans les zones rurales, les VDP et l'État, ils se sont observés au départ, puis les supplétifs auront pris goût à ce qu'ils avaient et on a dépassé les petits cadeaux du début. On est arrivé à un système où on a juste une couverture administrative par les militaires et la tenue du terrain est assurée par les groupes et les nomades sont considérés comme nuisibles pour la société. Moi dans ma commune, ils ont déjà tué plusieurs personnes, et on sait pourquoi, ils n'étaient pas des djihadistes hein[559]. »

Dans les zones nomades, les VDP reproduisent donc d'anciennes pratiques de prédation sur les éleveurs et de captation des ressources du commerce transfrontalier. Les VDP ont accru la pression sur les éleveurs, notamment peuls, qui en réaction se rapprochent des djihadistes afin de se protéger. Une défiance qui est particulièrement vivace et entretenue chez les militaires par exemple, et qui se retrouve chez les groupes d'autodéfense avec qui ils collaborent. La coproduction des politiques de contre-insurrection entre les groupes

559 Entretien avec un membre d'une ONG Peul du Nord, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

d'autodéfense et les forces de sécurité a alimenté les violences et leur dimension communautaire.

D'autres miliciens, déçus, repartent avec ou sans leurs armes pour alimenter les réseaux de banditisme, ou rejoindre d'autres groupes armés. C'est ce que m'explique un gendarme burkinabè, confronté à de nombreuses défections parmi les miliciens :

« Pour les VDP, normalement l'État s'occupe des armes. Les forces de défense doivent prendre les armes qu'il faut pour faire une mission, et les récupérer ensuite. Mais il y a beaucoup de localités où les volontaires gardent les armes de manière constante. (…) Ou alors, ils partent en mission, ils disent qu'ils ont été attaqués et qu'ils ont perdu une arme, alors qu'en fait elle est cachée. Et ils vont s'en servir après pour braquer, ou la louer ou la vendre à des bandits[560]. »

De même, des pratiques de taxation s'opèrent grâce à la mise en place de checkpoints sur les routes, parfois de manière conjointe avec les autorités. Ce contrôle territorial, déjà présent pour les activités de vigilantisme, connaît également un processus de violence croissante. Alors que, généralement, les gens passant ces checkpoints risquaient au pire, d'être rackettés ou battus, ces derniers peuvent désormais être enlevés pour rançon ou même tués. Les chasseurs miliciens de Dan Na Ambassagou auraient commis de nombreux assassinats durant les contrôles qu'ils opéraient aux checkpoints, en ciblant des individus, notamment Peuls, qu'ils soupçonnaient d'être en lien avec des djihadistes. C'est ce que me raconte un déplacé interne malien dans un camp de réfugiés près de Bamako :

« J'ai perdu plusieurs membres de ma famille sur des routes. Ils roulaient, ils tombaient sur un barrage de chasseurs. Ils demandent tes papiers, ils regardent si tu as un nom Peul et là tu n'as plus ton destin entre tes mains. Donc plusieurs ont été abattus. Pareil, parfois s'ils ont un doute, ils vont demander le numéro de tes parents et appeler pour vérifier (…) et puis de toute façon, c'est aussi pour nous fatiguer, parce qu'imaginons, tu as des parents à aller visiter, ou tu veux aller cultiver, faire ton commerce, ben à chaque fois tu donnes 500, puis 500 à la fin tu ne gagnes pas ta vie. [561] »

560 Entretien avec un gendarme, Ouagadougou, Burkina Faso, Novembre 2020.
561 Entretien avec un déplacé interne, dans un camp de réfugiés près de Bamako, Mali, octobre 2019.

Ces postes de contrôles sont ainsi un moyen efficace de mettre en scène le rapport de force communautaire, ou avec d'autres acteurs institutionnels. Certains acteurs internationaux, comme la Minusma, sont régulièrement bloqués aux barrages, en signe de mécontentement face à leur politique. De même, des ONG négocient le paiement de droit de passage pour intervenir dans les zones contrôlées par les chasseurs. Les différentes pratiques et stratégies de contrôle social deviennent alors une partie intégrante des pratiques miliciennes. L'utilisation croissante des groupes d'autodéfense dans les pratiques de régulation locale amène finalement à l'émergence d'un système politico-milicien.

Un chevauchement entre les mobilisations armées et les réseaux politico-militaires

Comme le soulignent Jean-Louis Briquet et Gilles Favarel-Garrigues[562], les professionnels de la violence ne sont pas des acteurs extérieurs au jeu politique. Il faut tout d'abord rappeler que dans les deux pays, le conflit armé s'accompagne d'une contestation croissante des ordres sociaux dominants par des groupes armés djihadistes. Si l'on considère cette contestation comme une violence politique, la contre-insurrection doit elle aussi, être analysée comme telle. Quel ordre social doit alors être maintenu et par quels moyens ? La coproduction de la violence[563] par les groupes armés locaux et les États sahéliens doit en effet s'analyser comme une politique publique. De plus, la transversalité des dispositifs sécuritaires, notamment miliciens, montre que les réseaux autour des mobilisations armées ne peuvent se résumer à une analyse binaire étatique/non étatique[564]. Ces pratiques dépendent plutôt des intersections situationnelles entre les mobilisés et les autorités, en fonction des configurations. L'étude de l'émergence de nouveaux ordres politiques, les arrangements locaux et les formes que prend la mise en armes des populations, permettent alors une meilleure description des structures armées, comme révélateurs des processus violents en cours.

562 Briquet, Jean-Louis, et Gilles, Favarel-Garrigues. *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État, op. cit.*
563 Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », art. cit.
564 Gayer, Laurent, et Jaffrelot, Christophe. *Milices armées d'Asie du Sud*. Presses de Sciences Po, 2008.

Le terme de « milice » étant un risque de disqualification politique, les groupes légitimistes tentent de gommer les aspects les plus offensifs de leurs pratiques et mettent un point d'honneur à garder leur étiquette « d'autodéfense ». Celle-ci vise en effet à se distinguer des groupes criminels, dans l'optique de s'intégrer dans les différentes institutions. Le Burkina Faso et le Mali observent différentes formes de mobilisations politiques qui puisent dans un répertoire violent. Comme pour le cas du Congo[565], elles constituent des modes d'accès légitimes au pouvoir. Dans un contexte de négociations permanentes avec l'État, il faut invisibiliser les enjeux locaux liés à ces organisations violentes. Il faut, de surcroit, apparaître comme des acteurs politiques nationaux afin de capter des ressources et de recevoir « des moyens[566] » de la part d'acteurs économiques, de fonctionnaires ou d'élus. Différentes des activités vigilantes, les actions paramilitaires demandent plus de ressources : armes, munitions, logistiques, formations… Ces différentes stratégies entre de multiples échelles entrent alors en tension. Si les groupes d'autodéfense sont devenus des acteurs incontournables des arènes politiques locales, ils influent aussi sur les modes de régulations politiques nationaux. Des collaborateurs qui s'autonomisent de plus en plus, comme l'explique un officier militaire malien qui a suivi ce processus depuis le début des années 2000 :

« On a désormais des groupes d'autodéfense bien organisés, avec lesquels les rapports avec l'État se sont modifiés… Ils ont compris qu'ils pouvaient inverser le rapport de domination, qu'on avait besoin d'eux. De plus, les chefs des groupes d'autodéfense ne peuvent pas revenir en arrière, il y a peu de gain pour eux à être démobilisés[567]… »

Représenter un groupe d'autodéfense garantit en effet des rétributions morales et symboliques dans les arènes politiques locales voire nationales et, pour de rares cas, internationales. L'intégration progressive des groupes dans les dispositifs de contre-insurrection crée de nombreuses opportunités pour des individus qui jouent des rôles d'intermédiaires. Le cas de Cheick, évoqué en introduction, est sur ce point éclairant. Celui-ci voit en effet son parcours comme une continuité de ses engagements précédents :

---

565 Hoffmann, Kasper, et al. « Courses au pouvoir: the struggle over customary capital in the eastern Democratic Republic of Congo », *Journal of Eastern African Studies*, 14:1, 2020, pp. 125-144.
566 Terme générique utilisé par les groupes d'autodéfense pour désigner les moyens matériels dont ils ont besoin pour fonctionner : de l'argent, des armes, des motos, du carburant, etc.
567 Entretien avec un officier malien, Bamako, Mali, mars 2019.

« Moi je suis un des coordonnateurs nationaux des VDP. À l'université j'étais déjà un leader d'association, j'étais à l'UNEF pendant quatre ans. En ce moment, je suis dans la société civile. Beaucoup de personnes me demandent ma position pour faire des choix politiques maintenant. Et grâce à cela, on a sécurisé 90 % du territoire[568]. »

Son travail politique effectué entre l'État et la mobilisation armée lui a donné une plus grande légitimité à être appelé dans les médias ou dans des réunions politiques évoquant ces sujets. Son passé de militant estudiantin et les savoir-faire qu'il en a tiré ont été réinvestis dans une entreprise politico-milicienne, ayant fortement réévalué son capital politique.

Les gains en capital social que peut procurer un engagement dans l'autodéfense peuvent aussi bénéficier aux politiques avec qui ils collaborent. Les transactions collusives[569] préexistantes du marché de la protection - à savoir les échanges de services mutuels - que nous avons décrites en amont entre les groupes d'autodéfense et leurs parrains se renforcent et s'intensifient avec le conflit. Elles éclairent surtout la trajectoire des groupes au moment où les combats se durcissent. L'institutionnalisation du marché de la protection reproduit les logiques informelles du marché de la protection, notamment au travers des liens politiques. En effet, la violence physique, la menace, ou la simple présence de ces collaborateurs armés pèsent beaucoup dans les zones rurales. Ces interactions s'observent par exemple lors des élections au Burkina Faso où des VDP ou des Koglweogos gardent les bureaux de votes, comme lors de la présidentielle. C'est ce que m'explique un gendarme burkinabè, impliqué dans le dispositif de sécurité des élections :

« Il y a déjà une connexion entre les politiques et les Koglweogos, donc en gros, on trouve cela aussi avec les volontaires. (…) C'est facile à observer tu sais, on a vu ça avec les élections. Historiquement elles ont toujours été assurées par des retraités et des volontaires, et déjà en 2006 on avait fait appel à des jeunes pour sécuriser les bureaux. Donc là pour les

568 Entretien avec Cheick, Représentant des Volontaires Pour la Défense de la Patrie, Ouagadougou,Burkina Faso, novembre 2020.
569 Dobry, Michel. *Sociologie des crises politiques*, Presses de Sciences Po, 2009.

présidentielles, c'était pareil. Nous à la gendarmerie, on savait que dans telle ou telle commune, les VDP sécuriseraient le bureau.[570] *»*

Les VDP et les Koglweogos jouent ainsi un grand rôle dans la sécurisation de la campagne présidentielle de Roch Kaboré, réélu en 2020 avec le parti du Mouvement pour le peuple et le progrès (MPP). Une forte corrélation existe d'ailleurs entre les zones où le MPP possède des bastions électoraux et l'armement des groupes de VDP qui « ont leur carte au parti ». Par ces formes de participations, les groupes d'autodéfense renforcent leurs positions dans les différentes arènes politiques.

De même au Mali, le scrutin des législatives de 2020 aboutit à l'élection dans le centre du pays d'individus faisant partie des chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou, ou ayant des liens ténus avec le groupe armé. Ces candidats ont joué de leur identité guerrière pour concurrencer les anciennes élites politiques locales, accusées de « ne jamais avoir tenu les armes ». Ils se sont construits des carrières politiques grâce aux milices[571], et profitent des hommes en armes pour sécuriser leurs déplacements et mobiliser autour d'eux. Ces ressources apparaissent comme particulièrement importantes pour se faire élire dans des territoires pris dans des dynamiques de conflits violents, où les candidats sont régulièrement menacés. Les liens avec les acteurs miliciens locaux deviennent alors indispensables dans la perspective d'une élection législative nationale. Comme observé dans le Nord du Mali, les milices légitimistes se réclamant de l'autodéfense deviennent progressivement des éléments à part entière des champs politiques et étatiques.

Ces dynamiques s'inscrivent dans des processus historiques complexes, où les groupes armés et les États se critiquent mutuellement, tout en collaborant. En effet, alors que l'insurrection djihadiste remet en cause les fondements de l'État, celui-ci est d'autant plus sommé de correspondre aux imaginaires des populations qu'il administre[572]. Nous relevons ici que les deux caractéristiques qui ressortent de nos entretiens, sont l'entrelacement de la sécurité et de la rente. La multiplication des groupes et le « travail » qu'ils fournissent les poussent à réclamer des rétributions matérielles et symboliques. La collusion, même implicite,

570 Entretien avec un gendarme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
571 Voir chapitre 8.
572 Hansen, Thomas, et Stepputat, Finn. *States of Imagination : Ethnographic Explorations of the Postcolonial State*, Duke University Press Books, 2001.

multiplie les différents échanges entre les institutions et les groupes d'autodéfense, dans la coproduction de la violence.

L'élargissement des prérogatives et la militarisation des groupes renforcent les partenariats entre eux et les institutions, tout en alimentant leur autonomie. Au Burkina Faso, les groupes d'autodéfense intègrent de manière variable les structures VDP. Le recrutement se fait généralement de manière individuelle. Par exemple, certains Koglweogos refusent l'intégration par solidarité pour les membres qui ne seraient pas retenus. D'autres groupes mettent en place des stratégies pour être représentés localement de la manière la plus massive. L'espoir de rétributions matérielles par des acteurs institutionnels installés permet d'attirer des gens qui hésitaient à s'engager, comme observé pour le recrutement des VDP dans des bureaux Ouagalais. Les modalités d'engagement et d'exercice du métier des armes apparaissaient comme plus claires pour les nouveaux engagés, qui y voyaient la promesse d'un État qui soigne, arme et rémunère.

Enfin, l'utilisation des groupes d'autodéfense est le résultat de luttes politiques et institutionnelles. Différents moments de tensions dévoilent les modalités de compétitions concernant le recours à des miliciens. Au Mali, un membre de la commission nationale du DDR, chargée de mettre en place le désarmement des groupes armés, m'explique comment le lien ambigu entretenu par certaines autorités politiques, alimente les relations fluctuantes :

« Pour Dan Na Ambassagou, il y a eu aussi des espoirs en fonction des régimes qui se sont succédés. À une époque, avec Boubeye[573], ils avaient quand même leurs entrées, ils se sentaient puissants. Si tu dis à des gens comme ça que la porte du bureau d'un ministre est ouverte, ils vont s'imaginer des choses… Et quand il est parti ils n'ont pas compris pourquoi ils n'étaient plus les bienvenus[574]. »

Le changement de régime à la suite du départ de Soumeylou Boubèye Maïga aurait donc marqué la fin d'une certaine liberté pour les chasseurs-miliciens et tempéré leur collaboration avec les militaires. De même, les concurrences politiques se répercutent dans les rapports qu'entretiennent les institutions. Par exemple, des informations sur les différentes décisions

573 Soumeylou Boubèye Maïga. Premier ministre du Mali du 30 décembre 2017 au 23 avril 2019.
574 Entretien, membre de la commission du DDR, Bamako, Mali, décembre 2021.

politiques prises au niveau central ne sont pas transmises ou acceptées par les autorités locales, comme l'explique un gendarme burkinabè :

« Les volontaires sont sous la coupe du ministère de la Défense, qui les garde jalousement. Par exemple à l'Est le ministère a organisé l'envoi des armes sans prévenir la police et la gendarmerie, qui ont appris au moment des opérations que des civils se promenaient avec des armes, et ça a été la panique ! Aussi, il y a eu des attaques contre des civils, notamment sur un marché. On pensait que c'était des djihadistes, mais en fait on s'est rendu compte que c'était le contraire, c'était des VDP qui avaient attaqué le marché où les djihadistes se ravitaillaient, en tirant dans le tas[575]. »

L'illisibilité des dispositifs sécuritaires augmente mécaniquement les violences, avec des populations qui ne font pas forcément la différence entre des milices légitimistes et des djihadistes. Le recours à des civils a de surcroît accru la situation de danger pour les populations. Par exemple, des villages soupçonnés d'abriter des chasseurs de Dan Na Ambassagou ou des VDP collaborant avec les États sont régulièrement pris pour cibles par les djihadistes, qui se vengent sur les civils. L'inscription durable de ces groupes dans « la guerre contre le terrorisme » opère un glissement sémantique important dans les discours qu'ils produisent.

Les « patriotes » changent de paradigme : du combat contre les « bandits » aux « terroristes »

Dans cette période de recompositions politiques rapides, les groupes d'autodéfense revendiquent mener un combat pour un territoire national à défendre, notamment en mettant en avant leur identité autochtone. La force des ressources politiques d'un répertoire « local » s'articule alors avec celle du « patriotisme », qui devient une ressource centrale d'un système politico-milicien. Comme dans d'autres contextes de guerre intérieure[576], les citoyens doivent apporter la preuve de leur amour à la nation en servant et/ou en combattant. Ces discours alimentent une dualité entre d'un côté les « patriotes », politiquement inattaquables,

575 Entretien avec un gendarme, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
576 Kaya, Sümbül. « Conscription et sentiment patriotique : le cas de l'armée turque », *Critique internationale*, vol. 58, no. 1, 2013, pp. 35-51.

autochtones (ou du moins ayant une identité de populations géographiquement et culturellement proches) face à tous ceux dont les origines emportent la suspicion. Les dispositifs de contre-insurrection sont alors principalement dirigés vers des « ennemis de l'intérieur » selon une logique communautariste et présentés comme des « apatrides ». On observe alors une convergence entre les discours mobilisés dans le champ politique et celui des groupes d'autodéfense. Ce mimétisme dans le glissement sémantique s'inscrit dans une restructuration des discours venant justifier la violence contre les « terroristes ».

A l'instar d'autres contextes, comme en Côte d'Ivoire[577], les mobilisations armées se réclamant du patriotisme se construisent comme des mouvements sociaux, en créant différentes structures militantes, tout en travaillant à la constitution de groupes armés. La création de milices légitimistes provoque et accompagne donc une restructuration de segments sociaux, notamment autour de valeurs associées au « patriotisme », dans la lutte contre les groupes djihadistes. Dans la fabrication de ce nouvel antagonisme, ces nouvelles formes de politisation redessinent les contours de ce qui est présenté comme un nouvel ethos national, face aux violences que connaissent les populations. Il s'agit ici de questionner les discours de nos enquêtés et la façon dont ceux-ci justifient leur mobilisation armée. Il est clair que les catégories que ces derniers utilisent sont des catégories politiques, et les termes de « djihadistes », « bandits », « terroristes » ou « hommes armés » cachent une grande fluidité des identités, qui ne s'excluent pas les unes des autres.

On observe donc que les mobilisations politico-miliciennes préparent « par le bas » des interventions étatiques « par le haut ». La loi portant sur les VDP fait en effet suite à une mobilisation « patriotique » débutée autour d'une initiative politique, le Mouvement de résistance populaire (MRP), dont Cheick fait partie. Lancé en octobre 2019, à Kongoussi, dans la région du Centre-Nord, qui subissait des attaques et un afflux de réfugiés, le MRP appuie donc des « comités de surveillance et de défense » et revendique s'inspirer directement de la période sankariste, et notamment des Comités de défense de la révolution (CDR). L'initiative amorce un travail politique auprès des autorités et de l'opinion publique, pour que l'État arme directement des citoyens. Les membres du MRP deviennent alors de facto des représentants des VDP, et jouent un rôle d'intermédiaires, en organisant cette nouvelle politique sécuritaire. C'est ce que m'explique un des membres fondateurs :

577 Banégas, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », art. cit.

« Dans chaque province on a une coordination qui est assurée par des citoyens patriotes comme moi. On a un bureau hiérarchisé et les coordinations dans les provinces travaillent avec l'armée, ils sont intégrés. Moi j'ai privilégié les anciens militaires les anciens policiers le chasseur et les Koglweogos qui ont déjà de l'expérience[578]. »

Les appels sont lancés dans toutes les zones rurales, afin de recruter des gens ayant une expérience dans le métier des armes, afin de constituer des groupes d'autodéfense villageois, pour repousser des attaques et repérer d'éventuels suspects. Les appels visent particulièrement les jeunes, afin qu'ils s'engagent pour venir défendre la patrie. La loi sur les VDP est aussi une fabrique d'un consensus de façade face à la menace « terroriste ». Le coup d'opposition politique est en effet trop élevé et les gains, trop faibles pour les différents entrepreneurs politiques. C'est ce que m'explique un membre du parti majoritaire de l'époque, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). À propos du vote, celui-ci tient des propos très critiques à propos de cette loi :

« La loi sur les VDP, tous les députés se sont sentis obligés de voter – il fallait montrer son nationalisme pour ne pas se faire traiter d'apatride. (…) Normalement, il y a un comité technique de validation qui regroupe plusieurs institutions pour rédiger la loi, qui ensuite est validée avant le conseil des ministres. Ça n'a pas été le cas pour la loi sur les VDP. Pour ce projet de loi, même les termes utilisés sont inappropriés et les différents responsables locaux n'ont pas été consultés. Seuls les militaires ont été impliqués. Il n'y a pas eu de processus participatif. De plus on avait eu une pénalisation des critiques envers l'armée[579]. »

L'unanimisme du parlement s'explique par le fait que la ressource politique du « patriotisme » est de plus en plus centrale au Burkina Faso, comme d'ailleurs au Mali. S'opposer à la manière dont est faite la guerre contre le terrorisme est alors considéré comme un comportement déviant, et expose à l'accusation d'être un « ennemi de l'intérieur ». Un opprobre qui peut avoir de lourdes conséquences pour un individu : licenciement, enquête, violence,

578 Entretien avec un représentant des VDP, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
579 Entretien avec un membre du MPP, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

emprisonnement… La fabrique d'un consensus patriotique pour un soutien inconditionnel des miliciens qui s'engagent contre les djihadistes, alimente aussi leur autonomisation.

Paradoxalement, si l'État apparaît comme un espoir pour ces patriotes, il est également sujet à critiques, voire accusé d'être la cause du malheur actuel des populations. Si les miliciens clament leur attachement à leur patrie et disent vouloir mourir pour elle, ils opèrent une distinction entre celle-ci et les institutions, accusées d'une inaction criminelle. C'est ce que m'explique un représentant des chasseurs miliciens de Dan Na Ambassagou, qui estime que leur travail s'est substitué à celui de l'État :

« Sans nous, oui, je crois qu'on peut le dire, c'était fini pour le Mali. Oui, on peut dire que les Dogons ont sauvé le Mali. Nous sommes de vrais patriotes, les seuls à soutenir l'État, alors que lui, il ne fait rien pour nous[580] *»*

Enfin, cette réactualisation des ressources du patriotisme s'inscrit dans des champs politiques marqués par un renforcement des discours nationalistes. Au Burkina, les militaires auteurs du dernier coup d'État en 2022, se sont présentés comme étant le « Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) ». Le Lieutenant-Colonel Damiba - soldat d'élite devenu Président - s'était présenté à la télévision nationale en compagnie du capitaine Kader Ouedraogo, qui avait lu un communiqué parlant de « patriotisme, d'identité, de redressement, d'intégrité et de souveraineté ». La réappropriation d'un ethos national construit dans les valeurs sankaristes est en effet devenue une ressource majeure depuis la chute de Blaise Compaoré[581]. La réutilisation de la mémoire du capitaine Thomas Sankara et de sa révolution (1983 à 1987) et notamment son programme de moralisation de la vie publique est en effet particulièrement mobilisé dans le champ politique, à l'heure d'une corruption endémique, notamment chez les FDS. De même au Mali, la junte militaire du Président Assimi Goïta, a développé une rhétorique essentiellement nationaliste, se basant sur des valeurs patriotiques et en criminalisant les voix discordantes : arrestations de journalistes, d'opposants politiques, de militants de droits humains...

580 Entretien avec un ancien militaire, membre de Dan Na Ambassagou, Kati, octobre 2019.
581 Beucher, Benoît. « « À comportement du berger, réponse du mouton » ? Éléments pour une économie morale du soulèvement d'octobre 2014 au Burkina Faso », art. cit.

Conclusion

Pour conclure, il apparaît donc de plus en plus difficile dans un tel contexte d'opérer une distinction entre les violences politiques et les violences criminelles. La milicianisation du marché de la protection a durablement changé les modes de gouvernement des populations et profondément bouleversé les modes de régulations politiques. Leur composante vigilante s'est peu à peu estompée, tout en restant présente, et on observe une prédominance des activités miliciennes et d'engagement guerrier avec le déroulement du conflit. L'utilisation de ceux qui sont devenus des paramilitaires par les armées nationales à favorisé les pratiques criminelles dans les deux entités et la fluidité des identités. Les États burkinabè et malien connaissent de grandes peines à transformer les groupes d'autodéfense en forces armées patriotiques disciplinées. Les formes miliciennes se réclamant de l'autodéfense restent pour l'instant précaires et peinent à s'émanciper de réseaux communautaires locaux. Les processus de spécialisation sont freinés par le manque de moyens et d'appuis institutionnels, ainsi que par les revers qu'ils subissent face à des groupes djihadistes plus puissants. Aussi, la mobilisation de citoyens en armes par des réseaux politiques, administratifs et militaires progouvernementaux a contribué à renforcer la polarisation de la société. Le recours aux milices a renforcé la restructuration de segments sociaux et favorisé le développement d'un système politico-milicien, où les ressources politiques du « patriotisme » sont centrales. Ces dynamiques et transformations du marché de la protection sont un rappel des hiérarchies identitaires et conduisent à l'exclusion de certaines communautés, comme nous le verrons dans le chapitre suivant avec l'exemple des Peuls.

Chapitre 6 : Des autodéfenses illégitimes ? L'échec des mobilisations peules

Introduction

Décembre 2021, dans une commune à quelques kilomètres de Bamako. J'arrive dans un camp de déplacés où plusieurs centaines de personnes, majoritairement d'origines peules, ont trouvé refuge sous les tentes bâchées alignées dans un champ. Il n'y a pratiquement que des femmes, des enfants et des hommes âgés. Tous ont fui le centre du pays et racontent avoir subi les violences des djihadistes, des groupes armés et des militaires. J'ai rendez-vous avec Aziz[582], l'un des responsables du camp. Ce dernier a fait partie pendant un temps de l'organisation de plusieurs groupes d'autodéfense peules dans le centre du pays. Accusés de collusions avec les djihadistes, souffrant d'une grande méfiance des autorités et harcelés par les milices de chasseurs dozos, ces groupes d'autodéfense se sont finalement rapidement démobilisés. Assis sous une bâche bleue offerte par les nations unies, Aziz peste : *« on a voulu monter des groupes en tant que maliens, pour défendre nos populations des djihadistes et des chasseurs. Mais bien sûr, on a été stigmatisés en tant que Peuls. Les seuls qui n'ont pas le droit de se défendre quand on leur casse la gueule. L'État aide les Dozos, collabore avec eux et nous rien. Pire, on voit un Peul avec une arme, on l'attaque parce qu'on va dire que c'est un djihadiste. (…) On dit que tu es un criminel alors que les militaires font des patrouilles avec les milices de chasseurs. On a voulu rencontrer les autorités, j'avais demandé à voir Boubeye[583] et rien, alors que des Dozos sont reçus à Koulouba[584] et nous rien bien sûr[585].* » Verbalisé au travers du récit d'Aziz, ce sentiment de marginalisation de la communauté peule dans le marché de la protection se retrouve de manière transnationale au Burkina Faso comme au Mali. Leurs différentes tentatives de mobilisations armées, présentées comme favorables aux États, ont en effet été mises en place dans les deux pays, sans succès. Autant que pour les groupes d'autodéfense qui « réussissent », leurs échecs mettent en lumière les mécanismes qui régulent le marché de la protection. Celui-ci s'institutionnalise comme un espace de reproduction des hiérarchies identitaires implicites dans lequel la légitimité à porter les armes est principalement conditionnée par l'identité et la reconnaissance par l'État.

Cette notion d'identité peut être envisagée comme celle d'un capital bourdieusien et donc une manière de revendiquer un accès à des ressources, généralement contrôlées par

[582] Le prénom a été modifié.
[583] Soumeylou Boubèye Maïga. Premier ministre du Mali du 30 décembre 2017 au 23 avril 2019.
[584] Palais de la Présidence de la République malienne, à Bamako.
[585] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.

l'État[586]. Pour les agents qui vont l'investir, l'identité permet de poser les règles du classement entre les groupes sociaux. L'établissement de ces hiérarchies apparaît ensuite comme un espace de luttes politiques, notamment dans le cadre d'une compétition que mènent les groupes d'autodéfense pour le monopole de la collaboration avec l'État. En effet, l'autodéfense, comme la plupart des mobilisations, possède une dimension identitaire, qui se construit aussi dans l'action[587]. Surtout, le choix des catégories identitaires est un enjeu important de la construction du récit des évènements par les acteurs au moment où les États s'appuient de plus en plus sur les populations dans leurs pratiques contre-insurrectionnelles. Déjà présentes sur le marché de la protection avant le conflit, ces dynamiques se renforcent avec la montée des violences et la guerre constitue un moment paroxystique d'affrontement entre groupes sociaux.

Ces logiques de concurrence accélèrent les processus d'assignation identitaire, notamment par l'inclusion de certaines communautés et l'exclusion d'autres. *In fine*, ce sont bien les États qui restent une « banque centrale de capital symbolique[588] » dans la régulation de l'armement des populations. Ces modes de régulation du marché de la protection permettent pour de nombreux acteurs de l'autodéfense de renégocier leur statut social ou de modifier les équilibres politiques locaux. Ce faisant, ils conditionnent l'obtention de rétributions matérielles ou symboliques, dans un contexte de violences massives contre les populations. Les hiérarchies identitaires se transposent par conséquent sur le marché de la protection, où certaines communautés vont être plus légitimes que d'autres à s'armer et à se défendre, et donc à se prémunir des violences.

Un marqueur structurant est celui d'une hausse de la stigmatisation des Peuls, considérés comme des alliés des djihadistes, tant au Burkina Faso qu'au Mali. L'étude des dynamiques sécuritaires et politiques au sein de cette communauté est révélatrice des recompositions identitaires en cours et leur marginalisation constitue un terrain de contrôle des dynamiques transnationales du marché de la protection. En outre, la tentative de construction d'une autodéfense peule met en lumière des trajectoires biographiques particulières, notamment dans la manière dont les enquêtés se racontent dans des

[586]Dorronsoro, Gilles, et Olivier, Grojean. *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*. *op. cit.*
[587] McAdam, Doug, et al. « Pour une cartographie de la politique contestataire » *Politix*, vol. 11, n°41, Premier trimestre 1998, pp. 7-32.
[588] Bourdieu, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, *op. cit.,* p. 196.

engagements pluriels[589]. Ces récits de vie dévoilent comment les manières de voir la crise sahélienne changent les modes d'actions et le positionnement des acteurs en fonction des configurations. Ils éclairent enfin les rapports de domination qui structurent le marché de la protection et les groupes d'autodéfense.

Nous verrons donc dans ce chapitre comment les communautés peules se sont mobilisées afin de construire des groupes d'autodéfense présentés comme des alliés des États burkinabè et malien. Ces mobilisations, principalement structurées à partir des centres urbains, ont néanmoins échoué à construire une autodéfense peule légitime aux yeux de l'État, mais aussi légitimiste, dans le sens où elle validait son pouvoir.

1. La construction de mobilisations armées communautaires

Si l'étude de ceux qui participent aux dispositifs sécuritaires est au cœur de notre sujet, aborder la question de l'échec de groupes sociaux à s'intégrer au marché de la protection nous apparaît cependant comme important pour rendre compte du fonctionnement des États. En effet, certains trouvent leur place sur le marché de la protection et d'autres au contraire voient leur volonté de collaboration écartée[590]. Il faut tout d'abord comprendre comment les communautés peules se sont mobilisées pour l'autodéfense, face à ce qu'elles identifient comme une violence issue de leur marginalisation préexistante.

Les entretiens et les observations principalement utilisés dans ce chapitre ont été menés avec des personnes ayant participé, de près ou loin, à des mobilisations d'autodéfenses se revendiquant comme peules et constitueront nos points d'entrées afin de comprendre cet échec.

Au Mali, l'Alliance pour le Salut du Sahel (ASS), qui émerge entre 2018 et 2019, affirme être un mouvement « politico-militaire ». Elle se dote rapidement d'un drapeau et d'une page Twitter où ses membres postent des informations. L'ASS explique être une mobilisation en

[589] Combes, Hélène. « Pour une sociologie du multi-engagement : réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain. » *Sociologie et sociétés*, volume 41, numéro 2, automne 2009, pp. 161–188.
[590] Cette partie est en partie tirée d'un chapitre pour un ouvrage collectif à paraître : Identity and Conflict in the Sahel : Narratives of/on Tuareg and Fulani.

réaction à la montée en puissance des djihadistes dans le centre du Mali et des milices dozos, qui ciblent les populations peules.

Au Burkina Faso, l'enquête s'est concentrée sur les Ruggas, qui représentent également une tentative de mise en place d'une autodéfense reposant sur des bases communautaires. À partir de l'année 2018 principalement, ils veulent transformer, selon leurs organisateurs, d'anciennes pratiques pastorales de vigilantisme afin de collaborer avec l'État. Afin d'assurer des missions de police, il s'agissait de mobiliser des personnes appelées « Ruggas », déjà chargées de sécuriser les troupeaux sur les parcours de transhumance. Par exemple, ces derniers s'organisaient en réseaux transnationaux pour lutter contre les bandits et retrouver les animaux égarés. Ils jouaient également un rôle de médiation lors de conflits liés aux activités pastorales.

Les Peuls « entre le marteau et l'enclume » : marginalisation et stigmatisation

Pourquoi prendre l'exemple de ces initiatives ? Nous avons évoqué à plusieurs reprises le cas des communautés peules présentes dans toute l'Afrique de l'Ouest. Elles sont particulièrement liées aux activités pastorales et actuellement confrontées à une multiplication des conflits ruraux[591]. Ces populations entretiennent une certaine marginalité avec les institutions étatiques dont elles ont souvent subi les violences et qui sont pour elles, associées à des pratiques prédatrices[592]. Le secteur de l'élevage reste en effet particulièrement peu formalisé, peu contrôlé par la fiscalité et échappe généralement à tous types de recensement. En marge de ce contrôle bureaucratique, pour de nombreux Peuls, le bétail et le mode de vie nomade restent un marqueur identitaire structurant et une ressource importante des « liens sociaux » au Sahel[593].

Cette « marginalisation héritée[594]» se matérialise dans l'entretien de la mémoire des violences et de leur mise en récit au sein de la communauté. Elle est transmise et diffusée auprès de différents auditoires - internes et externes aux groupes - comme « outil d'action sur

[591] Bouju, Jacky. « La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », art. cit.
[592]Ibid.
[593] Grémont, Charles, et al. *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes: récits et témoignages*, *op. cit.*
[594] Pierre Boilley, « Nord-Mali : les frontières coloniales de l'Azawad », art cit.

le monde social[595] ». Alors que j'interroge un représentant d'un groupe d'autodéfense peul du centre du Mali sur son rapport à l'État, celui-ci évoque rapidement les interactions entre sa communauté et les corps habillés :

« Dans ces zones forestières, le racket était organisé depuis longtemps. Les commandants, de manière régulière, passaient dans un village et rassemblaient les gens. Ils prélevaient tout le monde. La technique, c'est que le commandant prend un homme de la zone qu'il connaît et qu'il paye, pour savoir comment les familles peuvent participer en fonction de leurs moyens. Et comme ça il sait exactement ce qu'il peut avoir. Et quand il y a un problème, que tu ne peux pas payer, on te met en plein soleil, avec une brique sur la tête, devant les femmes, ça peut durer des jours. Et les enfants ont vu ça, les fils n'ont jamais oublié les humiliations des commandants, qui déshabillent et humilient, du coup quand ils voient un militaire malien, ils voient un criminel[596]. »

Ce récit et ce cadrage historiques semblent rodés. Ils apparaissent comme des ressources mobilisées de manière routinière et font écho aux violences contemporaines que subissent les communautés. Tandis que je rencontre à Ouagadougou un représentant des éleveurs peuls du Burkina Faso impliqué dans la mise en place des Ruggas, ce dernier m'explique :

« Les massacres de masse, tu vois, genre Yirgou, Arbinda, Nassoumbou, Tanwalbougou et consorts, pour une époque récente, sont faits au nom de la lutte contre le terrorisme et les tueries sont réalisées aussi bien par les groupes d'autodéfense que par les FDS. Mais tout cela n'est pas nouveau. Au temps fort de la lutte contre le grand banditisme, les Peuls ont été tués et massacrés sous le prétexte qu'ils étaient les grands bandits, surtout dans la région de l'Est. Ces massacres ont été commis par des compagnies républicaines de sécurité ! Mais aussi par des gendarmes et les populations gourmantchés, comme à Balléré[597]. »

[595] Fouéré, Marie-Aude. « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines*, vol. 197, no. 1, 2010, pp. 5-24.
[596] Entretien avec un membre d'un groupe d'autodéfense Peul, Bamako, Mali, décembre 2021.
[597] Entretien avec un représentant des éleveurs peuls, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

Ces souvenirs d'exactions sont régulièrement mobilisés pour illustrer les continuités historiques des persécutions qui touchent ces communautés de manière constante. L'usage social de cette mémoire est un outil stratégique, au moment où s'installent des violences massives et où les représentants cherchent à mobiliser. Comme pour le cas de mouvements Touaregs[598], cette mémoire fournit un cadrage pour les conflits et la mobilisation en cours. Sa mise en récit produit un « devoir de mémoire[599] », mais surtout de mobilisation, qui dialogue avec les émotions[600] utilisées par ceux qui défendent la « cause des Peuls ».

C'est le cas d'Aziz, évoqué au début de ce chapitre. Je le rencontre alors qu'il s'occupe d'un camp de réfugiés dans la périphérie de Bamako, qui accueille les populations déplacées du conflit au centre du pays, d'où il est originaire. Il fait partie d'un noyau d'acteurs peuls ayant essayé de construire des groupes d'autodéfense sous le drapeau de l'ASS. Sa trajectoire biographique illustre bien les dynamiques liées à ces mobilisations, ainsi que leurs échecs. Je le contacte par l'entremise d'un ami commun, qui s'est érigé en caution morale de la confiance qu'Aziz pouvait m'accorder. Conjugués à une garantie sur son anonymat, ces éléments lui permettent une certaine liberté de parole, dans une configuration où son engagement peut mettre sa vie en danger. Être reconnu comme appartenant à un groupe armé peul expose en effet à des représailles de la part des autorités, des milices de chasseurs et des djihadistes. Nous commençons notre entrevue par une visite rapide du camp où il est connu de tous les réfugiés. Il s'arrête à presque chaque tente pour échanger quelques salutations, soigner la blessure d'un enfant ou régler quelques soucis administratifs. Nous nous installons ensuite à l'ombre d'une bâche, près de l'entrée du camp. Ce point stratégique lui permet de recevoir les visiteurs et d'observer les allers et venues des habitants, qu'il ne manque pas de saluer avec de grandes exclamations.

Son parcours met en lumière la mise en récit des sentiments « d'indignation », de « stigmatisation » et « d'injustice » qui l'ont conduit à s'engager dans l'autodéfense. Ces sentiments qu'Amélie Blom appelle les « émotions émiques » sont énoncées telles quelles, en opposition aux « émotions étiques », qui sont attribuées par l'enquêteur à l'enquêté *a*

[598] Chebli, Denia. « La révolte en héritage Militantisme en famille et fragmentation au Nord-Mali (MNLA)», art. cit.

[599] Dechezelles, Stéphanie. « Chapitre 9. Héritiers fascistes et orphelins padans en Italie », *Émotions... Mobilisation !*, édité par Christophe Traïni, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 215-235.

[600] Lefranc, Sandrine, et Sommier, Isabelle. « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », *Émotions... Mobilisation !,* édité par Christophe Traïni, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 273-293.

posteriori[601]. Outre une analyse des discours qui justifient sa mobilisation, le récit de vie d'Aziz permet surtout de se poser plus largement la question de la transformation des répertoires d'action et de la reconversion de l'engagement dans la guerre[602].

S'il a grandi en partie à Bamako, il voyage beaucoup dans toute la région dès l'adolescence : Ghana, Togo, Bénin, Burkina Faso… Il passe « 14 années en aventure », à vendre des « produits exotiques » et connait rapidement une socialisation internationale. Analphabète, il apprend à lire et à écrire auprès d'un « grand ami », un fonctionnaire togolais, qui lui donne des cours du soir. Il continue ensuite son apprentissage seul, notamment à travers Facebook, qui lui permet de garder le contact avec ses parents et les amis rencontrés au cours de ses pérégrinations. Il travaille un temps au port de Lomé où il occupe à l'époque déjà une position d'intermédiaire et met en relation des personnes cherchant du travail avec des employeurs, ou des acheteurs avec des vendeurs. Surtout, au cours de ses voyages Aziz s'intéresse rapidement à la cause des éleveurs peuls transhumants qu'il croise sur les routes, notamment ceux victimes de violences. Il est particulièrement marqué par des épisodes de massacres qu'il observe aux frontières du Ghana :

« Je voyageais chaque année là-bas, je voyais des dizaines de morts. Donc j'avais déjà pris des engagements avec les conflits au niveau du Ghana. Surtout les problèmes entre éleveurs et agriculteurs. On essayait de calmer les choses. Mais j'ai vu comment étaient traités les Peuls, qui étaient aussi tués au Benin, au Togo, au Ghana…[603] *»*

Le sentiment de vulnérabilité de sa communauté et les différents épisodes de violence qu'il observe le poussent donc à s'engager dans différentes formes de militantismes et justifient, selon lui, sa mobilisation. Avec plusieurs de ses connaissances, il s'engage dans une association de médiation afin de « sensibiliser » les communautés peules « qui vivent en brousse ». Il explique sur des groupes WhatsApp comment mettre en place des « bonnes pratiques » pour éviter les conflits, scolariser les enfants et essayer de fixer les cheptels dans le but d'éviter des affrontements entre « *éleveurs et agriculteurs* ». Sa socialisation au sein de

[601] Blom, Amélie. « Les dynamiques émotionnelles du militantisme jihadiste : propositions méthodologiques sur leur repérage », *Critique internationale*, 91, 2021, pp. 113-134.
[602] Ruiz de Elvira, Laura. « De l'engagement armé à l'engagement humanitaire : trajectoires militantes, émotions et sentiments moraux dans la Syrie post-2011 », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 23-44.
[603] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.

diverses organisations associatives ou syndicales lui permet alors de se constituer un capital social transnational important et d'appendre le langage de l'administration et des bailleurs.

Alors qu'il rentre au Mali courant 2018, Aziz décide de s'engager auprès des réfugiés, notamment après avoir vu les conditions dans lesquelles ces derniers vivent dans le camp de Niamana, près de Koulikoro. Il perçoit le conflit actuel comme une continuité des violences que subissait déjà la communauté peule et inscrit donc cette implication comme une poursuite de ses engagements précédents :

« Quand je suis revenu, c'était un choc, en fait. Je n'avais pas pris conscience de la situation, je pensais que l'État s'occupait de tous les Maliens réfugiés. Et non, j'ai découvert des familles qui vivaient dans des décharges, des enfants dans des détritus. Des gens qui avaient déjà connu la violence des armes et qui se retrouvaient en plus dans des conditions comme ça, sans rien. C'était insupportable. Même ici, même si le camp est bien, c'est propre par rapport à d'autres… Mais ce n'est pas satisfaisant… (Silence). Des fois, je pars en brousse je marche quelques heures, loin. Et je pleure[604]. »

La mise en récit de ses émotions et le sentiment d'injustice qu'il ressent à la vue des réfugiés peuls qu'il estime abandonnés par l'État, structurent ses premiers engagements lors de son retour au pays. S'il fustige la violence des militaires et des milices, il s'insurge contre les djihadistes, qui ont pris le contrôle de son village, et qui font vivre sa famille dans ce qu'il décrit comme une forme de *soumission* :

« Tu sais très bien qu'on en prend plein la gueule avec l'État et avec les Dozos. Mais il fallait former un groupe armé, parce que les djihadistes tuent aussi des Peuls. Et je pense que c'est aussi une solution pour le futur, parce que sans groupe armé peul, il n'y aura pas de paix. Parce que dans la zone des djihadistes, il n'y a pas de paix, juste une soumission des populations. Pour moi, on veut massacrer les Peuls[605]. »

Il explique clairement sa volonté de faire de sa communauté un acteur clé du règlement des conflits et son engagement glisse progressivement vers une mobilisation armée. À partir de

[604] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.
[605] Idem.

2019, il fait partie du groupe qui lance l'ASS, qu'il définit comme une autodéfense peule dont le but serait d'enrôler des jeunes qui seraient tentés de rejoindre des djihadistes, tout en protégeant leur village contre les bandits et les groupes armés.

En effet, en raison de leur implication supposée massive auprès des djihadistes, ces communautés ont été ciblées arbitrairement par les militaires ou par des groupes d'autodéfense et stigmatisées dans les sociétés sahéliennes. C'est ce que m'explique un représentant des éleveurs burkinabè, impliqué dans la défense des individus victimes d'exactions et d'arrestations arbitraires, à propos du sentiment qui, selon lui, anime les communautés peules :

« Il y a la violence de l'État oui. Donc d'un côté on a ça, ils vont vers les djihadistes pour se venger et de toute façon, eux ils te menacent, et de l'autre côté, de toute façon, ils sont ciblés par les militaires dans tous les cas. Donc c'est vraiment être entre le marteau et l'enclume, tu n'as pas vraiment le choix d'être neutre. (…) La MACO (Maison d'arrêt et de correction de Ougagaougou), moi j'y vais souvent, pour rendre visite aux gens qui sont arrêtés injustement. C'est devenu une prison pour éleveurs peuls, ce n'est pas autre chose[606]. »

Ce présent et ce passé violents servent à expliquer les comportements déviants qu'adopterait une partie des Peuls, notamment le recrutement de certains lignages auprès des groupes djihadistes, qui serait la conséquence de cette marginalité[607]. Le conflit armé et les violences accélèrent alors la cristallisation des identités autour de diverses catégories, notamment en assimilant tous les Peuls à des djihadistes potentiels ou au mieux à des « bandits ». Dans les zones rurales, ces dynamiques ont donné lieu à des cycles de massacres communautaires particulièrement marquants, qui ont profondément choqué la communauté peule et les opinions publiques, nationales comme internationales[608].

On observe en effet un glissement sémantique et ces processus entraînent des dynamiques de stigmatisation, de délégitimation et de marginalisation. Ce sentiment est partagé par les peuls urbains, qui ressentent la montée de ce qu'ils définissent comme du

[606] Entretien représentant des éleveurs peuls, Ouagadougou Burkina Faso, novembre 2020.
[607] Bouju, Jacky. « La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », art. cit.
[608] Voir chapitre 4.

« racisme ». La situation des membres de leur communauté en milieu rural finit donc par les affecter. Aziz m'explique son ressenti face à la situation :

« De toute façon moi l'autre jour j'ai eu une dispute au distributeur de la banque. Il y avait un militaire en tenue et moi je n'ai pas peur d'eux et comme je parle d'autres langues, je l'entends dire en Bambara un truc super raciste sur moi et sur les Peuls parce que j'étais au téléphone et il m'a entendu. Je ne te dirai pas ce qu'il a dit parce que ça me fait mal. Mais je me suis retourné et je lui ai dit qu'il devait avoir honte, qu'un représentant de la nation il ne devait pas tenir des discours comme ça. Et quand même là, il a fermé sa gueule. Donc tu vois, moi je ne me laisse pas faire parce que je connais tout ça, pas comme les pauvres ou les jeunes. Et il a fait ça juste parce qu'il a vu que j'avais la peau plus claire et que je parlais fulfuldé au téléphone, donc tu imagines ce qu'ils font en brousse ?[609] *»*

La montée de ces pratiques stigmatisantes, la mémoire des évènements violents et les conflits actuels poussent donc différents membres de la communauté à se mobiliser pour organiser des groupes d'autodéfense. Des acteurs du monde associatif, des hommes politiques et des élites culturelles ou encore économiques, fustigent l'inaction de l'État et appellent la communauté à s'organiser, notamment dans un contexte de violences de masse. Ces violences débouchent progressivement sur un militantisme et des mobilisations appelant à se construire une force armée. Aziz et ses camarades acceptent cette forme « d'engagement à haut risque[610] », ressentant une responsabilité morale face à la crise, tout en sachant qu'en participant à l'armement des groupes de jeunes peuls, ils peuvent à la fois être ciblés par l'État, les milices et les djihadistes. Preuve de ce sentiment d'insécurité, Aziz décide d'envoyer sa femme et ses enfants en Côte-d'Ivoire, afin que ces derniers « aillent à l'école » et ne soient pas mis en danger. Le passage à la lutte armée est donc perçu comme une manière de répondre au stigmate actuel et de renégocier une identité jugée dévalorisée.

[609] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.
[610] McAdam, Doug. « Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92 (1), 1986, pp. 64-90.

Se distinguer des djihadistes et faire face aux violences communautaires

À partir de 2015, l'avancée des djihadistes ancre dans les débats publics une « question peule », sous-entendant que ces communautés seraient massivement impliquées dans les groupes djihadistes. Face à cette situation et malgré une pluralité identitaire dans la communauté peule, des élites urbaines essayent dès le début du conflit d'homogénéiser le groupe dans un contexte de violences intercommunautaires[611]. Ces tentatives visent à établir un récit commun à toute la communauté autour d'un ethos peul (*pulaaku*). Elles connaissent certaines limites, notamment parce qu'elles font fi des tensions et des fractures intra-communautaires entre les élites et la base, qui nourrissent pourtant grandement les violences[612]. Ce travail politique a été principalement mené par des associations nationales et internationales (par exemple Tabital Pulaaku International) qui ont alerté sur le risque d'un « génocide peul », faisant référence à celui des Tutsis au Rwanda. Elles inscrivent ces mobilisations pour l'autodéfense peule dans une dynamique de circulations transnationales des définitions des causes et des répertoires d'actions collectives[613]. La démarche de ces élites peut se rapprocher de ce que la sociologie des mobilisations a défini comme un « groupe d'intérêt[614] », qui assure des activités de représentation, durables ou ponctuelles, et dont les porte-paroles assurent la défense d'intérêts sociaux.

Qui sont ces organisateurs ? Les deux initiatives incarnées par l'ASS et les Ruggas couvrent une pluralité de formes de mobilisations mais ont en commun d'avoir été largement constituées par des personnes cumulant différents capitaux, qu'ils soient scolaires, économiques, politiques... Ces différents capitaux leur permettent d'occuper des positions d'organisateurs au sein de la communauté. Ils vivent généralement à Bamako et à Ouagadougou, ou, éventuellement, dans des capitales régionales. Ils disposent d'un certain savoir-faire militant et font généralement partie de l'élite ou des classes moyennes éduquées. Ils se tiennent informés de la situation dans les zones rurales par différents moyens de communication, généralement par leurs réseaux de parenté et réalisent parfois des visites

[611] Amselle, Jean-Loup. « Emballement ethnico-religieux au Mali », art. cit.
[612] Idem.
[613] Siméant-Germanos, Johanna. « 6. La transnationalisation de l'action collective », *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines, op.cit.*
[614] Offerlé, Michel. « Groupes d'intérêt(s) », *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*, édité par Olivier Fillieule, Presses de Sciences Po, 2020, pp. 296-302.

ponctuelles. En dehors de leur engagement pour soutenir ces mobilisations armées, ils sont aussi fonctionnaires, membres d'associations culturelles ou de syndicats d'éleveurs, entrepreneurs ou encore salariés d'ONG. Ce sont majoritairement des hommes dont l'âge se situe généralement au-delà d'une quarantaine d'années. Enfin, cette nébuleuse d'acteurs hétérogènes est généralement liée à l'État et revendique un certain « patriotisme ». Ils réinvestissent donc des capitaux, des compétences et des ressources préalables au sein de ce nouvel engagement. Ces individus sont souvent multi-positionnés, effectuent un travail politique d'intermédiaires, cherchant des moyens financiers et matériels, organisant la structure des groupes et les interactions avec les différentes autorités. Les différentes formes de notabilité présentes dans la communauté jouent alors un grand rôle au sein de ces mobilisations, en essayant d'utiliser leur accès privilégié à l'État. Le cadrage proposé par ces militants mobilise surtout des arguments ayant trait aux inégalités sociales. Le manque d'accès à l'eau, à la scolarité, à la santé et aux services sociaux serait la raison de la marginalité des populations peules dans les régions sous-administrées mais surtout, de leur attrait pour les groupes djihadistes.

Illustration 10 : capture d'écran du compte Twitter de l'ASS, aujourd'hui inactif. Il dénonce les conditions de vie des populations peules au Sahel. Juin 2018.

Ils mettent en avant la protection d'une communauté peule déjà fragile. Celle-ci serait en effet menacée par les États, qui, associés aux autres communautés, mettraient en place un « génocide Peul » évoqué plus haut. C'est ce que m'explique un des représentants de l'ASS :

« Il n'y a pas d'action contre ce que nous appelons un génocide peul. Car oui, il faut le dire, il y a un caractère ethnique et non pas religieux, car nous avons tous la même religion ici. Et ensuite, comment des communautés qui sont nos anciens vassaux peuvent-elles imaginer que l'on va se laisser dominer ? D'accord pour l'égalité, mais ils ne sont pas nos supérieurs. Et eux, l'État et la communauté internationale les laissent changer la hiérarchie à leur avantage[615]*.*

L'idée d'un complot génocidaire contre la communauté peule est très présente et régulièrement reprise lors de messages postés sur les réseaux sociaux ou sur des messageries instantanées. Alimenté par ces militants, le discours affirmant que des États africains organiseraient le « génocide des Peuls », renforce alors l'idée transnationale d'une « communauté de destin[616] », par la mise en récit d'expériences traumatiques vécues par soi-même, des proches ou des connaissances. « L'indignation » qui en résulte, face à une situation d'injustice est une ressource centrale de l'engagement militant[617] et nourrit alors la formation des groupes d'autodéfense. Ces mobilisations structurent une « diaspora » peule – comme ils se définissent – et notamment les membres de l'élite qui, par leur action, essayent de fédérer leur communauté au sein de ces initiatives.

[615] Entretien avec un membre de l'ASS, Bamako, Mali, mars 2019.
[616] Campana, Aurélie. « Clivages générationnels et dynamiques nationalistes. La radicalisation des mouvements nationalistes tchétchènes et ingouches », *Revue internationale de politique comparée*, 2009, vol. 16, no 2, pp. 267-268.
[617] Mathieu, Lilian. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, vol. 1, no. 3, 2010, pp. 303-318.

Illustration 11 : capture d'écran du compte Twitter de l'ASS, aujourd'hui inactif. Il dénonce le « génocide au Mali en cours contre les peuls ». On observe la reprise du slogan « Je suis », référence aux mobilisations qui avaient suivi les attentats de Paris de janvier 2015, montrant la volonté de s'inscrire dans un cadre transnational. Juin 2018.

Politiquement, ces mobilisations ont également pour objectif de distinguer les communautés peules des « djihadistes » ou des « terroristes ». Aziz estime que le conflit continue de dévaloriser son identité et que son investissement sur le marché de la protection doit venir combler ce manque de capital symbolique :

« Pourquoi les gens veulent tuer des Peuls ? Les premiers djihadistes étaient des Keita, des Coulibaly[618]. Qui a fait un attentat en France ? Un Coulibaly, ce n'est pas un Peul. On a une stigmatisation. Par exemple si on arrête un groupe de malfaiteurs et s'il y a un Peul on va le citer. La seule chose qui va sauver notre ethnie c'est de prendre les armes, on veut être Maliens, être respectés, mais le gouvernement ne veut pas[619]. »

Ce sentiment d'injustice, d'être victime de racisme et l'émotion qu'il exprime par rapport à cette situation redéfinissent son positionnement vers la lutte armée et son mode d'action. La politisation croissante de l'identité influence la mobilisation pour l'autodéfense dans l'optique

[618] Nom généralement associé à la communauté Bambara.
[619] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.

d'intégrer le roman national patriotique burkinabè comme malien, notamment dans la lutte contre les djihadistes. Ces membres de la communauté peule vivent très mal le fait d'être stigmatisés et accusés de collusion avec les « terroristes » qui s'attaquent à l'État. Ce sentiment, conjugué à un monde rural qui sombre dans la violence, mène alors à différentes mobilisations visant à construire une autodéfense communautaire qui serait encline à travailler avec l'État. Une telle autodéfense est alors pensée comme un contre-modèle face aux recrutements des groupes djihadistes et va donc s'organiser en milieu urbain, pour tenter d'influer sur le conflit en cours dans le monde rural.

Conflits générationnels et sociaux : « ramener nos enfants partis en brousse »

Organisés principalement dans les centres politiques, ces mouvements ont pour objectif d'influer sur le monde rural et le marché de la protection qui s'y développe. Pour de nombreux membre de l'ASS comme des Ruggas, il s'agit, par la création de groupes armés qui ne seraient pas ciblés par l'État, de montrer symboliquement le rattachement des Peuls aux institutions républicaines afin d'intégrer les dispositifs sécuritaires. Ils veulent aussi protéger les populations peules rurales des pratiques de prédation d'autres acteurs armés : chasseurs dozos, Koglweogos ou simples bandits.

Contre-intuitivement donc, les différentes mobilisations visant la structuration d'une autodéfense rurale ont été initiées par des membres de la communauté vivant principalement plutôt en milieu urbain. Cette nébuleuse se construit au sein des différents réseaux familiaux, culturels, religieux, communautaires, associatifs ou encore commerciaux. Ces groupements multiplient ensuite les réunions afin d'organiser le soutien matériel et politique de ces initiatives. Tout en ne vivant pas ou peu dans le monde rural, ils doivent alors prendre en compte la sécurité communautaire, qui apparaît comme une ressource politique de plus en plus centrale à mesure que le conflit avance. Alors que je rencontre un notable peul originaire de la région de Mopti dans sa grande villa bamakoise, celui-ci me raconte comment il a soutenu au départ la formation de l'ASS :

« L'initiative de l'ASS est noble (…) On s'était rassemblé, avec des personnes ressources du centre pour réfléchir. Au commencement, c'était pour défendre les villages peuls dans le

centre. Un premier groupe de combattants a été formé, qui s'est essoufflé par manque de moyen et de bases. C'était surtout des jeunes. Nous, on a contribué pour qu'ils aient des armes et des moyens. Malheureusement ils étaient trop éclatés, trop faibles sur le terrain. Ils ont quand même réussi à récupérer du bétail volé. Ça c'était des mécanismes de solidarité qui fonctionnaient sur la communauté peule, un peu sur la diaspora, grâce à WhatsApp (…) L'objectif final était d'ouvrir des cantonnements pour les jeunes, avec des bases à Sévaré. C'était surtout pour ramener nos enfants partis en brousse[620]. »

Comme notre enquêté, ancien fonctionnaire aujourd'hui reconverti dans l'agro-business, il est important pour ces militants d'organiser ces mobilisations pour distinguer la communauté peule des « djihadistes » et légitimer le droit de s'armer pour se défendre. Il s'agit également de « ramener nos enfants partis en brousse », pour reprendre l'expression des organisateurs, c'est-à-dire de réintégrer d'anciens combattants djihadistes ou bandits dans la communauté. L'engagement de ces notables est justifié selon eux par le fait qu'ils aient eu, pour nombre d'entre eux, la « chance » d'avoir été « intégrés dans la société », au contraire de « ces jeunes » partis faire le djihad. C'est ce qu'explique un des responsables des Ruggas, au Burkina Faso. Issu d'une famille modeste, il a eu la « chance » de suivre une scolarité et d'obtenir un poste dans une administration :

« Moi j'ai eu de la chance, j'ai fait l'école de la République, je suis le seul de ma fratrie à avoir été scolarisé, parce que mon père vendait ses produits de l'élevage à l'instituteur du coin. Et lui, il a voulu que je sois le premier Peul de l'école, et c'est tombé sur moi, j'étais le seul de ma communauté. (…) Donc moi j'ai eu cette chance, et je veux aider nos jeunes qui partent chez les djihadistes[621]. »

De même, au Mali, un employé de banque originaire d'un village du centre du pays et investi dans l'ASS m'explique :

« Des jeunes nous ont approché, nous les urbains, moi je travaille dans une banque, j'ai quitté le village il y a longtemps, il y avait des jeunes de mon village qui étaient morts. De plus, on

[620] Entretien avec un membre de l'ASS, Bamako, Mali, mars 2019.
[621] Entretien avec un responsable des Rugga, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

pensait que la situation est très liée au régime malien qui est criminel, qui laisse faire les milices. Donc je me sentais la responsabilité de les aider[622]. »

Ils présentent l'implication d'une partie de la communauté peule auprès des djihadistes comme un problème public lié à la politique de l'État, mais surtout à la catégorie des « jeunes », construite comme une population influençable et dangereuse. Comme le décrivaient Filip De Boeck et Alcinda Honwana pour le cas du Congo, ces « jeunes » sont perçus comme des individus en marge des processus sociaux, économiques et politiques[623]. Ces militants estiment qu'ils sont devenus incontrôlables et sont instrumentalisés afin de trahir les valeurs de la communauté, servant ses adversaires. Un des organisateurs de l'ASS me confie sur ce point :

« Mais la Katiba ne fait rien au nom des Peuls ! On se fait stigmatiser, c'est une manière de nous assimiler au terrorisme, c'est du mépris. C'est seulement que les djihadistes vont voir les jeunes et offrent des opportunités différentes, eux ce sont souvent des petits talibés, des petits voyous. L'objectif ici, c'est que l'on veut réduire à néant le prestige de la communauté Peul dans le centre (…) C'est facile tu sais, des petits jeunes qui n'ont rien, tu leurs proposes 100.000 francs, ils perdent la tête, ils vont aller faire n'importe quoi.[624]»

Ces hommes, éduqués et plutôt âgés, voient dans le djihadisme, avant tout un problème générationnel : les termes « nos enfants », ou des « jeunes » en parlant de ceux qui ont pris les armes se retrouvent de manière transnationale dans leurs discours. Leur « réussite » d'aînés, souvent justifiée par une scolarisation auprès des institutions républicaines, se lit alors en opposition aux comportements « déviants » de ces « cadets sociaux » partis en brousse. Leurs discours militants affichent leur volonté de mobiliser leur capital social pour défendre cette cause. Ils pointent aussi le changement des valeurs de la « société peule », qui pousserait des jeunes à la violence, au banditisme, à tomber dans des modes d'accumulation rapides et faciles.

---

[622] Entretien avec un ancien membre de l'ASS, Bamako, mars 2019.
[623] De Boeck, Filip, et Alcinda, Honwana. « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », *Politique africaine*, vol. 80, no. 4, 2000, pp. 5-11.
[624] Entretien avec un membre de l'ASS, Bamako, Mali, mars 2019.

Cette vie par les armes de ces « jeunes de la brousse » qu'ils décrivent est associée à la recrudescence de la violence et des stigmatisations dans les périphéries. L'arrivée des djihadistes et leur offre de protection tranchent avec ce que ces élites ont pu connaître à leur époque. C'est le récit que développe un ancien militaire malien, aujourd'hui impliqué dans l'autodéfense peule :

« C'est cette sévérité des militaires et des agents de l'État, leur violence, qui poussent nos jeunes aujourd'hui vers le Djihad (…) À l'époque, nous on incorporait l'armée pour lutter contre ces injustices, parce que le Djihad n'existait pas donc on disait qu'on pouvait changer les choses de l'intérieur. C'était les années 1970[625]. »

Les initiatives d'une autodéfense peule par le haut répondent donc à ce cadrage idéologique de l'exclusion. Selon eux, il faudrait contrecarrer les stratégies de mobilité sociale des jeunes peuls dans le métier des armes. Ces derniers auraient simplement été influencés par des groupes djihadistes et des bandits plus attractifs que l'armée ou l'État.

Ce cadrage sur les jeunes « déviants » mobilisés par ces hommes en position de domination mérite d'être questionné. Notamment car celui-ci a pour fonction de dépolitiser le recrutement d'une partie de leur communauté par les djihadistes. Leur discours invisibilise en effet le fait que cette insurrection a donné l'occasion aux lignages peuls dominés de s'armer et de se rebeller contre leurs élites, qui entretenaient des rapports clientélistes avec les autorités étatiques[626]. Les djihadistes ont apporté un discours libérateur, tant au Mali qu'au Burkina Faso, en faisant la promesse d'abroger les règles traditionnelles, notamment celles internes à la communauté peule et aux systèmes de castes, trouvant un écho parmi ces populations. Ces dynamiques autour des jeunes qui se seraient ralliés au métier des armes se retrouvent dans d'autres communautés, chez les Touaregs par exemple[627]. Elles sont particulièrement symptomatiques d'une volonté de renégocier les hiérarchies sociales et les possibilités d'ascension.

[625] Entretien avec un Notable Peul, soutien de l'autodéfense et ancien militaire, Bamako, Mali, novembre 2019.
[626] Idem.
[627] Bencherif, Adib. « Des élites touarègues face aux trafics de drogues. Quelles recompositions morales et sociopolitiques ? », *Politique africaine*, vol. 163, no. 3, 2021, pp. 61-83.

Ces discours cachent la complexité des systèmes de domination intra et extra-communautaires qui influencent la carte des violences. Un problème dont certains de ces notables sont conscients, comme me le confiait un propriétaire terrien peul de la région du Macina, en disant que si de jeunes bergers rejoignaient les djihadistes, c'était aussi pour « *se venger des Peuls qui les exploitent*[628] » dont lui-même fait partie. Leur mobilisation est par conséquent intrinsèquement marquée par la culpabilité mais également par une volonté de rétablir un ordre préexistant. Comme le soulignait ce même propriétaire terrien « *c'est aussi contre nous qu'ils se sont levés : pour renverser la table*[629] ». L'autodéfense apparaît alors pour ces élites, associées aux administrations républicaines, comme une manière de repousser l'influence des djihadistes. Malgré leurs efforts, il apparaît néanmoins que ces militants urbains se sont ensuite montrés incapables de structurer un mouvement armé peul et rural à partir des centres politiques.

2. L'impossibilité de pérenniser une autodéfense légitime

La mobilisation de ces Peuls urbains pour intégrer leurs communautés comme des acteurs reconnus du marché de la protection débouche progressivement sur un échec. Ces initiatives « par le haut » ne parviennent pas à assurer un degré de légitimité suffisant à ces mobilisations auprès des États, ni à renégocier les hiérarchies identitaires implicites dans un contexte de violence généralisée dans les espaces ruraux. Ces échecs systémiques conduisent progressivement à une démobilisation ou à des reconversions de ceux qui s'étaient engagés.

Un rappel des hiérarchie identitaires

Ces initiatives d'autodéfense peule se heurtent donc tout d'abord à une hostilité institutionnelle. Si toutes les communautés rencontrées se plaignent d'un abandon de l'État, la plupart d'entre elles arrivent à s'armer de manière variable et à monter des groupes d'autodéfense qui collaborent de manière fluctuante avec les institutions. Sauf quelques exceptions, la marginalisation héritée de la communauté peule semble être un horizon

[628] Entretien avec un notable peul de la Région de Mopti - propriétaire terrien, Bamako, Mali, mars 2019.
[629] Idem.

indépassable pour son intégration au marché de la protection. Accusée de collusion avec les djihadistes, son armement représenterait un risque supplémentaire pour les autorités. C'est ce qu'explique un militaire burkinabè à propos de sa méfiance envers les communautés peules qu'il rencontre en opération :

« Non mais le Peul il est bien derrière sa vache. Il ne veut pas aller à l'école, ni y emmener ses enfants. L'armée, tout ça, ça ne l'intéresse pas, il n'en veut pas. Donc c'est ça aussi. Et nous on a tout le temps des problèmes avec eux. Donc tu vois, une fois que tu as marché sur un serpent, tu te méfies de toutes les branches[630]. »

La violence sous-entendue par ce militaire est justifiée par un aspect stratégique. L'affichage de son expérience du « terrain » lui permet de définir quelles sont les populations civiles dangereuses ou non. Les ordres policiers et militaires sont en effet indissociables des ordres sociaux[631]. Alors que le conflit s'installe, les institutions produisent des grilles d'analyses pour exclure les communautés qu'elles estiment « dangereuses » du marché de la protection.

Les groupes armés qui sont perçus par la majorité des autorités comme des « alliés naturels » se voient largement favorisés dans la compétition. L'identité et sa politisation devient une ressource de plus en plus centrale dans les dynamiques de mobilisation dans un contexte violent car celle-ci conditionne grandement la capacité d'un groupe à être reconnu comme légitime par les autorités et donc, à s'équiper et à survivre. Sans être automatique, l'identité est très liée au degré de proximité d'un groupe avec les autorités, et détermine sa possibilité à éliminer les autres groupes se réclamant de l'autodéfense et qui pourraient le concurrencer dans les missions.

Par exemple, au Burkina Faso, les structures VDP portent une lourde composante identitaire et sont régulièrement accusées d'être les vectrices d'un communautarisme Mossi. Des représentants des communautés peules expliquent leur méfiance à voir se développer ces initiatives, qu'ils perçoivent comme une volonté d'imposer une hégémonie identitaire. Les termes de la loi sur les VDP, axés sur une défense villageoise, excluent d'ailleurs *de facto* les modes de vie non-sédentaires et donc, transhumants. On observe ici une réactivation des

[630] Entretien avec un officier militaire Burkinabè, Ouagadougou, Burkina Faso, 2018.
[631] Collovald, Annie. « Ordre policier, ordre politique : quelle démocratie espérer ? », *Savoir/Agir*, vol. 55, no. 1, 2021, pp. 7-14.

pratiques institutionnelles historiques dans les politiques de contre-insurrection, visant à se méfier des populations nomades ou pastorales. C'est l'analyse que fait l'un des membres des Ruggas, quant à l'incapacité d'organiser la collaboration avec les autorités :

« L'autochtonie est incorporée dans la loi puisqu'on dit que c'est le village qui choisit dans un contexte où l'on désigne le Peul comme un extrémiste, forcément il n'est pas du village. Donc dans les zones peules, on se retrouve avec des volontaires sans eux. Et on ne considère pas les Ruggas comme un interlocuteur légitime. On a refusé les Peuls dans les VDP. Par exemple, dans certaines communes la partie avec des Mossis possède des VDP et la partie avec des Peuls n'en a pas, tu trouves ça normal ? C'est une forme de légalisation et l'identité des Koglweogos, même pas dissoute. C'est un État moribond qui a créé une manière de les remplacer, de les raviver et de donner un cadre légal[632]. »

Cette concurrence autour de différentes ressources politiques renforce des mobilisations armées issues des groupes sociaux proches de l'État et délégitimise les initiatives peules. Nous observons en effet ici la consolidation de formations s'érigeant comme les défenseurs d'un ordre établi, face à des groupes perçus comme menaçants et incarnés par les djihadistes, auxquels les Peuls sont assimilés.

Les différents critères mobilisés redéfinissent les contours d'un ethos national légitime. Celui-ci se construit dans la lutte contre des « ennemis intérieurs » comme les nomades ou les transhumants, qui sont régulièrement accusés d'être « apatrides ». Les dynamiques du marché de la protection dans la guerre renforcent les groupes sociaux dominants proches de l'État. Dans les zones où les groupes collaboraient déjà avec les autorités, ces derniers ont été largement cooptés. Leurs élites, bien intégrées aux institutions, jouent un rôle déterminant, notamment en coproduisant la définition de qui est un patriote ou non et donc, de qui est en droit de porter les armes et d'aider l'État. Aziz m'explique ces rapports de forces au sein desquels il s'est senti exclu :

« On a voulu être entendu par le premier ministre, mais ça n'a jamais été possible. Personne n'a voulu nous écouter. Quand on sait que des représentants des Dozos font la tournée des

[632] Entretien avec un représentant des Ruggas, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2022.

Ministères à Bamako, que tout le monde leur ouvre la porte, ça fait mal… Tu ne peux pas te sentir comme un Malien à part entière après ça en fait.[633] *»*

Le lobbying des représentants peuls auprès des États s'avère donc généralement infructueux. Le droit de s'armer et de se défendre s'inscrit dans une définition des communautés nationales qui sont légitimes et qui intègrent cet « ethos national ». Dans ce contexte de violence, l'autodéfense peule n'arrive pas à s'imposer comme un partenaire légitime sur le marché de la protection. C'est ce qu'explique un responsable de Ruggas, à propos de la préférence qui a été octroyée à d'autres groupes :

« Il y a eu des belles promesses, nous on a fait des réunions avec tous les gens qui devaient participer à la police de proximité, Koglweogo, Dozo etc... On devait tous être à égalité. Mais nous on n'a rien eu, pas de matériel rien. En fait, ceux qui collaboraient déjà avec les autorités ont été confortés, mais nous on n'a rien eu bien sûr, parce que ce qu'il se disait derrière, c'était que si on nous donnait des moyens, ça allait finir dans les mains des djihadistes[634]*. »*

Cette grille de lecture identitaire apparaît alors pour justifier leur dévaluation sur le marché de la protection, qui s'expliquerait par leur manque de proximité avec l'État central :

« Mais les Koglweogos c'est un truc de Mossi, à un moment il va falloir le dire. Donc c'est comme une nouvelle colonisation. Ils ont tous les droits. Ils se payent sur la bête et l'État ne fait rien, même les encourage, il y a des ministres qui ont dit aux préfets de leur donner des armes[635]*. »*

Ce sentiment de marginalisation de ce responsable rugga s'accompagne d'une grande déception quant aux espoirs de collaboration avec l'État. Alors que ce dernier affirmait qu'il aurait été potentiellement intéressé d'intégrer les VDP, ou du moins, participer à certaines initiatives, les liens sociaux préexistants ont progressivement écarté ses hommes du dispositif :

---

[633] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.
[634] Entretien avec un membre des Ruggas, Ouagadougou, Burkina Faso, 2021.
[635] Ibid.

« On s'est vite rendu compte qu'ils nous laissaient de côté. Ils équipent les Koglweogos devenus VDP avec des motos et du matériel. Le chef de Boulsa lui par exemple, il a une voiture double cabine, c'est un truc de président ça ! Nous on n'a rien eu du tout, et c'était prévisible. (…) Pareil dans certaines communes du Sahel, la partie du village Mossi a des VDP, et la partie peule n'a pas le droit d'en avoir. Ce n'est pas du racisme ça ? [636] *»*

Ces dynamiques se retrouvent au Mali, notamment sur le peu de légitimité accordée à ces initiatives. C'est ce que résume de manière triviale Aziz :

« L'ASS, l'État a condamné ça tout de suite. Alors que les chasseurs de Dan Na Ambassagou, qui sont des criminels, ah là on donne le récépissé d'association. Mais une association de Peuls, ça non rien, on te casse la gueule. (…) L'ASS aurait pu servir de tremplin, si l'État avait considéré l'ASS comme un partenaire, car nous, on n'a jamais attaqué l'armée[637]*. (…) L'ASS aurait pu avoir mille jeunes et comme l'État n'a rien fait, ils sont partis chez les djihadistes. Donc moi, je dis que l'État est complice de ça. »*

Le marché de la protection se structure ainsi autour de réseaux identitaires, qui déterminent la capacité à capter des ressources. Le droit à l'autodéfense reste grandement tributaire de la volonté des États, qui restent centraux dans la régulation du marché de la protection malgré une généralisation des violences et des conflits. Les difficultés rencontrées par les tentatives d'établir une autodéfense peule vont alors progressivement conduire à la démobilisation.

Démobilisations et reconversions

Les différents échecs de l'autodéfense peule finissent par décourager leurs organisateurs et ces groupes sont pris dans des rapports de force qu'ils ne peuvent maîtriser. Outre le fait qu'elle peine à influencer les États, cette nébuleuse d'acteurs comprend rapidement qu'elle n'a que peu de prise dans les dynamiques violentes locales, mais aussi,

[636] Entretien avec un responsable des Rugga, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2022.
[637] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.

qu'elle peut rapidement être mise en danger. C'est ce que m'explique un notable qui s'était engagé un temps pour l'autodéfense :

« Non mais c'est compliqué pour nous de prendre ça en charge. Tu as vu la guerre avec les terroristes ? Ben imagine, moi je donne des moyens ou j'organise des choses au niveau local. Et après, la police vient me chercher en disant : voilà vous financez des groupes armés ou des terroristes, en plus je suis peul. C'est trop dangereux…[638] *»*

La structure d'organisateurs, sous la menace, se démobilise, et ce conjointement aux engagés de la base. Les membres de la communauté peule se sentent menacés dans des États de plus en plus autoritaires, où de nombreuses personnes subissent des arrestations arbitraires pour des liens supposés avec des mouvements « terroristes ». Outre la méfiance des autorités à leur encontre, l'avancée des djihadistes rend difficile la construction d'une autodéfense villageoise qui, avec une faible base sociale, peine à s'imposer face à des acteurs plus puissants. Sans ancrage local, le travail politico-milicien de cette structure d'organisateurs n'a pas réussi à sortir les communautés peules du schéma du « marteau et de l'enclume », comme l'explique un membre de l'ASS :

« Ça a été très compliqué d'installer des autodéfenses villageoises. Parce que les djihadistes sont venus menacer les gens de l'ASS. Ils leur ont dit qu'il ne pouvait pas y avoir d'autres porteurs d'armes dans une zone, seulement eux. Soit, ils étaient avec eux, soit contre eux. Donc il a fallu dialoguer, faire passer des messages, au moins pour que les jeunes ne se fassent pas tuer. Mais finalement, ils ont fini par arrêter les activités de défense et ils sont partis…[639] *»*

Ces premiers revers se conjuguent avec d'autres déconvenues auprès des institutions étatiques. Au Burkina Faso, où les Ruggas font progressivement le constat de leur échec, la démobilisation s'amorce alors que ceux-ci estiment que leur initiative a finalement mis encore plus en danger les communautés qui s'engageaient dans l'autodéfense :

[638] Entretien avec un notable de la communauté peule, Bamako, décembre 2021.
[639] Entretien avec un membre de l'ASS, Bamako, Mali, décembre 2021.

« Oui, on a essayé d'organiser les choses. Mais quand on avait des gens à nous qui se retrouvaient armés pour sécuriser les troupeaux et qu'ils rencontraient des militaires ou des gendarmes, ils se faisaient tout de suite attaquer. Déjà qu'on se fait tuer par les militaires quand on n'est pas armés… Donc moi j'ai décidé de dire stop, je ne veux pas être responsable de ça... Et oui bien sûr, ils vont chercher une protection ailleurs (comprendre implicitement chez les djihadistes)[640]. »

La méfiance institutionnelle et la puissance des djihadistes ont donc précipité la faillite de l'autodéfense peule, tant au Burkina Faso qu'au Mali. Cette situation pousse au désengagement des combattants, qui ont fui les villages menacés, ont rejoint les djihadistes ou vivent du banditisme. Ces tentatives, hormis quelques réussites relatives, ont toutes connu des échecs qui révèlent les jeux de pouvoir dans les différentes arènes politiques locales et nationales. Ces dynamiques autour du marché de la protection, consacrent *in fine* le rôle de l'État pour déterminer qui est légitime ou non à porter les armes et ont conduit à la démobilisation des autodéfenses peule.

Enfin, la mobilisation pour l'autodéfense aura été un continuum pour différentes formes d'engagement des défenseurs de la « cause peule » comme c'est le cas d'Aziz. Après avoir longtemps cherché le soutien de l'État et des élites peules dans la constitution d'un dispositif sécuritaire villageois, ce dernier abandonne finalement devant le peu de résultats obtenus et l'explosion des violences. Après cet échec, Aziz se reconvertit totalement dans ses activités humanitaires. Il présente ce travail à travers une forme de résistance face aux violences faites à sa communauté, un combat politique et une continuité de la mobilisation collective qu'il a entrepris :

« J'ai ramené quelques jeunes avec moi ici dans le camp, qui s'étaient engagés dans l'autodéfense. On essaye de les mettre dans des petits business ici, par exemple vendre des cartes SIM ou des petits travaux. C'est pour qu'ils fassent d'autres choses après ce qu'ils ont vécu. Mais ça je ne le dis pas, il ne faut pas que ça se sache, parce que je veux les protéger. (…) C'est épuisant aussi, je dois faire mille choses, m'occuper des soins, amener des gens à l'hôpital, gérer avec les ONG pour les toilettes, l'eau. C'est un travail 24 sur 24 en fait[641]. »

[640] Entretien avec un membre des Ruggas, Ouagadougou, Burkina Faso, mars 2022.
[641] Entretien avec Aziz, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.

Après avoir organisé la résistance armée des « jeunes » ruraux, Aziz s'occupe désormais de leur insertion sociale par le travail à Bamako. Ses passages d'une forme d'engagement collectif à l'autre forment un continuum entre son militantisme, son investissement dans les groupes d'autodéfense puis dans l'action humanitaire.

Enfin, son parcours est symptomatique des tensions qui traversent cette communauté peule et son « unité » imaginée dans le conflit. Plutôt issu de la petite classe moyenne, Aziz se sent rejeté par les notables peuls, qu'il accuse de « trahison » pour ne pas avoir suffisamment soutenu l'ASS. Il nourrit aussi beaucoup de désillusions et de rancœurs quant à l'indifférence que montreraient ces élites à propos des violences qui touchent les populations pauvres et rurales :

« Je peux le dire, on a été trahi par les élites Peules. Ils ont été lâches. L'ASS a été créée pour mobiliser les jeunes autour de l'autodéfense et les empêcher d'aller chez les djihadistes. Les gens ne voulaient pas que ça marche, même des leaders peuls, c'est une trahison. Il y a une volonté de domination parce que les élites se sont senties court-circuitées, ils n'ont pas soutenu une idée idéale, une association pour protéger les villages des milices dozos. Ils ont empêché ça pour qu'il n'y ait pas de nouveaux leaders dans la communauté[642]*. »*

Ainsi, par manque de capital social et économique, autant dans sa communauté qu'à l'extérieur, Aziz n'a pas réussi à structurer l'ASS de manière pérenne. La fin de son engagement dans les groupes d'autodéfense n'est donc pas le fruit de ses convictions ou d'un changement de ses idéaux. Le cadrage initial de son parcours, à savoir la protection de sa communauté face à ce qu'il perçoit comme une marginalisation organisée, est resté similaire, même si les objectifs ont évolué au gré de ses phases militantes. Ses reconversions renvoient aux sentiments de responsabilité et de devoir qu'il ressent par rapport aux violences que subit sa communauté. Son passage dans le militantisme associatif, l'autodéfense puis l'humanitaire, éclaire donc la manière dont la mise en armes des populations s'inscrit dans un répertoire d'action d'engagements pluriels, qu'on observe aussi dans d'autres configurations

[642] Idem.

violentes[643]. La porosité des multi-engagements d'Aziz lui permet de jauger les situations et de varier la concentration de ses activités en fonction de la temporalité du conflit.

Conclusion

Pour conclure, la multiplication des groupes assurant des missions de protection a progressivement exacerbé les concurrences. L'État reste l'institution déterminant et classant ceux qui sont légitimes à porter les armes et ceux qui, au contraire, doivent en être écartés. La marginalité héritée des communautés peules au sein des États burkinabè et malien s'est retrouvée de manière systémique dans leur déni au droit à l'autodéfense. La guerre s'inscrit alors comme un moment paroxystique de la polarisation de l'ordre communautaire et de sa transposition sur le marché de la protection. Ces mobilisations peules sont apparues comme illégitimes aux yeux des autorités et les efforts des groupes sociaux peuls les mieux dotés en capitaux pour influer sur le monde rural ont été déçus. L'impossibilité de construire une autodéfense pérenne a conduit ces militants à des démobilisation ou à des reconversions, comme nous l'avons vu pour la trajectoire d'Aziz. La guerre et les pratiques de contre-insurrection ont donc graduellement renforcé les rapports qu'entretenaient les groupes sociaux entre eux, ainsi qu'avec l'État. L'engagement croissant des groupes d'autodéfense au côté des autorités contre les groupes djihadistes et leur militarisation ont renforcé les hiérarchies identitaires : dans le cas des Peuls, ces dynamiques ont révélé l'impossibilité de constituer une force armée perçue comme une alliée de l'État.

L'exemple des initiatives peules permet d'éclairer la place croissante prise par les populations urbaines et la multiplication des intermédiaires dans l'autodéfense. Ces nouveaux acteurs participent à sa restructuration, alors que le monde rural devient de plus en plus dangereux. Surtout, ces dynamiques sont alimentées par l'internationalisation croissante du conflit, qui leur amène différentes ressources, que nous décrirons donc dans la troisième partie de cette thèse.

[643] Combes, Hélène. « Pour une sociologie du multi-engagement : réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain. », art. cit.

Illustration 12 : captures d'écran du compte twitter de l'ASS. Aujourd'hui inactif. Les photos mettent en scène les mobilisations armées et revendiquent un agenda « politico-militaire ». Mai 2018.

1/2

2/2

PARTIE III - LES RAMIFICATIONS INTERNATIONALES DU CONFLIT

Quelles sont les dynamiques de la structuration par l'international du marché de la protection ? La troisième partie de cette thèse décrit comment les interventions standardisées des acteurs internationaux impactent les mobilisations armées et leurs espaces politiques, ainsi que plus largement, les sociétés sahéliennes. Le chapitre 7 analyse la rencontre entre le marché de la stabilisation promu par les acteurs internationaux et les groupes d'autodéfense. Il décrit comment la co-production de la violence s'instaure par la circulation transnationale des dispositifs sécuritaires qui réactualisent d'anciennes pratiques coloniales et accompagnent les concurrences communautaires. Les programmes de stabilisation, « modèles voyageurs » par excellence produisent des incitations « par le haut » et contribuent à la diffusion du métier des armes, plutôt que de participer à une réduction des violences. Le chapitre 8 expose comment l'internationalisation de la guerre crée de nouveaux espaces d'intermédiation pour des acteurs qui naviguent entre les arènes politiques locales, nationales voire internationales. Il décrit comment ces « courtiers de l'autodéfense » produisent un discours auprès des acteurs internationaux visant à inscrire les groupes armés comme des partenaires fiables dans la lutte contre les « terroristes » et à favoriser le retour de l'État. Par l'étude de deux trajectoires biographiques de ces courtiers, ce chapitre montre que l'accession aux prébendes de l'international reste conditionnée aux capitaux préexistants. L'internationalisation des marges de violence reste finalement un espace de reproduction sociale. Enfin, le chapitre 9 montre comment l'internationalisation de la guerre alimente les processus de milicianisation de la société. La multiplication des ressources proposées notamment au travers des programmes de « stabilisation » permet d'agrandir l'espace d'intermédiation autour des groupes d'autodéfense. L'internationalisation de la guerre favorise aussi des conversions militantes, afin d'apporter des ressources matérielles ou symboliques aux mobilisations armées. Finalement, ces configurations alimentent d'autant plus la polarisation des sociétés et les ressources liées à l'identité.

Chapitre 7 - Interventions internationales et marché de la protection

Introduction

Novembre 2019. Je me rends au camp de la MINUSMA situé près de l'aéroport, à la sortie de Bamako. L'enceinte est protégée par de grands murs faits de sac de sables et surplombés de guérites abritant des mitrailleuses. J'attends dans la file devant le poste de contrôle en compagnie de Maliennes et de Maliens employés par la base qui s'apprêtent à prendre leur service. Après la vérification de mon identité, un militaire vient me chercher et me conduit dans les préfabriqués qui accueillent les bureaux de la mission onusienne. J'ai rendez-vous avec un officier français en charge des questions concernant les milices du centre du pays. Celui-ci, en poste depuis plusieurs mois, semble démuni face à la situation de violence qui s'exerce contre les civils, notamment par les groupes d'autodéfense. Il m'explique ses difficultés à lire la situation politique pour mettre en place les différentes politiques de stabilisation : *« On a un problème avec nos partenaires maliens sur le cas des Peuls et des conflits avec les Dogons. Selon moi, on a eu une connaissance biaisée par notre manque d'analyse sur les dynamiques communautaires. Au niveau militaire, on essaye de rentrer en contact avec Toloba (Chef des chasseurs miliciens de Dan Na Ambassagou) mais c'est très difficile. Contrairement à la vitrine politique. À tel point qu'on se demande si la vitrine politique n'est pas finalement à Bamako juste pour organiser le soutien matériel…. Et notre mandat, c'est quand même de protéger les civils, donc on essaye d'avoir des liens avec toutes les milices, pour qu'ils nous disent quand ils ne peuvent pas protéger un village en cas d'attaque. (…) Dans tous les cas, ils vont lancer un processus de désarmement, on devrait avoir des fonds pour ça, mais on ne sait pas comment ça va évoluer, ni qui va en profiter*[644]*. »* Son témoignage met en lumière les contradictions insolubles des interventions internationales au Sahel, prises dans des logiques de violences et des dynamiques socio-politiques qui leur échappent. Une situation que Jean-Pierre Olivier de Sardan décrit comme « la revanche des contextes[645] », pour illustrer la difficile mise en œuvre des programmes internationaux sur le terrain.

En Afrique de l'Ouest et suivant un mouvement global, les interventions militaires internationales se sont progressivement routinisées[646]. Dès 2012, la région est en effet

[644] Entretien avec un officier français de la Minusma, Bamako, Mali, novembre 2019.
[645] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, *op. cit.*
[646] Olsson, Christian. « Interventionism as Practice: On Ordinary Transgressions and their Routinization », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 9, n°4, 2015, pp. 425-441.

présentée comme une des zones de la « guerre contre le terrorisme ». La répétition et la constance des opérations militaires internationales s'inscrivent dans une routine des rapports diplomatiques en Afrique[647]. L'importation de la « guerre contre le terrorisme » au Sahel[648] est venue brouiller une situation politique déjà confuse[649] et invisibiliser en partie les dynamiques locales. Si de nombreux travaux ont déjà pris des positions critiques sur les effets de la « guerre contre le terrorisme[650] », notre hypothèse inscrit la production de groupes armés comme une composante des pratiques de contre insurrection au Sahel et plus largement, dans une production internationale des guerres civiles. Notre propos vise à sortir d'une analyse purement locale du marché de la protection afin de montrer les processus d'internationalisation qui le structurent. L'analyse des « incitations par le haut » et des stratégies d'extraversion[651] est en effet indispensable pour comprendre l'imbrication des acteurs et des violences. L'implication croissante de forces étrangères au Burkina Faso comme au Mali doit s'articuler avec l'étude des groupes d'autodéfense et des rétributions qu'ils obtiennent, ou espèrent obtenir de ces acteurs.

Nous considérons les interventions internationales de manière large, en incluant toutes les politiques extérieures qui tentent de modifier les sociétés en guerre, notamment via le triptyque « paix, démocratie et reconstruction de l'État[652] ». Au Sahel, elles recouvrent une multitude de politiques publiques, de projets, de programmes, ou de réformes, mis en œuvre depuis parfois plusieurs décennies pour certains. Ces dispositifs internationaux de gestion de crise modifient les interactions et viennent recomposer ou transformer les rapports de pouvoir entre les acteurs locaux[653]. À l'instar d'autres conflits[654], les différentes initiatives du *peacebuilding* ou du *statebuilding* ont créé de nouvelles arènes politiques locales tout en

---

[647] Idem.
[648] Charbonneau, Bruno. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel », art. cit.
[649] Marchal, Rolland. « Warlordism and Terrorism: How to Obscure an Already Confusing Crisis? The Case of Somalia », *International Affairs*, vol. 83, n° 6, 2007, pp. 1091-1106.
[650] Voir par exemple : Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », art. cit. ; Fassin, Didier et Pandolfi, Mariella. *Contemporary States of Emergency: The Politics of Humanitarian Intervention*, *op. cit*.; Derek Gregory. *The Colonial Present*, Blackwell, 2004.
[651] Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », art. cit.
[652] Vircoulon, Thierry. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, vol. 98, no. 2, 2005, pp. 79-95.
[653] Ambrosetti, David, et De Neuilly, Yves Buchet. « Les organisations internationales au cœur des crises », *Cultures & Conflits*, 75, 2009, pp. 7-14.
[654] Lefranc, Sandrine. « Comment une chimère est devenue une politique internationale : l'arène de la « paix positive » », *Critique internationale*, vol. 92, no. 3, 2021, pp. 95-120.

accompagnant la multiplication des violences. Comme pour les programmes de développement, ces politiques sont des « modèles voyageurs[655] », compris comme des interventions institutionnelles standardisées visant à produire des changements sociaux dans différentes configurations.

Au Sahel l'étude de l'internationalisation de la guerre s'est rarement faite à travers le prisme des groupes armés[656]. Des travaux se sont intéressés à l'aspect transnational du djihad[657], à la construction de la paix par la médiation et les négociations[658], ou encore aux processus de prise de décision en France[659]. De plus, l'internationalisation dans ces deux pays a surtout été analysée à partir des États[660] et notamment des armées[661] ou de la société civile[662]. Partir du marché de la protection nous apparaît comme pertinent et original, tant la place qu'il a pris ces dernières années lui donne un rôle d'intermédiaire central entre les acteurs politiques locaux, nationaux et internationaux.

In fine, il s'agit dans ce chapitre, de mettre en lumière quelles sont les interactions entre les acteurs extérieurs, les États et les groupes d'autodéfense, dans la coproduction de la violence. Il ambitionne d'apporter un éclairage sur une caractéristique majeure des guerres civiles contemporaines et des groupes armés souvent peu étudiée, à savoir, leur internationalisation. Nous verrons tout d'abord la manière dont ce marché de la stabilisation rencontre celui de la protection, avant de montrer les effets contreproductifs de l'encadrement des groupes d'autodéfense par l'international.

---

[655] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà, op. cit.*

[656] Voir la thèse de Dénia Chebli, sur la trajectoire du MNLA : « Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de révolution » : itinéraire du Mouvement national de libération de l'Azawad dans la guerre du Mali, 2021.

[657] Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Ba, Boubacar. Jihadist Ideological Conflict and Local Governance in Mali, *Studies in Conflict & Terrorism*, 2022.

[658] Bouhlel, Ferdaous. « Les rencontres intercommunautaires comme outil de « pacification par le bas » au Mali. Croyances, usages et limites d'une politique de substitution (1990-2019) », art. cit. ; Chebli, Denia. « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », art. cit.

[659] Daho, Grégory et al. *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, *op. cit.*

[660] Bergamaschi, Isaline. « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », art.cit.

[661] Boisvert, Marc-André. « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », art. cit.

[662] Siméant-Germanos, Johanna. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako, op. cit.*

1. Quand le marché de la stabilisation rencontre celui de la protection

Devant le recours croissant à l'autodéfense dans les pratiques contre-insurrectionnelles, il convient de s'interroger sur le rôle que joue l'intervention internationale dans cette production milicienne transnationale. Mais surtout, de montrer comment les agendas des acteurs des dispositifs sécuritaires vont coïncider et participer à la milicianisation des sociétés sahéliennes. L'autodéfense est perçue et présentée par les États, mais également leurs partenaires, comme une réaction à une agression djihadiste, à un moment où ces ordres sociaux concurrents administrent des pans entiers de leurs territoires respectifs. Nous nous attachons, à travers la notion de dispositifs miliciens, à observer certes, comment ces derniers se construisent localement, mais aussi comment l'ingénierie internationale structure et accompagne leurs activités. Ces dynamiques s'inscrivent dans une réactualisation des savoir-faire coloniaux et de leur réinterprétation dans les doctrines militaires contemporaines[663].

La co-production de la violence : internationalisation et circulation des dispositifs sécuritaires

Lorsque la France déclenche l'opération Serval en 2013, celle-ci se révèle rapidement être un succès tactique et est présentée comme une solution externe et indépendante au conflit en cours. Son prolongement et sa transformation en opération Barkhane, à partir de 2014, changent progressivement sa nature. Cette mutation inscrit le développement d'une action militaire internationale dans la lutte contre les groupes djihadistes au Sahel et notamment, dans la mise en place d'une contre-insurrection. L'opération Barkhane poursuit tout d'abord l'histoire des pratiques militaires de l'armée française dans la région depuis plus d'un siècle[664]. Elle renouvèle la posture d'arbitre militaire, composante centrale et historique de l'État postcolonial africain francophone[665]. Elle est ensuite présentée comme une intervention extérieure visant à stopper les violences et dont l'objectif serait de rétablir une hypothétique

[663] Olsson, Christian, et Vermeren, Pauline. « Éditorial. Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des cœurs et des esprits ? », *Cultures & Conflits*, 67, 2007, pp. 7-12.
[664] Excepté le Tchad - qui accueille son centre de commandement, l'opération Barkhane est déployée dans cinq pays où la présence militaire française était assez discrète, à savoir le Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger. Voir par exemple : Debos, Marielle, et Powell, Nathaniel. « L'autre pays des « guerres sans fin ». Une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) », art. cit.
[665] Charbonneau, Bruno. « The Imperial Legacy of International Peacebuilding: The Case of Francophone Africa », *Review of International Studies*, Vol. 40, no. 3, 2014, pp. 607-630.

« souveraineté » de l'État malien sur son territoire[666]. Ce dernier, déjà peu présent dans les zones insurrectionnelles, ne réussit pas à assoir sa domination, induisant le prolongement des interventions militaires et politiques. Cette stratégie interventionniste est d'autant plus facilement mise en place que l'armée française dispose, par son histoire, de troupes (pré)positionnées dans la région et notamment au Burkina Faso, avec les forces spéciales de l'opération Sabre[667].

L'internationalisation de la guerre se poursuit dans le sillage de l'opération française. En plus de l'opération Barkhane, on peut par exemple citer la Minusma (la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali), la force Takuba, qui rassemble différentes forces spéciales européennes, ou encore le G5 Sahel, qui était supposé offrir un cadre conjoint pour les armées du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, et du Tchad dans une même force. En dehors des acteurs armés, d'autres types de missions et programmes sont financés par des institutions internationales, pour renforcer les forces armées sahéliennes. On peut citer par exemple, l'EUTM (European Union Training Mission), payée par l'Union européenne, qui fournit des formations aux soldats maliens. L'UE finance également EUCAP Sahel « Mali » qui a pour mandat d'assister et de conseiller les forces de sécurité intérieure. D'autres acteurs plus discrets jouent des rôles importants et la force Barkhane aurait été par exemple très affaiblie sans l'aide militaire des États-Unis, qui assurent des missions de logistique et de renseignements. L'internationalisation du conflit se manifeste donc par une multiplication des participants au conflit, qui ont provoqué ce que la littérature a décrit comme un « embouteillage sécuritaire[668] ».

Aussi, comme l'explique Bruno Charbonneau, la guerre au Sahel est un moment de circulations de savoirs et de pratiques contre-insurrectionnelles issues d'autres conflits comme les interventions militaires au Moyen-Orient[669]. La participation des groupes armés locaux pour les opérations au sol est intégrée dès le début du conflit et perçue comme une solution pratique. Par exemple, l'opération Serval collabore lors de ses premières opérations dans le Nord du Mali, en 2013, avec les troupes du MNLA. Dans ce cadre doctrinal, les

---

[666]Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Katja, Lindskov Jacobsen. « Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism », art. cit.

[667] Opération menée par les Forces Spéciales françaises depuis 2008, à partir du Burkina Faso.

[668] Hills, Alice. « Somalia Works: Police development as State building », *African Affairs*, vol. 113, no 450, 2014, op. 88-107.

[669] Charbonneau, Bruno. « Counterinsurgency Governance in the Sahel », *International Affairs*, Vol. 97, no 6, 2021, pp. 1805-1823.

interventions internationales, au Burkina Faso comme au Mali, accompagnent et participent à une coproduction de la violence avec les États et groupes armés locaux. Un militaire français, rencontré alors qu'il était en poste à Bamako en 2019, m'explique la situation dans laquelle celui-ci estime être empêtré :

« Avant on faisait quand même tout de notre côté. Maintenant la nouvelle politique, c'est que la France ne fait plus d'opération sans qu'il y ait au moins 15 % des forces engagées qui soient africaines. L'idée est de remplacer notre présence par les armées nationales, qui elles, progressivement, vont intégrer les milices dedans. On a déjà des bonnes relations avec le MSA et le GATIA[670] *(*Milices Touarègues du Nord) *qui se montrent coopératifs. Les Maliens ont aussi inscrit dans la loi de programmation militaire le recrutement de 25 000 soldats en plus mais personne ne sait ce qu'il en est. (…) Avec la situation dans le centre qui est catastrophique. Là, les Maliens ne veulent pas qu'on intervienne, c'est trop près de Bamako. On a fait quelques actions périphériques mais rien de plus car on est dans une situation où ils disent qu'ils ne veulent pas* d'armée française dans le centre. *Mais nous, on va aider à planifier un peu pour faire un plan pour le centre avec des effets sur la population. Il y a déjà plusieurs bailleurs qui ont lancé des programmes pour la sécurité, avec la Minusma surtout, donc nous notre objectif, c'est de venir en appui.*[671] *»*

Comme le montrent les configurations au Nord du Mali et leur débordement progressif sur la partie centre et les autres pays (particulièrement le Burkina Faso et le Niger), l'intervention internationale coproduit des systèmes de sécurité et renforce l'imbrication des violences.

Surtout, comme l'évoque cet officier, le marché de la stabilisation s'accompagne de la mise en place d'une galaxie de programmes internationaux qui se chevauchent. Dans le cas du marché de la protection, il s'agit surtout de politiques visant la Réforme du Secteur de la Sécurité[672] (RSS). Cette RSS touche les armées et les polices burkinabè comme maliennes, en tentant de transférer des modèles organisationnels et des savoir-faire. Ils sont généralement conçus et financés dans les pays occidentaux, que ce soient les Nations Unies les ONG, les agences d'aide, les organisations multilatérales ou encore, les fondations. Ces programmes

[670] Milices touarègues du Nord.
[671] Entretien avec un militaire français de l'opération Barkhane, Bamako, Mali, octobre 2019.
[672] Larzillière, Pénélope. « La « réforme du secteur de la sécurité ». Généalogie critique du discours sécurité et développement », art. cit.

s'organisent autour de relais locaux, qui s'incarnent dans les gouvernements, les administrations, les exécutifs locaux, les associations ou encore les organisations de la « société civile ». Outre le fait de compliquer la carte des dispositifs sécuritaires, ces différents programmes de RSS provoquent des ressentiments et une certaine incompréhension de la part des forces armées locales, qui se sentent dépossédées de leurs prérogatives[673].

Outre ces programmes, les évolutions du conflit et les stratégies des acteurs armés favorisent également le développement des milices dans le monde rural où les forces conventionnelles (nationales comme internationales) ont de moins en moins accès. Les différentes opérations militaires se retrouvent en effet progressivement en positions défensives, cantonnées dans des bases surprotégées. Il est de plus en en plus rare qu'elles sortent de leurs camps, tant les engins explosifs improvisés ou les embuscades rendent les déplacements extrêmement difficiles. Les patrouilles deviennent alors principalement symboliques. Les soldats étrangers restent généralement peu dans les villages qu'ils visitent et leurs interactions avec la population sont rares. Les « succès tactiques », selon les mots des militaires, lors de projections dans le territoire, s'incarnent alors dans des opérations menées par les airs, généralement par des Forces Spéciales, qui ont pour objectif l'assassinat ou l'arrestation de djihadistes.

Cette situation de co-production de la violence entre acteurs locaux, nationaux et internationaux nous amène donc à considérer l'importance de l'international dans la structuration du conflit et notamment dans les variations que connaissent l'économie de la violence et du marché de la protection. Ces interventions se construisent notamment autour de « modèles voyageurs[674] », compris comme des interventions institutionnelles standardisées ayant été expérimentées dans le passé ou dans d'autres zones géographiques.

[673] Tull, Denis. « The European union training mission and the struggle for a new model army in Mali », Research paper No. 89, IRSEM, 2020.
[674] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. *op. cit.*

La réactualisation des pratiques de contre-insurrection

Comment ces dynamiques internationales influencent un marché de la protection présenté comme vernaculaire ? Notre approche considère que l'internationalisation de la guerre doit se comprendre comme une politique produisant des interactions sociales dans un espace ordinaire[675], notamment dans la réactualisation des pratiques de contre-insurrection. Ces interventions internationales et ces modèles influent sur les mobilisations armées. Ils mobilisent des savoirs issus de l'héritage colonial, compris comme une « anthropologie imaginaire[676] ».

En outre, depuis les années 1980, on observe un tournant dans les doctrines militaires que l'on pourrait qualifier de « néo-libéral[677] », qui multiplie les acteurs décentralisés et donc privés. Ce tournant marque le passage d'interventions stato-centrées à une approche visant à donner une certaine autonomie à des acteurs locaux armés qui favorise la privatisation de la violence. La milicianisation de la guerre contre le terrorisme que nous avons décrite permettant une grande impunité aux États et aux groupes d'autodéfense est favorisée par la réactualisation d'anciennes pratiques de contre-insurrection. Les différents théâtres d'opérations extérieures connaissent l'utilisation de dispositifs miliciens poussés depuis le début des années 2000. Les troupes américaines en Irak ont par exemple beaucoup utilisé les milices sunnites pour lutter contre l'insurrection et entre 2001 et 2021, s'appuient sur une multitude de groupes armés en Afghanistan afin de leur déléguer l'usage de la violence dans les périphéries[678]. Ces différentes politiques ont eu pour effet d'alimenter les dynamiques violentes déjà en cours. L'internationalisation de la violence et le contournement de l'État ont nourrit la polarisation identitaire tout comme l'émergence de nouveaux ordres sociaux.

Un tel processus d'importation et d'exportation de pratiques sécuritaires, ne se réduit pas en effet à un simple transfert de technologies et de savoir-faire. Yves Dezalay et Bryant G. Barth ont montré que la circulation d'acteurs internationaux - dans notre cas des personnes insérées dans le secteur de la sécurité - était une clé d'accès et un révélateur de ces structures

---

[675] Lefranc, Sandrine. « Chapitre 8 / Ce qui se joue à l'international. Les relations internationales à l'épreuve de la sociologie des crises politiques », *La logique du désordre. Relire la sociologie de Michel Dobry*, édité par Myriam Aït-Aoudia, Presses de Sciences Po, 2015, pp. 197-220.

[676] Dorronsoro, Gilles. *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite, op. cit.*

[677] Quesnay, Arthur. « Régimes miliciens et gouvernement transnational dans les guerres civiles. Introduction », art. cit.

[678] Baczko, Adam, et Gilles, Dorronsoro. « Le régime milicien en Afghanistan. Anthropologie imaginaire, économie transnationale de la violence et fragmentation de l'État », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 51-69.

de domination nationales et internationales[679]. Les interventions internationales ne se contentent pas seulement d'apporter des solutions techniques, mais aussi leur propre cadrage et s'appuient sur des analyses héritées des productions écrites des périodes coloniales, mais également plus récentes. Alors que j'interroge un officier de la Minusma à propos des conflits dans le centre du Mali, celui-ci m'explique :

« On a compris que quand même dans le centre on ne pouvait pas mettre trop le paquet. Parce que là-bas c'est trop communautaire. Si on s'implique et que ça finit comme le Rwanda, on ne peut pas avoir des casques bleus ou l'armée française qui doit faire le tri parmi les communautés. (…) Après ce sont aussi des situations qui ont des racines historiques, avec l'histoire de l'empire peul etc. C'est la thèse de Lugan, dont on parle beaucoup ici. D'ailleurs si vous avez des recommandations de lectures ?[680] »

Le discours des acteurs internationaux reprend donc de manière systémique une lecture identitaire du conflit. Dans cet extrait d'entretien, la mobilisation d'un certain savoir historique et l'évocation du cas de l'historien Bernard Lugan sont particulièrement intéressantes. Il s'agit d'ailleurs à l'époque de la première fois que je rencontre le nom de cet universitaire français. Par la suite, il a plusieurs fois été évoqué lors de mes entretiens avec des militaires français, des diplomates, des membres d'ONG et même, lors de discussions avec des chercheurs africains. Ancien maître de conférence à l'université de Lyon III, il a aussi enseigné à l'école militaire de Saint Cyr, à l'École de guerre et à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Il expose dans ses cours et productions écrites une vision profondément raciale des conflits en cours[681]. Il est particulièrement bien reçu grâce à la simplicité de ses grilles de lectures, notamment pour des gens qui, comme les militaires en opération par exemple, se retrouvent projetés dans des contextes sociaux qu'ils ne connaissent pas[682]. Par exemple, le général Frédéric Blachon, commandant de la force

[679]Dezalay, Yves, et Garth, Bryant G. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago Boys"*, *op cit.*
[680] Entretien avec un officier de la Minusma, Bamako, Mali, octobre 2019.
[681]Lugan, Bernard. « SAHEL : une remarquable analyse de Bernard LUGAN », Association de soutien à l'armée française (ASAF), 29 novembre 2019, (en ligne). Consulté le 23 décembre 2022. https://www.asafrance.fr/item/sahel-une-remarquable-analyse-de-bernard-lugan.html
[682] Carayol, Rémy. « Le "continent noir" et l'éminence grise. Bernard Lugan, l'africaniste de l'armée française », *Revue du Crieur*, vol. 17, n°3, 2020, pp. 48-61.

Barkhane de 2018 à 2019, avait pour habitude de distribuer les analyses de Bernard Lugan aux nouveaux arrivants sur la base de N'Djamena. Son cas illustre comment des écrits circulent dans les milieux militaires, mais se retrouvent également dans des conversations informelles avec des diplomates, des experts, des chercheurs ou des humanitaires, qui reprennent à leur compte son cadrage identitaire.

Ces productions figent les sociétés africaines dans des dynamiques historiques immuables qui se retrouvent dans un corpus cohérent, mais qui produit de fausses analyses qui apparaissent comme opérationnelles pour des praticiens : cartes des « groupes ethniques », essentialisation des populations et des rapports sociaux…etc. Ces productions sont favorisées par le travail d'entrepreneurs politiques locaux[683], généralement francophones, qui développent des stratégies afin de capter des ressources. Outre ces intermédiaires, ces visions sont en grande partie le résultat d'une co-production entre les occidentaux et les États nationaux dans une optique de gestion des marges. Ils trouvent des terrains d'entente sur les populations qui peuvent collaborer ou non. On observe donc au Sahel la récurrence de doctrines contre-insurrectionnelles s'inspirant notamment de savoir-faire coloniaux[684]. Les différentes pratiques de stabilisation s'appuient en conséquence sur des prismes et des imaginaires – notamment coloniaux - percevant l'armement des populations considérées comme périphériques comme profitable.

Les doctrines qui en découlent mythifient l'ancrage local des groupes armés. L'approche identitaire avancée pose de nombreux problèmes de compréhension, notamment parce que la circulation des savoirs entre les forces internationales, les États nationaux et les acteurs armés locaux produisent des effets performatifs. Cette anthropologie imaginaire est mobilisée par une culture dominante et inhérente aux acteurs de la sécurité. Celle-ci est alimentée par une certaine littérature ravivant la perception qu'avaient les écrits coloniaux des sociétés africaines[685], pour expliquer les phénomènes contemporains. Ces grilles d'analyses se sont retrouvées de manière systémique dans nos entretiens et dans des conversations informelles auprès des professionnel de la sécurité. C'est ce que m'explique un

[683] Voir chapitre 8.

[684] Chebli, Dénia. « Économie transnationale de la violence et autonomisation des milices au Nord du Mali », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 95-113.

[685] Ces importations font partie des pratiques ordinaires de l'armée de terre française. Par exemple, les écrits de Bernard Lugan, qui ont beaucoup circulé auprès des officiers français, et plus largement, auprès des acteurs internationaux francophones au Sahel.

officier français de l'EUTM, regrettant le comportement des Maliens en formation, par rapport à ce que pourraient faire, selon lui, des Tchadiens dans la même situation :

« Si les Maliens étaient comme les Tchadiens on n'aurait même pas besoin d'être là. Eux, ils poursuivent les assaillants jusqu'au dernier. Les Bambaras ne sont pas des guerriers. On aurait 5.000 Tchadiens, le problème serait déjà réglé[686]. »

De même, un autre officier de la Force Barkhane, en poste à Bamako m'explique :

« Les Touaregs, c'est comme ça, ils sont fiers et il y a une longue histoire de conflits avec d'autres communautés. C'est la loi du désert. Donc si on est en opération et qu'eux, ils nous disent qu'ils doivent aller plus loin pour défendre leur village ou leurs familles, on ne peut pas les empêcher d'y aller. Les gars ils partent devant et voilà[687]. »

Comme pour le cas symptomatique des Touaregs, au combat comme pour la politique, les Africains seraient surdéterminés par leur identité, le communautarisme, le religieux ou leurs caractères « ethniques », qui façonneraient leur trajectoire. À l'instar de certains militaires français, bon nombre d'acteurs internationaux continuent de porter une lecture identitaire des conflits armés en cours. L'évocation des différences ethniques est une ressource pour l'imposition d'une forme d'expertise spécifique qui tient la légitimité de ses doctrines et que les militaires revendiquent comme une « connaissance précise » du terrain selon leurs mots. Il n'est pas rare par exemple que certains de mes interlocuteurs (diplomates, militaires, humanitaires…) se réfèrent à Joseph Gallieni, quand ils évoquent certaines mesures à mettre en place pour pacifier la région. Ces postulats nourrissent et participent alors à une double dépolitisation des situations de violence, en posant l'intervention internationale comme une solution technique venant régler des antagonismes ethniques. Elle s'adapte à la vision segmentaire qu'ont les institutions internationales de l'État malien et qui se perçoivent comme des « juges de paix ». Elle va surtout alimenter les dynamiques identitaires du conflit.

[686] Entretien avec un officier militaire français, Bamako, Mali, mars 2019.
[687] Entretien avec un officier de la force Barkhane, Bamako, Mali, mars 2019.

Un accompagnement des concurrences communautaires

Ce cadrage hérité de la période coloniale dans les interventions internationales a été ravivé par une approche communautaire des conflits armés[688]. Au Sahel, avec des périphéries rurales de plus en plus hostiles et inaccessibles, l'intervention internationale affiche rapidement la volonté d'encadrer les mobilisations armées de plus en plus violentes contre les populations. La mise en armes des populations périphériques, pourtant une des composantes centrales du départ du conflit, est vue paradoxalement comme une solution. Le marché de la protection en plein développement reçoit alors des incitations « par le haut » qui encouragent le développement du métier des armes. Ces dynamiques de coproduction de la violence conduisent à renforcer des dispositifs sécuritaires non-centralisés et brouillent les enjeux politiques et les allégeances.

La place centrale laissée aux questions liées à l'autochtonie par exemple, renforce le poids des ressources politiques identitaires dans le marché de la protection. Sur la question de la lutte contre le terrorisme, il faut alors questionner comment des pays dominants exportent non seulement leur hiérarchisation sociale mais également leurs conflits internes[689]. De leurs propres aveux, les militaires internationaux sont pris dans des logiques de violence par lesquelles ils se sentent dépassés et le développement du marché de la protection, pousse les acteurs internationaux à adapter leurs différentes politiques, comme l'illustre le discours d'un des officiers de EUTM Mali (European Union Training Mission in Mali) :

« De toute façon, ils sont là ces groupes armés, ces milices. Donc notre travail ça va être de faire le tri entre les bons et les mauvais. Il faut voir avec qui on pourra bosser, qui pourra être intégré ou non (…) De toute façon ils ne vont pas se désarmer tout de suite. Ça fait qu'il va falloir penser au moins à les intégrer a minima dans des forces de police si l'armée n'en veut pas. (…) Donc là ils sont partis sur une idée de quotas, mais ça n'est pas nous qui allons décider.[690] »

---

[688] Brubaker, Rogers, et Junqua, Frédéric. « Au-delà de L'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 139, 2001, pp. 66-85.
[689] Dezalay, Yves, et Garth, Bryant G. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago Boys"*, *op. cit.*
[690] Entretien avec un officier de EUTM Mali (European Union Training Mission in Mali), Bamako, Mali, mars 2019.

Une vision communautaire du conflit est donc coproduite entre les acteurs internationaux, nationaux et locaux. Ici, le règlement des conflits au centre du Mali se ferait grâce à des rétributions matérielles et symboliques des combattants, basées sur des quotas identitaires. Comme évoqué dans cet extrait, les problèmes liés aux pratiques de stabilisation et la mise en place de politiques de RSS, se retrouvent dans les programmes de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) en cours. Ces dispositifs visent la réinsertion des ex-combattants et occupent une place importante dans les opérations de maintien de la paix depuis 1989. « Modèle voyageur » par excellence, il est conduit par des organisations internationales, qui réutilisent des méthodes déjà expérimentées dans d'autres conflits[691]. Dans la situation de conflit communautaire au centre du pays, l'annonce des quotas au sein d'un hypothétique DDR renforce d'autant plus les identités :

« Ils nous ont dit, on va mettre trois cents Peuls et trois cents Dogons dans le DDR, mais ça veut dire quoi ça ? Les gens vont se lancer dans une course aux armes. S'ils désignent trois cents d'une communauté, l'autre en face va vouloir aussi[692]. »

Cette stimulation des concurrences accompagne et renforce donc les différents processus d'assignations identitaires liés au marché de la protection, mais également la diffusion du métier des armes, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

Ces dynamiques identitaires se retrouvent dans les récits mis en place par les groupes armés eux-mêmes, dans des stratégies d'extraversion visant à capter des ressources, notamment au travers du prisme du « local ». Cette standardisation des discours a été largement étudiée dans le cas des mouvements sociaux[693] transnationaux et se retrouve donc chez les groupes d'autodéfense.

Pour comprendre les dynamiques de l'internationalisation du marché de la protection au centre du Mali comme au Burkina Faso, un détour par les dispositifs sécuritaires utilisés dans le Nord du Mali nous semble indispensable. Dans ce système de conflit devenu régional,

[691] Lombard, Louisa. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », art. cit. ; Koen Vlassenroot, et Timothy, Raeymaekers, « Kivu's Intractable Security Conundrum », art. cit.
[692] Entretien avec le Maire d'une commune de la région du centre, Bamako, Mali, mars 2019.
[693] Siméant, Johanna. « La transnationalisation de l'action collective », art cit ;

la réutilisation d'anciennes pratiques de contre-insurrection coloniales se concrétise dans la délégation de la violence à des acteurs locaux[694] et se retrouve ensuite de manière transnationale. Dans la continuité de ses premières opérations avec le MNLA, la force Barkhane met en effet en place une collaboration avec des groupes armés touaregs, afin d'opérer dans certaines zones du nord malien, à partir de la fin de l'année 2017. Elle se rapproche de la milice touarègue pro-gouvernementale du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (GATIA), commandé par le Général Gamou, qui venait de faire alliance avec un autre groupe armé, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA). Aux premiers moments de cette collaboration, si celle-ci est présentée par les militaires français comme un « succès » et un facteur d'avancées majeures sur le terrain, elle augmente, à partir des années 2018-2017, la violence intercommunautaire et nourrit de nombreuses frustrations pour d'autres acteurs armés qui se sentent lésés : l'armée malienne et d'autres groupes d'autodéfense.

Cette alliance est rendue possible par l'intermédiaire d'élites touarègues francophones qui facilitent les échanges et effectuent un travail politique pour capter des ressources : capital symbolique, aides militaires, financières, programmes de développement[695]… C'est par exemple le rôle d'un des représentants du groupe armé du MSA, qui œuvre à la bonne image dont il bénéficiera auprès des autorités françaises. Ce dernier explique la réussite du MSA par le fait que *« (…) les Fama nous font confiance, les Français aussi »,* que ces derniers *« savent comment on travaille ».* Preuve de sa bonne foi, il explique même être « *devenu ami* » avec des officiers français et étrangers[696]. Comme nous l'avons évoqué en amont, ce travail politique est facilité par des opérateurs occidentaux qui s'emploient à réutiliser le « prisme touareg », à savoir, que l'on pourrait faire confiance à ces hommes « naturellement nobles ». C'est que m'explique un haut-gradé français :

« Un Touareg il détonne ici. Déjà, je ne sais pas si vous en avez déjà rencontré un, mais il faut les voir arriver, avec leurs grands boubous, les cérémonies etc. Moi j'ai beaucoup échangé avec eux. (…) Et vous savez, pendant les combats, ce sont des gens qui respectent la loi du désert,

[694] Chebli, Dénia. « Économie transnationale de la violence et autonomisation des milices au Nord du Mali », art. cit.
[695] Grémont, Charles. « Dans le piège des offres de violence. Concurrences, protections et représailles dans la région de Ménaka (Nord-Mali, 2000-2018) », art. cit.
[696] Entretien avec Moussa Ag Acharoutoumane MSA, Bamako, Mali, avril 2019.

c'est-à-dire que pour eux, dans le désert, la vie c'est important c'est rare. Donc chaque vie est précieuse et ils ne font pas n'importe quoi[697]. »

Dans cette anthropologie imaginaire évoquée en amont, les Touaregs apparaissent alors comme particulièrement bien placés dans la hiérarchie identitaire mise en place par certains acteurs internationaux. Pourtant, malgré cette confiance affichée par les militaires français et les gages donnés par leurs représentants, ces derniers commettent des exactions sur les populations civiles et notamment les communautés peules, avec qui certaines factions touarègues étaient en conflit.

Ces collaborations diverses ont renforcé les antagonismes communautaires et complexifié la carte des violences. Beaucoup de Peuls ont trouvé une protection auprès des djihadistes à la suite de ces opérations, montrant le caractère contre-productif du dispositif. Il faut noter que les choix tactiques opérés par Barkhane à cette période, sont loin de faire l'unanimité dans l'institution militaire ou diplomatique. Certains officiers français m'ont par ailleurs confié leur désarroi face à des pratiques qu'ils jugeaient « scandaleuses ». Un officier français, alors en poste à la MINUSMA, explique sa désapprobation :

« Non mais cette histoire de collaboration c'est vraiment n'importe quoi. Je ne sais pas qui a décidé de ce truc, ni comment, mais c'est n'importe quoi il n'y a pas d'autres mots. Donc là maintenant on a des soldats français qui sont obligés de traîner avec des milices, avec tout ce que ça signifie[698]… »

Son discours montre les fractures qui existent entre les différents acteurs internationaux sur la question des dispositifs miliciens, dans ce cas, entre la Minusma et Barkhane, mais avec des soldats français qui appartiennent à la même institution militaire. Outre ces réserves et celles d'autres acteurs internationaux, ces liens étroits exaspèrent surtout les autres groupes armés, qui y voient une ingérence dans des conflits communautaires et une rupture des équilibres politiques. Le cas des milices touarègues apparaît comme un révélateur paroxysmique des dynamiques plus larges du phénomène milicien dans un contexte d'internationalisation croissante de la guerre au Sahel.

[697] Entretien officier militaire français, Bamako, Mali, mars 2019
[698] Entretien avec un officier français de la Minusma, Bamako, novembre 2019.

Pourquoi prendre l'exemple des Touaregs, pourtant périphériques à notre terrain ? Tout d'abord, leur cas nous parait comme un cas stéréotypé de l'anthropologie imaginaire mobilisée par les occidentaux au Sahel. Ensuite, ces choix opérés par les acteurs internationaux - fortement influencés par l'identité – produisent des effets diffus et transnationaux qui poussent les communautés à ajuster leurs positionnements politiques et leurs discours, dans l'optique de capter des ressources. Plusieurs groupes d'autodéfense concurrents, m'ont ensuite confié se sentir délaissés par les forces internationales, en comparaison avec la relation de proximité qu'ont entretenus le GATIA et le MSA avec la force Barkhane. C'est ce que m'explique un cadre du Ganda Izo, actif dans le centre du Mali auprès de groupes d'autodéfense peuls, qui se montre très critique de la stratégie des militaires français :

« Nous n'avons rien contre l'UE mais nous pensons que la France veut nous assujettir. Ils ont choisi Moussa (MSA), qui n'est rien sans eux. Il sert leurs intérêts, ce que nous pourrions aussi faire d'ailleurs. La France ne doit pas favoriser des groupes armés par rapport à d'autres. Si elle le fait soit tout le monde doit être à égalité, ou soit elle aide l'État. Au moins au Tchad elle aide l'État central et pas une communauté contre une autre[699]. »

De même, un représentant de Dan Na Ambassagou m'exprime son incompréhension à voir les militaires français coopérer avec des groupes armés à quelques centaines de kilomètres de ses hommes :

« Barkhane et les Touarègues qui marchent main dans la main, alors que c'est eux qui ont commencé à mettre le bazar ici, que ce soit avec la Libye ou les histoires de MNLA. Et c'est avec ça que le malheur est arrivé au pays Dogon. Et aujourd'hui, on essaye de leur dire de nous aider, et rien du tout[700]. »

Ces discours marquent les concurrences qui naissent de l'internationalisation du marché de la protection et la frustration de ceux qui en sont écartés. Ils témoignent surtout de la difficulté

[699] Entretien avec un représentant du Ganda Izo, Bamako, octobre 2019.
[700] Entretien avec un représentant de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, novembre 2019

à lire les jeux d'alliances et les choix politiques des interventions internationales pour les acteurs locaux.

Ces coopérations suscitent des attentes de la part de groupes n'ayant que peu de contacts avec les forces occidentales, et essayant de susciter une intervention « par le haut ». C'est le discours que tient Django, le chef des Koglweogos de Fada N'Gourma, à l'Est du Burkina Faso, à propos du moment où les djihadistes s'implantent dans la région et que les premières opérations militaires internationales commencent dans la zone :

« Ici oui, on avait déjà rencontré des Français qui étaient venus nous demander notre ressenti sur la situation. Et il n'y a pas longtemps, l'armée française est venue nous consulter, parce qu'ils sont venus faire des opérations ici. Leurs soldats, ils étaient bien équipés, bien armés, avec leurs petits fusils courts là[701]*. Les nôtres faisaient un peu pitié à côté (rire). Donc on a rencontré la force française Barkhane, ils voulaient savoir où sont les terroristes. Nous on l'a dit depuis longtemps, mais les forces de sécurité ne veulent pas y aller. Il faut faire confiance aux Koglweogos qui émanent de la population, nous on a fait des listes de nos membres et je leur ai dit (aux Français) que tous ces gens étaient mobilisables pour les opérations contre les terroristes*[702]*. »*

La recherche d'une collaboration avec l'armée française et plus globalement, avec les acteurs internationaux devient une stratégie largement partagée par les groupes armés concurrents du marché de la protection. L'absence d'interaction est d'ailleurs perçue comme une trahison du point de vue de certaines communautés. C'est par exemple le cas de ce représentant des chasseurs dogons de Dan Na Ambassagou évoqué plus haut :

« Alors ils sont partis où tous les touristes français qui venaient visiter le pays dogon ? Il y en avait quand même des milliers tous les ans. Et aujourd'hui, personne ne vient plus, personne ne nous aide. La France ne fait rien pour nous, rien du tout. Alors que moi j'ai quand même un grand-père qui a combattu dans l'armée française. Et même quand on voit les Français de la MINUSMA on n'a pas d'aide. On se pose des questions. (…) Et il y a quand même une responsabilité française avec cette guerre en Libye. Le Pays dogon serait en paix sans ça.

[701] Il fait référence aux fusils mitrailleurs FAMAS de l'armée française.
[702] Entretien avec Django, Fada N'Gourma, Burkina Faso, novembre 2018.

Pourquoi ils ne viennent pas réparer ce qu'ils ont fait ? Donc moi je dis, si la France est derrière ça, que dieu nous garde[703]*. »*

Dans une stratégie d'extraversion, nos enquêtés mobilisent un discours où s'entremêlent l'utilisation du passé colonial et des arguments ayant traits aux conflits internationaux, pour produire une injonction à l'aide internationale. Le cadrage des miliciens dogons prépare ainsi une intervention par le haut, en se plaçant comme les partenaires idéaux face aux djihadistes. Leurs attentes trouveront finalement un débouché à partir de 2022, après le terrain de recherche de cette thèse, où ces derniers commencent à collaborer avec les miliciens du groupe Wagner, qui opèrent dans le centre du Mali[704].

Les discours des groupes d'autodéfense tentent de faire converger des agendas locaux, nationaux et internationaux. Ils témoignent de la circulation des pratiques, qui influent directement sur la mise en armes des populations, en profitant de la reprise d'anciennes pratiques coloniales, jugée pertinentes dans une configuration de contre-guérilla. La mise en armes des populations périphériques n'est pas perçue comme un problème, mais plutôt comme une perturbation temporaire et facilement réglable. Les différents programmes internationaux visant à l'encadrement des mobilisations armées, vont alors produire des effets contre-productifs, comme nous le verrons avec les deux exemples suivants.

2. Les contradictions des pratiques de stabilisation : une stimulation des milices

Outre ces contacts et les différents espoirs que peuvent susciter la présence de forces internationales auprès des groupes d'autodéfense, l'influence des dynamiques transnationales se retrouve dans les différentes réformes touchant au métier des armes. Les efforts internationaux pour encadrer le marché de la protection en plein essor ont, au contraire, renforcé son attractivité. Les présupposés et les idéal-types des « professionnels de la paix[705] » (les modèles voyageurs de formation, de renforcement des capacités, etc.)

[703] Entretien avec un représentant de Dan Na Ambassagou, Kati, Mali, décembre 2021.
[704] Voir la conclusion de cette thèse.
[705] Lefranc, Sandrine. « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », art. cit. ; Lefranc, Sandrine. « Du droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », art. cit.

concernant les dynamiques violentes, ont finalement été inadaptés aux besoins de sécurité des populations. L'analyse de ces différentes réformes de la RSS nous permettent, au travers d'un cas burkinabè et d'un cas malien, de montrer leur caractère contre-productif ainsi que de leur déconnexion des situations politiques et sociales violentes en cours.

Une « police communautaire » formée par les États-Unis au Burkina Faso

La circulation des programmes visant à encadrer les mobilisations armées se retrouve de manière systémique dans les interventions internationales. Certains d'entre eux importent le modèle de « police communautaire » ou « *community policing* », une doctrine policière visant à rapprocher les citoyens des policiers ou des gendarmes. Ces concepts, s'inscrivant notamment dans différents programmes de RSS, se sont largement diffusés sur le continent africain[706]. Ils sont issus de différents courants de pensées néolibéraux, qui promeuvent la « multilatéralisation des polices », compris comme un partage de plus en plus grand du travail policier[707]. En français, ce concept se traduit par l'expression « police de proximité » et a fait l'objet de quelques expériences dans les années 1990 dans l'hexagone. Au Burkina Faso, une tentative de mettre en place une « police de proximité » avait vu le jour dans les années 2000, avant d'être abandonnée. Sa réactivation, à partir de l'année 2018, soutenue par divers bailleurs, vise alors à encadrer la participation des citoyens au travail policier. Ces réformes prennent de l'importance, notamment devant le développement du marché de la protection et des exactions sur les civils, qui inquiètent les partenaires du pays.

Notre cas d'étude s'incarne dans la tentative de réforme d'un groupe d'autodéfense en une « police communautaire » par un programme des États-Unis, au travers de leur institution X[708] au Burkina Faso dans le but de promouvoir la « paix par le bas ». Si le pays a toujours connu des formes de pluralismes policiers, ces dispositifs, dans une configuration de « guerre contre le terrorisme », accompagnent les processus d'armement des populations en cours. La création de milices et la formation de citoyens en armes sont en effet une

[706] Voir notamment : Grassin, Paul. « Policiers vigilants et vigilants policiers. Community policing et division du travail policier en milieu urbain au Malawi », *Participations*, vol. 29, no. 1, 2021, pp. 157-187.
[707] Jobard, Fabien, et De Maillard, Jacques. *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*. Armand Colin, 2015.
[708] Le nom de l'institution est gardé anonyme.

composante centrale des pratiques de contre-insurrection américaines depuis le début des années 2000, notamment au Moyen-Orient[709]. Elle établit une vision tribale des pays touchés par des groupes djihadistes, comme ce fut le cas par exemple lors d'expériences menées en Irak ou en Afghanistan[710]. Cette institution internationale américaine, impliquée dans les réformes du secteur de la sécurité, s'attèle à former des Koglweogos, en périphérie de Ouagadougou, afin que ces derniers soient mieux organisés, et puissent mener des opérations, notamment policières, avec les forces de sécurité et détecter les éventuelles implantations de cellules djihadistes. L'internationalisation des dispositifs sécuritaires s'opère alors de manière très affirmée, notamment par la formation et l'échange des pratiques et des savoir-faire.

Cette commune où travaille l'institution X se situait avant en zone rurale et fait aujourd'hui pratiquement partie de la capitale sous l'effet d'une urbanisation croissante. Néanmoins, une partie de ses habitants continue de s'adonner à des activités agricoles et pastorales, dans les zones qui ne sont pas encore urbanisées. La ville est depuis plusieurs années touchée par des phénomènes de criminalité. En réponse, des groupes de Koglweogos se sont constitués pour assurer des activités de police. L'idée de ce programme était de réunir les institutions et les notables afin de former une communauté « légitime » pour encadrer le groupe d'autodéfense.

La doctrine américaine fait de la formation de civils en armes un moyen de stabilisation et un modèle duplicable, dans différentes configurations nationales et internationales. Elle implique plusieurs glissements sémantiques, notamment en ce que ce projet importe la notion de « *police communautaire* », terme que je n'avais jamais entendu avant au Burkina Faso. Les acteurs locaux se réapproprient cette notion particulièrement liée à la culture sécuritaire anglo-saxonne et la réinterprètent progressivement. Le projet de « police communautaire » est de surcroît testé dans différents pays d'Afrique de l'Ouest, participant activement à une circulation transnationale des pratiques.

Pour mettre en œuvre le programme, une antenne de X s'est installée dans des bureaux situés dans le centre-ville de Ouagadougou et a recruté du personnel local. Ces employés, ayant généralement une expérience antérieure dans l'humanitaire, sont formés

[709] Dorronsoro, Gilles. *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*, *op . cit.*
[710] Human Rights Watch. « Just Don't Call it a Militia » : Impunity, Militias and the « Afghan Local Police », septembre 2011.

aux pratiques de stabilisation, qu'ils doivent ensuite mettre en place auprès des Koglweogos et des institutions locales : mairie, commissariat, associations… Selon la responsable burkinabè du programme, il s'agit de s'adapter à un modèle standardisé, pouvant s'exporter facilement dans différentes configurations. Celle-ci m'explique :

*« Ce projet est aussi au Mali, à Bamako, dans le quartier de la Gare Sogoniko, à Niamey au Niger, au Nigeria, en Tunisie dans le quartier de La Marsa à Tunis, au Burkina à *** et au Sénégal à Guediwaye (…) On a des formateurs américains qui viennent, et on va faire du plaidoyer, de la médiation de la facilitation, c'est apprendre aux gens à aller au milieu des communautés sans les influencer, du ''do not harm'' quoi'[711]. »*

Ces projets sont principalement inspirés d'expériences « par le bas » menées dans d'autres situations de violences, notamment au Moyen-Orient, où l'armée américaine est intervenue et intervient encore. Ces programmes standardisés ont pour vocation de faire dialoguer les différents échelons de la société (élus, administrations, notables locaux) avec des « gens ordinaires », afin d'encadrer les groupes d'autodéfense et éviter les dérives violentes. La responsable du programme poursuit :

« Avec X, les formateurs qui viennent, ils nous donnent des méthodes qui ont été testées en Afghanistan, au Yémen et nous, on essaye de les reproduire ici. (…) On a aussi un programme de justice et de dialogue, qui avait été testé au Népal à partir de 2007 et qu'ils mettent en place depuis 2015 en Afrique de l'Ouest. Donc on va rassembler les leaders communautaires, les femmes, les jeunes autour de la police de proximité pour établir les bonnes pratiques[712]. »

Ces formateurs et leurs circulations entre différentes situations de violence participent donc activement à la structuration transnationale[713] du marché de la protection, qui passe notamment par la réappropriation de ce « *community policing* » anglo-saxon, déjà très

[711] Entretien avec une représentante burkinabè de l'institution américaine, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[712] Entretien avec une représentante burkinabè de l'institution américaine, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[713] Dezalay, Sara. « Des droits de l'homme au marché du développement. Note de recherche sur le champ faible de la gestion des conflits armés », art. cit.

implanté dans les pays africains anglophones[714]. Ce modèle voyageur matérialise la transnationalisation des pratiques sécuritaires, notamment lorsque les forces de sécurité sont perçues comme trop éloignées du quotidien des populations et donc, comme non légitimes. C'est ce que m'explique la même responsable burkinabè du programme, à propos d'un projet de surveillance communautaire, mis en place dans la commune :

« On a mis en place un projet à partir de 2018-2019. Ça s'appelle « Connais-tu ton voisin ? ». Donc on a mis en place ce projet avec la mairie les autorités et les organisations locales, pour la sécurité communautaire. C'est pour savoir ce qu'il se passe dans les quartiers, car par exemple, beaucoup de gens louent des maisons sans connaître les gens et ils n'habitent pas à côté. Par exemple on a réussi à éviter une tentative d'enlèvement grâce à la police et la population. Les gens font attention, ils regardent les mouvements de jeunes. Et une fois, par exemple on avait trouvé des armes dans une maison[715]. »

Au moment où le conflit s'intensifie dans le pays, la surveillance entre citoyens est encouragée, et particulièrement pour ceux qui ne feraient pas partie de cette « communauté » inventée. La police communautaire est ici réappropriée par des acteurs qui établissent leur propre vision et les contours d'une communauté. Ces pratiques forment alors des modes d'inclusion et d'exclusion, à partir de divers critères : nomades, jeunes, étrangers, vagabonds, ou inactifs, qui sont des catégories considérées comme dangereuses et à surveiller particulièrement. Le maire, très impliqué dans le projet, abonde dans ce sens. Il explique ce besoin d'identifier les habitants par l'urbanisation rapide de sa ville, qui aurait détruit les liens d'interconnaissances :

« Dans une zone rurale, oui on sait qui est qui. Mais maintenant avec l'agrandissement de l'agglomération, on a du bazar et les gens ne se connaissent plus. (…) Donc on a mis des mécanismes en place pour avoir des gens qui vont s'approcher des nouveaux arrivants pour les identifier, et pouvoir les retrouver s'il y a un problème. (…) Avec X, on a donc formé des

[714] Fourchard, Laurent. « État de littérature. Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », art. cit.
[715] Entretien avec une représentante burkinabè de l'institution américaine, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

leaders et mis en place des pratiques pour identifier les nouveaux du quartier, et s'il y a des suspicions on fait remonter l'info aux forces de sécurité[716]. »

Ce même discours est également tenu par le chef des Koglweogos de la localité. Propriétaire terrien âgé d'une soixantaine d'années, il s'est engagé rapidement dans l'autodéfense pour protéger son bétail et ses champs des vols. Il explique ce que l'arrivée du programme X a changé pour lui :

« Pour apprendre et partager notre expérience, on est partis présenter notre travail au Nigéria, au Mali, au Niger et tout a été payé par X. (…) On nous apprend à surveiller et découvrir les comportements suspects grâce aux adhérents et avec des hauts de gradés et des personnes impliquées dans la sécurité. (…) Du coup maintenant, le commissariat et la gendarmerie sont avec nous et on a un cadre de collaboration. On repère les flagrants délits et on fait des patrouilles mixtes. Et on fait aussi éclaireur avec les forces de défense de sécurité. (…) Bon avec ça, moi maintenant j'ai eu une attestation Koglweogo, pour être ambassadeur de la paix mais je ne comprends pas trop ce que ça veut dire (rire).[717] »

Alors que leurs groupes tirent une grande partie de leur légitimité par l'exercice de la violence et sont accusés dans de nombreuses zones du pays d'exactions, certains Koglweogos sont érigés progressivement par X comme des « ambassadeurs de paix ». Grâce à leur mobilisation et leur encadrement, ils sont supposés contribuer à la « cohésion sociale » locale, mais aussi régionale. L'appui d'un programme international renforce fortement leur capital social, en leur permettant de multiplier les rencontres et les voyages. Cet exemple décrit bien la circulation transnationale des personnes, des pratiques et des savoirs de l'autodéfense, encadrée par l'intervention internationale. La coproduction de la violence est ici mise en place et théorisée sous forme de techniques, au prisme du mythe de « l'initiative locale » et de la « promotion de la paix ».

Pourtant, ces initiatives sont loin d'être dépolitisées et s'inscrivent dans un enchevêtrement complexe de rapports de pouvoirs. Le nouveau statut des Koglweogos se confronte à des formes de résistances locales depuis qu'ils ont le soutien de l'institution

[716] Entretien avec le Maire, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[717] Entretien avec le chef des Koglweogos, périphérie de Ouagadougou, novembre 2020.

américaine et qu'ils utilisent ce nouveau vocabulaire et ces pratiques. Les groupes d'autodéfense sont en effet en négociation permanente avec les agents de l'État, qui en tant que professionnels de la sécurité, établissent avec eux des relations faites de coopération, de conflits et de compromis. Les gendarmes de ville sont par exemple sur la défensive, alors qu'ils perçoivent ces réformes sous la forme d'une attaque à leurs prérogatives régaliennes, comme me l'expose un officier :

« Pour nous la police communautaire fait partie depuis longtemps de nos prérogatives, en gendarmerie on avait déjà chaque semaine des patrouilles de secteur pour prendre contact avec la population c'est par exemple ce qu'on appelait les bulletins de service (montre papier heure de départ itinéraire etc.) (…) Mais la police communautaire, c'est la communauté qui assure sa propre sécurité et il ne faut pas essayer de casser le mythe des porteurs de tenues.[718] *»*

Néanmoins, malgré ses réserves, ce dernier se voit contraint d'adopter cette institutionnalisation de la police communautaire. Les directives de sa hiérarchie et de l'institution étrangère l'amènent à répliquer l'expérience menée localement de manière nationale, en dispensant des formations, afin de diffuser le modèle dans le reste du pays :

« On a formé les Koglweogos grâce à l'institut américain. Mais désormais nous sommes aussi des formateurs en termes de police de proximité pour les Dozos et les Koglweogos. Moi par exemple je pars à l'ouest pour former les chasseurs – donc je vais dans tout le pays pour former au nom du ministère de la sécurité[719]*. »*

Par une initiative locale, cette institution américaine accompagne un processus d'institutionnalisation de l'autodéfense en tant que collaborateur légitime des forces de sécurité, tout en l'érigeant en modèle national et régional. Elle induit de surcroît une confusion en érigeant des citoyens en armes comme des « ambassadeur de paix », alors même que dans d'autres localités, des Koglweogos se rendent coupables d'exactions et de massacres. Malgré les résistances institutionnelles des acteurs installés, comme la

[718] Entretien avec un officier de gendarmerie, périphérie de Ouagadougou, novembre 2020.
[719] Idem.

gendarmerie locale par exemple, l'institution X, notamment par son accès aux hautes sphères de l'État, a réussi à imposer son modèle localement.

Outre cet exemple, les différents groupes d'autodéfense du Burkina Faso ont profité d'autres programmes, comme celui de la coopération Belge, avec le « Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité Intérieure au Burkina (PARSIB)[720]. Les différentes rétributions internationales sont donc venues renforcer la légitimité de ces groupes dans le secteur de la sécurité. L'autodéfense et les pratiques de stabilisation se renforcent mutuellement. L'étude de telles réformes montre les changements sociaux qu'elles induisent dans les différentes arènes politiques de l'autodéfense.

Un DDR qui diffuse le métier des armes

Outre les programmes de formation liés à la RSS, les dispositifs de DDR sont également un bon exemple des incitations par le haut à se lancer dans le métier des armes que provoque le marché de la stabilisation. Ces programmes ont pour objectif de créer de nouvelles loyautés envers l'État de la part des différents porteurs d'armes[721]. Alors qu'ils visent à venir rationaliser des situations violentes perçues comme illisibles, ils conduisent à des effets contre-productifs en envisageant des politiques de post-conflits alors que les violences s'intensifient.

L'exemple le plus frappant est celui du processus de DDR au Mali, qui vise la réinsertion des anciens combattants. Dans la région, il a été récemment utilisé en Côte d'Ivoire, où ce dernier reste au cœur de luttes administratives et politiques[722]. Au Mali, il était tout d'abord prévu pour les groupes armés du Nord ayant pris les armes contre l'État, en excluant les groupes djihadistes. En 2015, les accords d'Alger - qui organisent une cessation des combats entre la République du Mali et les rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) - prévoyaient notamment la création d'une police territoriale, afin d'intégrer les anciens rebelles et les milices légitimistes.

---

[720] Frowd, Philippe. « The Politics of Non-State Security Provision in Burkina Faso: Koglweogo Self-Defence Groups' Ambiguous Pursuit of Recognition », *African Affairs*, Volume 121, Issue 482, January 2022, Pages 109–130

[721] Duclos, Nathalie. *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du statebuilding international au Kosovo*, *op. cit.*

[722] Diallo, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire. Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants », *Afrique contemporaine*, vol. 263-264, no. 3-4, 2017, pp. 177-196.

Avec le déplacement du conflit armé dans le centre du pays, un deuxième programme de DDR est annoncé par le gouvernement malien pour la région. La multiplication des groupes armés et les violences intercommunautaires poussent les autorités à promettre différentes options de réinsertion pour les combattants qui déposeraient les armes. Ce « DDR accéléré » comme il est présenté, envisage trois options pour les hypothétiques démobilisés : une insertion dans l'administration, dans l'armée, ou alors, une aide financière ou une formation pour constituer une activité professionnelle. C'est ce qu'explique un membre de la commission du DDR malien :

« Le DDR du centre, il est financé par la banque mondiale, pour la réinsertion, et la MINUSMA s'occupe de la partie logistique et donne de l'argent aux combattants pendant deux ou trois mois. Il y a le "kit du démobilisé" avec des tenues civiles, du savon, du dentifrice, etc. Et on donne aussi une carte de démobilisé. Cela veut dire que tu es revenu dans la vie normale. C'est pour pouvoir être identifié car en cas d'accrochage avec les militaires comme ça tu peux leur montrer[723]. »

Dans un contexte socio-économique sinistré par la guerre, ces opportunités attirent de nombreuses personnes et accentuent la circulation des armes, puisque celles-ci sont une des conditions pour pouvoir s'inscrire sur les listes :

« Quand je suis allé à Sévaré pour faire l'inspection, il y avait plein de jeunes venus de Bamako en bus, qui avaient acheté des armes rouillées, ou même des grenades ou quelques cartouches pour pouvoir s'inscrire sur les listes du DDR et qui sont venus s'installer là, c'était effrayant de voir ça.[724] »

Outre ces incitations à la mobilité, les promesses d'intégration modifient également spatialement les zones en marge des combats. La multiplication des camps de DDR favorise la concentration d'hommes en armes, souvent inoccupés et mal rationnés, provoquant des tensions avec les populations environnantes. Elle participe alors à la milicianisation de la

[723] Entretien avec un membre de la Commission Nationale du DDR, Bamako, Mali, novembre 2019.
[724] Idem.

société et favorise les pratiques prédatrices, puisque des personnes n'ayant jamais combattu se retrouvent armées loin de leur lieu d'habitation et avec peu de ressources pour survivre.

Ces volontaires sont pour la plupart loin d'être les personnes en déshérence souvent décrites autour du mythe du « jeune désœuvré[725] » qui prendrait les armes. Différents profils se retrouvent sur ces listes. Par exemple, des personnes avec un petit capital scolaire, dont certaines sont diplômées, essayent d'obtenir une place dans l'administration et espèrent couper la file des concours administratifs où la corruption règne. D'autres, sans expérience dans les armes, espèrent intégrer l'armée ou se constituer de nouveaux réseaux. Ces opportunités poussent à une circulation régionale des pratiques et des savoir-faire. En effet, ce qu'il se passe au Mali ou en Côte d'Ivoire intéresse dans les pays plus récemment touchés par ce phénomène milicien. Au Burkina Faso, un des organisateurs du mouvement des Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP) m'explique :

« Maintenant il faut déjà penser à l'après. Moi, mon rôle désormais c'est de contacter les bailleurs, de créer des partenariats à l'international. Pour voir ce qu'on va faire des volontaires qui ont pris les armes quand tout sera fini. Parce que beaucoup ont abandonné leur activité. Donc il faut des formations, des aides à l'emploi, on doit réfléchir à des programmes de DDR[726] »

Ce dernier m'expliquait également avoir reçu des messages en provenance de toute la région, venant de personnes de la diaspora burkinabè voulant s'engager. Les différentes réformes internationales coconstruites par les États sahéliens et leurs partenaires internationaux, ont donc accompagné un mouvement régional de diffusion du métier des armes.

Encadré 2 : une visite de la base militaire de Koulikoro

Novembre 2019, j'arrive en taxi devant la base de Koulikoro, petite ville située à une soixantaine de kilomètres de Bamako, sur le fleuve Niger. Le camp militaire abrite l'École

[725] Chelpi-den Hamer, Magali. « Le mythe du jeune désœuvré. Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, vol. 232, no. 4, 2009, pp. 39- 55.
[726] Entretien avec un responsable des Volontaires pour la défense de la patrie, périphérie de Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

des officiers maliens, mais aussi le centre de formation de *l'European Union Training Mission* (EUTM), qui fournit différents enseignements militaires aux forces armées maliennes. La base est également depuis peu l'un des centres du DDR en cours. J'ai rendez-vous avec Moussa[727] officier malien, qui m'a invité à visiter les installations et observer leur travail. J'arrive en fin de matinée et je suis accueilli par deux soldats tchèques, qui semblent amusés par ma présence et par le vieux taxi jaune qui me dépose. L'entrée du camp garde encore les traces de l'explosion d'une attaque ayant eu lieu quelques mois auparavant. Après quelques échanges, je comprends de leur anglais approximatif qu'ils n'ont pas les moyens de communiquer avec le colonel malien que je cherche à rejoindre. Ces derniers, ne parlant pas français, ne peuvent pas non plus échanger avec les quelques soldats maliens qui gravitent autour de la guérite et qui ne semblent pas non plus très intéressés par notre conversation. Finalement, je réussis à joindre Moussa grâce à mon téléphone personnel et on vient me chercher pour me conduire jusqu'à l'officier.

Notre entrevue commence par un thé dans son bureau spacieux. Il me présente à d'autres officiers qui me reçoivent poliment et semblent ravis de ma présence. Puis, nous commençons la visite de la base. Les baraquements de l'EUTM sont situés au milieu du camp, à part des troupes maliennes, séparés par de hauts *T-Wall* (murs préfabriqués) de béton. Nous croisons quelques soldats irlandais qui nous font un timide « bonjour ». Moussa semble agacé par leur présence et me dit alors : *« Ils viennent seulement ici pour être au soleil et prendre une belle prime de guerre alors qu'ils ne sont pas au front. Ils restent ici bien en sécurité. Et ensuite, ils repartent. Ils n'en ont rien à faire du Mali[728] ».* Je lui demande après si au moins, les formations dispensées par les européens aident l'armée malienne. Il répond que celles-ci ne sont pas adaptées et ne servent à rien. Vraies ou fausses, au travers de ces accusations, je comprends en creux que de nombreux officiers se sentent insultés par cette situation.

La visite se poursuit et nous évoquons le DDR. Moussa fait en effet partie des officiers chargés de prendre en charge les nouvelles recrues. Celui-ci voit cela d'un mauvais œil, comme quelque chose d'imposé par la communauté internationale aux Maliens. Il évoque alors ce programme de manière très péjorative :

[727] *Le prénom a été modifié.

[728] Entretien avec Moussa*, officier militaire malien, Koulikoro, Mali, novembre 2019.

« Alors, on a quelques combattants sérieux c'est clair. Mais on ne sait pas ce qu'ils veulent vraiment faire. Se reposer quelques mois et repartir ? Nous dans les formations que l'on donne, on ne parle plus que des textes, on ne fait pas de maniement des armes, on ne veut pas leur apprendre de nouvelles choses. Ils font 45 jours de formation. (…) C'est toujours la même chose depuis 1994 et 1996[729]*, la communauté internationale nous force à intégrer des gens qui prennent les armes contre nous. Et on va faire quoi ? Montrer nos bases, des choses secrètes, à des gens qui vont retourner leurs armes contre nous ensuite ?*[730] *»*

Il perçoit donc le DDR comme un affaiblissement de l'armée. Notamment parce que selon lui, les conditions sécuritaires ne sont pas réunies pour que *« les gros poissons »*, à savoir, les groupes armés les plus puissants, se désarment. Le programme attire selon lui, une majorité des gens qui n'ont pas vocation à être désarmés ou intégrés :

Là, ils vont lancer un DDR pour le centre. Sur les gens du Nord, parmi eux, il y a des combattants qui sont là depuis les années 1990, d'autres jeunes, d'autres encore qui étaient en Lybie. Mais aussi des gens qui n'ont rien à voir, il y a un ex-ingénieur qui travaillait dans des ONG. Mais au centre, les gens sérieux vont pas se désarmer vu la situation, donc bon …[731] *»*

Nous passons encore quelques heures ensemble. Moussa me montre la salle informatique, où de nouveaux ordinateurs ont été installés pour la formation des premières années. Nous échangeons encore plusieurs mois, avant que celui-ci ne coupe toute communication à la suite des coups d'États, et de la rupture diplomatique avec la France, puis de l'arrivée des mercenaires russes.

[729] Les rébellions touarègues des années 1990 avaient elles aussi connu des programmes de DDR. Beaucoup d'anciens rebelles intégrés dans les FAMA étaient ensuite repartis dans la rébellion.
[730] Entretien avec Moussa*, officier militaire malien, Koulikoro, Mali, novembre 2019.
[731] Idem.

Conclusion

Pour conclure, la carte politique des violences s'est complexifiée par la multiplication des programmes de stabilisation au Sahel. Ces modèles voyageurs ont en effet encouragé les groupes d'autodéfense à se mobiliser, à la suite des États burkinabè comme malien. Le marché de la stabilisation, dont l'agenda a coïncidé avec celui du marché de la protection, a créé de nouvelles opportunités transnationales pour le métier des armes. Les groupes d'autodéfense dans des stratégies d'extraversion bénéficient ainsi, directement ou indirectement, des politiques d'assistance aux États sahéliens décrites en amont. L'implication croissante des groupes dans la réforme des différents dispositifs de sécurité par les acteurs internationaux est venue consolider leur légitimité dans le champ de la sécurité. Les incitations « par le haut », ont conduit à des effets contre productifs et stimulé les logiques de concurrence. Si elle s'inscrit dans des trajectoires historiques locales, cette coproduction de la violence entre des groupes locaux, les États et leurs partenaires internationaux est donc devenue une ressource centrale du processus de « milicianisation de la guerre contre le terrorisme ».

Ces différentes dynamiques vont construire un espace politique d'intermédiation de plus en plus important pour des « courtiers de l'autodéfense », que nous décrirons dans le chapitre suivant.

Chapitre 8 - Les courtiers de l’autodéfense

Introduction

Bamako, mars 2019. Je suis reçu par le Général Ibrahim[732], dans sa grande maison du centre-ville. Militaire à la retraite âgé de plus de soixante ans, ce dernier organise depuis plusieurs années, différents mouvements d'autodéfense dans le centre du pays. Il m'explique sa démarche : *« Avec des hommes politiques du centre du pays, on a essayé de réunir des moyens pour créer des groupes d'autodéfense dans les villages. L'idée était ensuite de toucher les bailleurs, pour que les combattants touchent de l'argent pour le désarmement et qu'on aille vers le DDR. (…) Nous on était des personnes ressources, on est là pour encadrer, discuter avec nos autorités et aussi les partenaires qui sont des amis du Mali et qui nous soutiennent[733]. »* Les propos et la trajectoire du Général Ibrahim, sur lesquels nous reviendront plus longuement dans ce chapitre, illustrent comment le marché de la protection que nous avons décrit crée progressivement un espace d'intermédiation internationalisé pour des acteurs qui viennent se greffer au monde de l'autodéfense. Ceux-ci naviguent entre ces différentes arènes politiques, aidés par le processus d'internationalisation de la guerre, ainsi que l'autonomisation des groupes d'autodéfense qui ont, comme nous l'avons vu, bouleversé progressivement les différents espaces politiques qu'ils investissent.

Ce processus de « milicianisation de la société[734] » touche également les élites des sociétés en prise avec la violence. L'autodéfense est progressivement structurée par des personnes mieux dotées en capitaux, qui ne s'impliquent pas dans des actions violentes, mais qui opèrent un travail d'organisation politique dans un contexte d'internationalisation de la guerre. Marielle Debos, au sujet du Tchad, expliquait « qu'on peut (...) vivre des armes pendant des années sans tirer un coup de feu[735] » afin de caractériser cette galerie d'entrepreneurs politiques, qui tâchent de se construire une position légitime. Les espaces d'intermédiation[736] ont une longue histoire en Afrique. Les programmes de développement ont vu la naissance de « courtiers[737] », incarnés dans ces acteurs assurant des fonctions d'intermédiaires entre les communautés locales et les bailleurs internationaux. Ces

[732] Le nom a été modifié.
[733] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.
[734] Marchal, Rolland « Terminer une guerre », *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, *op. cit.*
[735] Debos, Marielle. Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres, *op. cit*., p. 30.
[736] Berman, Bruce, et Lonsdale, John. *Unhappy Valley: Conflict in Kenya and Africa*, *op. cit.,* p.5.
[737] Bierschenk, Thomas, et al. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, *op. cit.*

mécanismes se retrouvent en cas de conflit comme le montre Nathalie Duclos dans son travail sur les « courtiers de la paix[738] » au Kosovo. Les représentants des groupes d'autodéfense, occupent désormais ces espaces d'intermédiation et incarnent ce que nous définissons comme des « courtiers de l'autodéfense ».

En mobilisant leurs différents capitaux, ces derniers vont mettre en place des stratégies d'extraversion[739] pour capter des ressources, mais aussi, convertir leurs capitaux. Dénia Chebli a montré comment ces différents modes de captation des ressources se retrouvaient déjà auprès des entrepreneurs politiques qui participaient à la rébellion touarègue du Nord du Mali[740]. Dans la continuité de ces travaux, nos recherches montrent une circulation de ces pratiques dans les régions plus au Sud, à mesure que le conflit se déplace. Les agendas des acteurs se réorganisent dans des configurations de violences politiques et notamment celles des élites.

Habitués à évoluer dans différentes sphères politiques, ces courtiers sont devenus des « professionnels de la gestion des inquiétudes[741] », qui peuvent opérer un cadrage des problématiques en fonction de leurs différents auditoires. Ils s'inscrivent en effet dans cette « mondialisation de la sécurité[742] », décrite par Didier Bigo, et la manière dont ces processus se retrouvent de manière transnationale et transforment les violences politiques. Cette vision du monde rendrait inopérantes les frontières et obligatoire la coopération internationale, notamment face à un « terrorisme global ». Ces conceptions de la sécurité permettent des reconversions rapides pour les individus et impliquent une grande porosité entre les différents champs de la défense, de la police, du renseignement ou encore, du monde du développement.

Enfin, ces courtiers affirment fournir un travail de contrôle social des mobilisations armées, à la fois auprès des États centraux, mais surtout, pour leurs partenaires internationaux. Comme pour la base de ceux qui constituent les groupes d'autodéfense, cette relation n'est pas linéaire et ces élites opèrent également dans une « dissidence relative[743] » :

---

[738]Nathalie Duclos. *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du statebuilding international au Kosovo, op. cit.*
[739]Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », art. cit.
[740] Denia Chebli, « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », art. cit.
[741] Bigo, Didier. « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, vol. 58, no. 2, 2005, pp. 53-101.
[742] Idem.
[743] Grajales, Jacobo. *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, *op. cit.*

ils ne cherchent pas à s'opposer au système, mais à obtenir une mobilité sociale ascendante à l'intérieur de celui-ci ou à conserver leur position. Ils influencent les tractations entre les différentes autorités locales, nationales ou internationales, dans l'optique de les forcer à négocier, coopter, ou combattre. Ils leur fournissent des grilles de lecture présentées comme rationnelles de groupes armés perçus comme indisciplinés et prospèrent dans un contexte de « guerre contre le terrorisme ».

Ce chapitre est donc consacré à la formation de cet espace d'intermédiation spécifique, liée à l'internationalisation du conflit. Nous montrerons ensuite comment les capitaux mobilisés par les courtiers vont favoriser les acteurs déjà dotés en capitaux, en observant les trajectoires biographiques de deux d'entre eux.

1. Un espace d'intermédiation

Les incertitudes et l'incapacité à analyser les changements sociaux consacrent la place de ces courtiers qui fournissent des grilles de lectures aux différents acteurs. Il s'agit de produire un cadrage légitimant leur action et de mettre en scène les avantages comparatifs qu'ils fournissent. Les courtiers se positionnent comme les garants d'une redistribution plus juste des ressources politiques et économiques sur le territoire dont ils revendiquent l'autochtonie. Ils se présentent alors comme les meilleurs alliés des États, mais surtout, des partenaires internationaux, dans la lutte contre les groupes djihadistes.

Incarner l'autochtonie et combattre les terroristes : être du côté du « bien »

Ces acteurs politico-miliciens construisent un espace où ces derniers ont la capacité de produire des discours transnationaux, notamment dans un contexte de « guerre contre le terrorisme ». Leurs discours se ponctuent alors d'un *verbatim* appelant à lutter contre « les forces du mal », de références à la Syrie ou aux attentats en Europe. Pour les courtiers, cet espace d'intermédiation est un moyen de socialiser, de renforcer des capitaux préexistants ou de les convertir.

Comme nous l'avons démontré en amont, le marché de la protection n'incarne pas un affaiblissement de l'État ou des rapports de pouvoir internationaux. Ces acteurs violents s'inscrivent au contraire pleinement dans le jeu politique[744]. Les marges des conflits profitent aux acteurs locaux, mais aussi internationaux[745], qu'ils soient journalistes, militaires, humanitaires, ou même, universitaires, pour lesquels les conflits sont des plus-values pour leur carrière. Ils représentent généralement des expériences valorisables dans de nombreux milieux, aidant à l'obtention d'un emploi stable. La position de collaborateurs des représentants des groupes armés, ou celle qu'ils peuvent arriver à obtenir en entrant directement en politique, s'inscrivent dans des transactions collusives[746] avec les arènes officielles. Les échanges de services mutuels consacrent l'autodéfense comme une modalité légitime de production de la violence politique et d'accession ou de maintien au pouvoir.

Ces entrepreneurs travaillent à une instrumentalisation des identités, notamment en mobilisant différentes ressources, qu'elles soient économiques, politiques ou religieuses. Ils occupent des positions d'intermédiaires, afin de se construire une légitimité grâce aux identités que ces derniers mobilisent et notamment, leur « autochtonie » et les ressources que leur offre sa mise en scène[747]. Tout comme les membres des groupes d'autodéfense de leur base, cette identité malléable permet de revendiquer une priorité dans l'accès aux ressources, ou sur le contrôle d'un territoire. Leurs liens avec ces espaces se constituent généralement par la parenté, ou le temps qu'ils y ont passé pendant l'enfance ou l'adolescence. Ils sont en contact avec les gens sur place via des appels téléphoniques et des messageries instantanées, ou font des visites régulières, qui tendent néanmoins à se raréfier avec l'insécurité. Leur qualité d'interlocuteur fiable tient alors dans le cadrage qu'ils vont construire, faisant d'eux les partenaires légitimes de l'État et des internationaux sur leur territoire, qui connaitrait un djihadisme exogène.

Malgré le fait que l'autochtonie soit le produit d'une histoire longue des relations qu'entretiennent les populations, on peut analyser la place centrale que cette dernière a prise, notamment dans les conflits violents, par l'affaiblissement croissant des États nations sous

---

[744] Briquet, Jean-Louis, et Gilles, Favarel-Garrigues. *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État*, *op. cit.*
[745] Dauvin, Pascal, et Siméant, Johanna. *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, 2002.
[746] Dobry, Michel. *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*
[747] Goffman, Erving. *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I, op. cit.*

l'effet des réformes économiques néo-libérales et les processus de décentralisation mis en place depuis les années 1990[748]. Les courtiers qui se greffent à l'autodéfense représentent progressivement les populations locales auprès d'une multitudes d'acteurs : militaires, gendarmes, policiers nationaux comme internationaux, ONG étrangères, diplomates… etc. Cette utilisation de l'autochtonie renforce un cadrage des conflits sociaux par le prisme communautaire. Comme pour la concurrence entre groupes d'autodéfense, elle accompagne des stratégies de marginalisation d'opposants ou de concurrents locaux.

Cette nouvelle autochtonie s'articule avec la mise en place de « la guerre contre le terrorisme ». Les courtiers s'attèlent à un travail politique visant à capter des ressources matérielles et symboliques auprès d'acteurs plus puissants. Ils s'attachent à créer une identité autochtone qui serait en opposition à celle associée aux djihadistes. Face à cet ennemi, la défense par les armes de communautés plus légitimes que d'autres à vivre sur un territoire, est construite par les courtiers. Elle s'inscrit dans un affichage croissant d'une culture africaine[749] locale et « traditionnelle », qui s'opposerait aux djihadistes. Dans son travail sur les milices maï-maï au Congo, Medhi Belaid avait également observé le retour d'un traditionalisme s'inscrivant dans un imaginaire politique national[750]. Celles-ci inscrivaient leur mobilisation armée dans la tradition et dans un roman national congolais afin de se légitimer. On retrouve l'emploi de cette ressource dans les pratiques des courtiers ayant vocation à représenter les populations rurales, comme l'explique un représentant de Dan Na Ambassagou :

« Moi je suis le petit fils du Hogon, le chef suprême des Dogons. Donc tu vois, toute la tradition dogon, c'est lui le garant et moi je descends de lui, je connais ça par cœur depuis que je suis petit. Alors tu vois, les coutumiers, je n'ai pas de problèmes avec eux. (...) Et comme je te l'ai dit, on est bien plus qu'une milice, on est les gardiens du terroir[751] ».

---

[748] Geschiere, Peter. *The Perils of Belonging: Autochthony, Citizenship, and Exclusion in Africa and Europe*, The University of Chicago Press, 2009.

[749] Cela renvoie à la longue histoire de la construction nationale an Afrique de l'Ouest. Par exemple, au Mali, sous Modibo Keïta déjà, on observait la valorisation d'un "socialisme des ancêtres". Voir : Roy, Alexis. Une paysannerie prédisposée au socialisme ? Le « socialisme des ancêtres » à l'épreuve de la politique agricole de Modibo Keïta au Mali, *Socialismes en Afrique*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2021.

[750] Belaid, Medhi. « La reproduction de la domination étatique : violence milicienne et imaginaires de l'État à l'est de la République démocratique du Congo », *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence*, *op. cit.*

[751] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, mars 2019.

Beaucoup de ces intermédiaires, au cours de nos entretiens, expriment avoir reçu la bénédiction des chefs coutumiers des villages qu'ils représentent et le font valoir auprès des acteurs internationaux. Une relation ambivalente, puisque la légitimité obtenue par la bénédiction de ces chefs coutumiers s'obtient aussi par la force. C'est ce que laisse entendre ce même représentant des chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou :

« Il ne peut pas y avoir un chef traditionnel qui s'oppose à nous. Parce que déjà on défend la tradition, donc automatiquement ils sont de notre côté. Et ensuite, ceux qui nous critiquent, c'est ceux qui sont avec les Peuls, qui touchent des per diem *pour aller faire des médiations avec eux et des ONG à Bamako ou je ne sais pas où. Moi, j'appelle ça de la corruption et nous, on n'accepte pas ça.*[752] *»*

Plus qu'une remise en cause des rétributions internationales, il s'agit pour ce courtier d'écarter les autres concurrents locaux, en s'affichant comme l'autorité « traditionnelle » la plus légitime à assurer les programmes de stabilisation. Ce recours à des formes réinventées et à la mise en scène de la tradition passe aussi par l'apparence. Il est d'usage de porter les habits ou afficher des tissus faisant référence à la culture de la communauté à laquelle on appartient. Ce néo-traditionalisme et l'affichage ostensible de l'identité, via par exemple des tenues vestimentaires, ne sont pas nouveaux et se retrouvaient déjà chez les élites urbaines depuis de nombreuses années, notamment dans les manifestations culturelles[753].

Cette légitimité par la tradition, qui s'articule avec l'autochtonie, reste floue et adaptable à différents cadrages. Les courtiers ont conscience que les djihadistes s'attaquent à l'État et à leurs partenaires internationaux. Ils doivent donc s'ériger comme un contre-modèle et comme un ordre social alternatif préférable. La mise en scène d'une proximité culturelle avec les occidentaux apparaît progressivement comme une stratégie centrale des courtiers. Sur mon terrain, elle s'observe par exemple lorsque, arrivant à un entretien avec un responsable de la milice Dan Na Ambassagou, ce dernier m'indique immédiatement qu'il a des amis français à Paris, montrant sa volonté d'afficher sa connaissance de mon pays et des liens qui nous uniraient.

[752] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.
[753] Ciarcia, Gaetano. *De la mémoire ethnographique. L'exotisme du pays dogon*, Éditions de l'EHESS, 2003.

La mobilisation de l'anthropologie par les sociétés étudiées s'observe alors dans un discours politique qui permet d'exclure des communautés associées au djihadisme, par des discours manichéens pour un auditoire internationalisé : être Dogon, Bambara, Mossi, ou Bobo, c'est ne pas être Peul ou Touareg et donc, djihadiste. Un représentant de Dan Na Ambassagou m'explique ce qui selon lui marquerait la différence entre les Dogons et les djihadistes :

« Oh oui, il y a des musulmans chez les Dogons, on les respecte, mais aussi beaucoup de chrétiens. Mais on est surtout animistes. Et puis, vous savez, nous, dans les cérémonies dogons, on boit la bière de mil, on danse, on fait la fête, on s'amuse. C'est ça qui ne plait pas aux djihadistes aussi[754] »

Ce « terroir » serait donc un territoire autrefois régulé par des ordres sociaux hermétiques à l'Islam. Ici, mon interlocuteur, pourtant de confession musulmane comme je le comprends ensuite, choisit donc de me parler d'alcool, de fêtes traditionnelles et de christianisme afin de définir les contours de sa communauté. Les courtiers savent jouer des différents cadrages internationaux et adaptent leur discours avec un référentiel universaliste ou européo-centré. Ils font valoir que leur combat contre les groupes djihadistes s'inscrit dans une lutte plus globale contre le terrorisme, dans des termes universalistes. Les groupes d'autodéfense seraient dans le « camp du bien » face aux « forces du mal ». Ce même représentant établit donc un parallèle avec la situation au Moyen-Orient :

« Les chasseurs, la tradition, les masques, le Pays dogon, c'est au patrimoine de l'humanité, non ? Dans le monde, les gens ont connu le Mali grâce au Pays Dogon, non ? Donc si on perd contre les djihadistes, tout cela sera perdu, ça sera comme en Syrie où ils ont cassé tout le patrimoine.[755] »

De même, de nombreuses références au génocide des Tutsis au Rwanda, ou à la Cour Pénale internationale sont régulièrement faites par ces courtiers, afin d'inscrire les conflits actuels dans un imaginaire plus large des violences armées en Afrique. Certains groupes n'hésitent

[754] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, novembre 2019.
[755] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, région de Koulikoro, Mali, novembre 2019.

pas à mobiliser des catégories et des discours visant à choquer et interpeller les internationaux. Un membre de la communauté peule, impliqué dans les différents mouvements d'autodéfenses au centre du Mali sur ce point, se lance même dans une forme de plaidoyer :

« Vous les français, dans votre analyse, vous pouvez changer les choses. On est allés voir l'ambassade de France, vous serez complices s'il y a un génocide. L'ambassadeur a réussi à faire bouger IBK. Il s'est déplacé après les injonctions de la France. Ensuite, j'ai envoyé un courrier pour remercier l'ambassadeur[756]. »

Vraie ou fausse, son explication des tractations diplomatiques entre la France et le Mali, éclaire le rôle que les courtiers accaparent et des effets que ceux-ci expliquent avoir sur les dynamiques en cours.

La construction d'un allié acceptable se fait donc autour de plusieurs glissements sémantiques ayant pour but de gommer les caractères belliqueux ou guerriers des groupes. « Nous ne sommes pas une milice mais des gardiens du terroir » m'avait confié l'un des représentants des chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou, au Mali. Les combattants de la base sont généralement présentés comme de « pauvres paysans » ou de « simples éleveurs » se défendant contre de puissants ennemis prédateurs. Ces ressources sont particulièrement mobilisées par les courtiers lors des moments de crises.

Par exemple, en mars 2019, la milice Dan Na Ambassagou et ses chasseurs-miliciens, se retrouve accusée du massacre de la partie peule du village d'Ogossagou, comme nous l'avons évoqué en amont. À la suite de ces différents évènements, je rencontre son porte-parole de l'époque, qui mobilise un discours visant à innocenter les chasseurs :

« Ce ne sont pas nos éléments, ce sont des manipulations. Il n'y a pas eu d'enquête de l'État et on nous accuse. L'État prend parti, donc on prend acte de la décision. Mais on ne peut pas dissoudre un mouvement d'autodéfense. Nous sommes toujours sur notre territoire et notre terrain. Donc nous allons continuer à nous défendre tant que l'État ne le fera pas. Ce sont des gens qui se sont déguisés en chasseurs[757]. »

[756] Entretien avec un notable de la communauté Peule, Bamako, Mali
[757] Entretien avec un représentant de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.

Si les différentes enquêtes n'ont pas conduit à la responsabilité directe de la milice, un large faisceau d'indices indique pourtant qu'il s'agirait de personnes qui lui seraient affiliées. Malgré ce flou qui entoure toujours cette affaire, la réaction de courtiers visant à dédouaner le groupe d'un acte injustifiable aux yeux des partenaires internationaux est tout à fait intéressante. Les différents représentants de la milice, à de nombreuses reprises, défendent leur position dans les médias. Les savoir-faire des courtiers (maîtrise de la langue française et des codes sociaux) sont particulièrement utiles pour occuper ces fonctions de communication.

C'est par exemple le cas d'un ancien journaliste Dogon, qui entretenait des relations amicales avec les miliciens. À la suite des différentes mises en cause du groupe, il intègre la branche politique du mouvement, afin d'effectuer un travail politique de représentation. C'est ce que m'explique ce dernier, quand je lui pose la question des raisons de son engagement :

« On a aussi vu, quand on a été accusés du massacre d'Ogossagou, qu'il fallait pouvoir bien communiquer, pour pouvoir se défendre contre toutes ces rumeurs, c'est pour ça, moi comme je suis journaliste, j'ai pu être utile.[758] *»*

Son capital social et ses savoir-faire préexistants sont donc réinvestis dans le soutien aux chasseurs. Outre ces moments de crise, les courtiers essayent en permanence de susciter des collusions avec une multitude d'acteurs pouvant leur apporter des ressources, notamment dans un contexte international affichant une volonté de « retour de l'État » dans les zones où la guerre sévit.

Les groupes d'autodéfense, partenaires du retour de l'État

Dans une logique d'imbrication des différentes arènes politiques dans lesquelles ils évoluent, les courtiers tentent de cadrer leurs discours aux attentes des bailleurs internationaux. Dans cette optique, ils mobilisent les différentes ressources politiques liées aux groupes d'autodéfense avec les politiques mises en place pour un « retour de l'État ». En

[758] Entretien avec membre de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, novembre 2019.

effet, les violences en cours au Burkina Faso et au Mali ont progressivement chassé les fonctionnaires des zones rurales et réduit drastiquement l'accès aux services sociaux de base des populations. De nombreux territoires se retrouvent sans écoles, centres de santé ou accès à l'électricité par exemple. Cette situation est largement décriée par les groupes d'autodéfense, qui y voient un nouvel échec de l'État. Lors de nos entretiens, les courtiers mobilisent rapidement un discours afin de capter des ressources extérieures, comme l'explique un représentant des chasseurs :

« La sécurité c'est bien, c'est la priorité. Mais nous, ce qu'on veut, c'est aussi du développement, qu'on nous aide, regardez, il n'y a plus d'école, les gens ont faim, il faut des dispensaires. L'État n'arrive pas à nous donner ça.[759] *»*

À cause des insuffisances d'États qui peinent à accéder à leurs demandes, les courtiers comprennent rapidement qu'ils doivent aussi formuler des doléances auprès des bailleurs internationaux. D'autant qu'ils observent les pratiques déjà mises en place dans des territoires où des ONG étrangères interviennent depuis de nombreuses années. Une aide extérieure qui s'est accentuée depuis la montée des violences et qui leur profite parfois directement. Par exemple, les organisations d'aide alimentaire, opérant dans les zones des groupes d'autodéfense, les payent régulièrement pour accéder à leurs bénéficiaires. Ou encore, différents notables locaux touchent des *per diem* pour participer à des médiations, ou à divers ateliers de formation ou de sensibilisation. Jean-François Bayart expliquait à propos des pratiques d'extraversion, que les intermédiaires essayent généralement de convertir « leur dépendance aux forces extérieures en un avantage dans le conflit local[760] ». La force de ces courtiers se construit dans une articulation de leur connaissance des groupes d'autodéfense, avec une capacité à capter les ressources internationales.

Leur coopération devient une donnée importante et ces élites deviennent rapidement dépendantes des politiques de stabilisation, afin de conserver leur position. Comme le soulignent Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan à propos des courtiers impliqués dans le développement, ces derniers utilisent des ressources spécifiques dans ces configurations transnationales. Ils parlent une ou deux langues

[759] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, Mali, mars 2019.
[760] Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », art. cit.

étrangères (français et/ou anglais), possèdent des diplômes, ont assimilé les termes et les codes utilisés par les bailleurs de fonds, ont parfois vécu à l'étranger... Des capitaux particulièrement appréciés, au moment où les courtiers participent à la mise en œuvre des programmes de « stabilisation », notamment autour de la théorie du « nexus sécurité-développement ». Cette dernière préjuge qu'il n'y aurait pas de sécurité sans développement et inversement. Elle s'articule avec une approche « globale[761] » de la crise, de la part des occidentaux, où s'enchevêtrent les politiques de défense, de diplomatie, de développement, d'humanitaire.

En effet, si au départ l'intervention internationale s'est surtout concentrée sur le domaine militaire, l'absence de résolution politique du conflit conduit ensuite les bailleurs à investir d'autres secteurs pour tenter de juguler l'insurrection djihadiste. Si la conquête des « cœurs et des esprits » ne se verbalise plus en ces termes[762], elle est réactualisée sous d'autres formes. L'aide au développement et les interventions civilo-militaires sont perçues comme un moyen de stabilisation, mais ces dernières dépolitisent les ressorts de la violence, analysés comme une conséquence d'un développement socio-économique défaillant. Ce tournant participe d'autant plus à un brouillage des catégories d'actions publiques et renforce la croyance en l'anticipation pour éviter les crises[763].

Surtout, ces dynamiques consacrent la position de ces courtiers, qui font le lien entre les dispositifs sécuritaires et les aides des bailleurs internationaux. Leur place se renforce dans une optique où les différentes formes d'interventions internationales sont obligées de composer avec ces acteurs qui s'autonomisent. Comme me l'avait un jour confié l'un des représentants des chasseurs-miliciens Dan Na Ambassagou au Mali : *« il n'y a plus rien qui ne se fera sans nous au pays Dogon[764]* ».

Les courtiers doivent se présenter comme des partenaires respectables de ces politiques et polir l'image de groupes associés à des pratiques violentes et peu respectueuses des droits de l'Homme. Ils vont utiliser le langage associé à ce que les bailleurs décrivent

[761] Lavallée, Chantal, et Pouponneau, Florent. « L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne », *Politique européenne*, vol. 51, no. 1, 2016, pp. 8-29.
[762] Olsson, Christian, et Pauline, Vermeren. « Editorial. Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des cœurs et des esprits ? », art. cit.
[763] Daho, Grégory. « La désectorisation des politiques de sécurité. Le cas du recentrage interministériel du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale », *Revue française d'administration publique*, vol. 171, no. 3, 2019, pp. 651-667.
[764] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Bamako, mars 2019.

comme des critères de « bonne gouvernance ». Les groupes d'autodéfense affichent leur sérieux et leur volonté de professionnalisation, dans l'optique de devenir des partenaires fiables :

« Oui, nous, on a aussi des gens, nos chasseurs, nos combattants, ils n'ont pas fait l'école. Donc on doit leur expliquer les droits de l'Homme, on doit leur expliquer le droit de la guerre pour que ça se passe mieux, qu'on ait des bonnes pratiques qui respectent les conventions internationales. (...) Nous protégeons l'administration, nous avons de bons rapports (...) avec la police ou la gendarmerie. On a même déposé un projet auprès de la Minusma pour repérer une sensibilisation des combattants et une meilleure collaboration, on attend le financement[765]. »

Ces mêmes propos se retrouvent au Burkina Faso, auprès d'un responsable des Volontaires pour la Défense de la Patrie qui m'expliquait :

« Tu vois ce serait intéressant aussi pour nous de pouvoir bénéficier des formations sur comment on doit se comporter pour le droit international humanitaire. Moi je suis allé à l'université donc je comprends ça, mais on ne peut pas demander ça aux gens de la brousse. Il faut leur expliquer les conventions internationales qu'il faut respecter[766] ».

Les moyens alloués aux groupes d'autodéfense, notamment pour encadrer la violence que ceux-ci exercent, sont donc présentés par les courtiers comme des conditions du « retour de l'État ». La capacité à mobiliser ces différents cadrages et discours favorise les acteurs les mieux dotés en capitaux au sein de cet espace d'intermédiation. La captation de ressources extérieures par ces courtiers, au profit de groupes d'autodéfense au nom desquels ils se positionnent comme mandataires, leur permet l'accès aux prébendes de l'international. Cette internationalisation du marché de la protection laisse alors apparaître un espace avant tout régulé par les hiérarchies sociales préalables.

[765] Entretien avec un responsable de Dan Na Ambassagou, Kati, octobre 2019.
[766] Entretien avec un responsable des VDP, Ouagadougou, Burkina Faso, Novembre 2020.

2. Un renforcement des acteurs installés

La structuration et l'autonomisation relative des groupes d'autodéfense attirent donc rapidement différents profils d'entrepreneurs politiques. Ces individus mettent en scène l'espace rural, tout en s'appuyant sur des rapports sociaux personnalisés, afin de convertir des capitaux et de renforcer cette légitimité qu'ils revendiquent. Il apparaît alors que les groupes d'autodéfense, notamment dans une configuration transnationale sont un espace de reproduction sociale et de différenciation. Les capitaux préexistants sont en effet déterminants dans les trajectoires biographiques des courtiers pour pouvoir se projeter dans les arènes politiques internationalisées.

Un espace de différenciation et de reproduction sociale

Les conflits au Burkina Faso et au centre du Mali ne rassemblent pas les différents critères en termes de ressources matérielles, qui permettent des ascensions sociales improbables et massives pour les membres des groupes d'autodéfense. Le conflit armé qui s'installe, se construit avec peu de moyens disponibles et se fait, de manière générale, dans « la débrouille » Comme l'a montré Marielle Debos pour le cas du Tchad, les marges de la violence sont un espace de différenciation et de reproduction sociale[767].

Les trajectoires entre les courtiers et leurs cadets sociaux qui s'engagent dans le métier des armes par l'autodéfense sont très différentes et la possibilité d'une accumulation durable de capitaux est loin d'être garantie. C'est ce que me racontait l'un des représentants de l'ASS. Employé dans une banque à Bamako, il s'est engagé dans l'organisation de l'autodéfense de sa région d'origine, au centre du Mali, avant finalement d'abandonner. Il m'explique son embarra à gérer la réinsertion de ses anciens hommes de main, notamment celle de l'ancien chef du groupe d'autodéfense :

« Au moment où on a monté le groupe, on avait récolté quelques moyens et des armes, et on avait désigné un jeune Peul de la région pour qu'il prenne le commandement. Bon maintenant

[767] Debos, Marielle. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », art. cit.

c'est tombé à l'eau. Du coup lui il a quitté la brousse, il est à Bamako, il m'appelle tout le temps pour avoir de l'argent, mais moi je n'ai pas de moyens. Je lui ai dit, arrête de me contacter, c'est dangereux pour moi, j'ai un travail, une famille. Du coup, comme il ne peut plus rentrer dans son village comme il est connu, il me dit qu'il veut aller en Côte d'Ivoire pour aller travailler et que je dois lui donner de l'argent pour son voyage. Mais moi stop, je ne peux pas faire ça.[768] *»*

La position de chef d'un groupe d'autodéfense par exemple, ne permet donc pas d'accéder à une mobilité sociale autre que locale. Les jeunes recrues se retrouvent donc très dépendantes des ressources matérielles et symboliques de leurs différents parrains et peinent à accumuler des capitaux. Contrairement aux courtiers, elles n'accèdent pas ou peu à ces espaces d'intermédiation internationalisés qui produisent de la différenciation sociale.

Pour analyser les courtiers, le capital social réinvesti dans l'autodéfense nous apparaît comme important, notamment par sa dimension symbolique et relationnelle, mais surtout, par son effet démultiplicateur des autres ressources et capitaux accumulés par ces entrepreneurs politiques[769]. Comme dans d'autres contextes de dépréciation des élites[770], ces intermédiaires doivent réinventer des modes de légitimation pour être vus comme des représentants crédibles des populations. Les trajectoires sociales improbables (comprises comme une ascension sociale fulgurante) des personnes impliquées dans l'autodéfense, à mesure où le conflit s'intensifie, restent extrêmement rares. Certains personnages appartenant à des milices touarègues du nord malien, ont pu, comme Dénia Chebli l'a montré avec l'exemple de Moussa Ag Acharatoumane – le chef du MSA[771] - augmenter leur capital social, politique et économique grâce à l'international. Cependant, les personnes peu dotées en capitaux, qui nourrissent de nombreux espoirs quant à une éventuelle ascension, sont généralement déçues. C'est le cas de Karim, le responsable Koglweogo dont nous avons évoqué le parcours dans notre partie 1. Ce dernier, après un investissement couteux afin de devenir l'un des cadres du mouvement koglweogo burkinabè, s'est finalement retiré après des années de travail politique. Karim réalisait pourtant un travail de courtier consciencieux,

[768] Entretien avec un représentant de l'Alliance pour le Salut du Sahel, Bamako, Mali, mars 2019
[769] Bourdieu, Pierre. « Le capital social » *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, janvier 1980, pp. 2-3.
[770] Ragaru, Nadège. « En quête de notabilité. Vivre et survivre en politique dans la Bulgarie post-communiste », *Politix,* 67 (3), 2004, p. 71-99.
[771] Mouvement pour le Salut de l'Azawad, groupe armé légitimiste envers l'État malien.

en rencontrant des élus, des policiers, des journalistes, des ONG, ou encore, des chercheurs internationaux. Dans le processus de milicianisation en cours, il n'a cependant pas pu faire face à la concurrence des notables locaux, des chefs coutumiers, des anciens militaires, ou encore des grands commerçants, qui ont rapidement pris en charge le travail de structuration des mobilisations armées. Karim travaille désormais dans l'orpaillage au Niger et a complètement abandonné le marché de la protection.

Les espaces d'intermédiation du marché de la protection ne sont pas sans règles et loin d'être ouverts à tous. Certes, la guerre produit un appauvrissement général des populations qui y sont confrontées, mais le Burkina Faso comme le Mali connaissent une croissance continue de leur PIB malgré les violences. L'accumulation et la captation des richesses comme des capitaux symboliques restent donc largement possibles pour de nombreux individus qui en sont préalablement dotés. Certains acteurs parviennent à renforcer leur position, voire à connaître une certaine ascension sociale, dans cet espace d'intermédiation.

Deux trajectoires biographiques de courtiers illustrent ces dynamiques. Nous les appellerons le Général Ibrahim (évoqué en introduction du chapitre) et Gabriel[772]. Ces deux personnages bamakois, l'un Peul et l'autre Dogon, sont impliqués dans les groupes d'autodéfense du centre du pays. J'ai pu recueillir auprès d'eux un matériau riche, constitué d'observations directes de leur vie quotidienne, de plusieurs entretiens et de documents personnels. Ces deux personnages illustrent bien cette galaxie d'entrepreneurs politiques à Bamako, dont les groupes d'autodéfense qu'ils représentent sont en brousse, où ils se font une guerre impitoyable. Avec un monde rural en guerre, la capitale malienne et les centres urbains deviennent en effet les principales zones refuges.

Le Général Ibrahim et Gabriel fréquentent les mêmes lieux, se retrouvent parfois aux mêmes tables de réunions, discutent avec les mêmes personnes, participent aux mêmes programmes internationaux, peuvent avoir des amis communs, malgré les fractures sociales et identitaires qui se sont renforcées dans la société malienne. Loin des zones de combats, les marges de l'autodéfense apparaissent alors comme un « bargaining idéologique[773] », où se retrouvent différentes élites concurrentes. Ces dernières, souvent avec une faible base locale, se revendiquent comme des personnages incontournables de la gestion de la violence et de

[772] Les prénoms ont été modifiés.
[773] Bourdieu, Pierre, et Boltanski, Luc. « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, vol. 2, no 2, pp. 3-76.

la reconstruction de l'État. Les courtiers doivent en effet entretenir des dispositifs symboliques, afin de mettre en scène leur lien avec leur communauté. Comme les Cheiks yéménites décrits par Marine Poirier, généralement : « ils résident loin de leur territoire de référence et de « leurs » hommes[774] ». Ces acteurs multipositionnés présentent, comme nous le verrons, toutes les caractéristiques d'un « intérêt au désintéressement[775] » où les actions individuelles en faveur de « l'intérêt général » rencontrent les intérêts personnels. La capitale malienne et ses salles de réunions, ses bureaux climatisés ou ses restaurants, incarnent autant de « lieux neutres[776] » pour les confrontations politiques des courtiers. L'observation de ces deux représentants de communautés qui s'opposent, permet alors de mettre en lumière les dynamiques qui régissent les arènes politiques de l'autodéfense.

La validation des capitaux préexistants : le cas du Général Ibrahim

Le Général Ibrahim[777] est un ancien militaire ayant notamment travaillé dans les services de renseignements et aujourd'hui à la retraite. Celui-ci a occupé des fonctions à la CEDEAO, a été Gouverneur, ainsi qu'ambassadeur. Il est de surcroît un membre actif de la communauté peule, dans laquelle il participe à différentes associations culturelles. Il s'est engagé à partir de 2015, dans diverses initiatives liées à l'autodéfense dans le centre du pays. La répétition de mes visites auprès de ce dernier et le temps passé à échanger autour de repas ou d'un thé avec sa famille, ses amis ou des gens travaillant pour lui, m'ont permis d'observer les différentes interactions et réseaux que ce dernier entretient. Comme évoqué en introduction, je rencontre pour la première fois le Général chez lui, dans une grande maison d'un des quartiers centraux de Bamako, où je reviendrai ensuite plusieurs fois.

C'est un homme grand et longiligne d'une soixantaine d'années, souriant et avenant. Il me reçoit courtoisement dans son salon climatisé, où trône un grand portrait de lui alors qu'il était ambassadeur et des photos sur lesquelles il est accompagné de personnalités. Son domicile, spacieux et bien équipé, lui permet de recevoir ses invités. Le grand salon où nous

[774] Poirier, Marine. « Les charmes du cheikh. Construire et défendre sa notabilité au Yémen (2009-2019) », *Critique internationale*, vol. 87, no. 2, 2020, pp. 175-198.
[775] Bourdieu, Pierre. *L'intérêt au désintéressement. Cours au Collège de France (1987-1989)*, Seuil/Raisons d'agir, 2022.
[776] Bourdieu, Pierre, et Boltanski, Luc. « La production de l'idéologie dominante », art. cit.
[777] Le nom a été modifié.

nous installons régulièrement dispose même d'un vestibule où ses hôtes, que je ne manque jamais de croiser après mes visites, peuvent attendre leur prochaine entrevue. Cette maison lui permet une exposition de son activité politique quotidienne et notamment, la distribution des différentes ressources clientélistes. Comme les « big men » étudiés au Bénin par Richard Banégas[778], sa générosité est mise en scène et on nous sert du thé et de la nourriture à intervalle régulier lors de nos échanges. À sa demande, son chauffeur ne manque ensuite jamais de me déposer près d'un grand axe routier, afin que je trouve plus facilement un taxi. La générosité est mise en avant comme une valeur centrale et traditionnelle malienne dont on doit faire la démonstration. Alors que nous évoquons la situation sécuritaire dans le centre du pays, ce dernier m'explique tout d'abord son engagement pour les groupes d'autodéfense au prisme de la défense de la communauté peule, mais aussi dans le cadre d'une lutte au sein de l'appareil d'État :

« Certains Dogons affiliés aux autorités ont été les détonateurs. Lors d'un congrès, le Président a notamment reçu les chasseurs dogons et a lâché cette phrase : « le pays compte sur vous pour combattre les djihadistes ». Ils ont eu des moyens, motos, argent et armes[779]. »

Sa prise de position s'explique donc tout d'abord par son sentiment d'être marginalisé au sein même de l'État qu'il a passé sa vie à servir. Selon lui, cette situation résulte du rapport complexe entretenu par les populations peules et l'État, auprès duquel il se sent tout à fait légitime à représenter sa communauté. Une place revendiquée et qui apparaît comme le fruit de son parcours personnel :

« Moi j'ai grandi à Mopti et à Ségou, j'ai fait mon premier cycle de là-bas – mon papa était imam et mon père adoptif était enseignant, instituteur, c'est comme ça que je me suis retrouvé à Tombouctou, au lycée franco-arabe. C'était une exigence de mon père, puis j'ai fait une école d'ingénieurs, puis l'école inter-armée[780]. »

---

[778] Banégas, Richard. « « Bouffer l'argent. » Politique du ventre, démocratie et clientélisme au Bénin », *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, édité par Briquet Jean-Louis, Presses Universitaires de France, 1998, pp. 75-109. Le terme renvoie à l'utilisation qu'en a fait Jean-Pierre Chrétien : Chrétien, Jean-Pierre. « Le big man, ancienne figure de l'histoire africaine », *Le comparatisme à la croisée des chemins*, *Autour de l'œuvre de Jean-François Médard*, édité par Darbon Dominique, Karthala, 2010, pp. 59-71.
[779] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.
[780] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.

Celui-ci dispose déjà de plusieurs capitaux qui font de lui un notable local. Tout d'abord, il possède une légitimité religieuse léguée par le statut de son père et ses études en arabe. Ensuite, la figure de son père adoptif, instituteur dont il évoque la position respectée, son capital scolaire, par ses études scientifiques qu'il convertit ensuite en capital militaire, finissent de l'installer socialement. Son parcours ultérieur au sein de l'État lui permet ensuite de se construire un solide réseau d'interconnaissances, d'autant plus qu'il intègre un corps stratégique, celui des renseignements militaires. Un service qui traite surtout au Mali de la politique intérieure :

« Dans le passé j'ai travaillé avec Boubeye[781], pendant quatre ans que j'étais son adjoint à la sécurité d'État, de 94 à 98, lui c'était un politicien et il y avait les mouvements étudiants avec une grosse opposition, donc on a dû gérer tout ça[782]. »

Son expérience militaire est d'abord et surtout marquée par son poste stratégique à la Direction générale de la sécurité d'État (DGSE), notamment connue pour son service de renseignement intérieur, créée en 1991 sous la dictature du Président Moussa Traoré. Cette officine est particulièrement connue pour ses méthodes violentes, ses tortures et les disparitions d'opposants ou de journalistes. Elle lui permet de collecter de nombreuses informations sur les élites maliennes, le service s'occupant comme évoqué plus haut, avant tout de questions de politique intérieure.

L'allusion à Soumeylou Boubeye Maïga[783], qui a dirigé le service de 1994 à 2003, période où de nombreuses milices pro-étatiques sont mobilisées contre les rébellions Touarègues, est ici très intéressante. Ce dernier est un ancien Premier Ministre malien, connu pour avoir largement favorisé les mobilisations miliciennes au centre du pays, notamment à partir de 2017. La connexion entre les deux personnages autour des dispositifs miliciens ayant largement alimenté les violences par le passé, éclaire la mise en place des milices dans le centre du pays et les différents réseaux qui favorisent ces processus. La violence dans les

[781] Soumeylou Boubèye Maïga, ancien premier ministre et chef des renseignements maliens, la sécurité d'État.
[782] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.
[783] Emprisonné par la junte malienne, Soumeylou Boubeye Maïga est décédé en captivité, du fait notamment d'un manque de soin, en 2022.

marges maliennes doit aussi se comprendre au prisme des différents rapports de force dans la capitale.

Le parcours du Général Ibrahim lui permet donc de se présenter comme un commis de l'État. Originaire du centre du pays, il s'implique rapidement dans les différentes initiatives autour de la communautarisation du conflit et notamment dans des activités de médiation. Il organise, en concertation avec d'autres membres de l'élite peule, la constitution d'un groupe d'autodéfense[784] : le Mouvement pour la Défense de la Patrie (MDP). Comme ce dernier l'exprime lui-même :

« Nous sommes à la base de la création du MDP, nous les leaders peuls, on ne manipule pas, on encadre. (…) Donc l'idée, c'était que chaque village peul du centre du Mali puisse avoir une force armée pour se défendre contre les bandits, les terroristes ou les chasseurs qui pillent[785] »

Ce nouveau groupe armé avait donc pour objectif de défendre les villages attaqués mais aussi, de participer à un éventuel programme de DDR, en intégrant la « Plateforme[786] » des groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé en 2015. Cette association aurait donc pu permettre d'accéder aux ressources, notamment financières, de l'accord.

Pour ce faire, il s'appuie sur un mercenaire peul, originaire de la région de Mopti, Hama Founé Diallo[787] qui est, à l'époque, nommé chef d'État-major du MDP. Le MDP ne réussira finalement pas à s'implanter sur le terrain, trop faible en moyens et en hommes, face à d'autres groupes mieux organisés. Selon le propre aveu du Général, aujourd'hui :

« Le MDP est agonisant, il n'y a plus rien. Ce qui n'a pas marché, c'est surtout, qu'on était avec la Plateforme[788] mais que la jonction désormais est cassée (…) Donc, au MDP on a donné des consignes à nos gens et on est en train de se reconstituer en brigade d'autodéfense villageoise

[784] Pour une étude plus détaillée des groupes d'autodéfense peuls, voir le chapitre 6.
[785] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.
[786] Regroupement des groupes armés alliés de l'État malien.
[787] Voir chapitre 3.
[788] Il fait ici référence à la plateforme des groupes signataires de l'Accord d'Alger, qui rassemblait les mouvements armés favorable à Bamako. L'intégration du groupe aurait permis au MDP d'accéder à des ressources, notamment liées au DDR.

qu'on a appelé des BADV. Pour intégrer un jour le DDR, si les chasseurs décident aussi de lâcher les armes [789]. »

Cette implication dans la formation de groupes d'autodéfense se situe dans la continuité de ses engagements précédents. Les différents échecs des groupes armés qu'il tente de mettre en place, son âge, ainsi que sa volonté de ne pas être associé à des entreprises de violence, le poussent alors à appuyer plutôt ses activités tournées vers l'international et l'humanitaire. Des ressources et sa position de courtier lui permettent de capter des ressources pour mettre en place des activités caritatives :

« Ici à Bamako on a de plus en plus de réfugiés, moi je les ai mis dans mon champ, près de Bamako. On a de l'aide des ONG et des associations religieuses. Qui s'occupent des sanitaires, de l'éducation, de l'alimentation. L'État ne fait rien. Moi j'y vais tous les deux jours, il y aussi des étudiants qui viennent en tant que bénévoles, qui les encadrent[790]. »

Son basculement vers des activités humanitaires se concrétise dans des activités liées à ce camp de réfugiés qu'il a installé dans son « champ », à savoir plusieurs hectares de terres qu'il exploite à proximité de Bamako.

À la suite de notre entrevue, je propose de l'accompagner la prochaine fois qu'il s'y rend. Nous fixons donc un rendez-vous le week-end suivant. Je rejoins le Général chez lui, au mois d'octobre 2019, en début d'après-midi. Alors que j'arrive, celui-ci est en train de finir de déjeuner avec sa femme et je me joins à eux. La discussion s'anime autour de la politique française au Mali, qu'il juge trop arrogante. On attend son chauffeur et garde du corps, Sadou[791], qui est parti faire une course en ville. Ce dernier, caporal dans l'armée, est mis à la disposition du Général. Je profite de la climatisation et du thé qui m'a été offert. Revenant d'une réunion en ville, le Général décide de changer son beau boubou blanc de cérémonie, pour un habit plus humble, en tissu imprimé. Il n'oublie pas non plus de se coiffer de son « Tangade », un chapeau peul traditionnel fait de paille et de cuir, symbole des populations transhumantes et devenu un objet identitaire.

[789] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, octobre 2019.
[790] Idem.
[791] Le prénom a été modifié.

Une fois Sadou arrivé, nous prenons la voiture, un pick-up gris confortable et sortons de Bamako. Les derniers faubourgs de la ville laissent place à un habitat plus clairsemé, puis la brousse. Nous accédons par une petite route de terre au camp de déplacés internes, installé dans « son champ », où vivent désormais plus de mille personnes. Une large partie de la propriété est occupée par une multitude de tentes. Les allées sont propres, « pas comme dans d'autres camps où il y a des déchets partout ». Les toits ont été bâchés, mais surtout, des latrines ainsi que des forages pour l'eau ont pu être installés, grâce à des bailleurs internationaux. Ce sont principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées qui occupent le camp. Quelques jeunes hommes se font discrets, ou font des allers-retours à Bamako sur des motos, pour aller vendre quelconque marchandise sur les boulevards (cartes Sim, crédits téléphoniques, fruits et légumes…). Des associations peules s'occupent des vivres et de la logistique, qui viennent principalement d'ONG étrangères ou de dons privés.

Nous passons la journée là-bas. Le Général rend visite aux habitants du camp. Il se promène dans les allées, salue les personnes qui viennent à sa rencontre et en homme public d'expérience, trouve un bon mot pour chacun. Il rencontre son « homonyme » comme il dit, un bébé né il y a quelques jours à qui on a donné son nom. Je profite d'une liberté totale et je peux réaliser de nombreux entretiens avec des déplacés du centre du pays, dont certains ont combattu dans des groupes d'autodéfense. À côté du camp, le reste des terres disponible est consacré à l'élevage. Nous visitons la parcelle et le Général me montre son troupeau de vaches, dont il est très fier de me dire que certaines sont de races « normandes ». Il rémunère un éleveur qui vit là-bas pour s'en occuper. Il ne cache pas sa passion pour le bétail et m'explique alors qu'il a aussi beaucoup visité des salons d'élevage en France, où il a pu s'inspirer de différentes techniques qu'il a ensuite reproduites ici, lui permettant de me montrer une énorme vache normande qui fait sa fierté. Quand il n'y a rien faire, je fume des cigarettes et je bois du thé avec Sadou, qui « aime bien les Français », car il a pu accéder à la scolarité grâce à une ONG hexagonale et donc, intégrer l'armée. Nous roulons un peu avec le tracteur de la ferme et nourrissons les animaux. Alors que le soleil décline, nous passons ensuite dans une petite maison que le Général s'est fait construire près de sa ferme, où le repas et un nouveau thé nous attendent. Le Général regrette que je ne parle que français avec lui et pas le Fulfuldé, contrairement « aux Américains qui passent un an dans les camps de réfugiés » et avec qui la situation est inverse. Dans le salon, trône un grand portrait de lui en

uniforme, un peu jauni par le temps et l'humidité, qu'il commente en parlant « du temps où il était jeune ».

Illustration 13 : le Général (au fond), portant son Tangade et accompagné de son garde du corps (en chemise), visite « son » camp de réfugiés près de Bamako.
Photo prise en octobre 2021.

Cette vignette ethnographique dit beaucoup des multiples relations que le Général entretient, ainsi que les différentes ressources identitaires et le positionnement politique que celui-ci mobilise. Le registre du simple notable communautaire affublé d'un chapeau de paille, venant visiter des réfugiés et sa ferme côtoie celui du général à la retraite, accompagné de son garde du corps payé par l'État. Son lien avec le milieu rural et le bétail, ressource symbolique centrale de la culture peule, peut être mis en scène à quelques kilomètres de son domicile bamakois. Elle montre également la capacité du Général à fréquenter des Occidentaux et à capter des ressources pour son entreprise humanitaire, résultant en partie de son expérience de diplomate. De même, s'afficher avec un chercheur européen est pour lui une manière de renforcer son capital symbolique. Lors d'une autre rencontre, alors que je le rejoins à la sortie d'une réunion, il me présente aux notables de Bamako qui l'accompagnent, comme un « journaliste international de la télévision France 24 », statut que je ne peux nier devant l'assemblée sans l'embarrasser.

Ces pratiques d'extraversion et ces mêmes ressources ont été mobilisées lors de sa tentative de constituer le groupe d'autodéfense du MDP, évoqué en amont, montrant la réutilisation de ces capitaux dans différentes configurations. Aussi, grâce à l'accueil décent que le Général a pu organiser grâce aux ressources qu'il possédait déjà (du foncier et des installations hydrauliques en périphérie de Bamako), ce dernier a pu consolider sa position dans la hiérarchie communautaire. Il est aussi perçu comme un allié de l'État, en effectuant le travail que celui-ci « ne fait pas » mais ce qui ne l'empêche pas d'être récompensé par ce dernier :

« J'ai gagné le prix de la solidarité 2021 pour mon action humanitaire. En tant que personne ressource et expert de la coordination et de la participation des déplacés, je peux participer aux Assises nationales[792]. »

Le succès qu'il acquiert à la suite de la réussite de son camp lui a donc permis de se reconstruire une image de bienfaiteur de la communauté peule, à la suite des différents échecs sur le terrain milicien. Dans un contexte politique marqué par la violence et l'incertitude, ses accès à l'État, ses différentes ressources mobilisables et ses réseaux d'interconnaissances lui permettent de se maintenir dans les différentes arènes politiques grâce aux prébendes de l'international. Ce travail apparaît alors particulièrement important, alors que sa mobilité dans sa région d'origine se détériore :

« Le problème c'est qu'on a de plus en plus de mal à y aller. Avec les bandits les djihadistes tout ça. Même moi une fois ils sont venus me chercher alors que je visitais mon champ. Bon j'avais été prévenu avant, donc on a pu partir avant qu'ils arrivent. Mais tu vois ils ne respectent plus rien, on est quand même des personnes ressources[793] ! »

La montée de la violence et la fin de la protection liée à son statut dans le centre du pays coupent progressivement le Général Ibrahim de son ancrage local. Il doit désormais se contenter d'activités de médiation ayant attrait au *peacebuilding* et d'actions humanitaires, alors qu'il se désengage progressivement du marché de la protection. Le maintien de sa

[792] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, décembre 2021.
[793] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, décembre 2021.

position dans les différentes arènes politiques que ce dernier occupe montre que l'accès à l'État reste une donnée centrale pour accumuler des capitaux ou les conserver. Le Général joue donc un rôle de courtier entre les populations touchées par les violences, l'État, et les acteurs internationaux :

« Durant la transition, ma mission c'est de parler aux gens que je connais à la CEDEAO. À titre personnel, je l'ai fait pour mon pays et le Président m'a décoré récemment. Mais je ne veux pas de fonctions administratives, je suis trop vieux, je ne vais pas travailler pour mon fils c'est gênant (…) Il y a des chefs d'État de la CEDEAO que j'ai connu bien avant l'Ambassade, dans des activités culturelles. J'étais dans une association internationale de culture peule présente dans 14 pays, donc j'ai fait beaucoup de contacts, on est quand même 50 millions de locuteurs fulfuldés, on a d'ailleurs mis en place une télévision qui est captée dans ces pays[794]. »

Ce positionnement récent lui permet d'accumuler de nouvelles ressources politiques et de faire oublier son échec dans l'autodéfense. Il se présente désormais comme un acteur « indépendant », une « personne âgée » en surplomb des jeux politiques dans un contexte particulièrement tendu, marqué par des coups d'État répétitifs et des emprisonnements. S'il participe aux « Assises de la refondation » à la suite de la prise de pouvoir des militaires, nos derniers entretiens sont marqués par l'affichage d'un désintérêt profond pour la politique malienne. Il dira simplement occuper des fonctions représentatives pour « aider son pays bénévolement ». Comme évoqué, il participe en effet à plusieurs rencontres internationales, notamment avec des représentants de la CEDEAO, dans le cadre de négociations avec la nouvelle junte malienne au pouvoir.

Son passé de militaire, d'ancien membre des renseignements ainsi que de représentant de groupe d'autodéfense est progressivement invisibilisé dans une période politique indécise (Coup d'État, installation durable des militaires au pouvoir, arrestations d'opposants…). La détérioration de son statut de notable et son manque d'assise locale dans le centre du Mali, conjugué à sa persistance à entretenir des réseaux à Bamako favorisent donc une projection vers un espace international.

[794] Idem.

Une mobilité sociale relative : le cas de Gabriel

Si la plupart des membres de l'autodéfense vivent d'une économie de « débrouille », certains membres, mieux dotés en capitaux au moment de leur engagement, parviennent à accumuler des ressources. Une minorité de personnes impliquées dans l'autodéfense arrive à profiter de l'augmentation des violences et nous observons quelques ascensions rapides - mais précaires - parmi les personnes que nous avons rencontrées lors de notre enquête. L'une des trajectoires biographiques les plus révélatrices de ces dynamiques est celle de Gabriel, avec qui nous nous sommes entretenus plusieurs fois à Bamako et sa région au cours de notre enquête.

Au moment de notre premier entretien, début 2019, ce dernier se présente comme le porte-parole des chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou et est encore peu connu dans le conflit malien. Je le rejoins en milieu d'après-midi, un jour de semaine et alors qu'il fait encore chaud, dans l'un des rares maquis[795] au centre de Bamako. Sourire aux lèvres, il porte un polo de marque et lunettes de soleil. La discussion s'entame autour d'une bière forte sur le toit du bâtiment. Nous sommes assis à proximité d'habitués du lieu, attablés avec de jeunes serveuses et auxquels il lance de temps en temps, des regards complices. Ceux-ci, fortement alcoolisés, éclatent de rire régulièrement et nous apostrophent. Cette invitation détonne dans ce pays très musulman et c'est la première fois qu'un Malien me fixe un rendez-vous professionnel dans un maquis en pleine journée. Gabriel est alors fonctionnaire à Bamako et il décide rapidement, à l'époque, en tant que « membre de la communauté dogon », de s'impliquer dans la structuration de l'autodéfense :

« Moi je suis fonctionnaire à Bamako, mes collègues m'ont demandé : "Comment tu peux être dans une milice comme ça" bla-bla-bla, mais si des gens comme moi ne viennent pas pour mettre de l'ordre, alors il va se passer quoi ? Moi je pense qu'on a évité le pire en organisant les choses. (...) Je suis un des membres fondateurs, on a baptisé le mouvement avec une aile politique et une aile militaire. Chacun doit avoir son rôle. Toloba ne doit pas être accessible, il

[795] Débit de boissons.

ne doit pas se balader et parler à tout le monde à Bamako, il va se faire tuer. S'il y a des besoins réels, nous prenons la communication[796]. »

Très tôt, Gabriel s'écarte donc de toutes fonctions combattantes au sein du groupe et il s'agit pour lui de produire des distinctions nobiliaires. Il justifie cette division des tâches par son capital, notamment scolaire, qui serait « rare » parmi les mobilisés et donc selon lui, à protéger. Il opère une forte distinction entre lui et ses camarades « qui n'ont pas fait l'école », selon ses mots et seraient trop prompts à la violence et à « l'anarchie ».

Gabriel, quant à lui, s'érige comme un barrage contre le désordre que les miliciens ruraux entraineraient si on les laissait s'organiser seuls. La mobilisation armée des chasseurs représente surtout une opportunité pour lui, qui essaye aussi depuis longtemps de s'insérer dans le champ politique. Sa politisation et ses différents engagements depuis ses années étudiantes, n'ont en effet jamais été récompensés suffisamment à ses yeux :

« Moi j'étais déjà dans la politique, avec le parti [XXX], je voulais déjà être candidat à la présidentielle, mais je n'ai pas eu les parrainages... Aux élections législatives, je serai candidat. Moi, je suis du centre, pas de la majorité ni de l'opposition, ce sont tous les mêmes. (...) Je suis engagé dans la politique depuis l'université, mais si tu ne viens pas d'une dynastie politique, tu n'as pas de place. Et nous, si tu candidates pour un poste, on nous demande de la part de qui on vient[797]. »

Ce dernier, par son parcours scolaire et militant, a acquis des compétences et des ressources dans les espaces politique et administratif maliens. Néanmoins, ses échecs à accéder à des postes électifs nourrissent des frustrations qui sont, selon lui, à attribuer au népotisme du système politique qui ne laisserait pas de place aux *outsiders*[798] sans capital social, économique ou politique suffisant :

---

[796] Entretien avec Gabriel, Bamako, Mali, mars 2019.
[797] Idem.
[798] Nous reprenons ici le concept d'*outsider* proposé par Howard Becker, afin de mettre en évidence les modalités d'exclusion du système politique malien et plus généralement de la société. Becker, Howard S. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié, 1985. Pour l'application du concept dans l'étude du champ politique, voir par exemple : Guyon, Stéphanie. « Des marges ultra-marines de la République au Parlement : trajectoires de députées guyanaises », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 19, no. 1, 2013, pp. 91-106.

« Moi je suis d'une autre génération, j'ai 44 ans. J'ai été leader estudiantin. Lors de la révolution de 1991, j'étais déjà présent. Aujourd'hui ce sont les mêmes hommes politiques, avec la même clique. En 1991, on a enterré nos morts, on a lutté contre la corruption. Eux, ils se sont enrichis pour créer des dynasties. Ils veulent un poste électif ou administratif, qui ne prend pas en compte les compétences. Des fonctionnaires sont milliardaires, c'est un scandale. Eux, ont des villas, leurs enfants sont à l'étranger. Et nous rien. (…) Moi je suis dans l'administration, j'ai été mis de côté car je refuse de cuisiner avec eux. On m'a formé à Montréal, et à Paris, pour que je puisse avoir un gros poste. Et comme je ne collabore pas, on ne me nomme pas. Mais notre génération finira par gérer ce pays[799]. »

Il se distancie donc rapidement du régime et du monde politique malien. Il s'estime stigmatisé par sa condition modeste et sa trajectoire en dehors des réseaux de pouvoir, qui l'ont exclu de la compétition électorale et de la vie politique. Il met en avant ses diplômes, sa connaissance des pays étrangers et des relations internationales. Ce dernier décrit un système où il n'aurait pas les ressources nécessaires, malgré les compétences acquises, qui se situeraient au-dessus de la moyenne. Les mêmes problèmes se retrouvent, selon lui, dans son travail politico-milicien. Il fait d'ailleurs le lien entre ces deux activités où il serait aussi freiné, par le manque de capital social et économique :

« Moi j'aime la politique, j'aime ce qui bouge. Il me manque juste les parrains, je voudrais relever des grands défis. Mêmes les contacts que j'ai avec l'armée me demandent des moyens. Les responsables de l'armée, tu peux leur acheter ce que tu veux. Il suffit d'avoir de l'argent[800]. »

Les frustrations individuelles se conjuguent à celles, plus collectives de la milice. Gabriel essaye de compenser par son travail de courtier afin de capter les différentes ressources que le marché de la protection lui offre, notamment en essayant d'obtenir des ressources extérieures :

[799] Entretien avec Gabriel, Bamako, Mali, mars 2019.
[800] Idem.

« Nous on a besoin de motos, d'argent pour fonctionner. Nos animaux sont volés et emportés ailleurs. Les terroristes nous affament. On a contacté les humanitaires, mais contrairement aux Peuls, on n'a rien. Il faut qu'on soit efficace pour faire du lobbying. Mais les gens ont peur de s'afficher, les ambassadeurs etc. Sauf peut-être la Belgique ou l'Union Européenne[801]. »

Les différentes stratégies mobilisées par Gabriel finissent par porter leurs fruits. Elles lui permettent d'accumuler différents capitaux et de se construire des coupe-files pour accéder au champ politique. Il constitue des réseaux d'interconnaissances locaux, mais aussi à Bamako et avec différents partenaires internationaux. Il renforce progressivement sa position grâce à ses contacts dans l'administration et notamment, avec les militaires, dont il essaye de faire de la milice un partenaire privilégié.

L'internationalisation contribue à lui permettre de fabriquer « l'illusion » d'un capital politique local qu'il posséderait, lié à son autochtonie. Grâce à cette stratégie, il peut ensuite accumuler d'autres capitaux : économique et social notamment. Par exemple, courtiser différents bailleurs en se présentant comme une personne centrale dans la régulation de sa communauté, lui permet de capter des ressources pour ensuite, renforcer son capital politique local. Sa connaissance affichée des champs bureaucratiques nationaux et internationaux s'articule donc avec la mise en scène de son autochtonie, dans une opposition à la communauté peule, construite comme un envahisseur face à des Dogons autochtones :

« Ça a toujours été notre terre. (…) On a donc partagé les chasseurs dans le Pays dogon pour qu'ils filtrent les suspects, et tout le pays dogon s'en réjouit. Les Peuls remettent en cause le nom de pays Dogon, pour revendiquer, le Seno (la plaine) pour eux[802]. »

Il remobilise ces différentes ressources pour renforcer son parti dans le cadre des élections législatives de 2020. Sa proximité avec les miliciens lui assure des avantages comparatifs face aux autres candidats. Durant la campagne, il opte pour une stratégie de communication ambigüe, jouant sur une identité guerrière et son implication dans la milice, alors même que ce dernier n'a jamais combattu. Il profite de la revalorisation de ces ressources politiques associées à la guerre, face à d'anciennes générations de députés qui sont accusés « de ne

[801] Entretien avec Gabriel, Bamako, Mali, avril 2019.
[802] Idem.

jamais avoir tenu une arme ». Il tient également durant ses apparitions publiques, des discours communautaristes et belliqueux envers la communauté peule. Enfin, ses déplacements et ses prises de paroles sont régulièrement sécurisés par les chasseurs miliciens, ce qui apparaît comme un avantage décisif dans une zone touchée par les violences armées. Une campagne où ce dernier essaye aussi de faire jouer le réseau acquis auprès des internationaux grâce à sa position d'intermédiaire entre eux et la milice. Un des conseillers politiques de la Minusma évoque les pratiques de Gabriel, alors que je lui demande s'ils ont des contacts avec lui :

« (rire) Oui bien sûr qu'on le connaît (Gabriel) à la MINUSMA. On a fait pas mal de réunions avec lui. Et un jour il s'est pointé et il est venu nous proposer un plan de médiation à plusieurs millions, pour faire du dialogue avec les Dogons. Il devait faire une grande tournée des villages. Mais on a vite compris que c'était pour financer ses activités politiques. Et qu'avec l'argent, il puisse faire ses déplacements de campagne politique pour les législatives[803]. »

Désormais installé dans le champ politique et fort d'un capital social acquis auprès des autorités maliennes et des partenaires internationaux, Gabriel sera finalement élu à l'Assemblée nationale. L'ancien porte-parole de Dan Na Ambassagou profitera même d'un changement de régime pour être nommé dans un cabinet ministériel en 2020.

Si son parcours reste exceptionnel par rapport au nombre de personnes qui s'engagent dans l'autodéfense, il participe au renforcement de la croyance collective faisant de l'engagement milicien un accélérateur pour intégrer le champ politique. Gabriel a profité d'une période particulière lui permettant d'accéder à un processus de notabilisation, en faisant cohabiter les ressources de l'autodéfense avec celles traditionnellement associées aux « professionnels de la politique ». En usant de l'incroyable coupe-file qu'a constitué son identité et son capital social lors de l'irruption de la violence dans le centre du Mali, ce dernier a réussi en quelques mois à accéder à des postes que beaucoup de ses prédécesseurs mettaient des années à obtenir.

Mais cette ascension finit par le fragiliser au niveau local, notamment auprès des miliciens, dont certains voient ces différentes formes de rétributions comme une trahison. Lui aussi est alors progressivement accusé de « ne pas avoir tenu les armes » ou d'être « trop

[803] Entretien conseiller politique de la MINUSMA, Bamako, Mali, décembre 2021.

politique ». Son origine est aussi remise en cause par ses détracteurs, qui lui prêtent des origines mossies plutôt que dogon, afin de dévaloriser son capital identitaire. Les chasseurs-miliciens de Dan Na Ambassagou iront même jusqu'à menacer leur ancien camarade et demander au Ministre de le limoger. Débarqué de son poste à la suite des différentes crises politiques qui ont touché le régime malien, Gabriel s'est désormais reconverti dans le milieu associatif et dans les activités politiques visant à soutenir la junte malienne, sans pour autant réussir à se projeter vers l'international.

Que révèlent ces deux trajectoires ? Les différences entre le Général Ibrahim et Gabriel apparaissent comme déterminantes dans leurs parcours liés à l'autodéfense et mettent en lumière l'utilisation d'un référentiel communautaire pour intégrer les différentes arènes politiques. Le Général est plus âgé, mieux intégré aux institutions étatiques et dans les différents réseaux de pouvoir bamakois. Gabriel, quant à lui, s'est révélé être un *outsider* ayant raté la consolidation de sa trajectoire sociale ascendante. Le Général vit dans une grande villa au centre de Bamako, où il reçoit beaucoup. Sa générosité fait partie des ressources politiques dont il dispose et de son capital politique, dont il peut et sait user quand il me reçoit. La manière dont il dépense son argent est issu d'une socialisation dictée par une tradition sociale bourgeoise, qui vient marquer son statut et son rang. Au contraire, Gabriel, lors de nos rencontres, choisit un maquis proche de chez lui où il me demande de payer les bières que nous avons consommées, ou des lieux publics pour des rendez-vous improvisés. Je ne verrai jamais son domicile et il restera toujours très évasif quant à ses origines sociales, ainsi que ses conditions de vie. Celles-ci, de même que sa capacité à redistribuer, ne lui permettent pas de briller autant qu'il le voudrait en tant que représentant d'une milice. Autre exemple, Gabriel intervient de manière régulière dans les médias, afin de rester visible et de compenser son déficit de capitaux, alors que le Général Ibrahim reste plutôt discret et choisit les moments où il doit s'exposer, comme une remise de prix ou une cérémonie, par exemple. Il peut en effet compter sur d'autres types de ressources pour se maintenir dans les différentes arènes politiques.

Enfin, nos relations avec Gabriel cessent brutalement lorsque je refuserai de lui rendre service. En effet, à la suite du massacre d'Ogossagou, une question[804] avait été posée par un

[804] Assemblée nationale française. Question au Gouvernement de de M. Vincent Ledoux (UDI, Agir et Indépendants - Nord), 27/03/2019. https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-1809QG.htm

député français aux membres du gouvernement lors d'une séance à l'Assemblée nationale, à propos de l'action française au Mali et évoquant ce drame. La vidéo de cet échange avait beaucoup circulé sur les réseaux sociaux et les messageries instantanée. Gabriel voulait un droit de réponse et donc, être mis en contact avec des membres du Parlement afin d'avoir, comme il me l'a écrit sur WhatsApp, « une audience au Sénat et à l'Assemblée nationale française ». J'avais décliné cette demande à l'époque, ne voulant pas jouer un rôle d'intermédiaire entre une milice malienne et des élus politiques français. Il n'a par la suite, plus jamais répondu à mes sollicitations. Son choix de ne pas entretenir un réseau ne lui apportant aucune rétribution immédiate montre donc la précarité de sa situation et dévoile sa vision à courts termes des interactions sociales dans son processus d'accumulation. On observe donc un désajustement entre son *habitus* et la fonction à laquelle il prétend, comme le montre l'anecdote où il me demande le paiement de la note des bières. Au contraire, le Général Ibrahim, quant à lui, met un point d'honneur à entretenir une relation cordiale et à me recevoir. Il m'invite à manger, à boire le thé, en me désignant comme un « ami du Mali ». Son *habitus* de notable rappelle les hiérarchies implicites et inscrit en effet la générosité comme une marque de pouvoir sur ses invités.

Conclusion

Pour conclure, le conflit affecte de manières différentes les ressources dont disposent les individus. Par exemple, les ressources partisanes semblent être de plus en plus dépréciées à mesure que la violence s'intensifie et les courtiers de l'autodéfense s'inscrivent dans des stratégies de plus en plus tournées vers l'aide extérieure. Ils peuvent en tirer des ressources symboliques mais aussi matérielles, avec une intervention internationale multiforme : programmes de développement, réformes du secteur de la sécurité, etc. Dans ces configurations, les courtiers produisent désormais des discours standardisés sur la guerre contre le terrorisme et le retour de l'État, marquant leur volonté d'internationaliser le marché de la protection. L'étude de la construction d'un espace d'intermédiation, conjuguée à l'observation des trajectoires du Général Ibrahim et de Gabriel mettent en lumière l'importance des capitaux préalables (social, économiques et politiques) dans la mise en scène de l'identité et la projection dans des espaces transnationaux. Elles montrent enfin, par leur

sortie du monde de l'autodéfense, que la représentation des groupes violents - notamment avec une déconnexion entre la base et le haut - permet difficilement l'accumulation de ressources, qui reste conditionnée à la situation antérieure à la mobilisation. Cet espace d'intermédiation, occupé par des courtiers se présentant comme les représentants légitimes des populations, a donc été une arène politique venant renforcer les acteurs déjà installés. Ces derniers, en s'engageant dans l'autodéfense, ont pu faire fructifier leurs différents capitaux, tout en se projetant vers l'international. Dans la continuité de ce qu'observait Jean-Pierre Olivier de Sardan sur l'importante monétarisation des relations sociales[805], les pratiques de stabilisation autour du marché de la protection n'échappent pas aux dynamiques sociales ordinaires. Elles s'inscrivent dans des cultures marchandes où l'on peut modifier les règles, particulièrement dans un cadre de renégociation de hiérarchies sociales comme celui d'un conflit violent.

Nous verrons donc, dans le chapitre suivant, comment les marges de l'autodéfense vont aussi être investies par une nébuleuse d'acteurs s'inscrivant aussi dans des jeux politiques transnationaux. Le métier de courtier peut alors s'élargir à une multitude d'acteurs, qui vont entretenir des relations labiles avec les groupes d'autodéfense.

[805] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. L'économie morale de la corruption en Afrique, *Politique africaine*, 1996, no. 63, pp. 97-116.

Chapitre 9 – Une société civile internationalisée dans la guerre

Introduction

Un matin de mars 2019, à Bamako, j'attends dans le patio d'un restaurant près du centre-ville. Je suis rejoint par Oumar[806], un quarantenaire souriant membre d'une association dont la vocation serait selon lui : « la défense du Pays dogon ». Fonctionnaire dans la capitale, il porte une tunique traditionnelle par-dessus ses vêtements et un bonnet typique de sa région d'origine. Il me salue de manière chaleureuse et la conversation s'engage autour d'un café. Il m'explique son engagement et le travail politique qu'il mène pour soutenir sa communauté et les groupes d'autodéfense. Il m'explique notamment comment il s'est impliqué dans des manifestations de rue afin de dénoncer les violences dont est victime sa communauté, mais aussi pour défendre l'action des chasseurs : *« Mon collectif a organisé une marche à Bandiagara contre la MINUSMA et l'État. On a demandé leur départ, pour leur mettre la pression, devant leur présence qui ne sert à rien. Elle n'aide en rien et à dix minutes de route de la MINUSMA, on peut te tuer en Pays Dogon. Donc nous, il fallait qu'on manifeste pour soutenir nos chasseurs, parce que ce n'était plus possible. Il faut qu'on soit solidaires et qu'on se batte pour eux, les seuls qui défendent nos populations et montrer à la communauté internationale que les Dogons ne sont pas passifs[807].* » Oumar fait ainsi partie de ces militants qui s'organisent autour des groupes d'autodéfense et très au fait de l'internationalisation du conflit.

Comme nombre de ses camarades, l'indignation[808] qu'il exprime et son cadrage de la situation sont les résultats de ses dispositions préalables, liées à des engagements précédents, notamment associatifs. Oumar est en effet impliqué dans plusieurs associations humanitaires et a travaillé pour des ONG. Ces expériences favorisent sa mobilisation contre de tels phénomènes violents, appréhendés comme scandaleux. Plus largement, ces militants mettent en avant un « devoir » identitaire et utilisent leurs compétences préalables pour s'engager loin des zones de combats, faisant émerger la figure de ce que nous décrivons comme un « militant-milicien ». Au Burkina Faso et au Mali, ces individus, proches du militantisme partisan ou associatif, tissent des relations complexes et changeantes avec l'autodéfense, tout

[806] Le prénom a été modifié.
[807] Entretien avec Oumar, militant associatif dogon, Bamako, Mali, mars 2019.
[808] Mathieu, Lilian. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », art. cit.

en effectuant un travail politique qui s'articule à celui des courtiers décrits en amont[809]. Même s'ils se distinguent des groupes armés, ils présentent leur travail comme une forme de « combat ».

Oumar est un cas typique de la galaxie d'acteurs divers qui gravitent près des groupes d'autodéfense. Depuis le début des années 1990, en Afrique, on observe l'émergence de ce qui a pu être décrit comme une « société civile[810] » s'impliquer dans les conflits armés. Une multitude d'ONG ou d'associations organisent désormais des activités de médiations, de réinsertions ou encore de désarmements. Mais que cache ce label de société civile dans des configurations violentes ? Pour l'autodéfense, comme nous le verrons, ces acteurs utilisent certaines formes de militantisme auprès des mobilisations armées qui permettent à des non-combattants d'accroitre ou de convertir leurs capitaux par différents types de mobilisations[811]. Ces dynamiques sont favorisées par les dispositifs internationaux et par un espace politique croissant dédié aux activités de médiation[812], inspirés des différents paradigmes de la « paix libérale[813] ».

Suivant les mêmes dynamiques que celles de la formation des courtiers de l'autodéfense que nous avons décrites dans le chapitre précédent, l'espace d'intermédiation autour du marché de la protection s'est progressivement élargi. La différence est que ces nouveaux acteurs restent à proximité, sans pour autant s'engager dans le marché de la protection et il s'agit pour eux de faire une action politique pour des enjeux distants[814]. Dans une configuration d'interventions internationales qui se caractérise par des initiatives diverses, que ce soit en termes de sécurité, de développement, ou encore, de diplomatie, ces intermédiaires se multiplient. Ils tirent leur légitimité de capitaux (politique, identitaire, social, économique…), qui leur permettent d'intervenir dans la gestion de la crise et d'essayer de capter des ressources. Sara Dezalay avait observé la reconversion d'acteurs impliqués pour la

---

[809] Voir chapitre précédent.

[810] Foucher, Vincent. « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », *Raisons politiques*, vol. 35, no. 3, 2009, pp. 143-165.

[811] Baczko, Adam, Gilles Dorronsoro, et Arthur Quesnay. « Le capital social révolutionnaire. L'exemple de la Syrie entre 2011 et 2014 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 211-212, no. 1-2, 2016, pp. 24-35.

[812] Autesserre, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*, 2011, vol. 51, no 2, p. 153.

[813] Lefranc, Sandrine. « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », *Politix*, 2007, vol. 80, no 4, p. 7-29

[814] Amiot, Hervé. « Une action politique pour des enjeux distants : spatialités des mobilisations ukrainiennes en France depuis le Maïdan », *L'Espace Politique*, 40, 2020, (en ligne). Consulté le 20 décembre 2022. URL: http://journals.openedition.org/espacepolitique/7768; DOI: https://doi.org/10.4000/espacepolitique.7768

défense des droits humains dans des économies liées aux conflits armés[815]. Nous retrouvons ces mêmes dynamiques dans nos entretiens et observations menés auprès de ceux qui interviennent dans les marges du marché de la protection. L'extension des pratiques de courtages et les dynamiques sociales de la guerre apportent davantage de ressources à ces intermédiaires. Il s'agit ici d'utiliser cette multitude d'acteurs autour des groupes d'autodéfense, comme une clé d'accès afin d'éclairer les dynamiques de l'internationalisation de la guerre. Celle-ci agit aussi avec les formes que prend la milicianisation[816] des sociétés burkinabè et malienne et son influence sociale et politique dans les espaces encore « pacifiés ».

Ce chapitre sera donc consacré à ces acteurs qui se greffent à un marché de la protection qui s'internationalise de manière croissante. Dans cette dynamique, nous attacherons une attention particulière à décrire les différentes opportunités créées par ces phénomènes transnationaux et les mobilisations hors des zones de conflits. Nous verrons comment la multiplication des rétributions internationales liées à la régulation des groupes d'autodéfense attirent de nombreux intermédiaires. Ensuite, nous étudierons comment différents acteurs transforment leurs activités militantes préalables dans le soutien aux groupes d'autodéfense.

1. Une diversification des activités liées à l'autodéfense

Depuis les années 1990, des acteurs se réclamant de la société civile s'impliquent dans les conflits armés et cette appellation leur permet de se présenter comme extérieurs aux États. Dans des configurations internationalisées, ils se sont progressivement construits une légitimité à intervenir sur de questions humanitaires, de médiations, ou dans des activités liées au post-conflit. Situés principalement dans les capitales et les villes moyennes et donc loin des zones dangereuses, ces intermédiaires sont progressivement pris dans les dynamiques de violences communautaires. Les interventions internationales favorisent la formation d'une interface au contact des frontières poreuses des groupes armés. Ce sont tout

[815] Dezalay, Sara. « Des droits de l'homme au marché du développement. Note de recherche sur le champ faible de la gestion des conflits armés », art. cit.
[816] Banégas, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire », *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, édité par Nathalie Duclos, Karthala, 2010, pp. 359-397.

d'abord des acteurs qui vont se spécialiser dans des activités de médiation, composante devenue centrale dans les processus de paix partout dans le monde[817].

Une croissance exponentielle des intermédiaires : le cas des pratiques de médiation

Les interventions internationales ont progressivement intégré depuis la guerre froide différentes stratégies de « médiations » dans le but de prévenir les violences, ou de fournir des instruments de politiques publiques afin de « consolider la paix[818] » dans les pays en guerre. La multiplication des groupes d'autodéfense et les violences contre les civils amènent également de nouveaux acteurs à intervenir dans la mise en place de ce que Sandrine Lefranc a défini comme la « paix libérale[819] », qui s'incarne dans la mise en place d'une « réconciliation » pour les populations aux prises avec les violences. Les tensions se régleraient par un apaisement des relations interpersonnelles et par le dialogue. Les pratiques de stabilisation prônent des approches identitaires qui tentent de représenter une société selon des critères communautaires, confessionnels, de genre ou encore d'âge.

Ces modèles voyageurs[820] et leurs dispositifs prônent généralement une approche « par le bas » par l'intervention de ce qu'ils définissent comme des élites locales. Ils consacrent progressivement un espace politique pour des acteurs spécialisés dans l'intermédiation, qui bénéficient de leurs ressources matérielles et symboliques. Dénia Chebli, pour le cas du Nord Mali, a montré comment ces dispositifs ont fragmenté les différents mouvements politico-militaires, en favorisant les trajectoires individuelles[821]. Ces programmes permettent en effet la conversion de capitaux politiques ou économiques, partagés collectivement, en un capital individuel. De même, dans des stratégies d'extraversion, Denis Tull et Andreas Mehler avaient

[817] Tenenbaum, Charles. « La médiation des organisations intergouvernementales », *Faire la paix*, édité par Guillaume Devin, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 107-108.
[818]Autesserre, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », art.cit.
[819] Lefranc, Sandrine. « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », art. cit.; Lefranc, Sandrine. « Du droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », art. cit.
[820] Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, *op. cit.*
[821] Chebli, Denia. « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », art. cit.

montré comment les médiations en Afrique mobilisaient les combattants des rébellions africaines autour de pratiques d'extraversion visant à capter des ressources internationales[822].

Les programmes de médiations se rapprochent d'individus dont le capital politique est évalué sur des critères principalement identitaires. Cette conversion massive d'acteurs divers à des activités de médiation qui avancent des explications « culturelles » plutôt que sociales et politiques au conflit est une pratique courante. Elle se retrouve au Burkina Faso, comme me l'explique un chef traditionnel Burkinabè sélectionné par un programme de médiation pour sa qualité d'aristocrate mossi. Âgé d'une quarantaine d'années et vivant à Ouagadougou, il a participé à une médiation dans son village d'origine, touché par des violences :

« Bon oui, c'est sûr que comme on a dit que les Koglweogos étaient sous le patronage des coutumiers, j'ai été plusieurs fois invité pour aller discuter avec les gens de ma zone. Mais bon, moi je ne commande pas les Koglweogos, c'est aussi des gens qui ont leur propre programme… Donc moi je suis en contact avec eux, j'organise aussi les réunions etc. Mais je n'ai pas vraiment de pouvoir quoi. Alors oui, on a fait les médiations tout ça, mais on n'a pas eu trop de résultats. Et j'ai un cousin, chef traditionnel mossi hein, qui a été menacé parce qu'il n'était pas d'accord avec eux, donc ce n'est pas parce qu'on porte le bonnet[823] qu'on peut faire quelque chose…[824] »

Les violences locales sont dépolitisées selon les critères de la médiation dans lesquels l'identité et l'autochtonie sont surévaluées par les internationaux, comme le montre l'exemple de ce chef coutumier coopté malgré son manque d'assise locale. Elles favorisent donc d'autant plus les « stratégies identitaires[825] » basées sur l'appartenance communautaire, afin de se présenter comme les meilleurs intermédiaires pour discuter avec les groupes armés. La médiation se base sur une vision fragmentaire de la société, qui s'appuie sur un prisme communautaire dépolitisé, où les groupes sociaux obéiraient à la loi de la « tradition[826] ».

---

[822] Tull, Denis, et Mehler, Andreas. « The Hidden Costs of Power-Sharing : Reproducing Insurgent Violence in Africa », *African Affairs*, 104 (416), 2005, pp. 375-398.
[823] Coiffe symbolique de l'aristocratie.
[824] Entretien avec un chef coutumier mossi, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.
[825] Collovald, Annie. « Identité(s) stratégique(s) », art. cit.
[826] Foucher, Vincent. « "Tradition africaine" et résolution des conflits. Un exemple sénégalais », *Politix*, 2007, no 80, no 4, p. 59-80.

Travailler pour un groupe d'autodéfense, même en marge de celui-ci, ou présenter des connexions avérées ou non, permet d'accéder à différentes ressources. Cet espace d'intermédiation se révèle plus facilement accessible pour des personnes préalablement investies dans des activités communautaires. Alimou[827] est un Burkinabè d'une cinquantaine d'années, originaire de la région de l'Est, une zone largement touchée par les violences armées. Il est aussi, depuis plusieurs années, membre d'une association d'éleveurs. Après une première expérience auprès d'une ONG de médiation, il est sollicité en sa qualité de Peul et de militant associatif pour assurer une mission dans sa région d'origine, par la même institution X (américaine, dont nous avons parlé dans le chapitre 7). Il me raconte :

*« J'avais déjà fait des activités de médiation avec une ONG française. Je suis allé à Bamako pour eux en avion, pour participer à un grand atelier. Ils ont de l'argent, ils nous invitent à l'hôtel, nous font manger, on a des cartes SIM, d'accord… Mais les ateliers ne sont pas utiles, on parle beaucoup avec eux mais je ne vois pas d'amélioration. Il y avait les OSC, tout le monde… Peut-être qu'il y a les résultats mais moi je n'ai pas de retours, je ne vois rien. (…) Et donc depuis j'ai un peu tourné, et en octobre dernier, j'ai été contacté par *** (X), on a fait une rencontre avec une structure, sur la police de proximité. Ils ont fait des trucs avec les Koglweogos en ville, en disant que c'était un bon exemple et qu'on devait faire pareil avec nos gens. Mais moi j'ai expliqué que dans ma zone, avec les éleveurs et les Ruggas, on dialogue avec les Koglweogos, mais c'est différent dans des zones de conflit comme au Sahel ou à l'Est. Moi je ne vois pas ce que les acteurs peuvent faire dans ces zones comme ça, avec la violence, les djihadistes, etc. Donc *** (X) a suivi les Koglweogos et aussi les policiers pour observer le travail qu'ils font ensemble. L'idée était que la police de proximité devait parler de prévention de la violence. On a fait une journée là-bas et moi je n'étais pas satisfait car on a parlé de délinquants, de problèmes de femmes etc. Alors que chez nous, c'est la guerre quoi…[828] »*

Alimou apparait comme déçu par les résultats de la médiation et son témoignage rend compte de la réalité matérielle et des avantages de tels dispositifs. Les participants sont généralement dédommagés par des *per diem*, leurs frais de transports et d'hébergement pris en charge et ces derniers profitent du prestige d'être invités à représenter leur communauté. Les voyages

[827] Le prénom a été modifié.
[828] Entretien avec Alimou, Ouagadougou, Burkina Faso, novembre 2020.

sont aussi l'occasion de se construire un réseau transnational solide et permettent l'échange de savoirs et de pratiques. Pour ceux qui prétendent influer sur le marché de la protection, les différents processus de médiation deviennent des moyens d'accéder à l'État et aux prébendes de l'international.

Surtout, ils facilitent le renforcement des capitaux préalables, par exemple, acquis lors du militantisme ou du bénévolat. Si Alimou affiche son désintérêt pour les activités de médiation, il est tout de même, à la suite de ces activités, perçu comme un expert reconnu et un interlocuteur fiable par les acteurs internationaux. Il se professionnalise et la participation à ces ateliers lui donne ensuite la possibilité d'être embauché par d'autres programmes et de vivre de ces activités :

« Comme j'avais participé à ces ateliers, avec l'ONG X et mon association d'éleveurs, on a fait un partenariat pour la paix. C'était un appel à projet et on a gagné avec quatre activités. C'est surtout pour éviter les conflits avec les populations, les groupes d'autodéfense et les autorités. La première c'est avec des éleveurs et des acteurs invités dans la gestion des ressources naturelles dans l'Est. J'ai conduit l'activité avec le préfet et les autorités. La deuxième c'est une activité avec les jeunes bergers sur les parcours de transhumance, mais malheureusement ce sont des zones inaccessibles maintenant. On l'avait prévu au niveau des frontières du Bénin, du Togo et du Niger. La troisième, ce sont les relations entre les forces de sécurité, les Koglweogos et les éleveurs, mais on n'a pas pu la faire parce que la gendarmerie ne voulait pas. Et la quatrième c'est un travail entre les éleveurs et les acteurs provinciaux sur la loi du pastoralisme et le foncier, pour voir quels sont les textes qui ne sont pas appliqués[829]. »

Alimou, par les sollicitations qu'il a reçu des bailleurs internationaux et par les différentes activités de médiation qu'il a menées s'est construit un solide réseau international. Il est devenu l'un des interlocuteurs privilégiés de plusieurs acteurs internationaux et réalise un travail d'intermédiaire entre de nombreux groupe d'autodéfense, avec lesquels il est en lien : Koglweogos, Dozos, Ruggas… L'internationalisation lui a permis de renforcer son capital social, politique et économique.

[829] Idem.

La massification des programmes de médiation basés sur l'appartenance communautaire et liés aux activités d'autodéfense rendent possible la construction de petites trajectoires sociales ascendantes. Certes, la multiplication des acteurs dans ce qu'on a pu définir comme des « processus de paix », n'est pas nouvelle[830]. De nombreuses autorités religieuses, coutumières, ou encore associatives sont régulièrement mobilisées dans les négociations entre les différents groupes armés. Le parcours d'Alimou et les bénéfices qu'il tire de la médiation et de sa proximité avec les groupes d'autodéfense sont symptomatiques de ces activités d'intermédiation.

Outre les incitations à rejoindre les différents espaces qui se construisent autour de l'autodéfense, ces processus ont dans leur grande majorité, encouragé les violences. Au centre du Mali, des accords de paix trouvés entre les populations, les djihadistes et les groupes d'autodéfense ont été mal acceptés et ont aussi alimenté les logiques de vendetta. Ces dernières s'appuient sur des interlocuteurs souvent perçus comme illégitimes, ayant négocié les termes des accords de paix. Un accord avait par exemple été signé sous l'égide du Centre pour le dialogue humanitaire Henry-Dunant (HD Centre – Institution suisse spécialisée dans la médiation) avec des chefs de villages, sans impliquer les acteurs armés. L'un des représentants de Dan Na Ambassagou m'explique son rejet de ces dispositifs, montrant les limites de ces processus :

« Ce sont des choses qui sont négociées avec des gens qui veulent bouffer des per diem. C'est de la corruption en fait moi je dis. Ils viennent à Bamako ou je ne sais pas où, des vieux chefs coutumiers ou des politiciens et ils disent « oui on va faire la paix avec les Peuls et les djihadistes ». Mais les chasseurs ont dit que non, on ne fait pas la paix avec des terroristes. Il y a des gens qui meurent tous les jours, qui se battent en brousse, tu n'as pas à aller signer des accords de paix pour eux. Il ne faut vraiment pas avoir d'honneur[831] .»

Le désajustement entre les médiateurs sélectionnés et leur capacité réelle à réguler les conflits apparaît donc comme contre-productif. Ces négociations ont souvent mené à une augmentation des violences sur les populations qui avaient participé aux négociations ou qui

[830] Foucher, Vincent. « « Tradition africaine » et résolution des conflits. Un exemple sénégalais », art. cit.
[831] Entretien avec un membre de Dan Na Ambassagou, Kati, octobre 2019.

étaient concernées par les accords. Elles étaient accusées par les différents belligérants d'avoir pactisé avec leurs ennemis.

Si ces programmes ont pu obtenir quelques résultats très circonscrits dans le temps et dans l'espace, leurs échecs systémiques illustrent l'incapacité de ces multiples intermédiaires à influer sur les grandes tendances des conflits en cours. Les médiations internationales, par leurs cadrages et les conditions qu'elles imposent, alimentent au contraire les conflits. La rente produite par ces dispositifs de stabilisation pousse également ces intermédiaires, comme nous le verrons, à produire des groupes d'autodéfense pour s'adapter à ce nouveau marché transnational. La création d'un groupe armé, fonctionnel ou pas, notamment par les élites, est alors une manière de capter différentes ressources symboliques et matérielles.

« Tout le monde veut son groupe d'autodéfense »

Loin d'assister à la désescalade promise, les différentes réformes ont au contraire, accompagné voire encouragé les dynamiques violentes. Le marché de la stabilisation qui rencontre celui de la protection, propose un cadre d'action pour ces intermédiaires de l'autodéfense. Supposées rationaliser le développement du métier des armes, ces réformes, produites de manières transnationales, conduisent au contraire à des situations irrationnelles. Les différents programmes de stabilisation partent en effet du postulat que les situations conflictuelles sont en voie de résolution, alors même que les violences s'intensifient et que les différentes solutions politiques proposées apparaissent comme insuffisantes. Les programmes de désarmement, sont encore une bonne illustration de ce désajustement, puisqu'il s'agit pour des acteurs internationaux de trouver des personnes négociant la fin des violences.

L'irrationalité des programmes pousse certains acteurs à adapter leurs discours et leurs pratiques en fonction des attentes des bailleurs. La course aux armes et aux rétributions possibles que nous avons décrites pour le DDR[832] pousse certains entrepreneurs politiques à créer des coquilles vides afin de profiter des fonds alloués aux politiques de stabilisations. Être représenté politiquement est alors conditionné au fait d'afficher de disposer d'hommes en

[832] Voir le chapitre 7.

armes, que cela soit vrai ou non. Pour comprendre ces dynamiques dans le centre du pays, il faut, là aussi, faire un détour par le Nord du Mali afin de comprendre la reproduction des pratiques à l'échelle régionale. Concernant les modes d'extraversion liés aux mobilisations armées, un membre du Ganda Izo, originaire du Nord, décrit comment celles-ci ont été mises en place dès le début du conflit :

« Ça avait déjà commencé en 2012 en fait, tout le monde essayait de bouffer. Il y avait plein de groupes qui se montaient, mais ils avaient juste un président, un secrétaire et un bureau à Bamako. Et personne sur le terrain. Donc les gars ils disaient « oui on a cent hommes sur le terrain », alors qu'en fait ce n'était pas vrai. C'était juste pour faire de la politique ou avoir de l'argent des bailleurs. Donc ça a été ça le problème principal, c'est que très vite on a beaucoup de personnes qui ont créé des mouvements à partir de Bamako sans jamais être opérationnels. (…) Même, nous on avait des gens qui faisaient la tournée des bureaux à Bamako en parlant en notre nom, pour essayer d'avoir des moyens. Et là c'est pareil au centre, tout le monde veut son groupe d'autodéfense[833]. »

Revendiquer une organisation armée - factice ou non - et des hommes permet donc à différents acteurs de s'inviter à la table de négociations et de profiter des ressources internationales. Les modalités du DDR favorisent ceux qui ont accès aux centres politiques et qui se retrouvent dès lors bénéficiaires des rétributions matérielles et symboliques.

Si les réformes internationales accompagnent les mobilisations armées « par le bas », celles-ci ont aussi des effets « par le haut ». Les arènes des politiques de stabilisation sont dès lors devenues des lieux d'affrontement entre les différents segments sociaux, notamment ceux fondés sur l'identité. Au centre du Mali, certains acteurs commencent à construire des coquilles institutionnelles, afin de profiter des différents programmes. Comme pour le Nord du Mali, des notables effectuent un travail politique visant à organiser des mobilisations armées pour profiter de ces ressources. C'est ce qu'explique le Général Ibrahim, dont nous avons retracé la trajectoire dans le chapitre précédent :

[833] Entretien avec un représentant du Ganda Iso, Bamako,

« Nous avons aidé à rencontrer l'État, pour que nos enfants quittent Kouffa[834]. On a peur que nos enfants soient tués par Barkhane et l'armée malienne… […] On a donc fait les facilitateurs, avec les députés de Mopti. On a même fait une cérémonie à Bamako, à la maison des ainés pour la création de la milice […]. L'objectif était de ramener un maximum de combattants pour intégrer le DDR et être en accord avec le programme. Et être aussi un des signataires de l'accord de paix. Le MDP a ainsi été accueilli par la plateforme pour intégrer le DDR. Malheureusement, on n'a pas eu de camp, l'État avait promis des fonds ainsi qu'un lieu, mais jamais rien n'est venu. Encore des belles promesses. Du coup, une grande partie des combattants est partie dans les rébellions, l'élevage ou encore le banditisme.[835] »

Le général assume donc ici le fait de créer des groupes armés, uniquement pour profiter d'un éventuel programme international. Le rassemblement des notables de la région autour de son initiative, était supposé marquer la légitimité de la mobilisation armée, avec ou sans combattants. Outre qu'il laisse apparaître une circulation régionale des pratiques, le système du DDR fait émerger une catégorie d'acteurs spécialisés dans la captation de ces ressources spécifiques liées au désarmement qui font écho aux formes créatives de prédations et d'extraversions[836], observées dans d'autres pays africains.

Au Mali, la Commission nationale du DDR (CNDDR)[837] mise en place en 2016 à la suite d'un décret présidentiel est mandatée pour organiser le programme. Elle est depuis paralysée par différents blocages politiques internationaux, nationaux et locaux, ayant mis à l'arrêt les différents processus en cours[838]. Néanmoins, les fonds alloués et ceux promis par les bailleurs, notamment la Banque Mondiale ou les Nations Unies, entretiennent les modalités de concurrence dans les arènes politiques. Comme le cas de la Centrafrique décrit par Louisa Lombard, les processus de DDR ont en effet marginalisé ceux qui étaient supposés en profiter[839]. Un de nos enquêtés, Tierno[840], fait partie de ces personnes n'ayant jamais tenu une arme, mais vivant de ces dispositifs depuis de nombreuses années. Il me reçoit dans son

[834] Amadou Kouffa, chef de la Katiba Macina, groupe armé affilié à Al-Qaïda.
[835] Entretien avec le Général Ibrahim, Bamako, Mali, mars 2019.
[836] Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », art. cit.
[837] Boisvert, Marc-André. « Mali : quelle réforme du secteur de la sécurité ? », *Politique étrangère*, no. 4, 2021, pp. 159-172.
[838] Idem.
[839] Louisa Lombard, « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », art. cit.
[840] Le prénom a été modifié.

bureau spacieux et climatisé de la Cité du Niger, un grand complexe administratif bamakois construit au bord du fleuve grâce aux fonds libyens du colonel Kadhafi. Âgé d'une cinquantaine d'années, il est proche de la milice Dan Na Ambassagou par son identité dogon. Alors conseiller pour un Ministre malien, celui-ci m'explique son parcours :

« Moi je viens d'un village historique, fondé par les premiers Dogons et la chefferie a toujours été dans ma famille. J'appartiens aussi au Ganda Koy, je me suis retrouvé dans ce mouvement depuis 1994. (...) Lorsque la crise a éclaté, nos combattants étaient sans armes à Gao et Tombouctou. On a demandé aux jeunes de se replier sur Mopti. Moi, dans la région, j'organisais la logistique, etc.[841]. »

Ses premières expériences miliciennes lui assurent un solide capital social, notamment composé de réseaux dans l'administration et dans la politique malienne. Ce capital, réactivé à la faveur de la reprise des violences, lui assure des fonctions de représentation et les ressources qui lui sont associées, dans le processus de DDR, qui fait suite aux accords de paix d'Alger en 2015. À la faveur du déplacement du conflit vers le Sud, il s'engage auprès de sa communauté d'origine, les Dogons, afin de conseiller les groupes d'autodéfense qui se forment :

« Oui bien sûr, moi en tant qu'ancien des milices du Nord et comme je suis dogon, j'essaye de les aider, de les conseiller. Parce qu'il faudra que les combattants trouvent une réinsertion soit économique, soit dans l'armée ou la police. Surtout qu'on va avoir des moyens avec les bailleurs.[842] »

Son expérience dans les milices du Nord est donc progressivement réinvestie dans les mouvements d'autodéfense des chasseurs dogons, au centre du pays cette fois. Son expérience des rouages des politiques internationales de stabilisation et son identité lui permettent donc de s'assurer un rôle de médiateur reconnu localement, mais aussi par l'État et les partenaires internationaux.

[841] Entretien avec Tierno, membre de la commission nationale du DDR, Bamako, Mali, novembre 2019.
[842] Idem.

D'autres intermédiaires, par leur simple appartenance communautaire ainsi que leur capital social et économique, arrivent à faire illusion quant à leur capacité de régulation des hommes en armes auprès des institutions étatiques, mais surtout, des bailleurs internationaux. Certains individus ont donc tenté de jouer des rôles d'intermédiaires à partir de Bamako et des villes régionales. Le personnage de Sékou Bolly nous apparaît comme particulièrement représentatif de ces configurations. Celui-ci se présente comme un commerçant voulant aider la communauté peule. Il est originaire de la région de Mopti où il est passé par l'armée et serait marié à une femme ayant une famille de militaire. Sans diplôme, il se spécialise dans des activités d'intermédiaires entre les tribunaux de la région, les plaignants et les forces de police et de gendarmerie, où il se constitue des réseaux sécuritaires. Après la rébellion de 2012, il rejoint différents mouvements politico-militaires afin de profiter des dividendes des programmes de post-conflits. Voyant le DDR prévu pour le centre du pays, il décide, à partir de 2018, d'organiser une mobilisation armée pour profiter des éventuelles rétributions.

L'entrepreneur politique bénéficie même d'un portrait dans le magazine *Jeune Afrique* dans lequel il est dépeint comme celui qui « s'emploie à extraire les jeunes Peuls des griffes des groupes armés djihadistes[843] ». On peut y lire que son père était dans l'armée française et que ses activités commerciales concernaient les fournitures de bureau, mais surtout que ce dernier a ouvert des « bases », afin de concentrer les jeunes Peuls qui voudraient intégrer un hypothétique DDR. Sur la photo qui illustre l'article, il pose vêtu d'un Bazin[844] noir brillant, entouré de deux hommes enturbannés et d'une dizaine de vieux fusils, pour prouver que des armes sont effectivement collectées. Les différents camps de DDR qu'il organise lui consacrent donc une place de plus en plus grande en tant qu'intermédiaire entre l'État malien, les bailleurs et ce qu'il définit comme la communauté peule. Nous avons évoqué précédemment[845] la manière dont l'implication d'une partie de la communauté peule avait été construite comme un problème public. Elle a été essentialisée comme une catégorie, à savoir « des jeunes » peuls, dont le désarmement serait un enjeu pour envisager la fin des

[843] Mali : Jeune Afrique. « Sékou Allaye Bolly, le commerçant peul qui voulait réintégrer les anciens jihadistes », mars 2019, (en ligne). Consulté le 15 avil 2021. https://www.jeuneafrique.com/748486/politique/mali-sekou-allaye-bolly-le-commercant-peul-qui-voulait-reintegrer-les-anciens-jihadistes/

[844] Tissu pouvant être cher et généralement utilisé pour confectionner des tenues d'apparat pour des cérémonies ou des mariages par exemple.

[845] Voir le chapitre 6.

hostilités. Dans le cas des djihadistes qui pourraient intégrer le DDR, cette stratégie est aussi présentée comme une politique de « déradicalisation[846] », concept transnational qui rentre dans le cadrage opéré par les bailleurs sur ces questions.

Sékou Bolly se donne donc pour mission de concentrer des hommes en armes afin de les faire bénéficier des rétributions du DDR (intégration dans l'armée, emploi public ou aide à l'entreprenariat). Dans le même article, il affirme disposer de 2.000 « anciens djihadistes » et de préparer leur cantonnement grâce à ses rencontres régulières avec la Minusma, mais aussi le bureau régional du DDR de Mopti. Le portrait dithyrambique réalisé par la presse à l'époque montre l'engouement et l'espoir face à l'engagement dans les groupes djihadistes qu'a pu représenter cette initiative. Sans avoir combattu, Sékou Bolly se construit pourtant un réseau interpersonnel fort grâce à son entreprise milicienne. Il noue des liens avec les forces militaires nationales comme internationales, tout comme d'autres groupes d'autodéfense, notamment dogons, avec qui il parlemente. Le commerçant connait une ascension sociale fulgurante et est nommé conseiller au ministère de la Réconciliation nationale. Devenu un personnage public, il organise même au sein d'une des plus grandes salles de congrès bamakoise - le Centre International de Conférence de Bamako (CICB) - des conférences sous l'appellation du « club des amis et sympathisants de Sékou Bolly ». Il y rassemble plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles de nombreux représentants d'associations et des personnalités politiques.

Son travail de sociabilité lui permet donc progressivement de consolider sa trajectoire de notabilisation, condition essentielle pour continuer ses pratiques d'extraversions et conserver sa place de conseiller ministériel. Néanmoins, les promesses du DDR avancées par Sékou Bolly sont loin d'avoir abouti. Un membre de la commission nationale du DDR malien m'explique à propos du personnage : « *Sekou Bolly a pris le train du DDR et de la guerre en marche, mais son mouvement n'existait pas, tout était orchestré*[847]. » Les bases mises en place par Sekou Bolly deviennent de plus en plus problématiques. Elles sont ciblées à la fois par les djihadistes qui veulent punir les éventuelles défections et par les groupes d'autodéfense de chasseurs qui y voient une potentielle menace. Autre problème, ces camps attirent des

[846] Bonelli, Laurent, et Francesco, Ragazzi. « « La lutte contre la « radicalisation ». Genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne », *Archives de politique criminelle*, vol. 41, no. 1, 2019, pp. 119-145.
[847] Entretien avec un membre de la commission du DDR malien, Bamako, Mali, novembre 2019.

individus se réclamant de la communauté peule n'ayant jamais porté les armes et à qui l'on promet une réinsertion rapide. Leur rassemblement dans des camps, sans ressources matérielles mais avec des armes, les encourage à la prédation et participe à une augmentation des violences.

Illustration 14 : capture d'écran du compte Twitter - non vérifié - de Sékou Bolly. Il est au premier plan, portant d'un gilet pare-balle et entouré d'hommes en armes. Octobre 2022.

La dégradation de la situation autour de ces zones de concentration d'hommes accusés d'être d'anciens djihadistes conduit, selon plusieurs de nos enquêtés, à des massacres de populations vivant à proximité des camps. Sur ce point, un membre de l'ASS, estime avoir été trahi. Il m'explique que Sekou Bolly porte une grande responsabilité dans le massacre d'Ogossagou en 2019, qui apparaît une nouvelle fois, comme un moment paroxystique des dynamiques du conflit au centre du Mali :

« Bolly n'amène pas le matériel, et c'est ce qui s'est passé à Ogossagou, moi j'étais en colère, je lui avais dit qu'il serait responsable de ce qu'il se passerait (…) Depuis ce jour je l'ai appelé et je lui ai dit, tu es le plus bâtard de tous les Peuls et jamais je ne te pardonnerai. Les jeunes qui avaient répondu, il a pris leurs armes, il a dit que c'étaient des djihadistes, et que s'ils essayaient de partir, il allait appeler les militaires et les dénoncer. Tout ça parce qu'il voulait toucher l'argent du DDR et qu'il avait besoin de petits à mettre sur les listes ! Il a fait arrêter des jeunes qui étaient prêts à se battre contre les djihadistes. Même des petits de Bamako, qui

avaient perdu leurs parents et à qui il avait promis une meilleure vie. Et lui, il se retrouve à la primature nationale du Mali.[848] *»*

Vrais ou non, ces témoignages montrent l'opacité qu'a créé le marché de la stabilisation et les économies qu'il sous-tend. Des entrepreneurs politiques n'ayant jamais combattu se retrouvent en capacité de capter des ressources massives, sans aucune contrepartie et en pouvant construire des trajectoires sociales ascendantes. La marchandisation des corps des « combattants » apparaît alors progressivement comme un élément structurant la captation des ressources internationales sur le marché de la protection.

L'élargissement de l'espace d'intermédiation autour du marché de la protection va aussi entraîner une multiplication des conversions militantes qui sont le produit d'histoires locales et fonctionnent à l'intérieur de réseaux préexistants.

2. Mobiliser loin des zones de combats : la guerre par d'autres moyens

Une multitude de personnes qui se définissent souvent comme des soutiens ou des sympathisants entretiennent des relations plus ou moins distendues avec les groupes d'autodéfense. Les configurations du conflit et l'importance prise par le répertoire politique de l'identité se conjuguent à la volonté pour des personnes vivant en milieux urbains[849], de faire « faire quelque chose ». C'est-à-dire de s'engager pour sa communauté, ses parents, son village, en « brousse ». Leur travail militant[850], tourné vers l'État et ses partenaires internationaux, se matérialise dans une mobilisation pour la défense de leur communauté. *In fine*, ils font tous partie d'un groupe voulant participer à l'autodéfense de leur communauté, sans pour autant aller combattre. Les expériences non-combattantes sont pourtant perçues et présentées comme une forme d'engagement se rapprochant du « combat » et d'une participation au conflit.

---

[848] Entretien avec un membre de l'ASS, Bamako, Mali, décembre 2021.

[849] Il ne s'agit pas ici de reprendre la dualité rural/urbain, qui relèvent d'un continuum ou d'un enchevêtrement d'arènes sociales à différentes échelles, mais d'interroger les répertoires d'actions collectives en fonction des espaces. Voir : Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Introduction : foncier et violences politiques en Afrique. Pour une approche continuiste et processuelle », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 7-35.

[850] Nicourd, Sandrine. *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Nous décrirons ces phénomènes en prenant l'exemple des manifestations de rue organisées par les communautés dogons et la reconversion d'une association de ressortissants dans la guerre. Comme dans d'autres conflits, des acteurs s'impliquent dans des violences armées dont l'enjeu n'est pas l'espace dans lequel ils vivent, mais un espace distant.

Manifester pour invisibiliser les armes : le « militant-milicien » internationalisé

Les modes d'actions de ces intermédiaires sont adaptés à chaque espace[851]. Avec des conflits armés périphériques, ce militantisme met en avant une identité locale et rurale, associée à une composante guerrière. Les affrontements entre les différentes communautés dans les centres politiques ne vont pas prendre de formes violentes, mais s'inscrivent dans un répertoire d'action militant. La milicianisation de la société voit l'apparition de figures que nous pouvons décrire comme des « militants-miliciens », qui recouvrent une pluralité de modes d'action pouvant se rapprocher des engagements partisans[852]. Ceux-ci s'habillent avec des tenues paramilitaires ou de chasseurs et mobilisent un discours inscrivant leur travail politique dans la continuité des activités de ceux qui prennent les armes.

Certes, les mobilisations dans les zones urbaines se concentrent sur des stratégies d'influence pour des enjeux nationaux, mais sont pour beaucoup dirigées vers les acteurs internationaux. Comme pour certains organes politiques du Hezbollah soutenant la branche armée, ces actions ont pour but de communiquer vers la communauté mais aussi en dehors[853]. Si la situation de conflits armés dans les périphéries rurales apparaît comme extraordinaire, le quotidien en milieu urbain, pas ou peu touché par les violences, reste au contraire ordinaire[854]. Dans les villes, les activités quotidiennes et instituées s'inscrivent comme une forme de continuité pour ceux qui s'impliquent dans les marges du marché de la protection.

Les groupes d'autodéfense s'appuient donc sur ces acteurs non-combattants en cas de tensions avec l'État ou les partenaires internationaux. Il s'agit le plus souvent de renforcer la légitimité de l'action armée en affichant le soutien de la population. Le cas des chasseurs-

[851] Ibid
[852] Lefebvre, Rémi. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste », *Politix*, 102 (2), 2013, pp. 7-33.
[853] Daher, Aurélie. *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Presses Universitaires de France, 2014.
[854] Grajales, Jacobo, et Jouhanneau, Cécile. « L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée », *Gouvernement et action publique*, vol. 8, no. 4, 2019, pp. 7-23.

miliciens de Dan Na Ambassagou est sur ce point éclairant. Plusieurs marches de protestation sont organisées dans les centres urbains et même, à Bamako. Elles ont pour vocation de légitimer l'action du groupe armé mais surtout, de critiquer l'inaction de l'État et de la communauté internationale. Ces mobilisations sont pour beaucoup organisées par le Collectif des associations de jeunes du Pays Dogon (CAJPD), soutenu par Dan Na Ambassagou. Je rencontre l'un des membres de l'association, Mamadou[855], un enseignant d'une quarantaine d'années vivant à Bamako et très impliqué dans les conflits au centre du pays. Celui-ci a vécu à l'étranger et travaille aussi à la mobilisation de ce qu'il appelle « la diaspora » dogon. Il m'explique son engagement dans l'association :

« Nous, il fallait qu'on sorte, parce que nos parents sont tués et que l'État ne fait rien. Et en plus de ne rien faire, il vient attaquer nos frères chasseurs. Si tu ne fais rien, ok, mais ne viens pas en plus nous attaquer et nous désarmer devant les djihadistes. Donc nous, on a organisé la solidarité, et la marche, c'était pour dire, on ne veut plus de la Minusma et de l'État tant qu'ils sont complices du génocide des Dogons.[856] »

Mamadou justifie donc son engagement pour éviter l'extermination de son peuple qui ne devrait son salut qu'à l'action des groupes d'autodéfense. La reprise ici, comme du côté de la communauté peule, d'une rhétorique décrivant un risque de génocide, inscrit la lutte dans un cadre transnational. Ce cadrage dénonce donc un « génocide dogon » en cours présenté comme un scandale non dénoncé, lié à l'inaction de l'État malien et de la communauté internationale. L'affirmation et la dénonciation d'un scandale, comme l'explique Max Gluckman[857], est un moment qui permet d'instituer ou de confirmer l'appartenance à un groupe tout en définissant ses frontières et ses hiérarchies internes. Le travail politique de coordination et d'occupation de l'espace médiatique de ce collectif se distingue néanmoins de l'entreprise milicienne. En effet, si Mamadou affiche un soutien indéfectible aux chasseurs, il tient à se démarquer du groupe armé :

[855] Le nom a été modifié.
[856] Entretien avec Mamadou, représentant d'une association des jeunes Dogons, Bamako, Mali, octobre 2019.
[857] Gluckman, Max. « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, , vol. 4, no. 3, 1963, pp. 307-316.

« Non je ne suis pas un chasseur. Moi je ne vois pas mon combat dans Dan Na Ambassagou. J'ai été toujours là pour les soutenir, discuter, organiser la solidarité et je veux surtout parler au nom de la communauté[858]. »

Il réalise donc pour les chasseurs et sa communauté un travail de « militant-milicien », en décidant de « combattre » sur un autre terrain. Son engagement s'incarne notamment dans l'organisation de manifestations de soutien à la milice. Mamadou et ses camarades investissent l'espace public, pour rendre visible la cause. Ces acteurs considèrent les manifestations comme des éléments stratégiques de leur répertoire d'action collective :

« Dans les villes on ne voit pas la guerre. Si tu n'ouvres pas le journal et que tu n'as pas de téléphone, tu peux même dire que tout est normal dans ce pays en fait. Tu regardes à Bamako, les gens roulent dans des grosses voitures, les fils de ministres vont en boîte de nuit, la vie est douce en fait. (…) Alors que nous on sait que nos villages, nos parents sont tués tous les jours, les villages incendiés. Pareil les ONG, la MINUSMA, les diplomates, tous ici avec des belles maisons, des bonnes choses à manger, le soleil. Donc si tu ne leur mets pas la pression, les mecs ils font leurs deux trois ans bien payés ici, avec les primes de risque ! Quel risque putain ! (Rire narquois). Donc si nous on ne leur met pas la pression il ne passe rien[859]. »

Ces militants se spécialisent donc dans l'action de rue et les mobilisations de masse. La manifestation publique est mise en avant comme un levier efficace par ces militants et celle de septembre 2019 à Bandiagara et son déroulé sont particulièrement intéressants à observer.

Les manifestants se rejoignent dès le matin, aux alentours de 7 heures, près d'un grand rond-point de la ville. Ils dénoncent les attaques répétées contre les populations civiles et le bombardement supposé par l'armée malienne d'une base de Dan Na Ambassagou. Les pancartes préparées disent par exemple « La paix rien que la paix » ; « Trop c'est trop » ; « Avec la complicité de l'État, le peuple Dogon est victime des attaques » ; « Dan Na Ambassagou est notre force ». Ils installent rapidement des barricades et prennent à partie les différentes institutions contre lesquelles ils protestent. Pendant le défilé, les casques bleus

[858] Entretien avec Mamadou, représentant d'une association des jeunes Dogons, Bamako, Mali, décembre 2021.
[859] Entretien avec Mamadou, représentant d'une association des jeunes Dogons, Bamako, Mali, octobre 2019.

de la Minusma sont les cibles de jets de pierres et la foule entonne des slogans tels que « Minusma, dégagez » ; « À bas la Minusma » ; « Vive Dan Na Ambassagou » ; « On a tout compris ». Les manifestants attaquent ensuite la voiture du juge de Bandiagara, avant de remettre une lettre au préfet demandant la destitution du Premier Ministre et le départ de l'administration locale et de la force onusienne.

La mise en scène de l'opposition aux différentes institutions, conjuguée à des formes d'émeutes, permet, comme dans d'autres contextes[860], de participer différemment aux violences des conflits armés. Les organisateurs instaurent des pratiques d'autolimitation des violences physiques dans les actions, ainsi qu'une surreprésentation des violences symboliques théâtralisées[861], comme lorsque les casques bleus sont pris à partie par des jets de pierres. Tout en mobilisant une identité guerrière, le coût de l'engagement physique est réduit. Il ne s'agit pas d'attaquer de manière sérieuse les forces internationales et ces marches sont un moyen de créer des moments de « communion » en réaffirmant une dialectique unanimité-exclusion[862]. Elles servent surtout à accentuer la pression sur les partenaires internationaux afin que ces derniers interviennent pour la communauté qui se mobilise. Sur cet aspect stratégique des manifestations, Mamadou m'explique :

« Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas montrer une communauté divisée. Il faut montrer qu'on est sérieux. Tu vois en fait, les manifestations, on fait ça pour le monde extérieur. Ce n'est même pas pour l'État, parce que lui de toute façon, on sait qu'il s'en fout. Nous, les leaders, on sait qu'avec une manifestation, on a des dizaines d'appels de la presse internationale. Ça nous a permis de changer les lignes éditoriales à l'étranger. Surtout quand on a dit « voilà les chasseurs dogons massacrent des gens » etc. En fait, les experts qui parlent à la télévision, ça permet de changer aussi le comportement de l'État, parce que d'un seul coup les bailleurs s'excitent. Et ça, l'État a peur des bailleurs. Alors là oui, je peux te dire qu'on a fait du bon boulot (rire). J'ai remarqué que ça marche surtout dans le cas de la MINUSMA, ils ont peur là.

[860] Holstein, Hadrien. « Combattre pour l'IRA : une analyse processuelle des engagements entre le civil et le combattant », *Critique internationale*, vol. 93, no. 4, 2021, pp. 29-50.
[861] Crettiez, Xavier. « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », *Cultures & Conflits*, 09-10, printemps-été 1993, (en ligne). Consulté le 27 septembre 2022.
[862] Fillieule, Olivier. « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », *Le désengagement militant*, édité par Fillieule, Olivier, Belin, 2005, p. 40-41.

Même Issoufou[863] au Niger en a parlé, on a vu aussi qu'au niveau de la CEDEAO il y avait eu des sorties[864]. »

Ces stratégies montrent comment ces acteurs s'adaptent au marché transnational de la violence. Au travers des acteurs internationaux, c'est aussi l'État malien qui est visé implicitement lors de ces marches, afin de l'obliger à prendre en compte les doléances communautaires. Ces mobilisations renforcent donc la pression sur les autorités locales, nationales et internationales, pour faire de la milice un acteur incontournable. Les chasseurs peuvent ensuite afficher la reconnaissance sociale et leur posture de défenseurs de la communauté. Autre exemple, après des consignes de la milice, des convois de la Minusma sont bloqués à l'entrée de villages dogons, parfois en présence de journalistes, afin de montrer la désapprobation des populations envers la force onusienne.

Ces différentes actions empruntant au répertoire d'action collective du militantisme, finissent par produire des effets politiques concrets. Un représentant de Dan Na Ambassagou ne cache pas sa satisfaction quant à la mise sous pression des acteurs internationaux :

« J'ai rencontré le général de la Minusma, le Français. On a résolu le problème. La population n'avait pas compris elle disait : « On voit des hommes aux véhicules blancs se promener dans le Pays Dogon avec leur équipement lourd, mais ils ne nous protègent pas ». Donc nous, on va aller faire de la sensibilisation avec la Minusma on a un projet, mais il n'y a pas assez de communication. Deux chasseurs ont été arrêtés par la Minusma. Ils récupèrent nos armes alors qu'on a dit qu'on était avec l'État. (…) Et ils ont aussi compris qu'on avait le soutien des populations, parce qu'on est les seuls à les protéger vraiment.[865] »

Loin des zones de combat situées en brousse, ces actions politiques en milieux urbains ont permis la renégociation du statut de Dan Na Ambassagou.

Ces mobilisations ne s'observent pas qu'au Mali. Ces mêmes configurations se retrouvent par exemple au Burkina Faso en 2019, dans la région du centre-nord. À la suite nombreuses attaques, différents acteurs politiques se rassemblent autour d'un mouvement

[863] Le président du Niger de l'époque, Mahamadou Issoufou.
[864] Entretien avec Mamadou, représentant d'une association des jeunes Dogons, Bamako, Mali, décembre 2021.
[865] Entretien avec membre de Dan Na Ambassagou, Kati, Mali, octobre 2019.

qu'ils nomment la Coordination du mouvement populaire pour la résistance du Bam (CMPR). Il rassemble des élites locales issues de la région (élus, fonctionnaires, religieux, chefs coutumiers…) afin de remobiliser les groupes d'autodéfense opérant dans la zone et d'interpeller l'État. Plusieurs manifestations et des blocages de routes sont organisés. L'un des membres fondateurs de la coordination m'explique :

« Moi j'ai mobilisé tout le Burkina Faso, toute la jeunesse, j'ai lancé le mouvement et la jeunesse de Kongoussi s'est levée, les gens de partout sont revenus et les populations ont eu de l'espoir, alors qu'en deux semaines on n'avait eu un million de déplacés. C'est un mouvement sur la tutelle de nos forces de défense de sécurité j'ai discuté avec nos forces armées, les chefs coutumiers, des associations. Un mois après, Roch a lancé mon idée en lançant les Volontaires pour la défense de la patrie[866]. »

Il est vrai que, comme notre enquêté le remarque, cette mobilisation précède la création par l'État burkinabé des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), qui légalise et encadre l'utilisation de civils en armes contre les groupes djihadistes. Notre enquêté fera d'ailleurs partie de l'organisation nationale de ce nouveau corps armé.

La milicianisation de la société s'étend et se concrétise donc aussi dans les différentes mobilisations militantes, qui vont également s'engager dans le conflit par différents répertoires d'action. On observe des phénomènes similaires dans le monde associatif et caritatif.

Une « société civile » prise dans la guerre : le cas d'une association de ressortissants

Les différentes formes d'engagements liés à des groupes d'autodéfense résonnent avec les histoires et les pratiques transnationales des communautés prises dans la guerre. Les mécanismes de solidarité qui étaient déjà présents se retrouvent au sein du marché de la protection comme par exemple, au travers des associations de ressortissants[867]. Il s'agit de

[866] Entretien avec un Volontaire pour la défense de la patrie, périphérie de Ouagadougou, novembre 2020.
[867] Leclerc-Olive, Michèle. « Territorialités de migrants », *L'Homme & la Société*, vol. 143-144, no. 1, 2002, pp. 105-124.

groupes de personnes originaires d'un territoire rural (coordination de villages, régionale…) désormais installés dans des centres urbains, au Burkina Faso, au Mali ou à l'étranger. Ces associations jouent un rôle d'intermédiaire pour des programmes de développement en s'appuyant sur les compétences professionnelles, le capital social ou politique de leurs membres. Pour ces derniers, ce travail militant leur permet un lien avec leur origine sociale et de se construire une assise dans l'arène politique locale[868]. Ces organisations sont particulièrement présentes au sein des communautés immigrées à l'étranger[869] et ont par le passé largement participé aux transformations sociales du monde rural en Afrique de l'Ouest.

Avec le conflit, le militantisme caritatif s'établit comme un élément de plus en plus important des recompositions politiques en cours. Il vient tout d'abord en aide à des populations dans une grande précarité, en l'absence d'une prise en charge adéquate par l'État. Les personnes mobilisées puisent dans des expériences militantes passées, dans le monde associatif ou l'humanitaire par exemple, pour réinventer des formes singulières de soutien aux populations, qui bénéficient aussi aux groupes d'autodéfense. L'investissement de l'arène politique urbaine par les groupes d'autodéfense renforce le rôle de ces intermédiaires. Comme l'a décrit Myriam Aït-Aoudia pour le cas algérien, le militantisme caritatif et les engagements antérieurs peuvent être transformés et déplacés dans la sphère politique[870]. Ces nouveaux engagements participent d'un processus de politisation dans la guerre, compris comme une requalification des problèmes quotidiens dans la sphère politique. L'observation ethnographique et des entretiens menés avec une « association de ressortissants » dogon permet de mieux décrire ces reconfigurations. L'engagement à distance pour un monde rural touché par les violences pousse en effet différents acteurs à intensifier et modifier leurs pratiques. Je rencontre plusieurs fois entre 2019 et 2021, un membre de l'association, Aliou[871], âgé d'une quarantaine d'années et fonctionnaire dans un ministère à Bamako. À propos de son lien avec le « village » lors de notre dernier entretien, celui-ci m'explique :

---

[868] Olivier de Sardan, Jean-Pierre, et Bierschenk, Thomas. « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5, 1993, (En ligne). Mis en ligne le 04 juin 2008, consulté le 23 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/apad/3233 ; DOI : https://doi.org/10.4000/apad.3233.

[869] Lavigne Delville, Philippe. *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros, 1991.

[870] Aït-Aoudia, Myriam. « La genèse d'une mobilisation partisane : continuités et politisation du militantisme caritatif et religieux au sein du FIS », *Politix*, vol. 102, no. 2, 2013, pp. 129-146.

[871] Le prénom a été modifié.

« Moi je n'ai pas été au village depuis 2016. Bon déjà avant j'y allais très peu, parce que j'avais fait la fac à Bamako, puis, j'ai eu une bourse pour aller en France. Donc en fait ça fait des années que je fais partie, oui, on peut dire, de la diaspora ! (Rire). (…) Mais quand tu vois ce qu'il se passe, que tous les jours tu entends des histoires de gens de ton village ou de parents à toi qui se font tuer. Tu te sens impuissant, tu dois faire quelque chose en fait. Et c'est pareil aussi pour nos chasseurs, parce que personne ne dit non plus que chaque chasseur dogon qui meurt a le drapeau du Mali enroulé autour du cou[872] *! »*

Aliou, malgré presque deux décennies passées loin de son village, affiche donc un fort attachement à celui-ci. Les « diasporas » ou les « ressortissants » dogons, comme ils se définissent eux-mêmes, peuvent être mis en parallèle avec la situation de migrants ou descendants de migrants d'autres conflits, qui s'engagent pour leur terre d'origine[873]. Par exemple, les groupes WhatsApp communautaires transnationaux regorgent d'appels à des mobilisations humanitaires et même armées. L'injustice ressentie face aux violences et l'attachement à des lieux qu'ils ont connu enfants ou lors de visites qualifiées de « retour au pays » structurent les discours quant à leur engagement communautaire. Ce travail politique s'observe aussi lors de rassemblements communautaires, dans lesquels se retrouve cette « diaspora ». Aliou m'invite à venir observer une réunion de « l'association des ressortissants » comme il l'appelle, dont il fait partie et qui se réunit à Bamako :

« C'est des liens qui existaient avant la crise. On avait déjà l'habitude de gérer des projets de développement par exemple, avec des associations françaises notamment. Comme on est dans une région très pauvre… Tu vois, on avait déjà des projets de maraîchages et de puits. (…) Mais la solidarité des ressortissants était beaucoup pour les études, parce que pour les Dogons, la réussite scolaire, c'est important. Donc alors, si tu as des étudiants d'un village qui arrivent à Bamako, on s'arrange pour le logement avec des gens déjà sur place, pour faciliter l'installation. Ou si un étudiant va à l'étranger pour les études, c'est exactement la même

[872] Entretien avec Aliou, Bamako, Mali, décembre 2021.
[873] Voir par exemple le cas du conflit palestinien : Guignard, Xavier. « The Emergence of Palestinian Mughtaribûn: Diaspora Politics and State-Building in Oslo Palestine », *Mashriq and Mahjar: Journal of Middle East Migration Studies*, vol. 3, no. 2, 2016, pp. 130-156.

chose, on va trouver des gens de la communauté sur place. C'est une association de diaspora un peu quoi, où tout le monde contribue en fonction de ses moyens. On a des gens partout dans le monde en fait (rire)[874]. »

Les liens interpersonnels des membres de l'association sont donc déjà largement transnationaux avant l'apparition des violences. La socialisation des agents, leur indignation antérieure[875] face à la précarité de leur territoire d'origine les ont dotés de compétences spécifiques pour se mobiliser face aux violences qui caractérisent le conflit. Les frontières sont donc floues entre les mobilisations armées communautaires et les autres formes de mobilisations autour de mêmes critères identitaires.

À l'invitation d'Aliou, un dimanche après-midi de décembre 2021, dans la périphérie de Bamako, je rejoins une trentaine de personnes installées sur un toit et abritées sous des tonnelles. L'assemblée est assise sur des chaises, tournées vers une table où siègent les organisateurs. Les hommes et les femmes présents appartiennent tous à la communauté dogon et occupent pour la plupart des professions intermédiaires. On y trouve surtout des fonctionnaires : des enseignants, quelques personnels de santé, ou des personnes exerçant des professions juridiques. Avant de m'assoir, on me demande de remplir une feuille avec mon nom, mon prénom, le nom de mon village et mon téléphone. Il s'agit de l'Association pour le développement du secteur d'***, dans le centre du pays, qui comprend huit villages. Le rassemblement commence par une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque récente d'un bus de transport.

L'assemblée se poursuit par le compte rendu de la réunion de novembre. On vérifie que certaines personnes ont bien réalisé leurs tâches administratives ou de collecte d'argent. Suivant l'ordre du jour préétabli, les organisateurs font ensuite le point sur l'actualité du secteur de ***. Ils vérifient enfin que les cotisations sont à jour et chacun paye en fonction de ses moyens. L'un des responsables de l'association explique alors :

« Les cotisations vont surtout servir pour les situations actuelles d'urgence, qui se trouvent surtout dans les villages attaqués. On va aussi faire des collectes de vêtements et de nourriture,

[874] Entretien avec Aliou, Bamako, Mali, décembre 2021.
[875] Mathieu, Lilian. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », art.cit.

et on mettra en place un contrôle des tâches. La situation est très compliquée, il faut qu'on ait une discussion sur la situation sécuritaire, notamment par ce qu'on a tout le temps des attaques sur les civils. Les transporteurs sur l'axe Bandiagara – Koro sont souvent pris en otage par les terroristes. Il faut aussi dire que les céréales dont le prix a doublé en une année, devront peut-être être achetées à Bamako, pour envoyer après au pays. Donc ça va être de plus en plus compliqué d'amener du matériel. Et aussi, on n'a même pas assez de trésorerie pour acheter des céréales. Et lors des attaques, les terroristes brûlent tout donc il faut tout reconstituer. (…) On veut aussi améliorer les actions éducatives dans le secteur de la falaise et de la plaine, pour lutter contre le chômage des jeunes et sensibiliser tous les acteurs du secteur. Pour ça on a besoin de différents partenariats et mettre en place une activité de revenus pour l'association, on veut travailler sur la résilience des jeunes et des femmes vulnérables et relancer les activités socioculturelles[876]. »

Le savoir-faire bureaucratique des membres est en conséquence mobilisé pour venir en aide aux populations rurales et par amalgame, aux groupes d'autodéfense. La fin de la réunion est sur ce point particulièrement intéressante. La discussion dérive en effet rapidement sur le problème du contrôle des flux d'argent et des transferts auprès des communautés touchées par les violences armées. Un homme se lève afin d'exprimer son inquiétude :

« Il faut aussi qu'on fasse attention car les banques regardent beaucoup les transferts d'argent dans le centre. On a même les comptes Orange[877] qui sont bloqués. Il ne faudrait pas qu'on ait des problèmes et qu'on nous accuse de soutenir les groupes armés. »

Un autre : « *Oui c'est sûr, un des problèmes, c'est aussi que c'est difficile de contrôler où l'argent va finir. Les villageois font ce qu'ils veulent ensuite avec l'argent. Ça peut être détourné, si par exemple on découvre que ça va pour des chasseurs ? »*

Un des « juristes » comme on me le décrit - j'apprendrai ensuite qu'il travaille dans un tribunal - se lève et lui répond vivement :

[876] Discours d'un membre de l'association, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.
[877] Orange Money est un moyen de transfert d'argent et de paiement mobile du groupe de téléphonie Orange.

« Bien sûr on sait que ça va aller aux chasseurs en partie ! Ils font partie de la population ! Mais il faut se dire que c'est surtout pour subvenir aux besoins ! On ne finance pas d'actions terroristes de banditisme donc on ne fait rien de mal ![878] *»*

Cet échange montre bien les problèmes insolubles dans lesquels sont prises les communautés face au conflit armé. L'urgence humanitaire dans le monde rural se conjugue à l'impossibilité de savoir si une aide pour la population alimente également les dynamiques d'armement et donc, de violence. S'ils ne l'affichent pas ouvertement, les membres de l'association savent que leur travail de collecte profite aux miliciens. Sans être évacuée, la question que l'aide humanitaire puisse servir aux combattants des groupes d'autodéfense n'est pas un obstacle à leur action. Elle est accueillie avec indifférence, comme quelque chose d'acquis.

Autour du marché de la protection, cette mobilisation communautaire s'inscrit donc comme une continuité des pratiques militantes collectives. Autre exemple, ce glissement s'observe également pour les associations culturelles. C'est ce que m'explique un membre d'une association dogon de Bamako. Âgé d'environ soixante ans, celui-ci, avant le conflit, était surtout impliqué dans des activités touristiques et dans l'organisation d'évènements festifs. Je le rejoins dans les bureaux de son association à Bamako, dans lequel sont placardées des affiches un peu jaunies du Festival des masques et danses traditionnels de Bandiagara :

« Nous-mêmes, à Bamako, on a une solidarité communautaire pour payer les enseignants et amener des vivres dans les zones de combats. Ça peut être à travers la famille ou à travers les associations, par exemple dans les quartiers, on se réunit une fois par mois et on réfléchit à ce dont les gens ont besoin au village. (...) On est des patriotes et on soutient nos chasseurs, car il n'y a qu'eux qui sécurisent nos populations.[879] *»*

Le clientélisme n'est alors pas caché et ces réseaux d'entraide sont clairement exposés et revendiqués. Les logiques de redistributions associatives et communautaires sont assumées, quand bien même elles profitent aux groupes d'autodéfense. Ce même interlocuteur abonde en ce sens :

[878] Conversations entre membre de l'association, périphérie de Bamako, Mali, décembre 2021.
[879] Entretien avec un représentant d'une association culturelle dogon, Bamako, Mali, avril 2019.

« Nous en tant que Dogons, librement constitués en association, on a voulu agir. Les chasseurs, ont reçu un récépissé officiel, pour information. Les gens voulaient se constituer pour défendre leur localité. Chez nous, c'est régalien le chasseur, donc c'était normal qu'on les aide aussi[880]. »

Ces différents réseaux communautaires jouent aussi un rôle important pour l'accueil des réfugiés, tout comme des combattants voulant se reposer ou se soigner. Ils permettent en effet aux membres des groupes d'autodéfense de recréer des moments d'intimité et d'avoir une vie familiale relativement protégée des menaces de représailles, loin des zones de combat. La mobilisation de la communauté dogon pour ces enjeux distants, à savoir la violence qui touche leur région d'origine, est donc rendue possible par une politisation préalable et des structures préexistantes.

Conclusion

Pour conclure, l'extension d'un espace d'intermédiation autour des groupes d'autodéfense a inscrit durablement ces pratiques dans les arènes politiques locales, nationales et internationales. La diversification des rétributions internationales proposées par les programmes de stabilisation autour des activités des groupes d'autodéfense a favorisé les activités d'une multitude d'intermédiaires. Cette inflation des acteurs s'impliquant dans la guerre a brouillé les cartes politiques des conflits et alimenté la milicianisation progressive de la société. Ces dynamiques ont encouragé les pratiques d'extraversion et la création de groupes d'autodéfense, vrais ou fictifs, pour accéder aux prébendes de l'international. Dans ces dynamiques transnationales, différents acteurs ont choisi de poursuivre la guerre par d'autres moyens, comme pour le cas des Dogons, mobilisé dans notre deuxième partie de chapitre. De nombreuses personnes convertissent leurs capitaux préalables dans de nouvelles formes d'engagements, comme nous l'avons vu pour les militant-miliciens. Progressivement, on observe que toutes les structures communautaires s'impliquent, au moins en partie, dans les marges de la violence et du marché de la protection. Par la reconversion d'anciennes

[880] Entretien avec un représentant d'une association culturelle dogon, Bamako, Mali, avril 2019.

pratiques militantes, ces intermédiaires poursuivent donc la guerre par d'autres moyens et participent à la milicianisation de la société.

Conclusion générale : un marché internationalisé des hommes en armes

Près de dix ans après le déclenchement des opérations militaires internationales, les zones où opèrent les djihadistes couvrent désormais une large partie des territoires burkinabè et malien. Les violences, notamment contre les civils, se sont amplifiées et les opérations militaires comme la mise en armes des oppositions socio-politiques, ont durablement alimenté les différents conflits armés[881].

Cette zone géographique se trouve désormais dans ce que la littérature a défini comme un « système de conflits[882] », où les violences armées entrent en résonance et s'imbriquent. La période de notre terrain de recherche, commencé en 2017, recouvre premièrement une situation de « ni guerre ni paix[883] », durant laquelle la violence armée s'immisce progressivement dans la vie des sociétés. Un moment de rupture intervient ensuite au tournant des années 2018 et 2019, avec l'apparition de massacres de masse et d'affrontements de plus en plus meurtriers entre les djihadistes et les forces nationales comme internationales. Ces nouvelles configurations répondent désormais aux critères d'une guerre civile, où l'on observe la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente[884].

Commencée à partir de l'observation de phénomènes locaux liés à des mobilisations vigilantes qui recouvraient des activités policières et judiciaires, cette thèse, par l'étude des trajectoires de deux pays dans le conflit, éclaire la mise en guerre des sociétés sahéliennes. Elle décrit les processus de milicianisation des sociétés et met en lumière des configurations locales de mobilisation armée, notamment identitaire, en les étudiant au prisme souvent négligé de leur internationalisation.

Notre travail a d'abord montré qu'une approche sociologique et historique des pratiques liées au métier des armes dans cet espace géographique permet de comprendre la

[881] Grémont, Charles. « Dans le piège des offres de violence. Concurrences, protections et représailles dans la région de Ménaka (Nord-Mali, 2000-2018) », art.
[882] Marchal, Roland. « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », art. cit.
[883] Linhardt, Dominique, et Cédric Moreau de Bellaing. « Ni guerre, ni paix. Dislocations de l'ordre politique et décantonnements de la guerre », art. cit.
[884] Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », art. cit.

multiplication et la massification des groupes d'autodéfense contemporains. Les différentes formes des mobilisations armées sont en effet le produit des périodes pré-coloniales, coloniales, puis républicaines. Ainsi, les modèles d'armement des populations ayant été expérimentés et notamment, ceux qui ont été en lien étroit avec les États, ont profondément informé les mobilisations observées. Celles-ci émergent dans deux sociétés très militarisées, comme l'attestent les coups d'État et la place centrale que jouent les hommes en armes dans les différentes arènes politiques du pays. Diverses formes de violences coexistent donc et apparaissent comme des façons routinières de s'insérer dans le jeu politique.

La diffusion du répertoire de l'autodéfense a conduit à ce que nous avons défini comme la milicianisation de la société, observée à plusieurs niveaux. Notre premier travail de terrain s'inscrivait dans des sociétés relativement pacifiées et décrivait les formes ordinaires de la violence, avant l'apparition d'un conflit armé. Les groupes étudiés alors, s'organisaient surtout au nom d'un vigilantisme moral. La mobilisation de ces groupes « pour la sécurité » pouvait en effet s'envisager comme une forme de citoyenneté renouvelée, suscitée par le sentiment d'abandon face à une criminalité qui leur était devenue insupportable. Les groupes d'autodéfense se mobilisaient en effet, avant tout, en réaction à des phénomènes de banditisme, mais mobilisaient aussi des discours patriotiques, visant une meilleure administration de leurs territoires par l'État. L'autodéfense est apparue comme la solution idoine dans ces espaces ruraux, lieux historiquement violents, où l'administration est souvent perçue comme prédatrice et absente.

Ce mode d'action est dès le départ présenté comme une forme d'expression citoyenne et de « patriotisme ». L'étude des modes de gouvernement des populations et de l'organisation de ces groupes d'autodéfense, avant que des violences de masse ne surgissent, se révèle donc précieuse pour comprendre les dynamiques sociales du conflit qui s'est installé. Ces mobilisations très liées à l'État ont modifié la régulation politique locale et les modes d'administration des populations, sans pour autant proposer de contre-modèles sécessionnistes, comme les djihadistes par exemple. Les groupes d'autodéfense se construisent alors dans une « dissidence relative », tenant des discours critiques envers l'État, mais sans s'y opposer radicalement. Ils essayent plutôt d'obtenir une mobilité sociale ascendante à l'intérieur de ce dernier afin d'en capter les ressources. L'autodéfense doit alors se comprendre comme une forme d'extension du périmètre étatique, construit dans la négociation, la cooptation et le conflit. Ces configurations consacrent alors la formation de ce

que nous avons défini comme « un marché de la protection » dans lequel évoluent les groupes d'autodéfense. Dans cet espace d'échanges et de concurrences, l'État reste un régulateur central pour les groupes d'autodéfense qui se mettent en place sur son territoire, notamment en tant que « banque centrale de capital symbolique[885] ».

Dans cette optique, nos observations décrivent les différentes entreprises de bureaucratisation et d'autonomisation des groupes, afin d'exister en dehors des autres formes de pouvoir. Ils mettent par exemple en place différents modes de prélèvements fiscaux ou des tribunaux populaires, qui participent au renforcement de leur légitimité. Mais lorsque le conflit commence à gagner les territoires où ils opèrent, les tensions politiques, notamment communautaires, tout comme la compétition entre les groupes, s'exacerbent. Ces dynamiques participent, *in fine*, à la polarisation croissante de la société et à la militarisation de l'espace public que nous avons par la suite observées pendant le conflit. Le développement de ce marché de la protection va de pair avec le début d'une fragmentation de la société, au moment de l'implantation des groupes djihadistes.

Leur inscription rapide dans le tissu social a provoqué, dans un premier temps, un effondrement des dispositifs sécuritaires et un reflux des deux États. La contre-offensive militaire, menée en collaboration avec les groupes d'autodéfense dans les zones rurales a conduit contre-intuitivement ces sociétés à des niveaux de violence inédits contre les populations. La tentative de « retour de l'État » par la remobilisation de ses collaborateurs armés dans une stratégie contre-insurrectionnelle, aura finalement été contreproductive. La volonté de recentralisation du conflit par les États s'accompagne en effet d'une aide de plus en plus assumée à la militarisation des groupes d'autodéfense. Ce processus a relativisé de manière croissante le caractère « local » des groupes, tout en redéfinissant les logiques d'engagement et d'action de leurs membres. Le projet contre-insurrectionnel porté par les États sahéliens a donc alimenté les conflits et comme dans d'autres pays[886], on observe que la « guerre contre le terrorisme » a encouragé des phénomènes d'interpénétration entre le civil et le militaire.

L'autonomie prise par les structures d'autodéfense a favorisé les pratiques prédatrices notamment liées aux différents modes de taxations ou de pillages, qui polarisent d'autant plus

[885] Bourdieu, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, *op. cit.*
[886] Jobard, Fabien. « Peurs entretenues. Quand la police fait l'armée, l'armée fait la police », *Vacarme*, vol. 30, no. 1, 2005, pp. 60-62.

les sociétés. De plus, la collaboration accrue avec les autorités et l'omniprésence de l'autodéfense dans les différentes arènes politiques amorcent la formation d'un système politico-milicien. Ce que nous avons appelé la « milicianisation de la guerre contre le terrorisme » a donc, finalement, consacré un projet étatique de gouvernement par la violence, au sein duquel l'autodéfense rigidifie les hiérarchies identitaires et politiques. Les ressources politiques tirées du « patriotisme » qui ont émergé ont été principalement dirigées contre des « ennemis intérieurs » et ont renforcé les pratiques stigmatisantes. La mise en arme des populations a progressivement conforté des phénomènes transnationaux de marginalisations communautaires. Nous avons notamment vu, grâce à l'exemple des communautés peules, comment certaines mobilisations armées sont perçues comme illégitimes, à travers l'échec de leurs initiatives pour la construction de mouvements d'autodéfense. Cette faillite révèle donc les hiérarchies implicites dans différentes arènes politiques locales et consacre le rôle central de l'État pour déterminer qui peut porter les armes ou non.

Ces dynamiques miliciennes ont été accompagnées par les interventions des différents acteurs internationaux, pris dans des systèmes de violence qui les dépassaient. Ces acteurs, au Burkina Faso comme au Mali, accompagnent et participent à une coproduction de la violence avec les États et les groupes armés locaux, et donc, au gouvernement transnational des populations. Les différentes stratégies de « stabilisation » se sont inscrites dans les dynamiques préexistantes du marché de la protection et ont accompagné les processus violents des groupes d'autodéfense. Les interventions internationales ne se contentent pas seulement d'apporter des solutions techniques, mais aussi des grilles de lecture. Par l'observation des milices, on relève alors une circulation transnationale des dispositifs sécuritaires. De plus, la mise en place des différentes pratiques de contre-insurrection a ravivé des savoir-faire coloniaux, qui accentuent eux-aussi la polarisation identitaire de la société.

Notre travail montre donc comment le marché de la stabilisation a épousé les contours d'un marché de la protection en plein essor et encouragé le métier des armes. Ces politiques publiques ont stimulé la production de milices et surtout créé un espace d'intermédiation pour de nombreux acteurs. Ces courtiers de l'autodéfense, comme nous avons pu les décrire, ont navigué entre les arènes politiques locales, nationales, et pour les mieux dotés, internationales. Généralement issus de milieux urbains, ils se sont construit une position politique les plaçant comme les garants du monde rural qu'ils ambitionnent de représenter.

Ils ont aussi développé des discours visant à opérer une distinction manichéenne entre les groupes d'autodéfense auxquels ils appartiennent et les djihadistes. Des discours qui ont pour vocation à les placer dans le camp mondialisé du « bien », face aux « terroristes ». Nous observons enfin, grâce à une enquête approfondie auprès de deux de ces courtiers, que cet espace doit être compris comme un renforcement des acteurs installés. Les arènes politiques liées à l'autodéfense reconduisent des hiérarchies fondées sur des capitaux préexistants.

Avec l'internationalisation du conflit, ces courtiers ont été rejoints par d'autres intermédiaires venus se positionner autour des groupes d'autodéfense. Ceux-ci se sont attachés à entretenir une large palette d'interactions sociales avec les acteurs internationaux, dans l'optique d'en capter les ressources, particulièrement grâce à la multiplication des programmes de médiation. On observe en Afrique comme ailleurs, depuis les années 1990, le développement d'une « société civile » de plus en plus interventionniste dans les conflits armés. Derrière ce label, différentes formes de militantisme préparent des interventions « par le haut », en menant des activités politiques qui visent à capter les ressources des partenaires internationaux. L'économie de guerre et du post-conflit attire des individus n'ayant jamais tenu les armes, ni participé à l'organisation de groupes armés, mais qui essayent tout de même de vivre des politiques liées à ces groupes d'autodéfense, notamment grâce aux politiques de pacification par le bas.

Leurs activités se rapprochent fortement du militantisme partisan ou associatif et ils développent un discours faisant de l'autodéfense une composante incontournable du « retour de l'État » dans les zones rurales. Le répertoire d'action mobilisé par ces différents acteurs fait progressivement apparaître la figure de « militants-miliciens ». Ces derniers, qui ont des expériences politiques non-combattantes, les perçoivent et les présentent néanmoins comme une forme de « combat » sans armes. Leurs conversions se traduisent par exemple par l'organisation de manifestations visant les acteurs internationaux, ou encore, par la collecte de vivres ou d'argent au profit des groupes armés et des populations. Ces intermédiaires illustrent la milicianisation insidieuse des sociétés et l'utilisation des différents répertoires d'actions qui permettent la poursuite de la guerre par « d'autres moyens ». L'un des étonnements ayant surgit au cours de notre enquête aura été l'observation de l'installation de ces intermédiaires autour des groupes d'autodéfense. Ces personnes, qui travaillaient précédemment dans des ONG par exemple, se retrouvent en lien avec des groupes armés, à organiser leur agenda politique ou encore leur logistique. En une dizaine d'années, nous

observons donc la conversion de ces acteurs, qui étaient déjà tournées vers l'international, afin de capter des ressources pour les redistribuer dans un marché de la protection mobilisé dans la guerre contre le terrorisme.

1. Un marché en constante internationalisation :

« *Il faut que tout change pour que rien ne change* ». Dans la continuité de la célèbre maxime attribuée à Tancrède dans « Le Guépard », de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, les acteurs du marché de la protection s'adaptent habilement aux recompositions politiques internationales de la guerre au Sahel : les changements de partenariats stratégiques opérés par les États burkinabè et malien n'ont en effet pas affecté la mise en place des pratiques d'extraversion de la part des groupes d'autodéfense.

Quels ont été ces changements ? Tout d'abord, l'intervention française a lentement perdu le crédit qu'elle avait acquis à la suite de l'opération Serval, notamment auprès des populations sahéliennes. Les frappes aériennes ayant entraîné la mort de civils, ou encore les alliances avec des groupes armés Touaregs[887] ont fait naître de la suspicion et l'État français a été accusé de « soutenir les djihadistes », afin de mettre en place une nouvelle forme de colonialisme. L'opprobre populaire s'est aussi dirigé vers la Minusma et les autres partenaires internationaux, accusés d'incompétence ou de complicités avec les djihadistes. Devant ces difficultés, la transformation de l'opération Barkhane a fait l'objet de nombreux débats, dans un contexte de concurrence exacerbée entre puissances internationales et particulièrement la Russie. Face aux demandes de départ de la junte malienne, c'est finalement un désengagement progressif qui a été choisi, conjugué à un transfert de moyens vers le Niger, plus enclin à accueillir les forces étrangères.

Le retrait français est le résultat de trois dynamiques[888] : un coût financier et humain élevé sans résultats majeurs, une dégradation continue de l'image de l'opération et des relations de plus en plus tendues avec les gouvernements africains. Au Mali, le premier coup

[887] Sandor, Adam. « The power of rumour(s) in international interventions: MINUSMA's management of Mali's rumour mill », *International Affairs*, vol. 96, n°4, 2020, pp. 913-934.
[888] Colomba-Petteng, Léonard. « Les dilemmes des armées françaises au Sahel. Une mise en perspective des débats sur la transformation de l'opération Barkhane », *Afrique contemporaine*, vol. 271-272, no. 1-2, 2020, pp. 169-186.

d'État du colonel Assimi Goïta, le 20 août 2020, amorce le début d'une rupture politique profonde avec la France, qui conduit au départ de la force Barkhane du Mali au cours de l'année 2022. Au Burkina Faso, le coup d'État mené par le capitaine Ibrahim Traoré, lors de cette même année, a lui aussi fini par déboucher sur le départ des forces spéciales françaises de l'opération Sabre, stationnées dans le pays depuis la fin des années 2000. Néanmoins, l'internationalisation de la guerre se poursuit avec l'arrivée au Mali du groupe paramilitaire Wagner (compagnie privée liée au pouvoir russe) et l'appel des autorités burkinabè à « diversifier les partenaires », pour lutter contre les groupes djihadistes (achats de matériel militaire russe et turc, dons d'armes de la Côte d'Ivoire…).

Aussi, la pluralité des acteurs locaux, nationaux et internationaux impliqués dans l'élaboration des règles encadrant le conflit, renforce la co-production de la violence dans la « guerre contre le terrorisme[889] ». Avec le départ des militaires français, l'arrivée de Wagner au Mali poursuit cette dynamique. Son soutien au régime militaire malien et le rapprochement diplomatique avec la Russie, marquent un continuum dans l'internationalisation de la guerre. La compagnie s'est en effet rapidement adaptée à l'économie de la violence et au marché de la protection préexistant, en cooptant ses acteurs. Outre leurs collaborations avec l'armée malienne, les derniers déroulements montrent que les phénomènes de milicianisation « par le haut » et « par le bas », se rejoignent dans des configurations inédites. L'un des enquêtés maliens, très impliqué dans la défense des droits humains, me confiait dans un message vocal sur WhatsApp :

« Les Wagner se sont mis au centre du pays et ils se sont rapidement rapprochés des chasseurs. Maintenant, ils opèrent ensemble, parfois même sans l'armée malienne ! Donc tu as des Wagners qui partent en opération juste avec des Dan Na Ambassagou, qui pillent et qui volent tout dans les villages pour se payer. On a même des histoires où ils repartent avec des matelas, des plaques solaires, tout ce qui peut se revendre en fait[890]. »

L'armée malienne laisserait donc ses partenaires locaux et internationaux évoluer ensemble. Elle apparaît même en retrait de ces nouvelles interactions, semblant de moins en moins jouer

[889] Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », art. cit.
[890] Échanges avec un militant pour la défense des droits de l'homme malien, WhatsApp, septembre 2022.

son rôle d'arbitre. Les exactions sur les populations ont aussi sensiblement augmenté. Les forces armées maliennes et leurs collaborateurs de Wagner auraient, par exemple, assassiné 300 personnes dont certaines étaient soupçonnées d'appartenir à des groupes djihadistes, dans la commune de Moura, au centre du Mali, en mars 2022[891].

Au Burkina Faso, le gouvernement a affirmé quant à lui, vouloir recruter 50.000 Volontaires pour la Défense de la Patrie, alors que la classe politique du pays parle désormais de « guerre populaire ». En janvier 2013, le président Traoré, alors en visite dans un des camps de formation, aurait déclaré aux nouvelles recrues :

« Vous ne serez pas seuls, vous allez combattre avec nous dans les rangs de l'armée et nous allons libérer nos terres, nous allons donner espoir de vie à ces populations meurtries (…) Vous êtes l'espoir et ne vous laissez pas démoraliser par des apatrides qui sont là pour décourager cet élan patriotique (…) Vous irez et vous reviendrez très souvent à l'arrière pour raconter vos batailles, pour raconter vos exploits et à un moment donné de l'histoire, vous pourrez dire à vos enfants à telle période, il y a eu ci et nous nous sommes levés et nous avons défendu les terres sur lesquelles vous vivez aujourd'hui[892]. »

Si le Burkina Faso semble plutôt opter pour un modèle stato-centré, ses représentants ont tout de même demandé l'appui des acteurs internationaux pour la formation des VDP et pour leur équipement. On observe alors une circulation des normes et des pratiques à différentes échelles et la milicianisation de la guerre contre les groupes djihadistes ne s'est pas arrêtée avec le départ de l'armée française, ou la mise en retrait de certains partenaires (Union européenne, Etats-Unis, …), ce qui montre le caractère transnational et systémique de ces dispositifs. La guerre a poursuivi les dynamiques transnationales de privatisation de la violence, tout comme le recul de l'État. L'expression de son patriotisme par la figure du citoyen en arme est finalement devenue une ressource centrale du discours politique burkinabè comme malien, même pour leurs pratiques d'extraversion.

---

[891] Human Rights Watch, « Mali : Massacre perpétré par l'armée et des soldats étrangers », 5 avril 2022 (en ligne). Consulté le 15 avril 2023. https://www.hrw.org/fr/news/2022/04/05/mali-massacre-perpetre-par-larmee-et-des-soldats-etrangers

[892] Wakatsera, « Le capitaine Ibrahim Traoré aux VDP en formation : « Vous êtes l'espoir » », 11 janvier 2023, (en ligne). Consulté de 2 février 2023. https://www.wakatsera.com/le-capitaine-ibrahim-traore-aux-vdp-en-formation-vous-etes-lespoir/

Enfin, l'autodéfense a pu apparaître au début des violences comme un phénomène local et marginal. Elle était perçue par de nombreux acteurs (médias, experts, et militaires par exemple) comme un mouvement ancré dans un terroir immuable et folklorisé par les acteurs internationaux. Un militaire français m'avait expliqué, lors d'un entretien en 2019, qu'il fallait avant tout se concentrer sur le « mâle alpha », compris comme les groupes djihadistes et arrêter de se focaliser sur les « petits » des groupes d'autodéfense[893]. La mauvaise lecture de mon interlocuteur est révélatrice de l'incapacité plus générale, à l'époque, d'anticiper les processus sociaux qui allaient conduire à l'établissement des groupes d'autodéfense comme l'un des acteurs principaux des violences en cours. Ces derniers ont finalement réussi à s'insérer dans les arènes politiques locales, nationales mais aussi, internationales et leur développement pose plus largement la question de l'accroissement des activités liées à la privatisation de la violence. Celles-ci s'observent dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest et s'inscrivent comme un phénomène plus global.

2. Des phénomènes transnationaux en Afrique de l'Ouest

Dans la continuité de cette thèse qui met en lumière l'importance de certaines dynamiques de privatisation de la sécurité, ce travail a fait naître de nouvelles réflexions et des prolongements pour de futures recherches. Les dynamiques transnationales qui alimentent l'armement des populations semblent aujourd'hui peu étudiées en Afrique de l'Ouest et ce manque pose les jalons de futures enquêtes. Nos recherches questionnent en effet la structuration des dispositifs sécuritaires en les replaçant dans leurs configurations socio-historiques plus larges. La fragilité sociale et économique des pays de cette région, les multiples violences qui touchent les populations, associées à un capitalisme prédateur (notamment pour les économies extractives, par exemple aurifères), amènent à s'interroger sur les mutations des conditions de l'exercice de la violence. L'essor et la prospérité des compagnies de sécurité privées nationales comme internationales, en lien avec les élites militaires et économiques africaines, sont en effet concomitantes du « retour » ou d'une

[893] Entretien avec un militaire de la force Barkhane, Bamako, mars 2019.

consolidation des régimes autoritaires en place (Tchad, Guinée Conakry, Mali, Burkina Faso, Bénin, Togo…).

En restant attentifs aux trajectoires biographiques liées au métier des armes en lien avec les formes d'autorités, il nous apparaît que le développement du mercenariat, de groupes de vigilants, ou de milices, s'inscrit dans une « privatisation mondiale des services sécuritaires[894] ». On observe en effet, depuis la fin de la Guerre froide et les séries de privatisations étatiques, que ces dernières ont particulièrement touché les domaines de la sécurité et de la défense. Depuis les années 1990[895], les compagnies privées (Sandline International, Executive Outcomes …) ont largement pris part à des conflits armés sur le continent : Angola, Sierra Leone, Afrique du Sud, Mozambique, Lybie… Au-delà de ces exemples bien connus et des actions récentes de Wagner au Mali ou en Centrafrique, la privatisation transnationale de la sécurité, dans ses formes contemporaines et notamment en Afrique de l'Ouest, recouvre des réalités diverses.

Au Bénin par exemple, le grand parc naturel de la Penjari, au Nord du pays, est désormais géré par l'ONG African Parc Network et ses rangers. Encadrés, selon plusieurs témoignages concordants par d'anciens militaires français ou sud-africains, ils luttent contre les groupes djihadistes et les « braconniers », souvent issus des populations locales. Au Sénégal, la compagnie américaine Sécuriport emploie quant à elle de nombreux hommes en armes pour sécuriser le port de Dakar. Au Burkina Faso, d'anciens militaires burkinabè ont développé des compagnies de sécurité privées qui protègent les mines d'or du pays. Exploitées par de grandes compagnies étrangères, notamment canadiennes, russes et turques, ces entreprises emploient des hommes en armes afin de protéger les sites d'éventuelles attaques et de sécuriser les convois de logistique. Enfin, même le monde humanitaire n'est pas exempt de ces phénomènes. Après le génocide des Tutsis au Rwanda, Kofi Annan, alors secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies (ONU) avait déclaré : « *Quand nous avions besoin de soldats aguerris pour séparer les combattants des réfugiés, j'avais envisagé la possibilité d'engager une firme privée. Mais le monde n'est peut-être pas prêt à privatiser la paix*[896]. »

---

[894] Struye de Swielande, Tanguy. « Le bel avenir de la privatisation », *Sécurité globale*, vol. 8, no. 2, 2009, pp. 85 - 97.

[895] Banégas, Richard. « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, vol. 1, 1998, pp. 179-194.

[896] Conesa, Pierre. « Modernes mercenaires de la sécurité », dans Le Monde Diplomatique, avril 2003, p. 22.

Dans ces configurations, les grandes puissances se montrent de plus en plus réticentes à intervenir en Afrique, comme en témoigne le départ de Barkhane. Les structures internationales semblent donc favoriser et accompagner le développement du métier des armes dans des dispositifs privés, notamment par les acteurs économiques. Grâce à différents entrepreneurs de violence, les entreprises, pour continuer de prospérer dans des situations de violence, ont puisé dans les ressources humaines des groupes paramilitaires, des milices ou encore d'organisations criminelles. Ceci s'est fait avec le concours actif des États, qui, comme pour les groupes d'autodéfense que nous avons décrits, ont apporté les formes de légitimités institutionnelles et juridiques à ces privatisations de la coercition. Comme pour la Colombie, où les mobilisations des paramilitaires ont profondément transformé les modes du capitalisme agroindustriel[897], la sécurité privée en lien avec l'économie, influence les modes de gouvernement des populations africaines.

Sur notre terrain, malgré la situation sécuritaire catastrophique, le Burkina Faso aurait connu une croissance économique de près de 7% lors de l'année 2021 selon la Banque Mondiale, notamment grâce aux exportations aurifères. Il en est de même pour son voisin malien, dont la croissance aurait dépassé les 3% en 2021, malgré l'intensification de la guerre. Le développement d'une certaine économie libérale est donc, contre intuitivement, peu affectée par ces configurations violentes. Le désordre apparent, consécutif des conflits armés, réussit de manière paradoxale à perpétuer les logiques commerciales, extractivistes, ou d'appropriation de biens publics et ainsi, à produire des ordres sociaux. La mondialisation semble donc bien s'articuler à ce « marché de la protection » que nous avons décrit dans nos recherches et la marchandisation préexistante de la sécurité. En Afrique de l'Ouest, avec une montée en puissance de nouvelles compagnies de mercenaires et les échecs des interventions militaires internationales, nous pouvons imaginer que le futur consacre donc une place centrale aux entreprises de violence privée dans les dynamiques contemporaines du capitalisme.

[897] Grajales, Jacobo. *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, *op. cit.*

ANNEXES

Cartes

1. **Les terrains de l'enquête (réalisation Margaux Aupoil) :**

(Certaines locations n'apparaissent pas pour garantir l'anonymat des enquêtés.)

2. **La cartes des violences armées (2022) :**

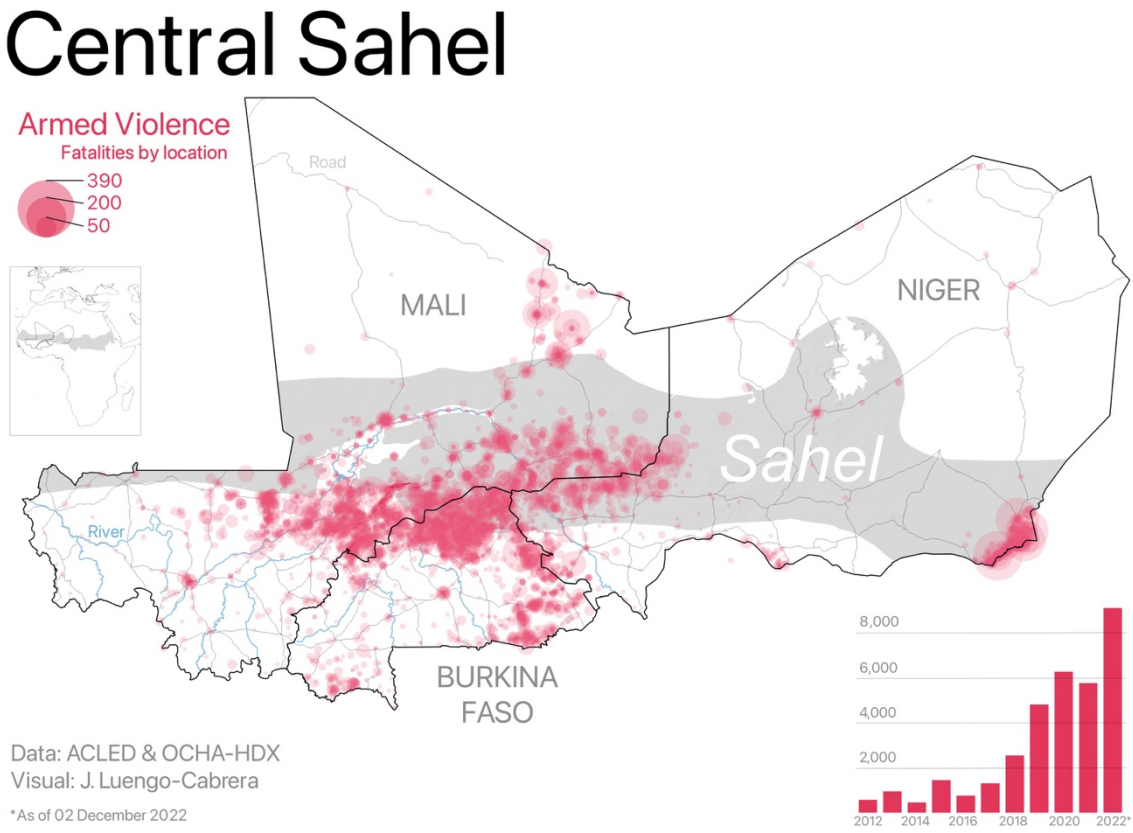

3. Cartes des violences armées / mobilisations de rue (2022) :

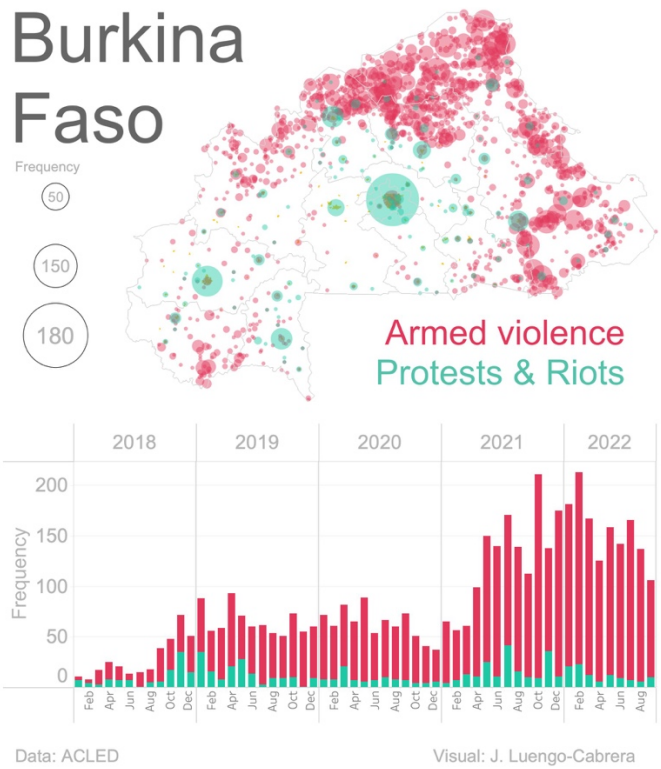

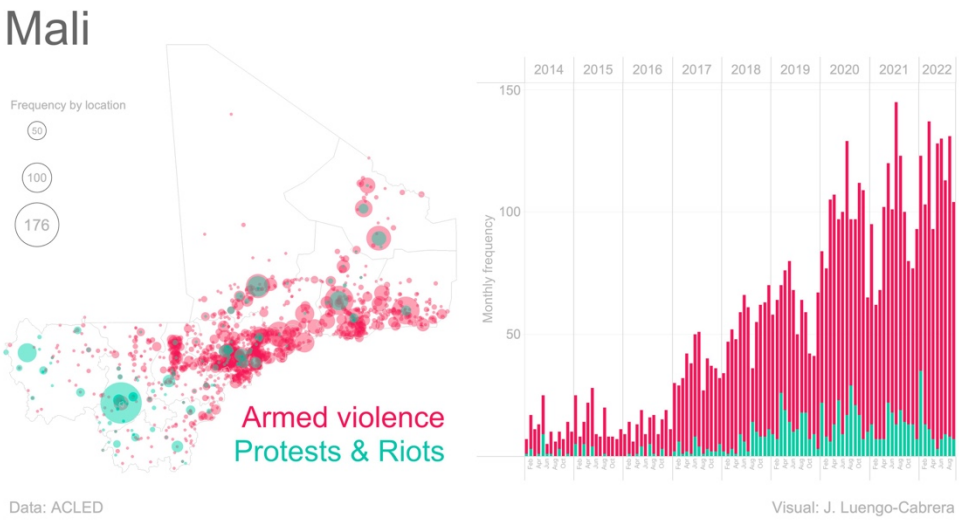

Glossaire

Bobo : communauté se trouvant à l'Ouest du Burkina Faso, présente aussi dans les pays frontaliers.

Bwa : communauté se trouvant à l'Ouest du Burkina Faso, présente aussi dans les pays frontaliers.

Dan Na : chasseur traditionnel en langue Dogon.

Dozo : chasseur traditionnel que l'on retrouve dans différents pays d'Afrique de l'Ouest.

Fulfuldé : langue peule.

Gourmanché : communauté se trouvant à l'Est du Burkina Faso, présente aussi dans les pays frontaliers.

Katiba : formation armée se réclamant du djihad.

Koglweogo : « gardien de la brousse » en Mooré, la langue majoritaire du Burkina Faso.

Mossi : communauté majoritaire du Burkina Faso, parle le Mooré.

Nabaa : « roi » en Mooré. Désigne les chefs coutumiers.

Peul : communauté qu'on retrouve dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, souvent associée aux activités d'élevage et de transhumance.

Rugga : personnes chargées de protéger les routes de transhumances et de faire le lien avec l'administration, en fulfuldé.

Songhay : communauté se trouvant au Nord du Mali, présente aussi dans les pays frontaliers.

Terere : bandit, coupeurs de route, spécialisés dans le vol de bétail au Mali.

Tin Kubi u dogu : qui signifie en langue gourmantché « protégeons la cité ». Réappropriation locale des groupes koglweogos.

Wak : terme désignant la « magie noire » au Burkina Faso.

Wibsé : épervier en langue Mooré, désigne les Koglweogos qui partent en « opération ».

Photographies de terrain

Burkina Faso

1. Chefs coutumiers Mossi lors d'une cérémonie Koglweogo. Photo prise en avril 2017.

2. Cérémonie Koglweogo en périphérie de Ouagadougou. Photo prise en avril 2017.

3. Un Koglweogo fait la sieste devant sa boutique, en périphérie de Ouagadougou. Photo prise en mars 2017.

4. Formation des Koglweogos de Manga. Chose rare, une femme est mise en avant et apparaît au premier plan. Photo d'une photo imprimée en avril 2017.

5. Formation des Koglweogos de Manga. On y retrouve la même femme. Photo d'une photo imprimée en avril 2017.

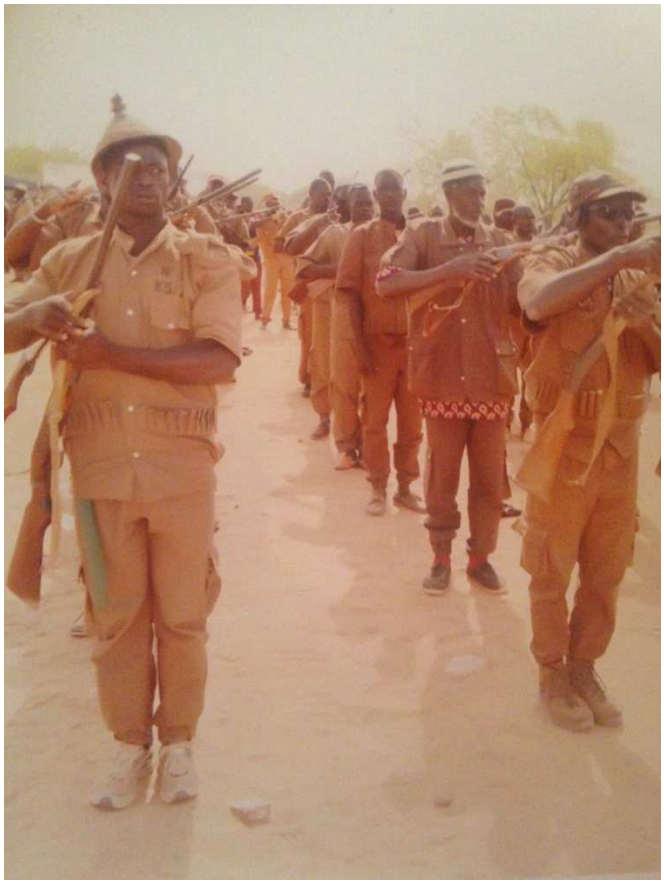

6. Formation des Koglweogos de Manga. Photo d'une photo imprimée en avril 2017.

7. Un Koglweogo me montre son activité d'orpaillage à Karrangasso Vigué. Photo prise en mars 2017.

8. Django, le chef des Koglweogos de Fada N'Gourma prend la pose. Photo prise en novembre 2018.

9. Karim me montre le « Benga ». Un pagne que doivent porter les voleurs mis à nu, lorsqu'ils sont présentés à la foule. Photo prise en avril 2017.

10. Soumeïla Ouedraogo, surnommé « Ben Laden » et membre des Koglweogos. Il montre sa carte de membre. Photo prise en mars 2017.

11. Un Koglweogo me fait visiter sa maison à Karrangasso Vigué. Photo prise en mars 2017

Mali

1. Le chef des chasseurs traditionnel de Dan Na Ambassagou, Youssouf Toloba, sert la main du gouverneur de la région de Bandiagara. Photo transmise par WhatsApp en mars 2023.

2. Base militaire de Koulikoro, où opère l'EUTM. Matériel utilisé pour les nouvelles recrues. Photo prise en décembre 2019.

3. Le Général Ibrahim* visite son troupeau, à proximité de « son » camp de réfugiés. Il est accompagné des bergers qui travaillent pour lui. Photo prise en octobre 2019.

4. Distribution de vivres dans un camp de réfugiés peuls venus du centre du pays. Dans la périphérie de Bamako. Photo prise en décembre 2019.

5. Des chasseurs opèrent avec des militaires maliens dans le centre du pays. Photo transmise par WhatsApp en novembre 2021.

6. Près de Bamako, dans le camp de la Minusma. Les employés maliens attendent de pouvoir rentrer dans le poste de contrôle. Photo prise en décembre 2019.

7. Capture d'écran du compte Twitter de l'ASS. Mars 2023.

8. Capture d'écran du compte Twitter de l'ASS. Mars 2023.

9. Capture d'écran du compte Twitter de l'ASS. Mars 2023.

Documents

Burkina Faso

MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
==========
CABINET
==========
SERVICE D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 21 novembre 2018

COMMUNIQUE

Ce jour 21 novembre 2018, un affrontement a opposé des koglwéogo aux bouchers du quartier Tanghin dans la ville de Ouagadougou faisant malheureusement deux morts et un blessé grave.

La prompte réaction de la gendarmerie, de la police nationale a permis de ramener le calme.

Le gouvernement présente ses condoléances aux familles éplorées, souhaite un prompt rétablissement aux blessés et appelle la population au calme et à la retenue.

Des enquêtes sont en cours pour situer toutes les responsabilités et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Le Coordonnateur

Félix KAMBIRE

1. Communiqué du cabinet du service d'information du gouvernement, se félicitant de l'intervention de la police et la gendarmerie à la suite d'affrontements entre la population et des Koglweogos dans un quartier périphérique de Ouagadougou, en novembre 2018. Photo transmise par WhatsApp, novembre 2018.

Force de mobilisation populaire pour la sécurité

kogl weogo

Honneur, discipline, dignité

LE MESSAGE DU CHEF

Je voudrai par la grâce de dieu tout puissant, vous saluer tous et vous souhaiter la bien venue a cette rencontre qui nous est tous impotente, même très importante ;

Si nous nous somme réunis ici aujourd'hui, c'est pour parler de notre mouvement a nous tous, la mobilisation populaire pour la sécurité KOGL WEOGO.

Comme vous le savez, le kogl weogo est un travail d'honneur, dignité donc, nécessite une discipline.

Chers compagnons chefs kogl weogo, sachons que si nous voulons être efficace a jamais, nous devons être digne, et pour être être digne au vrai sens du mot, nos actes dans les activités de kogl weogo ne doivent pas être soumis aux appels de la gorge et le ventre mais nous devons agir tout le temps au nom de l'amour, la dignité l'humanité et les ancêtres. Tout , pour l'amour de dieu tout puissant.

Chers compagnons, j'ai le devoir de vous répéter ou vous apprendre que le kogl weogo est une force de mobilisation populaire pour la sécurité qui Vien en appui aux force de l'ordre car nos forces de l'ordre sont dépassés par les événements.

Chers compagnons, chefs kogl weogo, Le kogl weogo a des objectifs qui sont ;

Veiller a la sécurité de la population et leurs biens ; éradiquer le vol et la délinquance au Burkina Faso ; instaurer une sécurité durable au Burkina Faso car chaque burkinabè doit gagné dignement et honnêtement sa vie.

2. Déclaration du « chef suprême national des Koglweogos ». (1/2)

Donc, cette lute sacrée nécessite une collaboration étroite et une confiance entre le mouvement et les forces de l'ordre basé sur une discipline et un respect mutuel.

Cela est pour la logique, et l'efficacité du travail pour le bien de toute la population au Burkina Faso.

Je dois vous vous amener tous les sur les règles avec moi car si un dignitaire n'empreinte pas le droit chemin (le chemin organisationnel) il entraine alors toute une communauté a la déviation et la mènera vers la décadence.

Donc les règles écrite de cogl weogo par le kogl weogo sont établies. Et prêtes pour tous les groupes de kogl weogo.

En ce qui concerne la collaboration avec nos forces de l'ordre basé sur la discipline et le respect mutuel, c'est comme je l'ai une fois dis dans un discoure que, dans le domaine de la sécurité, la gendarmerie est considéré comme le père, le militaire comme l'oncle, la police comme le fils ainé, et la mobilisation populaire kogl weogo comme le second fils. C'est la grande famille de la sécurité au Burkina Faso.

Donc, nous devons ensemble faire tout possibles pour éviter tout ce qui pourra causer ou entrainer un conflit dans cette famille là. Si c'est un individu on le vire, si c'et un système on le banni.

Car nos ancêtres ont déployé tout leurs efforts pour éviter de tels problèmes, et nous suivons les bons exemples de nos grand parent, ce lui qui ne veut pas suivre les bons exemples de nos ancêtres sur la terre pure des hommes intègres ici au Burkina qu'il aye ailleurs.

Chers compagnons, pour ne pas tirer long, on va s'arrêter sur ces lignes tout en espérant que tout le monde a bien compris le principe, merci.

Chef coutumier de rassam kande

(Rassam kande naaba sonre)

Le chef suprême national de kogl weogo

(2/2)

Kogl weogo

Rapport

Solenzo le 12 février 2017

Une équipe composé de des éléments de plusieurs groupes de kogl weogo délégué par le chef coutumier de rassam kandé (rassam kande naaba sonre) a quitter rassam kande le 11 fevrier en direction de solenzo dans le boucle de mouhoune, pour une installation d'un group de kogl weogo a la demande de la population de solenzo.

L'équipe est arriver a solenzo a 22 :heures 40 minutes environ, immédiatement le chef de mission se rendu a la gendarmerie pour y aller les informer du présence de l'équipe et la raison, en présentant leur ordre de mission, les gendarme lui ont demandé de revenir demain matin parce que le chef de brigade n'était pas là.

Le lendemain 12 février matin, le chef de mission de kogl weogo arrive a la gendarmerie et trouve le chef, il le salue, se parente, présente l'équipe, la raison de sa présence et lui présente l'ordre de mission. Il prend l'ordre de mission il copie le références mais ne vise pas.

En même temps il dit que, il y a une rencontre au secrétariat général que vous êtes convoque. le chef de mission dit, nous ne somme pas au courant, il demande au titreur pour quoi tu les a pas informé ? il répond que c'est dans l'appel que je Vien de décrocher là qu'on m a informer ça.

Ensuite le chef de mission se rend au commissariat de police, salue le commissaire, se présente, présente l'équipe, la raison de sa présence et lui présente l'ordre de mission aussi.

En ce moment, l'équipe aussi avait délègue des gens pour aller informer au chef coutumier de la présence de l'équipe et que l'équipe doit venir le saluer, se présenter, l'informer la raison de leur présence et l'écouter a fin d'obtenir clairement son accord et sa bénédiction car l'installation d'un groupe de kogl weogo se fait toujours avec l'accord et la bénédiction du chef coutumier de la localité.

Ces gens aussi, sont revenus dire que le chef a refusé de recevoir l'équipe chez lui car y a une rencontre prévue au secrétariat général et tout se passera la bas.

Le chef de mission plus une dizaine de personne avec la population qui a invité l'équipe de kogle weogo ses dirige au secrétariat général.

Arrivé, on rentre dans la salle ; la gendarmerie était présente, la police, la mairie, la société civile le chef coutumier et le secrétaire général.

3. Rapport des Kogweogo, transmis au « chef » et aux autorités (1/3)

Le secrétaire général prend la parole et remercie tout le monde d'être là. En suite il dit, si vous êtes convoque ici c'est parce que nous avons appris que vous êtes venus pour une installation d'un groupe de kogl weogo a lors que dans le boucle de mouhoune ici, les gens ne veulent pas de kogl weogo. Depuis hier soir, le groupe qui vous a invité a fait un communiqué a la radio pour annoncer votre arrivé et l'installation, mais quand nous avons entendu le communiqué nous les avons immédiatement convoqué leur demandé de vous dire de retourner, ils nous ont fait comprendre que ce n'était pas possible parce que vous êtes déjà proche.

Donc c'est pour vous dire tout simplement qu'on ne veut pas de kogl weogo ici.

Le chef de mission de kogl weogo prend la parole, il profite de l'occasion pour remercier tout le monde et dit, effectivement nous somme ici dans le cadre d'une installation d'un groupe de kogl weogo a la demande de la population de la localité, mais le kogl weogo a des principes et des conditions. Tant que les principes ne sont pas respecté et que les conditions ne sont pas réunis on n'installe pas kogl weogo.

(1) Demande de la population ;
(2) L'accore des autorités coutumières et rageuses,
(3) L'information et L'invitation des forces de l'ordre et les autorités administratives Et municipales.
Voila pour quoi quand on arrive dans une localité pour une installation, on entame des démarches pour confirmer tout ceux-ci.

Mais là, au cour de nos démarches on nous intercepte avec une invitation ici pour parler de ça. A lors que nous n'avons même pas pu nous présenter chez le chef coutumier pour lui donner son respect qu'on lui doit et puis l'écouter a lors que nous avons besoin de son accord et ses bénédictions pour ce que on est venus faire.

Le secrétaire général demande, est ce que quelqu'un a quelque chose a dire? Tout le monde dit non. Seulement le second chef de mission kogl weogo a repris les mêmes explications du chef de mission en langue moore.

Le secrétaire général demande au chef coutumier de parler, le chef coutumier explique le des accord qu'il y a entre lui et le délègue de c'eux là qui ont demandé l'installation kogl weogo et affiché son opposition a l'installation de kogl weogo dans son village. En suite le secrétaire général reprend la parole, il dis, c'et vraiment bien qu'on se compris, et il finis par dire que si non il y a les donso qui était prêt pour venir a un affrontement avec l'équipe de kogl weogo. le chef coutumier confirme cela disant oui, que c'est lui-même qui les a demandé d'attendre d'abord.

En suite le maire adjoint aussi prend la parole et parle de ce qui ne concerne pas le kogl weogo.

(2/3)

Pour termine, le chef de mission de kogl weogo reprend la parole et demande est ce que le chef coutumier voudra bien nous recevoir chez lui pour qu'on pus venir lui donner son respect qu'on lui doit, parce que ça fait depuis hier nuit que nous somme là sans pouvoir le faire jusqu'à présent, ça nous donne des soucis vraiment.

Le chef dis que y a pas de problème, avec plaisir vous pouvez le faire. Le chef de mission de kogl weogo dit, en plus, je voudrai demander au chef coutumier de pardonner monsieur konkobo pour les eureures qu'il a commue a son égare et conseiller monsieur konkobo aussi de savoir respecter le chef.

Le secrétaire général remercie tout le monde et lève la séance.

L'équipe de kogl weogo se rendu directement chez le chef coutumier le chef les a bien reçu avec leur salutation, les offrir de l'eau fraiche a boire, bien causer ensembles, l'ambiance était vraiment belle.

L'équipe de kogl weogo demande a repartir a son lieu de décente, arrivé la bas, le chef de mission repasse a la gendarmerie et a la police pour les dire au revoir, âpres les au revoir, c'est le départ de l' équipe de kogl weogo de solenzo aux environs de 11 :heures 30 mn, elle est arrivé a ouagadougou a 21 :00 environ.

[redacted]

Wibga et adjoint du chef d'état major de kogl weogo

Le chef de mission a solenzo

Tel : 76856173 / 68891191

(3/3)

MOBILISATION POPULAIRE POUR LA SÉCURITÉ

REGLES PROVISOIRES DE

KOGLE WEOGO

Le Chef coutumier de Rassamkandé

Rassamkandé le 08 octobre 2016
Pour tous les bureaux de Kogle Weogo du Burkina Faso

Objectifs de Kogle Weogo.

- Veiller à la sécurité de la population et leurs biens ;
- Eradiquer le vol et la délinquance au Burkina Faso ;
- Instaurer une sécurité durable pour une meilleure vie au Burkina Faso ;

Parce que chaque burkinabé doit gagner dignement et honnêtement sa vie.

Interdictions de Kogle Weogo

- Il est strictement interdit d'utilisé le Kogle Weogo à des fins politiques
- Le Kogle Weogo ne peut en aucun cas être utilisé pour des règlements des comptes ;
- Le Kogle Weogo n'intervient pas dans des problèmes des territoires, par exemple : parcelle, champs de culture etc…
- Ne jamais corriger quelqu'un sans preuve palpable, et ne jamais se baser sur du Wac pour accuser quelqu'un.
- Pas de discrimination dans Kogle Weogo.
- L'utilisation des objets retirés aux voleurs et aux délinquants par les membres de KogleWeogo est strictement interdite.
- Le Kogle Weogo n'intervient dans des problèmes de dettes, des crédits ou des ventes.

4. « Règles provisoires » des Koglweogos. Documents récupérés en avril 2017. (1/2)

((Exigences de Kogle Weogo))

- Toutes les missions de Kogle Weogo sont effectuées avec des ordres de mission signés par le Président du Bureau de Kogle Weogo, le vice président ou par son secrétaire général en cas d'absence ou permission.
- La coopération avec les autorités pour la logique et l'efficacité du travail est exigée, Par exemple :

-La Gendarmerie ;

-Administration ;

-La municipalité ;

-La police ;

- La population, les autorités coutumières et religieuses sont la base de Kogle Weogo.

NB : Parmi les corrections clés réservées aux voleurs et aux délinquants :

-le port de BENDA.

PO Chef coutumier de Rassamkandé

Président National de Kogle weogo
Burkina Faso

(2/2)

Région de l'Est
Province du gourma
Commune de Fada N'Gourma
Association « Tin kubi u dogu »

Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

REGLEMENT INTERIEUR

Association Tin kubi u dogu

Décembre 2016

5. Règlement intérieur des Koglweogos de Fada N'Gourma. Document récupéré en avril 2017. (1/8)

Préambule

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la loi 064-2015-CNT Burkina Faso et des statuts de l'**Association Tin Kubi U Dogu.**

TITRE I :
MEMBRES

Chapitre 1 : Adhésion

Article 1 : Pour être membre d'une structure de l'association TIN KUBI U DOGU, il faut payer un droit d'adhésion.

Tout membre qui paie son droit d'adhésion a droit à une carte individuelle d'adhésion.

Article 2 : Les droits d'adhésion sont de cinq mille (5 000) francs par personne. Ils sont versés à la section régionale par les structures provinciales et les structures communales à la structure provinciale. **Les comités des villages et secteurs reversent leur cotisation au niveau de la commune.** Les comités de village et de secteur aident à la collecte des frais d'adhésion et les reversent au trésorier de la structure communale.

Article 3 : Les structures membres payent chaque année une cotisation. Le montant de la cotisation annuelle est de 100 000 Francs par structure.

Sont soumis à la cotisation, les sections au niveau des provinces membres.

La cotisation annuelle est versée au bureau régional dans le compte ouvert au nom de l'association.

Tout versement de cotisation donne droit à un reçu de versement établit à cet effet.

Article 4 : Quinze (15) jours après le versement de la cotisation, le bureau régional reverse à chaque section 1/3 de sa cotisation pour la réalisation de leurs activités. Ce reversement donne droit à un reçu de reversement établi à cet effet.

Article 5 : La qualité de membre se perd pour les personnes physiques par démission, par exclusion prononcée par l'Assemblée Générale pour toute faute portant atteinte à l'image et à l'honneur de l'association.

La qualité de membre actif se perd par arrêt définitif d'activités de plus de un an. La perte de qualité de membre ne donne droit à aucun dédommagement.

TITRE II :
ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Chapitre 1 : Les membres

Article 6 : L'Association est dirigée par un bureau de dix-neuf (19) membres qui sont :

- Un président
- Un Vice- Président
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Général Adjoint
- Un Trésorier Général
- Un Trésorier Adjoint
- Un Responsable à l'organisation
- Un Responsable Adjoint à l'organisation
- Un Responsable à l'Information
- Un Responsable Adjoint à l'Information
- Un Responsable à l'Encadrement des Soldats
- Un Responsable Adjoint à l'Encadrement des Soldats
- Deux (02) Responsables du Comité de Contrôle
- Un conseil des sages (04 membres)
- Des Chargés de mission chargés d'appuyer le bureau

Article 7 : La durée du mandat de bureau est de trois (03) ans renouvelable. Les membres du bureau sont rééligibles.

Chapitre 2 : Attributions des membres

Article 8 : Le Président dirige l'Association, convoque et préside les assemblées générales. Il signe tous les documents engageant la responsabilité de l'association. Il dirige et convoque également les réunions du bureau.

Le Président assure la bonne marche de l'association, il est garant de la moralité et des intérêts de l'association, représente l'association dans tous les actes de la vie civile.

Il est l'ordonnateur du budget de l'association, signe conjointement les chèques avec le trésorier ou son adjoint.

Article 9 : Le président est secondé par un vice -président qui le supplée en cas d'absence ou d'empêchement temporaire.

Le président peut déléguer certains de ses attributions au vice- président. Seul le pouvoir d'ordonnateur de budget ne peut pas être délégué.

Article 10 : Le Secrétaire Général est chargé de :

- Tout ce qui concerne les correspondances et les archives ;

- rédiger les procès-verbaux des réunions, les AG, de toute écriture concernant le fonctionnement de l'association à l'exception de celles qui concernent la comptabilité ;
- assurer le secrétariat de toutes les rencontres du bureau et tenir les membres du bureau informés du calendrier des rencontres ;
- préparer les travaux des instances délibérantes en particulier des opérations de votes ;
- s'occuper de l'étude, la programmation et la réalisation des projets à court, moyen et long terme générés et soutenus par le BE.

Le secrétaire général est assisté dans sa mission par un secrétaire général adjoint.

En cas d'empêchement provisoire ou définitif, le secrétaire général est remplacé par son adjoint.

Article 11 : Le trésorier est le comptable de l'association et :

- assure la gestion des ressources de celle-ci ;
- se charge d'encaisser les recettes et d'effectuer les dépenses ordonnées par le président dont il est le cosignataire ;
- reçoit, conserve les pièces comptables de l'association ;
- rédige le rapport financier de l'association qu'il présente à l'assemblée générale.
- Il est remplacé par son adjoint en cas d'absence temporaire ou définitive.

Article 12 : Le coordonnateur des protecteurs de la cite coordonne et contrôle les actions des protecteurs de la cité. Il est le répondant des protecteurs de la cité dans la région de l'Est. C'est lui qui présente au bureau les rapports d'activité des protecteurs de la cité.

Le coordonnateur est secondé par un adjoint.

En cas d'empêchement du coordonnateur, son adjoint le remplace.

Article 13 : Le commissaire aux comptes effectue des contrôles ordinaires et des contrôles inopinés sur les comptes de l'association.

Les contrôles ordinaires sont effectués durant le dernier trimestre de l'année civile avant la tenue de l'assemblée générale pour fournir les informations utiles.

Le rapport de ces contrôles est présenté à l'Assemblée Générale.

TITRE III :
LE COMITE DE CONTROLE

Les contrôles inopinés interviennent à tout moment, sur initiatives des commissaires aux comptes.

Article 14 : Dans le cadre de sa mission, le commissaire aux comptes a accès à tous les documents qu'il juge nécessaires. Il peut également procéder à des entretiens avec toute personne capable de lui fournir des renseignements.

Chapitre 1 : Les structures du comité de contrôle

Article 15 : Le comité de contrôle est une structure rattachée au bureau de l'association Tin Kubi u Dogu. Il est composé d'un conseil de sages et des protecteurs de la cité dénommé « à dojiida ou a doguda ». Il est institué dans chaque structure un comité de contrôle. Le comité de contrôle est rattaché au bureau exécutif de chaque structure.

Section 1 : Le conseil de sages

Article 16 : Le conseil de sages est un organe de médiation et de **discipline**. Il coordonne et contrôle les actions des protecteurs de la cité.

Article 17 : Il est institué dans chaque structure un conseil de sages. Le conseil de sages coordonne les activités des protecteurs de la cité au niveau de chaque structure.

Article 18 : Le conseil de sages ordonne et contrôle les opérations d'information, de renseignement d'arrestation et de transfert des délinquants aux forces de l'ordre, effectuées par les protecteurs de la cité.

Toute information, tout renseignement collecté ainsi que les produits du crime saisis sont consignés dans un registre et une copie transmise aux forces de sécurité et de défense territorialement compétentes.

Article 19 : Toute personne arrêtée est conduite devant le conseil de sages. Le conseil de sage procède à son audition et ordonne qu'il soit conduit devant l'autorité compétente.

Il est interdit, les tortures, les traitements cruels durant l'arrestation et l'audition. Il est également interdit les amendes.

L'arrestation des mineurs et des femmes doit se faire dans le respect de leur particularité. Il est formellement interdit l'arrestation et le transport des femmes enceintes, ou ayant un enfant allaitant.

Article 20 : Lorsque la femme enceinte ou allaitante est soupçonnée, le conseil de sages ordonne son audition sur place et en cas de besoin porte la dénonciation à l'autorité compétente.

Section 2 : Les protecteurs de la cité

Article 21 : Les protecteurs de la cité sont au nombre de 21 par village et par secteur, c'est le total des protecteurs par village et par secteur qui composent les protecteurs de la cité de la commune.

Article 22 : Au niveau de chaque secteur et village la structure doit avoir des personnes âgées qui les orientent quant aux us et coutumes locaux positifs gourmantchés ; ces personnes au nombre de six (6) au maximum sont composées de femmes et d'hommes.

Article 23 : Les protecteurs de la cité sont chargés des opérations de sécurité et de protection dans leurs zones d'intervention respectives dans le respect des us et coutumes locaux positifs et des lois en vigueur en la matière.

Article 24 : Les protecteurs de la cité au niveau des villages et secteurs ont sous la responsabilité des conseils de sages de leurs communes respectives.

Chapitre 1 : Missions spécifiques des protecteurs de la cité

Article 25 : Chaque protecteur de la cité doit concourir avec les autres acteurs au maintien de la sécurité dans sa localité et sur l'ensemble de la cité. Il collabore avec les autres acteurs pour assurer une intervention harmonieuse de lutte contre le grand banditisme et enrayer l'insécurité dans la cité.

Article 26 : Tout protecteur de la cité doit travailler à démasquer les délinquants, à les dénoncer auprès du conseil des sages pour toute fin utile.

Seul le conseil de sages peut décider de la suite à donner à une dénonciation.

Article 27 : Les sorties de vérification, de renseignement, et de contrôle sont ordonnées par le conseil de sages. Même en cas d'urgence aucune opération de sortie ne peut être effectuée sans ordre du conseil des sages.

Article 28 : Les sorties de vérification, d'information, de renseignement et de contrôle se font dans le respect des us et coutumes locaux positifs et des textes législatifs en vigueur en la matière.

Article 29 : Les arrestations de présumé auteur de fait d'insécurité ne peuvent se faire que sur ordre du conseil des sages.

Toute personne suspectée et arrêtée doit être transportée dans la mesure du possible avec dignité et sans torture devant le conseil des sages qui décide de la conduite à tenir.

Tout protecteur de la cité qui se rend volontairement coupable de torture lors de l'arrestation et du transport d'un présumé auteur de fait d'insécurité est responsable de ces actes devant les juridictions compétentes.

Article 30 : Il est interdit à tout protecteur de la cité de saisir ou prendre des sommes d'argent, des animaux ou tout autre bien lors des sorties et des opérations d'arrestation. Peuvent être saisis les biens considérés comme le produit du crime. Les biens saisis sont enregistrés dans un carnet ouvert à cet effet devant au moins trois témoins et transportés devant le conseil des sages pour toute fin utile. Les sorties des protecteurs de la cité ne peut se faire qu'en groupe d'au moins de six (6) personnes.

Ils doivent se munir d'un équipement y compris des armes pour leur sécurité et les besoins de l'intervention.

De la collaboration avec les forces de l'ordre public

La collaboration entre l'association et les forces de l'ordre doit être manifeste, franche, respectueuse des us et coutumes locaux positifs de la cité et les principes défini par les lois en vigueur au Burkina Faso.

Les domaines de collaboration entre les forces de l'ordre de l'état et l'association Tin kubi u dogu portent sur la prévention et la répression.

*** à titre d'exemple »** l'association peut à tout moment demander l'appui des forces régulières dans le cadre de campagne de sensibilisation et de formation de ses membres : ex. les techniques d'investigation, les règles qui entourent l'arrestation et le transfert du délinquant l'autorité compétente, etc…..

L'association peut dans le cadre de cette bonne collaboration demander l'appui des services de la justice pour des formations de ses membres sur le droit : particulièrement sur le code pénal, …

Des appuis financiers : l'association peut demander des appuis financiers aux autorités décentralisées, aux ONG, aux projets et programmes de la province et de l'état.

Article 31 En cas de différend entre les membres de l'association et des tiers, le dialogue est privilégié pour régler le différend à l'amiable.

C'est après que la négociation ait échoué, que l'on doit se référer au tribunal compétent.

Article 32 : Tout membre qui est reconnu coupable de manquements aux idéaux de l'association est passible de peine que l'Assemblée Générale de l'association prononcera.

Tout auteur de tentative de vol, d'escroquerie est traité comme un bandit et est transféré aux autorités compétentes.

Article 33 : Aucun membre de l'Association, quel que soit la place qu'il occupe ne peut engager la responsabilité de l'organisation dans une activité sans l'accord du Bureau Exécutif qui rendra compte à l'AG.

Article 34 : Le présent règlement intérieur ne peut être modifié que par une Assemblée Générale.

Article 35 : En vertu de quoi, le présent règlement intérieur est établi, lu et approuvé pour servir et valoir partout ou besoin sera.

Adopté en Assemblée Générale à Fada N'Gourma, le 08 décembre 2016.

Pour les membres fondateurs :

Le Secrétaire de séance	Le Président de séance
TIMBANGOU Yiénitiédiba	THIOMBIANO Moussa Django

Région de l'Est
Province du gourma
Commune de Fada N'Gourma
Association « Tin kubi u dogu »

Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

STATUTS

Association Tin kubi u dogu

Décembre 2016

6. Statuts de l'association des Koglweogos de Fada N'Gourma. Documents récupérés en avril 2017. (1/8)

Préambule

Considérant que la Région de l'Est est l'une des plus vastes région du Burkina Faso et que c'est dans cette Région que s'observe le plus grand taux de banditismes ;

Considérant que les forces de l'ordre publiques ne peuvent à eux seuls assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ;

Considérant que l'Etat burkinabé encourage la participation citoyenne pour la lutte contre le banditisme ;

Considérant que les us et coutumes locaux positifs des goulimantchéba condamne le banditisme et pratiques assimilées ; que ces us et coutumes, fondement de société (gourmantché) ne s'opposent pas aux respects des droits humains et peuvent contribuer à la lutte contre l'insécurité, le banditisme et pratiques assimilées dans le respect des lois et règlement en vigueur en la matière.

Convaincu que la participation citoyenne à la lutte contre l'insécurité, le banditisme et pratiques assimilées est une revendication légitime des populations surtout rurales, laquelle revendication est soutenue et encouragée par le gouvernement du Burkina Faso ;

Nous adhérents à ces statuts, décidons de créer une association dénommée « **Tin kubi u dogu** » qui signifie en français protégeons la cité.

TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Chapitre 1 : Objet et champ d'application

Article 1 : L'objet de l'association **Tin kubi u dogu** c'est contribuer à lutter contre l'insécurité et protéger les personnes et leurs biens dans la Région de l'Est.

Article 2 : L'action de l'Association vise à compléter et à appuyer les forces publiques de défense et de sécurité dans la lutte contre l'insécurité sous toutes ces formes.

La contribution de l'Association pour la lutte contre l'insécurité se décline en action de prévention et de répression.

L'action de prévention comporte des actions de sensibilisation et d'information sur la lutte contre le banditisme.

L'action de répression comporte des actions de dénonciation et d'arrestation des auteurs d'actes de banditismes et de pratiques assimilées et leur transfèrement aux autorités compétentes de l'Etat.

Chapitre 2 : Durée, siège sociale, ressort territorial

Article 3 : L'Association « **Tin kubi u dogu** » a une durée de vie indéterminée.

Article 4 : Le siège social de l'Association est fixé à Fada N'Gourma, Chef-lieu de la province du Gourma et peut être transféré dans toute autre localité de la Région de l'Est sur décision de l'Assemblée Générale.

Article 5 : L'Association exerce ses activités sur tout le territoire de la Région de l'Est.

Chapitre 3 : Missions

Article 6 : La mission de l'Association « **Tin kubi u dogu** » est de contribuer à éradiquer l'insécurité dans la Région de l'Est.

Chapitre 4 : Membre et adhésion

Article 7 : Est membre, tout burkinabé ayant la majorité civile sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de convictions philosophiques et politiques ou de croyances religieuses résidant dans la Région de l'Est et qui accepte les dispositions des présents statuts et s'engagent à les respecter et qui adhère à une structure conformément au titre II du présent statut.

Article 8 : L'Association comprend des membres actifs et des membres observateurs.

Sont membres actifs de l'Association au niveau Régional, les sections provinciales et communales qui ont été légitimement instituées et qui respectent les termes du présent statut et règlement intérieur.

Peuvent être membres observateurs, les entités administratives, les associations de promotion et de défense des droits humains ; les autorités coutumières ou religieuses qui, de par leur autorité morale ou de par leurs activités sont des acteurs fortement impliqués dans la lutte contre l'insécurité, la protection et le respect des droits humains et des us et coutumes locaux positifs, la promotion des valeurs religieuses en matière de lutte contre l'insécurité.

La qualité de membre observateur se fait sur demande adressée au bureau exécutif de l'Association et approuvée en Assemblée Générale.

Article 9 : Tout membre actif de l'Association qui enfreint aux dispositions des statuts et le règlement intérieur encoure des sanctions prévues par le règlement intérieur.

TITRE II : STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION « TIN KUBI U DOGU »

Chapitre unique : Les structures de l'Association

Article 10 : L'Association **Tin kubi u dogu** est une association régionale. Elle comprend des sections provinciales, communales et des comités au niveau de chaque village ou secteurs des communes qui adhèrent à l'Association.

Article 11 : L'ensemble des sections provinciales forment l'Association régionale. L'ensemble des sous-sections communales forme l'Association provinciale. La sous-section communale peut être instituée avec au moins quatre comités de villages ou de secteurs. Le comité villageois et de secteur peut être institué par 21 personnes au moins.

TITRE III : LES ORGANES DE L'ASSOCIATION ET LEURS COMPOSITIONS

Chapitre 1 : Les organes de l'Association

Article 12 : Les organes de l'Association **Tin kubi u dogu** au niveau régional sont :

- L'Assemblée générale (AG)
- Le Bureau Exécutif
- Le Comité de contrôle
- Le commissariat aux comptes
- La Coordination des défenseurs de la cité
- Les responsables à l'organisation
- Les responsables à l'information

Section I : L'Assemblée générale

Article 13 : L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Association **Tin kubi u dogu**. Elle est composée de tous les membres actifs et de membres observateurs.

Les membres actifs sont représentés par deux (02) délégués à l'Assemblée Générale. Les membres observateurs sont représentés par un (01) délégué.

Article 14 : L'Assemblée Générale tient une session ordinaire deux fois par an. Elle est convoquée par le Bureau Exécutif. Les dates, lieu et ordre du jour sont portés à la connaissance des membres au moins quinze (15) jours à l'avance.

Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de besoin. L'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée par le Bureau Exécutif à son initiative ou sur demande d'un tiers (1/3) des membres à jour de leurs cotisations.

L'Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) ne peut avoir lieu que si la moitié plus un des membres actifs sont présents.

Lorsque le quorum n'est pas attient, l'Assemblée Générale est convoquée une seconde fois dans un délai de d'une semaine et se tient lorsque le quorum atteint le tiers (1/3) des membres de l'Association.

No-*Article 15 :* L'Assemblée Générale à l'occasion de chacune de ses sessions et pour la durée de celles-ci met en place son bureau qui se compose comme suit :

⇒ un (1) Président de séance

⇒ deux (2) rapporteurs.

Les sessions tiennent des Assemblées Générales provinciales deux fois mois avant la tenue de l'Assemblée Générale régionale.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la sous-section communale et convoquée par le Bureau Exécutif communal à son initiative ou sur demande d'un tiers (1//3) des membres à jour de leurs cotisations. L'Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) communale est convoquée dans les mêmes conditions que l'Assemblée Générale provinciale.

L'Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) communale est composée :

Pour la commune rurale

◊ quatre (04) délégués par comité villageois ou de deux délégués de secteur

Pour la commune urbaine

◊ quatre délégués par comité de secteur et quatre délégués par comité de village.

Article 16 : Le Comité de village et de secteur tient des Assemblées générales un mois avant la tenue de l'Assemblée Générale Communale.

L'Assemblée Villageois et de secteur est composée de l'ensemble des membres de l'Association dans le village ou le secteur.

L'Assemblée Générale ordinaire villageois et de secteur ne peut se tenir que si la moitié plus un des membres actifs sont présents.

Article 17 : L'Assemblée Générale a pour attributions :

⇒ amender et approuver les rapports moraux et financiers de l'Association ;

⇒ examiner et adopter les rapports annuels d'activités des associations communales ;

⇒ adopter les comptes, approuver les rapports et donner quitus aux associations communales pour certaines activités ;

⇒ examiner et adopter les projets et programmes annuels d'activités ;

⇒ décider de l'affiliation à toute autre organisation de même type, tant au niveau régional que national ;

⇒ décider des sanctions à prendre à l'encontre des membres fautifs ;

⇒ nommer les membres observateurs ;

- Décider de la suspension ou de l'exclusion de tout membre de l'association pour motif avéré contraire aux principes et au bon fonctionnement de l'Association.

Section II : Le bureau Exécutif Régional

Article 18 : Le Bureau Exécutif Régional est composé de quinze (15) membres élus par l'Assemblée Générale composé de deux (02) représentants par province et de deux (02) représentants par commune.

- Un président
- Un Vice- Président
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Général Adjoint
- Un Trésorier Général
- Un Trésorier Adjoint
- Un Responsable à l'organisation
- Un Responsable Adjoint à l'organisation
- Un Responsable à l'Information
- Un Responsable Adjoint à l'Information
- Un Responsable à l'Encadrement des Soldats
- Un Responsable Adjoint à l'Encadrement des Soldats
- Deux (02) Responsables du Comité de Contrôle
- Un conseil des sages (04 membres)
- Des Chargés de mission chargés d'appuyer le bureau

Section II : Le bureau Exécutif Provincial

Article 19 : Le Bureau Exécutif Provincial est composé de dix (10) membres élus par l'assemblée générale composée de quatre (04) représentants par commune urbaine et d'un représentant par commune rurale pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois.

- Le mandat de membre du bureau exécutif est volontaire. Toutefois, les frais occasionnés dans le cadre de l'exécution des missions à eux confiées sont prises en comptes.
- Les membres du bureau exécutif provincial sont élus par vote aux bulletins secret.

Article 20 : Le bureau Exécutif Provincial est composé de :

- Un président
- Un Vice- Président
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Général Adjoint
- Un Trésorier
- Un Trésorier Adjoint
- Deux contrôleurs de gestion

Section II : Le bureau Exécutif Communal

Article 21 : Le bureau Exécutif Communal est composé de sept (07) membres élus par l'Assemblée Général pour un mandat de trois (03) ans renouvelables une fois.

Le mandat de membre du bureau exécutif est volontaire. Toutefois, les frais occasionnés dans le cadre de l'exécution des missions à eux confiées sont prises en charge par les ressources de l'Association.

Les membres du bureau exécutif communal sont élus par vote aux bulletins secret.

Article 22 : Le Bureau !exécutif Communal est composé de :

- un Président
- un secrétaire général
- un secrétaire général adjoint
- un trésorier
- un trésorier adjoint
- Deux coordonnateurs des protecteurs de la cité
- Deux responsables de brigade d'intervention rapide
- Un conseil des sages de 6 membres

Article 23 : Dans les villages, les secteurs, les comités sont dirigés par :

- un coordonnateur
- un coordinateur adjoint

Section IV : Le Comité de contrôle

Article 24 : Le Comité de contrôle est une structure rattachée au bureau de l'Association Tin kubi u dogu. Il est composé d'un conseil de sage et de protecteurs de la cité dénommé « **a dojiida** » ou « **a doguuda** ». Le Comité de contrôle communal est rattaché au bureau de la section communale.

Chapitre 4 : Les ressources de l'Association

Article 25 : Les ressources de l'Association « **Tin kubi u dogu** » sont constituées :

- Du droit d'adhésion ;
- Les cotisations annuelles ;
- Les contributions des personnes publiques (Etat, collectivités décentralisées, établissements publics).
- ONG, projets et programmes.

Article 26 : Les fonds de l'Association « **Tin kubi u dogu** » sont placés dans un établissement financier régis par la réglementation en vigueur au Burkina Faso.

Les mouvements sur les comptes sont soumis à la double signature du Présent et de celle du Trésorier Général de l'Association. En cas d'empêchement du trésorier, le Secrétaire Général Adjoint assure la co-signature.

Article 27 : L'audit annuel des comptes et de gestion

L'Association « **Tin kubi u dogu** » se soumet à un audit annuel des comptes et de gestion par une personne physique ou morale qualifiée et agréée au Burkina Faso selon les textes en vigueur. L'auditeur sera recruté par l'Association.

TITRE III : COOPERATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE

Chapitre unique : De la coopération avec les forces de l'ordre

Article 28 : L'Association **Tin kubi u dogu** entretien des relations de coopération avec les forces de défense et de sécurité, la douane, les services des eaux et forêts en matière de dénonciation, d'arrestation et remise des présumés auteurs aux autorités compétentes.

TITRE IV : DISSOLUTION

Chapitre unique : Dissolution

Article 29 : L »Assemblée Générale décide de la dissolution de 'Association pour les motifs suivants :

- la cessation de toute activité pendant deux années consécutives de toutes les sections communales ;
- toute autre raison jugée valable.

Article 30 : La décision de liquidation sera soumise aux droits et obligations prescrites par la loi.

Article 31 : Tout différend entre les adhérents de l'Association, entre eux ou entre structures affiliées ou avec des tiers sera réglée d'abord à l'amiable. En cas de non satisfaction, l'affaire peut être référée au tribunal de compétence.

TITRE V : DISPOSITION FINALES

Article 32 : L'interprétation des présents statuts et règlement intérieur relève de la compétence de l'Assemblée Générale de l'Association.

L'Association **Tin kubi u dogu** peut adhérer à d'autres structures provinciales pour former une structure régionale de lutte contre l'insécurité.

Article 33 : Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale.

Un règlement intérieur approuvé par l'Assemblée Générale viendra compléter dans les détails, les dispositions des présents statuts.

Adoptés en Assemblée Générale constitutive à Fada N'Gourma, le 08 décembre 2016.

Le Secrétaire de séance	***Le Président de séance***
TIMBANGOU Yénitiédiba	*THIOMBIANO Moussa*

BRIGADE DE VEILLE ET DE DEFENSE PATRIOTIQUE

COMMUNIQUE

Le commandant de la Brigade de Veille et de Défense Patriotique (BVDP) a le plaisir d'informer l'opinion nationale et internationale qu'à la demande des populations des campagnes et de la diaspora, les délais pour le dépôt des dossiers entrant dans le cadre du recrutement des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) ont été rallongés.

Initialement prévu jusqu'au 04 novembre 2022, le dépôt des dossiers se poursuit jusqu'au **vendredi 18 novembre 2022.**

En rappel, la BVDP recrute dans le cadre de la mobilisation populaire pour la défense du territoire national, 15 000 VDP au niveau national et 35 000 VDP au niveau communal. Les dossiers de candidature sont reçus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 dans les gouvernorats de région ou dans les Haut-commissariats pour les VDP nationaux et dans les préfectures pour les VDP communaux.

Pour notre Patrie, engageons-nous !

Ouagadougou, le 04 Novembre 2022

Brigade de Veille et de Défense Patriotique ★ B.V.D.P ★ Le Commandant

Pour le commandant de la BVDP et par ordre
Lieutenant-Colonel Thomas SAVADOGO

7. Communiqué de la Brigade de veille et de défense patriotique (BVDP) qui appelle au recrutement de Volontaires pour la Défense de la Patrie. Photo récupérée par WhatsApp en novembre 2022.

Mali

Organisation de vigilance pour la paix
Bureau Politique
Bamako – Tél : (223) 61 66 85 85 – 76 32 81 96
Email : danaamassagou@gmail.com

COMMUNIQUE N°01/06/BP-MDNA/2020

Dans un communiqué en date du 23 juin 2020 et signé du Président de son bureau national, l'Association des Amis de la Culture Peule (Tabital Pulaaku) reconnaît enfin l'existence de milices peules qu'elle a toujours niée tout en appelant l'armée à la stricte neutralité.

Le Mouvement d'autodéfense Dan Nan Ambassagou salue cette position du bureau national de Tabital Pulaaku, qui s'érige par la même occasion comme la branche politique et le porte-parole des groupes qui agissent en étroite collaboration avec les terroristes qui ciblent l'armée malienne, les populations civiles établies au centre du Mali depuis des millénaires et les groupes de vigilance.

Dan Nan Ambassagou marque son étonnement et sa condamnation quant aux accusations de génocide à son encontre par une association censée jouer à l'apaisement, mais dont les déclarations concourent à créer l'amalgame sur ses objectifs et ses liens.

Le Mouvement Dan Nan Ambassagou tient à préciser à l'opinion nationale et internationale que depuis sa création en 2016, ses objectifs ont été et restent la défense de l'intégrité du territoire malien et la protection des populations et leurs biens en pays dogon, sa seule zone d'opération, contre les terroristes et leurs alliés. Il réfute les accusations d'exactions sur d'autres communautés. Ses seuls ennemis sont l'insécurité et les terroristes qui sévissent au Pays Dogon.

A ce titre, il précise que la zone de Sofara qui a fait l'objet de récentes opérations de l'armée malienne avec des arrestations à l'appui est éloignée de sa zone d'opération. Le Mouvement Dan Nan Ambassagou espère que cette annonce consacre une nouvelle étape dans le processus de paix dans lequel il est résolument engagé.
Enfin Dan Nan Ambassagou est ouvert à tout dialogue avec tout acteur et tout groupe clairement identifiés pour le rétablissement de la paix au Centre du Mali en général et au Pays dogon en particulier.

Bamako, le 30 juin 2020

P/ le Mouvement Dan Nam Ambassagou
Le Porte-parole

Benjamin SANGALA

MOUVEMENT DAN NA AMBASSAGOU
Le Porte Parole
AU PAYS DOGON

1. Communiqué du 30 juin 2020 de Dan Na Ambassagou réfutant les accusations de génocide émise par une association culturelle peule à son encontre. Photo transmise par WhatsApp en juin 2020.

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT D'AUTO DÉFENSE DAN NAN AMBASSAGOU AU PAYS DOGON

Le mouvement d'auto défense Dan Nan Ambassagou au Pays Dogon vient à travers ce communiqué, informer l'opinion nationale et internationale de la situation qui prévaut dans les zones inondées (Djenné, Tenenkou, Youwarou et Mopti) et exondées (Bandiagara, Bankass, Koro et Douentza) de la région de Mopti.

Face à la recrudescence des violences dans ces zones surtout à l'approche de la période hivernale, les éléments du mouvement Dan Nan Ambassagou de ces zones se sont réunis le Dimanche 26 Mai 2019 au pays dogon. A l'issue de cette rencontre, les participants ont décidé de sécuriser les populations de ces zones en organisant des patrouilles pour mettre hors d'état de nuire, les bandits qui tenteront de s'attaquer à ces paisibles citoyens.

Le mouvement d'auto-défense Dan Nan Ambassagou au Pays Dogon, rappelle qu'il reste toujours dans la logique de soutenir le gouvernement à stabiliser et sécuriser le pays dogon.

Toungoulou, le 26 Mai 2019

Le Chef d'État-major général

Mouvement Dan Nan Ambassagou

au Pays Dogon

Youssouf TOLOBA

2. Communiqué de Dan Na Ambassagou, reçu par WhatsApp en mai 2019.

COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT D'AUTO DÉFENSE DAN NAN AMBASSAGOU AU PAYS DOGON

Le mouvement d'auto défense Dan Nan Ambassagou au pays dogon vient à travers ce communiqué informé l'opinion nationale et internationale de la situation qui prévaut au pays dogon.

Depuis la signature de l'engagement de cessez le feu unilatéral par notre mouvement le 27 Septembre 2018, les populations du pays dogon traverse une période très difficile à cause des attaques des bandits armés habillés en tenue militaire. Cela menacera sans nul doute les travaux champêtres de cette année. Et si la population du pays dogon à 80 % agriculteur ne parvient pas à cultiver on doit s'attendre à la famine. Donc les conséquences seront incommensurables.

Face à cette situation, les combattants du mouvement Dan Nan Ambassagou au pays dogon se sont réunis le 20 Mars 2019 pour analyser le problème. A l'issu de cette rencontre, les éléments de Dan Nan Ambassagou ont décidé de commencer les patrouilles dans tout le pays dogon cela dans le but de sécuriser les populations et leurs biens et se disent prêt à affronter tous les bandits armés qui sèment la terreur.

Il invite le gouvernement à prendre les dispositions pour sécuriser les populations tout en mettant hors d'état de nuire ces bandits armés.

Le mouvement d'auto défense Dan Nan Ambassagou au pays dogon, rappelle qu'il reste toujours dans la logique de soutenir le gouvernement à stabiliser le pays dogon.

Toungoulou le 20 Mars 2019

Le Chef d'État-major général du mouvement Dan Nan Ambassagou au pays dogon

Youssouf Toloba

Youssouf TOLOBA
Chef d'Etat Major Général

Le Chef
Pays Dogon

3. Communiqué de Dan Na Ambassagou, reçu par WhatsApp en mars 2023.

Tableau récapitulatif des entretiens

Ces 181 entretiens ont été complétés avec des discussions informelles auprès des habitants des zones étudiées qui ont permis de recouper des informations, ou d'obtenir plus de détails sur certains sujets. J'ai pu échanger avec des éleveurs, des commerçants, des constructeurs, des fonctionnaires, des salariés du BTP, des routiers, ou encore des agriculteurs, qui ont particulièrement enrichi cette recherche.

La mention (*) signifie que le prénom a été modifié dans le cas de l'utilisation des trajectoire biographiques pour certains enquêtés.

La mention « périphérie » pour Ouagadougou désigne des villes à proximité, que je ne cite pas pour des questions d'anonymat.

Code pays : Burkina Faso (BF) - Mali (M).

	Date de l'entretien	**Lieu de l'entretien**	**Position**
1.	Mars 2017	Ouagadougou (BF)	Militant Burkinabè - Association de défense des droits de l'homme
2.	Mars 2017	Ouagadougou (BF)	Employé - ONG d'urgence
3.	Mars 2017	Ouagadougou (BF)	Gendarme Burkinabè
4.	Mars 2017	Ouagadougou (BF)	Diplomate Français
5.	Mars 2017	Ouagadougou (BF)	Officier militaire Français
6.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Koglweogo
7.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Koglweogo
8.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Karim* - Représentant des Koglweogos
9.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Élu local
10.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Koglweogo
11.	Mars 2017	Kombissiri (BF)	Chef des Koglweogos
12.	Mars 2017	Kombissiri (BF)	Koglweogo
13.	Mars 2017	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Karim* - Représentant des Koglweogos

14.	Mars 2017	Bobo Dioulasso (BF)	Représentant des Dozos
15.	Mars 2017	Bobo Dioulasso (BF)	Dozo
16.	Mars 2017	Bobo Dioulasso (BF)	Dozo
17.	Mars 2017	Karrangasso Vigué (BF)	Koglweogo
18.	Mars 2017	Karrangasso Vigué (BF)	Koglweogo
19.	Mars 2017	Karrangasso Vigué (BF)	Chef coutumier
20.	Avril 2017	Ouagadougou (BF)	Représentant de l'Union Européenne
21.	Avril 2017	Fada N'Gourma (BF)	Django* - Chef des Koglweogos
22.	Avril 2017	Fada N'Gourma (BF)	Yacouba* - Responsable Koglweogo
23.	Avril 2017	Fada N'Gourma (BF)	Koglweogo
24.	Avril 2017	Fada N'Gourma (BF)	Koglweogo
25.	Avril 2017	Fada N'Gourma (BF)	Élu local
26.	Avril 2017	Ouagadougou (BF)	Haut fonctionnaire – ministère de la Sécurité
27.	Avril 2017	Ouagadougou (BF)	Commissaire de Police Burkinabè
28.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Représentant des Koglweogos
29.	Mars 2018	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Karim* - Représentant des Koglweogos
30.	Mars 2018	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Koglweogo
31.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Militaire Français
32.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Gendarme Français
33.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Membre de la délégation de l'Union Européenne
34.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Notable Peul – Représentant des éleveurs
35.	Mars 2018	Ouagadougou (BF)	Représentant - association d'éleveurs – Peul
36.	Mars 2018	Bani (BF)	Policier Burkinabè

37.	Mars 2018	Bani (BF)	Policier Burkinabè
38.	Mars 2018	Bani (BF)	Notable local
39.	Mars 2018	Bobo Dioulasso (BF)	Représentant des Dozos
40.	Mars 2018	Bobo Dioulasso (BF)	Représentant des Dozos
41.	Avril 2018	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Karim* - Représentant des Koglweogos
42.	Juillet 2018	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Responsable Koglweogo
43.	Juillet 2018	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Chef traditionnel - membre des Koglweogo
44.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Représentant des Dozo
45.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Représentant des Dozo
46.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire - Police de Proximité
47.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire - Police de Proximité
48.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire - Agence Nationale de Renseignement (ANR)
49.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire - Police de Proximité
50.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Membre du cabinet - Ministère de la sécurité
51.	Juillet 2018	Kombissiri (BF)	Rassam Kande Nabaa - Chef traditionnel – Représentant des Koglweogos
52.	Juillet 2018	Kombissiri (BF)	Koglweogo
53.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Magistrat
54.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Membre d'une association de défense de la communauté peule
55.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Membre d'une association de défense de la communauté peule
56.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Diplomate français
57.	Juillet 2018	Ouagadougou (BF)	Militaire français

58.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Habitant de la périphérie de Ouagadougou, victime de vol.
59.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Membre du CICR
60.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire américain - USAID
61.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire - Délégation de l'Union Européenne
62.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Django * - Chef des Koglweogos
63.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Secrétaire Général des Koglweogos
64.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Koglweogo
65.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire d'une commune de l'Est
66.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Fonctionnaire – Gouvernorat
67.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Chef coutumier
68.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Policier
69.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Membre d'une association de défense des droits de l'Homme
70.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
71.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
72.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
73.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
74.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
75.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Élu local – commune de la Région Est
76.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
77.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Maire – commune de la Région Est
78.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Élu local – commune de la Région Est
79.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Président des Rouggas de la Région de l'Est

80.	Novembre 2018	Fada N'Gourma (BF)	Secrétaire des Rouggas de la Région de l'Est
81.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Diplomate Français
82.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Officier militaire Français
83.	Novembre 2018	Ouagadougou (BF)	Koglweogo
84.	Mars 2019	Bamako (M)	Membre cabinet ministériel Malien
85.	Mars 2019	Bamako (M)	Journaliste Malien
86.	Mars 2019	Bamako (M)	Responsable Milice Ganda Izo
87.	Mars 2019	Bamako (M)	Officier militaire Français
88.	Mars 2019	Bamako (M)	Notable Peul – Région de Mopti – Propriétaire terrien
89.	Mars 2019	Bamako (M)	Officier militaire malien
90.	Mars 2019	Bamako (M)	Oumar* - Responsable associatif / Militant Dogon
91.	Mars 2019	Bamako (M)	Général Ibrahim * - Officier retraité - Responsable de milice du centre du pays
92.	Mars 2019	Bamako (M)	Général Ibrahim * - Officier retraité – Responsable de milice du centre du pays
93.	Mars 2019	Bamako (M)	Gabriel* - Porte-parole de Dan Na Ambassagou
94.	Mars 2019	Bamako (M)	Mamadou * Responsable associatif / Militant Dogon
95.	Mars 2019	Bamako (M)	Membre d'un groupe d'autodéfense Peul (ASS)
96.	Mars 2019	Bamako (M)	Membre d'un groupe d'autodéfense Peul (ASS)
97.	Mars 2019	Bamako (M)	Moussa Ag Acharoutoumane - Représentant d'un groupe armé Touareg – MSA
98.	Avril 2019	Bamako (M)	Avocat – Défense des prisonniers peuls accusés de terrorisme

99.	Avril 2019	Bamako (M)	Gabriel*- Porte-Parole de la milice Dan Na Ambassagou
100.	Avril 2019	Bamako (M)	Général Malien retraité / Responsable milice du centre du pays
101.	Avril 2019	Bamako (M)	Diplomate Français
102.	Avril 2019	Bamako (M)	Membre d'une association culturelle dogon
103.	Avril 2019	Bamako (M)	Médiateur – ONG internationale
104.	Avril 2019	Bamako (M)	Officier MINUSMA
105.	Octobre 2019	Bamako (M)	Général Ibrahim * - Officier retraité – Responsable de milice du centre du pays
106.	Octobre 2019	Près de Bamako (M)	Réfugié Peul – Centre du pays – victime des attaques de milices
107.	Octobre 2019	Près de Bamako (M)	Réfugié Peul – Centre du pays - Victime des attaques de milices
108.	Octobre 2019	Près de Bamako (M)	Réfugié Peul – Centre du pays- victime des attaques de milices
109.	Octobre 2019	Bamako (M)	Mamadou * Responsable associatif / Militant Dogon
110.	Octobre 2019	Bamako (M)	Officier militaire Malien
111.	Octobre 2019	Bamako (M)	Conseiller – Mairie de Mopti
112.	Octobre 2019	Kati (M)	Membre de Dan Na Ambassagou
113.	Octobre 2019	Bamako (M)	Officier militaire – Minusma
114.	Octobre 2019	Bamako (M)	Militaire Français
115.	Octobre 2019	Kati (M)	Amadou* - Responsable – Milice Dan Na Ambassagou
116.	Octobre 2019	Bamako (M)	Responsable Milice Ganda Izo
117.	Novembre 2019	Bamako (M)	Médiateur malien – centre du Pays

118.	Novembre 2019	Bamako (M)	Médiateur malien – centre du Pays
119.	Novembre 2019	Bamako (M)	Médiateur – ONG internationale
120.	Novembre 2019	Bamako (M)	Officier militaire – MINUSMA
121.	Novembre 2019	Bamako (M)	Aliou * - Fonctionnaire ministériel / Membre d'une association dogon
122.	Novembre 2019	Bamako (M)	Officier militaire – EUCAP
123.	Novembre 2019	Bamako (M)	Responsable Associatif Touareg
124.	Novembre 2019	Bamako (M)	Membre milice Ganda Koy
125.	Novembre 2019	Bamako (M)	Notable Peul – Soutien de l'autodéfense -Ancien militaire
126.	Novembre 2019	Bamako (M)	Tierno* - Membre Commission DDR
127.	Novembre 2019	Koulikoro (M)	Officier militaire Malien
128.	Novembre 2019	Koulikoro (M)	Officier militaire Malien
129.	Novembre 2019	Bamako (M)	Membre de la Commission du DDR
130.	Novembre 2019	Bamako (M)	Aliou * - Fonctionnaire ministériel / Membre d'une association dogon
131.	Novembre 2019	Bamako (M)	Responsable milice peule du centre du pays
132.	Novembre 2019	Bamako (M)	Représentant - Dan Na Ambassagou
133.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Employé - Coopération Allemande
134.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Gendarme Burkinabè
135.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Diplomate Français
136.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Militant des droits de l'Homme
137.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Gendarme Burkinabè – En poste à l'Est

138.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire – Ministère de la Sécurité
139.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Représentant Délégation de l'Union Européenne
140.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Cadre politique du MPP
141.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Analyste Burkinabè – CICR
142.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Alimou* - Notable Peul – Représentant des éleveurs
143.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Avocat des Koglweogos
144.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Représentant d'une association des droits de l'Homme
145.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Représentant des Ruggas
146.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Représentant des Ruggas
147.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Chef des Koglweogos
148.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Chef des Koglweogos
149.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Employé d'une ONG – Processus RSS
150.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Fonctionnaire – DGSI – Burkinabè
151.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Notable Peul
152.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Maire
153.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Officier de Gendarmerie
154.	Novembre 2020	Périphérie de Ouagadougou (BF)	Commissaire - Police de proximité
155.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Commissaire - Police de proximité
156.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Cheick* - Représentant - Volontaires Pour la Défense de la Patrie

157.	Novembre 2020	Ouagadougou - Périphérie (BF)	Volontaires Pour la Défense de la Patrie
158.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Gendarme – Région Est
159.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Avocat spécialisé dans la défense des droits de l'Homme
160.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Magistrat
161.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Élu local – Région Est
162.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Représentant – Association d'éleveurs – Région Est
163.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Chef Coutumier Mossi
164.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Élu local – Région Est
165.	Novembre 2020	Ouagadougou (BF)	Gendarme de la région Nord
166.	Décembre 2021	Bamako (M)	Membre d'une association Dogon
167.	Décembre 2021	Bamako (M)	Mamadou * Responsable associatif / Militant Dogon
168.	Décembre 2021	Bamako (M)	Maire dogon
169.	Décembre 2021	Bamako (M)	Tierno * - Membre commission DDR
170.	Décembre 2021	Bamako (M)	Officier militaire français
171.	Décembre 2021	Bamako (M)	Membre de la Minusma
172.	Décembre 2021	Bamako (M)	Membre association Dogon
173.	Décembre 2021	Bamako (M)	Membre Dan Na Ambassagou
174.	Décembre 2021	Bamako (M)	Général Ibrahim * - Officier malien retraité -Responsable de milice du centre du pays
175.	Décembre 2021	Périphérie de Bamako (M)	Aziz* - Représentant - autodéfense peule
176.	Décembre 2021	Bamako (M)	Notable - membre de l'ASS
177.	Décembre 2021	Bamako (M)	Aliou * - Fonctionnaire ministériel / Membre d'une association dogon

178.	Mars 2022	Ouagadougou (BF)	Représentant – Association d'éleveurs – Région Est
179.	Mars 2022	Ouagadougou (BF)	Représentant des Ruggas – Région Est
180.	Mars 2022	Ouagadougou (BF)	Gendarme burkinabè
181.	Mars 2022	Ouagadougou (BF)	Maire

Bibliographie

Ouvrages, chapitres de livres et articles scientifiques :

AbdouMaliq, Simone. « Reaching Larger Worlds : Negotiating the Complexities of Social Connectedness in Douala », *Politique Africaine*, 100, 2006, pp. 38-53.

Abrahams, Ray. « Sungusungu: Village Vigilante Groups in Tanzania », *African Affairs*, vol. 86, n° 343, 1987, pp. 176-196.

Abrahamsen, Rita. « Return of The Generals? Global Militarism in Africa from the Cold War to the Present », *Security Dialogue*, vol. 49, no 1-2, 2018, pp. 19-31.

Agier, Michel. *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*, Jean-Michel Place, 1997.

Aït-Aoudia, Myriam. « La genèse d'une mobilisation partisane : continuités et politisation du militantisme caritatif et religieux au sein du FIS », *Politix*, vol. 102, no. 2, 2013, pp. 129-146.

Akinyele, Rufus T. « Ethnic Militancy and National Stability in Nigeria : A Case Study of the Oodua People's Congress », *African Affairs*, 100 (401), 2001, pp. 623-640.

Allain, Mathilde. « Les jeux d'échelles de l'action collective : militantisme local et solidarité internationale dans les campagnes de Colombie », *Critique internationale*, vol. 82, no. 1, 2019, pp. 51- 73.

Allal, Amin, et al. *Politiques de la violence. Organiser la lutte de la Colombie au Pakistan*. Karthala, 2021.

Ambrosetti, David, et De Neuilly, Yves Buchet. « Les organisations internationales au cœur des crises », *Cultures & Conflits*, 75, 2009, pp. 7-14.

Amiot, Hervé. « Une action politique pour des enjeux distants : spatialités des mobilisations ukrainiennes en France depuis le Maïdan », *L'Espace Politique*, 40, 2020, (en ligne).

Amselle, Jean-Loup « Rhétoriques du pouvoir au Mali », *Condition humaine / Conditions politiques*, 3, 2022, (en ligne).

Amselle, Jean-Loup. « Emballement ethnico-religieux au Mali », *Communications*, vol. 107, no. 2, 2020, pp. 147-161.

Amselle, Jean-Loup. « Le retour de l'indigène », *L'Homme*, 2010, no 194, pp. 131-138.

Amselle, Jean-Loup. « Retour sur “ l’invention de la tradition” », *L’Homme*, 185-186, 2008, 187-194.

Antil, Alain. « L'Afrique et la « guerre contre la terreur » », *Politique étrangère*, no. 3, 2006, pp. 583-591.

Antil, Alain. « Violence sans fin au Sahel », *Études*, no. 9, 2020, pp. 19-30.

Arseniev, Vladimir. « Les chasseurs Donso du Mali à l'épreuve du temps », *Afrique contemporaine*, vol. 223-224, no. 3-4, 2007, pp. 341-361.

Ashforth, Adam. « When the Vampires Come for You: A True Story of Ordinary Horror », *Social Research*, vol. 81, no. 4, 2014, pp. 851-882.

Audouin-Rouzeau Stéphane, et Becker, Annette. *14-18 : Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000.

Autesserre, Séverine. « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », *Critique internationale*, vol. 51, no. 2, 2011, pp. 153-167.

Baczko, Adam, Dorronsoro, Gilles. « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, Vol. 67, no. 2, 2017, pp. 309-327.

Baczko, Adam, et Dorronsoro, Gilles. « Thinking about civil wars with and beyond Bourdieu: State, capital and habitus in critical contexts », *Journal of Classical Sociology*, Mars 2021.

Baczko, Adam, et Gilles, Dorronsoro. « Le régime milicien en Afghanistan. Anthropologie imaginaire, économie transnationale de la violence et fragmentation de l’État », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 51-69.

Baczko, Adam, et al. « Le capital social révolutionnaire. L’exemple de la Syrie entre 2011 et 2014 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 211-212, no. 1-2, 2016, pp. 24-35.

Baczko, Adam. « Juger en situation de guerre civile. Les cours de justice Taleban en Afghanistan (2001-2013) », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 25-46.

Banégas, Richard, et al. « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, vol. 127, no. 3, 2012, pp. 5-20.

Banégas, Richard, et Marshall-Fratani, Ruth. « Côte d’Ivoire: Negotiating identity and citizenship », *African Guerrillas. Raging against the Machine*, édité par Böås, Morten, et Dunn, Kevin C., Lynne Rienner Publishers, 2007, pp. 81-111.

Banégas, Richard. « 11. Génération « guerriers » ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d’Ivoire », *L’adieu aux armes ? Parcours d’anciens combattants*, édité par Nathalie Duclos, Karthala, 2010, pp. 359-397.

Banégas, Richard. « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, vol. 1, 1998, pp. 179-194.

Banégas, Richard. « La politique du « gbonhi ». Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte-d'Ivoire », *Genèses*, vol. 81, no. 4, 2010, pp. 25-44.

Barkey, Karen. *Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization*. Cornell University Press, 1994.

Barnes, Sandra. *Patrons and Power : Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*, Manchester University Press, 1986.

Basset, Thomas J. « The political ecology of Peasant-Herder conflicts in the northern ivory coast », *Annals of the association of American geographers*, vol. 78, no. 3, 1988, pp. 453-472.

Bassett, Thomas. « Containing the donzow : the politics of scale in Côte d'Ivoire », *Africa Today*, vol. 50, no. 4, 2004, pp. 31-49.

Bataillon, Gilles. « Analyser le chaos », *Cultures & Conflits*, hiver 1996-printemps 1997.

Bayart, Jean-François, et al. « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, no. 10, 2001, p. 177-194.

Bayart, Jean-François, et Peter Geschiere. « « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, vol. no 10, no. 1, 2001, pp. 126-128.

Bayart, Jean-François, et Romain Bertrand. « De quel « legs colonial » parle-t-on ? », *Esprit*, vol. décembre, no. 12, 2006, pp. 134-160.

Bayart, Jean-François. « 11. La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », *La bureaucratisation néolibérale*, édité par Béatrice Hibou La Découverte, 2013, pp. 291-313.

Bayart, Jean-François. « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La « politique de la chicotte » », *Politique africaine*, vol. 110, no. 2, 2008, pp. 123-152.

Bayart, Jean-François. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol. 5, no. 4, 1999, pp. 97-120.

Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006.

Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Sami, Makki. *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012.

Beaud, Stéphane. « L'usage de l'entretien en sciences sociales : plaidoyer pour l''entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, no. 35, p. 226-257.

Becker, Howard S. « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *Sociétés contemporaines*, No. 40, 2000. pp. 151-164.

Becker, Howard S. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié, 1985.

Belaid, Medhi. « La reproduction de la domination étatique : Violence milicienne et imaginaires de l'État à l'est de la République démocratique du Congo », *L'État malgré tout*, dirigé par Le Cour Grandmaison, Romain, et Jacobo, Grajales, Karthala, 2019.

Belaid, Mehdi « Les mobilisations armées à l'est de la République démocratique du Congo : dynamiques sociales d'une pratique ordinaire », *Critique internationale*, vol. 82, no. 1, 2019, pp. 31-49.

Bellier, Irène. « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, no. 54, no 1, 2012, pp. 61-80.

Bencherif, Adib, et Campana, Aurélie. « Alliances of Convenience: Assessing the Dynamics of the Malian Insurgency », *Mediterranean Politics*, 2017, vol. 22, no. 1, pp. 115-134.

Bencherif, Adib. « Des élites touarègues face aux trafics de drogues. Quelles recompositions morales et sociopolitiques ? », *Politique africaine*, vol. 163, no. 3, 2021, pp. 61-83.

Bencherif, Adib. « Le Mali post « Accord d'Alger » : une période intérimaire entre conflits et négociations », *Politique africaine*, vol. 150, no. 2, 2018, pp. 179-201.

Benford, Robert D., et Snow, David A. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, no. 3, 2012, pp. 217-255.

Benford, Robert D, et Snow, David A. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, vol. 99, no. 3, 2012, pp. 217-255.

Bennafla, Karine. « Mise en place et dépassement des frontières entre Maghreb et Afrique noire : approche géo-historique », *Cultures Sud*, no 169, 2008, pp. 15- 21.

Berbouche, Alain. « L'âge d'or des corsaires », *La guerre. Des origines à nos jours*, édité par Jean-Vincent Holeindre, Éditions Sciences Humaines, 2014, pp. 129-134.

Berdal, Mats. « How "New" Are "New Wars" ? Global Economic Change and the Study of Civil War », *Global Governance*, 9 (4), 2003, pp. 477-502

Bergamaschi, Isaline. « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, vol. 205, no. 1, 2011, pp. 135-150.

Bergamaschi, Isaline. « French Military Intervention in Mali: Inevitable, Consensual yet Insufficient », *Stability : International Journal of Security & Development*, 2013, vol. 2, no. 2, pp. 1-11.

Berman, Bruce, et Lonsdale, John. *Unhappy Valley: Conflict in Kenya and Africa*, James Currey, 1992.

Beucher, Benoît. « « À comportement du berger, réponse du mouton » ? Éléments pour une économie morale du soulèvement d'octobre 2014 au Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, vol. 265, no. 1, 2018, pp. 39-58.

Beucher, Benoît. « 1. Le mythe de l' « Empire mossi ». L'affirmation des royautés comme force d'accompagnement ou de rejet des nouveaux pouvoirs centraux, 1897-1991 », *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, édité par Mathieu Hilgers, Karthala, 2010, pp. 23-50.

Beucher, Benoît. « La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre » », *Politique africaine*, vol. 118, no. 2, 2010, pp. 165-186.

Beucher, Benoit. *Manger le pouvoir au Burkina Faso, la noblesse Mossi à l'épreuve de l'histoire*, Karthala, 2017.

Bieri, Arnaud, et Sylvain Froidevaux. « 3. Dieu, le président et le wak. À propos de certains phénomènes « magico-religieux » au Burkina Faso », *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, édité par Mathieu Hilgers, Karthala, 2010, pp. 67-83.

Bierschenk, Thomas, et al. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Karthala, 2000.

Bierschenk, Timothy, et Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « Local powers and a distant state in rural central African republic », *Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 3, 1997, pp. 441-448.

Bigo, Didier, et al. « La rivalité mimétique, une matrice de la guerre contre le terrorisme et de ses stratégies discursives ? », *Cultures & Conflits*, vol. 123-124, no. 3-4, 2021, pp. 21-35.

Bigo, Didier. « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, vol. 58, no. 2, 2005, pp. 53-101.

Bigo, Didier. « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, no. 58, 2005, pp. 53-101.

Bizeul, Daniel. « Faire avec les déconvenus : une enquête en milieu nomade », *Sociétés Contemporaines*, vol. 33, no. 1, 1999, pp. 111-137.

Bizeul, Daniel. Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ?, *La méthodologie qualitative. Postures derecherche et travail de terrain*, édité par Paillé Pierre, Armand Colin, 2006.

Blanchard, Emmanuel, et Glasman, Joël. « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », *Maintenir l'ordre colonial*, dirigé par Jean-Pierre, Bat, et Nicolas, Courtin, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Blom, Amélie. « Les dynamiques émotionnelles du militantisme jihadiste : propositions méthodologiques sur leur repérage », *Critique internationale*, 91, 2021, pp. 113-134.

Blundo, Giorgio, et Jean-Pierre Olivier de Sardan. *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Benin, Niger, Sénégal)*. Karthala, 2007.

Boilley, Pierre. « Nord-Mali : les frontières coloniales de l'Azawad », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 53 (3), 2019, pp.469-484.

Boilley, Pierre. *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Karthala, 1999.

Boisvert, Marc-André. « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », *Afrique contemporaine*, vol. 260, no. 4, 2016, pp. 87-90.

Boisvert, Marc-André. « Mali : quelle réforme du secteur de la sécurité ? », *Politique étrangère*, no. 4, 2021, pp. 159-172.

Boisvert, Marc-André. « Failing at Violence: The Longer-lasting Impact of Pro-government Militias in Northern Mali since2012 », *African Security*, vol. 8, no. 4, 2015, pp. 272-298.

Boncourt, Thibaud, et al. « Que faire des interventions militaires dans le champ académique ? Réflexions sur la nécessaire distinction entre expertise et savoir scientifique », 20 & 21. *Revue d'histoire*, vol. 145, no. 1, 2020, pp. 135-150.

Bonelli, Laurent, et Francesco, Ragazzi. « « La lutte contre la « radicalisation ». Genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne », *Archives de politique criminelle*, vol. 41, no. 1, 2019, pp. 119-145.

Bonnecase, Vincent. « Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, pp. 5-22.

Bonnecase, Vincent. « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », *Politique africaine*, vol. 137, no. 1, 2015, pp. 151-168.

Bonnecase, Vincent. *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala, 2012.

Bono, Irene, et Hibou, Béatrice. « Peut-on rester libre à l'heure du risque ? La liberté scientifique sur les terrains dits difficiles », *Sociétés politiques comparées*, 52, septembre/décembre, 2020.

Bouhlel, Ferdaous et Guichaoua, Yvan. Norms, non-combatants'agency and restraint in Jihadi violence in Northern Mali. *International Interactions*, 2021.

Bouhlel, Ferdaous. « Les rencontres intercommunautaires comme outil de « pacification par le bas » au Mali. Croyances, usages et limites d'une politique de substitution (1990-2019) », *Afrique contemporaine*, vol. 267-268, no. 3-4, 2018, pp. 67-88.

Bouju, Jacky. « La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 67-88.

Boumaza, Magali, et Campana, Aurélie. « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 1, 2007, pp. 5-25.

Bourdieu Pierre. « Le capital social » *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, janvier 1980, pp. 2-3.

Bourdieu, Pierre, et Boltanski, Luc. « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, vol. 2, no 2, pp. 3-76.

Bourdieu, Pierre. *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de minuit, Paris, 1979.

Bourdieu, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Raison d'agir / Seuil, 2012.

Bourgeot, André. « Sécheresses et famines du Sahel », *L'Homme*, tome 16, n°4, 1976, pp. 146-148.

Briquet, Jean-Louis, et Gilles, Favarel-Garrigues. *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État,* Karthala, 2008.

Briquet, Jean-Louis. *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Belin, 1997.

Browning, Christopher R. *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Les Belles Lettres, 1994.

Brubaker, Rogers, et Junqua, Frédéric. « Au-delà de L'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 139, 2001, pp. 66-85.

Burbank, Jane, et Cooper, Frederick, *Empires in World History : Power and the Politics of Difference,* Princeton University Press, 2010.

Calandri, Elena. « L'aide au développement. Entre économie, culture et relations internationales », *Relations internationales*, vol. 157, no. 1, 2014, pp. 71-95.

Calvez, Jean-Yves. « Du droit de renverser des gouvernements, des régimes », *Études*, vol. 399, no. 7-8, 2003, pp. 49-57.

Campana, Aurélie. « Clivages générationnels et dynamiques nationalistes. La radicalisation des mouvements nationalistes tchétchènes et ingouches », *Revue internationale de politique comparée*, 2009, vol. 16, no. 2, pp. 267-268.

Capron, Jean, et al. « Migrations et développement. Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque. » *Tiers Monde*, XVIII, no 71, 1977.

Chaib, Kinda. « Les mises en scène des martyrs dans les cimetières de village au Liban Sud », *Le Mouvement social*, 237 (4), 2011, pp. 55-71.

Charbonneau, Bruno. « The Imperial Legacy of International Peacebuilding: The Case of Francophone Africa », *Review of International Studies*, Vol. 40, no. 3, 2014, pp. 607-630.

Charbonneau, Bruno, et al. « De la « guerre contre le terrorisme » aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », *Cultures & Conflits*, vol. 123-124, no. 3-4, 2021, pp. 67-82.

Charbonneau, Bruno. « Counterinsurgency Governance in the Sahel », *International Affairs*, Vol. 97, no. 6, 2021, pp. 1805-1823.

Charbonneau, Bruno. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel », Les Temps Modernes, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 322-340.

Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Introduction : foncier et violences politiques en Afrique. Pour une approche continuiste et processuelle », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 7-35.

Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines. Une comparaison Côte d'Ivoire-Sierra Leone », *Politique africaine*, vol. 111, no. 3, 2008, pp. 131-167.

Chauveau, Jean-Pierre, et al. « Milices rurales en Côte d'Ivoire durant le conflit (zone sud). Reconceptualiser le « dispositif milicien », *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, édité par Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Sami Makki, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012, pp. 23-55.

Chebli, Dénia. « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », *Critique internationale*, no. 88, 2020, pp. 9-30.

Chebli, Denia. « Économie transnationale de la violence et autonomisation des milices au Nord du Mali », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 95-113.

Chebli, Denia. « La révolte en héritage. Militantisme en famille et fragmentation au Nord-Mali (MNLA) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 234, no. 2, 2019, pp. 453-481.

Chelpi-den Hamer, Magali. « Le mythe du jeune désœuvré. Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, vol. 232, no. 4, 2009, pp. 39- 55.

Chena, Salim et Tisseron, Antonin. « Ruptures d'équilibre au Mali. Entre instabilité et recompositions », *Afrique contemporaine*, n°245, 2013, pp. 71-84.

Chena, Salim. « L'État dans les relations transnationales. Le cas de l'espace saharo-sahélien », *NAQD*, vol. 31, no. 1, 2014, pp. 113-132.

Chiara Calabrese, Erminia. « Entre le front et la maison : émotions et affects de combattants du Hezbollah libanais engagés dans le conflit syrien », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 45-65.

Chrétien, Jean-Pierre. « Le big man, ancienne figure de l'histoire africaine », *Le comparatisme à la croisée des chemins*, *Autour de l'œuvre de Jean-François Médard*, édité par Darbon Dominique, Karthala, 2010, pp. 59-71.

Ciarcia, Gaetano. *De la mémoire ethnographique. L'exotisme du pays dogon*, Éditions de l'EHESS, 2003.

Cissé, Youssouf , et Kamissoko, Wâ. *La grande geste du Mali. Tome 2, Soundjata, la gloire du Mali,* Karthala, 2009.

Cissé, Youssouf. « Notes sur les sociétés des chasseurs malinké », *Journal de la société des africanistes*, XXXIV (11), 1964, pp. 175-226.

Claude, Arditi. « Du « prix de la kola » au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900-1998) », *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, édité par Blundo, Girogio, PUF, IUED, 2000.

Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Katja, Lindskov Jacobsen. « Disentangling the security traffic jam in the Sahel: constitutive effects of contemporary interventionism », *International Affairs*, vol. 96, n°4, 2020, pp. 855–874.

Collier, Paul, et Hoeffler, Anke. « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, no. 4, 2004, pp. 563-595.

Collovald Annie. « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 73, juin 1988, pp. 29-40.

Collovald, Annie. « Ordre policier, ordre politique : quelle démocratie espérer ? », *Savoir/Agir*, vol. 55, no. 1, 2021, pp. 7-14.

Colomba-Petteng, Léonard. « Les dilemmes des armées françaises au Sahel. Une mise en perspective des débats sur la transformation de l'opération Barkhane », *Afrique contemporaine*, vol. 271-272, no. 1-2, 2020, pp. 169-186.

Colombo, Pamela. « La vie au sein des villages stratégiques construits en Argentine (1976-1978) », *Cultures & Conflits*, vol. 103-104, no. 3-4, 2016, pp. 91-110.

Combes, Hélène. « Pour une sociologie du multi-engagement : réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain. » *Sociologie et sociétés*, volume 41, numéro 2, automne 2009, pp. 161–188.

Compaoré, Ismaël, et Bojsen, Heidi. « Sécurité d'en bas au Burkina Faso. Koglweogo, gardiens de la brousse, gardiens de la société ? », *Cahiers d'études africaines*, vol. 239, no. 3, 2020, pp. 671-697.

Cooper, Frederick. « Autour d'un livre. Mamdani (Mahmood), Citizen and subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism, Princeton, Princeton University Press, 1996, 253 pages », *Politique africaine*, vol. 73, no. 1, 1999, pp. 193-211.

Crettiez, Xavier. « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », *Cultures & Conflits*, 09-10, printemps-été 1993, (en ligne).

Da Cunha Dupuy, Romane. « Bureaucratizing Self-Defence and Reframing Identities The Case of Koglweogo in Burkina Faso », *Identification and Citizenship in Africa. Biometrics, the Documentary State and Bureaucratic Writings of the Self*, edité par Awenego Dalberto, Séverine, et Banégas, Richard, Routledge, 2021, pp. 279–92.

Daher, Aurélie. *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Presses Universitaires de France, 2014.

Daho, Grégory et al. *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Rue d'Ulm, série « Sciences Sociales », 2022.

Daho, Grégory. « La désectorisation des politiques de sécurité. Le cas du recentrage interministériel du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale », *Revue française d'administration publique*, vol. 171, no. 3, 2019, pp. 651-667.

Dauvin, Pascal, et Siméant, Johanna. *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, 2002.

De Boeck, Filip, et Alcinda, Honwana. « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », *Politique africaine*, vol. 80, no. 4, 2000, pp. 5-11.

Debos, Marielle, et Glasman, Joël. « Politique des corps habillés. État, pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique », *Politique africaine*, vol. 128, no. 4, 2012, pp. 5-23.

Debos, Marielle, et Powell, Nathaniel. « L'autre pays des « guerres sans fin ». Une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 221-266.

Debos, Marielle. « La guerre des préfets. Répression, clientélisme et illégalismes d'État dans l'entre-guerres tchadien », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 47-65.

Debos, Marielle. « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, vol. 109, no. 1, 2008, pp. 167-181.

Debos, Marielle. *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Karthala, 2013.

Debos, Marielle. *Living by the Gun in Chad : Combatants, Impunity and State Formation*, Zed Books, 2016.

Dechezelles, Stéphanie. « Chapitre 9. Héritiers fascistes et orphelins padans en Italie », *Émotions... Mobilisation !*, édité par Christophe Traïni, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 215-235.

Della Porta , Donatella, et Tarrow, Sidney. *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2005.

Delon, Francis. « Témoignage. Le livre blanc de 2006 et l'émergence d'une politique publique de lutte contre le terrorisme », *Revue française d'administration publique*, vol. 170, no. 2, 2019, pp. 463-473.

Delori, Mathias. *Ce que vaut une vie, Théorie de la violence libérale*, Éditions Amsterdam, 2021.
Derek Gregory. *The Colonial Present*, Blackwell, 2004.

Derrida, Jacques, et Habermas, Jürgen. *Le concept du 11 septembre*, Galilée, 2003.

Desgrais, Nicolas. « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective propre au Sahel », *Les Champs de Mars*, vol. 30+s, no. 1, 2018, pp. 211-220.

Dezalay, Sara. « Des droits de l'homme au marché du développement. Note de recherche sur le champ faible de la gestion des conflits armés », *ARSS*, 174, 2008, pp. 70-79.

Dezalay, Yves, et Garth, Bryant G.. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago Boys"*, Seuil, 2002.

Diallo, Kamina. « La Cellule 39 en Côte d'Ivoire. Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants », *Afrique contemporaine*, vol. 263-264, no. 3-4, 2017, pp. 177-196.

Didier, Bigo. « Guerres, conflits, transnational et territoire (Partie 1) », *Cultures & Conflits*, no. 21-22, printemps-été 1996, pp. 397-418.

Didier, Bigo. « L'idéologie de la menace du Sud », *Cultures et conflits*, n° 2, 1991, pp. 3-15

Dobry, Michel. « 6. Valeurs, croyances et transactions collusives. Notes pour une réorientation de l'analyse de la légitimation des systèmes démocratiques », *À la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet*, édité par Javier Santiso, Karthala, 2009, pp. 103-120.

Dobry, Michel. *Sociologie des crises politiques*, Presses de Sciences Po, 2009.

Dorlin, Elsa. *Se défendre. Une philosophie de la violence*, Éditions Zones/La Découverte, 2017.

Dorronsoro, Gilles, et Grojean, Olivier. *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Presses de Sciences Po, 2014.

Dorronsoro, Gilles. « Chapitre 5. Raison stratégique, hiérarchie ethnique et logique biopolitique. Notes sur la polysémie des massacres dans la guerre d'Afghanistan », *Politiques de la violence. Organiser la lutte de la Colombie au Pakistan*, édité par Allal, Amin, et al., Karthala, 2021, pp. 109-125.

Dorronsoro, Gilles. *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*. Karthala, 2021.

Duclos. *Courtiers de la paix. Les vétérans au cœur du statebuilding international au Kosovo*, CNRS Éditions, 2018.

Duclos, Nathalie. *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, Karthala, 2010.

Dufour, Pascal. « Pour une analyse comparée de la transnationalisation des solidarités », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 23, no. 2, 2016, pp. 145-173.

Durkheim, Émile. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses universitaires de France, 1912.

Dwyer, Maggie, et Olivier Marcel. « Anatomie d'une unité mutine : le coup d'État de 1992 en Sierra Leone », *Politique africaine*, vol. 128, no. 4, 2012, pp. 77-99.

Elias, Norbert. *La Dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1985.

Elias, Norbert. *La société des individus*, Fayart, 1991.

Elias, Norbert. *Moyen Âge et procès de civilisation*, EHESS, 2021.

Evrard, Camille. « Policer le désert. Ordre colonial, « guerriers nomades » et État postcolonial (Niger et Mauritanie, 1946-1963) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 140, no. 4, 2018, pp. 15-28.

Fargettas, Julien. « Chapitre 1. La « Force noire » : mythes, imaginaires et réalités », *Des soldats noirs face au Reich. Les massacres racistes de 1940*, édité par Johann Chapoutot, Presses Universitaires de France, 2015, pp. 15-34.

Fassin, Didier et Pandolfi, Mariella. *Contemporary States of Emergency: The Politics of Humanitarian Intervention*, Zone, 2010.

Fassin, Didier, et Bensa, Alban *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*, La Découverte, 2008.

Favarel-Garrigues, Gilles, et Gayer, Laurent. « Violer la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 7-33.

Ferme, Mariane et al. « Combattants irréguliers et discours international des droits de l'homme dans les guerres civiles africaines : Le cas des « chasseurs » sierra-léonais », *Politique africaine*, vol. 88, no 4, 2002, pp. 27-48.

Ferme, Mariane, et Warnier, Jean-Pierre. « La figure du chasseur et les chasseurs-miliciens dans le conflit sierra-léonais », *Politique africaine*, vol. 82, no. 2, 2001, pp. 119-132.

Fillieule, Olivier. « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », *Le désengagement militant*, édité par Fillieule, Olivier, Belin, 2005, p. 40-41.

Fillieule, Olivier. *Le désengagement militant*, Belin, 2005.

Fischer, Nicolas, et Spire, Alexis. « L'État face aux illégalismes », *Politix*, vol. 87, no. 3, 2009, pp. 7-20.

Foucault, Michel. *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.

Foucher, Vincent. « "Tradition africaine" et résolution des conflits. Un exemple sénégalais », *Politix*, 2007, no. 80, no 4, p. 59-80.

Foucher, Vincent. « « La guerre par d'autres moyens » ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », *Raisons politiques*, vol. 35, no. 3, 2009, pp. 143-165.

Fouéré, Marie-Aude. « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines*, vol. 197, no. 1, 2010, pp. 5-24.

Fouilleux, Ève, et Jobert, Bruno. « Le cheminement des controverses dans la globalisation néo-libérale. Pour une approche agonistique des politiques publiques », *Gouvernement et action publique*, vol. ol6, no. 3, 2017, pp. 9-36.

Fourchard Laurent. « Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché », *Critique internationale*, no 78, 2018, pp. 169-186.

Fourchard, Laurent. « A new name for an old practice: Vigilantes in south-western Nigeria », *Africa*, vol. 78, no 01, 2008, p. 16-40.

Fourchard, Laurent. « Engagements sécuritaires et féminisation du vigilantisme en Afrique du Sud », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 57-78.

Fourchard, Laurent. *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Presses de Sciences Po, 2018.

François, Pierre. *Sociologie des marchés*. Armand Colin, 2008.

Frowd, Philippe. « The Politics of Non-State Security Provision in Burkina Faso: Koglweogo Self-Defence Groups' Ambiguous Pursuit of Recognition », *African Affairs*, Volume 121, Issue 482, January 2022, Pages 109–130

Galy, Michel. « Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre », *Afrique contemporaine*, vol. 209, no. 1, 2004, pp. 117-139.

Galy, Michel. *La guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre,* La Découverte, 2013.

Garan, Frédérique et Klein, Jean-François. « Le « soldat indigène » : un auxiliaire indispensable aux empires, XIXe-XXe siècles », *Revue Historique des Armées*, vol. 306, no. 3, 2022, pp. 3-8.

Garnier, Emmanuel. « Deuxième partie - La mission originelle du Saharien : lutter contre les pillards », *L'empire des sables. La France au Sahel 1860-1960*, édité par Garnier Emmanuel, Perrin, 2018, pp. 81-197.

Gayer, Laurent, et Jaffrelot, Christophe. *Milices armées d'Asie du Sud*. Presses de Sciences Po, 2008.

Gayer, Laurent. *Karachi : Ordered Disorder and the Struggle for the City*, Hurst, 2014.

Geertz, Clifford. « La description dense », *Enquête*, n°6, 1998, pp. 73-105.

Geschiere, Peter et Nyamnjoh, Peter Francis B. «Capitalism and Autochthony: The Seesaw of Mobility and Belonging », *Public Culture*, vol. 12, no 2, 2000, pp. 423-452.

Geschiere, Peter. *The Perils of Belonging: Autochthony, Citizenship, and Exclusion in Africa and Europe*, The University of Chicago Press, 2009.

Glasman, Joël. *Les corps habillés au Togo. Genèse coloniale des métiers de police*, Karthala, 2014.

Gluckman, Max. « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, vol. 4, no. 3, 1963, pp. 307-316.

Goffman, Erving. *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* », Les Éditions de Minuit, 1968.

Goffman, Erving. *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*, Les éditions de minuit, 1973.

Goffman, Erving. *Les Cadres de l'expérience*, Éditions de Minuit, 1991.

Goodhand, Jonathan. « Research in Conflict Zones: Ethics and Accountability », *Forced Migration Review*, vol. 8, 2000, pp. 12-15.

Goya Michel, « La guerre de trois mois : l'intervention française au Mali en perspectives », *Politique étrangère*, 2013, Eté, no 2, p. 157-168.

Grajales, Jacobo, et Le Cour Grandmaison, Romain. *L'État malgré tout. Produire l'autorité dans la violence* Karthala, 2019.

Grajales, Jacobo, et Jouhanneau, Cécile. « L'ordinaire de la sortie de guerre. Sociologie de l'action publique après la violence armée », *Gouvernement et action publique*, vol. ol8, no. 4, 2019, pp. 7-23.

Grajales, Jacobo. « Privatisation et fragmentation de la violence en Colombie. L'État au centre du jeu », *Revue française de science politique*, vol. 67, no. 2, 2017, pp. 329-348.

Grajales, Jacobo. *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Karthala, 2016.

Grassin, Paul. « Policiers vigilants et vigilants policiers. Community policing et division du travail policier en milieu urbain au Malawi », *Participations*, vol. 29, no. 1, 2021, pp. 157-187.

Grémont, Charles. « Ancrage au sol et (nouvelles) mobilités dans l'espace saharo-sahélien », *L'Année du Maghreb*, 7, 2011, pp. 177-189.

Grémont, Charles, et al. *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes: récits et témoignages*, Karthala, 2004.

Guidi, Pierre, et Rillon, Ophélie. « Penser les violences politiques au prisme de l'intime », 20 & 21. *Revue d'histoire*, vol. 151, no. 3, 2021, pp. 3-19.

Guignard, Xavier. « The Emergence of Palestinian Mughtaribûn: Diaspora Politics and State-Building in Oslo Palestine », *Mashriq and Mahjar: Journal of Middle East Migration Studies*, vol. 3, no. 2, 2016, pp. 130-156.

Gutkind, Peter. « The View from Below : Political Consciousness of the Urban Poor in Ibadan », *Cahier d'études africaines*, 57 (15), 1975, p. 5-35.

Guyon, Stéphanie. « Des marges ultra-marines de la République au Parlement : trajectoires de députées guyanaises », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 19, no. 1, 2013, pp. 91-106.

Hagberg, Sten. « "Bobo buveurs, Yarse colporteurs" : Parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè », *Cahiers d'études africaines*, vol. 46, no 184, 2006, pp. 861-881.

Hagberg, Sten. « 10. La chasse aux voleurs. Une association de chasseurs et l'administration de l'État dans l'ouest du Burkina Faso », *Les raisons de la ruse. Une perspective anthropologique et psychanalytique*, édité par Serge Latouche et al., La Découverte, 2004, pp. 199-220.

Hagberg, Sten. « À l'ombre du conflit violent », *Cahiers d'études africaines*, 161, 2001, pp. 45-72.

Hagberg, Sten. « Decentralisation and Citizen Participation in West Africa », *Bulletin de l'APAD*, vol. no. 31-32, 2010, pp. 3-34.

Hagberg, Sten. « Political decentralization and traditional leadership in the Benkadi hunters' association in western Burkina Faso », *Africa Today*, vol. 50, no 4, 2004, p. 51-70.

Hagberg, Sten. *La chasse aux voleurs. Une association de chasseurs et l'administration de l'État dans l'ouest du Burkina Faso*, La Découverte, 2004.

Hamill, Heather. *The Hoods: Crime and Punishment in Belfast*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

Hansen, Thomas, et Stepputat, Finn. *States of Imagination : Ethnographic Explorations of the Postcolonial State*, Duke University Press Books, 2001.

Hassenteufel, Patrick. « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue Française de Gestion, Lavoisier*, 55, 2005, pp. 113-132.

Hautefaye, Jean-Loup. « Historiciser la Force noire ? De la fabrique de la « race guerrière » bambara à l'émergence d'une « race de tirailleur » durant la conquête du Soudan français (années 1880-1890) », *Revue Historique des Armées*, vol. 306, no. 3, 2022, pp. 33-44.

Head, Susette. « State, Law, and Vigilantism in Northern Tanzania », *African Affairs*, 105 (419), 2006, pp. 265-283.

Hellweg, Joseph, et Médevielle, Nicolas. « Zakaria Koné et les transformations des chasseurs dozos en Côte d'Ivoire. De la société civile comme stratégie politique », *Afrique contemporaine*, vol. 263-264, no. 3-4, 2017, pp. 41-58.

Hellweg, Joseph. « Manimory and the aesthetics of mimesis: forest, Islam and state in Ivoirian dozoya », *Africa*, vol. 76, no 04, 2006, p. 461-484.

Hibou, Béatrice. « La « décharge », nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, vol. 73, no. 1, 1999, pp. 6-15.

Hibou, Béatrice. *La bureaucratisation néolibérale*. La Découverte, 2013.

Hilgers, Mathieu, et Augustin, Loada. « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, vol. 131, no. 3, 2013, pp. 187-208.

Hilgers, Mathieu, et Jacinthe, Mazzocchetti. *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. Karthala, 2010.

Hilgers, Mathieu. *Une ethnographie à l'échelle de la ville. Urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso)*. Karthala, 2009.

Hills, Alice. « Somalia Works: Police development as State building », *African Affairs*, vol. 113, no. 450, 2014, op. 88-107.

Hobsbawm, Eric, et Ranger, Terence. *The Invention of Tradition, Cambridge University Press*, 1983.

Hoffman, Daniel, et Lubkemann, Stephen. « Warscape Ethnography in West Africa and the Anthropology of Events », *Anthropological Quarterly*, 78, 2, 2005, pp. 315-328.

Hoffman, Danny. « The Civilian Target in Sierra Leone and Liberia: Political Power, Military Strategy, and Humanitarian Intervention », *African Affairs*, vol. 103, no. 411, 2004, pp. 211-226.

Hoffman, Danny. *The War Machines : Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, Durham, Duke University Press, 2011.

Hoffmann, Kasper, et al. « Courses au pouvoir: the struggle over customary capital in the eastern Democratic Republic of Congo », *Journal of Eastern African Studies*, 14:1, 2020, pp. 125-144.

Holstein, Hadrien. « Combattre pour l'IRA : une analyse processuelle des engagements entre le civil et le combattant », *Critique internationale*, vol. 93, no. 4, 2021, pp. 29-50.

Honneth, Axel. *The struggle for recognition: The moral grammar of social conflicts*, Mit Press, 1996.

Ibrahim, Ibrahim Yahaya. « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 87-100.

Jasper, James M., et Poulsen, Jane. « Recruiting Strangers and Friends : Moral Shocks and Social Networks in Animal Rights and Anti-Nuclear Protests », *Social Problems*, 42, 1995, pp. 493-512.

Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Bierschenk, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD* (En ligne), 5, 1993.

Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. « La relève stratégique : une première histoire du soutien aux jeunes chercheurs sur les questions de défense et de sécurité », *Les Champs de Mars*, vol. 30+s, no. 1, 2018, pp. 9-43.

Jézéquel, Jean-Hervé. « Grammaire de la distinction coloniale. L'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903-fin des années 1930) », *Genèses*, vol. 69, no. 4, 2007, pp. 4-25.

Jobard, Fabien. « Peurs entretenues. Quand la police fait l'armée, l'armée fait la police », *Vacarme*, vol. 30, no. 1, 2005, pp. 60-62.

Jobard, Fabien, et De Maillard, Jacques. *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*. Armand Colin, 2015.

Jobard, Fabien. « L'autorité de la police », *Vacarme*, vol. 43, no. 2, 2008, pp. 36-37.
Johnston, Les. « What Is Vigilantism? » *British Journal of Criminology,* 36, no 2, 1996, pp. 220-36.

Jolly, Éric. « Dogon virtuels et contre-cultures », *L'Homme*, vol. 211, no. 3, 2014, pp. 41-74.

Jolly, Éric. « L'épopée en contexte Variantes et usages politiques de deux récits épiques (Mali/Guinée) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* vol. 65, no. 4, 2010, pp. 885-912.

Kalyvas Stathis. *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge University Press, 2006.

Kalyvas, Stathis. « "New" and "Old" Civil Wars : A Valid Distinction ? », *World Politics*, 54 (1), 2001, pp. 99–118.

Kaya, Sümbül. « Conscription et sentiment patriotique : le cas de l'armée turque », *Critique internationale*, vol. 58, no. 1, 2013, pp. 35-51.

Kienle, Eberhard. « « Aires culturelles » : travers et potentiels », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 21, no. 2, 2014, pp. 49-59.

Koloma Beck, Teresa. *The Normality of Civil War : Armed Groups and Everyday Life in Angola*, Campus-Verlag, 2012.

Kopytoff, Igor. *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Indiana University Press 1989.

Larzillière, Pénélope, et al. « Engagements et désengagements combattants. Les émotions comme outil d'analyse », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 163-181.

Larzillière, Pénélope, et Jacobo, Grajales. « Les émotions politiques des (ex-)combattants. Pour une sociologie des sentiments moraux », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 9-22.

Larzillière, Pénélope. « La « réforme du secteur de la sécurité ». Généalogie critique du discours sécurité et développement », *Revue Tiers Monde*, vol. 226-227, no. 3-4, 2016, pp. 147-170.

Lavallée, Chantal, et Pouponneau, Florent. « L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne », *Politique européenne*, vol. 51, no. 1, 2016, pp. 8-29.

Lavigne Delville, Philippe. *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros, 1991.

Le Cour Grandmaison, Romain. « « Vigilar y Limpiar ». Identification et auto-justice dans le Michoacán, Mexique », *Politix*, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 103-125.

Leclerc-Olive, Michèle. « Territorialités de migrants », *L'Homme & la Société*, vol. 143-144, no. 1, 2002, pp. 105-124.

Lefebvre, Rémi. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste », *Politix*, 102 (2), 2013, p. 7-33.

Lefranc, Sandrine, et Sommier, Isabelle. « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », *Émotions... Mobilisation !,* édité par Christophe Traïni, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 273-293.

Lefranc, Sandrine. « Chapitre 8 / Ce qui se joue à l'international. Les relations internationales à l'épreuve de la sociologie des crises politiques », *La logique du désordre. Relire la sociologie de Michel Dobry*, édité par Myriam Aït-Aoudia, Presses de Sciences Po, 2015, pp. 197-220.

Lefranc, Sandrine. « Comment une chimère est devenue une politique internationale : l'arène de la « paix positive » », *Critique internationale*, vol. 92, no. 3, 2021, pp. 95-120.

Lefranc, Sandrine. « Convertir le grand nombre à la paix... Une ingénierie internationale de pacification », *Politix*, vol. 80, no 4, 2007, pp. 7-29.

Lefranc, Sandrine. « Du droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008, vol. 174, no 4, p. 48-67.

Lefranc, Sandrine. « Pacifier, scientifiquement. Les ONG spécialisées dans la résolution des conflits », *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, édité par Marc Le Pape et al., Paris, La Découverte, 2006.

Lindell, Ilda. « The Multiple Sites of Urban Governance : Insights from an African City », *Urban Studies*, 45 (9), 2008, pp. 1879-1901 ;

Linhardt, Dominique, et Cédric Moreau de Bellaing. « Ni guerre, ni paix. Dislocations de l'ordre politique et décantonnements de la guerre », *Politix*, vol. 104, no. 4, 2013, pp. 7-23.

Lombard, Louisa. « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », *Politique africaine*, vol. 125, no 1, 2012, pp. 189-208.

Lombard, Louisa. *State of Rebellion : Violence and Intervention in the Central African Republic*, Londres, Zed Books, 2016.

Lund, Christian. « Of What Is This a Case?: Analytical Movements in Qualitative Social Science Research." *Human Organization*, 73, no. 3, 2014, pp. 224–34.

Lund, Christian. « Propriété et citoyenneté. Dynamiques de reconnaissance dans l'Afrique des villes », *Politique africaine*, vol. 132, no. 4, 2013, pp. 5-25.

Lund, Christian. *Twilight Institutions. Public Authority and Local Politics in Africa*. Malden MA: Blackwell, 2007.

Mac Ginty, Roger. *No War, No Peace : The Rejuvenation of Stalled Peace Processes and Peace Accords*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008.

Macadam, Doug. *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, University of Chicago Press, 1982.

Maget, Marcel. *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Éditions du CNRS, 1962.

Mahir, Şaul. « « La jarre révolutionnaire bouillait ». 1915-1916 : guerre anticoloniale dans l'Ouest-Volta », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 59-86.

Makki, Sami. « Le marché transatlantique de la sécurité globale. Un continuum hors limites ? », *Sociétés en guerres : Ethnographies des mobilisations violentes*, édité par Bazenguissa-Ganga, Rémy, et Sami Makki, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012.

Mamdani, Mahmood. *Citizen and subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, 1996.

Mangin, Charles (lieutenant-colonel). *La Force Noire*, Paris, Hachette, 1910.

Marchal, Roland, « Terminer une guerre », *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, édité par Marchal ,Roland, et Messiant, Christine, Karthala, 1997, p. 34.

Marchal, Roland, et al. « Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ? », *Politique africaine*, vol. 88, no. 4, 2002, pp. 5-12.

Marchal, Roland. « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique africaine*, vol. 102, no. 2, 2006, pp. 135-154.

Marchal, Rolland et Messiant, Christine. « De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale*, vol. 16, no 3, 2002, pp. 58-69.

Marchal, Rolland. « Warlordism and Terrorism: How to Obscure an Already Confusing Crisis? The Case of Somalia », *International Affairs*, vol. 83, n° 6, 2007, pp. 1091-1106.

Marly, Mathieu, et Stéphanie Soubrier. « Lire les corps au combat. Race, classe et grade sous la plume des officiers français (Maroc, 1912-1913) », *Genèses*, vol. 123, no. 2, 2021, pp. 28-48.

Martinez, Luis. « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 1, 2001, pp. 43-58.

Martinez, Luis. *La guerre civile en Algerie*, Karthala, 1998.

Mathieu, Lilian. « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, vol. 1, no. 3, 2010, pp. 303-318.

Mathieu, Lilian. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Éditions Textuel, collection La discorde, 2004.

Mathieu, Lilian. *L'espace des mouvements sociaux*, Éditions du Croquant, 2012.

Mauss, Marcel. « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, XXXII (3-4), mars-avril 1936, pp. 271-293.

Mauss, Marcel. *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

McAdam, Doug, et al. « Pour une cartographie de la politique contestataire » *Politix*, vol. 11, n°41, Premier trimestre 1998, pp. 7-32.

McAdam, Doug. « Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92 (1), 1986, pp. 64-90.

McNaughton, Patrick. *The Mande Blacksmiths : Knowledge, Power, and Art in West Africa*, University of Indiana Press, 1988.

Médard, Jean-François. « Charles Njonjo : portrait d'un "big man" au Kenya », *L'État contemporain en Afrique*, édité par Emmanuel Terray, L'Harmattan, 1987.

Michaïlof, Serge. « Mali, une guerre sans fin ? *», Revue Défense Nationale*, vol. 807, no. 2, 2018, pp. 51-55.

Mischi, Julian. « Les militants ouvriers de la chasse. Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 105-131.

Mischi, Julian. « Protester avec violence. Les actions militantes non conventionnelles des chasseurs », *Sociologie*, vol. vol. 3, no. 2, 2012, pp. 145-162.

Mitchell, Neil J., et al. « The Impact of Pro-Government Militias on Human Rights Violations », *International Interactions*, vol. 40, no 5, 2014, pp. 812-836.

Mitchell, Timothy. « The Limits of the State : Beyond Statist Approaches and their Critics », *The American Political Science Review*, 85 (1), 1991, pp. 77-96.

Nicourd, Sandrine. *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Niland, Norah. « Impunity and insurgency: a deadly combination in Afghanistan », *International Review of the Red Cross*, No. 880, 2010.

Offerlé, Michel. « Groupes d'intérêt(s) », *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*, édité par Olivier Fillieule, Presses de Sciences Po, 2020, pp. 296-302.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, vol. 96, no. 4, 2004, pp. 139-162.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. « La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, no 1, 1995, pp. 71-109.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. L'économie morale de la corruption en Afrique, *Politique africaine*, 1996, no. 63, pp. 97-116.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Karthala, 2021.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Academia-Bruylant, 2008.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, et Bierschenk, Thomas. « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5, 1993, (En ligne).

Olsson, Christian, et Pauline, Vermeren. « Editorial. Militaires et engagements extérieurs : à la conquête des cœurs et des esprits ? », *Cultures & Conflits*, vol. 67, no. 3, 2007, pp. 7-12.

Olsson, Christian. « Guerre totale et/ou force minimale ? Histoire et paradoxes des « cœurs et des esprits » », *Cultures & Conflits*, vol. 67, no. 3, 2007, pp. 35-62.

Olsson, Christian. « Interventionism as Practice: On Ordinary Transgressions and their Routinization », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 9, n°4, 2015, pp. 425-441.

Owens Patricia. *Economy of Force: Counterinsurgency and the Historical Rise of the Social*, Cambridge University Press, 2015.

Pandolfi, Paul. « Les Touaregs et nous : une relation triangulaire ? », *Ethnologies comparées,* n° 2, 2001, (en ligne).

Peel, John D. *Ijeshas and Nigerians : The Incorporation of a Yoruba Kingdom, 1890-1970s*, Cambridge University Press, 1983.

Pellerin, Mathieu. « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, no. 4, 2012, pp. 835-847.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 137-152.

Pitts, Jennifer. *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2008.

Poirier, Marine. « Les charmes du cheikh. Construire et défendre sa notabilité au Yémen (2009-2019) », *Critique internationale*, vol. 87, no. 2, 2020, pp. 175-198.

Poppe, Julie. « The Power of the Uniform: Paramilitary Foresters and Rangers at the W Park, Burkina Faso ». *Sociologus,* 63, no 1-2, 2013, pp. 11-36.

Poudiougou, Ibrahima, et Giovanni Zanoletti. « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache. Violence et question foncière au Mali », *Revue internationale des études du développement*, vol. 243, no. 3, 2020, pp. 37-65.

Poupart, Pauline. « Quand la puissance se disperse : les relations entre le Sahara-Sahel et le Maghreb depuis la chute du colonel Kadhafi (2011-2018) », *Hérodote*, vol. 172, no. 1, 2019, pp. 101-121.

Pratten, David, et Sen, Atryee. *Global Vigilantes: Perspectives on Justice and Violence,* Hurst Publishers, 2007.

Pratten, David. « The Thief Eats His Shame : Practice and Power in Nigerian Vigilantism ». *Africa,* 78, no 1, 2008, pp. 64-83.

Pulman, Bertrand. « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva*, 5, 1988, p. 21-30.

Quesnay, Arthur. « Régimes miliciens et gouvernement transnational dans les guerres civiles. Introduction », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 7-20.

Quidelleur, Tanguy, *Sécurité, État et recompositions sociopolitiques en Afrique de l'Ouest - L'exemple des groupes d'autodéfense Koglweogo au Burkina Faso,* mémoire de Master 2, Paris Nanterre, 2017. Non publié.

Quidelleur, Tanguy. « Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali », *Critique internationale*, vol. 94, no. 1, 2022, pp. 53-75.

Quidelleur, Tanguy. « Les dividendes de « la guerre contre le terrorisme » : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso », *Cultures & Conflits*, vol. 125, no. 1, 2022, pp. 115-138.

Raeymaekers, Timothy. « Sharing the spoils. The reinvigoration of Congo's political system », *Politorbis*, n° 42, 2007, p. 23.

Ragaru, Nadège. « En quête de notabilité. Vivre et survivre en politique dans la Bulgarie post-communiste », *Politix,* 67 (3), 2004, p. 71-99.

Revilla, Lucie. « Des hommes forts mais dociles ? La salarisation du secteur de la sécurité locale comme révélateur de la hiérarchisation des masculinités à Lagos (Nigéria) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 245-246, no. 1-2, 2022, pp. 93-122.

Revilla, Lucie. « Hiérarchies sociales, réforme morale et précarité économique au sein de l'Oodua People's Congress : de l'expérience vigilante radicale au travail de sécurité à Lagos (Nigéria) », *Participations*, vol. 29, no. 1, 2021, pp. 189-213.

Richards, Paul. *No Peace, No War : An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford-Athens (OH), Ohio University Press-J. Currey, 2005.

Rodgers, Dennis. « Living in the Shadow of Death : Gangs, Violence and Social Order in Urban Nicaragua, 1996-2002 », *Journal of Latin American Studies*, 38 (2), 2006, pp. 267-292.

Roy, Alexis. Une paysannerie prédisposée au socialisme ? Le « socialisme des ancêtres » à l'épreuve de la politique agricole de Modibo Keïta au Mali, *Socialismes en Afrique*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2021.

Ruiz de Elvira, Laura. « De l'engagement armé à l'engagement humanitaire : trajectoires militantes, émotions et sentiments moraux dans la Syrie post-2011 », *Critique internationale*, vol. 91, no. 2, 2021, pp. 23-44.

Rush Smith, Nicholas. « Rejecting Rights: Vigilantism and Violence in Post-Apartheid South Africa », *African Affairs*, 114 (456), 2015, pp. 341-360.

Rykała, Andrzej. « En réaction aux « cas de brimades et même de meurtres ». L'autodéfense juive en Pologne. Le cas de Łódź. Contexte politique et géographique », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 216, no. 2, 2022, pp. 137-163.

Salehyan, Idean. *Rebels Without Borders: Transnational Insurgencies in World Politics*. Cornell University Press, 2009.

Sampana, Léon. « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », Les Champs de Mars, vol. 28, no. 3, 2015, pp. 34-49.

Samuel, Boris. Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les trajectoires de la planification au Burkina Faso », *Sociétés politiques comparées*, n°16, juin 2009.

Sana, Eros. « 5. L'armée malienne, entre instabilité, inégalités sociales et lutte de places », *La guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*, édité par Michel Galy, La Découverte, 2013, pp. 106-124.

Sandor, Adam, et Campana, Aurélie. « Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, 2019, vol. 53, no. 3, p. 415-430.

Sandor, Adam. « The power of rumour(s) in international interventions: MINUSMA's management of Mali's rumour mill », *International Affairs*, vol. 96, n°4, 2020, pp. 913-934.

Sauvadet, Thomas. *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin, 2006.

Sawadogo, Raogo-Antoine. *L'État africain face à la décentralisation*, Karthala, 2001.

Scheele, Judith. « L'Afrique militarisée : perspectives historiques », *Politique africaine*, 2021, vol. 161- 162, no 1-2, p. 165-188

Schultheiss, Franz. « Comme par raison – comparaison n'est pas toujours raison. Pour une critique sociologique de l'usage social de la comparaison interculturelle », *Droit et société*, vol. 11-12, n° 1, 1989, p. 219-244.

Sciarrone, Rocco. « 7. Mafia et société civile. Contrôle du territoire et collusions économico-criminelles en Calabre », *Milieux criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État*, édité par Jean-Louis Briquet, Karthala, 2008, pp. 219-249.

Semelin, Jacques. « Analyser le massacre. Réflexions comparatives », *SciencesPo CERI*, coll. « Questions de Recherche », no 7, 2002.

Siméant, Johanna, et Traoré, Laure. « Mali : le putsch et le Nord vus de Bamako », *SciencesPo CERI - CNRS, (coll. « Les dossiers du CERI »)*, 2012.

Siméant, Johanna. « 6. La transnationalisation de l'action collective », *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines,* édité par Éric Agrikoliansky. La Découverte, 2010, pp. 121-144.

Siméant-Germanos, Johanna. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*. Karthala, 2014.

Siméant, Johanna. « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, no. 100, 2012, pp. 129-147.

Sow, Moussa. *L'État de Ségou et ses chefferies aux XVIIIème et XIXème siècles. Côté cour, côté jardin*, Presses universitaires de Bordeaux, 2021.

Struye de Swielande, Tanguy. « Le bel avenir de la privatisation », *Sécurité globale*, vol. 8, no. 2, 2009, pp. 85 - 97.

Tenenbaum, Charles. « La médiation des organisations intergouvernementales », *Faire la paix*, édité par Guillaume Devin, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 107-108.

Tilly, Charles. « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé » *Politix,* vol. 13, n°49, 2000, pp. 97-117.

Tilly, Charles. Coercion, *Capital and European States*, Blackwell, 1990.

Tilly, Charles. *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Fayard, 1986.

Tilly, Charles. *Social Movements 1768-2004*, Paradigm Press, 2004.

Touron, Manon. « Le Mali, 1960-1968. Exporter la Guerre froide dans le pré carré français », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 45, no. 1, 2017, pp. 83-95.

Traoré, N'gna, et Sylla, Almamy. « Les connexions entre le politique et le religieux : du "soft" politique à la formulation des consignes de vote », *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel*, éditié par Hagberg Sten, et al., Uppsala Universitet, 2019, p. 195-209.

Tull, Denis, et Mehler, Andreas. « The Hidden Costs of Power-Sharing : Reproducing Insurgent Violence in Africa », *African Affairs*, 104 (416), 2005, pp. 375-398.

Tullis, Tracy. *A Vietnam at Home : Policing the Ghettos in an Era of Counter-Insurgency*, New York University, 1999.

Vaast, Marion. « 2. Le recours à la chefferie moaga dans la commune de Kaya. Stratégies personnelles ou opposition populaire ?, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. », édité par Mathieu Hilgers, Karthala, 2010, pp. 51-65.

Van Acker, Franck, et Koen Vlassenroot. « Les «maï-maï» et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, vol. 84, no. 4, 2001, pp. 103-116.

Van den Avenne, Cécile. « L'exploration coloniale en ses langues. Une philologie des carnets africains du capitaine Binger », *Genèses*, vol. 106, no. 1, 2017, pp. 131-153.

Veit, Alex. « International Intervention and the Congolese Army. The Paradox of Intermediary Rule », édité par Berit Bliesemann de Guevara, *Statebuilding and Stateformation: The Political Sociology of Intervention*, Routledge, 2012, pp. 40-56.

Vircoulon, Thierry. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, vol. 98, no. 2, 2005, pp. 79-95.

Vlassenroot, Koen, et Nathalie, Delaleeuwe. « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, vol. 111, no. 3, 2008, pp. 44-68.

Vlassenroot, Koen et Raeymaekers, Timothy. « Kivu's Intractable Security Conundrum », *African Affairs*, Volume 108, Issue 432, 2009, pp. 475–484.

Vlassenroot, Koen. « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, vol. 111, no. 3, 2008, pp. 44-68.

Vlassenroot, Koen. « State and non-state regulation in African protracted crises : governance without government », *Afrika Focus*, 21 (2), 2008, pp. 7-22.

Vlassenroot, Koen. « War and Social Research. The limits of empirical methodologies in war-torn environments », *Civilisations*, vol. 54-1, no. 1, 2006, pp. 191-198.

Volkov, Vadim. *Violent Entrepreneurs. The Use of Force in the Making of Russian Capitalism*, Cornell University Press, 2002.

Wallerstein, Immanuel. *Comprendre le monde : introduction à l'analyse des systèmes- monde*, La Découverte, 2017.

Wax, Rosalie. *Doing Fieldwork, Warnings and Advice*, Chicago University Press, 1986.

Weber, Max. « Les trois types purs de la domination légitime », *Sociologie*, N°3, vol. 5, 2014.

Weber, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Librairie Plon, 1964.

Weber, Max. *La domination,* La Découverte, 2013.

Weber, Max. *Le savant et le politique,* La Découverte, (1919) 2003.

White, Luise. « Histoire africaine, histoire orale et vampires. Procès et palabres à Kampala dans les années 50 », *Politique africaine*, vol. 79, no. 3, 2000, pp. 83-100.

Zawadzki, Paul. « Travailler sur des objets détestables : quelques enjeux épistémologiques et moraux », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 174, no. 4, 2002, pp. 571-580.

Rapports, documents et articles de Presse :

Amnesty International, « Mali : crimes without convictions », 2022.

Amnesty international, « Péril pour les populations civiles dans le Sahel », 2020.

Antouly, Julien. Au Mali, juger le terrorisme en temps de guerre. AOC Media, janvier 2023.

Assemblée nationale française. Question au Gouvernement de de M. Vincent Ledoux (UDI, Agir et Indépendants - Nord), 27/03/2019.

Banque mondiale, « Burkina vue d'ensemble », 2022 (en ligne). https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview#:~:text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20sa,class%C3%A9%20184e%20sur%20191%20pays

Bouhlel Ferdaous, « (Ne pas) dialoguer avec les groupes « jihadistes » au Mali ? Entre contradictions normatives, « manqués » de la médiation ... et nécessité heuristique », Berlin, Berghof Foundation, 2020.

Brabant, Justine. « Victimes collatérales de l'armée française : au Mali, la grande hypocrisie » https://www.mediapart.fr/journal/international/130720/victimes-collaterales- de-l-armee-francaise-au-mali-la-grande-hypocrisie, 13 juillet 2020.

Burkina Faso : Décret n°2016-1052/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MEEVCC du 14 novembre 2016.

Burkina Faso : LOI N°023-2019/AN - PORTANT REGLEMENTATION DE L'ETAT DE SIEGE ET DE L'ETAT D'URGENCE AU BURKINA FASO.

Burkina Faso, Loi n°32-2003/AN du 13 mai 2003.

Carayol, Rémy. « Le "continent noir" et l'éminence grise. Bernard Lugan, l'africaniste de l'armée française », *Revue du Crieur*, vol. 17, n°3, 2020, pp. 48-61.

Cold-Ravnkilde, Signe Marie, et Ba, Boubacar. « Jihadist Ideological Conflict and Local Governance in Mali », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2022.

Conesa, Pierre. « Modernes mercenaires de la sécurité », dans Le Monde Diplomatique, avril 2003.

D'Herbès, Pierre. « Burkina-Faso : un verrou stratégique qui pourrait sauter », Le Temps (en ligne).). https://blogs.letemps.ch/pierre-d-herbes/tag/burkina-faso/ 30 janvier 2022.

Da Cunha Dupuy, Romane et Quidelleur, Tanguy : « Mouvement d'autodéfense au Burkina Faso. Diffusion et structuration des groupes Koglweogo », Noria, 15 novembre 2018.

FIDH, Exactions des militaires maliens : l'urgence d'une commission d'enquête indépendante, Paris, Fédération Internationale pour les droits humains, 2013.

Grémont, Charles, « Le Maghreb dans son environnement régional et international. Touaregs et Arabes dans les forces armées coloniales et malienne. Une histoire en trompe- l'œil » Note de l'IFRI, 2010.

Hubert, Nicolas. « Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien ? », Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, 2019.

Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, « Stabiliser le Mali, les défis de la résolution des conflits », Montréal, Canada, 2018.

Human Rights Watch, « Just Don't Call it a Militia » : Impunity, Militias and the « Afghan Local Police », septembre 2011.

Human Rights Watch, « Mali : La fragilité de l'État de droit et les abus mettent en péril la population », HRW Report, New York, avril 2015

Human Rights Watch, « Mali : Massacre perpétré par l'armée et des soldats étrangers », 5 avril 2022 (en ligne). Consulté le 15 avril 2023. https://www.hrw.org/fr/news/2022/04/05/mali-massacre-perpetre-par-larmee-et-des-soldats-etrangers

Human Rights Watch. « "Avant, nous étions des frères" : Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali », rapport, décembre 2018.

Human Rights Watch. « Mali : la justice, un élément indispensable des pourparlers de paix », New York, 2014.

Human Rights Watch. « Mali : Massacre perpétré par l'armée et des soldats étrangers », 5 avril 2022, (En ligne). https://www.hrw.org/fr/news/2022/04/05/mali-massacre-perpetre-par-larmee-et-des-soldats-etrangers

International Crisis Group, « Premier bilan pour le pouvoir de transition au Burkina Faso », 14 septembre 2022.

International Crisis Group. « Nord du Burkina Faso : ce que cache le Jihad », rapport n° 254, 12 octobre 2017.

Jeune Afrique. « Sékou Allaye Bolly, le commerçant peul qui voulait réintégrer les anciens jihadistes », mars 2019, (en ligne). Consulté le 15 avil 2021. https://www.jeuneafrique.com/748486/politique/mali-sekou-allaye-bolly-le-commercant-peul-qui-voulait-reintegrer-les-anciens-jihadistes/

Lacher Wolfram. « Organized Crime and Conflict in the Sahel-Sahara Region », Carnegie Endowment for International Peace, (coll. « The Carnegie Papers »), 2012.

Tobie Aurélien, Le Centre Mali : violences et instrumentalisation croisées, Solna, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (coll. « SIPRI Insights on peace and security »), 2017.

Tobie, Aurélien, et Sangare, Boukary. « Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali », Solna, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), 2019.

Tull, Denis. « The European union training mission and the struggle for a new model army in Mali », Research paper N°89, IRSEM, 2020.

Vircoulon Thierry. « Écosystème des groupes armés en Centrafrique », 2020, Notes de l'Ifri, Centre Afrique subsaharienne.

Vircoulon, Thierry . Écosystème des groupes armés en Centrafrique, IFRI, 2020

VOA, « Kaboré appelle à la mobilisation générale contre le terrorisme », 8 novembre 2019, (en ligne). https://www.voaafrique.com/a/kaboré-appelle-à-la-mobilisation-générale-contre-le-terrorisme/5157930.html

Wakatsera, « Le capitaine Ibrahim Traoré aux VDP en formation : « Vous êtes l'espoir » », 11 janvier 2023, (en ligne). Consulté de 2 février 2023. https://www.wakatsera.com/le-capitaine-ibrahim-traore-aux-vdp-en-formation-vous-etes-lespoir/

Zanoletti, Giovanni. « Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature », *Agence française de développement*, 2020, pp. 1-76.